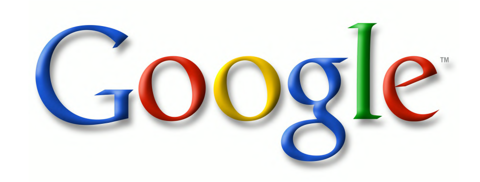
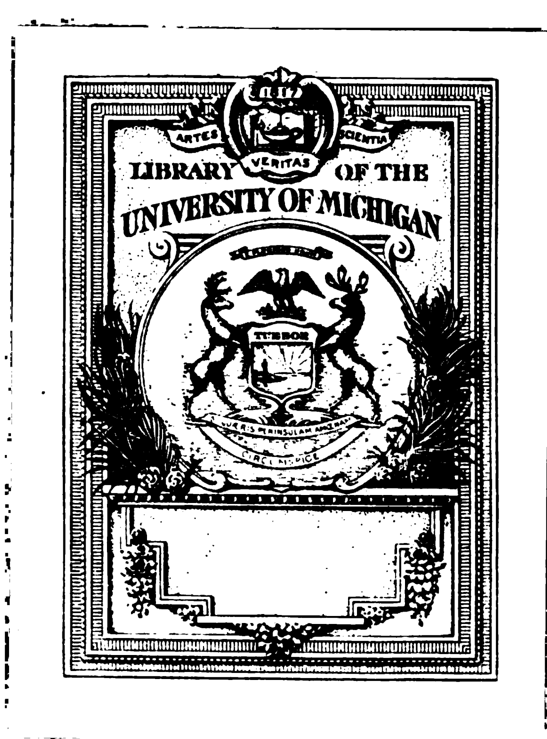




ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN



LES CATHOLIQUES FRANÇAIS
ET LEURS DIFFICULTÉS ACTUELLES
DEVANT L'OPINION

DU MÊME AUTEUR :

Menus propos d'un Catholique libéral, un volume in-12, 2 fr. 50. — 1908. Paris, Emile Nourry, 14, rue Notre-Dame-de-Lorette.

LÉON CHAINE

LES
Catholiques Français
ET LEURS
difficultés actuelles
DEVANT L'OPINION

ARTICLES — COMPTES RENDUS
NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES et COMMENTAIRES de L'AUTEUR

TOME II



A. STORCK & Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

1908

..... M. Chaine, a publié une édition in-8 qui réunit, dans un appendice, les innombrables articles, sympathiques ou hostiles, « si intéressants par eux-mêmes mais que rend plus intéressants encore la réunion, la juxtaposition », parue sur *les Catholiques français* jusqu'en juillet 1904. Depuis, « la brûlante actualité des divers sujets effleurés dans ce livre ayant provoqué l'éclosion de nombreux articles, d'un caractère plus général encore » un second in-8 est en préparation et paraîtra incessamment. L'importance de cette publication n'échappera à personne. Ces deux tomes, en effet, grâce à cette sorte de collaboration de tant d'esprits si divers, constitueront comme un procès-verbal d'une partie de l'opinion publique sur certaines des questions les plus discutées et les plus importantes de notre époque...

Félix Leprotty.

(*L'Italie*, 7 mai 1907).

..... Nul n'a oublié le bruit que fit à son apparition le livre de M. Léon Chaine : *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles;* notre journal en a, à plusieurs reprises, parlé. Mais le vif intérêt, doublé d'indignation ou d'enthousiasme provoqué par cette étude sincère, dont nous n'avons pas approuvé toutes les tendances, mais où tant de vérités utiles étaient exprimées avec intelligence et loyauté, dans une langue attachante, par un homme de justice et de foi, cet intérêt, dis-je, se propagea très loin hors de nos murailles lyonnaises. Ce livre alla secouer bien des indifférences, provoqua bien des discussions passionnées. Il y avait un grand intérêt à réunir ces échos divers, à en faire une grande voix renforçant formidablement celle de l'auteur. C'est ce qu'a compris l'éditeur Storck. Il a donné en 1904 de l'œuvre de M. Chaine une nouvelle édition, revue, corrigée, augmentée de tous les articles ou comptes rendus provoqués par l'ouvrage. Le magnifique volume ainsi formé est une des contributions les plus intéressantes qui soient à l'histoire de la pensée religieuse de nos jours, et tous ceux qui s'y intéressent doivent l'avoir dans leur bibliothèque...

Jean Basch-Sisley.

(*Le Monde Lyonnais*, 6 juillet 1907).

AU LECTEUR

Lorsque, au mois de juillet 1904, c'est-à-dire dix-huit mois après la publication de notre livre : *les Catholiques français et leurs Difficultés actuelles*, nous donnions une édition suivie de la reproduction des articles, comptes rendus, notices bibliographiques qu'il avait provoqués, nous écrivions : « Chaque livre laisse derrière lui pendant plus ou moins de temps un sillage plus ou moins léger ; il nous a paru intéressant de fixer par ce recueil la trace momentanée que le nôtre avait pu laisser de son passage sur le flot mobile et changeant de l'opinion publique ».

Nous ne pensions pas alors que les pages que nous avions ainsi livrées au public éveilleraient encore de nouveaux échos. Mais les sujets, auxquels nous avions touché, sont restés d'une telle actualité et les événements qui se sont précipités ont été à un tel point la conséquence de ceux que nous avions eu à apprécier dans nos *Catholiques français*, qu'il a été de nouveau souvent question de notre œuvre dans des articles de journaux et de revues, dans maints chapitres de livres et de brochures.

La réunion des opinions si diverses qui forme la matière de cette ardente controverse constitue, croyons-nous, un document intéressant pour le présent et pour l'avenir.

Tous ces commentaires, fournis par la presse française

et étrangère, complètent en quelque sorte l'œuvre modeste qui fut la nôtre, en l'éclairant de toutes les lumières que peut fournir une ample et libre discussion. Ils apportent de ce fait une abondante contribution à l'histoire des idées religieuses et politiques de notre époque. Certains pourront ainsi trouver profit à consulter, un jour ou l'autre, des pages dont le caractère documentaire et objectif éloigne très loin de notre pensée toute préoccupation personnelle.

Si nous avons cru devoir joindre, çà et là, nos propres commentaires à ceux que nous avons réunis dans ce tome IIe de nos *Catholiques français*, c'est bien moins pour nous faire le juge des événements et des hommes de notre temps que pour attester la fidélité de nos sentiments aux opinions et aux causes dont nous tenons à rester l'un des plus humbles mais aussi l'un des plus dévoués défenseurs : Et ce sera l'excuse de notre témérité, si présomptueuse qu'une telle attitude pourrait encore paraître à quelques-uns.

L. C.

Le Matin (Anvers), 18 juillet 1904.

LA FOI NOUVELLE

Le Matin a consacré plusieurs articles, depuis un an et demi, à un livre remarquable publié par un catholique de l'école de Montalembert, M. Léon Chaine, qui n'a pas craint, à l'occasion de l'affaire Dreyfus, de dire de dures vérités à ses coreligionnaires. Lorsque l'auteur lança ce volume sous le titre : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, il ne comptait pas sur un succès retentissant. Il avait dépassé la cinquantaine et n'avait jamais écrit, ce qui est d'autant plus surprenant qu'il a manifestement le don du style et qu'il compose un livre comme s'il n'avait fait que cela toute sa vie. Ce fut, comme il le dit lui-même, l'indignation qui lui mit la plume à la main, il écrivit pour « libérer sa conscience ». Mais il ne s'attendait pas à devenir célèbre. « Je cours le risque, écrivait-il, de voir la marée montante de mes exemplaires invendus battre les piliers des arrière-boutiques de nos quais ». Or, à une époque où les ouvrages sérieux ont si peu de chances de trouver des acheteurs, celui de M. Léon Chaine en est aujourd'hui à sa septième édition, et comme à chaque édition l'auteur, avec une grande impartialité, a joint tout ce qu'on a dit de lui en bien ou en mal, la dernière a passé de l'in-douze à l'in-octavo et se trouve enrichie de centaines d'articles de journaux qui sont, dans leur diversité, comme

autant de papillons, d'abeilles ou de frelons, butinant une fleur.

Nous avions raison, quand nous prédisions à l'œuvre de M. Chaine un avenir quasi révolutionnaire. Elle a été le point de départ d'une école, *l'école* dite *de Lyon*, et elle constitue à l'heure qu'il est comme un drapeau autour duquel viennent se grouper les néo-catholiques épris de liberté et de lumière. M. Chaine, notons-le, est un croyant dans toute la force du terme, mais il a des idées larges, il rend justice à tous ceux de ses adversaires, fussent-ils libre-penseurs ou socialistes, en qui il reconnaît des hommes de bien, et il déclare que s'il avait une statue à élever, il l'élèverait à la « bonté ». On peut le croire sur parole, car c'est la bonté aussi que respire son livre, si pur, si honnête qu'il inspire aux spiritualistes dissidents le regret de ne pas partager ses convictions religieuses. Il est vrai que, poussant l'indulgence jusqu'au bout, l'auteur des *Catholiques français et leurs difficultés actuelles* considère comme plus près du Christ des hommes qui ne professent aucun culte déterminé, mais qui font le bien, qui révèrent la justice et prêchent la concorde, que des pratiquants qui, par haine sectaire, s'acharnent sur un juif innocent, nourrissent des rêves de domination et visent, dans un but de guerre, à ce que Montalembert appelait « l'alliance du corps de garde et de la sacristie ». Que de leçons de vraie charité il donne en passant, et avec quelle éloquence il démontre que l'Évangile, où tout est bonté, justice, égalité, fraternité, a été dénaturé par ceux-là même qui s'intitulent les disciples du Christ ?

Ainsi il déplaît à M. Chaine de voir, à l'église, des dames d'œuvres occuper à elles seules deux chaises et parfois trois, afin de réciter plus confortablement leurs patenôtres, alors que de pauvres femmes mal vêtues se tiennent debout derrière les piliers, cherchant à faire excuser leur présence. Il critique de même l'enterrement fastueux du riche qui,

après une vie scandaleuse, a laissé de quoi payer beaucoup de prêtres bénisseurs, alors que le pauvre, qui ne fut qu'homme de bien, sera expédié à la hâte et de mauvaise grâce. Il s'élève contre l'habitude cruelle qu'on a, dans les annonces de mariages faites à l'église, de dire, « fils ou fille légitime de « ... » et, un instant après, fils ou fille, tout simplement, ce qui signifie enfant naturel. Pourquoi, demande-t-il, cette flétrissure publique infligée dans la maison de Dieu à des enfants irresponsables de la faute commise par leurs parents ? Et pourquoi, ajoute-t-il, tant de curés font-il mentir la parole du Christ : « Vous êtes tous frères », en installant le dimanche les élèves des Frères dans le chœur, au pied de l'autel, comme à une place d'honneur, alors qu'ils relèguent près de la porte les enfants de la « Laïque » ?

M. Chaine se dit également offensé du peu d'égalité qui règne au sein du clergé lui-même. Que de curés de riches paroisses regorgent de ressources et de dons alors que certains de leurs confrères des paroisses de banlieue sont dénués de tout ! Est-il conforme à l'esprit de l'Évangile que le culte soit abondamment pourvu dans certaines églises, alors que dans d'autres il est à peine assuré ? « Pour parler net, ne serait-il pas équitable que le « casuel » fût réparti entre toutes les cures d'un diocèse, proportionnellement au nombre des prêtres qui les desservent ? » Et notre auteur ne parvient pas non plus à retrouver l'esprit de l'Évangile dans les formules « Monseigneur » « Son Éminence », « Sa Grandeur » dont s'affublent les dignitaires de l'*Église*, non plus que dans les plates *flagorneries des journaux de sacristie* — les plus agréables au clergé, malheureusement — qui disent couramment que Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque a « bien voulu » présider la cérémonie ou « daigné » donner la bénédiction.

On comprendra que les journaux « cléricaux » n'aient pas été fort tendres pour l'ouvrage de M. Léon Chaine. En

revanche, il a rencontré une vive sympathie dans cette partie du clergé français qui, avec l'abbé Loisy, tend à s'affranchir de ce que certains dogmes ont de trop étroit et qui aspire à débarrasser l'Évangile des « dévotions parasitaires » et des « cultes mercantiles » qui ont poussé comme des champignons vénéneux sur le texte si pur du Maître. On sait notamment ce que M. Léon Chaine pense de certaines « dévotions nouvelles ». Quelque chose de la mordante ironie de Pascal perce dans le chapitre où il les flagelle... Mais en voilà assez, sans doute, pour signaler la septième édition d'un ouvrage connu. Le reste est l'affaire de demain, car il se fait en ce moment en France, dans le domaine religieux un mouvement intense qui n'attend qu'un choc, qu'une étincelle pour se propager avec la rapidité de la foudre.

SANCHO (1)

(1) Il est opportun de placer ici une lettre adressée au cardinal archevêque de Paris par le *Comité catholique pour la défense du Droit*. (*Voir* recueil publié, Paris, 1900, imprimerie de l'*Indépendance de l'Est*).

Lettre à S. E. le cardinal archevêque de Paris au sujet du prix des chaises dans les églises de Paris, le jour de la première communion.

Paris, le 1er août 1899.

« ÉMINENCE,

« Connaissant votre sollicitude pour les moindres intérêts de la religion, nous croyons devoir attirer votre attention sur une coutume qui nous paraît préjudiciable à sa cause : l'élévation du prix des chaises le jour de la première communion.

« Sans doute, le décret de 1809 affranchit les fabriques de l'obligation de requérir l'approbation de l'évêque pour les tarifs qu'elles jugent opportuns. Cependant, on ne peut guère admettre que l'article 64 de ce décret ait soustrait les fabriques à la surveillance de l'autorité supérieure, sous laquelle ces établissements sont, dans tous les cas, placés ; si donc, il était démontré

que ces tarifs fussent excessifs, elle aurait évidemment le droit d'intervenir.

« Or, est-il bon d'augmenter le prix des places en ce jour, où, bien des pères de famille sont appelés à franchir le seuil de l'église, dont ils ont depuis longtemps souvent oublié le chemin ?

« Beaucoup se trouvent émus par la cérémonie où quelques souvenirs de leur propre enfance, et de ces heureuses dispositions la parole du prêtre peut tirer profit pour le plus grand bien des âmes.

« Encore est-il qu'il faut que cette parole puisse venir sans entrave jusqu'à ceux qui en ont le plus besoin, et surtout que leur bonne volonté à subir une influence salutaire ne soit pas troublée par quelque ressentiment ou quelque murmure.

« C'est malheureusement ce qui arrive dans un certain nombre de paroisses, où la plupart des places ne peuvent être occupées qu'à des prix relativement élevés, 1 franc, 1 fr. 50 et plus. C'est pour les familles pauvres une trop forte dépense : les plus malheureux se voient priver d'assister à cette cérémonie, qui pourtant serait peut-être pour eux la seule fête de la vie ; et les autres, des pères et des mères, devront s'entasser dans les bas-côtés toujours insuffisants, tandis que des oncles et des tantes de premiers communiants occuperont dans la nef des places de choix.

« Il n'est pas téméraire d'affirmer que plus d'un parmi ces humbles, éprouvera de cette distinction un sentiment d'envie et d'amertume qu'il reprochera aussi vivement à ceux qui font payer qu'à ceux qui payent.

« Ainsi, en ce jour qui pourrait être un jour de salut, se trouveront perdues du même coup, une occasion de retour à de meilleurs sentiments religieux, et une occasion de rapprochement social, toujours désirable.

« Nous osons espérer, Éminence, que votre amour des humbles vous disposera à accueillir favorablement notre démarche, et nous vous prions de croire que nous sommes, avec le plus profond respect, Monseigneur, de Votre Éminence, les très humbles et obéissants serviteurs. »

Western Watchman (Saint-Louis), 21 juillet 1904.

BLUNDERS OF FRENCH CATHOLICS

M. Léon Chaine, an earnest French Catholic, has published a book entitled, *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, which is now appearing in a new edition, the publishers being MM. Storck et C[ie], 16 rue de Condé, Paris.

M. Chaine is, of course, strongly opposed to the policy pursued by M. Combes, but he does not hesitate to assert that the French Catholics have done much to bring the troubles on themselves. If, he observes, the Catholics are suffering in France, is it not because they have committed grave faults? Did they not adopt an unintelligent and culpable attitude in the famous Dreyfus affair? Is not what is taking place to-day the expiation of the conduct of the immense majority of French Catholics in connection with the trial of Captain Dreyfus?

In other countries Catholics showed more independence of mind and greater freedom from prejudice. They denounced the iniquities brought to light during the legal proceedings with as much energy as other citizens, and in England even a distinguished cardinal gave expression to his desire for fair play towards the accused. Eloquent protests to the same effect were made by Catholics in Switzerland, Belgium and the United States of America. French Catholics, says M. Chaine, need not have been averse to the company of men of character such as M. Aynard and M. Bérenger. If they could not sympathize with Dreyfus they could at least have rendered service by raising their voices against certain discreditable

proceedings to which they gave their approbation by silence when they did not praise them publicly.

The course pursued by the French Catholics whilst the Dreyfus affair was before the public is not the only subject upon which M. Chaine finds fault with their action. In his comment he touches upon quite a number of questions.

For instance, he states that in many parts of France the priests do not enjoy the good will of the people. Their unpopularity is not deserved, but it can not be denied. In the country and cities alike the clergy are held in suspicion, and however good and hard-working a parish priest may be, he inspires distrust when he busies himself with local matters. The antipathy of the working class towards him is all the more notable because of fifty thousand diocesan priests no less than forty thousand come from the ranks of the people. Does not the dislike, says M. Chaine, arise to a considerable extent from their want of readiness in rallying to the third Republic? Why not acknowledge that the clergy as a body openly manifest regret at the fall of the Empire, and hopes of a Royalist restoration? No doubt the priest has strong ground for dissatisfaction with the present regime. When he comes out of college and takes up missionary work he receives a very small stipend. He occupies an isolated position, and in the discharge of his duties he is met by difficulties on every hand. Every day he is harrassed — now by the prefect and now by the press. He has to bear up under constant privations. He is the friend of the poor, but noble and well-to-do families who cling to traditions, and old causes are among his best supporters. M. Chaine is not surprised if under the circumstances the clergy are somewhat discontented with the Republic. But he would have them bear in mind, for the welfare of religion, that it is worse than useless to object to Parliamentary government. They should also, he urges, recognize that the ministry and the

leading parliamentarians perceive with Le Play that all people penetrated by a firm belief in God and in a future life habe always risen above others by virtue and talent as well as by power and riches. Catholics should not entertain the opinion that the president of the Republic is to be reproached for the character of the cabinet. That is really determined by the votes of the electors. On the day when the electors send a majority of Catholic deputies to the chamber they will have a Catholic president and a Catholic government.

Catholic Times (Liverpool), 22 juillet 1904.

PRESIDENT LOUBET

One wonders whether M. Loubet signed the proscription list of M. Combes with a good grace. For it contained the name of a school which must be dear to his a Catholic daughter. Mademoiselle Loubet, now Madame de Saint-Prix, was educated at the Couvent of the Visitation, Montélimar. She must have known of M. Combes, intended proscription; yet her own schol, where many happy years of her life were spent, figures among the institutions proscribed! Did she make any attempt to save it? Or was her father powerless against his own minister? No doubt, as M. Léon Chaine says in his brilliant book, the French President is in the position of a constitutional king; he reigns through his ministers, on whom, and not on him, falls the responsibility of the Government's acts. And no doubt, too, M. Combes would object to any exception on grounds of mere sentiment. . . . .

Le Libéral de l'Oise (Noyon), 4 août 1904.

LE LIVRE D'UN CATHOLIQUE LIBÉRAL

On a beaucoup parlé dans la presse, comme dans le monde politique et religieux, du volume de M. Chaine : *Les Catholiques Français et leurs difficultés actuelles.*

L'auteur, avoué à Lyon, en recherchant les raisons « des difficultés actuelles » des catholiques français, les a trouvées dans leurs propres fautes.

En disant la vérité sans fard et sans crainte, il est devenu suspect dans les milieux religieux, dont il a toujours fait partie.

M. Chaine ne se gêne pas pour dire ce qu'il pense.

Il constate, par exemple, qu'il y a « des doctrines de haine, des fléaux intellectuels, des préjugés ridicules ou dégradants, des superstitions, des pusillanimités qui végètent en parasites et en ennemis à l'ombre de l'idée religieuse ».

Il est aussi expressif quand il parle de l'esprit d'égalité qui devrait régner dans l'Eglise :

« ... Alors qu'on voit fréquemment certaines dames d'œuvres occuper à elles seules deux chaises et quelque fois trois... »

. . . .

M. Chaine a vu clair dans la situation actuelle.

Il a entrevu nettement les conséquences terribles pouvant résulter de l'affaire Dreyfus, au cours de laquelle les catholiques, au lieu d'aider à la victoire de la Justice, ont travaillé avec un acharnement sans pareil pour assurer le triomphe du mensonge et de l'iniquité.

De pareilles fautes entraînent des désastres irréparables.

Supposant Lacordaire vivant, il met dans la bouche du grand orateur cette éloquente apostrophe :

« Catholiques, catholiques, vous avez laissez sans protestation voiler la statue de la Justice ; ne vous étonnez donc pas de voir renverser celle de la Liberté ».

Au nom de sa doctrine libérale, M. Chaine défend les congrégations, et ne voit pas qu'elles sont formées en dehors de toutes les règles de notre droit public.

Quoiqu'il en soit, le livre de M. Chaine a été écrit très consciencieusement. C'est l'œuvre d'un homme sincère et de bonne volonté, qui a le mérite appréciable de se faire estimer de ses adversaires.

H. B.

Archives Israélites (Paris), 18 août 1904.

..... Nous avons, lors de son apparition, loué comme il convenait, les généreux et loyaux efforts de M. Léon Chaine, un honorable avoué catholique de Lyon, pour ramener ses coreligionnaires à une plus équitable appréciation du rôle des Juifs dans la société moderne. Il vient de publier une seconde édition, grand in-8°, de son volume : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* qu'il fait suivre de tous les commentaires qu'il a suscités dans la presse. Avec cet appendice l'ouvrage de M. Léon Chaine, déjà si intéressant par lui-même, apporte une utile contribution à l'un des problèmes les plus captivants de la politique contemporaine.

Le Christianisme, 18 août 1904.

..... Ce beau volume est une édition revue et augmentée d'un livre dont nous avons loué le courage et qui a fait quelque bruit. L'auteur reproduit la plupart des comptes rendus de son livre et rien n'est plus instructif que ses appréciations si diverses.....

G. M.

L'Univers (Paris), 25 août 1904.

UN CURIEUX LIVRE

— Vous avez bien lu, n'est-ce pas, l'ouvrage de M. Léon Chaine, sur *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles ?*

— Non ! Je ne le connais que par ouï-dire.

— Comment, vous ? Un livre auquel cinquante journaux peut-être ont décerné les honneurs de la discussion, que la curiosité du public a poussé jusqu'au septième mille et qui remue d'une plume audacieuse et indiscrète, nos plus irritants sujets de discorde ?

— Je confesse que je suis dans mon tort, en ignorant cette œuvre illustre. Mais le fait est que je n'en ai pas lu la moindre page.

— Il faut réparer cette négligence.

— Je le veux bien.

Et, profitant d'un voyage un peu long, j'ai distrait, de ce volume, les ennuis du chemin. Je l'ai lu tout d'une haleine, avec un singulier intérêt, mais aussi avec un curieux

mélange de sentiments contradictoires : ici prêt à jeter le livre à la volée, d'agacement; là, m'arrêtant soudain, d'admiration ; tantôt, souriant devant une assurance presque naïve et, tantôt, soulignant d'un hochement de tête une pensée profonde.

M. Léon Chaine est un catholique ardemment, opiniâtrement, je dirai plus, hermétiquement dreyfusard. Il le proclame et s'en glorifie. C'est le début de son livre, et la conclusion. C'est même une infiltration qui se glisse au milieu des plus belles pages. Il parle, en quelque endroit, de nos champs modernes, « empuantis d'engrais chimiques »; on pourrait dire, de ses idées les plus vraies, qu'elles sont infectées d'engrais dreyfusiste. Il est de ces hommes que l'*Affaire* a hypnotisés. Tous les événements actuels y sont contenus. C'est l'hypertrophie dreyfusienne. Et, naturellement, convaincu de l'innocence, il ne reproche pas aux partisans du condamné d'avoir exploité ce procès contre les catholiques ; il reproche aux catholiques d'avoir provoqué la foudre en refusant de se joindre aux partisans du condamné. D'un ton grave, attristé, mais sévère, il leur signifie qu'en violant la justice, ils ont permis la violation de la liberté. Raisonnement d'une simplicité merveilleuse, où s'épanouit une confiance en soi qui déconcerte : Je crois que Dreyfus est innocent ; donc, il l'est ; donc la majorité des catholiques, en le tenant pour coupable, a trahi son devoir ; donc elle a déchaîné la persécution.

Néanmoins, les remontrances, tour à tour véhémentes et supérieures, que M. Léon Chaine adresse à ses coreligionnaires sont inspirés d'un bon sentiment. Notre auteur estime, en effet, qu'au lieu de toujours accuser ses adversaires, on doit, dans le malheur avoir le courage de se frapper la poitrine. Idée juste. Il est seulement fâcheux que l'écrivain la mette en pratique en frappant exclusivement... la poitrine des catholiques qui ont le tort de ne point partager son avis.

Mais il frappe avec tant de sincérité, je dirais volontiers de candeur ! On sent si bien que la foi qu'il professe envers ses lumières n'est jamais effleurée par un doute ! Il faut lui pardonner beaucoup.

Nous lui pardonnons même, et de grand cœur, une incorrection qu'il a commise à l'égard de Louis Veuillot. M. Léon Chaine, avec une aisance à jouer du lieu commun qui surprend chez un esprit si féru d'indépendance, accuse Louis Veuillot d'avoir dit : « Nous vous demandons la liberté au nom de vos principes et... » Le reste est connu. Encore, si notre auteur eût cité tout de go ce propos imaginaire, nous nous serions bornés sans doute, à regretter, pour un écrivain qui s'érige en censeur, une telle insuffisance de renseignements. Mais non ! M. Léon Chaine ajoute, sur un ton dégagé : « La phrase *aurait été* démentie ». Ce petit mot démontre simplement que M. Léon Chaine sait à merveille que la phrase a *été* formellement démentie. Arguer d'une parole dont on connaît l'inexactitude, en jetant la suspicion sur le démenti dont elle a été l'objet, c'est un procédé que M. Léon Chaine qualifierait bien durement s'il le rencontrait chez ses adversaires.

Mais encore une fois, nous ne lui gardons pas rancune, et, si nous relevons ce tour de polémique, c'est surtout pour montrer jusqu'où l'aveuglement peut entraîner un homme qui s'est donné mission de prêcher à ses contemporains l'amour de la justice et de la droiture.

Et, maintenant, nous ajouterons que cet écrivain, tout dreyfusard exaspéré qu'il soit, n'en reste pas moins catholique ardent, convaincu, militant. Deux états d'esprits très conciliables, en effet. Nous n'avons jamais donné dans l'exagération de ceux qui prétendent ériger en dogme de foi la culpabilité de Dreyfus. Nous demandons seulement que les catholiques persuadés de son innocence veuillent bien ne pas transformer davantage en article de *Credo* leur opinion sur ce condamné. Qu'ils ne fassent point grief, à

ceux qui n'ont pas leur mentalité, d'avoir méconnu la justice et le droit. Qu'ils aient la modestie de ne pas constituer leur petit cénacle en élite intellectuelle. Car telle est bien la prétention de M. Léon Chaine. A ceux qui lui opposent l'immense majorité des catholiques, il se borne à répondre, avec une admirable sérénité, par ce mot des Livres saints : *Stultorum infinitus est numerus*. A coup sûr, le sentiment de la majorité n'est pas un argument qui doive entraîner l'adhésion ; mais la citation de notre auteur est une réponse qui doit provoquer le sourire.

Et cependant, répétons-le, M. Léon Chaine est un ardent catholique. On peut glaner, au cours de son volume, de très belles pages embrasées de zèle envers la religion, soulevées d'indignation contre des ennemis de la foi. Nous ne résistons pas au plaisir d'en citer une :

... La civilisation consternée rebrousse chemin, comme au temps où les Lombards et les Goths, ennemis de ces moines humbles, éclairés et laborieux incendiaient les abbayes, assiégeaient les monastères, jetaient au vent la cendre des manuscrits précieux, et ne laissaient qu'un désert de plus dans les déserts où ils avaient passé, la hache et la torche à la main. Oui, la raison et la civilisation se taisent consternées.

Voici, en effet, au milieu de l'ardente lutte pour la vie, en pleine et sanglante bataille où tant de désirs et tant d'appétits restent inassouvis, voici toute une élite qui renonce aux compétitions du pouvoir, de l'argent, de la gloire humaine; elle fait vœu d'obéissance, alors que tous aspirent à commander, vœu de pauvreté, quand tous se ruent vers les richesses, vœu de chasteté alors que la bête humaine sacrifierait tout, pourvu qu'il lui fût permis de se vautrer en paix dans l'ivresse et dans la luxure.

Or, ces silencieux et ces mortifiés qui ont abandonné leur part de vanités et de plaisirs, les voici chassés de leurs asiles par ceux qui ne sont jamais las ni rassasiés. Ramène-t-on les pacifiques et les vaincus sur le champ de bataille pour les contraindre à se battre ou à se venger? Nous le demandons à nos démagogues : qu'envient-ils aux

moines? Leurs robes de bure, leurs couches de paille, les herbes cuites dont ils se nourrissent? Leur silence peut-être?

Eh bien non, les soldats d'Odoacre, de Théodoric et de Totila, et les barbares plus féroces encore qui brûlèrent l'abbaye du Mont-Cassin, au VI[e] siècle, furent moins coupables et par conséquent plus excusables que ne le sont aujourd'hui ces sectaires qui persécutent pour persécuter, qui tuent pour tuer. Les uns, violents mais simples, pillaient pour vivre, égorgeaient pour la satisfaction d'instincts primitifs et brutaux. Les derniers exterminent pour le plaisir et par dépravation.

Comment ne pas reconnaître, à l'homme de cœur qui a écrit ces lignes, une conviction brûlante? Il faut donc le plaindre, et non le blâmer, d'avoir semé dans son œuvre, à côté de ces éloquences, tant de pages où les bourreaux qu'ils flétrit puiseront à pleines mains des arguments nouveaux contre les martyrs qu'il exalte.

Nous n'en dirons pas plus. Il suffit d'avoir indiqué l'étrange et complexe état d'esprit de M. Léon Chaine. On devine assez bien sous quel angle et de quel ton il peut examiner des sujets tels que ceux-ci : *militarisme*, *nationalisme*, *antisémitisme*, etc. On conçoit l'inextricable confusion des pensées justes et des idées fausses. Le lecteur est prévenu contre celles-ci ; je crois qu'il n'aura point désavantage à en démêler celles-là. S'il est vrai qu'on puisse accueillir avec profit les exemples ou les conseils d'un ennemi déclaré, combien plus utilement les leçons, même administrées sans indulgence et parfois sans justice, d'un frère dans la foi !

François VEUILLOT.

Catholic Times (Liverpool), 26 août 1904.

..... We have already spoken of M. CHAINE's excellent study of the present difficulties in which French Catholics find themselves, and there is no further need on our part to commend his book. It is one that every intelligent English-speaking and foreign Catholic alike must read, who wishes to understand the merits of the religious question in France. The present issue is enlarged by the addition of numerous criticisms, and from them we see that our own high estimate of the value of this volume, given at its first appearance, is supported by the almost universal opinion of the foremost leaders of modern thought, M. Léon Chaine's book is now a necessity for students of contemporary French affairs.

Freemans Journal (Dublin), 29 août 1904.

It has been decided for some time that Mr. Arkell, who succeeded the late J. C. Millage as Paris correspondent of the *Daily Chronicle*, is to leave his post. His successor is Mr. Bagge..... Like his predecessor, M. Arkell is a Catholic, and he has defended the Religious Orders and Congregations, against the onslaughts, of their enemies. Dr. Casartelli, recently speaking at Liverpool, referred to the persecutions in this country, and distinctly said that the English Press did not give a true picture of the state of France at the present moment. This is quite true, but then Mr. Arkell did his best to tell the truth in the teeth of opposition. So also, to his great credit be it said, did

M. Farman, chief correspondent of the *Standard*, although he is not a Catholic, and although he has received the ribbon of the Legion of Honour from the present Government. Most of the other correspondents gave, or were inclined to give, the side of the persecutors, or, as Dr. Casartelli said, the "views of the anti-Catholic papers of France." It is to Mr. Arkell's credit that he fearlessly showed in the English Press the cruelty of the Government towards the Orders a cruelty which, as the Catholic Dreyfusard, M. Léon Chaine, says in is recent book on the French Catholics and their troubles, exceeds that of the Goths and Lombards who of old hunted the monks from their abbeys. The Goths and Lombards, M. Léon Chaine says, were barbarians, and pillaged in order to live. Those who are now expelling monks and nuns from France are doing it for their own pleasure, and through depravity.

Rassegna Nazionale, 1er septembre 1904.

. . . .

— Ebbe davvero una buona idea il signor Léon Chaine di pubblicare insieme alla seconda edizione del suo libro : *Les catholiques français*, tutte le recensioni che vi hanno dedicato i vari giornali e periodici sia francesi, che esteri. Da uomo di spirito, il Léon Chaine non ha omesso nemmeno quelle recensioni che più aspramente criticavano l' opera sua, lieto innanzi tutto di veder discusse largamente le sue idee. Notiamo pero con soddisfazione, che la massima parte dei giudizii della stampa francese ed estera concorda con quello dato da noi l' anno scorso (*Ras. Naz.* 30 Aprile) e che il Léon Chaine gentilmente riporta

per intiero. Egli poi deve essere immensamente soddisfatto nel vedere, che in quasi 400 giornali d'Europa e d'America si è parlato e discusso lungamente sul suo libro, mostrando cosi di apprezzarlo al suo giusto valore. Ce ne rallegriamo pertanto di cuore coll' egregio scrittore francese, lusingandoci che incoraggiato da tanto successo scenda di nuovo in campo a combattere per la causa della giustizia e della verità.

. . . .

E. S. Kingswan
(Comtesse Sabina Parravicino di Revel).

Le Patriote républicain (Chambéry), 4 septembre 1904.

UNE ENQUÊTE

Le *Figaro* poursuit une enquête sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et il a recueilli déjà les opinions d'un certain nombre d'hommes politiques et d'ecclésiastiques. Ces consultations concluent presque toutes contre la séparation, mais elles procèdent de vue diverses.

Il en est, comme M. Brunetière, qui se placent exclusivement sur le terrain de la procédure et qui pensent qu'un contrat synallagmatique ne peut être rompu que par la volonté des deux parties ; d'autres, comme M. Denys Cochin, envisagent surtout le protectorat des catholiques en Orient, exercé de tous temps par la France, et auquel ils attachent un haut prix.

Les ecclésiastiques, eux, protestent au nom de l'Eglise. L'évêque de Séez écrit que l'Eglise a des droits imprescriptibles « sur l'homme aussi bien que sur la société.

Elle les tient de Dieu et personne ne peut les lui enlever. » Au moins c'est net, et cette théorie supprime toute discussion. Heureux ceux qui ont une règle immuable ; ils ne connaissent pas l'inquiétude ni le doute.

Le *Matin* a eu l'idée de s'adresser à « un des membres les plus en vue et les plus libéraux de l'épiscopat français », et on devine qu'il s'agit de M. Lacroix, évêque de Tarentaise. L'éminent prélat occupe une situation exceptionnelle dans l'épiscopat ; il est le seul qui ose afficher sa foi républicaine et cela est fait pour lui valoir l'estime qui est due à la loyauté et au courage.

M. Lacroix est un de ces catholiques comme M. Léon Chaine, de Lyon, qui ont tenté d'arrêter leurs coreligionnaires dans une voie dangereuse, qui leur ont montré le péril d'une opposition implacable. Comme M. Léon Chaine, aussi, M. l'évêque de Tarentaise a tenu à protester contre l'enseignement congréganiste, et nous avons signalé le fait qui n'a pu diminuer la sympathie que nous éprouvons pour le caractère si élevé de ces deux hommes.

. . . .

Le Figaro, 21 septembre 1904.

LES CATHOLIQUES FRANÇAIS ET LEURS DIFFICULTÉS ACTUELLES

C'est le titre d'un livre : ce pourrait être aussi bien celui d'un article de journal ou même d'une rubrique que les événements de ces derniers mois, l'imminence de ceux qui se préparent, la guerre religieuse partout allumée, suffiraient à alimenter, hélas ! trop copieusement.

Aussi, bien que son apparition remonte à plus d'un an déjà, il n'est pas trop tard pour parler ici de l'œuvre remarquable de M. Léon Chaine qui sera lue avec profit — encore qu'elle puisse être souvent discutée, — par tous les hommes de bonne foi, de bon sens et de bonne volonté, qui sont, il est permis encore de l'espérer, la grande masse des citoyens français.

C'est par ce grand public qu'il pourra réaliser la noble tâche qu'il a entreprise, « celle de contribuer dans la mesure de ses forces à faire œuvre de concorde et d'apaisement », — bien qu'il borne son ambition à « communiquer à l'âme de quelques catholiques réactionnaires une étincelle de libéralisme, et à démontrer à quelques personnalités antichrétiennes qu'il n'existe aucune incompatibilité entre les sentiments religieux et les idées les plus généreuses ».

La tâche était noble et belle, elle est bien malaisée. M. Chaine placé à mi-chemin entre les deux camps ennemis qui constituent, hélas ! la France une et indivisible, en a fait la dure et instructive expérience.

La thèse qu'il soutient peut se résumer ainsi : « Les catholiques doivent faire leur meâ-culpa, ils sont en grande partie les auteurs des maux qui les accablent ; ils ont attiré eux-mêmes l'orage qui éclate sur leurs têtes ; — mais il n'y a rien là qui puisse justifier la persécution religieuse à laquelle nous assistons en ce moment, cette « révocation de l'édit de Nantes à rebours » qui causera tant de mal à la France et dont ses ennemis déjà s'apprêtent à profiter ».



Quelles sont donc les fautes dont les catholiques se sont rendus coupables ? — M. Chaine prétend les connaître — et il en est une tout d'abord qu'il dénonce avec une impitoyable sévérité, c'est leur attitude dans la terrible

« Affaire » qui divisa si cruellement la France, et au cours de laquelle ils furent, à son sens, systématiquement opposés à toute idée de justice. Le reproche semblera à beaucoup de bons esprits fort injuste, car les catholiques se sont rencontrés dans les deux camps.

Ce terrain est, en tous cas, terriblement dangereux ; M. Chaine s'y attarde pourtant ; il en fait le centre de sa démonstration. Sans rechercher s'il a tort ou raison, ce n'est pas sur ce trop brûlant terrain que je le suivrai ; il en est assez d'autres où la discussion sera moins périlleuse et beaucoup plus féconde.

En effet, M. Léon Chaine, catholique pratiquant, attaché à la religion tout à la fois par d'impérieuses et chères traditions de famille et par une ardente foi, est en même temps un libéral impénitent et il déplore que les catholiques n'aient pas toujours été des libéraux.

Tout dans leur religion leur permettait, tout leur ordonnait un libéralisme profond, même un socialisme intelligent et raisonnable, conscient des besoins du peuple, ouvert à tous les progrès.

Ils ne l'ont pas sufffsamment compris, ils ont pu être représentés, avec quelque apparence de raison comme les adversaires de tout progrès social.

Il en a été de même sur le terrain de la politique et du patriotisme : certes, les catholiques sont et doivent être de bons patriotes, mais ils auraient dû se souvenir que l'Eglise était une « Internationale sublime » et qu'on pouvait aimer sa patrie sans professer pour cela un patriotisme étroit, puéril et grossier.

Le « sabre et le goupillon » est, sans doute, une fable ridicule, mais tout de même les orateurs chrétiens ont abusé un peu trop de « ces discours émaillés de comparaisons empruntées à la vie des camps, de ces constantes évocations de boucliers, d'épées, ils se sont trop complu

dans une éblouissante vision d'oriflammes, d'étendards et de drapeaux ».

Ce n'est pas le langage qui convenait à des orateurs chrétiens ; certains ecclésiastiques l'ont compris, tels le P. Maumus et l'abbé Frémont, prêtres éminents et grands libéraux, qui voulurent bannir de la chaire le langage des camps et demandèrent qu'on invoquât un peu moins le Dieu des Vengeances et celui des Armées pour se souvenir un peu plus souvent du Dieu de miséricorde et du Dieu de bonté.

Ils ne furent pas entendus, les catholiques ne voulurent pas comprendre, et ils payent aujourd'hui très chèrement leurs fautes.

*
* *

Est-ce à dire que les persécutions actuelles soient un juste châtiment. Non certes ! Ils furent coupables, mais leurs proscripteurs ne le sont pas moins, — et ceux qui s'insurgent contre les lois néfastes de 1901 et de 1903 ont cent fois raison.

Rien ne saurait justifier ces lois de proscription ; elles ne sont pas seulement lamentables, injustes, elles n'ont, quoi qu'en puisse croire « l'action républicaine », aucune espèce d'utilité :

En quoi, en effet, les congrégations vouées à la méditation et à la prière, au silence et à la mortification, dont on ne voit jamais les membres dans nos écoles, dans les chaires de nos églises, sur nos places publiques et dans nos rues, gênent-elles les pouvoirs publics ? En quoi la société moderne, la raison et la liberté, les principes démocratiques et républicains sont-ils intéressés à ce qu'un moine ignoré, agenouillé dans sa cellule derrière le mur de quelque Trappe ou de quelque Chartreuse, perdue elle-même au fond des solitudes, soit chassé de cet inhabitable abri, rejeté dans la foule qu'il a fuie et où ne s'agitent déjà que trop d'âmes vaines, de vulgaires et grossières ambitions, ou contraint de chercher un asile dans les forêts et les montagnes de l'étranger ?

Pourquoi dès lors ces persécutions, ces lois de haine et d'exception ? Va-t-on dire qu'il s'agit de défendre l'Université contre l'Enseignement congréganiste ? Jamais l'Université n'a demandé cela ; bien mieux elle abrite de nos jours encore des catholiques vaillants qui contribuent grandement à sa gloire, et qui s'honorent de lui appartenir.

Il y a dans tout cela beaucoup de haine et de passion mais bien peu de raison et de logique : comment expliquer par exemple l'attitude de ces socialistes si ardents à expulser des religieux dont toute la vie cependant est la mise en pratique d'une complète socialisation des biens, du travail et de la prière.

Mais il s'agit d'autre chose que de l'expulsion des congrégations, que des persécutions individuelles contre des moines et contre des prêtres, la tâche entreprise par nos maîtres actuels est bien plus complète, bien plus définitive ; ce qu'ils veulent, c'est abolir et anéantir la religion elle-même.

Et là, ils prennent vis-à-vis du peuple une grave et lourde responsabilité en le privant des consolations auxquels il était habitué et sensible et en ne lui offrant en échange que la négation et le néant :

Certes il est criminel et fou d'avoir interrompu pour parler le langage d'Henri Heine et de Jaurès, la vieille chanson qui a si longtemps bercé la douleur humaine.

Ces incroyants tout en gardant pour eux leurs doutes amers et leurs décevantes négations devraient envier le doux oreiller de nos espoirs consolateurs et tout au moins ne voir que des théories salutaires ou des chimères charmantes dans la théodicée catholique, ainsi que dans la certitude que nous avons de nos destinées et des justes revanches d'outre-tombe. Qûand aux pouvoirs publics, comment ne comprennent-ils pas partout la nécessité sociale de la religion ? Ils ne pourront jamais la remplacer avec avantage par des augmentations de police ou de gendarmerie.

Qu'ils prennent garde d'ailleurs : si les catholiques

payent en ce moment certaines fautes et certaines erreurs, leurs persécuteurs risquent, eux aussi, de fâcheuses aventures et

... ceux qui font de la guerre à la religion un article nécessaire de leur programme de défense républicaine, pourraient bien, loin d'être les défenseurs de la République, en devenir seulement les fossoyeurs.

Tel est le livre de M. Chaine. J'aurais voulu lui laisser encore la parole, mais la place me manque, — du moins j'espère avoir réussi à donner une idée de cette œuvre considérable, d'une haute portée sociale, où certaines idées sont assurément contestables, mais dont la bonne foi, l'éloquence, la valeur morale, historique et critique ne sauraient être mises en doute.

En l'écrivant, M. Léon Chaine n'a pas eu en vue de faire un livre ; cet avoué du Tribunal civil de Lyon n'est rien moins qu'un écrivain professionnel. Aussi bien, ce n'est pas un livre qu'il a publié, c'est une œuvre de conscience, de bonne foi et d'enseignement qu'il a accomplie.

Ph.-Emmanuel Glaser.

Hamburger Fremdenblatt, 24 septembre 1904.

LES CATHOLIQUES FRANÇAIS
ET LEURS DIFFICULTÉS ACTUELLES

Von Léon Chaine

In neuer erheblich erweiterter Auflage liegt nunmehr Léon Chaines krastvoller, an die Katholiken Frankreichs gerichteter Mahnruf vor. Das *Hamburger Fremdenblatt*

hat bereits in seiner Nummer vom 14. November 1903 einen kurzen, anerkenenden Bericht über eine frühere Auflage dieses Buches gebracht. Nachdem dasselbe inzvischen in Frankreich und weit über die Grenzen dieses gegenwærtig von Kulturkampf heimgesuchten Landes hinaus einen ungeahnten, nachhaltigen Wiederhall gefunden hat, lohnt es sich wohl, mit etwas grœsserer Ausfürhrlichkeit auf Chaines Schrift zurückzukommen.

Léon Chaine ist kein Schriftsteller von Beruf, er ist in Lyon ein geachteter Antwalt, dazu ein glæubiger Katholik, wie geflissentlich betont wird. Als im Jahre 1902 bei dem Dreyfusprozess die Klerikalen zusammen mit den Nationalisten und Antisemiten den Gesetz und Recht Hohn sprechenden Feldzug gegen den unglücklichen Juden unternahmen und der Katholizismus in Frankreich im Begriff war, sich dadurch unrettbar zu kompromittieren, griff L. Chaine voller Entrüstung und um des Gewissens willen zuerst zur Feder und schrieb an einen hervorragenden Bischof einen offenen Brief, um auf die drohende Gafahr aufmerksam zu machen. Zustimmung und Anfeindung, die er damals erfuhr, veranlassten ihn sodann, als der Sturm gegen die Kirche bereits entfesselt war, seine den franzœsischen Katholiken ein neues Programm zuweisenden Gedanken in einem Buche darzulegen.

Es enthælt dasselbe einerseits einen Appell an die gegenwærtig in Frankreich herrschende Majoritæt, welche die von den Klerikalen bei Gelegenheit des Dreyfusskandales gebotene Blœsse ausnutzend, dazu schritt, auf Gründ des Vereinsgesetzes die Kongregationen grœsstenteils aufzuheben und die Klosterschulen gewaltsam zu schliessen. Mit einer für Protestanten befremdlichen Wærme tritt L. Chaine für die Mœnchsorden ein, wobei er, was uns in Deutschland angenblicklich besonders interessiert, auch die Iesuiten einschliesst. Im Hinblick auf ihre Vergangenheit erworbenen Verdienste

ruft er bitter aus: « Der Honig ist gesammelt; es bleibt nur übrig, den Bienenstock zu verbrennen! » (S. 200). Den Republikanern wirft er vor, ihre eigenen Grundsætze zu verleugnen, wenn sie den Vætern die Freiheit nehmen, ihren Ueberzeugungen gemæss ihre Kinder erziehen zu lassen, und den Mitgliedern der Orden die Menschenrechte und Bürgerrechte vorenthalten.

Doch ist der Hauptzweck des Buches, dem franzœsischen Katholizismus zu zeigen, dass er falsche und verhænhnisvolle Bahnen wandelt. Man soll nicht « pæpstlicher als der Papst » sein. Wenn der Papst seinen Frieden mit der Republik gemacht hat, sollen die Katholiken endlich aufhœren, sich nach der « guten alten Zeit » zurückzusehnen. Ueberhaupt, meint L. Chaine, haben Religion und Politik nichts miteinander zu tun. Darum will er nichts von dem Bündnis zwischen « Schwert und Weihwedel » wissen, und die Brandrede des P. Coubé, der mit den Worten schloss: « Die Kreuzesfahne ist kein Friedenszeichen, sondern ein Kriegsbanner » hat seine entschiedenste Missbilligung. Auch dürfen die Katholiken nicht mit den Nationalisten zusammen ein Monopol auf den Patriotismus beanspruchen und sollen sich zufrieden geben, Patrioten zu sein wie alle Franzosen. Wie dem Militarismus und Nationolismus geht L. Chaine auch dem Antisemitismus energisch zu Leibe, der für ihn eine mit den Grundsætzen des Christentums unvereinbare « Doktrin des Hasses » (S. 58) ist, und der mittelalterliche Mærchen, wie vom Ritualmord der Juden, auf « Rotationspressen » drucken læsst.

Zu allermeist interessiert aber die Offenheit, mit welcher L. Chaine, von der Rückstændigkeit des Katholizismus wissenchaftlichen Dingen spricht. Kein Wunder, dass in dem Kabinett Waldeck-Rousseau 7 ehemalige Klosterschüler als Kulturkæmpfer auftreten, denn in dem Klosterschülen wird die Wahrheit verschleiert, so dass

die Schüler spæter umlernen müssen und sich dann erbittert von der Kirche abwenden. Warum wird z. B. nicht offen zugegeben dass die Forderung des Cœlibates der Geistlichen in der erster christlichen Jahrhunderten umbekannt war und dass die Ohrenbeichte erst 1215 durch das Laterankonzil eingeführt ist? Und was die Reliquien anbetrifft, so wundert er sich, dass die Rœcke unseres Herrn so zahlreich sind und sich so lange erhalten haben! Endlich soll man in der Bibel nicht suchen, was nicht darin ist und nicht darin sein kann. Die Bibel ist kein Lehrbuch der Astronomie und der Naturwissenschaften, sondern sie offenbart ewige Wahrheiten in einer Sprache, welche die Zeitgenossen zu reden und zu verstehen vermochten.

In der Geschichte des franzœsischen Kurturkampfes wird L. Chaines Schrifft immer ein bedeutsames Dokument bleiben. Ob aber seine trefflchen Winke Erfolg haben werden? Dem Verfasser ist eine Fülle ermutigender persœnlicher Zuschriften, auch von hochgestellten Geistlichen zugegangen, und die neue Auflage, die dadurch zu einen dickleibigen Buche angeschwollen ist, bringt in einem Anhange nicht weniger als 337 meist freudig zustimmende Urteile der Presse, von denen 303 auf franzœsische Blætter entfallen, zum Abdruck. Es mag nicht nachjedes Lesers Geschmack sein, wenn das Werk jetz zu zwei Dritteln Rezensionen enthælt; aber für die Wirkung desselben ist doch der Anhang nicht zu unterchætzen, der gewiss nicht persœnlicher Eitelkeit der Verfassers seine Entstehung verdankt: er beweist aufs handgreiflichste, dass hinter L. Chaine eine ansehnliche Anhængerschaft steht. Augenblicklich ist ja nach dem Bruch mit dem Vatikan wenig Aussicht da für die Wiederherstellung des Friedenszustandes zwiechen der franzœsischen Regierung und der Kirche; wenn aber über kurz oder lang, wie sicher vorauszusehen ist, auch in Frankreich der Kultur-

kampf abflauen wird, so wird es für die politischen Faktoren wichtig sein, zu wissen, dass es im Lande eine achtenswerte Minderheit von Katholiken gibt, mit der sich leicht ein *modus vivendi* finden læsst. Es wære ja auch für Deutschland im Interesse des geistiged Fortschrittes und des konfessionellen Friedens mit Freuden zu begrüssen, wenn L. Chaines Grundsætze bei unsern Katholiken allgemeine Beachtung finden mœchten, deren Lage dem franzœsischen Autor unter einem Herrscher wie Wilhelm II, der « mit mittelalterlichem Mysticismus einen so praktischen Sinn verbindet », so beneidenswert erscheint.

Prof. M.

Le Matin (Anvers), 1er septembre 1904.

LES FAUX SAINTS

Des journaux bien pensants ont reproduit avec amour une lettre d'une fillette italienne qui, peu de jours avant la naissance du prince de Piémont, avait envoyé à la reine d'Italie une image de saint Expédit avec une lettre où elle lui disait :

« Madame, saint Expédit, martyr, que j'eus tout à l'heure l'honneur de voir en songe, m'a certifié qu'une grande joie régnerait bientôt dans votre royaume, parce qu'il est dans les desseins du Très-Haut que vous donniez un héritier mâle à la couronne d'Italie. »

Toute la lettre est d'un ton qui ne permet pas de croire qu'elle ait été écrite par une enfant. La naïveté y fait entièrement défaut. Mais ce n'est pas de cela que je veux m'occuper ici. Quel est cet Expédit dont de bonnes

âmes, plus naïves, certes, que la fillette italienne, invoquent les bons offices dans les cas urgents?

C'est un mythe.

Ouvrons plutôt le livre de M. Léon Chaine, *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, à la page 153. Nous y lisons ceci :

« Tout le monde, hélas ! a entendu parler de la spécialité qu'a saint Expédit de s'occuper des choses pressées, mais ne trouvez-vous imbécile cette dévotion fondée sur un mauvais calembour? Nous avouons ne rien connaître, du reste, de l'existence de saint Expédit. »

Connaissez-vous sainte Etoupie? C'est une martyre qu'on invoque dans les campagnes françaises, spécialement dans la Bresse, pour défendre les « étoupes » du maïs des atteintes des rats.

M. Léon Chaine, parlant de cette superstition, écrit à la page 54 :

« C'est en vain qu'un vicaire nouvellement arrivé essaya de faire comprendre à ses paroissiennes que cette sainte, qui n'existait pas, ne pouvait protéger les récoltes contre les rongeurs. Une bonne paysanne lui répondit d'un air entendu : « Vous êtes trop jeune, monsieur le vicaire, pour connaître tous les saints du paradis ! »

Les saints qui n'ont jamais existé sont plus nombreux qu'on ne pense.

. . . .

Pour en revenir à saint Expédit, dont M. Chaine, croyant sincère, qui, à propos de son beau livre, reçut les félicitations d'un cardinal-archevêque et de deux évêques, se moque si agréablement, exprimons le regret avec ce noble penseur, de ne pas voir le haut clergé protester plus énergiquement contre toutes les petites idolâtries dont on déshonore la religion chrétienne.

Il est vrai qu'elles ont été flétries par les abbés Hemmer, Lemire, Naudet, Birot et Dabry au congrès sacerdotal

qui fut tenu à Bourges, en 1901, sous la présidence de l'archevêque Servonnet, mais les marchands du temple ont eu grand soin d'étouffer les paroles éloquentes qui furent prononcées à cette occasion.

M. Paul Hymans s'occupant récemment à la Chambre belge de ces « dévotions parasites », comme disait l'abbé Hemmer, mit l'assemblée en gaîté, la droite comme la gauche, en lisant des prospectus lancés au nom de divers saints qui se font la concurrence. L'honorable député de Bruxelles a même découvert des obligations hypothécaires émises à Binche par un patronage religieux, avec coupons de 15 centimes, et qui portent ces mots : « Payable ici-bas au comptant et remboursable au Ciel par la sainte Vierge ! »

M. Chaine qui fouaille les « Propagateurs de la dévotion à saint Joseph », ainsi que les exploiteurs de saint Antoine, et à qui certainement les obligations mentionnées par M. Hymans arracheraient des protestations indignées, écrit courageusement :

« Ce sont ces inepties que flagellait naguère, de sa plume cinglante, un catholique connu pour l'indépendance de son esprit, quand il disait qu'elles menacent de laisser finir dans le ridicule une religion qui commença dans le sublime... Arrière donc ce trafic de faveurs temporelles demandées contre argent à tel ou tel saint dont on a spécialisé l'emploi au paradis! Arrière toutes ces petites dévotions parasitaires qui ont poussé comme des champignons vénéneux sur le grand arbre de la Croix !

On ne saurait mieux dire, mais pourquoi faut-il que ceux qui vengent en ces termes la religion et la morale en soient réduits à prêcher dans le désert?

Brabo. (1)

(1) On ne lira pas sans intérêt à la suite de cet article la lettre adressée à l'Episcopat français par le *Comité catholique pour la*

défense du Droit, le 31 mai 1900 (Voir Recueil, Paris 1900, Imprimerie de *l'Indépendance de l'Est*.)

Lettre aux cardinaux, archevêques et évêques de France sur des formes nouvelles de dévotion à certains saints.

Paris, le 31 mai 1900.

« MONSEIGNEUR,

« Préoccupés du développement anormal que prennent en ce moment parmi les catholiques certaines pratiques religieuses et du dommage qu'elles peuvent causer à la religion, nous prenons respectueusement la liberté de confier nos craintes à Votre Grandeur. Nous la prions d'étudier, si elle ne l'a déjà fait, le problème que nous nous sommes posé. Nous serions heureux et honorés de recevoir, sur ce sujet, un avis de Votre Grandeur.

« Il nous est recommandé, sans doute, d'honorer les saints et de leur adresser des prières ; nous pouvons les prier, même en vue d'obtenir des grâces temporelles. Mais il nous semble que le culte de certains saints revêt, en ce moment, une forme étrange. De bons esprits, d'excellents chrétiens se demandent, en lisant telle et telle publication pieuse, si nous n'assistons pas à une perversion du sens religieux dans les masses et à un certain retour vers le paganisme.

« Nous citerons — et cela suffira pour que Votre Grandeur saisisse notre pensée — la dévotion à saint Antoine de Padoue et à saint Expédit. Chacun sait que saint Antoine de Padoue n'est guère invoqué qu'en vue de grâces temporelles, et, ce qui est plus inquiétant, toujours en échange de quelques pièces de monnaie ou au moyen d'une correspondance, au moins bien singulière. Nous ne parlons pas des demandes étranges qui lui sont adressées.

« Quant à la dévotion à saint Expédit, elle est toute nouvelle, et le prestige de ce saint n'est dû qu'à un véritable *jeu de mots*. On peut lire à ce sujet une étude dans *Mélusine*, t. IX, col. 169 et suivantes, col. 287, 288, et un article des savants Jésuites Bollandistes dans *Analecta Bollandiana*, t. XVIII, p. 425.

« Nous pourrions ajouter, Monseigneur, qu'il n'y a pas jusqu'à la

dévotion à saint Joseph qui ne tende à prendre de plus en plus cette forme inquiétante (voir par exemple, le *Propagateur de la dévotion à saint Joseph*).

« Font-ils réellement œuvre utile à la religion, ceux qui propagent ces dévotions bizarres? N'y aurait-il pas lieu au contraire, de condamner ces procédés et en même temps d'arrêter ce flot de puérilités dont les extraits ci-joints donneront une idée à Votre Grandeur?

« On a établi à Rome une sorte de canon des indulgences d'où sont éliminées toutes les indulgences inauthentiques ou simplement suspectes. Ne conviendrait-il pas d'éliminer aussi les formes de dévotion, dont le caractère est nettement abusif ou suspect?

« Le budget de certaines œuvres perdrait peut-être à cette mesure quelques milliers de francs. Mais on ne peut s'arrêter un instant à des considérations de cette nature, s'il doit résulter de la réforme que nous indiquons un bénéfice d'ordre plus élevé.

« Un fait caractéristique a attiré notre attention : le vénérable curé de Saint-Sulpice, récemment rappelé à Dieu, ne voulut jamais laisser introduire dans son église la dévotion à saint Antoine de Padoue, sous la forme qu'elle revêt depuis quelques années et qui est précisément celle qui nous inquiète. On nous assure que son digne successeur n'entend point changer d'attitude.

« Nous avons obéi, Monseigneur, à la voix de notre conscience, en nous adressant à Votre Grandeur et en lui soumettant une question qui a déjà pu la préoccuper, s'il lui est arrivé comme à nous-mêmes de voir, dans certaines églises, le tabernacle du Divin Maître abandonné, et les fidèles en grand nombre à genoux devant la statue de saint Antoine de Padoue.

« Ce n'est pas, est-il besoin de le dire? dans un esprit de vaine critique, que nous venons de faire respectueusement et discrètement auprès de Votre Grandeur, cette démarche : nous avons cru servir une cause qui nous est chère.

« Daigne Votre Grandeur agréer l'expression du profond respect avec laquelle nous sommes, etc. »

*
* *

Plusieurs Evêques ont répondu au *Comité catholique pour la défense du Droit* par des lettres très encourageantes et son initiative n'a pas été sans résultat.

Nous trouvons en effet à la suite de cette supplique dans le recueil où nous l'empruntons la note suivante :

. . . . . D'Annecy nous a été transmis, en réponse à notre communication, le n° du 15 juin 1900 de la *Semaine religieuse* de ce diocèse ; ce numéro contient un article extrêmement énergique :

« Que MM. les curés, conclut le rédacteur autorisé qui tient la plume, que MM les curés préviennent les fidèles contre toute idée de s'abonner à de telles publications, d'en suivre les avis ; que les fidèles intelligents se gardent eux-mêmes et défendent aussi leur famille contre des pratiques qui rapetissent la religion, plus souvent encore en dénaturent complètement l'esprit. »

Le mal que nous signalions aux évêques paraît très senti en ce moment, ainsi, d'ailleurs, que nous l'écrit un de nos vénérables correspondants. Deux jours après l'envoi de notre circulaire, la *Semaine religieuse de Paris* commençait la publication d'une série d'articles sur la question (2 juin, 23 juin, 30 juin, etc,).

La *Semaine religieuse* du diocèse de Quimper du 7 septembre 1900 et celle du diocèse de Lyon dudit jour 7 septembre, se sont prononcées dans le même sens que nous et que la *Semaine religieuse de Paris*. La *Semaine religieuse* du diocèse de Vannes a publié, dans le n° du 28 juillet 1900, une note par laquelle l'évêque de Vannes défend à toutes les maisons religieuses du diocèse de recevoir, à moins d'une autorisation écrite, les publications « malavisées qui, sous prétexte d'augmenter dans les cœurs la confiance à quelques saints, racontent parfois des faits plus ou moins ridicules ou controuvés qui ne peuvent que nuire à ce culte salutaire. » L'évêque ajoute : « Nous espérons que nos pieux diocésains tiendront bon compte pour eux-mêmes de l'avertissement donné à nos communautés religieuses » (d'après *l'Univers*, du 5 août 1900).

Enfin, *Le Pèlerin*, nommé avec d'autres revues dans la *Semaine*

religieuse de Paris du 30 juin, vient de supprimer son bulletin intitulé : *Le pain de saint Antoine de la rue François Ier, à Paris.*

Il appartient à tous les amis éclairés de la religion de travailler, chacun dans sa sphère, avec persévérance, douceur et fermeté, à la continuation et à l'achèvement de l'œuvre commencée.

Le Comité se fait un devoir d'ajouter qu'il ne revendique point l'initiative de ce mouvement : en effet, un de ses Amis et correspondants a bien voulu lui signaler un document de 1897, établissant qu'à cette date de bons chrétiens s'inspiraient déjà efficacement des mêmes préoccupations.

Il est opportun de placer aussi sous les yeux du lecteur la lettre que le *Comité catholique pour la défense du Droit* adressa au Cardinal-archevêque de Lyon à la date du 5 mars 1905.

Mgr Couillé a honoré le Comité d'une réponse fort bienveillante.

Paris, 5 mars 1905.

EMINENCE,

Nous prenons très respectueusement la liberté de vous soumettre les réflexions qui suivent au sujet d'une pratique tendant à se propager dans le diocèse de Lyon et dans les régions avoisinantes.

Cette pratique est celle qui consiste à absorber, soit dans un but de sanctification, soit en vue d'obtenir telles ou telles grâces, notamment des guérisons de maladie, de petites miniatures de la Sainte Vierge ou des saints.

La question ayant été portée devant la Congrégation du Saint-Office, celle-ci a formulé la réponse suivante :

« *Dummodo vana omnis observantia, et periculum in ipsum incidenti removeatur, libere.*

« Pourvu que toute vaine observance et le danger de tomber dans la vaine observance soient écartés, cette pratique est permise. »

Nous respectons l'avis du Saint-Office; mais n'est-il pas permis de craindre que le « danger de tomber dans la vaine observance » ne soit, le plus souvent, pour les fidèles, bien difficile à éviter?

Il nous paraît d'ailleurs, résulter des termes mêmes de cet avis que, si le Saint-Office n'a pas cru devoir formuler de blâme, il s'est, d'autre part, soigneusement abstenu de rien dire qui put être interprété comme un encouragement même implicite.

En dehors de la « vaine observance » dont se préoccupe à bon droit la Sacrée Congrégation, n'est-il pas à redouter que cette absorption d'images, qui n'est, au fond, qu'un étrange pastiche de l'Eucharistie ne soit de nature à provoquer les sarcasmes des ennemis de l'Eglise, ainsi qu'à scandaliser la plupart des catholiques?

Les signes extérieurs de la piété ne doivent-ils pas, pour traduire les sentiments de l'âme, rester en harmonie avec les habitudes, et la pratique en question ne présente-t-elle pas un caractère absolument contraire à nos mœurs?

Tels sont les doutes qui nous préoccupent. Votre haute sagesse saura les lever.

Daigne votre Eminence agréer l'expression du profond respect avec lequel nous sommes

Ses très humbles et très obéissants serviteurs.

Camille Pinta,
Félix Dupré La Tour,
Léon Chaine,
Paul Viollet,
J. Quincampoix,
Paul Bureau,
Ed. Viollet.

Kœlnische Zeitung (*Gazette de Cologne*) 4 octobre 1904.

. . . .

In Paris und den grossen Fabrikorten erfüllt nur ein kleiner Teil der Bevœlkerung das, was man religiœse Pflichten nennt. Der Besuch der Messe in den Pariser Arbeitervierteln ist sehr gering. Ein Pfarrer erzæhlte dem Verfasser -- was wir schon früher an dieser Stelle mitteilten —, dass wahrscheinlich ein Drittel der Kinder ungetauft bleiben, dass viele nur getauft werden, weil die Mutter die Sæuglingsausteuer verdienen will, die von wohltætigen Vereinen ausgesetzt wird, aber nicht aus

religiœsem Pflichtgefühl. Derselbe Pfarrer hælt dafür, dass die Dinge sich eher verschlechtern als verbessern, und die Kirche nach und nach ihren Einfluss auf das Volk, insbesondere die gebildeten Klassen, verliert. Es konnte die Namen von mehrern bekannten Franzosen nennen, die bis zu ihrem Tode allgemein als Katholiken galten, aber kraft letzwilliger Verfügung unter Beistand eines protestantischen Geistlichen oder auch ohne jeden Geistlichen begraben wurden. Ueber die Ursachen, die den Abfall der Gebildeten hervorrufen, sind die aufgeklærten Katholiken so ziemlich einig. Wir mœgen hier an das früher schon besprochene, jetzt in einer grœssern Ausgabe erschienene Werk von Léon Chaine : *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* erinnern. Der Gewæhrsmann der Times macht hauptsæchlich Rom verantwortlich. Der Vatican hat wæhrend der zweiter Hælfte des 19. Jahrhunderts und schon früher die Fanatiker beharlich anfgemuntert, aber jede Bewegung unterdrückt, die eine Belebung des reliziœsen Geistes in Frankreich versprach. Solche Regungen gaben sich mehrfach seit den Tagen Lamennais, kund, aber sie endeten immer wie diejenige, die dieser hervorragende Katholik vertrat. Im Amfang der 1890er Jahre, wenigstens teilweise infolge der Enryklika *Novarum rerum* Leon XIII war eine grosse Begeisterung wach geworden . . . .

Le *Courrier de l'Ain* (Bourg), 5 octobre 1904.

A LA MÉMOIRE DE ZOLA

. . . .

En cette circonstance, il s'éleva bien au-dessus des misères de la politique et des pauvres débats qui lui font

cortège. Sa lettre : — *J'accuse !* est comme la proclamation, la charte du plus imprescriptible des droits humains. Et cela est si vrai qu'il se trouva dans tous les camps des hommes pour venir à lui et le suivre dans la voie magnifique où il s'était engagé. Des catholiques ardents — comme M. Léon Chaine, qui écrivit un livre admirable — des Libre-penseurs intransigeants, des protestants pratiquants, des hommes de toute race et de toute nationalité se levèrent au nom de la vérité et du droit dans un mouvement de protestation ardente qui restera un des plus nobles et des plus caractéristiques de notre époque.

Voilà pourquoi le souvenir de Zola ne périra pas. Il a élevé à notre littérature nationale un monument de gloire robuste et qui durera. Mais il a dressé à la justice éternelle, en laquelle ont foi tous les êtres du monde, un temple de marbre pur impérissable. C'est vers ce temple idéal que se sont dirigés les manifestants de dimanche dernier. Et tous ceux qui songent à la Patrie, grande et forte parce qu'elle défendit toujours l'innocent, le faible et le persécuté, se sont de loin, avec ferveur, mêlés au cortège. La France est toujours la première nation du monde puisque les grandes vérités ont encore parmi ses fils de passionnés défenseurs.

JEAN RENOUD.

Brookly Daily Eagle (New-York), 30 octobre 1904.

Even fervent Catholics like the Comte d'Haussonville are beginning to see that there may be a conciliatory end to the slow moral revolution taking place in religious France, and that the separation of church and State will not interfere with the rites and rights of French Catholics.

Indeed, it may be followed by an awakening which will, in years, be called the revival of Catholicism in France, after Combes administration.

In a long article, d'Haussonville gives the history of the separation of church and state in the Canton of Geneva...

. . . .

The Comte d'Haussonville thus concludes his article : « I hope that the energy and the honor of the French Catholics will be equal to those of Geneva, that the zeal of French bishops will compare favorably with that of Bishop Mermillod, and that the clergy will fight the good fight. Furthermore, my humble advice to all the French Catholics would be to do the best under trying circumstances and to speak words of peace and conciliation rather than those of strife and rebellion ».

In relation to the same subject, it is well to mention a book which has recently appeared, by M. Léon Chaine, in which he undertakes to show that all the faults committed and mistakes made are note to be put on the shoulders of those who got up the laws of congregation. In one part of the book the author writes : « In a great measure the Catholics are to blame for the storm which is breaking over thers heads. Why were they opposed to all sense of justice in the Dreyfus case ? They dide not sto pto think or to reason ; they dashed headlong into condemning this and that which the fallible army and the clergy thought fit to condemñ to meet their own ends. They acted like children and then they are surprised that government now treats them as such ».

In another part of his book he tells us that the time has passed when a Peter the Hermit would preach a crusade and battles could be fought as they are described in the Old Testament. All the fervent Catholics willingly compared General Mercier to one of the faithful against the enemies of the Most High.

The book is the more telling that M. Léon Chaine is a fervent Catholic, who, since his youth, has regularly attended mass and is a firm believer of the doctrines of the Roman Catholic Church.

The second part of the book takes up the other side of the subject and shows where the French government is at fault. It ought to have drawn the line at the cloisters. In one of the chapters, the author says : « In what do the members of closed congregations, who devote their lives to meditation and prayer, who are never seen either in schools, churches nor public places, do not use their influence preaching in pulpits, in what do these men do any harm ? What matters it to modern society, to republican principles, whether a monk in a deserted place spends his life in kneeling and praying? Whether he be a Chartreux or a Trappist, he has a right to live his life as he chooses ».

The following is what he writes to the unbelieving : You who are so unfortunate as to have no heavenly stay to console you, to giveyou hope in the dark days of adversity and suffering, ought no to try to take the faith away of those who trust in God and His saints. Wath harm does it do them and you if they kneel before the cross and pray to the consoling Saviour who knows what anguish is? You claim freedom, they have a right to it also, and as long as the religious man lives according to the civil laws of his country you have no right to want to control his religious and moral nature ».

Revue des Revues (Paris), 1er octobre 1904.

A cette nouvelle édition de l'ouvrage dont nous avons déjà donné une analyse, l'auteur a ajouté les nombreux

articles qui l'ont accueilli. Nous y distinguons un courant d'esprit qui ne s'est manifesté jusqu'à présent que d'une façon isolée. Pourtant, on l'a remarqué, M. Aulard a rassemblé ces diverses tendances sous la dénomination commune d'*Ecole de Lyon*. M. Léon Chaine, par son livre paru il y a deux ans, en a peut être été l'initiateur; l'*Ecole de Lyon* est composée de catholiques ardents, fermement attachés à l'orthodoxie et répugnant avec une égale énergie aux doctrines et aux œuvres d'intolérance ; ce sont des « catholiques anticléricaux ». Ils se caractérisent par ces traits : fidélité à l'enseignement religieux de l'Eglise, réaction contre tout cléricalisme, œuvre d'apaisement et de réconciliation par le progrès et la liberté. Ils sont disciples du Père Hecker, ont pour soutien Mgr Ireland, et se vouent principalement à l'étude des questions sociales.

A quelque parti qu'on appartienne, les travaux de ces hommes de bonne foi et de bonne volonté nous intéressent dans le présent, et nous les suivrons dans l'avenir avec infiniment d'attention.

Collaborateurs de LA REVUE.

Les Annales de philosophie chrétienne (Directeur abbé Ch. Denis), 1er novembre 1904.

Pourquoi les catholiques ont perdu la bataille, par PAUL NAUDET. — *La grande faute des catholiques de France*, par CH. BOTA. — *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, par LÉON CHAINE.

..... Ces trois volumes témoignent que certains catholiques font enfin leur examen de conscience. Il y a deux

ans que j'en fis autant dans les *Annales* en publiant les *Leçons de l'heure présente* et la *Situation intellectuelle politique et sociale du clergé*..... Depuis deux ans les événements ont passé avec une rapidité peu consolante et ils ont eu le tort de me donner trop raison.

Donc les catholiques s'examinent, mais pas tous de la même manière. L'examen de M. l'abbé Naudet porte sur les fautes sociales, sur le ralliement de Léon XIII discuté et méconnu.....

Le livre de M. Bota ne saurait être lu sans être complété par ceux de MM. Naudet et Chaine. Il a pourtant bien des qualités.....

Avec M. Léon Chaine, on sait qu'on a affaire à quelqu'un que la casuistique de certains catholiques ne retient pas. Ce qu'il dit il le pense, il l'a médité et il ne se trompe guère. Je ne suis pas avec lui sur la culpabilité personnelle de Dreyfus que je crois réelle, mais pas plus grande que d'autres membres peu scrupuleux de l'État-Major. Je crois qu'on a arrêté Dreyfus trop tôt, que ceux qui l'ont dénoncé se sont servi de moyens peu scrupuleux et qui ne peuvent pas être des témoignages, que ceux qui l'ont chargé comme traître, l'ont fait avec passion et avec des procédés discutables, c'est le cas du commandant Henri ; je crois enfin que dans l'État-Major et dans l'armée en général un laisser-aller déplorable existait avec d'autres choses aussi déplorables encore; mais je crois que l'affaire Dreyfus a servi de mauvais prétexte contre le clergé séculier, qu'elle est retombée sur les Jésuites qui ne sont nullement répréhensibles d'avoir eu des anciens élèves maladroits. L'imprudence du P. Du Lac n'est pas le fait d'un système, c'est une imprudence simplement. Enfin, je ne puis perdre de vue que l'affaire Dreyfus a été quelque chose de subit, d'imprévu, et que les cléricaux maladroits n'ont jamais pu tabler sur ce fait pour commettre des fautes et de mauvaises manœuvres. Lorsque l'aristocratie française, à la

suite de l'affaire Dreyfus, rompit avec les salons de la société juive, elle ne le fit pas pour obéir à M. Drumont, c'est-à-dire à un antisémitisme étroit et systématique, elle le fit par patriotisme sincère; elle se mit prudemment en garde contre l'accusation possible de compromission coupable avec les coreligionnaires du traître. Mais après tout, ces réserves n'infirment en rien le livre courageux de M. Léon Chaine, elles le justifient plutôt.

Pour tout le reste, M. Chaine n'a pas tort non plus; j'aime par dessus tout ses chapitres sur le clergé séculier et les congrégations, l'abus des dévotions nouvelles, la timidité intellectuelle de certains catholiques.

Comme M. Naudet et M. Bota, notre auteur manque aussi de précision sur la cause générale des difficultés dont il parle. Je dirai à M. Chaine comme aux autres : Quels sont ceux qui sèment la division parmi les catholiques français? Tant qu'on cherchera des causes éparpillées, secondaires, on n'expliquera pas la constance du principe de désunion, la durée de la mésintelligence, et la cause visiblement uniforme et toujours identique de nos impuissances. J'attends avec impatience celui qui nous dira cela : je lui souhaite l'éloquence émue de M. Naudet, la sincérité de M. Chaine et la clarté méthodique de M. Bota, mais avec quelque chose de plus, quoi? l'ironie cinglante de Pascal.....

Ch. Denis.

Daily Mail (Londres), 6 novembre 1904.

M. Léon Chaine has publisbed an interesting book entitled *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, dealing with the Church and State question

in France. It is of much value in view of the prominent part this question is plaving in the French Chamber, and it further possesses intrinsic value owing to its suggesting a *via media.*

Le Siècle (Paris), 15 novembre 1904.

M. WALLON

. . . .

Les nécrologues disent donc de M. Wallon : Celui-là aima la liberté. Ce qui veut dire qu'il n'était pas d'accord avec ceux qui nous gouvernent. Les nécrologues ont d'ailleurs raison. Le père Wallon aima la liberté ! Il avait appris à l'aimer sous un gouvernement qui était après tout plus despotique que celui de M. Combes, et j'ajouterai que la cause de nos difficultés actuelles est précisément que M. Wallon n'ait pas été tiré à un plus grand nombre d'exemplaires. S'ils avaient été seulement trois cents comme lui, catholiques fervents et républicains convaincus, il se serait formé un parti républicain catholique avec lequel les autres fractions républicaines eussent dû compter, et aujourd'hui l'on ne songerait pas le moins du monde à séparer l'Église de l'État. Mais ils ont été quatre ou cinq en tout, presque tous réfugiés à Lyon avec Aynard et Chaine. Et malgré le bon sens, malgré la raison, malgré les ordres formels d'un pape, ils n'ont pas pu recruter d'adhérents ! La qualité de républicain et celle de catholique sont restées incompatibles.

Voilà le mal !

Qui a commencé ? Cela, je n'en sais rien. C'est comme pour les fiches du ministère de la guerre. Celui qui a écrit

les premières était-il un jésuite ou un franc-maçon ? Je n'en sais rien non plus, et personne ne le saura probablement jamais (1). . . . .

CORNELY.

L'Université Catholique (Lyon), 15 novembre 1904.

LA GRANDE FAUTE
DES CATHOLIQUES DE FRANCE

Sous ce titre qui n'est point trop sensationnel, mais qui manque de précision M. Ch. Bota aurait dû mettre deux chiffres : 1878-1904.

Il apporte dans cette étude toutes les dispositions d'intelligence et de cœur qu'on est en droit d'exiger d'un historien de l'Église. D'autres, M. Léon Chaine par exemple, ont une façon de morigéner les catholiques qui est à la fois humiliante et inquiétante. Même lorsque leurs observations sont justes — ce qui n'arrive pas toujours, il s'en faut — nous sommes tentés de leur dire : « Vous êtes de nos amis, Messieurs, il y paraît à l'ardeur avec laquelle vous nous châtiez. Mais en vérité, il nous est peut-être moins pénible et plus profitable de lire toutes ces critiques dans les revues ou les livres ou les journaux de nos ennemis. »... En l'an de grâce 1904, les idées hétérodoxes, les sentiments romantiques, c'est-à-dire malsains, et des habitudes d'âme à demi païennes ou protestantes ont pénétré dans les milieux catholiques. . . . .

DELFOUR

(1) Cet éditorial du brillant leader du *Siècle* a été reproduit par le *Lyon républicain* du même jour, 15 novembre.

Le Lyon Mondain, 19 novembre 1904.

LORGNETTES LYONNAISES

M. LÉON CHAINE

La physionomie de M. Léon Chaine appartient doublement à notre crayon de silhouettiste, car il joint en lui deux personnalités également sympathiques et distinguées : celle d'un des meilleurs et des plus appréciés avoués de notre Tribunal civil, et celle d'un publiciste que son livre de haute et forte pensée, et la largeur tolérante de ses vues ont placé au premier rang des polémistes et des sociologues.

Une figure de douceur et de cordialité éclairée d'une pointe de malice sans sarcasmes, l'amabilité franche d'un homme de bon ton et la finesse d'un esprit de choix. Une sincérité parfois redoutable, toujours écoutée. Voilà un rare ensemble de qualités qui font de M. Léon Chaine un caractère et lui valent le respect et l'estime de tous.

Jo d'Azaï

Le Réveil du Gard (Nîmes), 27 novembre 1904.

M. Léon Chaine a trouvé son chemin de Damas dans l'affaire Dreyfus. Il aurait été bien inspiré d'imiter le grand apôtre et sa discrétion au sujet du coup de foudre de sa conversion. M. Chaine au contraire insiste, au point d'en devenir quelque peu agaçant, sur les fautes des catholiques, de ceux du moins qui se firent leurs impru-

dents coryphées, au cours de cette interminable affaire. Ces fautes, réelles, incontestables, il les analyse, les exagère, les développe au point d'en faire un plaidoyer déplacé qui constitue comme un livre dans son livre. Au demeurant, aujourd'hui que depuis cinq ans des ministères Dreyfusophiles travaillent en vain à la réhabilitation de l'ex-capitaine, on peut dire que les antidreyfusards ont manqué moins à la justice qu'au respect de la légalité. Comme le juge du bon La Fontaine, ils ont

> ... prétendu qu'à tort et à travers
> On ne saurait manquer condamnant un pervers.

L'auteur gâte sa cause par ses propres exagérations et son parti pris de ne pas voir le chambardement dont nos prétendues fautes n'ont été que le prétexte pour les ennemis du Catholicisme.

M. Léon Chaine est encore antimilitariste. En cela il ne cesse pas d'être catholique. Il l'est avec ces admirables catholiques néerlandais, dont la devise fut « Nul ne doit être soldat contre son gré » et qui ont su conquérir une si grande place dans le gouvernement de leur patrie protestante. Il s'élève avec raison contre l'abus du cliquetis des images guerrières dans un grand nombre de sermons tapageurs où les préoccupations de la charité sociale auraient été mieux à leur place.

Mais pourquoi faut-il qu'il outrage le colonel Marchand au profit d'un Foa quelconque? Pourquoi en veut-il tant au président-panache Félix-Faure et réserve-t-il ses tendresses pour le soliveau Carnot ou le jonc Loubet? L'humble et douce figure de Coppée ne trouve pas grâce non plus à ses yeux en raison de son nationalisme. Et puis il y a certain chapitre sur le bon vieux temps qui veut être une page d'histoire, mais d'un tel raccourci qu'il confine à l'erreur. Combien nous préférons sur le même sujet les philosophiques notules du Vicomte d'Avenel.

Ce sont là des taches, et des taches d'autant plus regrettables qu'elles ont dû prévenir défavorablement bien des esprits contre ce qui fait l'essence du Livre et les empêcher d'être touchés par l'originale nouveauté des vues si profondément vraies de l'auteur sur les défauts et les vices de notre mentalité catholique française.

Cette partie du Livre, la seule intéressante et la seule juste, échappe à toute analyse. Ce ne sont ni des chapitres, ni des articles, mais des espèces de *graffiti* dont quelques-uns s'élèvent à l'éloquence lapidaire : Telle cette phrase : « ne faisons-nous pas plus de crédules que de croyants ? »

Ceux-là seuls qui dorment la mort prochaine sous le mancenillier de la routine, regretteront le cri du stylet dans la pierre ou dans leur épiderme.

Nous devrions avoir présente à l'oreille cette phrase de l'explorateur Parry à ses compagnons : « quiconque s'endort, meurt. » Combien hélas de catholiques se sont arrêtés, endormis et meurent.

Il n'est pas mauvais qu'un homme énergique vienne nous secouer avant que le poison et le froid aient fait leur œuvre. Nous nous sentons tour à tour pris en pitié par l'auteur, tournés en ridicule, humiliés, fustigés,... le traitement n'est pas mauvais. Beaucoup ont crié : c'est que nous ne sommes pas tout à fait morts.

Ce livre est un de ceux qui font penser, on ne saurait le lire sans profit. Si quelques étincelles brûlent, d'autres éclairent. Il faut être vraiment ceint d'un triple aveuglement pour ne pas en conserver des lueurs, de ces phosphorescences qui pénètrent jusqu'au fond le plus obscur des préjugés.

L'auteur a eu l'idée de prime abord singulière de compliquer son ouvrage d'un appendice (accessoire devenu principal), composé de plus de 400 articles consacrés à son livre. Beaucoup sont intéressants au milieu d'un plus grand nombre sans valeur.

. . . .

Nous n'avons pas l'intention d'analyser ces analyses, mais on nous permettra d'insister sur un double phénomène qui a bien dû surprendre M. Léon Chaine. D'une part, quelques catholiques plus bouillants qu'éclairés, le retranchent du giron de l'Eglise *Une*, *Sainte, Catholique et Apostolique* comme il se plaît à la nommer. D'autre part, les protestants du *Signal* avec plus de bienveillance que de raison, osent lui offrir l'hospitalité de l'Eglise protestante. Cela ne fait l'éloge de l'entendement religieux ni des uns ni des autres et prouve qu'ils ne savent pas mieux les uns que les autres où commence et où finit leur croyance. De la part du *Signal*, cela nous étonne plus que de la part de certains « catholiques professionnels ». J'ai hâte de dire que d'autres critiques ont donné la note juste et ont fait à M. Léon Chaine, l'honneur mérité de le lire et de le comprendre.

Je crois lui prouver que je suis du nombre en citant cette phrase caractéristique : « L'Université et la République sont la chose de tous les Français : prenons-y la place qui nous appartient, celle que nous y méritons. »

Docteur Fortuné Mazel.

Revue d'histoire et de littérature religieuses (Paris), 1er décembre 1904.

Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles (Paris, Storck, 1903) par M. Léon Chaine, un honorable avoué de Lyon, forment un ensemble de méditations politico-religieuses où il essaye de montrer que les catholiques ont beaucoup perdu à se solidariser avec les

partisans du militarisme, du nationalisme, de l'antisémitisme, à prôner sans mesure « le bon vieux temps », à se montrer timides où il conviendrait de faire preuve de virilité intellectuelle. La plupart des questions abordées par l'auteur sortent du cadre de la Revue et ne peuvent être traitées ici, tout au long. Des considérations souvent fort justes et toujours personnelles, portant sur un très grand nombre de points, distinguent ce livre sans qu'on y puisse voir une série d'études critiques approfondies. L'auteur donne le bon exemple d'un homme qui pense et qui, sur toutes les questions brûlantes, essaye de se faire une opinion solidement raisonnée, avec un grain de défiance à l'endroit des préjugés qui circulent dans son milieu. Sa franchise et sa vigueur intellectuelles sont de nature à lui valoir la sympathie de ses coreligionnaires, dussent-ils différer d'avis dans le détail, au sujet de l'une ou de l'autre opinion émise dans le livre.

DALBRET

Bibliothèque universelle [109me année] (Lausanne, Paris, Londres, Leipsig), 1er décembre 1904.

LES CATHOLIQUES FRANÇAIS ET LEUR DIFFICULTÉS ACTUELLES

Sous ce titre, M. Léon Chaine, un catholique convaincu, avoué à Lyon, vient de faire paraître, en nouvelle édition, un volume qui a attiré à juste titre l'attention de la presse, et mérite d'être lu par tous ceux qu'intéressent les destinées actuelles de la France. Nous aurions aimé le signaler plus tôt, mais l'inconvénient de ce retard est heureusement atténué par le fait que le livre de M. Chaine

est d'une actualité qui ne s'efface pas du jour au lendemain.

M. Chaine constate avec tristesse ce phénomène singulier que, dans son pays, de population et d'éducation catholiques, le catholicisme, non seulement n'a plus pour lui la faveur de la nation et l'appui du gouvernement, mais est vivement attaqué par l'une et par l'autre, persécuté même, puisque la loi sur les congrégations a le double caractère d'entraver son développement naturel et de constituer une loi d'exception.

Ce phénomène étonnant, beaucoup de catholiques français le constatent et le déplorent comme M. Chaine. Seulement, tandis que la plupart d'entre eux se bornent à en accuser l'esprit du siècle, l'influence des juifs et des protestants, l'action de la franc-maçonnerie, la licence de la presse et la faiblesse du gouvernement, M. Chaine, — et avec lui quelques-uns de ses coreligionnaires clairvoyants — se sont demandé sérieusement si les catholiques n'étaient pas en partie la propre cause de l'hostilité qui se déchaîne aujourd'hui contre eux, et s'ils n'ont pas été eux-mêmes les principaux fauteurs de leurs actuelles difficultés. A cette question franchement posée, l'ouvrage de M. Chaine répond en exposant avec une égale franchise quelles ont été, selon lui, les erreurs et les fautes des catholiques français. Les énumérer à la suite de l'auteur, ce sera le meilleur moyen de faire connaître son volume et de faire ressortir la justesse et le courage de ses critiques.

Une première faute des catholiques de France a été leur attitude dans l'affaire Dreyfus. Presque à l'unanimité, et sans examiner de bonne foi les allégués des « dreyfusards, » eux et leurs journaux ont pris parti contre Dreyfus ; ils n'ont voulu reconnaître ni les injustices commises, ni les procédés odieux employés dans cette affaire. Stupidement et aveuglément, ils se sont solidarisés avec le général Mercier et son état-major, oubliant qu'ils

professaient une religion dont le fondateur était, lui aussi, un juif, injustement condamné. Ce qui les a entraînés dans cette voie antichrétienne, c'est tout d'abord le désir de profiter, comme parti politique, de l'état de l'opinion publique, qui, en France, était à l'origine presque unanimement antidreyfusarde, à gauche comme à droite. Ce furent aussi ces deux états d'esprit, connexes l'un de l'autre, qui s'appellent le militarisme et le nationalisme et contre lesquels M. Chaine est justement sévère.

Le militarisme, écrit-il, est la perversion du sentiment raisonnable que l'on doit éprouver pour l'armée, comme le nationalisme est la caricature toute récente du véritable patriotisme. Ce n'est pas aimer l'armée que de lui vouer une admiration absurde : c'est la mieux servir que de vouloir y faire pénétrer plus de moralité, plus de raison, plus de justice... Nous sommes de ceux qui crient guerre à la guerre ! parce que ce cri si humain résume, à lui seul, les principes mêmes du christianisme, parce qu'il n'est que le fidèle et légitime écho de la loi divine. Ceux qui récitent la belle prière que nous a enseignée le Christ : *Notre père qui êtes aux cieux*, devraient donc avoir, plus que les autres, la violente horreur de la guerre et de saintes colères contre le militarisme.

Au lieu d'associer et d'assimiler sans cesse le prêtre et le soldat, de glorifier bêtement la guerre, avec Joseph de Maistre, M. Chaine invite ses coreligionnaires à se souvenir et s'inspirer plutôt du beau mot de Fénelon : « Toute guerre est une guerre civile. »

Proche parent du militarisme, le nationalisme ne vaut pas mieux. Avec autant de raison que de courage, M. Chaine dénonce ce qu'il y a d'étroit, de puéril et d'antichrétien dans cette prétention de tant de ses coreligionnaires à revendiquer pour eux, en France, le monopole du patriotisme, — et de quel patriotisme! — une admiration et un enthousiasme aveugles et exclusifs pour tout ce qui est français, joints au dédain et au mépris

de l'étranger. Certes M. Chaine veut être patriote, mais pas de ce patriotisme-là ; se souvenant que catholique signifie universel, il veut à bon droit mettre la grande patrie, l'humanité, au-dessus de la petite, la France, et servir la première dans la seconde.

Avec de tels sentiments, on conçoit que M. Chaine n'est pas tendre pour l'antisémitisme :

A bas les juifs ! c'est là un cri de guerre infiniment grave et dangereux : dangereux pour le corps social qui en assume l'odieuse responsabilité, grave pour l'Eglise qu'un trop grand nombre de ses fidèles compromettent en faisant mentir, par ce témoignage aveugle et systématique de haine, ses principes de justice et de charité... L'antisémitisme est une doctrine de haine. Celui qui est venu dans ce monde pour sauver tous les hommes ne peut couvrir et bénir de ses deux bras en croix la guerre d'extermination morale contre la race dont il est issu... Non seulement, en persécutant les juifs, les catholiques manquent à la charité, mais ils manquent encore à leur foi.

M. Chaine est trop perspicace pour voir dans l'antisémitisme, le nationalisme et le militarisme, qui se sont donné libre carrière à l'occasion de l'affaire Dreyfus, l'unique cause de la défaveur et de l'hostilité que les catholiques rencontrent aujourd'hui en France. Il en signale d'autres encore, plus profondes et plus permanentes. C'est d'abord d'avoir trop longtemps persisté à associer le trône et l'autel, le catholicisme et la monarchie. « Il y a trente ans, à peine, on ne pouvait entrer dans le modeste salon d'un presbytère de village sans y voir, côte à côte, et sur le même rang, les images de N. S. J.-C., de la Sainte Vierge et du comte de Chambord. » Pour trop de catholiques, l'idéal politique auquel ils aimeraient revenir, c'est le bon vieux temps, c'est-à-dire celui de la royauté. Or, ce bon vieux temps de la royauté, M. Chaine rappelle, en quelques pages saisissantes, de quelles misères il a été témoin, et comment ces rois qui se

nommaient les pères du peuple n'en furent souvent, à part quelques exceptions, que les tyrans. Il montre que l'église catholique n'avait guère à se louer des us et coutumes de l'ancienne monarchie, et, à propos de la vie de certains prélats d'ancien régime, il ne craint pas d'écrire ces paroles qui ont dû faire bondir les vieilles douairières légitimistes des deux sexes :

Des catholiques ultra font entendre des plaintes aussi irrespectueuses qu'imméritées sur la façon dont se recrute, de nos jours, l'épiscopat français qu'ils déclarent sous le joug d'un pouvoir athée; qu'ils réfléchissent, et ils nous diront si les candidatures présentées par M. Dumay, directeur des cultes de la troisième République, ne valent pas celles qui étaient agréées par les représentants de l'ancienne monarchie.

A ces sentiments monarchiques qui ont rendu les catholiques français suspects aux républicains, ceux-là ont trop souvent joint, au gré de ceux-ci, une défiance prononcée vis-à-vis de la liberté et du libéralisme. Ils ont admiré l'Inquisition, glorifié la révocation de l'édit de Nantes, combattu la liberté des cultes. Ils n'ont pas écouté l'éloquente objurgation de Lacordaire s'écriant : « Oui, catholiques, entendez-le bien : si vous voulez la liberté pour vous, il vous faut la vouloir pour tous les hommes et sous tous les cieux. Si vous ne la demandez que pour vous, on ne vous l'accordera jamais ; donnez-la où vous êtes les maîtres, afin qu'on vous la donne où vous êtes esclaves. » Avec Louis Veuillot, ils ont réclamé la liberté pour eux, mais non pour tous. Par cette attitude, ils se sont attiré la défiance des esprits libéraux, et cette défiance a rejailli sur le catholicisme lui-même.

La timidité intellectuelle d'un grand nombre de catholiques a aussi contribué à élargir le fossé entre le catholicisme et le siècle présent. Pourquoi, dans les instituts catholiques, avoir trop souvent caché ou déguisé la vérité

historique, quand elle n'était pas d'accord avec l'idéal catholique ?

Vous ne pouvez déchirer les annales de l'histoire ni en effacer les pages qui ne vous plaisent pas. Le mieux est donc de ne pas cacher à vos élèves des faits qu'ils apprendront toujours plus tard ; mais alors il pourront penser que, si vous les avez si soigneusement dissimulés, c'est que vous les estimiez vous-mêmes en contradiction avec la foi et destructeurs de la doctrine catholique. Apprenez-leur et expliquez-leur ces grands événements ; ce sera à la fois plus habile et plus honnête. Ils seront mieux préparés ainsi aux contradictions et aux luttes qu'ils auront à soutenir contre les autres ou contre eux-mêmes. C'est les désarmer avant le combat que de leur donner, sur ces divers points, une instruction à dessein tronquée et tout à fait insuffisante.

Clairvoyantes paroles, que plus d'un protestant ultra-conservateur ferait bien de méditer, tout comme celles-ci :

La défiance instinctive que certains catholiques ont montré à l'égard de tout progrès scientifique, et l'esprit rétrograde avec lequel ils ont envisagé les découvertes faites dans l'ordre naturel ne pouvaient qu'inciter les incrédules à exploiter ce progrès et ces découvertes contre nos croyances. La grande erreur a été notamment de voir dans la Bible et ce qui ne pouvait y être et ce qui n'y était pas. La Bible, tout inspirée qu'elle soit, n'est pas un traité d'astronomie ni de sciences naturelles. Elle donne de hautes leçons de morale ; elle révèle des vérités d'ordre spirituel et métaphysique dans le langage que pouvaient parler et comprendre les hommes du temps... Le domaine dogmatique et le domaine scientifique doivent demeurer distincts l'un de l'autre, et la confusion que veulent en faire à tout propos des amis trop zélés et bien maladroits de la religion ne peut que compromettre cette dernière à bien des yeux. Laissons donc aux savants toute leur liberté d'investigation et n'essayons pas de les enchaîner d'avance par des textes plus ou moins sacrés.

On ne saurait mieux dire, et M. Chaine touche là à la cause principale du discrédit où le catholicisme est tombé aux yeux des savants. Mais celui-ci peut-il être aussi large que le demande M. Chaine dans les dernières paroles

citées ? Nous n'en sommes pas certain, et à l'appui de notre doute, nous invoquons M. Chaine lui-même. Après avoir signalé l'institution, par le pape, d'une commission des études bibliques, il ajoute : « Le pape édicte les règles opportunes, les recherches des auteurs, afin que ce soit le Saint-Siège lui-même qui fixe ce qui doit être inviolablement conservé, ce qui doit être l'objet de nouvelles investigations, et ce qui doit être laissé au jugement de chacun. » M. Chaine espère que cette commission comprendra et exercera son mandat avec une grande largeur, et nous le souhaitons avec lui ; mais qu'elle se montre large ou étroite d'esprit, — et nous souhaitons, quant à nous, qu'elle soit large, — sa mission, — fixer ce qui doit être invariablement conservé, ce qui doit être l'objet de nouvelles investigations, et ce qui doit être laissé au jugement de chacun, — sa mission est de telle nature que la science ne saurait s'en accommoder. On ne saurait dire à la science, — à la science théologique pas plus qu'à une autre, — « tu iras jusque-là et pas plus loin. » La science doit aller aussi loin qu'elle peut aller ; elle doit examiner librement et impartialement toutes les questions, tous les problèmes qu'elle rencontre sur son chemin. Il lui est impossible, sans se renier elle-même, de s'incliner d'avance devant telle ou telle solution promulguée par le pape sur le préavis d'une commission, si compétente, si bien informée que soit celle-ci. Car demain peut amener au jour une découverte qui renverse la décision d'aujourd'hui. Nous reconnaissons cependant qu'il est de nombreuses questions d'exégèse biblique dont la solution est indifférente pour le dogme catholique, et où, sans danger pour celui-ci, pleine liberté peut être laissée, par l'Eglise, à l'exégète. Mais la susdite commission saura-t-elle toujours faire la distinction entre ce qui est indifférent au dogme et ce qui ne l'est pas ? L'attitude de la cour papale vis-à-vis de l'abbé Loisy nous permet d'en douter un peu.

M. Chaine critique aussi, dans son église, l'abus des cérémonies et les concessions faites à la vanité des fidèles. Il craint que les différences de traitement entre riches et pauvres, dans les mariages et les enterrements, ne nuisent à l'église dans l'esprit du peuple. Il trouve que les évêques de France sont quelquefois entourés de trop de faste, et, surtout, il voudrait plus de simplicité dans les mœurs, les us et coutumes de la cour pontificale. Il est de fait que, lorsqu'on lit les détails d'une messe papale à Saint-Pierre, lorsqu'on voit le pape s'avancer, coiffé de la tiare, sur la *sedia gestatoria*, entouré de ses gardes-nobles, au milieu des génuflexions de la foule, on ne peut s'empêcher de comparer la pompe du vicaire de Jésus-Christ avec l'humilité de celui qu'il prétend remplacer ici-bas, et cette comparaison n'est pas à l'avantage de *Sa Sainteté le Souverain Pontife*. Ici encore, l'Eglise aurait tout à gagner de suivre les conseils de M. Chaine. Mais, jusqu'à ce qu'elle le fasse, il coulera encore beaucoup d'eau sous les ponts du Tibre. Le curé n'aime pas que Gros-Jean lui fasse la leçon. Qu'il se montre fils obéissant et payant, voilà sa tâche.

Mais Gros-Jean, — je veux dire M. Chaine, — ne s'intimide pas pour si peu, et poursuit hardiment sa critique, tout inspirée d'ailleurs, — cela se sent dans toutes ses pages, — par un amour profond pour son église. Du reste, la plupart de ses critiques s'adressent plutôt aux catholiques, à ceux qui disent et passent pour tels, qu'à l'Eglise elle-même. C'est ainsi qu'après avoir blâmé leur attitude dans l'affaire Dreyfus et leur opposition systématique au régime républicain, il reproche à la majorité d'entre eux et à leur presse un conservatisme égoïste et étroit en matière sociale.

Que de gens, s'écrie-t-il, que l'on appelle catholiques et qui ne sont que d'âpres conservateurs ! Beaucoup de ceux-là ne voient dans le clergé, pour lequel ils marquent un certain respect, qu'une sorte de

gendarmerie spirituelle aidant la maréchaussée à garder leurs biens, leurs personnes et leur vie. L'âme de l'Eglise et l'esprit du Christ sont depuis longtemps morts en eux... Il n'est pas dans l'ordre politique, administratif, social, une initiative généreuse, une mesure libérale, qu'ils n'aient tournée en ridicule, quand elle était inévitable, ou dont ils ne soient montrés les adversaires résolus, quand elle avait chance d'être combattue avec succès. Ils ont accepté, avec une ostensible mauvaise humeur, toutes les lois qui ont eu pour but la protection des travailleurs... Ce sont les mêmes gens qui, transformés en moralistes imprévus, craignent toujours que la journée de travail ne soit trop courte, sous le prétexte charitable que les ouvriers, hors de l'atelier ou de l'usine, pourraient faire un mauvais emploi de leurs heures de repos.

« Faut-il s'étonner maintenant, conclut M. Chaine, après quelques autres critiques du même ordre, qu'avec un pareil état d'esprit, les conservateurs aient essuyé toutes les défaites sur le terrain politique et social ? Quand on songe que, de 1871 à 1875, ils étaient les maîtres de tous les postes de l'État, depuis celui de président de la république jusqu'à celui de garde-champêtre, que l'armée toujours zélée des fonctionnaires de tous grades était à leurs ordres, de quelles fautes, de quelles maladresses ne faut-il pas qu'ils aient été coupables pour s'être fait expulser, jusqu'au dernier, du pouvoir, que les circonstances leur avaient donné et dont ils occupaient toutes les avenues ? »

On comprend que ce réquisitoire, sévère, mais fondé, n'ait pas été du goût de la majorité des coreligionnaires de M. Chaine, lesquels, dans la presse à leur dévotion, ont fortement malmené son volume. La seule partie de celui-ci qui ait trouvé grâce leurs yeux, c'est la dernière, consacrée à défendre la cause des congrégations, contre la loi du 1er juillet 1901, et son application par le ministère Combes.

Quelques-uns de ceux qui, dans la presse républicaine

et ministérielle, ont fortement apprécié le livre de M. Chaine, se sont étonnés de le voir défendre énergiquement et habilement les congrégations. Cet étonnement nous étonne. Si des hommes comme MM. René Goblet, Gabriel Monod, Michel Bréal, Henri Maret, le sénateur Bérenger, Clemenceau se sont trouvés d'accord pour réclamer le droit commun pour les congrégations religieuses, et rien que le droit commun, comment M. Chaine, en sa double qualité et de catholique et de libéral, aurait-il pu être d'un autre avis? Un catholique pourrait-il oublier les services rendus à son église par les ordres religieux? Un libéral pourrait-il interdire à des personnes majeures de s'associer, sous une règle de vie commune, en vue soit de l'instruction de la jeunesse, soit de l'accomplissement d'œuvres de bienfaisance, soit pour se vouer à la méditation, à la prière et à la mortification?

En quoi la société moderne, la raison et la liberté, les principes démocratiques et républicains sont-ils intéressés à ce qu'un moine ignoré, agenouillé dans sa cellule derrière les murs de quelque Trappe ou de quelque Chartreuse, perdue elle-même au fond des solitudes, soit chassé de cet inhabitable abri, rejeté dans la foule qu'il a fuie et où ne s'agitent déjà que trop d'âmes vaines, de vulgaires et grossières ambitions, ou contraint de chercher un asile dans les forêts et les montagnes de l'étranger? Voici, au milieu de l'ardente lutte pour la vie, en pleine et sanglante bataille où tant de désirs et tant d'appétits restent inassouvis, voici toute une élite qui renonce aux compétitions du pouvoir, de l'argent, de la gloire humaine; elle fait vœu d'obéissance alors que tous aspirent à commander, vœu de pauvreté quand tous se ruent vers les richesses, vœu de chasteté alors que la bête humaine sacrifierait tout, pourvu qu'il lui fût permis de se vautrer en paix dans l'ivresse et la luxure... Les sectaires laisseront envahir les rues de nos villes par les filles de joie, triomphantes et tapageuses; toute liberté sera accordée à l'impudeur et au vice; leurs asiles légaux seront respectés et protégés et, par surcroît, la place publique leur appartiendra. Mais que de saintes filles que le bonheur a dédaignées, ou qui ont laissé à leurs sœurs leur part de joie permise, se réfugient dans

l'ombre et le silence, qu'elles s'en aillent loin du monde dans leur innocence imperturbable ou avec leurs inapaisables douleurs, et le monde, dans ce qu'il a de plus abject et de plus brutal, les poursuivra et les dispersera.

Si ces éloquentes paroles s'appliquent spécialement aux congrégations contemplatives, il va de soi que M. Chaine ne prend pas avec moins d'ardeur la défense des congrégations enseignantes et hospitalières, dont l'utilité lui paraît encore plus manifeste. Il s'indigne de ce que « le droit de s'associer librement soit à tous : aux socialistes pour détruire la société ; aux ouvriers en grève, pour ruiner le patron et empêcher le travail ; aux financiers qui veulent grossir leur bourse par des spéculations ; aux francs-maçons surtout, pour imposer leurs caprices sectaires... mais pas aux congréganistes. »

Ces paroles vigoureuses et généreuses seraient absolument convaincantes, si l'histoire, tant passée que présente, ne venait pas montrer, à côté du bien fait par les congrégations monastiques, en France ou ailleurs, le mal qu'elles ont commis. Ne sont-ce pas les Jésuites et les Dominicains qui ont été les agents les plus actifs de l'Inquisition? Les moines ne portent-ils pas en bonne partie la responsabilité de la décadence de l'Espagne? L'affaire Dreyfus n'a-t-elle pas révélé un étrange état d'esprit chez les anciens élèves des écoles congréganistes? N'est-il pas étonnant que, de l'aveu même de M. Chaine, les chefs de la libre-pensée, les plus ardents adversaires des congrégations enseignantes, les radicaux les plus sectaires et les plus intolérants ont été souvent élevés dans des maisons religieuses? N'a-t-on pas signalé maintes congrégations soi-disant hospitalières qui, comme l'orphelinat du Bon-Pasteur à Nancy, exploitaient leurs protégés? C'est ainsi que la *Revue bleue* du 13 août dernier citait le cas, en Flandre, de nombreuses écoles

professionnelles dirigées par des congréganistes et rapportant vingt fois plus que ce qu'elles coûtent.

En présence de ces faits, on conçoit que les républicains français aient cru devoir prendre des mesures énergiques contre les congrégations. Qu'ils aient dépassé la mesure nécessaire, qu'ils aient été injustes et antilibéraux, nous l'accordons, mais il y avait certainement quelque chose à faire pour restreindre le développement des ordres religieux. Certes, les congrégations sont un fruit naturel, nécessaire même, de la religion catholique, et quiconque est comme nous partisan résolu d'une liberté religieuse aussi complète que possible, doit demander le droit, pour les catholiques, de s'associer librement en ordres et congrégations en vue d'un but licite. Mais ce droit, — comme tous les droits d'ailleurs, — n'est pas absolu ; il est limité par les exigences de la prospérité générale de l'Etat, de la nation. Or, si l'existence d'un certain nombre de couvents et de maisons religieuses ne nuit pas à la prospérité nationale, celle-ci souffre certainement de leur développement excessif. Le sel est un excellent condiment, à la condition qu'il n'y en ait pas trop. Voilà pourquoi l'état moderne se voit forcé de prendre des mesures pour restreindre ou prévenir un accroissement exagéré des congrégations, pourquoi, par conséquent, nous ne pouvons pas souscrire complètement aux pages consacrées par M. Chaine à la défense des congrégations.

Cette réserve ne nous empêche pas de rendre pleinement justice à la courageuse franchise, au bon sens, à l'esprit à la fois religieux et libéral qui distinguent son volume. Puisse-t-il donc, selon le souhait de l'auteur, ouvrir les yeux à beaucoup de catholiques français, pour le plus grand bien et de leur église et de la France.

L. Emery.

La Démocratie (Pointe-à-Pitre) [Guadeloupe], n[os] des 10, 17 et 24 décembre 1904.

UN BON LIVRE

En tête de son ouvrage : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, M. Léon Chaine pourrait hardiment inscrire ces mots de Montaigne : « C'est icy un livre de bonne foy, lecteur ». Bien que, dans *la Démocratie* du 11 juin dernier, sous la signature de notre confrère Paul Degouy, nous ayons dit ce que nous pensons de cet ouvrage, nous revenons sur ce sujet qui a provoqué l'attention de toute la presse et qui est encore d'actualité, puisque l'auteur vient de lancer une nouvelle édition des *Catholiques français et leurs difficultés actuelles* suivi de centaines d'articles de journaux du monde entier appréciant diversement l'œuvre courageuse de M. Chaine.

Oui, l'œuvre courageuse; car M. Léon Chaine, laissant momentanément les dossiers de son étude d'avoué, pour « libérer sa conscience », en catholique rationnel et sincère, n'a pas craint, à l'occasion de l'Affaire Dreyfus, de dire de dures et cruelles vérités à ses coreligionnaires. « Si, écrit-il, les catholiques souffrent dans notre pays, n'est-ce pas un peu parce qu'ils ont commis de lourdes fautes ? Alors, pourquoi ne pas nous frapper nous-mêmes la poitrine, au lieu de toujours frapper celle des autres ? » Et il passe en revue les fautes commises, en les condamnant hautement. Pendant l'affaire Dreyfus, ce drame de conscience, a dit M. Emile Deschanel, qui bouleversa la France, « les catholiques, dit M. Chaine, il faut le reconnaître, ont laissé surtout à d'autres l'honneur de défendre le Droit et la Vérité ». Ils ont commis l'irréparable faute,

trahissant toutes les doctrines du Christ dont ils se réclament, de se solidariser avec les nationalistes et les antisémites sectaires et haineux, ils ont porté une persistance inexplicable à solidariser le goupillon avec le sabre, à appuyer l'autel sur le trône, alors que le Christ a dit : « tu ne tueras point ! et que la primitive Eglise était républicaine.

Il faudrait lire tout l'ouvrage de M. Léon Chaine : chaque chapitre intéresse ; il suffit de les citer pour s'en rendre compte : *Du Militarisme, du Nationalisme, Antisémitisme, les Catholiques et le bon vieux temps, etc.*

Bien qu'étant un croyant dans toute la force du terme, « entièrement soumis aux directions de la Sainte Eglise », dit-il, M. Léon Chaine ne craint pas de critiquer les dévotions parasitaires, les préjugés, les cultes mercantiles qu'entretiennent ceux-là même qui s'intitulent les représentants du Christ. C'est ainsi qu'il s'élève contre le mépris dans lequel l'Eglise tient les pauvres, alors qu'elle se fait petite devant les riches à qui elle réserve ses honneurs moyennant finances. « Vous êtes tous frères », a cependant dit le Christ. M. Chaine condamne également le peu d'égalité qui règne au sein du clergé lui-même ; il persifle les personnages, dont la modestie devrait pourtant être exemplaire, qui se donnent à bouche en veux-tu du « Monseigneur », de « Son Eminence », de « Sa Grandeur »... Et il blâme sévèrement ceux qui entretiennent certaines dévotions absurdes, comme les prières à Saint-Expédit, le pain offert à Saint-Antoine et autres balivernes et stupidités que condamnent le simple bon sens et la claire raison.

M. Léon Chaine est un enfant terrible de la Sainte-Eglise ; il ose même parler de l'avénement d'un nègre au Vatican, — « perspective qui aurait réjoui l'âme du bon Shoelcher », dit l'auteur, mais qui ne peut que bouleverser celle des catholiques qui, dans nos colonies, traitent la

race noire en race inférieure, pour laquelle on ne peut avoir que de la réprobation.

Bien que nos opinions philosophiques diffèrent sensiblement de celles de M. Léon Chaine, nous ne pouvons nous empêcher d'admirer son indépendance et nous nous inclinons devant sa bonne foi et sa sincérité.

Il n'y a pas longtemps, quand les catholiques de la Guadeloupe, sous la bannière de M. Quillery, curé archiprêtre de la Pointe-à-Pitre, fondèrent un journal, la *Quinzaine poroissiale*, pour défendre leurs intérêts, nous avons formulé nettement notre opinion sur le rôle de l'Eglise dans notre société coloniale dans une *Lettre ouverte à M. G. Quillery*, parue dans *la Démocratie* du 22 août 1903. Et, par un hasard curieux, nous avons alors exprimé les mêmes idées de justice et de vérité que M. Léon Chaine : comme lui, nous avons dit que l'Evangile était violé et méconnu. L'Eglise sera sociale ou elle ne sera pas, disions-nous, et nous lui demandions de revenir aux saines traditions du chritianisme primitif.

. . . .

L'Eglise traverse en ce moment de grandes difficultés : ses fautes sont la seule cause du mal dont elle se plaint. Elle est devenue le centre de toutes les résistances à la démocratie et au progrès humain ; et c'est parce qu'elle s'est faite le point d'appui de tous les privilèges que beaucoup veulent, sans colère mais sans hésitation, abolir les privilèges de l'Eglise elle-même et préparer ainsi la ruine des autres privilèges.

L'Eglise romaine, dans la lutte qu'elle soutient pourrait, cependant, sinon conserver la prédominance qu'elle prétend à tort avoir, mais tout ou moins grouper encore autour d'elle des sympathies, en écoutant des voix comme celles de M. Léon Chaine, de l'abbé Loisy, de M. Paul Viollet, de l'abbé Naudet, etc.; malheureusement, routinière, intolérante, conservatrice, elle s'enlise chaque jour,

éloignant d'elle ceux qui pensent et raisonnent. Aussi, la barque de Saint-Pierre fait eau de toutes parts ; et la foi se meurt, la foi est morte...

Dernièrement, quand l'abbé Loisy, à la suite de travaux remarquables qui lui valurent d'occuper à la Sorbonne en pleine Université laïque, une chaire de l'école des Hautes Etudes, osa affirmer certaines vérités et voir dans la résurrection de Lazare une allégorie, un symbole, que fit le clergé ? L'ouvrage de l'abbé Loisy, *l'Evangile et l'Eglise*, fut sévèrement condamné par plusieurs évêques et un des plus zélés en cette occcasion laissa même tomber de ses lèvres pastorales cette mémorable sentence : « un évêque ne discute pas, il ne réfute pas, il condamne ».

Il ne faut pas se faire d'illusions ; le livre de M. Léon Chaine ne désillera pas les yeux des catholiques ; au contraire ; avec leur intolérance habituelle, ils crieront : haro !... sur l'écrivain qui — ô profanation ! — ose critiquer, blâmer, condamner ce que le temps a consacré et que la majorité moutonnière approuve sous l'égide de pasteurs plus coupables qu'habiles et clairvoyants.

Et pourtant M. Léon Chaine parle aussi sagement que sincèrement : il est guidé, dit-il, par le seul amour de la religion et le souci respectueux de la vérité.

Les esprits éclairés s'accordent en général, à reconnaître l'incompatibilité de la religion catholique, telle qu'elle est enseignée et pratiquée, avec l'état mental de notre société moderne. Auguste Comte a établi cette incompatibilité avec une saisissante netteté, Michelet et Quinet ont soutenu éloquemment la même thèse. « Je revendique, disait Edgar Quinet, l'honneur de n'avoir cessé, depuis trente ans, de montrer l'incompatibilité radicale, absolue, de cette forme de religion avec la civilisation moderne, avec l'affranchissement des nations, avec les libertés politiques et civiles ».

Des croyants même, sincères et honnêtes, font entendre

leurs plaintes et doléances contre l'évolution régressive d'une Eglise qui se raccroche, pour prolonger son agonie, aux dernières survivances fétichiques du passé, aux institutions caduques et démodées.

Et cependant, dit M. Léon Chaine, « nous restons convaincu que la doctrine évangélique n'est pas en contradiction avec les vrais principes de la Révolution française et que ce qu'il y a de légitime dans les revendications de l'esprit moderne n'a rien à craindre de l'Eglise ». C'est vrai ; mais malheureusement les catholiques pensent différemment : généralement, pour employer les propres expressions de M. Chaine, ils ont « leurs regards fixés sur les drapeaux exilés de la monarchie » et sont « réfractaires au régime républicain. »

L'Eglise voudra-t-elle jamais comprendre que « le catholicisme, avec son Chef élu, n'est au fond qu'une république » et pratiquer le socialisme prêché par Jésus-Christ, ce socialisme dont on trouve la trace dans tous les traités de morale comme dans tous les évangiles ?..

Nous sommes d'accord avec M. Léon Chaine pour dire qu' « ils se trompent et ils sont injustes ceux qui font de la guerre à la religion un article nécessaire de leur programme ». Les catholiques payent en ce moment certaines fautes et certaines erreurs ; soit ; mais comme l'a dit une voix éloquente et peu suspecte au Congrès de Rome, ce n'est pas à nous « d'opprimer à notre tour nos anciens oppresseurs ». Il suffit que nous les empêchions d'imposer leurs opinions ; il importe que nous fassions disparaître la prépondérance de l'Eglise sur la société civile, et cela au nom de la vérité et de la liberté, pour que l'émancipation des esprits, qui, déjà, se manifeste par des signes caractéristiques, s'accomplisse, lentement peut-être, mais sûrement. Perfectionnons l'homme et laissons faire le temps !...

Dans quel but M. Léon Chaine a-t-il écrit son ouvrage?

Passionnément épris de justice et profondément attaché à la liberté, malgré ses convictions religieuses, il pousse « un frêle cri d'alarme » pouvant « éveiller un cri plus sonore et plus puissant. » Mais, hélas, nous le répétons, nous avons bien peur que sa voix reste sans écho. Qu'importe ! car, pour parler comme M. Léon Chaine, « nul effort n'est tout à fait vain, puisque, comme le constate le philosophe Ballanche « rien n'est perdu dans le monde moral » et que, dans tous les ordres d'idées, le pas d'une fourmi pèse sur l'univers ».

Nous ne pouvons qu'applaudir. Le fait que cet ouvrage ait mis en pleine lumière les fautes des catholiques suffit pour établir son utilité. Il vient à son heure. C'est un document, document précieux, car il prouvera plus tard que ceux qui aujourd'hui crient à la persécution ont tout fait pour hâter leur disparition. Et nos petits neveux se réjouiront de savoir que la Raison a toujours guidé ceux qui, avec une admirable énergie, ont défendu contre l'Eglise conservatrice les principes de la Révolution et les prérogatives de la France, libérant les âmes et les consciences, comme le dit si bien M. Léon Chaine.

H.-Adolphe Lara.

Le Matin (Anvers), 13 décembre 1904.

LA QUESTION JUIVE

Le Sionisme, dont M. Henri Grünau-Grunzweig nous a parlé samedi dernier à l'Harmonie, est la meilleure réponse que les Juifs puissent faire à ceux qui leur reprochent de manquer d'idéalité. Il s'agit pour la race, on le sait, de reconquérir son ancien berceau, de fonder un Etat en

Judée, de relever Sion, l'antique Jérusalem. C'est un rêve de poète ; d'aucuns même en sourirent à l'origine et n'y virent qu'une irréalisable chimère. Cependant la chimère prend corps, les souscriptions affluent, le nombre des adhérents du retour en Palestine croît sans cesse, et le jour est plus proche qu'on ne croit ou le Sultan, dont les finances sont toujours obérées, se laissera tenter par l'offre d'une grosse somme pour l'acquisition, par les Sionistes, du territoire convoité. Ce territoire est aride et ingrat : plus que tout autre, il exige ce « labor improbus » dont parlait Virgile. N'importe ! Le Juif, pour qui ce sol est sacré, compte pour le transformer sur un prodige de foi et d'amour....

Je viens précisément de lire, à leur sujet, un livre tout récent qui semble retarder de plusieurs siècles. Il est intitulé « les Juifs devant l'Eglise et l'Histoire » et a pour auteur le R. P. Constant, docteur en théologie et en droit canon. L'auteur s'efforce de justifier toutes les lois d'exception dont les Israélites ont été victimes, sous prétexte que « le Juif est l'accapareur de l'or, l'envahisseur de la fortune publique, le spoliateur du genre humain ». En réprimant le Juif, ajoute-il, l'Eglise ne fait qu'obéir à la loi élémentaire de la conservation. Il ne va pas jusqu'à approuver les anciens auto-da-fé espagnols ; non, mais lorsque Philippe-Auguste chasse les Juifs de son royaume, il constate que le pape Innocent III « ne trouva pas la mesure excessive », et il cite avec complaisance les décrets des Souverains Pontifes instituant le ghetto, ainsi que les lois interdisant aux fils d'Israël la possession du sol. Il voudrait même leur voir imposer un signe distinctif qui serait comme une note d'infamie, et rappelle à ce propos ces paroles odieuses de M. Drumont, qu'il traite d' « éloquent auteur » : « Si vous obligiez maintenant les Juifs à porter la rouelle jaune vous rendriez service à beaucoup de gens ».

. . . .

Les Juifs sont exactement ce que les a faits une législation arbitraire et hostile. On les confina malgré eux dans le commerce de l'argent. A l'origine, c'étaient des agriculteurs, des pasteurs ; ils avaient l'esprit tourné vers la poésie, l'art, la philosophie, la science. S'il y a des Juifs usuriers, des Juifs trompeurs, des Juifs abjects, n'est-ce pas le fait de la persécution qui ne cessa de peser sur eux? Ne sait-on pas que l'oppresion engendre fatalement la dissimulation et la fraude? Mais le père Constant, claustré dans son moyen âge, ne jure que par les constitutions pontificales sur lesquelles renchérirent encore, pendant des siècles, la plupart des Etats chrétiens, et il verrait avec plaisir refouler le Juif dans ses anciens ghettos, objet des mêmes exclusions que jadis, chargé du même anathème et désigné aux mêmes avanies par la honteuse rouelle jaune.

Ce livre atteste une mentalité effrayante, et l'on respire comme au sortir d'une grotte ténébreuse, quand de ce dogmatisme sombre, on passe aux pages lumineuses que M. Léon Chaine, un noble catholique, celui-là, a consacrées à l'Antiséminitisme dans son livre : *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*.

L'antisémitisme, écrit-il, est une doctrine de haine. Celui qui est venu au monde pour sauver tous les hommes ne peut bénir de ses deux bras en croix la guerre d'extermination morale entreprise contre la race dont il est issu. Non seulement en persécutant les Juifs, les catholiques manquent à la charité, mais ils manquent encore à leur foi. Le christianisme n'est-il pas sorti du Judaïsme, le Golgotha n'est-il pas le couronnement du Sinaï, Jésus-Christ n'est-il pas le fils d'une Juive et Juif lui-même ?

Quelques lignes de cet élan et de cette chaleur suffisent pour faire crouler, dans l'esprit de tout homme généreux, le monument de fanatisme du père Constant. Ajoutons que

la suprématie financière des Juifs qui inquiète tant ce religieux est démentie par des économistes catholiques comme M. Anatole Leroy-Beaulieu, qui n'a pas craint de déclarer : « Si l'on examine les faits, il est impossible de nier que la prétendue suprématie financière des Juifs a été singulièrement exagérée. Si nous comptions les grandes maisons de banque en France, par exemple, nous trouverions qu'il y en a très peu d'israélites ».

Il ne manquait au peuple dispersé qu'un grand but moral, et ce but, le Sionisme le lui assigne. Des millions de Juifs aspirent à se grouper sur la terre des aïeux, prêts à la féconder de leur sueur. Du fond de la Russie, de la Pologne, de la Galicie où tant d'Israélites croupissent dans la fange, sentent suspendue sur leur front une éternelle honte, une foule de mains se tendent fiévreusement vers l'antique foyer qui pourrait être rendu à Israël après deux mille ans d'exil.

SANCHO.

L'Univers, 13 décembre 1904.

UNE RECTIFICATION

En rendant compte, il y a quelques mois, du curieux volume de M. Léon Chaine sur *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* (Paris, Storck, éditeur), nous avions, parmi les critiques et les éloges, adressé à l'auteur un reproche un peu vif au sujet d'une prétendue citation de Louis Veuillot que M. Léon Chaine avait glissée dans son livre, avec une note assez désagréable.

Très loyalement, M. Léon Chaine a non seulement reconnu son erreur, mais il a voulu immédiatement la

réparer. Sans attendre une prochaine édition de son ouvrage, il a fait ajouter aux exemplaires déjà composés, un placard portant la *Rectification* suivante :

Chap. VII : Rappelant cette boutade attribuée à Louis Veuillot « Nous vous demandons la liberté au nom de vos principes nous vous la refusons au nom des nôtres », nous ajoutions : « Ce propos *aurait* été démenti ». C'est : *a été* démenti que nous aurions dû dire. En effet, l'illustre écrivain a pris la peine de le démentir d'une façon catégorique, et les héritiers de son nom ont rappelé son démenti. Le fougueux polémiste, tout le monde le sait, n'était pas homme à renier un mot sorti de sa plume, une parole sortie de ses lèvres. Le propos en question est donc purement imaginaire et nous regrettons d'avoir prêté attention à cette légende, qui n'a d'ailleurs plus cours dans les milieux tant soit peu informés.

Nous remercions très cordialement M. Léon Chaine de cette rectification si nette et si généreuse ; il nous permettra en même temps de le féliciter d'avoir donné ce bel exemple hélas ! trop rare aujourd'hui, de sincérité absolue dans la polémique.

La Sentinelle (La Chaux-de-Fonds) [Suisse], 21 décembre 1904.

ANTIMILITARISME ET ANTINATIONALISME

Dans le numéro de décembre de la *Bibliothèque universelle*, que personne ne taxera de revue aux idées subversives, nous trouvons des passages antimilitaristes et antinationalistes à l'article « Variété » de L. Emery : *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, d'après M. Léon Chaine, un catholique convaincu, avoué à Lyon, dont le volume a vivement attiré l'attention de la presse.

Le militarisme, écrit-il, est la perversion du sentiment raisonnable que l'on doit éprouver pour l'armée, comme le nationalisme est la caricature toute récente du véritable patriotisme... Nous sommes de ceux qui crient : guerre à la guerre! parce que ce cri si *humain* résume à lui seul les principes du Christianisme, parce qu'il n'est que le fidèle et légitime écho de la loi divine. Ceux qui récitent la belle prière que nous a enseigné le Christ : « Notre Père qui êtes au cieux », ne devraient-ils pas s'apercevoir enfin que la paternité de Dieu implique nécessairement la fraternité des hommes? Les chrétiens devraient donc avoir, plus que les autres, la violente horreur de la guerre, et de saintes colères contre le militarisme.

Au lieu d'associer et d'assimiler sans cesse le prêtre et le soldat (le sabre et le goupillon), de glorifier bêtement la guerre avec Joseph de Maistre, M. Chaine invite ses coreligionnaires à se souvenir et s'inspirer plutôt du beau mot de Fénélon : « Toute guerre est une guerre civile. »

Proche parent du militarisme, le nationalisme ne vaut pas mieux. — Avec autant de raison que de courage, M. Chaine dénonce ce qu'il y a d'étroit, de puéril et d'antichrétien dans cette prétention de tant de ses coreligionnaires à revendiquer pour eux, en France, le monopole du patriotisme (et de quel patriotisme), une admiration et un enthousiasme aveugles et exclusifs pour tout ce qui est français, joints au dédain et au mépris de l'étranger. Certes, M. Chaine n'en veut pas de ce patriotisme-là; se souvenant que catholique signifie universel il veut, à bon droit, mettre la grande patrie, l'*humanité*, au-dessus de la petite, la France.

Voilà ce que nous lisons dans une revue conservatrice; c'est un signe des temps; il prouve que partout on réfléchit et que l'Internationalisme fera son chemin, malgré tant de traîneurs de sabres et de patriotards en retard...

Un ermite dans les neiges
de la Joux-Perret.

Les Vosges Républicaines (Epinal), 24 décembre 1904.

Le démocrate chrétien du Sillon, M. Perney, *l'intrépide Thaonnais*, continue à me prendre à partie, dans ces deux journaux républicains : la *Croix* et le *Réveil Catholique des Vosges*.

Dans la feuille du courtois abbé Robert, M. Joseph Perney me demande : 1°. . . . .

2° Pourquoi je ne lui avais pas fourni la preuve d'une boutade de feu Veuillot.

Dans la *Croix de Lorrainè* du bon M. Collot, sous le pseudonyme *Rodolphe*, le démocrate chrétien renouvelle ces deux questions.

J'ai l'honneur d'adresser à M. Joseph-Rodolphe les réponses suivantes : 1°. . . . .

2° En ce qui concerne les paroles de Louis Veuillot, je ne puis mieux faire, que de reproduire l'entrefilet suivant paru dans le *Réveil Catholique* du 18 décembre 1904 :

UNE RECTIFICATION

« En rendant compte, il y a quelques mois du curieux volume de M. Léon Chaine sur *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*. . . . . »

Je ne permets donc pas à M. Joseph-Rodolphe Perney de suspecter ma bonne foi. La boutade attribuée par moi à Louis Veuillot, était donc confirmée par M. Léon Chaine. Ce dernier la désavoue. Soit, mais je ne suis pas obligé de croire à ce désaveu.

Dans l'élément ultramontain, où vivait feu le rédacteur en chef de *l'Univers*, la restriction mentale était largement pratiquée, tout comme dans les canards cléricaux d'ailleurs.

J'espère que ces réponses suffiront à *l'intrépide Thoannais*, et que comme moi, il considérera l'incident clos.

F. M.

La Croix de Lorraine, 25 décembre 1904.

PLUS HONNÊTE... !

M. Léon Chaine, dans son ouvrage, avait lancé contre Louis Veuillot la même calomnie que le cuisinier des *Vosges républicaines.* Mais il est plus honnête et voici comme il se rétracte : Chap. VII : Rappelant cette boutade attribuée à Louis Veuillot « *Nous vous demandons la liberté au nom de vos principes, nous vous la refusons au nom des nôtres* », nous ajoutions : « Ce propos aurait été démenti ». C'est : *a été démenti* que nous aurions dû dire. En effet, l'illustre écrivain a pris la peine de le démentir d'une façon catégorique, et les héritiers de son nom ont rappelé son démenti. . . . . »

Allons donc, Monsieur Félix, quand serez-vous aussi courageux que M. Léon Chaine? Est-ce qu'il vous en coûte tant que cela?

Germania (Berlin), 6 janvier 1905.

LITERATUR

Léon Chaine : *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles.* Cinquième mille, Paris, A. Storck u. Co., 1903.

Der Verfasser wurde in der Oeffentlickeit bekannt durch einen Brief an einen Bischof von einem Lyoner Katholiken, den die *Justice sociale* 1902 verœffentlichte.

Darin nahm er Stellung in der Dreyfussache für den Verurteilten der Teufelsinsel. Dieser Brief ist am Schlusse des Buches abgedruckt. Da er sich wie ein roter Faden durch das Buch zieht, so mœchte ich jedem Leser anraten, denselben zuerst zu lesen. . . . .

Das Buch selbst enthælt in 18 Kapiteln die Behandlung der verschiedenartigsten Dinge, auch solcher, die mit dem Gegenstande nichts zu tun haben. Selbst chinesische Schuhe und das europæische Korset finden Erwæhnung. Es læsst sich nicht leugnen, dass manche Kapitel recht Werbvolles bieten. Seine Stellungnahme in der « Affære » ist objektiv. Hætten allen Katholiken gedacht wie er, so wæren manche Fehler vermieden worden, die mit Schuld tragen an der jetzigen Verwickelung. Seine Reformgedanken sind im ganzen richtig und massvoll, einzelne Partien sind blendend geschrieben. Es versteht es überhaupt recht gut, die Lage der Gegenwart packend zu schildern; Antisemiten, Royalisten mehrfacher Richtung, extreme Nationalisten, antisozial gerichtete Konservative, fortschrittliche Katholiken und Retardære, Zaghafte und Stürmer finden sich im katholischen Lager der Gegenwart zusammen und solange es nicht gelingt die Einseitigkeiten zu bannen und sich auf einer vermünftigen gemeinsamen Basis homogen zu einigen, wird die Aktion der Katholiken ihre grossen Schwierigkeiten haben. Was des Verfasser den extremen Monarchisten über die « gute alte Zeit » sagt, muss ernüchternd wirken. Auch seine Stellungnahme gegen die falsche Mystik, wie sie so erschrekcend im Diana-Vaughan-Schwindel hervortrat, ist korrekt und findet übrigens auch bei den Bischœfen Anerkennung. Die wiederwærtige, antifreiheitliche Kulturkampfpolitik der Regieruug findet scharfe Zurückweisung, nur sollte er nicht die Katholiken noch mehr verantwortlich machen, als sie es wirklich sind. Vor allem aber hætte Chaine Einseitigkeiten und Uebertreibungen vermeiden

müssen. So kritisiert er hæuftig Gegner auf ein blosses *on-dit* hin. Louis Veuillots angebliches Wort über dit Freiheit der Katholiken zieht er wieder mit einem *on-dit* heran. Auch kann er wohl nicht im Ernst glauben, das manche Kleriker Antisemiten sind, weil sie glauben, für Fortsetzung des gœttlichen Strafgerichts an Israel sorgen zu müssen. Ungerecht ist es, dén Pater Coubé als Militaristen anzuklagen, weil er einmal in einer Predigt oratorische Kampfesbilder gebroucht hat, müssten da nicht auch Job und Paulus Militaristen sein? Læcherlich geradezu aber ist es, dass diese Rede einige zœgernde Senatoren bestimmt haben soll, das Gesetz gegen die Kongegrationen zu vortieren. Das ist auch wieder ein solches *on-dit*. Naiv ist das Ergebnis des Kapitels über die « Liga der faanzœsischen Frauen », dass, wenn überhaupt Friede und nationale Versœhnung in Frankreich zu stande kommen, es « nur das Werk der franzœsischen Frau sein kann ». Seine Ohrenbeichte in den ersten Jahrhunderten sind zum mindesten missverstændlich und wæren besser unterblieben.

Dortmund ROSENBERG.

Le Protestant (Paris), 7 janvier 1905.

Le livre de M. Chaine est déjà une vieille connaissance pour les lecteurs du *Protestant;* notre journal l'a salué avec sympathie dès sa publication. Cet acte, en effet, de courage et de franchise d'un catholique essayant de dessiller les yeux de ses coreligionnaires et de marcher avec confiance au devant du monde moderne et laïque, pour faire un loyal *meâ-culpa*, méritait, de notre part et de

la part du Protestantisme en général, un accueil plein de bienveillance et nous sommes heureux qu'il l'ait reçu.

Nous ne reviendrons pas sur ce volume, s'il ne réapparaissait, avec son septième mille, plus que doublé par la longue série des articles qu'il a suscités, aussi bien dans la presse française qu'à l'étranger. Ce répertoire impartial de tant d'appréciations, les unes favorables, les autres hostiles, est encore un nouvel acte de sincérité qu'il faut mettre à l'actif de l'auteur ; mais c'est aussi une idée de très heureuse inspiration, car on a là, sous les yeux, comme le sillon tracé, mieux encore, comme la trajectoire décrite par ce livre. Tel qu'un savant, notant les phénomènes d'un courant électrique, d'un projectile ou d'une inoculation, à travers des milieux de densité, de composition ou de vitalité diverses, M. Chaine enregistre l'effet produit par ses idées dans les différents cercles et les différents partis où elles cheminent ; et nous les voyons provoquer tantôt des déflagrations bruyantes ou haineuses, tantôt des détentes bienfaisantes.

Voulez-vous en juger par quelques rapides aperçus ? Commençons par le monde catholique. La bonne vieille *Gazette de France* écrase sous son dédain « ce livre d'un catholique, édité chez un juif, qui veut en remontrer aux catholiques et qui les méprise de haut de son dreyfusisme ». En revanche, quelques *Croix* lui sont moins sévères, tout en faisant des réserves contre « ces hymnes échevelés en faveur de la Vérité, de la Science et de la Justice, immenses *bluffages* qui couvrent une œuvre malsaine, dirigée contre la France ».

La Semaine religieuse d'Albi engage au contraire vivement « ceux qui désirent s'exercer à l'indépendance du jugement à entreprendre la lecture de ce livre ». *Le Bulletin religieux du diocèse de Tarentaise* déclare « que le volume fait un bien très réel ; c'est une œuvre d'affranchissement et de courage ; il stimule le grand effort qu'ont

aujourd'hui à tenter les catholiques pour se dégager de tous les systèmes et de tous les partis dans lesquels on voudrait emprisonner leur foi..... »

C'est ainsi que, dans la presse catholique, vous trouverez un complet assortissement d'appréciations en toutes nuances et en toutes largeurs.

Jetons un regard dans le monde juif. Ce livre où l'antisémitisme est stigmatisé, semble, pour *l'Univers israélite*, un véritable baume : « Nous entendons trop rarement des écrivains catholiques tenir un pareil langage pour que nous ne soyons pas pénétrés de reconnaissance. »

Du judaïsme, passons à la franc-maçonnerie ; ici, ce n'est pas par humilité qu'on pêche :

Car, pour être maçon, on n'en est pas moins homme !

« M. Chaine, écrit l'*Acacia*, en orthographe simplifiée, mais en style bien prétentieux, ignore l'histoire *sociologique* (!), S'il la connaissait, il saurait que, s'il est ce qu'il est et ce qu'il paraît très content d'être, il le doit à ces francs-maçons qui sont les seuls auxquels il ne pardonne pas ».

Sortons des loges et entrons, tout à côté, dans la presse d'extrême-gauche. *L'Action* rejette impitoyablement dans le cléricalisme l'auteur qui cherche à s'en dégager, et M. Aulard fait comme le bourreau du moyen âge qui repoussait dans le feu de l'hérétique : « Pour ma part, écrit-il, à tout ce que disent et diront les catholiques libéraux, je me bornerai à répondre avec le Syllabus : Anathème à qui prétend que le pontife romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation. » *L'Aurore* se fait ironique et pateline : « Ce livre sera utile aux catholiques de bonne foi et d'une lecture amusante pour les esprits indépendants. » Dans *le Radical*, Henry Maret s'élève plus haut et généreusement déclare que « l'ouvrage est une bonne action ; vous êtes, dit-il en substance, au nombre des dix justes qui pourraient sauver la ville. Entre ceux qui brûleraient philoso-

phiquement les prêtres et ceux qui brûleraient charitablement les philosophes, il y a encore une toute petite place pour la tolérance ; c'est ce qui me donne bon espoir pour le salut final ». Le journal de Jaurès imagine un dialogue :
« *Vrai ? c'est un catholique ? — Tout ce qu'il y a de plus pur, réplique un socialiste, et il compte à mon sens parmi nos adversaires les plus redoutables, car il est aussi honnête qu'intelligent.* »

Et nous pourrions continuer cette analyse à travers d'autres milieux, puis dans la presse étrangère, laquelle est, en général, très favorable à l'auteur ; mais il faut s'arrêter.

Notre conclusion est celle-ci : un livre qui a tellement fait écrire doit avoir tant soit peu fait penser. Et, en fermant le volume, on arrive forcément à cette réflexion, qu'on peut nourrir sous forme de vague hypothèse, ou de chaleureuse espérance : tout n'est pas aussi pétrifié, momifié, *immuable* qu'on se le figure dans le catholicisme actuel. Qui sait si le vieil arbre ne rebourgeonnera pas pour quelque floraison remontante? Avec des ecclésiastiques comme l'abbé Loisy, des laïques comme M. Chaine, qui se multiplieraient, qui marcheraient encore plus résolument de l'avant, on parviendrait à se parler des deux bords de l'abîme creusé entre le catholicisme et la société moderne et l'on réussirait parfois à se tendre la main pour des œuvres laïquement chrétiennes.

G. Blot.

La Liberté (Fribourg), 15 janvier 1905.

RÉPLIQUE AU *GENEVOIS*

Le *Genevois* ne veut pas rester sous le coup de notre première réponse et revient à la charge avec des alléga-

tions qu'il n'est pas possible de laisser passer. Il veut bien admettre, en commençant, qu'on peut soutenir que les preuves de l'innocence de Dreyfus puissent ne pas paraître évidentes à nos yeux. . . . .

. . . .

Mais si *le Genevois* nous accorde cette gracieuse concession, c'est mû plutôt par un certain sentiment de pitié à la pensée que nous sommes obligés de courir à la remorque du carrosse pontifical, comme il dit et que nos doutes sont dictés par le devoir de l'obéissance à des directions venues de Rome. . . . .

. . . .

Or, nous disons qu'il n'est pas exact d'affirmer, comme vous le faites, qu'il y a eu unanimité dans le camp catholique sur la manière d'envisager l'affaire. Nous sommes même étonné de nous entendre dire cela. Il y a eu un assez grand nombre de catholiques qui ont cru à l'innocence de l'ex-capitaine. Nous en avons connu personnellement à foison qui en étaient partisans convaincus et qui n'admettaient pas même la discussion là-dessus. Un ecclésiastique a fait partie du Comité de la Ligue des Droits de l'Homme ; un excellent citoyen catholique, M. Léon Chaine, de Lyon, a publié, dans le même sens, un volume que nous avons lu. Un prêtre, M. l'abbé Pichot, a publié, toujours dans le même esprit : *La conscience chrétienne et l'affaire Dreyfus*. Il s'est formé, à Paris, un *Comité catholique pour la Défense du droit*, ainsi qu'il s'est appelé, dans le but d'aider à l'œuvre de la revision. Faut-il, enfin, signaler au *Genevois*, qui ne l'aura pas remarquée ou l'aura perdue de vue, l'intervention dans sa propre ville, et toujours dans le même sens, de deux catholiques en vue, lesquels ont publié une correspondance qui a fait sensation.

Et la presse. Dans quel camp était la presse catholique allemande et italienne ? Pourriez-vous nous citer un seul

phiquement les prêtres et ceux qui brûleraient charitablement les philosophes, il y a encore une toute petite place pour la tolérance ; c'est ce qui me donne bon espoir pour le salut final ». Le journal de Jaurès imagine un dialogue : « *Vrai ? c'est un catholique ? — Tout ce qu'il y a de plus pur*, *réplique un socialiste*, *et il compte à mon sens parmi nos adversaires les plus redoutables, car il est aussi honnête qu'intelligent.* »

Et nous pourrions continuer cette analyse à travers d'autres milieux, puis dans la presse étrangère, laquelle est, en général, très favorable à l'auteur; mais il faut s'arrêter.

Notre conclusion est celle-ci : un livre qui a tellement fait écrire doit avoir tant soit peu fait penser. Et, en fermant le volume, on arrive forcément à cette réflexion, qu'on peut nourrir sous forme de vague hypothèse, ou de chaleureuse espérance : tout n'est pas aussi pétrifié, momifié, immuable qu'on se le figure dans le catholicisme actuel. Qui sait si le vieil arbre ne rebourgeonnera pas pour quelque floraison remontante? Avec des ecclésiastiques comme l'abbé Loisy, des laïques comme M. Chaine, qui se multiplieraient, qui marcheraient encore plus résolument de l'avant, on parviendrait à se parler des deux bords de l'abîme creusé entre le catholicisme et la société moderne et l'on réussirait parfois à se tendre la main pour des œuvres laïquement chrétiennes.

G. Blot.

La Liberté (Fribourg), 15 janvier 1905.

RÉPLIQUE AU *GENEVOIS*

Le Genevois ne veut pas rester sous le coup de notre première réponse et revient à la charge avec des allégа-

tions qu'il n'est pas possible de laisser passer. Il veut bien admettre, en commençant, qu'on peut soutenir qũe les preuves de l'innocence de Dreyfus puissent ne pas paraître évidentes à nos yeux. . . . .

. . . .

Mais si *le Genevois* nous accorde cette gracieuse concession, c'est mû plutôt par un certain sentiment de pitié à la pensée que nous sommes obligés de courir à la remorque du carrosse pontifical, comme il dit et que nos doutes sont dictés par le devoir de l'obéissance à des directions venues de Rome. . . . .

. . . .

Or, nous disons qu'il n'est pas exact d'affirmer, comme vous le faites, qu'il y a eu unanimité dans le camp catholique sur la manière d'envisager l'affaire. Nous sommes même étonné de nous entendre dire cela. Il y a eu un assez grand nombre de catholiques qui ont cru à l'innocence de l'ex-capitaine. Nous en avons connu personnellement à foison qui en étaient partisans convaincus et qui n'admettaient pas même la discussion là-dessus. Un ecclésiastique a fait partie du Comité de la Ligue des Droits de l'Homme ; un excellent citoyen catholique, M. Léon Chaine, de Lyon, a publié, dans le même sens, un volume que nous avons lu. Un prêtre, M. l'abbé Pichot, a publié, toujours dans le même esprit : *La conscience chrétienne et l'affaire Dreyfus*. Il s'est formé, à Paris, un *Comité catholique pour la Défense du droit*, ainsi qu'il s'est appelé. dans le but d'aider à l'œuvre de la revision. Faut-il, enfin, signaler au *Genevois*, qui ne l'aura pas remarquée ou l'aura perdue de vue, l'intervention dans sa propre ville, et toujours dans le même sens, de deux catholiques en vue, lesquels ont publié une correspondance qui a fait sensation.

Et la presse. Dans quel camp était la presse catholique allemande et italienne ? Pourriez-vous nous citer un seul

journal catholique de notre Suisse allemande qui ait fait campagne contre Dreyfus? Et vous venez parler d'instructions, d'ordres venus du Vatican? Ils auraient donc rencontré peu d'écho et auraient été bien mal respectés!

La Bretagne Nouvelle (Paris), 15 janvier 1905.

. . . Dans *La Bretagne nouvelle* du 15 février 1904, j'ai écrit quelques impressions rapides sur le livre très consciencieux de M. Léon Chaine.

L'auteur est un catholique convaincu mais il veut dire au public que l'on peut être catholique et dreyfusard, que l'on peut assister à la messe et répudier le culte de Saint Antoine de Padoue. Son livre *les Catholiques français* a eu un très grand retentissement et toute la presse s'en est occupée. M. Chaine nous donne aujourd'hui une seconde édition des *Catholiques français* contenant à la suite les articles que les journaux et revues de toute opinion ont consacrés à son livre.

Et rien n'est plus intéressant que la lecture de ces appréciations si diverses.

C'est un véritable monument historique de la question religieuse au début du XX[e] siècle qui vient d'élever M. Léon Chaine. C'est un précieux document qui résume et précise la situation de l'Église romaine, une discussion librement ouverte, une conférence contradictoire et courtoise qui ne manque ni de saveur ni d'intérêt.

J'en recommande la lecture à tous ceux qui se passionnent pour cette question brulante.

A. Bott.

Germania (Berlin), 23 février 1905.

MITTEILUNGEN

Eine Berichtigung. Bei Besprechung des Buches *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* von Léon Chaine in der Wiss Beilage vom 6 janv. 1905 war u. a. hingewiesen auf die Unrichtighkeit der Bemerkung über die Ohrenbeichte und eines Passus aus einer Rede Louis Veuillots. Der Verfasser übersendet mir ein Exemplar der gerade ausgegebenen Neuauflage. (8. Tausend). Daselbst hat er in bündiger Form, die seiner Ehrlichkseit alle Ehre macht beides fallen lassen.

Dortmund. Arn. Jof. Rosenberg.

Le Protestant (Paris), 4 février 1905.

Il vient de paraître à Lyon, une brochure qui n'est que la reproduction d'une conférence très intéressante, très documentée et très éloquente donnée le 22 novembre, à la salle philarmonique, par M. l'abbé Brugerette, prêtre à l'esprit très libéral et au cœur des plus chauds, des plus généreux.

Se basant sur le livre très remarquable de M. Léon Chaine, *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, livre dont le *Protestant* annonçait il y a peu de jours la nouvelle édition, et aussi sur l'étroite amitié qui nous unissait, l'inoubliable abbé Rambaud et moi, M. l'abbé Brugerette a parlé d'une façon très heureuse et très élevée

de ces trois orientations nouvelles de la pensée religieuse : 1° La réaction contre les humiliantes pratiques qui tendent à rapetisser la religion et à dénaturer l'esprit du culte catholique ; 2° l'esprit de lumière ; 3° la religion de l'esprit large.

Sur le premier point, après avoir flétri comme il convient les bateleurs qui exploitent l'éternelle sottise humaine, la dévotion absurde et honteuse à saint Expédit et à saint Antoine de Padoue, il montre l'origine toute païenne des inintelligentes et séniles pratiques qui ont scandalisé la foi robuste de M. Chaine. Certaines, dit-il, semblent même nous ramener jusqu'aux coutumes des dernières peuplades sauvages . . . .

(*Suit une étude très intéressante et fort lumineuse de la brochure de l'abbé Brugerette.*)

Cette orientation vers la religion à l'esprit large, l'abbé la reconnaît dans « l'union pour l'action religieuse et morale » fondée par MM. l'abbé Samuel, de Grenoble, Aimé Pallière et Léopold Monod ; dans la protestation indignée et éloquente de l'abbé Rambaud contre l'antisémitisme ; dans sa prière faite à genoux au pied du lit funèbre du fils de M. Léopold Monod ; dans son affirmation généreuse qu'un pasteur pouvait « appartenir à l'âme de l'Eglise » ; dans les déclarations du livre de M. Léon Chaine, et dans d'autres symptômes moins apparents, mais certains pourtant . . . .

J'ai laissé parler l'abbé Brugerette et tout le monde trouvera que j'ai eu bien raison de ne pas substituer ma prose à la sienne. Je ne veux point affaiblir ces citations par de longs commentaires, et j'engage les lecteurs du *Protestant* à se procurer cette remarquable brochure dont je n'ai pu donner qu'un aperçu très insuffisant.

Je désire simplement assurer qu'il y a à Lyon beaucoup de catholiques partageant les idées si larges et si géné-

reuses de cet abbé. « Nous sommes infiniment plus nombreux qu'on ne le croit, me disait M. Léon Chaine, mais nous ne faisons pas assez de bruit. »

Souhaitons qu'ils fassent *assez de bruit*, et demandons-nous si nous, protestants, nous n'avons pas à apprendre quelque chose, à l'heure actuelle, de l'abbé Brugerette, Qui oserait affirmer que nous n'ayons pas besoin, au milieu de la crise si grave que traverse notre Eglise, de nous orienter de plus en plus vers la religion spirituelle, dégagée de tout matérialisme, vers la religion libre qui réclame toujours plus de lumière, vers la religion de l'esprit large, qui ne repousse aucune âme de bonne volonté ? Enfin, ce prêtre catholique ne semble-t-il pas donner aux huguenots la leçon la plus salutairement opportune, lorsqu'il affirme que le signe des temps, c'est non l'unité de l'esprit dans la fusion des croyances, mais l'unité de l'esprit dans l'union des cœurs? Cette unité-là, seule véritable et seule possible, ne doit-elle pas être notre vœu le plus ardent, le but de tous nos efforts, quoi qu'il advienne de la trop fameuse question de la séparation des Eglises et de l'Etat ?

J. Aeschimann.

Times (Londres), 17 février, 1905.

FRENCH LIBERALISM AND CHRISTIAN DEMOCRACY

Le Libéralisme, par Emile Faguet. *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, par Léon Chaine.

Yielding as with regret to the current which nowadays drives the most illustrious representatives of literary

France to plunge headlong into the vortex of politics, M. Faguet in his turn descends from the higher criticism of eighteenth century free thought to issue, so to speak, his electioneering manifesto — one singularly chaste in spirit and academic in form. Faguet the politician is still Faguet the man of letters, the teacher, the lecturer, the critic — a critic *par excellence*, and an inimitable and ruthless ironist. Republican France, he writes, « ranks foremost among those countries where liberty and Liberalism are unknown ». The Frenchman is, above all things, an *étatiste* and a partisan. His political conscience, or *inconscience*, if you will, leads him to hold that whatever is to be done must be done by the State and for the State. Indeed, the fall of the old *régime* has brought no real transformation, but merely « une transposition républicaine de l'Idéal monarchique ». For « Royal » must now be written « National ». That is all, or nearly all, the change.

. . . .

For M. Faguet, with reservations, of course, is willing to recognize a few Republicans or Royalists as « frankly and intelligently Liberal » ; he will never be brought to consider the Catholic Church, or, for the matter of that, any religious body, as a school of Liberalism. His main test for the Liberal is the acceptance, on principle, of a separation between Church and State, as between education and the State ; and no French Catholic will have any of this separation on principle, remaining at heart a « State Catholic », even though provisionally a separatist, when his Masonic adversary inclines the other way, which, *pace* M. Faguet, is undeniably the case at the present moment. Equally significant and despondent is M. Faguet's silence concerning *Republican catholicism*. For the French Catholic, if he abandons the Ultramontane standard, does so, as a rule, only to drift into the foggiest labyrinths of *Christian Democracy*, what Mgr. Batiffol, the witty rector

of the Catholic Institutes of Toulouse, ridicules as « le socialisme de petit séminaire » (« Little Bethel Socialism »). A most striking confirmation of this bias will be found in an otherwise remarkable volume published by M. Léon Chaine, under the title of « The French Catholics and their present difficulties ».

M. Léon Chaine, whom we should have imagined to be very young did we not know him as syndic of the Lyons Bar, has all the brilliant qualities and the equally brilliant defects of a youthful imagination. He is a sel-styled « pious anarchist » of the Christian social type, an *enfant perdu* of the « Young Church » party. He boasts, nevertheless, the qualifications of a militant Catholic, devout and loyal, and such undoubtedly he is, after his own fashion, which is not that of everybody. To give but one instance, he admits that his faith in the Lourdes miracles was the result of reading Zola's novel. No wonder if orthodox clericals find the communion in which he claims to live with the Church — as they understand it — somewhat resembling « a system of wireless telegraphy ». M. Léon Chaine is a rough driver, but at the same time a delicate stylist, by turns fiercely satirical and tenderly poetic. Many before him have denounced the danger to French Catholics incurred by the noisome alliances between « Throne and Altar », or « Sword and Trowel », but no one has hitherto employed so much energy in the denunciation. His descriptions of « the old servant of the legitimist and clerical *château* dusting with the samo care the frame containing the likeness of our Saviour and that which once enclosed the picture of the Comte de Chambord », or of the « unemployed » courtiers and dowagers offended with the Papal *sans culottisme* of Leo XIII, and gravely discussing in the salons of the « Faubourg » the possibility of reducing him « au régime du pain sec » by withdrawing their contributions to Peter's Pence — these are true

portraits de genre. As much may be said of his determined onslaught on the shameful traffic resulting from the cult of individual saints, which he stigmatizes as « le Catholicisme fétiche ».

In his erudite and pointed criticism of the old time Catholic's intellectual shyness, M. Léon Chaine expresses views of an equally utilitarian and modernist type when he demands more scientific methods in dealing with the scriptures, European history, and physical knowledge in relation to the academic and secondary education of his co-religionists. He would agree with Mgr Mignot that « we are all entitled to make mistakes », and would advise Catholic teachers to cultivate greater intellectual charity towards their free-thinking opponents and *défroqués*. Hardly less happy are his remarks on political and social charity. While giving him full credit for his valiant protest against the cruelty and folly of French anti-Semitism, or « anti-Clericalism run amok », and, as usual, bred largely of ignorance and « illuminism », we doubt whether he could succeed in relieving the Papal Government's policy of « malevolent neutrality » from all responsibility in the matter. Similarly our sympathies are with him when he declares that « militarism is the perversion of the reasonable feeling we ought to evince towards the army, just as nationalism is the quite recent caricature of true patriotism ». But we cannot follow him when, by way of a dig at « circuitous oratory » and the preachers who invoke the « God of Battles » or « The Warrior Maid », he in his turn, exalted by his conception of the Church as a sort of « sublime internationale », bestrides, with a superabundance of Toltstoyan reminiscences, the peculiar nag of that apostle of humanitariam, cosmopolitan, anti-Colonial fancies. M. Léon Chaine does himself and his cause involuntary harm by caprices of this kind, and many other mild puerilities. We are more prepared to join in his plea for

the recognition of the democratic character of religion, in opposition to the antediluvians who claim a monopoly of religion for the aristocracy and look upon the clergy as a kind of spiritual *gendarmerie* for the use, and abuse, of the proletariat. But the justice of his case should be, and easily might be, supported by more serious arguments than a «skit » on the pomp of the ecclesiastical hierarchy, or inflammatory invective against « masters » in general, and the great manufacturers in particular. The little demagogic outbursts may well seem harmless on lips so disinterested ; but we know to what extent political opportunists in Austria have learnt to exploit Christian Democracy, or Socialism, which, exactly like Radical democracy, ends by becoming the worst enemy of liberty and progress.

And all this would certainly have been foreseen by M. Faguet. He may have appeared a trifle too *blasé*, in fact « avant la fin du jour blasé du lendemain », as the poet puts it; but a lifetime spent in the intimacy of Voltaire and the Encyclopædits must needs end in the loss of what little optimism one possessed. On the other hand, M. Léon Chaine is no doubt too sanguine. One of the pair has never been young ; the other remains so still beyond his time. But M. Léon Chaine's book has, we believe, been most useful and will do further service ; its object would have been attained had M. Faguet's attention been merely drawn to the following words, which, to our mind, are pregnant with conviction and common sense :

> We have no call to say — Catholics, come, let us take possession of the Republic ! No ! the Republic belongs to all Frenchmen; let us take the place that is ours by right — that is to say, the position wo shall have earned !

M. Faguet will be unable to deny that these are « frankly and intelligently liberal » words, to follow which would be the best means of realizing » moral unity in general agree-

ment »; and when he learns that M. Chaine is himself in favour of the separation of church and State and the abandonment of the temporal power, his satisfaction will be complete.

A further glance at *les Catholiques républicains*, by the Abbé Dabry, will show him, possibly to his surprise, that M. Chaine is not alone in his liberal Catholicism. There exists a regular clan of « Youg Catholics » — clerics and laymen too — who are engaged in general warfare with view of securing general liberty. M. Faguet may find them a triffe too « democratic » for his taste and inelegantly sympathetic towards « la canaille ». He need not take alarm, that is merely a trait of youth, litteral or figurative. Besides, all for that « Egalité » as they are, they will not refuse to listen to his transcendental and transcendent criticism. He should give them a short course of lectures on the illusions of statesmen who have not yet held office, and the desillusionment of those who know what it is to be there — if only from the teachings of their library.

Germania (Berlin), 23 février 1905.

Das heutige Frankreich und der Katolizismus. Von Religions-und Oberlehrer ROSENBERG *in Dortmund.*

II. *Das specifisch-religiœse Leben der franzœsischen Katholiken.*

Das religiœse Leben des Katholizismus vollzieht sich in einem doppelten Bereich. Die Kirche als Gnadengemeinschaft umfasst die Gesamtheit der Einzelseelen, die mit Gott in Verbindung stehen oder, wie man sich

gewœnhlich ausdrückt, im Stande der heiligmachenden Gnade leben. Dieses Leben ist ein inneres, übernatürliches und entzieht sich der Beobachtung. Aber die Kirche ist auch eine ænssere, sichtbare Rechtsgemeinschaft mit einem auch æusserlich hervortretenden Leben. Um dieses handelt es sich, wenn das spezifisch-katholische Leben in Frankreich charakterisiert werden soll.

. . . .

Es ist überhaupt eines der betrübensten Zeichen, dass die ruhige Ueberlegung geschwudden ist und einem blinden Fanatismus Platz gemacht hat, wenn es so viele Leute gibt, welche sich in den Dienst abgefallener Geistlichen stellen, auch wenn dieselben so illoyal kæmpfen, wie ein Charbonnel oder André B., die selbst vor offenkundigen Fælschungen nicht zurückschrecken.

Die ruhihe Vernunft verlangt von sollchen *Évadés*, wie sie sich selbst nennen, etwas mehr Reserve von dem Tage an, wo sie selbst erklæren, dass sie sich bereits einmal geirrt haben, etwas mehr Toleranz für die Ansichten, die sie selbst lange Zeit vertreten haben, etwass weniger Hass gegen diejenigen, deren Brüder sie einst waren und trotz aller Gegensætzlichkeit noch immer sein sollten. Es ist unerfreulich im hœchsten Grade für den denkenden Menschen, wenn er sieht, dass gerade jene Leute andere hindern wollen, die Messe zu hœren, welche einst selbst sie gelesen haben. (Léon Chaine : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*). . . . .

Le Matin (Anvers), 24 février 1905.

L'ÉGLISE ET LA SCIENCE

Nous avons déjà signalé les efforts tentés en France par une pléiade d'écrivains à l'esprit sincèrement reli-

gieux, comme M. Léon Chaine, l'abbé Brugerette, l'abbé Naudet, directeur de *la Jutistice sociale*, pour débarrasser l'Évangile, si pur et si simple, de la végétation parasitaire sous laquelle les théologiens ont fini par l'ensevelir. Ils comprennent que ce qui fait le plus de tort à la religion dans une société intelligente, ce sont les pratiques superstieuses, la multiplicité des autels et la forme idolâtrique que revêtent certains cultes, l'abus d'un rituel suranné, les manifestations de niaise bigoterie que l'on a le tort de représenter comme l'expression d'une ardente piété, enfin le trafic de plus en plus effronté des choses saintes. . .

Germania (Berlin), 3 mars 1905.

Das heutige Frankreich und der Katholizismus. Von Religions-und Oberlehrer Rosenberg *in Dortmund.*

III. *Das politische Leben der franzœsischen Katholiken.*

Eine der eigenartigsten Erscheinungen im heutigen Frankreich ist der Hass gegen den Klerus. Die Untersuchung der Quellen dieser Erscheinung führt auf das politische Gebiet.

. . . .

Wie konnte es anders sein ? Wenn man beispielsweiss længere Zeit den katholischen *Gaulois* verfolgt, so muss man Léon Chaine recht geben, œenn er dessen Ideen auf folgende drei Sætze zurückführt :

1). Jeder ist antichristlich, der nich mitschreit : « Nieder mit den Juden ! » ;

2). Jeder ist antichristlich, der nicht die Armee bis ins Kleinste für unübertrefflich hætt ;

3). Jeder ist antichristlich der nicht ohne weiteres jeden Auslænder dem Franzosen gegnüber für rückstændig und minderwertig hælt. (Léon Chaine: *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, page 10).

Das ist zugleich der Karrikatur des extremen Antisemitismus, Militarismus und Nationalismus, wie sie in diesem Blatte vertreten werden, die und so mehr an Reiz gewinnt, als der Direktor des *Gaulois* der — Jude Arthur Meyer ist.

Welch hæssliches Ding, wenn ein Anhænger der Christentums, der Religion der Liebe, einen unvernünftigen Hass gegen einen Andersglæbigen zu tage treten læsst, wie er sich kondensiert in dem Rufe: *A bas les juifs !* ohne die Schuld oder Unschuld des einzelnen zu prüfen! Wie abscheulich, ganzen Kategorien von Bürgen ohne weiteres den nationalen Sinn abzusprechen! Die deutschen Katholiken haben sich jahrzehntelang æhnlicher Vorwürfe seitens auderen Mitbürger erwehren müssen und wissen, wie wehe sie tun. Es ist zu beklagen, dass diese aus der Geschichte gewonnene Erfahrung den franzœsischen Katholiken abgeht. Selbst in kirclichen Liedern hat sich ein übertriebener Nationalismus eingeschlichen, wie der Singsang *Catholique et français toujours* bezeugt. (Léon Chaine, page 46 : « Du Militarisme » pages 13-41 ; « Le Nationalisme » pages 43-54; « Antisémitisme » pages 69-92.

Im fremden Lande darf der Katholik sich naturlisieren lassen, die fremde Nationatitæt zu der seinigen machen, ohne dass jemand berechtigt wære, ihm darob Vorwürfe zu machen, aber niemals darf er seinen Glauben preisgeben. Das liegt daran, dass er katholische Christ seinen Glauben für absolute Wahrheit hælt. Der Mathematiker kann sehr guter Patriot sein, wenn man aber von ihm verlangen würde, er solle anerkennen, dass 2 mal 2 gleich 5 ist, so müsste er das ablehnen, selbst auf die Gefahr

hin, als vaterlandslos zu gelten, falls in jenem Lande die Vorurteile solches erheischten. (Léon Chaine, page 41.)

Wie nun der Katholik seinen Glauben für den richtigen hælt und sich nicht von ihm trennen mag, selbst wenn man ihm das nationale Bewusstsein absprechen sollte, so sollte er anderseits bedenken, dass auch der Andersglæübige seinen Glauben für den wahren halten kann und kein Katholik sollte so unvernünftig und grausam zugleich sein, zu behaupten, ein Jude oder ein Protestant kœnne kein guter Franzose sein. Das bringt Krænkung, Erbitterung und Gegnerschaft.

So haben sich in der Dreyfusaffaire militaristische, nationalistische und antisemitische Tendenzen mit dem Katholizismus verbunden und den letzteren arg kompromittiert. Anatole Leroy-Beaulieu hat recht, wenn er dig Stellungnahme allzu vieler Katholiken in der « Affaire » und ihren Antisemitismus für die jetzigen Verfolgungen mit verantwortlich macht. (Léon Chaine, page 75.)

Interessant ist die Bestætigung dieser Ansicht durch den Brief eines Freidenkers, den der Abbé Pichot in seiner Broschüre : *La conscience chrétienne et l'affaire de Dreyfus* wiedergiebt. Derselbe besagt inhaltlich folgendes :

1). Die Geistlichkeit hat in der « Affaire » schwer gefehlt, sie hat sich blindlings auf die Offiziere verlassen ;

2). Die Freidenker verfallen in den andern Fehler ; sie hat sich blindlings auf die Offiziere angestiftet, so zu handeln ;

3). Die Menge wird den Offizieren verzeihen, den Geistlichen niemals. (Léon Chaine, page 163.)

. . . .

Le Rappel, 16 mars 1905.

AME RELIGIEUSE

L'horloge du vieux café, hanté par les folliculaires marquait 4 heures moins cinq — du matin — comme le journaliste républicain et le journalise clérical achevaient un dernier « écarté ».

— Atout, et passe ma « fausse », annonçait le premier. La « vote » et le Roi... Trois et deux cinq !... Garçon, mes soucoupes !... Il est grand temps d'aller se coucher.

. . . .

S'il était interrogé, cependant, il aurait été obligé de convenir que son adversaire avait raison en quelque chose. Non, l'esprit clérical n'est pas l'esprit religieux.

. . . .

En faut-il plus pour expliquer les crises morales successives et assez contradictoires que traversent des hommes du naturel de M. Delarbre, le député de Caen. Nous avons raconté qu'il avait abandonné le parti clérical et la *Patrie française*, qui avaient, aux dernières élections, patronné sa candidature.

***

M. Delarbre, est comme il l'explique lui-même « un chrétien convaincu, un croyant » ; raison de plus pour qu'il regrette que « trop de politiciens se soient fait un tremplin de la religion pour défendre les intérêts de leur parti ». Ces politiciens se targuent de défendre la paix religieuse, or, « elle ne peut se faire que si l'Eglise accomplit sa mission en dehors de tous les partis ».

Les dévôts dans leurs églises, les hommes politiques dans leurs assemblées, le Bon Dieu écarté de querelles

qui regardent tout le monde excepté lui : c'est un programme acceptable, si, de part et d'autre, on l'applique avec sincérité.

M. Delarbre n'est pas le seul catholique qui tienne un pareil langage et qui propose de neutraliser l'Eglise. Nous avons signalé, en leur temps, les belles études publiées par M. Léon Chaine. Nous avons noté, une à une, les manifestations du *Comité catholique pour la Défense du Droit.*

. . . .

Il n'en est pas moins convenable de féliciter de leur bon mouvement les braves gens qui, comme M. Delarbre, accomplissent, avant toute autre séparation, celle de l'esprit clérical et de l'âme religieuse (1).

HUGUES DESTREM.

La Meuse (Liège), 17 mars 1905.

A PROPOS DE LA SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT EN FRANCE

On marche à grands pas en France, vers la séparation des Eglises et de l'Etat . . . .

Dans un article publié par le comte de Mun, dans *le Figaro*, on lit cet aveu ingénu : « La politique de Gambetta prévalut longtemps. Je crois qu'elle serait encore dominante sans le bouleversement de l'affaire Dreyfus. Pour

(1) La chronique d'où sont extraites ces lignes se trouve également en titre du *XIX*e *Siècle* du même jour 16 mars.

comprendre les événements contemporains, il faut toujours remonter à ce grand déchirement de la nation. . .

Eh bien, oui, il y a quelque chose de fondé dans ce que soutient l'ultramontain rédacteur du *Figaro*. Sans l'affaire Dreyfus, le cléricalisme était bien près de triompher. . .

Les Assomptionnistes attisèrent le courroux public avec un soin qui eût été touchant s'il avait servi à une cause plus juste. Ils répandirent leurs journaux, les *Croix*, où des sous-Veuillot faisaient appel à la guerre civile. .

Mais c'est la preuve de l'innocence qui a éclaté aux yeux des plus prévenus et c'est ainsi que l'Eglise a perdu la partie... Et l'on a pu lire un livre courageux : « *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* par M. Léon Chaine, qui n'a pas hésité à s'écrier :

L'affaire Dreyfus a révélé, en effet, chez un trop grand nombre de catholiques, des défaillances multiples de conscience ou d'intellect. Tout homme de bonne volonté a le devoir de coopérer avec sollicitude, dans la mesure de ses forces, à la solution rationnelle et chrétienne des questions que cet état d'esprit soulève et comporte. Qu'il soit permis à un catholique entièrement soumis aux directions de la sainte Eglise, soucieux de l'honneur et du bon renom de sa patrie, de venir témoigner, sans autre considération personnelle que l'entière indépendance de son jugement et sa fière bonne foi, en faveur de ce qu'il estime être la vérité. Et qu'il lui soit permis par là de libérer sa pensée et son âme.

Mais les catholiques qui se prononcèrent en faveur de Dreyfus furent rares.

Si donc le comte de Mun considère ce « grand déchirement de la nation » comme la cause véritable de la politique de M. Combe, il ne se trompe pas, pas plus qu'il ne fait erreur en jugeant l'opportunisme gambettiste. Au surplus, M. Anatole France, dans son admirable opuscule : *L'Eglise et la République*, a écrit à ce sujet des pages que tout le monde devrait lire.

Au lieu de tonner contre les loges maçonniques et contre

la Révolution française, le comte de Mun aurait mieux fait de dire son *meâ culpa* et de reconnaître la responsabilité qui incombe au cléricalisme dans l'événement qui se prépare. Et pourquoi, après tout, ne se montre-t-il pas enchanté de la prochaine dénonciation du Concordat? L'Eglise n'a-t-elle pas toujours revendiqué sa complète liberté? Or, elle sera bientôt libre... Plus aucune des bandelettes napoléoniennes ne la gênera. N'est-ce pas merveilleux?

Gustave ABEL. (1)

L'Union Libérale (Dinan), 6 avril 1905.

A *LA CROIX*

La Croix des Côtes du Nord, dans son numéro du 2 avril, me consacre trois articles : Voilà des sujets bien divers, et, dans l'intérêt de la discussion que nous poursuivons, mon confrère et moi. je crois bon de ne point laisser encombrer le tapis. Je répondrai donc dès aujourd'hui aux trois articles de *la Croix*.

. . . .

Reste la troisième riposte de *la Croix*, celle consacrée à la doctrine catholique de la liberté.....

Pardon, pour savoir si une doctrine est compatible avec des principes, j'imagine qu'il importe d'exposer d'abord la doctrine. J'ai procédé à cette opération préalable et, si je ne me trompe, *la Croix* tient l'exposé pour exact. Main-

(1) Cet article a été reproduit par la *Flandre Libérale*, de Gand, du 22 mars.

tenant, puisque le sujet intéresse mon confrère, nous allons voir « si oui ou non cette doctrine est compatible avec le principe de 89 ». *La Croix* répond oui; moi je réponds non. Au nombre des principes de 89, il me semble que nous devons faire figurer la liberté de la parole et de la pensée, la liberté de la presse, la liberté de conscience, la liberté des cultes. Or, si le rédacteur de *la Croix* veut bien relire les extraits que j'ai donnés des encycliques *Libertas* et *Immortale Dei*, il verra que Léon XIII, chef de l'Eglise catholique et interprète infaillible, *condamne ces libertés et en interdit l'exercice.*

Mais, dit *la Croix*, il existe une brochure de l'abbé Brugerette qui établit que les « Principes de 89, *bien compris*, ne tombent pas sous la réprobation du Saint-Siège ». Cette brochure est intitulée : *La Déclaration des droits de l'homme et la doctrine catholique*; je n'ai pas lu l'ouvrage en question, mais je le lirai... Nous opposerons alors l'abbé Brugerette à Léon XIII, et le lecteur choisira entre les développements de l'honorable ecclésiastique et les commentaires prohibitifs de son chef. Je demanderai en outre à *la Croix* de se prononcer elle-même. En attendant, quelle me permette à mon tour de lui signaler un autre ouvrage très remarquable publié *par un catholique pratiquant : Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, de M. Léon Chaine. Les électeurs de *la Croix* trouveront là des pages très intéressantes sur les *catholiques et le bon vieux temps*, sur le *nationalisme*, sur l'*abus des dévotions nouvelles* et aussi sur certains journaux catholiques « qui servent à des milliers de lecteurs la plus ridicule des pâtures. »

Lisez ce livre, cléricaux des *Pélerin* et des *Croix*; il est signé par un ami de l'abbé Brugerette, par un homme courageux et de bonne foi. C'est même dans votre monde

un article plutôt rare. Lisez, et surtout profitez des enseignements qu'il contient et qui semblent vous être destinés.

J. Peigné.

L'Union libérale (Dinan), 16 avril 1905.

ROME D'ABORD!

« Au drapeau antireligieux et antifrançais de la Commune et de la franc-maçonnerie, opposons le drapeau catholique. Et entre les deux que chacun choisisse! » C'est la conclusion du dernier leader article de *l'Union Malouine*. Opposer le drapeau catholique au drapeau antifrançais revient à dire que seuls sans doute sont *patriotes* ceux qui se rangent sous la bannière papale. A cette conclusion, mon confrère, M. René Pierre, me permettra d'opposer plus que la protestation d'un républicain, l'opinion nettement formulée de catholiques autorisés.

Je trouve la première de ces opinions dans une publication que déjà connaissent les lecteurs de *l'Union libérale*, *l'Action catholique française*. . . . .

Le correspondant de Maine-et-Loire place sa nationalité avant sa religion. Lisez la réponse de *l'Action catholique française* :

Nous tenons à garder notre titre complet, parce qu'il indique l'union étroite et indispensable qui doit exister entre la France et le catholicisme ; et, **s'il fallait en sacrifier un, nous nous appellerions toujours Action catholique, parce que c'est le nécessaire,**

et que, si Dieu peut se passer de la France, la France ne peut pas se passer de Dieu.

Ainsi, dans le cas où il « faudrait sacrifier » un des trois mots qui composent le nom du journal, il en est un que l'on supprimerait et ce mot est le mot : *française*. Le pape d'abord, la France après ! Voilà, j'imagine, un genre de patriotisme assez particulier.

Je retrouve la même idée dans le livre, que j'ai déjà cité, publié par un écrivain catholique de grande honnêteté et de grand talent, M. Léon Chaine : *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*. Dans un chapitre consacré au nationalisme, et dans lequel l'auteur parle de « *ces patriotes professionnels* qui voudraient accaparer, au profit de leurs ambitions ou de leurs partis politiques, le monopole exclusif d'un sentiment dont ils font une éclatante parade pour qu'il soit bien sincère ». M. Léon Chaine écrit ces lignes ».

— Pourquoi ne pas le reconnaître sérieusement ? **Le plus patriote des catholiques, quel que soit son pays, tient infiniment plus à sa qualité de catholique qu'à sa nationalité.** Le plus Anglais des Anglais ou le plus Américain des Américains, s'il est catholique, *est attaché à sa foi religieuse par des liens plus intimes, plus puissants encore que ceux qui l'enchaînent, si doux soient-ils, à son pays natal.*

Ainsi s'exprime M. Léon Chaine, confirmant la réponse du catholique au monarchiste de Maine-et-Loire. Je signale ces deux extraits à l'attention de mon honorable confrère, M. René Pierre, et aussi à l'attention de nos cléricaux qui jouent si volontiers de l'idée de patrie et traitent trop souvent d'antifrançais les républicains qui persistent à faire passer la France avant Rome. »

J. Peigné.

Le Matin (Anvers), 26 avril 1905.

LA HAINE POLITIQUE-

Il n'y a rien de pis que d'être aveuglé par la haine politique. L'homme qui se trouve dans cet état d'esprit est incapable de justice et de bonté. On conçoit que l'on appartienne à un parti, puisque tout parti représente un ensemble d'idées et de tendances, un programme, et qu'il est naturel de soutenir le groupe politique dont on juge les aspirations politiques les meilleures. Mais nous ne comprenons pas qu'on s'inféode à un parti au point d'en partager toutes les erreurs, toutes les faiblesses, toutes les iniquités parfois.

. . . .

Ces réflexions nous sont inspirées par l'affaire Syveton, qui est, au point de vue réactionnaire, le pendant de l'affaire Dreyfus. Des catholiques d'une mentalité élevée, comme M. Anatole Leroy-Beaulieu, M. Léon Chaine et l'abbé Brugerette, ont reconnu que l'affaire Dreyfus fut un crime clérical. Dreyfus « devait » être coupable, parce qu'il était juif et que sa culpabilité eût puissamment servi la cause antisémite. Aussi vit-on le parti ultramontain, dans tous les pays, admettre la même thèse comme s'il y avait eu un mot d'ordre, charger le martyr de toutes ses forces, s'opposer à la divulgation de la lumière par tous les moyens, qualifier de traître ou de vendu quiconque défendait Dreyfus, suspecter même la Cour de Cassation qui prononça la revision à l'unanimité. La culpabilité du juif était comme un dogme de parti ; quiconque en doutait eût été conspué par ses amis politiques. Le parti vinculait les consciences, inspirait la réticence et la défection, poussait à la lâcheté.

Nous avons vu se produire exactement la même chose à propos de l'affaire Syveton.

. . . . (1)

Max.

Les Temps nouveaux, organe anarchiste, (Paris), 29 avril 1905.

M. Léon Chaine est un catholique pratiquant, qui croit, il le proclame, à la divinité du Christ, à l'infaillibilité du

(1) Le Comité, constitué au lendemain de la mort « tragique » de Syveton pour « défendre et glorifier (sic) sa mémoire » a inauguré le 9 décembre 1906 la statue qui avait été édifiée sur sa tombe.

Se pressaient à cette cérémonie un groupe de « dames françaises » des membres de la « Patrie française » parmi lesquels Marcel Habert Paulin Mery, le commandant Tournade, l'amiral Bienaimé.

Les mêmes gens, hélas ! qui avaient ainsi manifesté en l'honneur du « glorieux martyr de la cause nationale assassiné par les francs-maçons » se retrouvèrent le 17 décembre, même mois, au milieu des catholiques qui acclamaient le vénérable cardinal Richard, lors de sa sortie de l'archevêché et l'accompagnaient jusqu'à l'hospitalière demeure de M. Denys Cochin, le catholique éminent, le grand parlementaire libéral.

Les nationalistes de Syveton tentaient une fois de plus de compromettre la cause sainte de la religion en la confondant avec la cause justement perdue de leur faction politique. Leur fâcheuse intervention dans cette circonstance solennelle qui faisait dire le surlendemain à Cornely qui, avec Henry Maret, est l'un des porte-paroles professionnels du bon sens national : « Les personnes distingnées qui formaient le cortège et traînaient la voiture du cardinal, au grand ahurissement du cocher qui ne savait plus que faire de son fouet, ont acclamé tant de fripouilles que c'est bien le moins qu'elles prennent leur revanche une fois avec un brave et digne homme, qui est en outre leur chef régulier ».

pape, à l'omnipotence de l'Eglise et à toute la sainte boutique.

Cependant sa foi ne va pas sans quelque esprit critique. S'il croit aux dogmes, il entend rester libre de se guider dans la vie sociale d'après sa façon de les interpréter. Et, horreur! il se permet même parfois de critiquer l'interprétation de ses pasteurs, lorsque cette interprétation ne lui semble pas conforme à ce qu'il croit, lui, être le vrai christianisme.

C'est le résultat de cette critique qu'il nous donne dans le volume *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*.

Ce fut l'affaire Dreyfus qui poussa M. Chaine à élever la voix. Sans s'occuper des croyances religieuses de Dreyfus, sans s'embarrasser des considérations extra-sociales qui inspirèrent les défenseurs de la chose jugée, il fut frappé par les arguments de ceux qui proclamaient l'illégalité du jugement, et, devant le déni de justice commis, il pensa que l'idée de justice primait celle de croyance, et, se rangeant du côté de ceux qui réclamaient la revision, il fut amené à reprocher aux catholiques de s'être abstenus, ou d'avoir soutenu le parti de l'injustice, ce qui l'entraîna à passer en revue la société actuelle : le militarisme, le nationalisme, le paupérisme, et un peu tous les dogmes sociaux.

Fervent chrétien de l'Evangile, il reconnaît sans peine que le militarisme, le nationalisme sont antichrétiens et doivent disparaître.

Mais après avoir démontré les méfaits du militarisme, notre auteur ayant à citer les gloires dont chaque pays peut s'énorgueillir, commence à mettre en première ligne, des noms de conquérants! Ce n'est qu'un détail; mais cela démontre combien il est difficile de se débarraser de sa première éducation.

Pour le paupérisme, il reconnaît que la situation des

travailleurs est misérable, qu'elle demande une amélioration sérieuse; seulement son remède est de faire appel aux bons sentiments des exploiteurs. Cela est insuffisant. Tous les exploiteurs seraient-ils pris d'un excès d'amour à l'égard de ceux qu'ils emploient, que l'organisation économique restera ce qu'elle est, la situation des travailleurs sera toujours au-dessous de leurs besoins.

M. Chaine dit qu'il est criminel et fou « d'avoir interrompu, pour parler le langage d'Henri Heine et de Jaurès, la vieille chanson qui a si longtemps bercé la douleur humaine. Que les pouvoirs publics devraient comprendre la nécessité sociale de la religion; qu'ils ne pourront jamais la remplacer avec avantage par des augmentations de police et de gendarmerie »!

Et c'est bien là le crime que nous, anarchistes, reprochons aux religions; c'est d'avoir bercé la douleur humaine, d'avoir endormi les générations par leur mirage de réparation dans une vie future; d'avoir contribué à faire durer l'exploitation et la misère ici-bas par des promesses menteuses de récompenses après la mort.

Vous avez fait voir le mal, nous dit-on; mais vous n'apportez pas le remède. Non, nous n'avons pas la prétention d'apporter de remède; nous le cherchons, nous aussi. Mais n'est-ce donc rien que d'arracher le masque aux imposteurs et de forcer les gens à voir la vérité? Personne ne peut faire le bonheur des autres; que tous ceux qui souffrent de l'état social actuel, comprennent que c'est cette organisation sociale qui les broie et cherchent à en sortir.

Le livre de M. Chaine est le livre d'un homme de bonne volonté, dont le cerveau n'a pas été complètement déprimé par les croyances religieuses. Mais ses efforts sont vains. L'esprit religieux se meurt, et la sincérité de quelques-uns n'empêche pas qu'il ne soit une entrave à l'évolution et un mensonge.

Quelles que soient les concessions que quelques esprits plus éclairés — et de plus politiques aussi — fassent aux découvertes scientifiques, essayant d'accommoder leur foi avec ce qui s'impose, l'esprit scientifique n'en est pas moins la négation de l'esprit religieux. Lorsque l'erreur sert aux habiles à masquer l'exploitation des faibles, l'erreur est à combattre doublement. L'évolutionniste ne peut respecter la croyance d'autrui, si sincère soit-elle. La recherche de la vérité comporte la bataille contre tout ce qui tend à entraver son affirmation.

Quant aux catholiques, leur attitude présente aussi bien que celle des temps passés, elle est là pour démontrer à M. Chaine qu'il perd son temps à leur parler raison. Ils ne peuvent pactiser avec la vérité, puisqu'elle tend à démolir leurs dogmes. Lorsqu'ils avaient le pouvoir, ils en usèrent pour la persécuter sous toutes ses formes et toutes leurs forces aujourd'hui sont tendues à reconquérir le pouvoir perdu, pour réduire leurs adversaires au silence. Ceux qui, comme M. Chaine, viennent leur parler d'en revenir au véritable esprit chrétien des origines, n'y gagneront qu'une chose, c'est d'être chassés du troupeau comme des apostats.

Jean Grave.

La Justice sociale (Paris), 29 avril 1905.

Au milieu de ses absorbants et si remarquables travaux de pédagogie historique, notre confrère et ami, M. l'abbé Brugerette trouve encore le loisir d'apporter un large tribut à l'œuvre de l'apologétique contemporaine. La collection « Science et Religion » publie en ce moment sous son nom un *Grégoire VII* et un *Innocent III* qui arrivent merveilleusement à leur heure pour répondre à

une foule d'objections suscitées par les nombreuses polémiques qui se rattachent à la trop fameuse question des Eglises et de l'Etat . . . .

Dans cette étude, destinée à rehausser le prestige de la vraie piété, l'auteur tient à rappeler que l'Eglise catholique n'est pas un parti, mais la communion de toutes les âmes de bonne volonté. Toute son argumentation s'appuie sur deux livres « dont la puissance de rayonnement donne en raccourci la vision de ces lignes augustes et de ces galeries antiques dans lesquelles, en une promenade lente, on croit se mêler aux sages, aux généreux esprits, aux hommes vraiment religieux », nous voulons parler du livre si remarqué et si remarquable de M. Léon Chaine : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, livre qui eut en son temps « l'importance d'un événement religieux », et de la très attachante biographie publiée sous ce titre : *Une grande figure de prêtre social, l'abbé Rambaud*, par M. le pasteur Jules Œschimann. . . . . . .

L'étude de M. Brugerette nous paraît caractériser très justement ce mouvement catholique et libéral inauguré à Lyon, foyer intense de vie morale et mystique par les œuvres de M. Léon Chaine et de ses amis.

L'Étincelle, revue religieuse-libérale, organe de la liberté religieuse et de l'Union des Eglises, directeur l'abbé Julio (Paris), 30 avril 1905.

LETTRE OUVERTE A M. LÉON CHAINE

sur son livre :

Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles.

MONSIEUR,

. . . .

A vous dire vrai, je vois les choses un peu autrement

que vous, et ma confiance dans les hommes qu'on appelle aujourd'hui les catholiques d'avant-garde est très limitée. Très franchement, je vous dirai que la partie actuelle du clergé avancé, qui se dit et qui est, sans doute, démocrate, philosophiste et criticiste, me paraît très loin de posséder les notions suffisantes en sociologie, en religion, et en philosophie, pour nous mener à autre chose qu'à des aventures et à des ruines. Cela me paraît d'autant plus fâcheux que ce sont ces hommes-là qui représentent la véritable activité actuelle du catholicisme social.

Il n'y a pas à se le dissimuler, la Religion est morte dans l'âme et l'esprit publics, le prêtre a perdu tout prestige, et la société contemporaine le rejette parce qu'il n'a pas su marcher avec elle et qu'il l'a combattue à outrance, non pas au nom de Dieu, mais au nom des plus arbitraires intérêts de caste et de politique, au nom de l'ignoranee immobile, opposée à ce que notre époque appelle pompeusement la science et le progrès en marche. Il faut bien reconnaître que le clergé ne sait guère que vivre de l'autel et en tirer le plus possible ; ne lui demandez pas autre chose il ne sait pas. Le prêtre qui sait quelque chose, appartient généralement à la catégorie des disgraciés du classement ordinaire, et il n'en a que plus de mérite, car c'est l'adversité qui dégage souvent les grands caractères. Ce qui nous manque le plus, ce sont des penseurs libres, aussi vrai que nous avons bien trop de libre-penseurs.

Les gens soi-disant croyants, aujourd'hui comme hier, sont des enkystés qui ne connaissent rien de rien ; ce sont des acéphales qui sont incapables de penser par eux-mêmes et que le seul mot *idée* épouvante. D'autre part, il y a contre le catholicisme une conjuration immense, un vrai mot d'ordre social qui ne date pas d'hier, et un programme de lutte qui, comme les derniers événements l'ont montré, est, sur le plan où il agit, un programne de victoire. Cette conjuration est servie négativement et le

catholicisme est desservi de même par une grande quantité de personnes intelligentes et à des degrés divers qui, avides des choses de la pensée, ont cherché et cru trouver des satisfactions intellectuelles, et même une certaine lumière, dans les différentes branches des soi-disant sciences occultes, qui empruntent toute leur force à l'attrait de la curiosité et à l'ignorance profonde du clergé, en ce qui concerne le vaste champ sur l'étendue insoupçonnée duquel la foi, la science et la raison peuvent se rencontrer et fraterniser.

Pour les cléricaux, foi et raison sont deux antinomies insolubles, et la science, c'est le Diable incarné. Aussi, tout ce qu'il y a d'intellectuel ou candidat à l'être les a lâchés avec ensemble. On est spirite, théosophiste et tout espèce d'autre chose, on n'est plus catholique, et pourquoi? parce que l'homme veut savoir et que le cléricalisme lui répond: « Tu dois ignorer; rassure-toi, d'ailleurs, nous n'en savons guère plus que toi ; mais nous croyons ; c'est la foi qui sauve ».

Pauvres gens et pauvre programme dont l'intelligence ne saurait se contenter. L'homme est fait pour connaître la vérité, et il ne peut la connaître que par la science, il a donc le droit et le devoir de vouloir savoir. Est-ce donc à dire que le Christianisme est une religion d'ignorance et de ténèbres? S'il en était ainsi, les cléricaux seraient excusables ; mais ils sont sans excuse, parce qu'au contraire le Christianisme est, par excellence, la Religion de la lumière et de la sagesse les plus parfaites, et que Jésus lui-même a dit: « Connaissez la Vérité et la Vérité vous affranchira de tous les jougs ».

On peut dire que si les docteurs ecclésiastiques ont suffisamment démontré la religion à la croyance bénévole, ils ne l'ont pas démontrée à la raison rigoureuse. Toute leur philosophie et leur théologie, en effet, même celle de Saint-Thomas-d'Aquin, reposent sur l'acceptation préa-

lable des conclusions. Or, cette méthode est le contraire de la science et le contraire de la philosophie. Les religions antiques ne procédaient pas ainsi et elles faisaient des initiés, tandis que les maîtres cléricaux ne font que des dévots, des croyants; et pas solide, cette foi, puisqu'on lui défend de rien examiner; un prince de l'Eglise n'a pas plus le droit de lire un livre à *l'index* — et ils y sont tous, y compris la Bible — qu'un simple fidèle. Il est bien évident que de tels murs devaient crouler, et ils sont par terre aujourd'hui ; seulement qu'ont-ils montré derrière eux? Rien. Il y a bien quelque chose, mais il faut des yeux organisés pour le voir, et les yeux des ignorants ne sont pas organisés pour cette vision.

Les religions fausses vivent de l'ignorance, mais les religions vraies en meurent; je dis les formes temporaires de la vraie religion. En ordre, en effet, c'est le sanctuaire qui doit garder la science, pour y élever graduellement tous les êtres de bonne volonté. *Labia sacerdotum custodient scientiam*, dit le prophète Malachie. Quel est le reproche fait par Jésus au sacerdoce d'Israël : « Vous avez dérobé la *clef* de la science que vous avez fermée ; vous n'y êtes pas entrés et vous empêchez les autres d'y entrer... vous avez inventé de fausses traditions et des fables, et vous perdez deux fois ceux que vous prétendez sauver ». Aussi, l'Evangile nous montre Jésus, à douze ans, confondant les Docteurs.

Mais, monsieur, il faut que je vous dise que la science dont il est question ici, n'a rien de commun avec ce qu'on appelle aujourd'hui pompeusement la science. Si Jésus revenait, il confondrait également et les docteurs cléricaux et les docteurs de l'Université. Voilà ce dont ne se doutent nullement les savants des deux camps.

La vérité existe, cependant, et elle est dans la science approfondie de la religion qui, seule, donne la clef de la vraie science sociale ; or, cette science de la religion, il

faut la demander à ceux qui l'ont et non à ceux qui la cherchent ou l'inventent ; pour nous, judéo-chrétiens, elle est dans la Bible surtout ; mais il suffit de lire nos bibles et de se tenir au courant des travaux actuels sur la question biblique, pour rester convaincu de l'impuissance radicale de nos soi-disant savants à l'y trouver et même à l'y soupçonner. Et il n'y a pas à essayer de leur ouvrir les yeux ; autant vaudrait offrir à des taupes d'éclairer leurs galeries souterraines à l'électricité ; elles proclameraient tout de suite que, ne voyant plus clair, le monde est fini autour d'elles.

Aujourd'hui, en réalité, c'est le rationalisme qui passe à son petit crible laïque ou clérical le catholicisme et le christianisme ; un excellent livre même comme le vôtre, témoigne, par son succès lui-même, qu'il n'est pas un livre de science exacte, mais un livre de sentiment et de raison purement contemporaine. Si vous eussiez fait de la science religieuse exacte, on ne vous eut pas lu, on vous eut qualifié de rêveur et peut-être même d'insensé. Le monde livré à lui-même est ainsi fait : il ne vibre qu'à ce qu'il comprend, et je vous assure que ce qu'il comprend est bien peu de chose. En réalité même, il ne comprend bien que ce qu'il a inventé de toutes pièces ; et voilà pourquoi il ne peut comprendre ce qui n'est pas de lui, c'est-à-dire la sagesse de la vraie religion révélée, sans la connaissance de laquelle il n'y a qu'empirisme et révolutions, dans la société.

Allez donc leur dire que la seule réalité gouvernementale est dans la théocratie, et vous verrez les cris de paon qu'ils pousseront tous, y compris les abbés démocrates. Savez-vous pourquoi ? C'est parce que théocratie est synonyme, chez eux, de césarisme clérical et sectaire ; la théocratie, pour eux, c'est le règne d'un parti clérical avec inquisition, bûchers, etc... ils confondent la théocratie avec la satanocratie, parce qu'ils sortent des griffes de

cette dernière et n'y veulent plus retomber; et je comprends cela : il vaut encore mieux, peut-être, l'anarchie d'en bas que cette anarchie d'en haut. Je pourrais vous démontrer, cependant, que la vraie théocratie est le seul vrai régime social de liberté et de progrès indéfini et ininterrompu. Mais, je n'ai pas à soutenir ici aucune thèse de ce genre. Il me suffit de vous dire que je n'ai rien de commun avec les de Maistre et les Didon, quand ils montrent l'oreille du tigre sous la peau du philosophe et du prêtre.

Quand j'entends, d'autre part, parler de la « faillite du christianisme », cela me fait sourire.

C'est comme si l'on disait que l'électricité a fait faillite, parce que les électriciens se sont organisés (?) en sectes ennemies, qui se partagent au poids du métal les fils télégraphiques, pour se les envoyer mutuellement à la figure sous forme de balles explosibles. Ce n'est pas le christianisme qui a fait faillite, mais bien la prêtraille, et c'est ce que Jésus a dit : « Lorsque le Fils de l'Homme viendra, que restera-t-il de la religion ? » Vous le voyez, il n'en reste que les morceaux, qui ne se recolleront pas et qui sont tout dépareillés.

Cependant, il faut bien envisager l'avenir tel qu'il est ; le Sanctuaire n'ayant ni la clef de la science religieuse et sociale, ni cette science même, et empêchant toujours les autres d'y entrer, les laïques se sont emparés pleinement des directions scientifiques ; et ce que nous leur devons surtout, c'est la bombe à renversement ; néanmoins, ils croient ferme à la science, et leurs rêveurs espèrent refaire la société ; il y a même des prêtres somnambules qui marchent avec eux, quoique reniés par eux catégoriquement et substantiellement ; c'est le grand *quiproquo* de demain et même d'aujourd'hui, source des massacres d'après-demain. C'est sur ce quiproquo que votre livre s'appuie beaucoup et a trouvé à prendre quelques racines,

à la faveur d'idées qui, comme idées générales, sont généralement reconnues justes par tous les hommes de bon sens rassis, à quelque parti qu'ils appartiennent.

*
* *

Vous appelez le *Militarisme* un fléau. Oui, pourquoi ? C'est parce qu'il est une politique de violence aux mains des violents. Seules, les fausses sociétés sont militaires ; militarisme et césarisme c'est tout un. La vraie société se défend et n'attaque pas. Mais, dites-moi, si, aujourd'hui, la lutte pour la vie n'a pas fait de chaque individu qui veut vivre, un féroce égoïste, un voleur, un assassin et un militariste individualiste ? « Qui se sert de l'épée périt par l'épée ». La société est à l'image de l'individu, comme celui-ci est à l'image de celle-là.

Vous condamnez le *Nationalisme*. Oui, pourquoi ? Outre qu'il est stupide de haïr son semblable et de le tuer parce qu'une rivière sépare, ou qu'on ne parle pas la même langue, à l'intérieur, le *Nationalisme* est un parti politique, le parti des beaux Messieurs de Badinguet, aujourd'hui comme hier, le parti du tigre qui sauve l'agneau de la dent des loups.

Vous dites très bien que le *Catholicisme* est une grande internationale ; mais dans le Catholicisme il y a le cléricalisme latin, et, quoiqu'on en dise, sa suite d'affaires à lui, est prise, en France, laïquement, depuis la République, par une vraie dynastie de Midi-bouge qui font de nous l'ayoli de leurs personnels gueuletons politiques. Le Latin, chez nous Celtes-Gaulois, voilà l'ennemi, avec son infâme droit romain.

Il ne vous déplaît pas de voir *la femme envahir le Forum*. Vous vous défendez, il est vrai, d'être tout à fait *Féministe*, et vous avez raison ; je soupçonne fort les femmes féministes de désirer que leurs caprices en arrivent à avoir force de loi, tout en conservant les avantages,

si chers à la femme, de l'irresponsabilité de ses actes, et en laissant à M. l'homme le seul droit de se taire, d'admirer et de payer toutes les notes. Je pourrais invoquer saint Paul, sur cette question, et vous verriez ce qu'il en pense ! Quant aux hommes féministes, je vous en dirais bien quelque chose, mais vous les avez peut-être vus cultiver suffisamment la « vieille garde » pour en savoir autant que moi là-dessus. Ah! le féminisme! Monsieur: *Luna la lune! bis, sed non in idem!*

J'ai la faiblesse de croire que la place de la femme est surtout au foyer, jusqu'à ce que l'homme se charge d'être, pour de bon, dans l'habitude du « cas de M. Guérin ». Que les femmes exercent leurs talents et les développent même fructueusement, soit, mais qu'elles soient avant tout, bonnes épouses et bonnes mères, qu'elles tâchent d'avoir une bonne idée à la fois et se confessent le plus possible à leurs maris, c'est la grâce que je leur souhaite, ainsi-soit-il.

Vous n'êtes pas *Antisémite ;* je vous en félicite. L'illustre et intelligent monsieur, qui passe pour avoir inventé l'antisémitisme, n'a même pas inventé, vous le savez, le procédé de faire fortune par l'excitation des plus viles passions publiques ; ce procédé est breveté de toute éternité. Je ne pense pas même que l'*antisémitisme* ait été inventé par Aman, le biblique ennemi de Mardochée. Mais, ce que je sais bien, c'est qu'en tout temps Aman fut pendu à la potence préparée pour Mardochée, et que Mardochée hérita toujours des dépouilles opimes d'Aman. Et Esther monte sur le trône d'Assur.

Vous dites fort bien que l'Église a toujours protégé les Juifs ; c'est vrai et il y aurait des citations fort curieuses à faire à ce sujet, ce sont les cléricaux du genre Aman qui les ont toujours voués aux fureurs aveugles des populaces abêties par leurs discours et rongées par la misère, l'incurie et l'oppression.

L'Église serait bien coupable d'avoir oublié sa source immédiate, et de méconnaître cette vérité proclamée par saint Paul, à savoir que les juifs ont reçu de Dieu des promesses qui s'accompliront, parce qu'ils sont l'olivier franc sur le tronc duquel les Goïms ou Gentils ont été greffés comme des sauvageons. « Ne vous élevez point, nous dit-il, avec présomption contre les branches naturelles ; sachez, en effet, que ce n'est pas vous qui portez la racine, mais que c'est la racine qui vous porte. Car, si vous avez été coupés de l'olivier sauvage, qui était votre tige naturelle, pour être entés *contre votre nature*, sur l'olivier franc, à combien plus forte raison les branches naturelles de l'olivier même seront-elles entées sur leur propre tronc. Je veux bien vous découvrir ce mystère et ce secret, afin que vous ne vous enfliez pas d'orgueil : à savoir *qu'une partie* des juifs est tombée dans l'aveuglement, jusqu'à ce que la multitude des nations entrât dans l'Église, et qu'ainsi tout Israël fut sauvé, selon qu'il est écrit : Il sortira, à la fin, de Sion, un Libérateur qui bannira l'impiété de Jacob ; et c'est là l'alliance que je referai avec eux, lorsque j'aurai effacé leurs péchés... car les dons et la vocation de Dieu sont immuables et il ne s'en repent pas. Comme, autrefois, vous ne croyiez pas en Dieu, et que vous avez ensuite obtenu miséricorde, à cause de l'incrédulité des juifs, qui ne voulaient point croire que Dieu voulut vous faire miséricorde, ainsi la miséricorde qui vous a été faite doit leur servir à obtenir eux-mêmes miséricorde. Est-ce que, par hasard, vous en sauriez plus long que Dieu, et auriez-vous la prétention d'être dans le secret de ses conseils ? ».

Je ne m'attarderai pas, Monsieur, à commenter saint Paul : je craindrais d'indisposer M. Aman, journaliste, contre Dieu même. Les gens qui préfèrent Barabbas à Jésus, ce sont ceux qui trouvent qu'il vaut mieux faire

fortune dans la poche de son prochain que de l'aimer comme soi-même.

Vous avez bien raison de dire que les Juifs sont ce que les ont faits les Nations ; victimes des Goïms, ils se sont vengés des Goïms, en liquidant au plus juste prix les vidanges sociales et la pourriture d'âme des Goïms, à travers les siècles; ce que les Goïms ne disent pas, s'appelâssent-ils Albert-le-Grand ou Luther, c'est que le peu qu'ils savent, ils le doivent à la splendide efflorescence de l'intellectualité juive au moyen-âge et dans les époques limitrophes.

Pas plus que vous, je ne sers la cause juive : mais je sais ce que je sais, et je sais que le jour où les juifs porteront la croix sur la poitrine, c'est que celle des Goïms, soi-disant chrétiens, aura tourné, et qu'à l'exemple des ânes, ils la porteront définitivement dans le dos, la croix et l'auguste profondeur de son divin mystère. Et c'est ce qui est en train d'arriver.

Saint Paul, assurément, dit aussi que « tous ceux qui descendent d'Israël ne sont pas pour cela Israélites, et que tous ceux qui descendent de la race d'Abraham ne sont pas pour cela ses enfants. » Et ainsi en est-il des chrétiens ; il s'en faut de beaucoup que tous ceux qui se disent tels le soient, et enfants du Christ. Parce que, dit très bien encore saint Paul, « ceux qui sont enfants selon la chair et ses passions, ne sont pas pour cela enfants de Dieu. » Les enfants de Dieu, nous dit saint Jean, sont ceux qui sont nés à Dieu, « non de la volonté virile, non de celle de la chair, non du jeu physique des sangs, mais de l'esprit de Dieu. »

Soyons donc fixés à ce sujet : les diverses races de chiens enragés à deux pieds juifs ou chrétiens ou autres, ne sont que des chiens enragés. et c'est en vain que les uns se réclament d'Abraham et les autres de Jésus-Christ : ni Abraham ni le Christ ne les connaissent pour leurs

enfants, car la loi d'Abraham, comme celle du Christ, ordonne l'amour du Dieu unique par-dessus tout et de son prochain comme soi-même.

Je laisse votre chapitre sur le *libre examen en politique.* En êtes-vous encore à vous imaginer qu'un individu qui a abdiqué tous les droits de sa raison et de son intelligence, c'est-à-dire ce par quoi il est une personne, soit capable d'examiner quelque chose! Il lui faudrait penser par lui-même, et vous savez bien que le jour où un « catholique » pensera par lui-même, c'est qu'il n'y aura plus personne qui soit capable de penser à sa place. La qualité primordiale du « bon catholique » c'est de ne pas penser, et il partage, du reste, cette qualité avec d'innombrables gens de toute sorte, qui n'ont jamais su et ne sauront jamais ce que c'est qu'une idée, et encore moins ce que peut être une idée libre et personnelle qui ne doit rien à personne.

Dans le chapitre VI, vous faites très finement le procès aux *catholiques du bon vieux temps*, et combien vous avez raison de conclure que la religion n'a pas eu trop du secours d'un Dieu pour échapper vivante des pieuses mains de ces gens-là!

Ah! comme vous parlez bien aussi, dans votre chapitre VII, sur les *catholiques et la liberté* en évoquant des paroles comme celles de Lacordaire : « Oui, catholiques, si vous voulez la liberté pour vous, il vous faut la vouloir pour tous les hommes et sous tous les cieux. Si vous ne la demandez que pour vous, on ne vous l'accordera jamais. Donnez-la où vous êtes les maîtres, afin qu'on vous la donne où vous êtes esclaves. »

Mais, Monsieur, n'entendez-vous pas cet écho? « Jérusalem qui tue les prophètes et qui lapide ceux qui sont envoyés vers toi, combien de fois n'ai-je pas voulu rassembler tes enfants comme la poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et tu ne l'as point voulu. Tes maisons vont demeurer désertes, et de ton temple même il ne restera

point pierre sur pierre. » C'est tout ce chapitre XXIV de saint Mathieu qu'il faut lire et méditer.

Mais, qui donc lit l'Evangile? On le *chante*, comme le reste, mais c'est dans *la Revue des Deux Mondes* que nos prêtres éclairés vont chercher maintenant le dernier mot des prophètes... de l'humanisme habillé en catholicisme de salon et de Sorbonne.

Quant à votre chapitre VIII, sur *l'éducation historique des catholiques*, il faut que vous ayez de la bonté de reste pour l'avoir écrit avec autant de ménagements à la clé. Vous pouvez avancer hardiment que, jusqu'ici, toute histoire soi-disant orthodoxe a été systématiquement édifiée sur le mensonge conscient et le plus laborieusement éhonté. Hélas! Monsieur, les catholiques ne sont pas les seuls coupables de tels crimes. Dans tous les temps et dans tous les lieux, la falsification des documents historiques a toujours été l'un des principaux instruments de règne de la tyrannie, et son cachet le plus authentique.

Il y a d'innombrables catholiques qui croient fermement que saint Pierre s'habillait comme le pape et que les Apôtres disaient la messe comme leur curé. Voulez-vous les pétrifier d'indignation? parlez-leur de la femme de saint Pierre et si vous y ajoutez les « frères » de Jésus, vous serez damné pour l'éternité... de leur ignorance.

Vous lisez les annuaires de M. Battandier, Monsieur; lisez-les bien et relisez-les; cet admirable Pince-sans-rire vous prouvera que si l'on va *ad Augusta per Angusta*, on peut aller aussi *ad angusta per Augusta*, en ménageant toujours aux dieux l'encens accoutumé.

Que n'avez-vous fouillé un peu l'histoire? vous y auriez vu que le fameux Léon X, Jules de Médicis, était, en venant au monde, abbé de plusieurs monastères, dont le nombre s'accrut avec les dents qu'il perçait; à treize ans, il était cardinal de la Sainte Eglise; et le reste à l'avenant. Le Farnèse, qui fut Paul III, était cardinal à vingt-cinq

ans, il avait déjà eu le temps d'être marié (?), veuf et père de plusieurs enfants, dont il fit plus tard princièrement la fortune, etc... etc... etc...

Vous avez bien raison de ne pas briser votre foi sur de pareilles pelures d'oranges, et je vous en félicite, car cela prouve que votre foi est pleine de bon sens et se réfère à Dieu et non aux hommes, comme il convient à une vertu théologale. Du reste, l'Eglise subsiste, et c'est assez pour montrer qu'il y a en elle autre chose que de la politique humaine. Mais, croyez bien qu'on peut appliquer à ceux qui falsifient l'histoire et mettent les Saintes-Ecritures à *l'index*, ce juste axiome de droit : *Is fecit cui prodest.* Il n'est pas donné à tout le monde d'être un critique en histoire, mais il est donné à tout le monde de pouvoir lire le Nouveau Testament avec attention, et je mets au défi un homme, dont l'esprit est sain et libre, de ne pas perdre, à cette lecture, toute foi... aux gens qui ont pris en toutes choses le contre-pied exact de l'Evangile. L'Evangile est un livre très dangereux, Monsieur, un livre dans lequel il est écrit : « Connaissez la Vérité et la Vérité vous délivrera de tout joug arbitraire. »

L'une des formes du joug arbitraire, vous la dénoncez bien dans votre chapitre sur *quelques dévotions nouvelles.* Là encore, j'admire votre mansuétude ; vous prenez des gants presque pour présenter à vos lecteurs l'infecte et nauséeuse ineptie de ces gens, dont on peut dire ce que l'on disait de l'Egypte putréfiée par l'idolâtrie, que, chez eux, tout est Dieu excepté Dieu lui-même. Ce fétichisme grossier est la honte du Catholicisme : il atteste à la face du monde, des cieux et de la terre, l'inutilité du Sang Divin et l'ignorance la plus profonde, la plus radicale, la plus complète des bases mêmes de l'Evangile. Il atteste, surtout, que la mentalité des soi-disant chrétiens n'existe pas...

Quand on songe, Monsieur, à l'abîme qui sépare cette

idolâtrie d'une parole comme celle-ci : « Dieu est esprit et il faut l'adorer en esprit et en vérité, car ce sont-là les vrais adorateurs que cherche le Père », il n'y a plus qu'à se résigner à suivre les processions, où l'on promène les effigies des dieux *simulacra deorum*, en se mêlant au chœur pieux des fidèles qui scande les versets de l'*In Exitu* : « Les Goïms idolâtres nous raillent en disant : où donc est leur Dieu? — Notre Dieu à nous, est dans le ciel... les simulacres d'argent et d'or des Goïms sont œuvres de mains humaines ; ils ont une bouche et ne parlent pas, des yeux qui ne voient ni ne verront, des oreilles qui n'entendront jamais, des narines qui ne sentiront point ; des mains qui ne toucheront jamais rien, des pieds qui ne marcheront pas, des gosiers qui ne parleront jamais. *Ceux qui les fabriquent deviennent semblables à ces simulacres, comme tous ceux qui ont foi en leur néant.* La maison d'Israel, au contraire, ne croit et n'espère qu'en Dieu... à qui appartient le Ciel des cieux et qui a donné la terre aux enfants des hommes. *Seigneur, ces idolâtres, sont des* MORTS, *ils ne peuvent Te louer, car, ainsi sont tous ceux qui volontairement, se dégradent dans les choses inférieures. Mais nous, qui vivons, nous savons dire bien et vrai du Seigneur, dès à présent et pour jamais.* »

Rien de plus vrai, Monsieur, que ces paroles du psaume ; oui, ces gens-là sont des morts, aussi morts que la pierre et le bois dont ils font des dieux et desquels ils espèrent des grâces, et quelles grâces! C'est à la voierie et par tombereaux qu'il faudrait traîner tous ces plâtras et les traîner à coups de fouet par les impurs industriels, qui sont cachés derrière chacune de ces idoles ineptes, pour y écumer régulièrement les poches des idiots et y mettre en coupe réglée et toujours fructueuse toutes les passions, pour lesquelles les dévôts idolâtres ont toujours eu l'habitude de solliciter, à deniers comptants ou promis, la soi-disant complicité du ciel.

Mais, Monsieur, le peuple est idolâtre par nature, catholique ou non, et croyez bien que celui qui achète une décoration ne vaut pas mieux que celui qui prie saint Antoine de Padoue de lui faire retrouver dans la poche de son prochain ce qu'il n'y a pas perdu.

La raison d'être d'Iraël, Monsieur, a été de justifier son nom qui signifie *témoin de Dieu sans forme*, et d'être jusqu'à la fin au milieu des Goïms la protestation vivante contre leur idolâtrie indécrottable, et c'est pourquoi la vocation d'Israël dispersé subsiste parmi nous jusqu'à la fin des temps et pour jamais.

Vous parlez ensuite, en votre chapitre X, de la *timidité intellectuelle de certains catholiques*, vous devriez dire de tous les catholiques; tout catholique, en effet, qui ose sortir de cette timidité et avoir une opinion personnelle, se met par là-même au ban du troupeau servile, dont le premier commandement est : « Tu ne penseras jamais par toi-même. »

Mais, Monsieur, comment un catholique pourrait-il penser par lui-même ? Pour penser par soi-même, il faut avoir en soi l'organe libre de la pensée. Le catholique ne peut pas plus penser par lui-même que la chinoise ne peut marcher par elle-même ; pas de pieds ici, pas de cervelle là. Et puis, pour penser par soi-même, il faut avoir une instruction que les catholiques n'ont pas et ne peuvent pas avoir. Tous les livre sont implicitement ou explicitement à *l'Index*, y compris l'Evangile. Un catholique n'a le droit de lire l'Evangile que dans son paroissien romain ou dans un édition soigneusement annotée, c'est-à-dire expurgée de son vrai sens chrétien. N'oubliez pas que l'Eglise, au témoignage de Tertullien et de Bossuet, affirme que l'Ecriture n'a de valeur que dans l'explication qu'elle en donne. Ce qui est vrai, dans le principe, assurément, mais désastreux dans la pratique. Ouvrez, en effet, l'Evangile au hasard, prenez-y n'importe quel texte, et

dites-moi si les gens qui se prétendent l'Eglise ne font pas et n'enseignent pas exactement le contraire.

Prenez, par exemple, ce passage : « Vous n'imiterez pas les juifs orgueilleux, vous ne vous ferez appeler ni Maître ni Rabbi. N'appelez non plus personne votre Père, car vous êtes tous frères, vous n'avez qu'un Maître unique qui est le Christ et un seul Père qui est aux cieux. ». Dites-moi, ne pourrait-on pas retourner cette phrase en faveur des Juifs ? Quel est le commentaire, qui sera capable de montrer aux catholiques que cet ordre du Seigneur a été suivi dans l'Eglise ? Voilà, Monsieur, pourquoi il est indispensable que les catholiques soient éternellement des êtres acéphales, des êtres qui ne pensent pas et qui n'osent pas penser.

Les théologiens, cependant, conviennent que le catholique, quoiqu'il n'ait pas le droit de penser tout haut, a celui imprescriptible de penser tout bas, parce que *le for intérieur* est l'asile inviolable de la conscience. Et c'est, sans doute. pour cela, que Pie IX, proclamant son infaillibilité, a osé dire ces étonnantes paroles, à propos du dogme de l'Immaculée-Conception : « Si quelques-uns, ce qu'à Dieu ne plaise ! ont la *présomption* d'avoir *intérieurement* un autre sentiment que celui que nous avons défini, qu'ils apprennent et sachent bien qu'ils sont condamnés par leur propre jugement, qu'ils ont fait naufrage dans la foi, qu'ils n'appartiennent plus à l'unité de l'Eglise et que, de plus, ils se soumettent *par le fait même* (*de penser intérieurement par eux-mêmes*) aux peines portées *par le droit*, s'ils osent manifester leur *sentiment intérieur* par paroles, écrits, ou tel autre signe extérieur. ».

Monsieur, je suis de ceux qui croient avec David, que le Verbe a été engendré avant la lumière, d'un sein virginal, selon cette glose du Roi-Prophète faisant parler Dieu à son Fils Eternel, ainsi : Avec toi est le principe de ta force sublime, qui est la loi même des Splendeurs Saintes. Je

t'ai engendré du sein, avant Lucifer, cause efficiente de la lumière physique. *Tecum Principium indie virtutis tuæ in Splendoribus Sanctorum, ex utero ante Luciferum genui te.* Je crois donc à l'Immaculée-Conception, c'est-à-dire à la virginité des entrailles éternelles, desquelles l'Eternel Dieu a engendré son Verbe, et l'a incarné de toute éternité. Mais cela, Monsieur, ce n'est pas Pie IX qui me l'a appris, c'est l'Ecriture Sainte dans le sens profond des deux Testaments. Je sais bien, en outre, autre chose : c'est que, sur vingt mille catholiques, il n'y en a pas deux qui en sachent autant que *cela* ; amusez-vous à en faire l'expérience. Et je crois aussi à l'infaillibilité de l'Eglise totale, exprimée par l'organe du pape en fonction souverain-pontifical. Ce à quoi je ne crois pas, c'est que personne au monde puisse avoir l'audace de m'empêcher de prendre les moyens d'en savoir plus long et plus profond que mon curé. Et c'est de la Sainte Ecriture et surtout du Nouveau Testament que je tire cette confiance et cette lumière.

Le catholique, donc, Monsieur, ne peut pas même oser penser. Il lui manque du reste, pour cela, trois choses nécessaires : un cerveau sain, l'instruction personnelle suffisante et la liberté. Et, cependant, le Seigneur a dit : *Veritas liberabit vos.* Sortez de là.

Du reste, Monsieur, je relève, dans votre chapitre, certains points qui montrent que l'on ne saurait trop s'instruire, afin de modifier incessamment ses opinions personnelles. Je ne parlerai que de *l'incinération,* dont vous paraissez partisan. Je crois qu'une information plus ample pourrait vous convaincre qu'en l'interdisant à ses fidèles, l'Eglise est plus sage qu'on ne croit. Je vous accorde qu'elle ne connaît pas la vraie raison et qu'elle en donne une — la résurrection des corps — fort contestable en l'espèce, mais, sans en dire davantage, permettez-moi de vous donner un avis que vous ne vous repentirez probablement pas d'avoir suivi : Ne vous faites pas incinérer ;

la mort n'est pas ce que vous croyez, et les ossements de nos reliquaires ne sont pas que « du phosphate de chaux. »

D'où il ne suit nullement que je vous conseille d'aller les adorer.

Votre chapitre XI sur *l'esprit d'égalité et d'humanité dans l'Église* parlerait, par son titre seul, le plus éloquent langage de l'ironie. Il faut relire les imprécations du Seigneur contre les Pharisiens, au jour où il vint dans le Temple, armé d'un fouet, pour en chasser les voleurs. Je ne suis pas de ceux qui croient à l'égalité, mais bien à la hiérarchie. L'égalité est une « précieuse blague » inventée par des faiseurs qui aspirent à entrer dans la hiérarchie par le haut et à en faire dégringoler ceux qui y sont et surtout ceux qui y devraient être. Mais il y a deux sortes de hiérarchies, celle de l'argent et du falbala, grâce auxquels l'être le plus nul et le plus nuisible peut écraser et écrase l'être le plus précieux en intelligence et en utilité ; et c'est cette hiérarchie-là dont les chaises de nos églises actuelles nous offrent l'écœurant et nauséeux, comme scandaleux spectacle. On peut dire qu'aujourd'hui, dans nos églises, le pauvre n'est rien et qu'il n'y trouve pas même une pierre où poser son genou gratuitement.

Il y a ensuite la hiérarchie du mérite réel, de la vertu et de la science véritables. Si vous faisiez partie de l'Eglise officielle, je vous dissuaderais fort, Monsieur, de compter sur ce traîneau-là pour arriver à quelque chose.

Je gage bien que si Jésus venait voir ce qui se passe à Rome, il serait bien étonné de voir le trône du pape, là où devrait être le Saint-Sacrement, et, comme vous dites si bien, celui qui se dit le successeur du pécheur de Tibériade coiffé de la tiare étrusque des Césars-pontifes, vêtu de leurs couleurs, rouge et blanche, et en possession de la Maison d'Or de Néron. Nous devinons bien ce qu'il en penserait, ce qu'il en dirait et peut-être ce qu'il en ferait ;

l'Evangile nous suffit pour cela, car, un de ses ordres a été celui-ci : « Vous ne règnerez pas sur les nations à la manière de leurs princes. »

Vous parlez ensuite de *charité intellectuelle des catholiques* et vous en donnez le seul exemple convenable : l'Inquisition. Soyez sûr, Monsieur, que si les cléricaux redevenaient les maîtres absolus, nous reverrions les beaux jours de Torquemada. Il n'y a pas si longtemps que le soleil de Philippe II s'est couché en Espagne. Le premier de tous les dogmes du clérical, c'est l'intolérance.

Votre chapitre XIII sur *l'Eglise et les hommes de bonne volonté* est bien court. Il eut pu être à lui seul un gros volume, dans lequel il vous eut été facile de prouver que l'Eglise n'accepte les bonnes volontés qu'à la condition d'en faire des momies ingénues, bien et dûment ficelées pour toujours. Elle ne fait exception que pour la bonne volonté de ses ennemis, à laquelle elle applaudit toujours des deux mains, en attendant que, pris au piège, ils passent eux-mêmes au rang des perles enfilées. Et quand je dis l'Eglise, c'est pour me servir de votre mot, qui est impropre, et par lequel vous désignez évidemment la clergie officielle, les gens qui vous disent sérieusement que la partie est plus grande que le tout. La partie, c'est eux naturellement. L'histoire est là pour montrer ce que l'on fait des bonnes volontés dans un tel régime, où l'on professe qu'il vaut mieux servir la politique des hommes que la vérité de Dieu.

Dans votre chapitre XIV, vous traitez la question du *Christianisme social vis-à-vis des Conservateurs*. L'église officielle, Monsieur, a toujours été essentiellement conservatrice ; mais, quoique l'on puisse dire, elle progresse. Sans doute, l'histoire montre qu'à travers les siècles, depuis saint Pierre, jusqu'à nos jours, elle a toujours conservé toutes les vieilles défroques : formes judaïques, césarisme païen, formes du culte païen, mysticisme du

moyen-âge, Humanisme de la Renaissance, formes gouvernementales diverses de l'Europe, féodalité, monarchisme ; actuellement encore, elle est la plus ferme conservatrice de la Révolution Française mise à la sauce Napoléon et autres. Soyez tranquille, elle deviendra, dans un siècle, ce que nous sommes aujourd'hui et conservera mordicus pour les gens du xxi[e] siècle les chemises usées de ceux du xx[e]. Et, chose très singulière, remarquez qu'elle excommunie tout le temps, à la fois la forme qu'elle n'a pas encore adoptée et les formes qu'elle a rejetée. De même que l'avenir est toujours pour elle une hérésie, le passé et le présent en sont toujours une aussi, de sorte qu'en tout temps elle a été et sera en lutte à la fois avec les représentants du passé, avec les précurseurs de l'avenir, et avec les gens du présent. L'Eglise n'est donc pas ennemie du progrès humain ; mais, au lieu de le précéder elle le suit, de très loin, comme Barbey d'Aurevilly suivait, en 1880, la dernière mode... de 1830. Eh ! bien, je crois qu'en cela encore elle est dans son rôle ; c'est ainsi que l'Académie fait le dictionnaire, et c'est, hélas ! ainsi que la langue de Bossuet a rejoint les vieilles lunes et que la langue de M. Bruant monte lentement vers l'apothéose.

Les Congrégations, d'après votre chapitre XV, doivent tous leurs malheurs présents aux haines antisémites et antidreyfusardes des catholiques, et vous avez eu la bonne idée, une idée à succès, de mettre dans votre chapitre XVI flamberge au vent en leur faveur, avec beaucoup de lyrisme.

Loin de moi, Monsieur, d'approuver l'injustice, et les attentats publics contre la liberté, fussent-ils commis sous le manteau majestueux de la Religion ou de la Loi.

Mais, le vrai mot de l'énigme, vous le dites par la bouche interrogative de M. G. Monod : « Sommes-nous condamnés à être perpétuellement ballotés entre deux

intolérances ? et le cri de Vive la Liberté ! ne sera-t-il jamais que le cri des oppositions persécutées, au lieu d'être la devise des majoritéstriomphantes ?» Parfaitement, c'est ainsi que cela a toujours et sera toujours, malheureusement. En attendant que cela change, tous les normaliens ont largement le temps de refaire leurs études, un aussi grand nombre de fois que cela leur sera nécessaire, pour n'être plus des normaliens, mais des 'normaux. L'homme est ainsi fait, sa liberté est l'esclavage et la proscription des autres. Lisez l'histoire.

Vous verrez, en outre, dans l'histoire, en ce qui concerne les Congrégations, que ce n'est pas M. Combes qui a inventé leur proscription ; bien avant M. Combes, un certain Philippe le Bel aurait eu la même idée : et entre M. Philippe le Bel et M. Combes, il y a des papes qui ont proscrit également les Congrégations, exactement pour les mêmes motifs qu'aujourd'hui, comme dévorant tout autour d'elles, comme se faisant une concurence effrénée et ruinant complètement le clergé séculier.

Ceci se passait au moyen âge. Au commencement du XVIe siècle, sous Paul III, une commission de cardinaux s'était prononcée pour la suppression complète de tous les Ordres religieux. Paul III n'était pas éloigné d'acquiescer, lorsque Ignace de Loyola changea habilement ses idées, en lui demandant d'approuver son nouvel Ordre, la soi-disant compagnie de « Jésus » ; il s'y prit bien, et quand il eut offert au pape de mettre au service absolu de son autocratisme et de son absolutisme cette armée internationale, l'apôtre de la Maison d'Or s'écria : « Le doigt de Dieu est là ! » Il eut été absurde d'accepter un Ordre Nouveau et en même temps de supprimer tous les autres, et ainsi ceux-ci durent à celui-là leur conservation.

Mais, Monsieur, ce sont les coulisses des Congrégations, à notre époque, qu'il faut étudier ; c'est leurs ineffables rapports entre elles et avec le clergé séculier ; ce sont

leurs incroyables mœurs *intra muros*, leurs non moins incroyables intrigues et le mécanisme compliqué et savant de leurs occupations, le tout sentant l'Évangile comme un arrivage de crevettes sent l'essence de rose. Le bon laïque ignore tout cela ; la toile de fond et les portants, bien brossés et bien éclairés, ne laissent pas soupçonner ce qui se passe dans les loges des acteurs, et la plupart des figurants même, — car il y a une imposante figuration, — ignorent même qu'ils sont sur les planches, ils croient que c'est arrivé, tout comme M. Jourdain, et on les étonnerait même beaucoup en leur affirmant qu'ils font de la prose sans le savoir.

Du reste, vous aurez le temps de voir la comédie de l'avenir, si vous n'avez pas bien vu celle du passé. Ah ! les façades ! Monsieur, c'est par derrière qu'il faut les voir, et il faut toujours se méfier des rues qui empêchent les gens de passer et des maisons qui empêchent de voir la ville.

Quant à la question de l'éducation et de l'instruction, j'avoue que je mets dans le même panier les gens qui m'enseignent que la France date de 1789, et les Loriquets qui veulent me faire croire que 1789 n'a jamais existé ; celui qui m'enseigne qu'il n'y a pas de Dieu et celui qui me représente Dieu avec une nature et des mœurs, dont un anthropophage ne voudrait pas.

Vous parlez fort à propos de Julien l'Apostat ou soi-disant tel ; ouvrez les Pères de l'Église, et voyez ce qu'étaient les mœurs des soi-disant chrétiens à cette époque. Malgré les belles périodes violentes à la Didon, des Grégoire et des Basile, il faut reconnaître que l'essai de Julien, dirigé contre le Christianisme, puisait beaucoup de ses motifs dans les mœurs des chrétiens, déjà très forts, très intolérants et tout aussi corrompus que les païens.

Vive la liberté et la tolérance pour tous ! voilà mon avis ; mais, Monsieur, quand donc et à qui les catholiques tout-puissants ont-ils donné cette liberté, jamais ? Et de quel

droit, alors, la réclament-ils? La loi du talion est immanente dans le monde : « vous serez traités comme vous aurez traité les autres ; qui se sert du glaive périt par le glaive. » Voilà l'avertissement qu'avait donné Jésus à ses Disciples, parmi tant d'autres pareils et visant le même objet.

Ah ! certes, je ne plains pas ces gens-là !

Cette lettre est bien longue : je veux, cependant, y ajouter encore quelque chose.

D'abord, un mot sur votre héros, Dreyfus. Si j'étais un Anglais riche et original, je mettrais en dépôt un grand nombre de livres sterling pour être remis à l'oiseau rare, qui n'a pas pris parti pour ou contre, et je regagnerais mes livres sterling, car je suis ce *rara avis*. J'avoue humblement ma profonde incompétence. Ce qui me console, c'est que je ne suis pas le seul. Je suis tout à fait de l'avis du cardinal Lecot. C'est assez dire que j'estime que, dans cette affaire, l'opinion a donné au monde le plus honteux de tous les scandales, le scandale d'une nation entière transformée en arène de bêtes féroces, dans la négation de toute la justice et l'épanouissement de toute l'anarchie.

Est-il innocent? Je le plains; est-il coupable? Je me bornerai à dire, sur ma conviction éprouvée, que, dans une société en décomposition comme la nôtre, le spectacle le plus ordinaire qu'il nous soit donné de voir est celui de la mise en accusation du Monsieur qui pue par le Monsieur qui sent mauvais. J'ai vu trop de coulisses, Monsieur, je ne crois plus à la pièce; il y a longtemps que j'ai repris mon pardessus au vestiaire, et quand une ouvreuse le reverra, c'est qu'un autre m'aura succédé dans ses manches par le ministère du marchand d'habits.

La seule impression que m'aient donnée les échos de cette triste affaire est que les « gens » ne sont qu'une race de chiens enragés, qui semblent voués à s'entre-dévorer

éternellement sur tous les champs de bataille possibles et imaginables.

Mais je veux, en terminant, vous dire autre chose de beaucoup plus important, et puisse ma conclusion vous donner le désir d'approfondir les questions, dont vous me permettrez de vous dire, en toute fraternelle estime, que, comme la plupart de vos contemporains, vous voyez surtout l'apparence, la surface et le côté sentimental.

Je ne crois pas, Monsieur, qu'un chrétien puisse se recommander positivement de la Déclaration des Droits de l'homme et des Principes de 89, non plus que de la Révolution Française. Rien n'est moins chrétien que tout cela. le Dieu de la Révolution ne fut pas le Christ, mais Brutus. Aucune idée religieuse n'a présidé à la Révolution ; elle n'est pas la fille de l'Evangile, elle vient en ligne directe du contre-Evangile, de l'anti-christianisme, du paganisme, par la Renaissance, les Humanistes et les Juristes, et, faut-il vous le dire, Monsieur, par la Papauté même du temps où le Médicis, qui fut Léon X, truffait ses bulles papales de *per deos atque homines !* sous la précieuse plume de Sadolet, aux applaudissements des secrétaires apostoliques, les Arétin, les Pogge et autres merveilleux pornographes de haut fumet et de grand style.

Le précieux M. Brunetière, la dernière colonne de l'Eglise à notre époque, après M. Coppée, comme nous l'apprennent nos ecclésiastiques lettrés et nos prélats dernier bateau, n'a pas d'autre catholicisme à nous offrir que celui de l'Humanisme, entourée savamment d'un persil, cueilli dans sa riche et arbitraire imagination de normalien et d'universitaire, bien digne des honneurs officiels d'une ingrate époque qui l'a trop méconnu en les lui refusant obstinément et trop longtemps ; mais la postérité le vengera de l'Université en vengeant le Christianisme, et des Brunetière et des Coppée, et de l'Université et de tous les gens qui, au lieu de connaître le Christia-

nisme, ont fait le rêve de l'avoir inventé, comme de ceux qui, ne le connaissant pas davantage, quoique se disant et même se croyant chrétiens, tressent autour de la tête de tels poncifs l'auréole usurpée des docteurs.

La Révolution, Monsieur, nous a rendu de grands services à tous, puisqu'elle nous a donné la liberté de penser et d'exprimer notre pensée. Mais elle nous a donné aussi celle de nous instruire ; et franchement, Monsieur, je ne vois pas qu'on ait beaucoup usé de cette dernière liberté ; on a préféré user de celle de jouir du droit d'avoir des idées personnelles arbitraires, sans queue ni tête, mais sur l'oreiller desquelleson passe sa vie, comme si c'était arrivé. La Déclaration des Droits de l'Homme fut une très bonne chose, qui eut été meilleure encore, si on y eut ajouté celle des Devoirs de l'Homme. Or, Monsieur, cette double et complète déclaration existe dans une apothéose de liberté, auprès de laquelle le « grand soleil de messidor » n'est qu'un fond de casserole, et elle s'appelle l'Evangile, qu'ont voilé à l'envi, depuis deux mille ans, toutes les vraies tyrannies et toutes les fausses libertés.

L'esprit humain a revendiqué toutes les fausses libertés et il les a conquises : c'est bien ; Dieu aime la liberté et Dieu veut libre l'homme qu'il a fait libre. Mais la liberté n'est pas tout; au-dessus de la liberté, il y a son principe même, qui est la sagesse, c'est-à-dire la vraie science, sans laquelle il n'y a pas de véritable ordre social possible.

Le christianisme sait, en Jésus-Christ, d'où il vient et où il veut aller ; la Révolution, Monsieur, ne le sait pas ; et la société, qui en est issue, le sait encore bien moins. Seuls, quelques initiés au sens profond de ces mystères que gardaient les lèvres muettes du Sphinx et les Arches d'or devant lesquelles étaient tendues les voiles que déchira l'Evangile, savent que ce monde tout entier qui, au nom de la Nature, a nié Dieu et entraîné dans son apos-

tasie, par la voie de la tyrannie, de l'ignorance et de la fausse science empirique, le sacerdoce lui-même, va à des cataclysmes gigantesques, et à sa fin annoncée par toutes les voix prophétiques.

Vous citiez, à propos de Gallilée, le verset de l'Ecriture invoqué contre ce grand homme par sa sainte Ignorance le romanisme : *Terra autem in æternum stabit, quia in æternum stat.* Cela ne veut pas dire que la Terre ne tourne pas, ni sur elle-même ni autour du soleil : cela veut dire que la terre est et restera le domaine de l'homme, parce que la parole a dit ailleurs : *Cælum cæli Domino, terram autem dedit filiis hominum.* Le ciel du Ciel est au Seigneur, mais il a fait la Terre l'héritage des enfants des hommes. La fin de ce monde, qui se désagrège de toutes parts, sera la fin d'une race d'hommes, d'un cycle humain, auxquels succèdera la race d'un autre cycle, en qui sera incarnée cette âme supérieure, dont on parle tant et dont nos maîtres du scalpel croient spirituel de rire, parce qu'ils ne l'ont jamais vue sur leurs tables de dissection.

Comme au temps du déluge, le Noé de ce nouveau naufrage sera le Christ, et l'arche ne sera pas la Déclaration des Droits de l'Homme, mais l'Evangile. Quand la grande intumescence du sang des peuples égorgés de leurs propres mains, au nom de la Liberté, de l'Egalité et de la Fraternité, aura baissé sur la terre submergée, cette arche s'arrêtera sur l'Ararat d'un monde nouveau, où vivront des hommes nouveaux, avec la fleur des hommes anciens, ceux qui auront connu, comme dit Paul, le mystère de l'Economie de Dieu dans ses œuvres et le vrai rôle sacerdotal de l'homme divin. C'est ainsi que la Religion, dans son esprit vivant et social, fera refleurir le verbe antique dans le verbe nouveau, sur les ruines des faux cultes abolis, des empires arbitraires écroulés et des démagogies englouties dans l'abîme qui les avait fait vomir.

Le sort des prophètes est de n'être jamais écoutés, mais le sort des Jésuralems qui les tuent, est de toujours vérifier, au temps fixé, la parole qu'elles n'ont point voulu entendre, au jour où elles ont été visitées.

Dites-nous des choses qui nous plaisent, *dic nobis placentia*, disent les Jérusalems à leurs prophètes et nous vous écouterons. « Vous ne pouvez pas m'entendre », disait Jésus aux pharisiens. Et moi je leur dirai : Illustres gens, qui prétendez conduire le monde, dites-moi donc un peu où vous le menez ? Au ciel, dites-vous ; mais la Parole a dit que le ciel était au Seigneur, et la Terre à l'Homme, et, Jésus a dit que « les Doux posséderont la terre ». Et, quand bien même vous conduiriez les gens au ciel, il est dit aussi : « Père, que votre Règne arrive sur la terre, selon votre volonté, comme au ciel. On demande à voir le Règne de Dieu sur la terre, comme l'ont annoncé tous le Prophètes des deux Testaments. Nous ne savons donc pas où vous nous menez, et vous ne le savez pas plus que nous. Apprenez donc votre mission, et revenez à la vérité pure et simple de l'Evangile, car il y est écrit que « le Royaume de Dieu est en vous-mêmes, dès le jour où vous le voudrez ». Si vous l'aviez voulu, si vous l'eussiez compris et pratiqué, le Règne de Dieu serait au moins en vous, tandis qu'il y est moins qu'ailleurs, où il n'est pas du tout ; mais il viendra par une autre voie, et il est écrit que les publicains et les femmes de mauvaise vie seront plus aptes à le reconnaître que les docteurs de la Loi, parce que la Loi, parce que la malice de l'esprit est un aveuglement volontaire et un péché irrémissible.

Les êtres mentaux sont, parmi nous, la plus infime des minorités, surtout parmi les catholiques dit pratiquants. Le Catholicisme actuel n'est pas une religion de l'esprit, mais une véritable culture de l'âme animale, c'est-à-dire exactement le contraire de ce qu'a voulu l'esprit de la Religion et la Religion de l'esprit. Le catholique n'a aucun

moyen de pratiquer la Religion de l'esprit, parcequ'on lui impose la lettre, et quelle lettre! et qu'on lui interdit l'examen et l'étude de l'esprit. Lorsque, comme moi, on vit dans une profonde solitude, uniquement occupé à la méditation et à la contemplation des choses de l'esprit, et que, par hasard, on va dans le monde dit catholique, on se sent enseveli vivant dans les ténèbres, on étouffe comme dans l'acide carbonique, on est enfermé comme dans un ventre où l'on ne sent plus rien que la lourde chaleur de la viande humaine qui vit sans pensée.

Pourtant, dans le Clergé et dans l'Episcopat, je le sais pour l'avoir personnellement constaté, il y a quelques hommes qui ont osé étudier avec leur propre cerveau, et dont le silence triste est plus éloquent que tous les discours. Ce sont de ces hommes-là qui poussent de toutes leurs forces les laïques instruits à parler et à écrire sans crainte, et, ce faisant, ils ne sont pas seulement des hommes prudents, de cette prudence de la chair que condamnent l'Ecriture et la Parole du Maître, ils sont encore des gens qui ne soutiennent pas et trahissent ceux qu'ils excitent à jouer le rôle de sentinelles avancées et perdues de la grande cause de la mentalité chrétienne. Ces gens-là s'appellent de leur vrai nom, des chiens muets, qui ne sont même pas capables d'aboyer, *canes muti, non valentes latrare.*

Heureusement, nous sommes dans un temps où la liberté de la pensée et de son expression appartient à tous. De plus en plus, les catholiques instruits en useront, et puissent-ils ne pas en abuser. Mais, ces catholiques, comme vous-même, Monsieur, ne doivent pas se faire illusion : par le fait même qu'ils pensent par eux-mêmes, ils sont et seront exclus du troupeau des gens qui ne pensent que par les autres, qui, eux-mêmes, font profession de ne pas penser. Le Catholicisme actuel se dit une religion positive, et c'est pourquoi, sans doute, il matérialise tout son culte et jusqu'à ces dogmes. Ce n'est plus

du symbolisme, c'est du plâtre et du carton pierre, dont on croit s'excuser en disant que le peuple n'est pas capable d'en comprendre davantage. Alors qu'est-ce-que Jésus-Christ est venu faire sur la terre, en annonçant la vraie Religion et le vrai culte en esprit et en vérité, et en donnant son sang pour que les peuples fussent arrachés aux ténèbres de l'idôlatrie, mère de toutes les oppressions et de toutes les servitudes? Et pourquoi saint-Jean a-t-il dit : « Il y a un péché qui va à la mort : c'est celui des idoles... mes petits enfants gardez-vous des idoles. » Et S. Paul : « Quoi qu'il y en ait beaucoup, sur la terre et dans le ciel, qui sont appelés Dieux et Seigneurs, et qu'ainsi il y ait plusieurs Dieux et Seigneurs, pour nous, nous ne reconnaissons qu'un seul Dieu, qui est le Père, duquel toutes choses tirent leur être et qui nous a faits pour lui, et il n'y a qu'un seul Seigneur, qui est Jésus-Christ, par lequel toutes choses ont été faites, et c'est par lui que nous existons. » « Mais, tous n'ont pas la science, ajoute l'Apôtre, car il y en a encore qui croient que l'idole est quelque chose. »

Peut-être trouverez-vous, Monsieur, que je n'ai pas assez loué votre livre; je loue vos bonnes intentions et leur droiture à laquelle tout le monde rend hommage; je vous loue surtout de rester inébranlablement fidèle à l'Eglise, car, dans l'Eglise seule est la vérité et le salut, en dépit des catholiques actuels qui ignorent la vérité et tournent le dos à l'esprit du salut; et c'est de là que viennent toutes leurs difficultés, et c'est là dedans qu'ils sombreront avec elles. Mais le Christ aura seul le dernier mot, et il sera miséricordieux pour tous, quoiqu'en disent les catholiques actuels, avec ou sans leurs difficultés. Jésus nous l'a dit lui-même : « Tout péché sera remis, et même le blasphème contre le Fils de l'Homme ; mais, seul le péché contre le Saint-Esprit ne sera point pardonné. »

Or, le péché contre le Saint-Esprit est l'usage conscient

de la lumière pour les œuvres des ténèbres, et le péché qui va à la mort, le péché des idoles, consiste à préférer César au Christ, à servir l'argent au lieu de servir Dieu, à prendre la clef de la Science pour empêcher les autres d'y entrer, et à s'en exclure soi-même; à inventer des fables et des traditions, car c'est ainsi, dit Jésus, qu'on se perd et qu'on perd les autres, et que, courant la terre et les mers pour faire un seul prosélyte, on en fait deux fois un damné.

L'Eglise est divine, assurément, en elle-même, mais les gens qui la dirigent sont tout ce qu'il y a de plus humain. Enfermés dans les formules et les idées gouvernementales des païens, d'où rien, pas même l'appel à l'Evangile, ne peut les faire sortir, ils ne dureront que ce que durent les institutions illogiques, et ils périront, eux et leurs formules, dans le grand déluge socialiste qui se prépare et dont les eaux, ardentes du feu des passions, couvriront toute la terre avant la fin de ce siècle, si nous en croyons la fameuse prophétie de Saint Malachie et l'Apocalypse.

Comme ils ont confiance que Dieu fera des miracles pour eux, ils n'y croient pas, rien ne peut leur ouvrir les yeux, ni la philosophie de l'histoire, ni les avertissements de ceux qui savent ou de ceux qui voient, ni les leçons terribles des choses, depuis le xvi[e] siècle et surtout depuis la fin du xviii[e]; c'est le cas ou jamais de dire d'eux : *Quos perdere vult, Jupiter dementat.* Pour se sauver, il leur faudrait connaitre la philosophie pratique de la Religion; or, je vous le dis, et croyez-moi, car les faits le prouvent surabondamment et lamentablement, et ne feront que le prouver de plus en plus : la Religion n'existe plus et la philosophie n'existe pas. Or, sans ces deux choses essentielles et qui n'en font qu'une, il n'y a pas de vérité dans l'esprit de l'homme, il n'y a pas de justice dans son cœur, et sa vie sociale ne peut être que l'éternelle arène de la mort, pour une autre Résurrection : l'avènement du Fils de l'Homme.

Croyez, Monsieur, à toute ma sympathique estime et à mon grand désir de voir beaucoup de gens, catholiques ou non, vous suivre dans la voie large que vous leur ouvrez si noblement, si franchement et si courageusement.

ELEUTHÈRE.

L'Action (Paris), 2 mai 1905.

UNE BIBLIOGRAPHIE DE L'AFFAIRE DREYFUS

Mon excellent confrère et ami Paul Desachy, l'éminent directeur du *Siècle*, vient de publier, chez l'éditeur Cornély, la bibliographie de tous les ouvrages qui ont été imprimés, jusqu'à ce jour, sur l'affaire Dreyfus. Il n'y en a pas moins de *728*, et quelques-uns, sans doute, ont échappé aux astucieuses recherches de l'auteur.

Sept cent vingt-huit volumes !... C'est plus qu'une bonne bibliothèque ne peut contenir. Inutile de dire que la presque totalité de ces volumes est écrite en faveur du condamné du l'Ile du Diable. Presque tous discutent les arguments de l'Etat-Major, ruinent ces arguments, en démontrant le néant ou l'équivoque et concluent à à l'innocence.....

Et cela, vraiment, est bien significatif et devrait suffire à ouvrir les yeux les plus hermétiquement clos. Comme l'écrivait Edouard Cornély dans *le Figaro*, en 1899, il suffit de constater qu'aucun écrivain nationaliste n'a osé résumer dans un livre les raisons qui lui font encore accepter le jugement de 1894, pour être fixé sur la valeur des arguments de l'Etat-Major....

Enfin, dans cette nomenclature des livres dreyfusards, je vois figurer, avec honneur, quelques volumes signés

par des prêtres, tel l'abbé Brugerette, ou par des catholiques militants comme M. Léon Chaine.

Et maintenant, savez-vous ce qui est sorti de ces 728 volumes ?... Oh ! pas grand chose : la Séparation des Eglises et de l'Etat, en France, pour 1906.

Avouez qu'en combattant la Vérité, MM. Drumont, Coppée et Lemaître n'ont pas perdu leur temps.

Armand CHARPENTIER.

Le Matin, (Anvers), 4 mai 1905.

LES MARCHANDS DU TEMPLE

Le XXe Siècle vient de publier, sous ce titre, un bel et courageux article, où il flétrit ceux qui trafiquent des choses saintes et qui aujourd'hui, malheureusement, sont légion. Il prend à partie une association établie, dit-il, « sous le vocable de saint Antoine ». Celle-ci non seulement profite de ce patronage pour vendre aux dévôts un tas d'objets dont elle tient boutique, mais publie un *Courrier des Merveilles* où sont relatés par le menu les bons offices de saint Antoine.

Nous disons que cet article du *XXe Siècle* est courageux, parce que chaque fois qu'une tentative de ce genre a été faite dans un journal catholique, elle a été immédiatement étouffée. Les pieux exploiteurs, en effet, ont grand soin de donner une partie de leur recette à des œuvres puissantes, et cela leur a toujours valu une protection spéciale.....

Il nous semble que ceci intéresse non seulement ceux qui ont des sentiments religieux, mais tout ceux qui voient

dans la religion un idéal capable d'élever l'homme et de le rendre meilleur. Plusieurs écrivains catholiques, toujours mal accueillis, ont protesté avec énergie contre des pratiques qui discréditent la religion et provoquent fatalement le scepticisme. M. Léon Chaine, avec les abbés Hemmer, Naudet, Birot et d'autres, a « flétri » les dévotions ridicules — ce sont ces expressions — mises à la mode par le *Propagateur de Saint-Joseph* et d'autres publications dont le seul but est de battre monnaie aux dépens de la niaiserie humaine. « Nul n'ignore, ajoute-t-il, en quel honteux marchandage le culte voué à Saint-Antoine à dégénéré. C'est la dévotion du donnant donnant. On lui demande, moyennant finances, de vous faire retrouver un parapluie, louer une ferme, réussir un examen ». Le *Propagateur de Saint-Joseph* va jusqu'à raconter cyniquement l'histoire suivante, dans son fascicule de février 1890, page 76.

Une pauvre religieuse, molestée et persécutée par son curé, s'est adressée à saint Joseph, le priant de procurer au saint homme un changement avantageux de poste, qui la délivrerait d'une tyrannie devenue insupportable. La chose était difficile, le curé n'étant pas de ceux que les paroisses se disputent... Le bon saint Joseph s'y est pris d'une autre manière : une belle bronchite (sic) est survenue, le curé, bien administré, s'en est allé en l'autre monde, et la pauvre petite sœur Claire, en égrenant pour lui son rosaire, ne manque pas de dire ; « Merci, ô mon bon saint Joseph ! ».

Et M. Léon Chaine, après avoir cité cet exemple scandaleux, de s'écrier : « Arrière ce trafic de faveurs temporelles demandées contre argent comptant à tel ou tel saint dont on a spécialisé l'emploi au paradis ; arrière ces petites dévotions parasitaires qui ont poussé comme des champignons vénéneux sur le grand arbre de la Croix !... — Qu'aurait dit ce catholique intelligent et généreux s'il avait vu circuler des obligations hypothécaires émises par un

patronage religieux de Binche avec coupons de 15 centimes portant ces mots : « Payable ici-bas au comptant et remboursable au ciel par la sainte Vierge ».

Mais nous le répétons, les marchands du temple sont si puissants, si bien organisés, qu'ils se sont fait craindre des meilleurs et des plus purs, et que le *XX*e *Siècle*, lui-même, en dépit de ses intentions honnêtes, ne pourra pas appuyer longtemps sur cette corde.

MAX.

Le Matin (Anvers), 9 mai 1905.

MERCANTILISME RELIGIEUX.

Nous avons qualifié de courageux l'article que *le XX*e *Siècle* a consacré au mercantilisme religieux. Notre confrère décline modestement le compliment : « Quel courage, dit-il, y a-t-il à obéir aux évêques qui ont dénoncé depuis longtemps l'exploitation de la religion par des industriels sans scrupules » Hum ! nous connaissons sans doute de dignes prélats qui voient avec regret certains autels de saints se transformer en comptoirs, mais si l'épiscopat a protesté contre cet industrialisme, ce qui est possible, il doit l'avoir fait bien faiblement, car il n'a cessé de croître et embellir. Nous croyons fermement que si S. E. le cardinal archevêque de Malines montrait à cet égard le zèle qu'il a mis à faire blâmer dans toutes les églises, par une lecture publique, les abbés Daens et Fonteyne, l'exploitation si justement flétrie par *le XX*e *Siècle* serait frappée au cœur, en Belgique du moins.

. . . .

Nous n'avons pas mémoire d'un mandement d'évêque qui ait engagé les fidèles à se détourner de ces « petites dévotions parasitaires et ridicules » que d'excellents catholiques comme MM. Léon Chaine, Paul Viollet, Quincampoix, les abbés Naudet, Hemmer, Brugerette et d'autres ont vouées au mépris des vrais chrétiens. Soit faiblesse, soit crainte, car des congrégations entières vivent du trafic condamné par *le XX*e *Siècle*, et ces congrégations, comme on en a vu plus d'un exemple en France, se défendent du bec et de l'ongle contre les évêques qui osent se mêler de leurs petites affaires.

. . . .

Si *le XX*e *Siècle* persévère dans son attitude courageuse — nous ne retirons pas notre compliment — nous lui promettons bien de ne jamais chercher à tirer de ses observations l'occasion d'un triomphe mesquin. Fidèles aux principes du vrai libéralisme, pénétrés de cette belle parole de Frère-Orban qu'il faut, au sommet des libertés de l'homme, placer celle de se développer religieusement, convaincus que la religion est chose grande et noble, digne du respect de quiconque est capable de concevoir un idéal, c'est avec une peine sincère que nous voyons se greffer sur la pure doctrine du Christ tant de petits cultes équivoques, dont chacun tend à devenir l'objet d'un trafic éhonté. Nous souffrons de cela comme nous souffrons de toute profanation, comme nous souffrons de voir une fleur charmante ravagée par des insectes, une pure jeune fille tombant entre des mains de proxénètes, une noble statue lapidée par des vandales, une idée sublime dénaturée par des scribes fielleux. Nous sommes donc de cœur avec ceux qui, tout en dénonçant un honteux mercantilisme essayent de relever les âmes qui, par leur superstition, leur manque de force et de grandeur offrent une proie facile aux marchands du Temple. Ceux-là travaillent à une œuvre de progrès, et,

s'ils persévèrent, nous leur devrons, dans les sphères où leur parole fait autorité, des esprits plus ouverts et des consciences plus hautes.

MAX.

Le Salut Public (Lyon), 21 mai 1905.

SŒURS DE FRANCE ET DE POLOGNE
par M. Louis Fournier, Lyon.

Si le souffle desséchant de notre criticisme contemporain devait jamais flétrir dans l'âme lyonnaise la fleur délicate du mysticisme, on peut dire qu'on la verrait encore s'épanouir dans le cœur et dans les œuvres de M. Louis Fournier.

Telle est bien l'impression que laisse la lecture de ce livre exquis que l'auteur intitule : *Sœurs de France et de Pologne.*

. . . .

Ajoutons que peu de livres se présentent aujourd'hui au lecteur avec une pareille richesse de style et d'art. L'auteur de *Sœurs de France et de Pologne* veut bien nous avertir que pour être traité dans toute son ampleur, ce sujet exigerait « le génie chrétien et la période majestueuse d'un Chateaubriand, l'éloquence d'un Montalembert et l'harmonie divine qui chante dans les strophes des *Méditations* ». Il voudrait y ajouter la patriotique indignation d'un André Chénier.

Fouettant d'un vers sanglant les bourreaux barbouilleurs de lois.

Nous ne croyons pas froisser outre mesure la modestie de M. Louis Fournier en rappelant qu'un commerce assidu avec ces grands maîtres a donné à sa plume les tons

chauds et les accents vibrants que peuvent inspirer une grande foi et un grand cœur.

Notre auteur a d'ailleurs de qui répondre. Ne fut-il pas, avec plusieurs de nos éminents compatriotes, le savant M. Locard, qui vient de mourir, M. le vicomte Melchior de Vogüé, de l'Académie française, le piquant écrivain qu'est M. Léon Chaine, et tant d'autres, un des élèves les plus brillants de ce vieux collège d'Oullins que le Père Lacordaire reçut des mains de MM. les abbés Dauphin et Chaine, leurs fondateurs d'inoubliable mémoire, et qu'il conduisit à son apogée? La culture enthousiaste des belles lettres y allait de pair avec celle des plus beaux sentiments humains. On y faisait, pour employer un mot si juste tombé en désuétude, de splendides humanités. L'œuvre si délicate et en même temps si forte de M. Louis Fournier nous en est, après plus de trente ans, un fier témoignage (1).

(1) LE COLLÈGE D'OULLINS — LES DOMINICAINS ENSEIGNANTS

Au sujet d'une brochure parue sur le Collège d'Oullins et ses fondateurs et intitulée : *A la Mémoire de l'abbé Chaine, le Salut Public* publiait le 13 août 1893, sous la signature de M. Henri Thiers, son rédacteur en chef, un article dont nous donnons cet extrait qui paraît à sa place ici :

« ..... Ce n'est point seulement de notre temps que datent les entreprises contre la religion. A l'époque de Lamennais et de Lacordaire, des hommes de foi et de science se préoccupaient avec une légitime inquiétude de ce que l'avenir réserverait à notre pays si l'abîme se creusait de plus en plus entre ces deux directions de l'esprit humain : celle qui va vers Dieu et celle qui s'en éloigne sous prétexte de rationalisme et de science.

L'abbé Dauphin écrivait à l'un de ses condisciples du grand séminaire, l'abbé Chaine, « jeune prêtre au cœur ardent et généreux », dit M. Eugène Beluze :

« Lorsque je considère notre pauvre société telle que l'impiété

« l'a faite, dévergondée, égoiste, dissolue, haletante pour les jouis-
« sances matérielles et froide à toute idée religieuse, je me dis en
« moi-même : Il est vraiment impossible d'entamer cette masse
« corrompue par des moyens ordinaires. Prêchez et on ne
« vous écoutera pas. Ecrivez ; si vous le faites avec une logique
« brûlante comme M. de Lamennais, on dira peut-être : « C'est
« une puissance » ; si vous le faites avec un cœur d'ange comme
« M. de Montalembert, avec un cœur navré des maux de la foi,
« quelques amis pleureront sans doute, mais l'opinion publique
« rira de votre sentimentalité religieuse. Que faire donc, après
« qu'on a prié, puisque la prière est le premier, le plus efficace
« moyen de succès ? Nous l'avons dit souvent ensemble, cher ami,
« il faut reprendre la société par la base. Il faut, avec l'aide de
« Dieu, faire une génération neuve qu'on pénétrera de foi et
« de science; une génération intelligente et religieuse qui devien-
« dra comme un centre d'attraction capable d'amener à soi peu à
« peu la société tout entière. Ceci sera long, sans doute, et ne
« pourra être que l'œuvre du temps et d'efforts puissamment aidés
« du bon Dieu ; mais pourquoi n'essayerions-nous pas nous-
» mêmes, pour notre part, de résoudre ce grand problème. Tu
« m'as dit souvent que tu aimerais à te lier à une société d'amis
« consacrés à l'enseignement. Eh bien, mon cher Pierre, mettons
« nous sans retard à la besogne ».

L'abbé Chaine demanda quelques jours pour réfléchir et finalement donna son adhésion. L'Ecole de Saint-Thomas était fondée.

Ce fait, au point de vue local, a sans doute son importance, surtout si l'on considère la prospérité que cette école acquit et les résultats qu'elle a donnés. Mais ce n'est pas sous cet aspect seulement qu'il faut apprécier l'œuvre de ces prêtres animés du zèle de la foi. Ce qu'ils ont fait à Lyon, c'était en effet ce qu'il fallait faire partout à l'époque où ils vivaient. Ils ont donc été les initiateurs d'une sorte d'apostolat auquel on ne songeait pas et qui a porté d'heureux fruits.

Mais si, maintenant, nous rapprochons les besoins moraux et religieux dans la France d'il y a cinquante ans, des conditions de la foi et des mœurs à l'heure où nous vivons, nous estimerons encore plus haut ces missionnaires de l'intelligence qui sentaient la nécessité de porter la foi non plus chez les peuples sauvages,

mais chez les raffinés de la civilisation que l'orgueil ramène à la barbarie.

Ces émules de Lacordaire sont au courant de tout le travail intellectuel. L'abbé Dauphin écrit à l'abbé Chaine :

« Toi qui aimes l'histoire naturelle, ne manque pas de lire *l'Oiseau*, le nouvel ouvrage de ce malheureux Michelet. Cette fois, cette espèce de fou sublime m'a saisi et ému d'une vive jouissance. Ce n'est ni de la science ni de la politique mais c'est très souvent de la poésie originale et enthousiaste. Il y a une préface de sa femme qui est un morceau délicieux.

Hier, j'ai dîné en compagnie de Lamartine, de Laprade, d'Autran, de l'aimable èt spirituel Armand de Pontmartin et d'autres encore. C'était, tu le vois, un vrai dîner de poètes. Lamartine a toujours une noble figure et, avec une familiarité de bon goût, des airs de roi détrôné. Ce pauvre grand homme plie sous le poids de ses dettes. Si tu peux t'abonner à son *Cours de Littérature*, rends-lui ce service : c'est une aumône au génie indigent... Combien il serait triste que notre plus grand poète mourut dans la misère ! »

L'abbé Chaine est mort en décembre 1860. On peut dire de lui et de ses collaborateurs, qu'ils travaillèrent les premiers à conquérir la liberté de l'enseignement et furent ainsi les précurseurs des de Falloux, des Montalembert, des Dupanloup...

Henri Thiers.

Le Collège d'Oullins (Ecole Saint-Thomas-d'Aquin) a été fondé en 1833 par trois jeunes prêtres lyonnais, les abbés Dauphin, Chaine et Lassalle. Cette institution qui, antérieurement à la loi de 1850, fut l'un des trois collèges jouissant du privilège de *plein exercice* était déjà célèbre avant que le Père Lacordaire auquel il fut cédé en 1853 vint l'envelopper comme d'un rayon de sa gloire.

Voici comment dans un discours de distribution de prix l'abbé Dauphin caractérisait l'esprit de cette maison fondée dans une pensée à la fois chrétienne et libérale :

« Lorsque nous fondâmes le Collège, nous étions fort jeunes, mes confrères et moi, aimant d'un cœur enthousiaste notre pays et notre temps, mais tenant à la religion par toutes nos racines et en désirant le triomphe pour notre caractère sacré.....

« Plus d'une fois nous avions gémi et souffert de voir les forces

vives de la société se développer presque toutes en dehors de l'influence religieuse, le plus souvent même en opposition contre elle. Les lettres, les études, la science, l'industrie, l'enseignement, tous ces glorieux éléments de la vie sociale échappaient au moins à l'inspiration chrétienne quand ils ne la combattaient pas directement. Il nous sembla donc que c'était le devoir et la gloire de l'éducateur de travailler pour sa part à empêcher ce funeste divorce entre la religion et le progrès de l'esprit humain, et c'est à cette pensée de conciliation et de zèle qu'est due la fondation de notre établissement.

« Nous voulions apprendre à nos élèves à respirer la foi comme l'air natal de leur âme et à ne jamais séparer le développement de leur esprit par l'étude, de la formation de leur conscience par une sincère et libre piété.

« Dans notre pensée, en effet, entre la doctrine chrétienne et les divers enseignements classiques, il n'y a pas la moindre contradiction ; c'est sur tous les points une harmonie visible et constante qui, à l'insu même de nos élèves, doit exercer sur leurs convictions une action pénétrante. La religion ne se sépare donc ni de l'histoire, ni de la vie, ni de l'âme. Elle tient à l'ensemble du plan divin et se lie à tout ce qui honore l'humanité, à tout ce qui touche le cœur.

« Entre les élèves et les maîtres, régnait alors chez nous comme à présent, un perpétuel échange d'affection et de confiance ; les visages étaient ouverts, les mouvements spontanés, les manières pleines d'aménité et de naturel. Peu ou point de cette hostilité sournoise, de cette vulgarité scolaire, de ce genre criard et grossier qui va toujours plus loin que la surface. C'était en un mot, l'esprit d'une famille plutôt que d'un collège. »

Tout l'enseignement convergeait donc vers l'idée de Dieu ; mais les exercices du culte étaient ordonnés avec une sage discrétion. Les élèves jouissaient pour l'accomplissement de leurs devoirs religieux de toute la somme de liberté compatible avec le caractère de la maison. Ils n'assistaient règlementairement à la messe que le jeudi et le dimanche, car on s'était bien gardé de leur en faire une obligation quotidienne. Que de jeunes gens sortis des établissements ecclésiastiques abandonnent les pratiques religieuses un peu parce qu'ils en ont été saturés, et ne vont plus du tout à la

messe, pour avoir été contraints pendant des années à y assister tous les jours! Que d'enfants ainsi pliés par ordre aux plus étroites, aux plus minutieuses pratiques d'une certaine dévotion, qui, aux environs de la vingtième année, dès le premier tumulte des passions, ou plus tard lors de certaines exigences de l'esprit, ne veulent plus trouver à leur taille cette grande religion du Christ, qui a satisfait le cœur et l'esprit des Newton, des Pascal, des Thomas d'Aquin et des Michel-Ange, à laquelle iront encore jusqu'à la fin des temps, les hommages et les adorations de tant d'âmes d'élite, de tant d'hommes illustres et de tant d'éclatants génies! religion que certains scribes et mêmes certains princes des prêtres essayent vainement de rapetisser et de déformer!

Ennemis sur ce point comme sur les autres d'une éducation servile, les Directeurs d'Oullins cherchaient à éclairer leurs élèves, à exercer leur liberté pour laquelle ils marquaient un très grand respect, et ils n'auraient pas permis qu'on les menât aux sacrements comme des soldats à la parade.

Leur but était d'inspirer à la jeunesse qui leur était confiée un sentiment religieux aussi éloigné dans ses manifestations des outrances dangereuses de l'ostentation que des lâches compromissions du respect humain.

Les fondateurs d'Oullins avaient de l'éducation chrétienne un autre idéal que celui qui a été reproché à d'autres maîtres de la jeunesse. Quelques-uns pouvaient trouver que leurs élèves n'étaient pas suffisamment vaccinés contre les curiosités de l'esprit en matière religieuse, mais respectueux à la fois de la science et de la liberté ils ne se seraient cru ni le devoir ni le droit d'amputer chez les jeunes gens dont ils voulaient faire des hommes toute faculté d'esprit critique.

Dès l'origine, Oullins fut comme par une sorte de divination placé sous le vocable de Saint-Thomas d'Aquin et eut pour devise: *Deus scientiarium Dominus.*

Vingt ans après, les Directeurs du Collège pensèrent assurer l'avenir de leur chère école si laborieusement créée en la cédant au grand orateur de Notre-Dame, dont l'empire naissant venait de fermer la bouche éloquente et qui avait résolu de finir sa vie dans le métier auguste de « maître d'école ».

Nous lisons à la page 194 de la *Vie de Mgr Dauphin*, par Eugène Beluze (in-18, Jules Gervais — Paris 1886) :

« ..... Des ouvertures furent faites en vue de la cession du collège par l'entremise d'une personne amie (Mme Yéméniz), de la part des Pères de la Compagnie de Jésus qui commençaient alors à fonder dans la plupart des grandes villes des maisons d'éducation. Assurément, si l'abbé Dauphin et ses collègues avaient été des hommes d'argent, ils auraient trouvé là une belle occasion de réaliser d'importants bénéfices ; mais il leur répugnait de voir leur institution en quelque sorte tranformée dans son esprit et dans ses traditions, et ils préférèrent une autre solution qui, tout en ne leur présentant pas les mêmes avantages au point de vue financier, pouvait vraisemblablement perpétuer l'œuvre telle qu'ils l'avaient conçue dès l'origine.

« Deux des professeurs les plus estimés du collège, l'abbé Mermet et l'abbé Cédoz, le premier, prêtre, et l'autre diacre, ainsi que deux de nos condisciples, l'abbé Mouton et Eugène Captier, avaient à plusieurs reprises exprimé le désir de continuer Oullins, lorsque les forces de ses fondateurs viendraient à décliner ; mais afin de donner plus de cohésion et d'intensité à leur dévouement, leurs desseins étaient de se rattacher, par une sorte de Tiers-Ordre régulier, aux religieux de Saint-Dominique, pour lesquels, à raison sans doute de leur grande admiration pour le Père Lacordaire, ils se sentaient un attrait particulier. »

Ainsi, les quatre premiers dominicains du Tiers-Ordre enseignant furent deux professeurs du Collège et deux de ses anciens élèves. Ce fut l'un d'eux, le P. Captier, qui, après avoir fondé en 1864 à Arcueil l'Ecole Albert-le-Grand, tomba héroïquement en 1871 avec quelques-uns de ses frères sous les balles de la Commune.

Oullins a donc été le berceau du Tiers-Ordre enseignant de Saint-Dominique; il fut la première ruche d'où ces religieux essaimèrent ensuite à Sorrèze, à Arcueil, à Arcachon, à Saint-Brieuc, en Espagne et dans les deux Amériques.

Aujourd'hui les institutions dominicaines ont été balayées du sol de France par la tourmente, et l'on ne voit plus, sous les cloîtres de leurs couvents et sur les terrasses de leurs collèges le

froc toujours glorieux et maintenant plus de six fois séculaire des disciples de Saint-Dominique.

Cette robe blanche que le P. Lacordaire montrait autrefois aux auditeurs de ses conférences de Notre-Dame comme une liberté a dû chercher un refuge sous d'autres cieux.

Les responsabilités de ce recul des libertés religieuses ne sont pas toutes du même côté et nous sommes de ceux qui n'avons pas craint de parler haut des fautes que, du côté catholique, nous avons à nous reprocher.

***

Le lecteur a vu que le critique littéraire qui appréciait l'œuvre de Louis Fournier avait cité le nom de quelques élèves du Collège d'Oullins. A ceux qu'il a donnés il aurait pu ajouter celui d'Edouard Aynard qui fut l'un des plus brillants disciples de l'abbé Dauphin et de l'abbé Chaine.

L'éminent député du Rhône dont toute la vie a été un perpétuel acte de foi en la Liberté est certes de ceux qui font le plus honneur à la vieille maison fondée par ces prêtres libéraux du jeune clergé de 1833.

Quant à nous, lorsque, nous rappelant notre temps de Collège, nous nous reportons, avec la douce mélancolie qui accompagne d'ordinaire ces retours en arrière de l'âme, à ce passé qui, hélas ! commence a devenir lointain, nous lui rendons pleinement justice et c'est avec reconnaissance que nous pensons à nos anciens maîtres. Fidèles à la saine tradition mais amis de tous les progrès, attachés à leur temps et à leur pays, ils nous ont mis au cœur, avec l'amour de notre propre religion, la tolérance sincère des idées d'autrui.

Nous avons passé auprès de ces éducateurs d'hommes, personnes de foi et de science, les heureuses années de notre jeunesse, années que, par la puissante et mystérieuse magie de la mémoire, nous avons souvent revécues depuis, car nous sommes de ceux chez qui le souvenir des êtres chers et des choses aimées reste toujours vainqueur du temps.

***

Le Collège d'Oullins n'a pas rouvert ses portes à ses élèves lors de la rentrée d'octobre 1907.

Depuis deux années on essayait de le faire vivre sous la direction de prêtres du diocèse, mais malgré le dévouement et le talent de ses nouveaux maîtres il ne put triompher des circonstances défavorables qui lui étaient faites.

Le vieil arbre planté en 1833 ne devait pas devenir centenaire, il a été déraciné par la tourmente qui renversa tant d'institutions religieuses dont les racines jonchent la terre natale sous nos regards désolés.

L'année précédente, Arcueil et les autres écoles dominicaines avaient dû déjà licencier leur personnel ; ni la gloire de Lacordaire, ni le libéralisme incontesté de la plupart de ses fils spirituels n'avaient pu sauver du naufrage ces diverses maisons d'éducation vraiment chrétienne qui restaient comme marquées au coin du génie du grand orateur. Et cependant ces religieux étaient de ceux que l'on ne pouvait accuser d'être des « moines d'affaires » ou des « moines ligueurs ».

Il faut bien l'avouer, le souvenir de certain discours prononcé à l'une des distributions des prix d'Arcueil n'était pas fait pour induire en modération les maîtres de l'heure.

En ce jour de malheur, le P. Didon fut comme pris du vertige dont tant de gens étaient alors frappés, car démentant en un instant tout le libéralisme de son généreux passé, il se laissa aller, lui, l'homme de parole et de pensée, à faire entendre à un auditoire qu'il était fait pour dominer et aux préjugés duquel il n'avait pas à s'asservir, une grossière glorification de la force, une véritable apologie du coup d'état.

Le retentissement qu'eut ce malencontreux discours éveilla des échos douloureux dans bien des consciences et il affligea tous les serviteurs de la Justice, tous les amis de la Liberté.

Cette défaillance de l'éloquent religieux qui ne sut pas se défendre des influences ambiantes et ne se défia pas suffisamment de l'ivresse de son verbe n'était pas de nature à faciliter la tâche des quelques républicains qui voulaient sauver son ordre et quelques autres congrégations de la proscription générale.

Chassés de chez eux, les Dominicains d'Oullins se réfugièrent dans cette Suisse, pays classique de la liberté, où sur un petit territoire vit un bien grand peuple. Nous sommes sûrs que patriotiquement oublieux de leurs griefs contre les lois actuelles de leur

pays ils continueront à donner, dans leur nouveau Collège de Lausanne, sous l'égide du droit commun helvétique, une éducation libérale et toute moderne aux jeunes Français qui les ont suivis dans leur exil; nous sommes sûrs que, bien que frappés d'ostracisme, ils n'en inspireront pas moins à leurs élèves fidèles, l'amour de la France qui les a bannis et qu'ils se garderont bien d'en faire des « émigrés à l'intérieur » pour nous servir d'une expression d'un autre temps. De pareilles représailles ne seraient ni dignes du passé de ces grands éducateurs, ni dignes des retours de fortune que l'avenir leur réserve.

Correspondance Helvétique (Paris), 24 mai 1905.

..... Si vous voulez être bien au courant de la production littéraire de 1904, procurez-vous le volume qu'Emmanuel Glaser vient de faire paraître chez Ollendorf et pour lequel M. Paul Hervieu, de l'Académie française, a écrit une curieuse préface dans laquelle il souhaite que le *Mouvement littéraire* ne soit point une publication éphémère, mais qu'elle continue d'année en année. On trouvera parmi les articles d'Emmanuel Glaser une excellente étude sur le livre de Léon Chaine, sur ce livre qui « mérite d'être lu par tous les hommes de bonne foi, de bon sens et de bonne volonté qui sont, il est permis encore de l'espérer, la grande masse des citoyens français. » En parlant élogieusement des *Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, Emmanuel Glaser ne fait qu'imiter les nombreux écrivains et journalistes de tous pays rendant hommage à l'homme qui a voulu contribuer dans la mesure de ses forces à faire œuvre de concorde et d'apaisement dans cette France aujourd'hui si divisée et où les ignobles théories d'un Hervé non carrément répudiées par

Jaurès, le chef du parti socialiste parlementaire, viennent encore ajouter des divisions nouvelles à toutes les divisions anciennes, politiques et religieuses.

Un savant modeste, doué d'un esprit de large tolérance — esprit qui manque totalement à nombre de politiciens du Palais-Bourbon et du Palais du Luxembourg —, le Dr Marcel Rifaux, vient, dans un livre intitulé *L'agonie du catholicisme* et publié chez Plon-Nourrit, répondre à cette redoutable interrogation qui trouble actuellement tant de consciences : Peut-on intellectuellement rester catholique en face d'une société qu'ébranle la Libre Pensée et qui tend à effacer Dieu de ses codes, de son institution et de son enseignement ? Nous disons de son « enseignement », car, alors qu'il devrait rester neutre dans un pays habité par une immense majorité de catholiques et par un certain nombre de protestants, il est fort loin de rester neutre.....

Jacques Helvète (1).

L'Action (Paris), 2 juin 1905.

LETTRE D'UN CATHOLIQUE

Les Jésuites et les Assomptionnistes jugés par un chef du parti catholique de France. — La Séparation des Églises et de l'État est le résultat de la campagne entreprise, en 1898, par MM. Arthur Meyer, Edouard Drumont, et Henri Simond. — Eloge de Rodays, Cassagnac et Hervé par un catholique.

Les lecteurs de *l'Action* qui me font l'amitié de me lire, se rappellent sans doute l'une de mes dernières chroniques

(1) Jacques Helvète est le pseudonyme de M. Louis Macon, Directeur de la *Correspondance Helvétique*, Président d'honneur du Syndicat de la Presse Etrangère à Paris.

qui avait pour titre : *Semailles et moissons.* Dans ces quelques lignes, je traçais la chaîne mathématique qui reliait la Séparation des Églises et de l'État à la naissance du Nationalisme.

Et comme le nationalisme est sorti en 1898 de l'Affaire Dreyfus, qu'il a été le parti dans lequel se sont groupés tous ceux qui s'opposaient à la revision du procès de 1894, — depuis les pseudo-socialistes de *l'Intransigeant* jusqu'aux moines ultramontains des *Croix*, — je déduisais avec une logique rigoureuse que, sans cette résistance à l'œuvre judiciaire de la Revision, la Séparation des Eglises et de l'Etat ne serait pas prête à devenir une réalité.

Comme, d'autre part, les véritables chefs du parti conservateur et catholique en France, MM. Edouard Hervé, Paul de Cassagnac et Fernand de Rodays étaient partisans, en 1898, de la revision du procès de 1894, et le disaient clairement dans leurs journaux : *Le Soleil*, *l'Autorité*, *le Figaro*, si les catholiques et les conservateurs les avaient écoutés à cette époque, ils n'eussent connu ni Waldeck-Rousseau et sa loi, ni Combes et ses décrets.

Mais les catholiques d'alors, véritables gribouilles, ont dédaigné les sages avertissements de MM. Edouard Hervé, Paul de Cassagnac et Fernand de Rodays ; ils ont préféré suivre d'autres catholiques, des catholiques d'autant plus exaltés que leur catholicisme n'est pas de vieille date, et c'est ainsi que MM. Drumont, Arthur Meyer et Valentin Simond, ont par leur campagne dans *la Libre Parole*, *le Gaulois* et *l'Echo de Paris*, hâté d'un demi-siècle l'œuvre la Séparation des Eglises et de l'Etat, dont les radicaux les plus anticléricaux commençaient à désespérer.

. . . .

C'est ainsi que je viens de recevoir au sujet de mon article *Semailles et moissons* une lettre infiniment curieuse, signée du nom de l'un des chefs les plus autorisés, les plus respectés du Parti catholique de France.

Malheureusement, il ne m'autorise pas à le nommer — et je le regrette bien vivement, car son nom donnerait une plus haute signification à sa lettre, que voici :

« ..... L'affaire Dreyfus avec les imbécilités et les injustices commises par les assomptionnistes de la *Croix* et par quelques jésuites, voilà bien la principale cause de la Séparation telle qu'elle va se faire.

« Je crains bien que le catholicisme libéral soit seul à en pâtir. Vous ne pourrez arracher la religion du cœur et même de l'esprit des hommes. Mais les catholiques vont être plus ultramontains que jamais. Nous aurons des évêques et des curés jésuites, et chose plus redoutable encore, des évêques et des curés assomptionnistes !... »

Enfin, mon correspondant rappelle, avec raison, le nom de Paul Viollet qui, aux jours dramatiques de 1898 et 1899 fut à nos côtés, bien que catholique. C'est entendu, et à ce nom pourrait être ajoutée une douzaine d'autres noms, notamment celui de Léon Chaine dont le beau livre sur Dreyfus est présent à toutes les mémoires, et celui de l'abbé Brugerette et de quelques autres.

Mais qu'est-ce que cela prouve ? Sinon que sur trente millions de catholiques, il s'en est trouvé une centaine à peine qui furent intelligents et justes. C'est peu. Par contre, lisez les listes rouges et vous verrez là le plus bel armorial, le plus immortel Gotha de fripouilles, de bandits, de crétins, d'assassins qui aient jamais empoisonné l'air pur de leur souffle pestilentiel... (1).

Armand Charpentier.

(1) Les journaux réactionnaires ont beaucoup reproché aux dreyfusards de s'appuyer sur l'opinion pour ainsi dire unanime de l'étranger dans la campagne qu'ils avaient entreprise pour la défense des principes de justice qui doivent régir toutes les nations civilisées. Plus tard lors des incidents qui suivirent la loi sur la Séparation des Eglises et de l'Etat, les mêmes journaux firent à

leur tour avec inconséquence, mais avec raison grand état de l'opinion étrangère pour lutter au nom des intérêts de l'Eglise catholique (qu'ils compromettaient d'ailleurs) dans la grande bataille alors livrée entre le Saint Siège et le gouvernement de la République.

Ils montraient bien par là que la justice s'élève au-dessus de toutes les frontières et qu'en matière de principe il ne sied pas d'être trop nationaliste.

Mais si ces feuilles mirent une complaisance légitime à reproduire tout ce qui paraissait en faveur de leur cause dans les gazettes d'outre-Rhin, elles se gardèrent bien de faire connaître à leurs lecteurs certains jugements portés par nos coreligionnaires allemands sur l'attitude des catholiques français.

C'est ainsi que nul d'entre eux ne souffla mot des déclarations faites au lendemain des élections de février 1907 au correspondant du *Temps* par M. Ersberger, membre influent du « Centre » du nouveau Reichstag.

Le correspondant du grand journal français lui avait demandé ce qu'il pensait de la situation faite dans notre pays aux catholiques, en avait obtenu un avis dont nous détachons ce qui suit :

« Nous autres, catholiques allemands, dit M. Ersberger, nous déplorons profondément, au point de vue religieux, ce qui se passe en France. Mais loin de nous l'idée d'intervenir en faveur des catholiques français. Lors du Kulturkampf, nous n'avons demandé et nous n'aurions même pas accepté l'aide de personne. Les catholiques français sont dans le pétrin par leur faute ; qu'ils s'en tirent ! Qu'avaient-ils besoin de s'allier à tous les Boulangers et sous-Boulangers qui ont surgi en France ? Tous les agitateurs qui se figuraient que leurs clameurs mettraient la République par terre ont eu leur appui et ont été remarqués par eux. Ils ont fini par se jeter dans les bras du nationalisme et aujourd'hui, conséquence fatale, la République leur fait payer chèrement leurs fautes, leur imprévoyance. Qu'avaient-ils besoin de s'attarder aux anciennes formes de gouvernement et de vouloir les restaurer avec le concours de tous les farceurs qui se présentaient ? Tout cela est très triste pour la religion. Mais espérons que la leçon profitera aux catholiques français, auxquels une intervention, une aide de notre parti, ne pourraient que porter le dernier coup ?

On le voit, les idées que l'éminent député catholique du Wurtemberg a exprimées sur ce point ne diffèrent pas beaucoup de celles qu'a exposées dans *l'Action* et ailleurs avec autant de verve que d'à-propos le radical libre-penseur Armand Charpentier.

Cornély qui reproduit cet interview dans son article du *Siècle* du 12 février 1907 l'accompagne de ce court mais suffisant commentaire. » Je ne crois pas qu'il y ait rien à ajouter à ces paroles d'un Allemand perspicace. »

On pourrait cependant reproduire encore d'autres propos de catholiques allemands tenus depuis, à ce fameux congrès de Vurtzbourg qui eut lieu en septembre 1907 et que présida son Eminence Vannutelli, cardinal Legat.

M. Kauffmann ne se gêna pas pour dire aux Evêques et aux ecclésiastiques français présents à ce congrès que s'ils avaient employé à leur organisation, à leur propagande et à leur presse les millions du Sacré-Cœur de Montmartre ils ne seraient pas dans la situation actuelle. (Il aurait pu ajouter que les millions ainsi gaspillés n'avaient pas enfanté un chef-d'œuvre et à propos de cette basilique du « Vœu national » il aurait pu dire d'autres choses encore).

Quant à l'abbé Gass, il s'est écrié en pleine assemblée : « En France tout le monde est coupable. Les laïques sont coupables, les prêtres sont coupables, les Evêques sont coupables, et Rome même, malgré l'infaillibilité, a commis des bévues. »

Et c'est en « France » que, par définition, on devrait avoir le plus son franc-parler !

Les catholiques allemands nous donnent des leçons ; sachons-les recevoir avec cette modestie qui n'est pas, comme on le sait, une de nos principales vertus nationales. Il est vrai qu'il en est des peuples comme des gens, il n'en est pas qui soit modeste.

C'est en ce même mois de septembre 1907 que la *Germania*, le célèbre organe du « Centre » publia ces lettres de son correspondant romain qui eurent tant de retentissement. Le grand journal de l'Allemagne catholique, ne craignit pas, malgré son dévouement à l'Eglise, ou plutôt à cause de ce dévouement même, ne craignit pas, disons-nous, de critiquer avec vigueur la politique religieuse du cardinal Merry del Val qui lui paraissait néfaste.

Le Triboulet (Paris), 18 juin 1905.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Tout d'abord nous nous excusons auprès de maître Léon Chaine du retard bien involontaire que nous avons mis à rendre compte de son remarquable livre de combat, lequel a pour titre : *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*. Cet ouvrage emprunte aux événements récents une actualité, que recherchent volontiers tous les hommes de bonne foi, de bon sens et d'impartialité. Nos lecteurs n'ont pas oublié la guerre acharnée que fit l'Etat aux congrégations, leurs proscriptions, qui eurent pour résultat les lois néfastes de 1901 et 1903, lesquelles se terminent aujourd'hui à la Chambre par le vote de la *Séparation*.

Or, par une singulière ironie du temps que nous vivons, ceux que nos gouvernants ont chassés des couvents, nous les retrouvons sur les planches de nos théâtres parisiens, voire même subventionnés : là aussi, comme l'écrit fort spirituellement Albert Guillaume, la laïcisation s'impose !... afin de ne plus voir en scène les ministres de Dieu vivre, agir, discuter dans ces temples du plaisir. Voyez plutôt : à l'Opéra-Comique *le Jongleur de Notre-Dame*, à la Gaieté *l'Abbé Constantin*, au théâtre Molière *la Soutane*, à la Comédie-Française *le Duel*, et enfin au Gymnase *Ces Messieurs*. Or, ainsi que le faisait remarquer très justement le beau poète, l'éminent critique Catulle Mendès : « Le public ne s'offusque plus de la vie religieuse mise au théâtre... » Cependant un pareil état de chose est — suivant notre humble avis — extrêmement fâcheux pour la dignité du sacerdoce, et porte atteinte au respect que l'on doit toujours et quand même au prêtre.

Les auteurs dramatiques qui mettent à nu ces faiblesses humaines font le jeu des libre-penseurs et attristent profondément les catholiques fervents. A ces derniers nous dirons : lisez le beau livre de Léon Chaine.

C'est l'œuvre d'un catholique de l'école de Montalembert, d'un croyant dans toute la force du terme, qui a des idées larges, qui rend justice à tous ceux de ses adversaires fussent-ils libre-penseurs ou socialistes, en qui il reconnaît des hommes de bien, et il déclare que s'il avait une statue à élever, il la réserverait à la bonté. On peut être certain qu'il agirait comme il parle, car son livre est empreint d'un grand et large sentiment de bonté, de charité chrétienne. Avec quelle éloquence il prêche la concorde, la justice et la fraternité, rééditant la parole du Christ : « Aimez-vous les uns les autres ». *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* est un ouvrage considérable ; son auteur en l'écrivant ne comptait pas sur un succès ; ce fut, comme il le dit lui-même, l'indignation qui lui mit la plume entre les doigts, il écrivit pour « libérer sa conscience », et plus loin il ajoute : « Je cours le risque de voir la marée montante de mes exemplaires invendus battre les piliers des arrière-boutiques de nos quais. « Or, M, Léon Chaine péchait par excès de modestie, puisque aujourd'hui son livre en est à la septième édition ; de plus, comme à chaque édition l'auteur avec une grande impartialité, a joint tout ce que la *critique* et autres ont dit de lui en bien ou en mal, la dernière édition a passé de l'in-douze à l'in-octavo et se trouve ainsi enrichie de centaines d'articles de journaux qui sont, dans leur diversité, un intérêt de plus et forment le cadre qui enserre cette œuvre de lutte pour le bon combat.

Parlerons-nous du talent d'écrivain de Me Léon Chaine qui, ainsi que nous avons pu le voir, est avoué du tribunal civil de Lyon. C'est assez dire qu'il n'est rien moins qu'un

écrivain professionnel ; son art consiste à ne pas laisser traîner récits, discussions et tableaux, à exposer avec une clarté non dépourvue de verve les événements de l'affaire Dreyfus, à savoir grouper dans un paragraphe plein de vie ou dans un chapitre méthodique et rapide des résumés de faits très complexes, tels sont : « l'esprit d'égalité et d'humilité dans l'Eglise », puis « de certaines dévotions nouvelles ». En un mot, c'est un livre qui marquera une époque dans le catholicisme, et que nos petits neveux consulteront afin de mieux connaître les temps troublés que nous traversons.

JEAN DE COURBESAC.

La Croix du Pas-de-Calais (Arras), 21 juin 1905.

LES CATHOLIQUES FRANÇAIS ET LEURS DIFFICULTÉS ACTUELLES

Une nouvelle édition vient d'être lancée de ce livre qui fit grand bruit lorqu'il parut, il y a deux ans.

Bien que nous soyons loin d'approuver toutes les idées de M. Léon Chaine, et tout particulièrement son dreyfusisme aigu, nous n'hésitons pas à dire que ce livre est une œuvre remarquable autant que sincère.

La thèse que M. Léon Chaine soutient peut se résumer ainsi : « Les catholiques doivent faire leur *meâ-culpâ ;* ils sont en grande partie les auteurs des maux qui les accablent ; ils ont attiré eux-mêmes l'orage qui éclate sur leurs têtes ; — mais il n'y a rien là qui puisse justifier la persécution religieuse à laquelle nous assistons en ce moment, cette « révocation de l'édit de Nantes à rebours » qui

causera tant de mal à la France et dont ses ennemis déjà s'apprêtent à profiter. »

Quelles sont donc les fautes dont les catholiques se sont rendus coupables?

M. Chaine prétend les connaître, et il en est une tout d'abord qu'il dénonce avec une impitoyable sévérité : c'est leur attitude dans la terrible « Affaire » qui divisa si cruellement la France et au cours de laquelle ils furent, à son sens *systématiquement* opposés à toute idée de justice. Le reproche semblera à beaucoup de bons esprits fort injuste, car les catholiques se sont rencontrés dans les deux camps. Sans doute, l'immense majorité des catholiques, comme l'immense majorité des Français, fut antidreyfusarde. Mais que M. Léon Chaine veuille bien le croire, ce ne fut pas *systématiquement*.

C'est loyalement, et après sérieux examen que M. Léon Chaine est devenu dreyfusard.

C'est loyalement aussi, et en connaissance de cause, que la plupart des catholiques ont pris parti contre Dreyfus et ont vu que ses pairs des Conseils de guerre avaient, en le condamnant, fait bonne justice.

En tous cas, où M. Léon Chaine se trompe plus encore, c'est quand il voit dans cette attitude des catholiques vis-à-vis de Dreyfus, la principale, sinon la seule cause de leurs difficultés actuelles. C'est sa marotte : Si les catholiques avaient été dreyfusards, on n'eût pas chassé les religieuses, on n'eût fermé aucune école, et aujourd'hui il ne serait pas question de séparation.

On avouera que c'est un peu exagéré.

L'affaire Dreyfus a été non la cause, mais le prétexte, l'occasion des persécutions actuelles.

A défaut de celle-là, la franc-maçonnerie, dont M. Léon Chaine ne semble pas soupçonner l'action, en eût trouvé une autre.

Par exemple, là où nous sommes complètement d'accord

avec M. Léon Chaine, c'est quand il dénonce (comme nous l'avons fait nous-mêmes avec *la Justice sociale* et autres journaux démocratiques) les fausses dévotions ou, pour mieux dire, les superstitions entretenues par certaines congrégations puffistes et mercantiles.

. . . .

Mais arrêtons-nous, le terrain est dangereux. Terminons en disant que le livre de M. Léon Chaine sera lu avec profit par tous les hommes de bonne foi, de bon sens et de bonne volonté (1).

Revue de Fribourg (Fribourg), 30 juin 1905.

L'Abbé Brugerette : *Les Orientations actuelles de la pensée religieuse à Lyon.* — Lyon. Paul Phily, 1906, in-8°.

Le titre de cette brochure sera un étonnement pour beaucoup. Peut-il donc y avoir en France des orientations à étudier en dehors de Paris, et la province s'émanciperait-elle du joug de la capitale ? Il le faut croire, après avoir lu la consciencieuse enquête de M. B. Trois manifestations de la pensée religieuse à Lyon y sont passées en revue : 1° L'ouvrage de M. Léon Chaine : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, dont M. Brugerette met surtout en valeur ce qui concerne les déformations de la piété ; 2° La biographie de l'Abbé Rambaud, ce prêtre d'une charité tout apostolique et en même temps si ouvert aux besoins modernes, dont un pasteur protestant, M. Æschimann, a retracé la vie ; 3° La réunion tenue à

(1) Cet article a été reproduit par *la Croix de l'Orne* du 30 juillet 1905.

Lyon, le 13 novembre 1904, entre croyants de confessions diverses, pour tenter un rapprochement sur le terrain, non des transactions doctrinales, mais du respect mutuel, de la charité et de l'action morale.

Il serait à souhaiter que d'autres imitent l'intéressante initiative de l'Abbé Brugerette et nous renseignent sur les progrès ou les reculs de la vie religieuse dans leur pays. On gagne toujours beaucoup à savoir ce que l'on fait, ce que l'on pense ailleurs. A. C.

La Epocca (Madrid), 11 juillet 1905.

Por la oportunidad con que ha salido, en estos nomentos de perturbación nacional en Francia à causa del conflicto religioso, el libro de Mr. Léon Chaine *Los católicos franceses*, ha tenido resonancia en la Prensa.

Estudia el autor, católico práctico, pero liberal en ideas política, á conciencia el problema palpicante, y con sentido de justicia deslinda los campos. Responsables son, en parte, los católicos de los daños que padecen ; pero es injusta la persecución de que las hace objeto el partido contrario. Si los católicos no hubiesen tomado la actitud de intransigencia y de odio activo en el asunto de Dreyfus, impidiendo que antes se reivindicara la justicia, conducta que trojo una honda perturbación social en Francia, no se hubiescen desencadenado las actuales persecuciones de los adversarios contra ellos. Mas los elementos demagogos, que piden la clausura de los establecimientos religiosos y la expulsión de las Ordenes monasticas, están fuera de razón, perturban el derecho y violan la justicia.

No comprende cómo los socialistas muestren encarni-

zado ahinco en que se expulse á los frailes, que practican la vida en común de asociación, y menos que los partidarios de la libertad de enseñanza y de la independencia de la cátedra en el seno de las Universidades, exijan se imposibilite la instrucción ortodoxa en los aulas de los Colegios que sostienen varias Ordenes religiosas.

En este libro aconseja Mr. Léon Chaine temperamentos de prudencia, y discurre con admirable lógica al analizar el estado actual del problema en Francia.

La Semaine Religieuse d'Avignon, 15 juillet 1905.

Ce livre d'ardente polémique a eu un succès énorme de presse. En un an, il atteint son huitième mille. Plus de cent journaux français ou étrangers ont discuté cet ouvrage qui remue d'une plume audacieuse nos plus irritants sujets de discorde. M. Léon Chaine est un catholique militant et un dreyfusard convaincu. Il est hypnotisé par l'Affaire.

Sa thèse est celle-ci : « Les catholiques doivent faire leur *meâ-culpâ*. Ils sont en grande partie les auteurs des maux qui les accablent — mais il n'y a rien là qui puisse justifier la persécution à laquelle nous assistons et qui causera tant de maux à la France. » Et quelles sont les fautes des catholiques? Ils furent, selon l'auteur, systématiquement injustes à l'égard de Dreyfus en le considérant comme un traître à sa patrie. Terrain considérablement dangereux. A côté de cela il blâme avec véhémence les expulsions de nos religieux — les lois de haine et d'exception. Il y a des pages vibrantes en faveur du catholicisme et d'autres pages où les ennemis qu'il flétrit puiseront à pleines mains des arguments nouveaux contre le christianisme qu'il exalte.

Il suffit d'avoir indiqué l'étrange et complexe état d'esprit de M. Léon Chaine, pour savoir sous quel angle et dans quel ton il a examiné des sujets tels que ceux-ci : militarisme, nationalisme, antisémitisme, etc. Livre d'inextricable confusion avec quantité d'idées justes et beaucoup de pensées fausses. Toutefois on pourra tirer quelques utiles leçons, même administrées sans indulgence et souvent sans justice, de ces paroles d'un croyant, d'un homme de bonne foi (1).

Le Mercure de France (Paris), 15 juillet 1905.

UN CLÉRICAL ATHÉE — M. JULES SOURY

..... Nous avons essayé, dans une étude antérieure publiée par cette revue (février-mars 1903) de faire l'historique de l'évolution catholique actuelle. Depuis, le mouvement s'est encore accentué malgré ou peut-être à cause de l'antagonisme existant à cette heure entre l'Eglise et l'Etat. Le public est au courant des théories des abbés Loisy, Houtin, Birot, etc. Il connaît la noble figure de l'archevêque d'Albi, Mgr Mignot. Ce qu'il sait moins, c'est que, lors de l'affaire Dreyfus, un comité catholique se forma afin d'obtenir la révision du célèbre procès. Nombre de catholiques de valeur entrèrent dans ce comité fondé par M. Paul Viollet, membre de l'Institut. Des abbés, MM. Pichot, Grosjean, Brugerette, Jean Viollet, Birot, Martinet, etc., y adhèrent. Le père Maumus, l'ami de

(1) Cet article a été reproduit par la *Chronique Picarde* d'Amiens, du 25 septembre 1905.

Waldeck-Rousseau, fut des leurs. Enfin un avoué de Lyon, M. Léon Chaine, apporta à la cause dreyfusarde un noble et douloureux livre où le chrétien éclairé qu'il était donna une belle leçon de courage civique à ses coreligionnaires...

Jean SERC.

La République française (Paris), 16 juillet 1905.

LES CATHOLIQUES ET LA SÉPARATION

... La solution d'un tel problème dépend en partie du gouvernement de demain, mais aussi beaucoup des catholiques, de leur attitude en face d'une situation nouvelle à laquelle ils sont mal préparés et qu'ils subissent sans l'avoir prévue.

Nous n'avons pas à leur donner de conseils, ni surtout à en donner à l'Eglise. Mais il est intéressant de relever ceux que leur donnent quelques-uns des membres les plus éminents de cette Eglise, ceux dont il serait le plus désirable, semble-t-il, que la voix fût écoutée. Il y a quelque temps l'archevêque d'Albi publiait une lettre pastorale où les questions relatives à la séparation sont abordées avec beaucoup de modération et une belle largeur d'esprit. Je n'ai pas sous les yeux la lettre de Mgr Mignot qui est sans doute par sa haute culture et la façon dont il entend les devoirs de sa charge, l'une des personnalités les plus remarquables, sinon la plus remarquable de l'épiscopat français . . . .

M. l'abbé Hemmer ne se livre pas à de vaines récriminations sur le passé. On voit à quelques mots qu'il le juge avec impartialité et franchise, mais il ne s'étend pas sur les fautes et les erreurs des catholiques. Non qu'il

cherche à les dissimuler ou à les voiler, mais il juge inutile d'y insister, quand il n'est plus possible de les réparer. A ce point de vue, son étude, plus large et plus sérieuse, se distingue de quelques livres récents publiés par des catholiques, animés d'excellentes intentions, prêtres ou laïques, MM. Naudet, Dabry, Léon Chaine, etc., qui sont surtout des *meâ-culpâ* sur le dos d'adversaires et où la polémique a souvent plus de place que la critique impartiale et désintéressée. Il passe tout à fait sous silence l'histoire du capitaine d'artillerie, dont quelques-uns ne parlent pas assez, dont quelques autres parlent trop. Elle n'est pas suffisante à expliquer un réveil d'anticléricalisme auquel elle a pu contribuer, et qui a pu nous surprendre, mais qui vient d'ailleurs et qui se serait certainement produit sans elle. . . . .

Pierre de QUIRIELLE

Mémorial de la Loire (Saint-Étienne), 17 juillet 1905.

DEMAIN

Tel est le titre d'une nouvelle revue dont le premier numéro paraîtra le 1er octobre à Lyon et qui doit être accueillie avec d'autant plus de sympathie parmi nous, que l'un de ses principaux rédacteurs — M. Auguste Cholat, fils de l'éminent directeur des Aciéries de Saint-Étienne — porte un nom justement considéré dans notre région forézienne.

Mais ce qui doit attirer à la Revue naissante — conçue du reste sur un type vraiment nouveau, très différent du genre habituel des Revues françaises de Paris ou de la

province — la faveur particulière du public qui pense et qui réfléchit, c'est la hauteur des vues et la jeune hardiesse du programme que j'ai dans ce moment sous les yeux.

La ville de Lyon a toujours été et tend à devenir de plus en plus un des foyers les plus intenses de la vie et de la pensée religieuses. Il est même remarquable que depuis plusieurs années ce foyer acquiert une puissance et une vitalité nouvelles. L'âme lyonnaise, profondément religieuse, est servie par un esprit froid, singulièrement pratique et par un caractère à la fois audacieux et entreprenant. A cette âme dont les lois antireligieuses actuelles surexcitaient les facultés mystiques, les nécessités nouvelles de la lutte offraient un champ d'action à la fois vaste et fécond, sur lequel pouvaient se déployer à l'aise les qualités du caractère et de l'esprit lyonnais . . . . .

Les manifestations de la pensée religieuse à Lyon revêtent donc une importance particulière aux yeux de tous les hommes attentifs. Plusieurs de ces manifestations ont eu un retentissement extraordinaire : ainsi l'apparition du livre de M. Léon Chaine : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*. Plus récemment, la conférence donnée à Lyon dans la salle philharmonique, le 22 novembre 1904, par M. l'abbé Brugerette, professeur licencié d'histoire et de philosophie, excitait de nouveau l'attention. L'apparition de la Revue catholique, dirigée par M. Pierre Jay et M. Auguste Cholat, constitue également un de ces événements intellectuels qui doivent attirer l'attention. .

P. T. M.

Le Siècle (Paris), 5 août 1905.

RÉPUBLICAINS CATHOLIQUES

... Avec qui, d'ailleurs, se rencontreraient-ils dans ce nouveau parti ? M. l'abbé Dabry parle de mes illusions. Il me semble s'en faire de singulières, lorsqu'il affirme que ceux qui partagent sa manière de voir sont plus nombreux qu'on ne le suppose. Oui, il y a dans le monde catholique des esprits assez éclairés et assez fiers pour ne pas se courber dès qu'une consigne est donnée, pour prétendre user librement du droit qu'a tout citoyen de défendre sur le forum ses idées aussi bien contre ses propres amis lorsqu'ils sont dans l'erreur que contre ses adversaires. J'en connais et j'ai pour eux tout à la fois respect et sympathie. Mais ils sont moins nombreux que ne le croit M. l'abbé Dabry, parce que pour agir ainsi il faut des qualités qui malheureusement sont rares et n'appartiennent qu'à une élite, M. Léon Chaine aussi, il y a quelques années, a dans son beau livre, *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, mis ses coreligionnaires en garde contre les inconvénients et les résultats possibles de leur attitude. On sait comment ses conseils ont été suivis et que ce sont presque exclusivement des libre-penseurs qui ont rendu hommage à sa clairvoyance et à la générosité de ses sentiments. Je crains pour M. l'abbé Dabry qu'il n'ait auprès de ses amis pas plus de succès.

. . . .

Alfred Massé.

La Epocca (Madrid), 12 septembre 1905.

Pocos libros han tenido en los comienzos de este siglo XX el éxito que el que se titula *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, original de Léon Chaine.

La obra está consagrada al estudio de las más importantes entre las cuestiones que la actualidad religiosa ó politica ha planteado en Francia.

El libro ofrecia amplio campo al comentario y á la reflexión, produciendo el efecto de agitar en torno suyo los espiritus apasionados por la referida actualidad.

Esta fortuna singular de la obra de Chaine ha podido sorprender á las gentes, puesto que es un libro de polémica, más á propósito para atraer sobre el autor la contradicción que la alabanza.

Reprocha, por ejemplo, el autor á sus correligionarios, acerca del asunto Dreyfus, el no haber sabido alzar su voz generosa contra los crimenes cometidos en nombre de la politica; condena el nacionalismo. La lección que da Chaine á los católicos franceses es dura, pero no lo es menos la que da á sus adversarios, naturalmente.

La conducta de los anticongregacionistas merece la más enérgica condenación de Léon Chaine.

A pesar de todo esto, el libro no ha podido menos de imponerse, á lo que ayuda el pintoresco lenguaje en que está escrito y el estilo personal y vibrante de Chaine.

Les Catholiques français es un libro de alto valor moral, y ha obtenido los sufragios favorables de los liberales, que estiman que Chaine es el último discipulo de Lacordaire.

La obra de Léon Chaine ha producido ya fruto, contribuyendo á agrupar en Lyon los esfuerzos aislados de muchos católicos, y la fundación de una Revista, titulada

Demain, destinada á reformar la mentalidad católica en Francia.

Este resultado es el más digno epilogo del libro de Léon Chaine.

SAINT-P...

L'Echo de France (Paris), 15 septembre 1905.

..... C'est un livre très intéressant qui a paru sous ce titre il y a déjà quelques temps, dont nons avons déjà entretenu nos lecteurs et qui je crois en est arrivé à son neuvième ou dixième mille : ce succès ne nous surprend pas, l'œuvre le mérite, et nous désirerions, comme son auteur le souhaite, qu'il s'accrût encore, car nous osons espérer, comme il le dit lui-même, qu'après la lecture du livre de M. Léon Chaine, « la somme de loyauté intellectuelle de justice et de bonté soit un peu accrue dans notre pays ».

M. Léon Chaine est catholique, et avec une sincère conviction il défend son parti : il s'émeut des difficultés qui lui sont suscitées, il en recherche les causes, et avec une belle franchise, une logique parfaite, avec les documents historiques les plus intéressants et les plus probants il démontre que les catholiques se sont peut-être trompés dans maintes occasions, et qu'ils devraient faire leur *meâ-culpâ*.

M. Léon Chaine est, en effet, un républicain et le fait est rare chez les catholiques.

Louis-Philippe, je crois, avait recommandé à ses fils de rester toujours fidèles à la religion catholique et à la Révolution : ce sont-là des idées qui avaient cours, même parmi les conservateurs, vers 1830 ; les choses ont bien

changé depuis : le catholicisme a répudié la Révolution, a combattu la République et les paroles de Léon XIII elles-mêmes ont été mal accueillies par la majorité des réactionnaires inféodés à la religion. Nous avons des écrits d'historiens chrétiens vivant à cette époque qui considéraient la Révolution comme un développement naturel des doctrines de Jésus, qui admettaient que la condition individuelle des hommes devait être améliorée, qui enseignaient que l'inégalité entre les citoyens d'une même nation est une monstruosité odieuse dans une société chrétienne, et qui après avoir prêché les doctrines du communisme ajoutaient : « on ne conçoit guère comment la morale chrétienne serait jamais une vérité politique, si quelque chose de semblable ne vient à s'établir parmi nous ».

« N'est-il pas permis, écrit M. Léon Chaine dans son livre, de penser que le monde du travail a droit à de sérieuses améliorations de son sort, et que le prolétariat tel qu'il est constitué, n'est pas la forme définitive de l'organisation du travail, et surtout de la distribution des produits ».

On le voit, l'analogie est complète entre ces deux citations, et M. Chaine s'inspirant des enseignements du père Lacordaire dont il est le disciple fidèle, serait prêt à crier à ses coreligionnaires : « qu'avez-vous fait pour le corps du peuple ? Qu'avez-vous fait pour son âme ?... »

M. Léon Chaine appartient à cette génération qui n'est plus, et dont les idées ont été repoussées par nos modernes cléricaux ; il s'est rallié à la République, les catholiques ne doivent plus le connaître.

M. Chaine combat le militarisme, le nationalisme, l'antisémitisme, l'abus des dévotions nouvelles, critique l'éducation donnée aux prêtres, et défend Dreyfus !... Ici la mesure est comble : il le reconnaît lui-même dans ses nouvelles éditions, où il a imprimé les critiques qui lui

ont été adressées ; il ne peut guère s'illusionner, non pas sur le sort de son livre qui est assuré et qui vivra car il est rempli d'enseignements utiles, mais sur le succès des conseils qu'il s'est permis de donner.

« Comment pouvez-vous assister encore aux offices, lui écrit-on, après avoir fait cause commune avec ce juif? » La phrase est typique et révèle en toute lumière l'état d'âme du monde catholique.

L'homme qui, au nom de la justice et de la vérité, a osé défendre Dreyfus, ne peut pas être catholique, c'est en vain que dans ce même livre il présentera un plaidoyer éloquent, et touchant, empreint d'une grande foi et même d'envolées mystiques en faveur des congrégations et de l'enseignement, en vain qu'avec un réel courage il attaquera Waldeck-Rousseau, ses frères en religion ne voudront rien voir, rien entendre : M. Chaine doit en prendre son parti : *habent oculos et non videbunt, habent aures et non audient.*

« S'il défend Dreyfus, me répondait un très loyal et très sincère catholique que j'interrogeais sur le cas de M. Chaine, il ne peut être catholique, s'il l'était véritablement, ce serait un égaré. » Ils n'en sortiront pas, c'est précisément ce qui fait le mérite de M. Chaine d'avoir vu avec une pénétrante perspicacité la situation des catholiques à notre époque: son livre est une œuvre de vérité, mieux encore une œuvre de sincérité.

G. M. (1).

(1) Cet article a paru également dans le *Voltaire* du 15 septembre, et dans la *Politique Coloniale* du même jour ; il a été reproduit par *l'Union Républicaine* de Lons-le-Saulnier du 17 septembre, par la *Tribune de Nevers*, du 21 septembre.

Le Petit Comtois (Besançon), 8 octobre 1905.

C'est avec une curiosité bien justifiée que les indépendants en matière religieuse se penchent sur le chaos qu'est actuellement l'Eglise de France, pour essayer de démêler ce qui en sortira le 1er janvier 1906.

J'en étais resté à l'affirmation que m'avait donnée, il y a un an ou deux, mon curé, de l'avantage incontestable que trouverait le clergé à la rupture du Concordat. Etre salarié par l'Etat, quelle pénible humiliation pour un prêtre ! le pauvre homme ne pouvait s'y résigner qu'en battant en brèche le gouvernement à toutes les élections. Voilà cette souffrance guérie. Le 1er janvier prochain, il ne sera plus salarié, c'est un fait acquis.

Mais ce qui ne l'est pas, c'est le moyen que devra trouver le curé, mis à la tête d'une association paroissiale ou cultuelle, pour contenter tous ses associés payants et éviter les démissions que motiveront d'aigres critiques, la veille du versement des cotisations . . . .

Mais il serait peut-être à propos, à cette heure de remaniement général, de signaler quelques réformes — oh ! bien modestes et sans aucun rapport avec le dogme — qui seraient saluées sympathiquement par tous les honnêtes gens.

La première est indiquée dans un livre qui n'a pas fait fortune près des dévots, bien que son auteur soit un très sincère catholique, mais qui n'en arrive pas moins à sa huitième édition, ce qui prouve qu'on l'a goûté dans le monde où l'on lit. *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, par Léon Chaine, contiennent cette page qui me sert de texte :

Que penser encore de la distinction humiliante publiquement établie

entre les paroissiens dans certaines églises rurales ? Qui n'a été choqué, à la lecture d'une série d'annonces de mariages ou de services mortuaires, d'entendre le prêtre, en chaire, désigner certains fidèles par leur nom tout court, alors qu'il venait de faire précéder les noms de certaines autres du titre de Monsieur, Madame ou Mademoiselle ?

Et quelques-uns n'ont-ils pas pu souffrir aussi de la façon dont sont rédigées certaines annonces de mariage ? Dans le silence de l'église tombent ces mots « fils ou fille légitime de... » et un instant après, fils ou fille tout simplement, ce qui signifie enfant naturel. Ces désignations ne devraient-elles pas revêtir une forme commune pour tous ceux entre qui il y a « promesse de mariage » ? N'y a-t-il pas là une grossière injustice ? Cette flétrissure publique infligée dans la maison du Dieu de miséricorde à des enfants irresponsables d'une faute commise et à leurs parents vivants ou morts, ne nous paraît pas suffisamment justifiée par le souci, très juste d'ailleurs, de maintenir le respect dû à l'institution du mariage.

Et dans nos paroisses villageoises de Franche-Comté, je relève cette plaisante coutume, mieux en rapport avec l'esprit pratique du paysan qu'avec celui de l'Evangile, de dire au prône du dimanche qui suit le décès d'un paroissien riche : « Nous allons réciter un *De Profundis* pour un tel qui a laissé 5, 10 ou 20 francs à cette intention. » Tant pis pour les gueux qui n'ont rien laissé, ils se passeront de *De Profundis*. On en a là-haut pour son argent d'ici-bas.

Et à propos d'argent, je disais tout à l'heure que je ne me sentais pas de forces à donner un conseil aux curés dans les conjonctures épineuses où ils se trouvent ; mais voilà que *la Croix du Dimanche* qui s'étale, je ne sais comment, sur ma table, m'en suggère un qui n'est pas à dédaigner : que cette *Croix* blasphématrice qui, sous son insigne sacré, n'apprend à ses lecteurs que la haine des ennemis, la grossièreté du langage, le mensonge impudent et le trafic honteux des choses saintes, obéisse enfin au vœu secret du clergé intelligent, qu'elle disparaisse faute

d'acheteurs, et que les 2 fr. 60 qu'elle coûte par an à chacun des croyants de l'école Charbonnière, soient versés à titre de cotisation cultuelle cela fera la jolie somme de 25 à 26.000 francs rien que pour le diocèse de Besançon. Personne n'en sera plus pauvre, et le *vrai* Christ, Celui qui a dit : « Aimez-vous les uns les autres », en sera si content ! X.

La Quinzaine (Paris), 1er novembre 1905.

..... M. Olivier Billaz, agrégé de l'Université, professeur au lycée Buffon a été l'ami du dauphinois Emile Trolliet, dont il a étudié l'œuvre et la vie dans une *Introduction* placée en tête des *œuvres choisies* de ce poète. Il a longtemps collaboré à la *Revue idéaliste* dont il fut quelque temps rédacteur en chef. M. Léon Chaine, dans son livre célèbre, le cite parmi les « catholiques vaillants qui se font gloire d'appartenir à l'Université ».

L'Écho du IXe arrondissement (Paris), 2 novembre 1905.

..... Le livre d'un convaincu, qui ne se rend pas compte que le catholique est un être, duquel il est difficile de répondre. Aussi honnête, aussi loyal soit-il, il a tendance à ramener tout à sa religion. S'il est sincère, c'est pour son Dieu et son église qu'il vivra, pensera et luttera. La société n'est qu'un infime accessoire. Son royaume n'est pas de ce

monde. S'il était logique avec lui-même, il ne posséderait nul bien périssable.

Dans ces conditions, son rôle est bien aléatoire, et son entrée dans la vie sociale fait forcément courir un danger à autrui ; son prosélytisme qu'il dénomme défense de ses droits, de sa pensée, de sa religion, est forcément la négation de la liberté d'autrui.

Les difficultés que rencontre le catholique sur cette planète sont dues à son perpétuel sectarisme, sont inhérentes à son idéal et ne pourront disparaître que lorsque plus de lumière et plus de justice lui auront dessillé les yeux et débarrassé les dogmes de toutes affirmations contraires à la science.

On lira ce livre de M. Léon Chaine avec plaisir et profit car, il n'est pas mal de lire les adversaires courtois.

Demain — Politique, Social, Religieux — Organe hebdomadaire de Critique et d'Action (Lyon), 24 novembre 1905.

Nul n'a oublié le retentissant et symptomatique succès obtenu par le livre de notre ami M. Léon Chaine, auquel la presse des deux mondes consacra tant de colonnes d'éloges et de critiques. Nous sommes informés qu'une édition définitive de ce curieux et attachant ouvrage est en préparation et que, par une innovation qui sera certainement très appréciée des amateurs de controverses, on y trouvera, en appendice, tous les articles élogieux ou malveillants que *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* a suscités.

Revue du Monde Catholique (Paris), 1er décembre 1905.

Ce livre d'ardente polémique a eu un succès énorme de presse. Des centaines de journaux français ou étrangers ont discuté cet ouvrage..... M. Léon Chaine est un catholique militant et un dreyfusiste convaincu. Il fut jadis avec un certain nombre de catholiques intelligents, hypnotisé par l'Affaire. Sa thèse est celle-ci. . . . .

On pourra tirer quelques utiles leçons, même administrées sans indulgence et parfois sans justice, de ces paroles d'un croyant, d'un homme de bonne foi, d'un écrivain loyal et courageux dont l'ouvrage sera lu avec profit par ceux-là surtout qui ne partagent point ses convictions.

Concordia (Paris), 1er décembre 1905.

.... Catholique convaincu, le Docteur Marcel Rifaux appartient à cette école libérale, qui sous « la lettre qui tue » cherche « l'esprit qui vivifie » et s'alimente à la source évangélique. Quoique dans un autre ordre d'études, son livre rappelle celui de Léon Chaine : *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, cette œuvre de loyauté, qui fut avant tout un acte de courage et qui, en dépit des préjugés qu'elle dénonçait, valut à son auteur une multitude de témoignages d'estime, tant la vérité porte en elle une victorieuse force de vie. . . . .

Madeleine Carlier.

L'Action (Paris), 3 décembre 1905.

Ce n'est un mystère pour personne que M. Paul Bourget, romancier à l'usage des « belles madames » du grand monde, est devenu aujourd'hui l'un des catholiques les plus ardents de la République des Lettres.

. . . .

D'autres voient dans l'Affaire Dreyfus, la crise sociale qui a modifié la mentalité du romancier. Je serai d'autant plus de cet avis que le cas de M. Paul Bourget est loin d'avoir été le seul; n'avons nous pas vu M. Jules Soury, l'un des maîtres de la philosophie matérialiste, se jeter dans le Nationalisme !...

C'est à ces conversions à droite que je songeais ces jours-ci en lisant le tome V de *l'Histoire de l'Affaire Dreyfus*, de M. Reinach..... Nous voyons figurer parmi les sept juges un homme dont le cas est non moins curieux que celui de MM. Bourget et Soury. Je veux parler du commandant de Bréon, noble, réactionnaire et catholique ardent.

En 1899, M. de Bréon était un lecteur convaincu — je crois même un abonné — de la *Libre Parole;* dix mois plus tôt, il avait souscrit pour cinq francs au monument du faussaire Henry. On devine dans quelle mentalité cet officier alla juger Dreyfus.

Mais il avait un frère, l'abbé de Bréon, curé d'une paroisse de Paris, qui, avec Paul Viollet, Léon Chaine, l'abbé Brugerette, l'abbé Pichot et quelques autres catholiques, s'était rangé du côté de la Justice et du Droit. Ce frère lui écrivit lettres sur lettres pour le supplier d'étudier l'affaire sans parti pris et de la juger selon sa conscience de chrétien. Le commandant de Bréon lui promit d'agir en honnête homme et en bon catholique.

Le procès commença le 7 août, et chaque jour, au fur et à mesure que la lumière se fait dans son cerveau, tandis que s'écroulent l'un après l'autre les mensonges et les faux d'Henry, de Du Paty, de Cuignet et Cie, l'officier sent sa croyance en la culpabilité chanceler de jour en jour. Qui donc, dans cette lutte obscure et poignante, le guidera vers la Justice, vers la Vérité, sinon son Dieu, le Dieu de son enfance, de sa famille, de ses aïeux, le Dieu dont le fils s'est fait homme pour racheter l'Humanité ?... Et tous les matins, avant de se rendre à l'audience du Conseil de guerre, M. le commandant de Bréon va s'agenouiller au pied de la croix, offrant le spectacle de sa douleur à Celui qui connut toutes les douleurs.

Arrive l'heure dernière, celle où le Conseil s'enferme dans le huis clos de la délibération ; une dernière fois, M. de Bréon se retire à quelques pas de ses camarades et, profitant d'une suspension de quelques minutes, il s'abîme dans une prière ultime, suppliant le Ciel d'éclairer sa raison et de fortifier sa conscience.

Cette fois, c'est fini. On procède au vote et le commandant de Bréon, le très catholique et très réactionnaire de Bréon, l'ancien souscripteur au faux Henry, vote, d'une voix mâle, énergique, l'acquittement de Dreyfus.

O Bourget, libre-penseur d'hier, catholique d'aujourd'hui, que pensez-vous de ce catholique de race et ne croyez-vous pas que son cas pourrait être, pour votre plume de psychologue, le sujet d'un beau roman dont le titre serait : *Un vrai Catholique*.

Armand Charpentier.

Le Siècle (Paris), 4 décembre 1905.

ROME

On nous écrit de Rome :

La publication par Fogazzaro, d'un roman intitulé *Il Santo*, œuvre d'une belle venue littéraire et d'une inspiration à la fois catholique et novatrice, a profondément ému le Vatican. Depuis trois semaines, on n'a pas cessé de discuter sur la condamnation du livre. Quelques cardinaux ont déclaré que le romancier, en cette affaire, avait subi des influences françaises.

Les pourvoyeurs habituels du Saint-Office profitent de ces circonstances exceptionnellement favorables, et il serait fort possible que les enquêtes commencées dès la fin de 1903 eussent, un jour ou l'autre, leur solution.

Ces enquêtes sont au nombre de trois :

1° L'enquête A porte sur un certain nombre d'évêques et sur un cardinal ;

2° L'enquête B et BB s'occupe des personnages dont je vous envoie les noms ;

3° L'enquête C vise des personnages notoirement catholiques, mais qui ne sont pas engagés dans les ordres sacrés et qui n'exercent pas sur l'Eglise une influence assez grande pour que leur condamnation soit urgente.

Les personnes sous le coup de la deuxième enquête sont les suivantes :

B (ecclésiastiques) : MM. Duchesne, Baudrillard, Batiffol, Vacandard, Turmel, Garnier, Lemire, Naudet, Dabry, Calippe, Ract, Six, Millot, Grosjean, Guarriguet, Toussaint, Hervelin, Klein, Laberthonnière, Brugerette, Sifflet, Maumus;

BB (laïques) : MM. Paul Viollet, Blondel, Fonsegrive, Paul Marc, Léon Chaine, Sangnier, Leroy.

Tous les renseignements que j'ai sont concordants. Le Vatican s'apprête. Toutes les manifestations de liberté, chez les catholiques de France, seront poursuivies avec la dernière rigueur (1).

(1) *SYLLABUS DE PIE IX* : Paul VIOLLET.

[*L'Université catholique de Lyon*].

Une partie de ces pronostics ne devait pas tarder beaucoup à se réaliser. En effet le même journal (*le Siècle*, 8 avril 1906) contient moins de quatre mois après la note suivante :

L'*Osservatore romano* du 6 avril publie un décret de la congrégation de l'Index qui met à l'*index* un volume de M. Paul Viollet, de l'Institut, portant le titre : l'*Infaillibilité du pape et le Syllabus* : et deux ouvrages du P. Laberthonnière, prêtre de la congrégation de l'Oratoire, intitulés, l'un, *Essais de philosophie religieuse*, et l'autre *le Réalisme chrétien et l'idéalisme grec*. Le même décret met à l'index le *Santo*, le dernier roman du sénateur Fogazzaro.

De tous les défis que Pie X a lancés à l'esprit moderne, bien peu auront, pour la vie intérieure de l'Église, d'aussi graves conséquences que ce décret de l'Index.

La condamnation de M. Viollet est particulièrement éloquente.

L'illustre membre de l'Institut avait essayé de débarrasser l'Église de trois ou quatre propositions particulièrement absurdes et scandaleuses du *Syllabus*. Il effritait doucement et respectueusement leur autorité. Le pape ne l'a pas laissé faire. Il maintient tout le *Syllabus* et spécialement que le pontife romain ne peut pas et ne doit pas se réconcilier avec la civilisation moderne.

Nous le savions depuis longtemps. N'aimant point les équivoques, nous sommes heureux de le voir affirmer de nouveau et par un acte authentique. Nous nous réjouissons de l'intrépidité de ce pape ingénu, tout en plaignant un vieillard aussi vénérable que M. Viollet et un prêtre aussi respectable que M. Laberthonnière de se voir dépoulller de leurs illusions. Le pape aurait pu, semble-t-il, ménager les meilleurs de ses fidèles...

Il y a lieu d'ajouter que dès la première heure quelques théologiens ont observé avec intérêt que la seconde édition de la brochure de Paul Viollet. *Infaillibilité et Syllabus. Réponse aux Études* (qui présente d'ailleurs quelques modifications) n'était pas frappée de la même censure.

Il se trouve en effet que sur les deux brochures de Paul Viollet si l'une est condamnée l'autre reste indemne, cette dernière défendant vigoureusement la première tout en la corrigeant sur quelques points.

Au surplus, tous les catholiques doivent le savoir, la Congrégation de l'Index n'est pas l'Église, elle n'est même pas le Pape et ses arrêts les plus solennels ne peuvent jamais être considérés comme infaillibles.

Il est si vrai que ses décisions ne participent pas à l'Infaillibilité qu'elles sont parfois rapportées ;

C'est ainsi que *la dévotion au Sacré-Cœur de N. S. J. C. par un père de la Compagnie de Jésus* (le P. Croiset) qui parut en 1691 fut condamnée un 1704 par un décret de l'Index ; mais, le 20 décembre 1887, un nouveau décret de l'Index, infirmant le précédent, enlevait du fameux catalogue le livre autrefois frappé.

Si, plus tard, un troisième décret inspiré par le même sentiment que celui qui fit porter le premier remettait de nouveau le livre du P. Croiset à l'index, il est des catholiques qui ne protesteraient pas.

Mais il serait à souhaiter qu'à défaut de son auteur disparu, ses représentants pussent le défendre, car on ne saurait tenir beaucoup à cette procédure archaïque et secrète qui est, pour quelque temps encore, en usage devant les tribunaux ecclésiastiques romains. On ne comprend plus aujourd'hui qu'une juridiction si haute et si respectable qu'elle soit, puisse frapper un accusé sans l'avoir entendu.

Quoiqu'il en soit, on voit par l'aventure arrivée au livre du père Croiset, qu'en l'an de grâce de 1704, ce n'était pas toujours la congrégation de Jésus qui requérait contre autrui les condamnations romaines.

Le *Demain* du 20 avril 1906 contient au sujet des mesures prises contre Fogazzaro, Paul Viollet et l'oratorien Laberthonnière une lettre fort intéressante signée L. B. Docteur en théologie, dont nous extrayons ce qui suit :

« . . . . . Nous pouvons parfaitement tenir pour avérés les faits présentés par M. Viollet et garder, dans ses grandes lignes, la façon qu'il propose d'envisager le *Syllabus*. Cette façon, d'ailleurs, ne lui est pas personnelle, et des maîtres de la théologie

[illegible]

pacifier notre querelle. Au surplus, l'Envoyé Extraordinaire a bien voulu me dire qu'elle serait utile à plusieurs et que, peut-être même, elle créerait un terrain d'entente, sur lequel mon honorable adversaire et moi pourrions opérer notre réconciliation. Ce serait fort heureux, car voilà quatre mois que les hostilités sont ouvertes, et elles menacent de durer indéfiniment.

« Or donc, de ce que le *Syllabus* est un document pontifical, il ne suit pas qu'il soit un document infaillible. Tout document infaillible est nécessairement pontifical, car l'infaillibilité est personnelle au pape qui ne peut la déléguer, mais tout document pontifical n'est pas infaillible.

« Le pape n'est donc pas toujours infaillible ? Non, certainement Il est toujours aidé, et d'une manière spéciale, dans le gouvernement de l'Eglise, du secours de l'Esprit Saint, mais, pour lui comme pour les autres hommes, ce secours n'exclut pas l'action de la liberté humaine, laquelle demeure sujette à l'erreur. Quand donc le pape est-il infaillible et comment peut-on savoir que l'acte qu'il fait est ou n'est pas infaillible ? Le concile du Vatican, qui a proclamé son infaillibilité, expose les conditions dans lesquelles seulement il use de cette prérogative. « *Definimus*, dit la Constitution, *Pastor æternus* (c. IV), *Romanum Pontificem quum ex cathedrâ loquitur, id est, cum omnium christianorum Pastoris et Doctoris munere fungens pro supremâ suâ apostolicâ Auctoritate doctrinam de fide vel moribus ab universâ Ecclesiâ tenendam definit... infaillibilitate pollere...* »

« Donc le pape est infaillible, mais seulement lorsqu'il parle *ex cathedrâ*. Or il ne parle *ex cathedrâ* que lorsqu'il remplit quatre conditions, qui sont 1° de parler comme Pasteur et Docteur de tous les chrétiens ; 2° d'invoquer sa suprême Autorité apostolique : 3° de s'adresser à toute l'Eglise ; 4° de définir une doctrine de foi ou de mœurs. Ces quatre conditions sont inséparables ; l'absence de l'une quelle qu'elle soit, suffit pour que l'on puisse dire que le pape ne parle pas *ex cathedrâ*. Pratiquement, il est rare qu'il parle ainsi. Dans toutes les constitutions doctrinales et elles sont nombreuses — il met en exercice son magistère souverain. On ne pourrait refuser de s'incliner devant son enseignement, sans se rendre coupable, mais rarement ces constitutions sont *ex cathedrâ*. Ainsi je ne pense pas qu'on en trouve — le concile du Vatican

mis à part — depuis la bulle *Ineffabilis* qui a proclamé l'Immaculée Conception.

« Quelle différence y a-t-il pratiquement entre un enseignement ordinaire du magistère suprême et un enseignement *ex cathedrâ* ? A tous les deux il faut prêter respect et obéissance, mais à l'*ex cathedrâ*, outre l'obéissance extérieure, il faut donner l'adhésion interne de son esprit, alors même que l'on ne saisirait pas très bien le fondement ou la nature de la vérité définie, en se disant que le pape n'a pu se tromper, et que soi-même l'on finira par comprendre. Au lieu que, si l'on croit sincèrement que l'enseignement ordinaire du Magistère Suprême est erroné, il suffit de ne pas le combattre ; on le doit même par discipline. Mais on n'est pas hérétique, on n'est que téméraire, présomptueux ou indocile en ne l'acceptant pas mentalement. Autre différence pratique : l'enseignement *ex cathedrâ* est irréformable ; une fois porté, l'Eglise elle-même ne peut plus y toucher, tandis qu'elle peut modifier l'enseignement ordinaire, le réformer, le corriger.

« Dans le *Syllabus*, le pape n'a pas parlé *ex cathedrâ*. Ce qui le prouve, c'est, sans autre signe, l'absence de la quatrième condition prévue par le concile du Vatican : la *définition d'une doctrine*. Qui dit définition dit quelque chose de positif. Or le pape, dans le *Syllabus*, ne définit aucune doctrine positive, il ne définit même pas du tout, il condamne des erreurs. Mais; dira-t on, le pape définit indirectement la vérité de la proposition contradictoire. Il n'importe dans l'espèce. Les textes sont de stricte interprétation. Définir doit être pris dans son sens obvie Le pape n'est infaillible que lorsqu'il *définit positivement* une *doctrine* qui doit être tenue par l'Eglise universelle. La proposition contradictoire doit être tirée par un théologien. Or une opération théologique n'est pas une opération *ex cathedrâ*. Peut-on refuser adhésion au *Syllabus* ? Adhésion externe, non ; interne, oui. — Je m'excuse d'employer des termes techniques, il le faut. — Il est bien entendu que le refus de l'adhésion interne est aux risques et périls, au point de vue de la bonne foi ou de la docilité, vis-à-vis du Siège Apostolique, de celui qui le fait, mais il ne comporte pas d'hérésie, ni de mise hors de l'Eglise. On peut donc admettre — j'avoue que je n'ai pas le temps de l'examiner — qu'il y ait dans le *Syllabus* des propositions contingentes ou relatives qu'un jour peut-être le

Saint-Siège modifiera lorsque les temps auront transformé notre milieu doctrinal et politique, mais en attendant elles demeurent pontificales. Il faut s'incliner devant elles.

« Franchement, — je le répète à M. Viollet, je ne pense pas que le *Syllabus* soit une barrière si forte qu'il paraît le croire à la réconciliation du siècle avec l'Eglise. Et puis, quand cela serait, qu'y pouvons-nous ? Sous prétexte de se faire aimable, l'Eglise ne peut pourtant pas abandonner ce qu'elle regarde comme son droit inaliénable, l'indépendance de son enseignement. Quant à nous, ses enfants, sous prétexte de faire le pont entre elle et ceux qui sont de l'autre côté, ne diminuons pas plus qu'il ne convient la valeur de ses actes ou de ses doctrines, ce serait de la mauvaise besogne ; disons la vérité, quelle qu'elle soit et telle qu'elle nous paraît, et advienne que pourra.

Le *Syllabus* existe ; c'est un document pontifical. Aussi longtemps que le pape laissera subsister ce document, nous devrons l'accepter et agir en conséquence. S'il empêche des gens de venir à l'Eglise, eh bien ! c'est que Dieu ne les appelle pas encore.

. . . . »

N. D. L. R.

M. l'abbé Parayre reconnaît donc que l'on peut refuser « l'adhésion interne » au *Syllabus* sans être hérétique.

***

Quelques temps après cette mise à l'index de l'ouvrage de Paul Viollet nous recevions de l'un de nos amis une lettre où nous lisions ce qui suit :

« Quelles puissantes influences ont donc fait condamner avec si peu d'égards Paul Viollet ? Comment, voilà un homme savant entre tous, philosophe, historien, théologien, canoniste il a étudié toutes les objections faites dans le passé comme dans le présent à la croyance catholique, il connaît à fond les annales de l'Eglise en ayant étudié les pages navrantes comme les pages glorieuses, et malgré cela, c'est un croyant, c'est un pratiquant, c'est un catholique soumis et fidèle et cet homme que vous devriez « monter en épingle » puisqu'il est une apologie vivante de votre religion si

attaquée dans les milieux intellectuels, vos tribunaux aussi secrets qu'ecclésiastiques le condamnent sans l'entendre.... ».

Nous partagions avec d'autant plus d'entrain la stupéfaction de notre correspondant que, nous le savions, l'œuvre mise à l'index à Rome avait reçu non seulement l'imprimatur de l'archevêque de Besançon, mais aussi les approbations significatives de prélats français et étrangers connus pour être de ceux qui jouissent de la plus haute autorité dans l'Eglise.

Un an plus tard, nous avions sous les yeux le discours prononcé par l'abbé Naudet, le 3 décembre 1906, salle des Sociétés savantes à Paris, sous la présidence de Paul Viollet en réponse à M. Viviani, ministre du travail qui, le 8 novembre précédent, venait de proférer devant la Chambres des Députés un peu ahurie sa fameuse apostrophe « ensemble et d'un geste magnifique, nous avons éteint dans le ciel des lumières qu'on ne rallumera plus ».

L'abbé Naudet, dès les premiers mots de sa conférence a fait de M. Paul Viollet un court portrait que nous avons plaisir à citer : (*Dieu ne meurt pas*, Bloud et Cie, Paris 1907).

« Me permettrez-vous, d'abord, de remercier M. le Président du si remarquable exposé de principes que nous venons d'entendre et du très grand honneur qu'il a bien voulu me faire en acceptant de présider cette conférence.

« Je n'ai pas besoin de vous dire ce qu'est M. P. Viollet. Vous savez, comme moi, combien haute est sa valeur scientifique; vous n'ignorez pas davantage que, président du *Comité catholique pour la Défense du Droit*, il a mené d'admirables campagnes pour la cause des intérêts religieux et celle des opprimés. M. Viollet a voulu être des nôtres, ce soir, afin d'affirmer, une fois de plus, les convictions profondes de son âme de vrai croyant. Se pencher sur les manuscrits, écrire dans les revues, publier de beaux livres, apporter sa contribution au labeur intellectuel qui mène le monde, certes, Messieurs, c'est faire œuvre utile, et les travailleurs de la pensée méritent une large place dans notre admiration. M. Viollet a commencé par là. Beaucoup auraient pensé que cela suffisait amplement pour occuper une vie; en d'autres temps, M. Viollet l'aurait peut-être pensé aussi. Mais un jour il a senti que le devoir s'imposait pour lui d'entrer dans la mêlée, et en maintes rencontres, à son métier de savant, il a voulu joindre le métier du

soldat. Puisse son exemple être de plus en plus fécond. A nos sentiments de gratitude, j'ajoute cette espérance, dans le salut respectueux qu'au nom de toute l'assemblée j'adresse à notre président. »

Nous n'essayerons pas d'énumérer les écrits de M. Paul Viollet. Les livres, les brochures, les lettres de toute sorte publiés par cet infatigable travailleur ne se comptent plus.

Tout le monde connaît son *Histoire du Droit Civil Français* qui est devenue classique et le véritable monument historique en trois volumes qu'il a élevé sous ce titre : *Histoire des institutions Politiques et administratives de la France*, œuvre colossale à laquelle l'auteur doit donner une suite.

Puisque nous venons de citer les deux principaux ouvrages du président du *Comité catholique pour la Défense du Droit*, il paraîtra naturel que nous citions aussi quelques-uns des écrits du secrétaire de ce Comité, M. J. Quincampoix :

Les Echos de ma lyre — poésies — in-12, Desclée, éditeur, Lille, 1895. — *La Voix d'un Catholique*, ami de la Justice et de la Vérité, broch. in-32, Société d'éditeurs, Paris, 1899. — *Les Victimes d'une iniquité*, poème, par un catholique, Stock, éditeur, Paris, 1900. — *La Frontière des Alpes*, Savoie et Nice (1860), par un contemporain, Impr. française, J. Dangon, 1904. — *La Vérité sur Forbach*, épisode de la guerre de 1870.

SYLLABUS DE PIE X

La Congrégation du Saint-Office a, à la date du 3 juillet 1907 sous la signature de Mgr Polombelli notaire de la S. I. R. U., rendu un décret dit *lamentabili sane exitu* que l'on a appelé le Syllabus de Pie X. Il condamne soixante-cinq articles des propositions qui se rattachent à l'interprétation des écritures et des évangiles, aux sacrements, à la doctrine de l'autorité de l'Eglise.

Tous les catholiques, comme ils le devaient, ont accueilli avec le respect auquel il a droit ce document qui émane de l'une des plus puissantes congrégations romaines et qui est revêtu de l'approbation pontificale.

Au lieu de toucher, comme le Syllabus de Pie IX, à toutes les questions d'histoire, de philosophie et de politique, celui de Pie X traite surtout de sujets religieux et notamment de questions d'exé-

gèse, aussi n'aurons-nous pas la présomption de donner sur lui une opinion personnelle. Si nous ne savons pas comment les Paul Viollet de l'avenir le commenteront, le discuteront pour faire comprendre à nos neveux quelle est au juste sa valeur et sa portée, nous sommes d'ores et déjà heureux de constater que les canonistes et les théologiens dont la compétence est reconnue déclarent que ce document si grave qu'il soit n'a pas du tout le caractère que des fanatiques et des courtisans ont tout d'abord voulu lui donner. On ne peut même dire si les propositions qui y sont : « réprouvées et proscrites » le sont comme formellement hérétiques ou bien téméraires ou seulement offensives des oreilles pies. Ce qui est certain c'est que le Souverain Pontife n'a pas engagé sa prérogative suprême dans cette décision solennelle mais non infaillible.

On attendait avec une vive impatience en France et ailleurs ce qui allait en être dit par Mgr Mignot, le théologien de notre épiscopat. La *Semaine Religieuse*, d'Albi, qui suivit la publication du décret du Saint-Office portait en tête de son numéro sous le titre de « Communications officielles de l'Archevêché », la note suivante :

« Mgr l'Archevêque s'empresse de porter à la connaissance du clergé et des fidèles l'important décret *Lamentabili sane exitu* récemment publié par le Saint-Office.

Bien que ce document ne nous ait pas encore été communiqué officiellement par la secrétairerie d'Etat du Vatican, le texte nous en étant connu par les journaux avec des garanties suffisantes d'authenticité, Sa Grandeur ne veut pas tarder davantage à le promulguer dans le diocèse.

Nous n'accompagnerons aujourd'hui d'aucun commentaire un enseignement qui se suffit par sa clarté et par sa force, et qui s'impose tout d'abord à l'attention recueillie et docile de tous les enfants de l'Eglise.

Nous le recevrons avec respect, nous y chercherons unanimement la sauvegarde de notre foi ; nous en ferons le constant repère de notre pensée dans nos études personnelles et dans nos luttes contre les erreurs du dehors.

Notre clergé, dont nous ne saurions trop louer l'attachement à

la pureté et à l'intégrité des doctrines, trouvera dans ce document, qui vise toutes les controverses de ce temps, un puissant encouragement aux fortes études religieuses, dont la nécessité lui sera ainsi une fois de plus démontrée. Si le décret *Lamentabili* est un guide sûr pour la défense de la foi, il est aussi un témoin de la variété, de la subtilité et de la précision que revêtent autour de nous les attaques du doute, et il nous rappelle avec autorité l'obligation où nous sommes de nous mettre en mesure d'y répondre par une connaissance approfondie des origines chrétiennes, de l'exégèse biblique et de la théologie.

Nul d'entre nos prêtres ne se méprendra sur la grave portée du document. C'est à tort qu'on l'a appelé un *Syllabus*, si l'on prétend l'assimiler par là au Syllabus de 1864. Celui-ci était un *memorandum*, annexé à l'Encyclique *Quantà curà*, d'erreurs signalées ou condamnées dans divers écrits pontificaux de nature et d'autorité variées. Le décret *Lamentabili* est un document d'une espèce très différente. C'est un décret de la Sacrée Congrégation de l'Inquisition, rendu par cette Congrégation dans l'accomplissement habituel et régulier de sa fonction propre, qui est d'exercer dans l'Eglise une sorte de police doctrinale, en notant ou en réprouvant les erreurs qui menacent d'altérer la foi.

Les jugements ainsi portés appartiennent au magistère de l'Eglise. Ils n'engagent, il est vrai, ni l'infaillibilité personnelle et incommunicable du Souverain-Pontife, ni celle de l'Eglise elle-même; mais après les définitions pontificales *ex cathedra* et les décisious des Conciles, ils constituent l'expression la plus autorisée et la plus solennelle de l'enseignement ecclésiastique. Ils empruntent une particulière autorité de ce qu'ils sont émis avec l'assentiment et la confirmation de Sa Sainteté,

On remarquera que le présent décret ne renferme aucune indication de personne. Il formule en soixante-cinq propositions doctrinales — dont il est possible que beaucoup n'aient jamais été explicitement soutenues par un écrivain catholique -- les principales erreurs ou opinions dangereuses sous lesquelles se dissimule le naturalisme contemporain et contre lesquelles il était opportun de prémunir les fidèles. Il marque ainsi une sage limite aux écarts de la pensée religieuse, prévient ou dissipe les équivoques, et, sans prétendre trancher les problèmes critiques ou théologiques

dont au contraire il reconnaît l'existence, indique le sens de foi dans lequel ces problèmes doivent être résolus. Il suffit de prendre la *contradictoire* de la proposition condamnée pour être en possession de la véritable orientation doctrinale.

C'est donc un acte de haute sérénité et de paternelle sagesse, en même temps que de ferme et indiscutable autorité. Loin d'arrêter l'essor que la science religieuse a pris depuis quelques années, il la stimulera en affermissant ses voies et en ouvrant un vaste champ à son activité. Ainsi accroît-il envers le Souverain Pontife qui l'a ordonné notre respectueuse et filiale gratitude ».

De ce commentaire très révérencieux de Mgr Mignot il est réconfortant de retenir que les soixante-cinq propositions condamnées ne le sont pas par un jugement engageant « l'infaillibilité personnelle et incommunicable du Souverain Pontife (ou) celle de l'Eglise elle-même ».

Il n'est donc pas besoin de remarquer comme on l'a inutilement fait, que la Congrégation responsable de ce décret est précisément celle qui au XVIIe siècle a condamné les géniales découvertes de Copernic et de Galilée et qui tout récemment proclamait l'authenticité du verset dit « des trois témoins ».

Mais, hélas, il a bien fallu constater comme une sorte de concurrence et de surenchère dans la façon dont, à l'occasion de ce décret, certains personnages constitués en dignité dans l'Eglise ont adressé au Pape l'expression de leur soumission doctrinale ; des pontifes et des fidèles commirent des outrances regrettables dans la forme qu'ils donnèrent à leur bruyante adhésion à ces enseignements venus de Rome.

Mgr Turinaz envoya à Pie X une adresse qui débutait en ces termes dithyrambiques.

« Très Saint Père. C'est un hymne de reconnaissance et d'admiration que je voudrais faire parvenir jusqu'à votre Sainteté, après la lecture des propositions que vous frappez de votre autorité suprême. Ce grand acte du Docteur universel et infaillible est un acte nécessaire de lumière et de salut »

L'enthousiaste prélat n'a garde de faire remarquer qu'il a lui-même « dénoncé et combattu dès leur première manifestation »

toutes ces erreurs condamnées. « Pardonnez, Très Saint Père, ajoute-t-il, ces témoignages de sa joie et de sa gratitude à un Evêque qui a tant souffert et qui souffre tant des épreuves de l'Eglise.....

Du temps de Bossuet et de Fénelon ou seulement du temps de Mgr Darboy, un évêque de Nancy aurait mis plus de mesure, plus de discrétion dans l'expression de ses sentiments de déférence à l'égard du Pape. Il aurait su tenir au chef de l'Eglise un langage qui aurait été à la fois et très respectueux et très digne.

L'exemple, surtout lorsqu'il n'est pas bon, est contagieux ; aussi d'autres prélats et parmi eux certains des évêques nommés depuis la rupture du Concordat, crurent devoir faire monter aux pieds du Pontife revêtu de l'autorité suprême, l'assurance d'une admiration pieuse qui n'a pas paru à tous tout à fait désintéressée. Cela les fit irrespectueusement traiter d' « arrivistes » par quelques impies.

Il en est qui leur feraient un autre reproche, ce sont ceux qui savent que la servilité engendre la servitude.

***

L'ENCYCLIQUE *PASCENDI* DU 8 SEPTEMBRE 1907.

Nous tenons à éprouver à l'égard de l'encyclique du Souverain Pontife les sentiments dont doit être animé tout sincère catholique.

Il ne nous viendrait d'ailleurs pas à l'idée de rompre des lances en faveur des doctrines dites « modernistes ». La philosophie de Kant est loin de nous être familière et l'agnoticisme comme l'immanentisme ont beaucoup de secrets pour nous. C'est à de plus qualifiés et de plus instruits que revient le soin de s'élever à ces hautes spéculations de la théologie et de la philosophie.

Non, nous ne nous sentons pas la force d'escalader les sommets et de côtoyer les abîmes, tel le voyageur, qui craint d'être pris de vertige, se refuse à approcher de trop près les précipices.

Les doléances respectueuses que, de ci de là, nous avons fait entendre sont infiniment plus modestes et elles ne sauraient porter ombrage aux défenseurs les plus farouches d'une stricte ortho-

doxie; car on peut, par exemple, trouver plus que regrettable la différence existante entre les somptueuses cérémonies organisées pour les riches et les sommaires formalités rapidement expédiées pour les pauvres à l'occasion des mariages et enterrements, sans risquer, pour cela, de se voir taxé d'hérésie. En effet, cette échelle mobile établie, pour fixer le nombre des prières et leur apparat, d'après le prix dont on les paie est intolérable dans l'Eglise du Christ et n'a rien de commun, bien au contraire, avec sa morale et avec ses dogmes. Nous pouvons aussi protester contre bien d'autres abus encore, tout en nous inclinant avec docilité devant le dogme.

Nous n'en tenons pas moins au catholicisme par les fibres même les plus ténues et les plus secrètes de tout notre être, nous en sommes tout empreint, nous l'avons dans le sang et dans les moelles; il est en nous comme le ciment qui pénètre et qui soutient toutes les pierres de l'édifice. Aussi comprenons-nous bien les larmes de sang que certains ont répandues quand, pour eux, des drames douloureux de la conscience se sont dénoués par leur exode de l'Eglise. S'il en est qui abandonnent telle ou telle croyance traditionnelle ou qui, même, se séparent de leurs frères d'un esprit ferme et sans regret, il en est d'autres pour lesquels ces sortes de rupture sont un cruel, un épouvantable déchirement. Nous avons connu des prêtres victimes de ces crises intellectuelles et dans l'âme desquels la foi était morte, ils nous rappelaient lamentablement l'autel dénudé, le temple dévasté du Vendredi-Saint, la plupart conservaient au surplus la douloureuse nostalgie des rites et des croyances abandonnées.

Nous avons lu l'encyclique en toute simplicité et sans chercher à nous persuader que cette lettre adressée du Vatican à tout l'univers catholique ne comporte pas le terrible privillège de l'infaillibilité. Nous savons cependant que l'on ne doit pas affirmer sa « non-errabilité » pour chacun de ses détails, pour chacune de ses phrases et qu'elle ne peut s'imposer à notre esprit que lorsqu'elle affirme une définition dogmatique. Ainsi, bien qu'il soit écrit dans le document pontifical que les *causes éloignées* des « erreurs modernistes » *se réduisent à deux, la curiosité et l'orgueil*, nous ne pouvons pas ne pas penser que sans curiosité il n'y a pas de savoir possible et nous supposons bien que ce n'est pas le légitime

sentiment de la dignité de la personne humaine qui est appelé : orgueil.

Peut-être y a-t-il bien un juste milieu entre les modernistes et les moyenagistes ?

Quoiqu'il en soit, nous nous garderions bien de subtiliser et d'équivoquer, et c'est de tout cœur que nous nous soumettons au magistère religieux de la Sainte Eglise.

Mais ces durs sacrifices faits à une foi qui nous est chère et à laquelle nous tenons plus qu'à la vie, nous nous croyons permis après nous être ainsi courbé sous ce que nous voyons de divin dans les enseignements de l'Eglise, de regarder d'un œil plus libre ce qu'il y a d'humain dans la façon dont, cette fois encore, ces enseignements ont été accueillis parmi uous.

Il est arrivé pour les adhésions données à l'Encyclique du 16 septembre 1907 ce qui était advenu pour celles données au récent Syllabus. Beaucoup de celles que nous avons vu reproduites dans la presse ont manqué de simplicité.

Une première adresse en termes plus qu'ampoulés a d'abord été publiée, d'autres du même style ont aussitôt suivi et cela de si « moutonnière » façon que ceux-mêmes qui sont le plus attachés a l'*unus pastor* ont trouvé qu'elle faisait trop penser à l'*unus ovile*.

Si ces tendances fâcheuses s'accentuaient encore, les adresses au Père commun des fidèles tomberaient bientôt dans une terminologie que l'on pourrait qualifier de thibétaine, car le plus infime des bonzes prosterné aux pieds du grand Lamma ne doit pas l'aduler en des termes bien différents de ceux dont plusieurs dignitaires de l'Eglise ont cru qu'ils pouvaient ne servir sans manquer à leur dignité d'homme, à leur honneur de chrétien.

Le pape, même depuis le dernier concile du Vatican, n'est pas un Vice-Dieu, il demeure le Vicaire de Jésus-Christ et certainement il ne peut aimer que ses frères dans l'Episcopat ou que ses fils, les simples fidèles, se croient obligés de lui tenir un pareil langage.

La soumission la plus complète à l'autorité légitime, le respect le plus religieux des fonctions sacrées dont est revêtu le pape sont des sentiments d'homme libre, il ne faut pas les exprimer avec une âme et des paroles d'esclaves.

*
* *

M. Julien de Narfon, au cours d'un article très intéressant paru dans le *Journal de Genève* du 4 novembre 1907 « souhaite avec ardeur qu'aucun catholique libéral, parmi ceux du moins qui acceptent l'enseignement officiel de l'Église romaine tel qu'il a été défini infailliblement par les conciles, » ne cède à la tentation du schisme en suite de l'encyclique de Pie X.

Voici les principaux points de l'argumentation de M. de Narfon :

« J'estime que les catholiques libéraux ont le devoir, et parce qu'ils sont catholiques et parce qu'ils sont libéraux, de rester dans le sein de l'Église, nonobstant les encycliques qui condamnent leurs doctrines particulières ou refoulent leurs aspirations et édictent contre eux des mesures draconiennes. Les encycliques passent, et je ne veux pas dire que ce ne soient pas des documents très vénérables, mais enfin elles n'expriment, pour l'ordinaire, que l'orientation doctrinale d'un pontificat, elles ne sont point irrévocables, et combien de ces documents, mêmes signés des papes beaucoup plus grands que Pie X et peut-être presque aussi grands que Léon XIII, n'ont plus aujourd'hui qu'un intérêt purement historique, à moins qu'ils ne soient tombés dans l'oubli le plus profond ! Les encycliques passent, mais l'Église demeure...

« Les temps, d'ailleurs, sont heureusement passés ou il pouvait suffire d'une encyclique pour détacher un Lamennais de la foi catholique. Le génial auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* aurait probablement gardé cette foi, malgré l'encyclique *Mirari vos*, s'il avait été moins ultramontain, et s'il s'était donc cru le droit, en restant catholique de bouche, d'esprit et de cœur, d'avoir raison, dans une controverse où l'infaillibilité doctrinale n'était pas et ne pouvait même pas être en cause, contre Grégoire XVI.

« Au contraire de Lamennais, les modernistes que l'encyclique *Pascendi* vient de condamner croient pouvoir et devoir rester dans l'Église. »

Beaucoup regrettent que le P. Hyacinthe Loyson n'ait pas gardé cette attitude. Depuis sa rupture avec l'Église, il a évolué beaucoup. Mais au moment où, en plein triomphe, il descendait de

la chaire de Notre-Dame, ses opinions sur beaucoup de points ne différaient pas sensiblement de celles de Mgr Darboy, archevêque de Paris, de Mgr Donnet, archevêque de Bordeaux, de quelques autres prélats et notamment de celles du grand archevêque Strossmayer dont il demeura l'ami jusqu'à la fin. Pour servir l'Église, le mieux est de rester dans l'Église.

Le *Lyon Républicain*, 13 décembre 1905.

AU VATICAN

Paris, 11 décembre 1905.

On raconte que, durant la discussion du projet de séparation devant le Sénat, tous les évêques de France ont, sur la demande formelle de Pie X, récité le « Rosaire » et d'autres prières afin de « détourner les calamités menaçant l'Eglise » . . . .

Enfin, dans l'ombre, on se prépare, assure-t-on, à frapper un grand coup. Et c'est bien là ce qu'il y a de plus symptomatique et de plus curieux dans le désarroi vaticanesque. Le Saint-Office serait sur le point de commettre une colossale sottise, en exécutant en bloc, d'un seul coup, les quelques prêtres et publicistes français, à tendances libérales, mais d'ailleurs hautement fidèles à l'orthodoxie romaine. Ils sont ainsi, près de cinquante, déférés déjà au Saint-Office ou sur le point de l'être . . . .

Le Vatican voudrait parer ainsi à la prétendue « crise de la foi », — en disqualifiant les trop rares catholiques éclairés et les prêtres d'avant-garde, pour annuler l'action qu'ils pourraient peut-être avoir, avec le nouveau régime des cultes créé par la séparation . . . .

En ce moment même, plus de cinquante prélats,

prêtres et simples laïques, tous fervents catholiques, mais coupables de marquer des tendances libérales ou tolérantes, ont ainsi suspendue sur leurs têtes, de par le Vatican, cette terrible épée de Damoclès . . . .

Parmi les laïques, excellents catholiques, ayant leur place marquée dans cette première charrette blanche, on cite : M. Léon Chaine, l'auteur des *Catholiques français ;* M. Fonsegrive ; M. Paul Viollet, qui a écrit sur la valeur doctrinale du Syllabus ; M. Le Roy, grand savant catholique, qui ne veut reconnaître au dogme qu'une valeur morale ; etc.

Quoiqu'il en soit, le Vatican, en les mains duquel le Saint-Office n'est qu'un instrument docile, se bornera sans doute à menacer. . . . .

Léon Sentupéry

L'Européen (Paris), 16 décembre 1905.

CHRONIQUE

... M. Anatole France a fort bien marqué quelle avait été la chimère du consul, capable d'imaginer, au début du XIXe siècle, qu'une Eglise gallicane pouvait exister ou revivre. Cent ans plus tard, l'hypothèse est plus invraisemblable encore, après la déclaration d'infaillibilité, et l'installation dans tous les diocèses des ordres réguliers, surveillants de ces surveillants que sont les évêques.

Une fois seulement, au cours du siècle dernier, les catholiques français — tentèrent de méconnaître les directions du Saint-Siège. Ils furent mal inspirés, parce qu'ils avaient manqué de la finesse et de la prévoyance qui ne

faisaient pas défaut au pontife d'alors. C'est lorsqu'ils combattirent cette politique de ralliement qui séduisit tant de bons et naïfs républicains, et qui insuffla l'esprit nouveau à l'excellent Spuller. Cette politique adroite, si elle avait été suivie avec unanimité et prudence par les catholiques, leur aurait sans contredit livré la direction de la République. Ce fut l'époque où quelques catholiques français prièrent pour la conversion du pape, et où une dame riche et généreuse, citée par M. Léon Chaine, et qui avait l'habitude de donner au denier de Saint-Pierre 10.000 francs annuels, les déposa à la Caisse des Dépôts et Consignations, pour qu'ils ne fussent remis qu'au successeur de Léon XIII, de « ce pauvre Léon XIII », comme dit encore M. le baron de Mandat Grancey dans son livre *Le Clergé français et le Concordat*. . . . . . .

Marcel Collière

Le Lotus Bleu, Revue théosophique française (Paris), 27 décembre 1905.

. . . . . L'ouvrage ci-dessus désigné n'est certes pas nouveau puisqu'il a paru pour la première fois en 1902, mais il est actuellement réédité et à son huitième mille, ce qui témoigne assurément de son succès. Loin, par état, des agitations passionnées du moment, nous n'avions pas encore lu ce livre lorsque des amis nous l'on fait récemment adresser. Nous en avons dès lors pris connaissance et n'avons pas tardé à reconnaître combien justifié était le succès intervenu. C'est, en effet, un éloquent aperçu de partie, au moins, des causes qui ont généré « les difficultés actuelles des Catholiques français ». L'auteur est

lui-même un Catholique notoirement sincère et dévoué ; il est aussi des plus éclairés, ce qui différencie singulièrement sa manière de celle communément vécue dans son parti. La preuve en est que le présent livre a rencontré moins d'approbation dans le clergé romain que parmi les libre-penseurs de toutes nuances et le fait ne donne que plus de valeur à la thèse soutenue. Nombre des idées de ce livre sont, en effet, aussi hardies que bien exprimées, et, nous dirons même que théosophiques, bien que l'auteur ne s'en réclame nullement, telles celles où il admet que l'homme est toujours, et en n'importe quel ordre de choses, plus ou moins responsable des difficultés qu'il éprouve.

Après avoir ainsi témoigné de l'estime en laquelle nous tenons le livre, nous ne l'analyserons pas davantage et nous renverrons simplement à sa lecture les personnes désireuses de le connaître davantage. Mais nous esquisserons notre sentiment sur son idée maîtresse — la recherche du remède aux dites difficultés — en élargissant aussi quelque peu la situation visée.

Les Catholiques français se disent opprimés dans leurs libertés et semblent annoncer une prochaine résistance. D'autre part, les maîtres temporels du jour assurent que c'est au nom même de la liberté qu'ils agissent et ils ne paraissent pas vouloir changer de manière de faire. C'est donc en perspective de regrettables conflits moraux et peut-être même matériels aussi dont le premier résultat sera de diminuer l'unité de la nation, sans profit assuré pour l'une quelconque des causes en présence. Voici cependant une solution de principe dont l'application eût vraisemblablement différencié les choses, c'eût été — et c'est encore — de la part de qui de droit, mais particulièrement de la presse, de faciliter simplement l'émission des idées générales susceptibles d'éclairer les esprits, intérieurement aussi bien qu'extérieurement, c'est-à-dire

de donner la connaissance des lois naturelles qui régissent véritablement les hommes et les sociétés afin de *permettre* de *marcher en accord avec ces lois et non à leur encontre*. La théosophie moderne contient une expression de ces lois ; elle ne demande qu'à être connue pour faire ensuite, lentement mais sûrement, son office pacificateur et harmonisateur, en toute liberté pour tous et avec violence pour personne. Quelle est donc la fatalité qui tient encore éloignés de sa prise en considération tant de sincères, intelligents et généreux esprits dans notre pays ? — Le Karma, sans doute, de ce dernier. Puisse-t-il s'épuiser au plus tôt pour faire succéder, à la simple analyse des choses représentée par le livre qui est l'occasion de ces lignes et aux suites surtout du conflit présagé, une ère au contraire de recueillement, de *reconstitution* et de véritable progrès.

D. A. Courmes.

Demain (Lyon), 29 décembre 1905.

... En ce temps querelleur et divisé qui est le nôtre, apporter des paroles de raison et de paix n'est pas « le moyen de conquérir des approbations et des sympathies », c'est pourtant, aux yeux des sincères et des clairvoyants, le seul moyen de servir l'Eglise « selon l'esprit du Maître ». De cette conviction soutenue par un beau talent de parole est sorti un livre dont le grand mérite est de propager dans un monde trop épris de solutions radicales les théories pacifiantes dont nos amis, MM. Anatole Leroy-Beaulieu, Paul Viollet, Léon Chaine, Hippolyte Hemmer, Quincampoix, furent les premiers apôtres... L'abbé Planeix constate que, chez les disciples de l'Evangile, la

violence, les discordes et la faveur des haines ont altéré les mœurs chrétiennes. Comment relever le niveau de cette mentalité et de cette moralité inférieures ? « Les catholiques, répond M. Planeix, doivent éclairer les anticléricaux, leur rendre justice et les aimer. » . . . .

J. B.

O Seculo (Lisbonne), 31 décembre 1905.

LES CATHOLIQUES FRANÇAIS ET LEURS DIFFICULTÉS ACTUELLES

Poucos livros teem tido em França um successo como este. Em pouco tempo, no meio de polemicas apaixonadas, accusado pela *Croir* de dreyfusista o seu auctor, Léon Chaine, defendido pelos jornaes liberaes independentes e pelos republicanos que julgam que a religião se póde e deve adaptar a todas as formas de governo, este livro, de que já estão publicadas duas edicões, n'um curto lapso de tempo, è um dos mais audaciosos dos ultimos tempos. N'elle estuda abertamente, sem desanimos e zem receios, as mais importantes questões relativas ao actual estado e situação de politica e da religião em França.

A these que o sr. Léon Chaine demonstra, n'uma linguagem encantadora e convincente, é esta : « Os catholicos deuem confessar a sua *mea culpa*, porque, em grande parte, são os auctores de todas as perseguições que os acabrunham : no emtanto, nada póde justificar a perseguição a que foram votados e que tanto mal causarão á França ».

E' de notar que Leon Chaine é um catholico praticante,

homem honrado a quem os mais retintos nacionalistas nada teem que assacar.

Reprova a attitude des catholicos por não terem um sentimento de piedale, uma voz de justiça na questão Dreyfus. Insurge-se por outro lado contra os que combatem as congregações religiosas. E' um livro de alto valor moral, cujos exemplares du 1.ª et 2.ª edição agradecemos ao valente polemista.

L'Acacia (Paris), 31 décembre 1905.

SALUT DU GLAIVE

Depuis le 27 octobre, paraît à Lyon un journal catholique ayant pour titre *Demain*. Nous détachons le passage suivant de son programme :

La France catholique se meurt. Mais elle succombe beaucoup moins aux attaques de ses ennemis qu'aux défaillances et aux déformations qu'elle s'inflige à elle-même, dans son propre sein. L'inefficacité d'une religion mal comprise et mal pratiquée à retenir la vie qui se retire de nous, surprend beaucoup d'observateurs à courte vue. Ce phénomène de stérilité est des plus explicables cependant : la France catholique est de moins en moins chrétienne. La forme religieuse lui reste assurément. Mais le vase baptisé se vide chaque jour de son contenu spirituel et moral. De telle sorte qu'il ne subsiste plus guère, chez nombre des nôtres, que l'habitude de gestes et de rites dont ils ne savent plus le sens profond ni la fécondité. Comment s'étonner ensuite si le simulacre religieux demeure sans résultat ! Il s'agit donc de nous guérir tout d'abord nous-mêmes de notre propre mal. Et, puisqu'il est bien démontré que les décadences sociales sur lesquelles tant de pharisiens, éternels frappeurs de la poitrine d'autrui, s'offrent le triste plaisir de se lamenter toujours sans avoir l'humilité de s'en

accuser jamais, ont premièrement en nous leur principe, nous combattrons moins les ennemis du dehors que nous ne trancherons au-dedans de nous-mêmes.

Cette intime refonte de conscience et de mentalité, qui sera l'idée directrice et fixe de notre organe, comporte un double objectif : la guerre aux égoïsmes et aux sophismes d'ordre politique, social, religieux, qui paralysent, compromettent ou font dévier l'action chrétienne ; la prédication, par des paroles appropriées aux circonstances nouvelles, du vieil idéal évangélique que la politique a banni de tant d'œuvres, de tant de cœurs, de tant de bouches.

Trois ordres d'idées bien définis retiendront spécialement, à cet égard, toute notre attention, feront l'objet constant de notre sollicitude : la *liberté politique*, conforme à la morale fondamentale d'une religion qui a libéré les esclaves ; le *devoir social*, faute de quoi l'Évangile ne serait qu'un insuffisant traité de résignation à l'usage des déshérités ; le *progrès intellectuel*, dont il y a d'autant moins lieu de s'effrayer que toutes les vérités, rayons épars du même foyer divin, sont solidaires les unes des autres.

C'est à bon droit que la conscience moderne, s'inspirant de l'esprit même du christianisme, a fait de la liberté l'idéal de l'individu. Son règne, malheureusement, est plus facile à proclamer qu'à établir. D'où l'empressement que mettent à annoncer sa faillite ceux qui ont refusé d'en faire l'essai loyal quand ils étaient les maîtres et qui ne luttent pour elle que du bout des lèvres, maintenant qu'ils sont vaincus. Pour notre part, nous n'oublierons jamais que la liberté ne s'acquiert que par un perpétuel combat. Mais, si nous en exigeons tout le bénéfice, nous saurons en accepter toutes les conséquences. L'amour de la liberté sera pour nous l'amour de la liberté des autres. Que nous arrivions à la conquérir, et nous ne l'abandonnerons pas, le jour où nous n'y trouverons plus que le profit d'autrui. Contre toute opinion triomphante, quelle que soit son excellence d'ailleurs, nous réserverons toujours l'imprescriptible droit de dissidence de l'individu. Nous n'abaisserons point la fierté sacrée de notre cause en laissant croire, par des regrets, qu'il nous est impossible de vivre dans un milieu qui nous refuse des privilèges.

Rompre avec d'anciens partis sans aucunement prétendre à en constituer un nouveau, réveiller ce qu'il reste de sacerdoce engourdi aux pieds des autorités humaines, enseigner au peuple qu'il possède un

droit inaliénable de révolte, quand ses chefs deviennent des tyrans, leurs décrets de proscription fussent-ils signés au nom de la liberté, ne sera qu'une partie de notre œuvre. Au nom de la liberté, nous aussi, et de la morale chrétienne, nous nous jetterons hardiment dans le grand courant démocratique. « La religion qu'il nous faut aujourd'hui, écrivait naguère l'archevêque Ireland, ne consiste pas à chanter de belles antiennes dans des stalles de cathédrales tandis qu'il n'y a de multitude ni dans le nef, ni dans les bas-côtés, et qu'au dehors le monde meurt d'inanition spirituelle et morale. » Dans la cité de demain, la question des pauvres est celle qui réclame de nous la plus urgente solution. Sans doute, l'inégalité est une des grandes lois de la nature, et rien ne l'abrogera. Cette évidence ne doit pas nous être une raison de couvrir notre égoïsme de détours ingénieux. Il faut à une république non pas la communauté des biens, comme le voulait Platon, mais leur répartition la plus équitable. Citoyens des temps à venir, nous collaborerons à l'avénement d'une organisation sociale qui s'efforcera de ne laisser périr aucun être humain, faute d'un morceau de pain et d'un abri. — Par démocratie, est-il besoin de le dire, nous n'entendons pas la théocratie inédite qui ferait dépendre le juste et l'injuste de la décision du plus grand nombre, chargerait l'État du bonheur public, conduirait le troupeau humain tout entier aux mêmes destinées et aux mêmes pâturages ; non, mais le christianisme, en action, qui exige le don mutuel de l'homme à l'homme, qui nous oblige à considérer un frère dans chacun de nos semblables et un frère préféré dans le plus malheureux, qui incline la cruelle loi du plus fort devant les droits de l'infirme, de la femme, de l'enfant, qui fait de la propriété individuelle la moins contestable et la mieux déterminée une charge sociale et non le droit sans restriction, la possession sans condition des codes païens, qui consacre enfin, par les mœurs et par les lois, « l'éminente dignité du travail et des travailleurs. »

Nous ne nous bornerons pas à lutter contre la misère physique. Nous pourchasserons de toutes nos forces, à travers la foule, la misère intellectuelle. Pour subsister désormais en France, le christianisme doit se désolidariser de tous les partis de réaction, aussi bien de réaction intellectuelle que de réaction sociale et politique. L'esprit critique a pénétré dans tous les domaines ; rien ne l'arrêtera plus. Le meilleur est de s'en accommoder et de ne faire usage que de procédés scientifiques. Pour nous, toute vérité démontrée sera une vérité

orthodoxe. Le jour, cependant, où la science prétendrait borner le code de la société humaine aux seules lois de la nature, nous nous souviendrons qu'au-dessus de la science il y a la conscience et la morale chrétienne, commises à la sauvegarde des pauvres et des petits. — Notre but n'étant pas de dogmatiser pour notre propre compte, mais de coopérer à la formation des esprits, nous ne serons inféodés à aucune école. Tout en faisant une large place aux échanges de vues profitables, nous nous abstiendrons soigneusement des polémiques irritantes et vaines, pour rester largement ouverts à tout ce qui est vraiment vivant. Nous ne soutiendrons rien d'ailleurs avec cette logique amère et brutale qui perd tand de causes. Des esprits à redresser ne sont pas des esprits à bouleverser par l'impromptu et l'absolu. Nous ne rationnaliserons pas le sentiment religieux ; et ce ne sera certes pas l'amoindrir que de le rendre plus conscient et plus désintéressé, le dégageant seulement de la superstition et du mercantilisme. »

*
* *

Quand nous avons intitulé un article : « Une église qui croule » les feuilles cléricales et antimaçonniques l'ont pris de haut : « Jamais, ont-elles affirmé, l'Eglise n'a été plus puissante. » Aujourd'hui c'est un organe catholique qui le déclare : « La France catholique se meurt. ». « La France catholique est de moins en moins chrétienne »... « Il ne subsiste plus guère chez nombre des nôtres que l'habitude de gestes et de rites dont ils n'ont plus le sens profond ni la fécondité. »

Mais ce n'est pas tout : si la France catholique se meurt... « elle succombe beaucoup moins aux attaques de ses ennemis qu'aux défaillances et aux déformations qu'elle s'inflige à elle-même, dans son propre sein ».

Cela est intéressant à lire au lendemain du jour où l'Eglise vient d'être séparée de l'Etat en France. Ce n'est pas trop s'avancer de dire que le journal *Demain* a été fondé en prévision de cette séparation qui était certaine lorsqu'il a paru le 27 octobre 1905.

C'est pour empêcher « la France catholique » de mourir

que les créateurs de *Demain* se sont émus et mis en campagne. Ils se présentent non comme des rénovateurs de la religion, ce qui les exposerait aux foudres du Vatican déjà brandies sur leurs têtes, mais comme possesseurs d'une nouvelle manière de la défendre, ce qui est déjà une hérésie énorme lorsqu'il s'agit d'une Eglise dont le chef est infaillible. Il ne sait donc plus conduire sa barque l'héritier de Pierre, et ses prédécesseurs — au moins les immédiats — ne l'ont donc pas su davantage, que de simples passagers, pour la plupart laïques, installent un gouvernail de fortune, et entreprennent de se mettre aux lieu et place de ceux qui y ont été, dit-on placés par le Saint-Esprit lui-même.

Le groupe qui entreprend cette opération de sauvetage est dit : « le groupe de Lyon » et a pour inspirateur M. Léon Chaine, avoué dans cette ville et auteur d'un livre intitulé : *Les Catholiques français et leurs difficultés présentes* dont nous avons parlé dans son temps. Dans ce livre, M. Léon Chaine se déclarait dreyfusard, adversaire de l'antisémitisme, et se montrait critique de quelques-unes des superstitions qui encombrent la religion catholique. De toutes les haines des catholiques modernes, il ne paraissait en avoir conservé qu'une seule : celle de la Franc-Maçonnerie. Cependant, il fut touché de l'article impartial que lui consacra l'*Acacia* dans cette revue maçonnique, et il a fait à cet article une place dans la seconde édition qu'il a publiée, et qui est devenu un gros volume parce qu'elle contient, dans son appendice, toutes les critiques et approbations formulées. M. Léon Chaine, il faut en convenir, est un vrai chevalier français, partisan du combat loyal.

Voici la composition du comité de patronage et de la rédaction de cette revue que dirige M. Pierre Jay.

MM. Joseph Aynard, agrégé de l'Université.
Louis Birot, vicaire-général du diocèse d'Albi.

MM. Henri Brémond.

Jean Brunhes, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse).

Paul Bureau, professeur à la Faculté libre de Droit de Paris.

Sylvestre Casati-Brochier.

E. Carry, de Genève.

Louis Le Cardonnel.

Léon Chaine.

Émile Chénon, professeur à la Faculté de Droit de Paris.

Ulysse Chevalier, correspondant de l'Institut, professeur aux facultés catholiques de Lyon.

Auguste Cholat.

Albert Dufourcq, professeur à l'Université de Bordeaux.

Albert Ehrhard, professeur à l'Université de Strasbourg.

La comtesse de Fallois de Saint-Germain.

James Fitzalan-Hope, membre du Parlement anglais, député de Scheffield.

Antonio Fogazzaro, sénateur du Royaume d'Italie.

Victor Giraud, agrégé de l'Université.

Hippolyte Hemmer.

Le baron Frédéric de Hügel.

Léon de Kerval, à Fribourg (Suisse).

Félix Klein, professeur à l'institut catholique de Paris.

Robert Jacquemont.

L. Laberthonnière.

Albert Leclère, professeur à l'Université de Berne.

Alexandre Lefas, député d'Ile-et-Vilaine.

Anatole Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut.

Pierre Mandonnet, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse).

Georges Michelet, professeur à l'Institut catholique de Toulouse.

Salvatore Minocchi, professeur à l'Institut des Études supérieures de Florence.

Romolo Murri, directeur de la *Cultura Sociale*, à Rome.

André Pératé, conservateur des musées de Versailles.

Georges Picot, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques.

Camille Pinta.

Pierre de Quirielle, rédacteur du *Journal des Débats*.

Le docteur Marcel Rifaux, Châlon-sur-Saône.

MM. William Ritter, à Munich.
Vincent Rose, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse).
Alfred Roussel, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse).
Marc Sangnier, président du *Sillon*.
Joseph Sauer, professeur à l'Université de Fribourg-en-Brisgau (Allemagne).
Hermann Schell, professeur à l'Université de Würzburg (Allemagne).
Giovanni Semeria, de Gênes (Italie).
Joseph Serre.
A.-D. Sertillanges, professeur à l'Institut catholique de Paris.
Eugène Tavernier, rédacteur de l'*Univers*.
Max Turmann.
Joseph Turmel, de Rennes.
E. Vacandard, aumônier du Lycée Corneille, à Rouen.
Paul Viollet, membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes.
Giulio Vitali, à Rome.
Le vicomte Melchior de Vogüé, de l'Académie française.
W.-J. Williams, à Eastbourne (Angleterre).
Bertram C.-A. Windle, membre de la Société Royale de Londres, président de Queen's College, Cork (Irlande).

Il y a là-dedans quelques prêtres, notamment M. Félix Klein, qui, il y a quelques années, passa bien près de l'excommunication pour avoir traduit en français un livre américain sur le P. Heckert et l'abbé Birot, vicaire-général de l'archevêque d'Albi ; on y trouve même, si nous ne nous trompons, un jésuite. M. Laberthonnière ; mais la majorité est formée de laïques. Tous sont des hommes distingués, quelques-uns même sont éminents ; par exemple MM. Anatole Leroy-Beaulieu et Viollet, membre de l'Institut, et Fogazzaro, sénateur italien.

C'est certainement de bonne foi que les auteurs de ce programme déclarent que la France catholique succombe beaucoup moins aux attaques de ses ennemis qu'aux défaillances et déformations qu'elle s'inflige à elle-même.

Par la « France catholique », il faut entendre la branche française de l'église catholique. Cette manière de parler de la France, de prendre la partie pour le tout, est un reste de la dialectique cléricale que les rédacteurs de *Demain* ont apprise dans leur jeunesse. De combien de Français se compose-t-elle la « France catholique » ?

. . . .

. . . .

Ce sont les hommes représentant le principe de liberté, principalement les Francs-Maçons qui ont lentement, patiemment modifié le milieu français ; si bien qu'aujourd'hui, selon les rédacteurs du programme de *Demain*, l'Eglise n'y peut plus vivre et y meurt par excès d'oxygène.

Les catholiques libéraux d'aujourd'hui ne sont pas les premiers à s'apercevoir de cette situation. Ils eurent, vers le premier tiers du XIX[e] siècle, des prédécesseurs qui se groupèrent autour de Lamennais, et qui s'appelaient Lacordaire, Montalembert, Dupanloup, Falloux, Lavedan, le F.·. Buchez, d'autres encore. Mais une telle situation leur fut faite que la plupart d'entre eux abandonnèrent leur maître, et que, tout en continuant à déplorer la non-adaptabilité de l'Eglise au milieu nouveau — ce qui leur valut la haine de leur coreligionnaires — ils furent condamnés à combattre pour empêcher les transformations du milieu. Lacordaire employa la fin de sa vie à sertir les banalités et les absurdités théologiques dans un magnifique langage débité du haut de la chaire de Notre-Dame ou d'autres cathédrales ; Montalembert fut le principal protagoniste de la réaction à la tribune de l'Assemblée Législative de la Deuxième République ; Falloux et Dupanloup devinrent les auteurs de la loi qui porte le nom du premier, et qui, sous prétexte de liberté, livra presque l'enseignement secondaire au monopole des congrégations, plaçant l'instruction primaire sous la surveillance des curés. Dupan-

loup — qu'un sentiment fraternel aurail pu arrêter si ce que l'on raconte est vrai — devint l'adversaire acharné de Napoléon III lorsque celui-ci laissa diminuer le pouvoir temporel du Pape. Il retrouva son libéralisme pour lutter contre le dogme de l'infaillibilité ; mais il ne tarda point à y souscrire. A l'Assemblée Nationale du commencement de la Troisième République, il fut un des chefs de la réaction monarchique, et finit par un coup d'éclat en donnant sa démission de l'Académie Française parce que celle-ci avait élu Littré. Il n'en fut pas moins tenu en suspicion jusqu'à la fin de sa vie par le Vatican, qui ne lui donna pas le chapeau de cardinal, et les ultramontains de France.

Le même sort n'attend-t-il point les nouveaux catholiques libéraux ? Ne vont-ils pas être, eux aussi, tenus en suspicion et combattus par le Vatican et les ultramontains ? Déjà, on parle de la mise à l'*index* du livre de M. Léon Chaine, nonobstant les nombreuses adhésions, même épiscopales, qu'il a obtenues.

Ne seront-ils pas, d'autre part, obligés eux aussi, quoiqu'ils en veuillent aujourd'hui, de combattre à gauche, c'est-à-dire contre les ennemis extérieurs de l'Église, c'est-à-dire nous, les Maçons, plutôt qu'à droite, contre ceux qu'ils considèrent comme les ennemis de l'intérieur ? Il y a, dans toutes les collectivités engagées dans une lutte, des solidarités qui s'imposent, et qui obligent à faire cause commune avec des gens que l'on déteste d'autant plus qu'ils sont plus près de nous, rangés sous le même drapeau. Il le faut pour résister à l'ennemi commun. C'est encore là une loi de sociologie.

Nous pouvons, nous Francs-Maçons, qui ne sommes pas des libéraux de fraîche date, sourire en lisant le programme de *Demain*, et nous écrier avec bonne humeur : « Mais ces gens-là nous pillent effrontément ! » Les idées que les catholiques libéraux veulent réaliser sont une partie des nôtres. Ayant respiré l'air de l'ambiance sociale que nous

avons créée, l'ayant trouvé bon, convaincus d'ailleurs que l'ancien milieu ne saurait être rétabli, ils ont découvert la liberté qui était pour nous une vieille connaissance. Sans nous, sans nos œuvres, ils seraient restés des ultramontains comme d'autres. Nous devons cependant les féliciter, avec quelque indulgence, car tandis qu'eux progressaient sur le tard, d'autres restaient obstinément en arrière.

Ils n'ont d'ailleurs découvert que la moitié de la liberté. Ils ont découvert la liberté politique et se montrent disposés à en user et à laisser les hommes d'autres religions ou même sans religion en user également. Ils se déclarent prêts à défendre cette liberté et même la Démocratie, qui voit ainsi accourir à elle, selon le mot du poète, des enfants qu'en son sein, elle n'a point portés. Ils se proclament enfin tolérants, socialistes même, et poussent leurs affirmations doctrinales sur ce dernier point, à un degré tel qu'ils reculeraient certainement, si l'on voulait les prendre au mot.

Nous croyons que ces hommes sont sincères et que c'est en pleine effusion du cœur qu'ils parlent. Reste à savoir ce qui subsistera de tous ces beaux sentiments, quand les hommes qui les éprouvent aujourd'hui seront mis au pied du mur de la pratique.

Mais, encore une fois, les créateurs de *Demain* n'ont découvert que la moitié de la liberté : la liberté de l'extérieur. Il leur reste à trouver l'autre moitié : la liberté de l'intérieur. Il est une remarque à faire, c'est que les catholiques libéraux ; les G. Fonsegrive, les Georges Goyau, les Klein, les Chaine et quelques autres, — s'ils sont brillants ils ne sont point nombreux — affirment l'excellence de leur religion, mais n'entreprennent pas de la démontrer et restent absolument boutonnés sur ce point. Que si l'on essaie d'engager avec eux le fer à propos de dogmes, ils se dérobent, déclarant qu'ils n'ont jamais eu l'idée d'examiner cette question, qu'ils se bornent à croire aux ensei-

gnements de l'Église. Le programme de *Demain* conserve, on le remarquera, cette attitude.

Est-ce par tactique, pour ne pas mettre le pied sur un terrain dangereux que les hommes distingués qui ont écrit ce programme ou qui lui ont donné leur adhésion ont agi ainsi, ou réellement, dans la profondeur de leur conscience, croient-ils que les enseignements de l'Eglise qui constituent la religion catholique, sont à l'abri de toute critique ? Ont-ils entrepris de sauver l'Eglise et la religion catholique en France quelles qu'elles soient, comme un moindre mal, en faisant abstraction de toutes considérations philosophiques, où ont-ils fait vœu de non-examen des dogmes ?

Dans l'un et l'autre cas ils ont renoncé à la liberté de l'intérieur, à la liberté de l'esprit.

Cela se comprend d'ailleurs. Avec quelque prudence qu'ils puissent entreprendre l'étude du dogme, ils risquent de glisser dans le protestantisme, dont le principe est l'examen individuel du livre saint, et de là dans la libre pensée. Ils sont déjà, sans s'en douter, en plein protestantisme, puisqu'ils disent : « L'esprit critique a pénétré dans tous les domaines ; rien ne l'arrêtera plus. Le meilleur est de s'en accommoder et de ne faire usage que de procédés scientifiques. » Ils ne sont pas, cependant encore libre-penseurs, puisque pour ne pas se laisser entraîner trop loin, ils se raccrochent à la morale chrétienne. C'est un reste de préjugé.

Nous n'avons pas à dissimuler que c'est sur ce point faible, que les catholiques libéraux essaient de dissimuler en le passant sous silence, que portera dans l'avenir, comme il a porté dans le passé, notre effort à nous. Nous continuerons de faire appel au sens critique, à la raison, au bon sens du peuple pour démolir une religion que nous considérons comme un tissu d'absurdités.

Nous ne savons si, dans ces batailles, nous nous trou-

verons en face des prudents rédacteurs de *Demain*, ou s'ils auront la force de caractère suffisante pour toujours éviter le terrain dogmatique. Nous souhaiterions de croiser le fer avec eux. Nous les estimons plus que les ultramontains ; nous voyons, jusqu'à présent, en eux des adversaires loyaux ; mais pour notre campagne, pour le but que nous voulons atteindre, nous préférons les ultramontains. Nous comprenons que les catholiques libéraux considèrent ceux-ci comme des défenseurs dangereux de l'Eglise, car ils nous prêtent, à nous, le collier.

Nous aurons à examiner la question du rôle que les catholiques libéraux pourraient jouer quand nous étudierons la situation nouvelle créée par la séparation des églises et de l'Etat. Nous n'avons voulu aujourd'hui que souhaiter la bienvenue — en le saluant du glaive avant de le croiser avec le sien — au nouvel organe catholique libéral (1).

O. Pontet .·.

(1) A la suite de cette étude de *l'Acacia* on lira avec intérêt le portrait que traça de Pierre Jay et de son œuvre, M. Paul Sabatier dans le numéro du *Journal de Genève* du 9 juillet 1906.

DEMAIN

A PROPOS D'UN PÉRIODIQUE CATHOLIQUE

Noi abbiamo per dono del cielo e per opera nostra diritto di città fra i viventi.
Abbé Murri.

Depuis le mois de novembre 1905, paraît à Lyon une revue hebdomadaire, *Demain*, dont les lecteurs du *Journal de Genève* ont déjà souvent lu le nom ici même : je voudrais aujourd'hui leur dire l'exceptionnelle importance de cette publication, qui, malgré ses allures modestes, constitue le témoin par excellence du mouvement religieux contemporain.

L'âme de *Demain*, c'est son fondateur, M. Pierre Jay. Issu d'une vieille famille dauphinoise très attachée aux traditions catholiques, intelligence d'élite, conscience d'une inflexible droiture, et avec cela d'une modestie qui le rend timide à l'excès dans les relations sociales, M. Pierre Jay apparaît à ceux qui l'approchent comme une des personnalités les plus originales qu'on puisse rencontrer.

J'ai fait avec lui un trajet de chemin de fer dans un train bondé. Tous les voyageurs avaient les yeux sur lui, irrésistiblement attirés par ce regard si doux, qui se voilait tour à tour de tristesse, d'ironie, de compassion. On sent aussitôt en lui l'homme dont l'activité infatigable est harmonisée, dirigée vers un but précis, élevé, dont rien ne le distraira. Tandis que trop de nos contemporains s'agitent comme des mercenaires qui détestent le travail, et ne l'acceptent qu'à cause de la rémunération, M. Pierre Jay donne l'impression d'un ouvrier pour lequel l'effort physique ne se sépare pas de l'effort intellectuel et moral, d'un ouvrier qui vit à la fois très près de la nature et très près de Dieu. Tel il m'est apparu dans son énergie native, tel il apparaîtra à ceux qui liront avec attention la belle circulaire annonçant la fondation de *Demain*.

C'est un morceau de grande allure, d'un style éloigné de toute recherche et qui, par cette belle simplicité même, s'empare de l'esprit du lecteur.

Cependant, si *Demain* ne représentait qu'un homme, cet homme fût-il d'une valeur exceptionnelle, l'importance du nouveau journal serait bien restreinte. Mais à peine l'entreprise de M. Jay était-elle connue, que de tous les points de l'Europe lui sont arrivées les sympathies et les collaborations. A peine sa voix était-elle entendue, surtout en Italie et en Angleterre, que les adhésions arrivaient, non pas seulement nombreuses, ce qui ne serait pas grand'chose, mais raisonnées, viriles, dévouées.

Ce succès s'est maintenu. Beaucoup d'amis auxquels, il y a six mois, j'avais recommandé la nouvelle feuille, m'ont remercié d'avoir attiré leur attention de ce côté, comme d'un service personnel.

Qu'est-ce donc que *Demain?* Un journal catholique tout court, mais catholique pour tout de bon.

Or, ce journal catholique, je le recommande de la façon la plus pressante aux protestants, parce qu'il serait très hygiénique pour eux de connaître d'autres catholiques que les catholiques fiévreux et factieux qui exploitent et souvent confisquent à leur profit une Eglise qu'ils terrorisent. A *Demain* on sert l'Eglise, on ne s'en sert pas. Si les protestants qui confondent l'Eglise avec la « secte » formée par les bandes cléricales sont excusables, il serait pourtant bon qu'ils arrivassent à une vue plus haute et plus vraie de la réalité. Les folies sanguinaires de 93 n'ont pas voilé à l'Europe la beauté, la grandeur et l'orientation de l'effort révolutionnaire. Ne permettons pas aux folies cléricales actuelles de nous voiler la beauté, la grandeur, l'orientation profonde de l'Eglise.

En recommandant *Demain* aux protestants, je ne viens donc pas leur recommander des catholiques amoindris, opportunistes, disposés à faire des concessions. M. Pierre Jay et ses principaux collaborateurs sont tout le contraire. Ce ne sont ni des modernistes, ni des libéraux, ni des néo-catholiques, ce sont des catholiques tout net et tout franc, mais des catholiques qui prennent au sérieux, pour ne pas dire au tragique, leur qualité de catholiques qui veulent que leur Eglise soit non seulement *une* grande école, mais *la* grande école apprenant à ses enfants le respect des hommes et des idées; et ce respect, bien loin d'être une concession anticipée, est au contraire la conséquence et la suite d'une foi ardente, profonde, sereine, sûre d'elle-même, qui devant une erreur ne songe ni à s'enfuir, ni à se fâcher. Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous?

Ce sont des catholiques qui ont pour l'autorité ecclésiastique des sentiments catholiques et non des sentiments païens. Ils la regardent avec simplicité, amour, confiance, soumission, et non pas en esclaves qui obéiraient brutalement à des ordres brutaux. *Sicut filii* : comme des enfants... comme des fils qui deviendront pères à leur tour.

Bien loin d'être moins catholiques que nos bruyants cléricaux, ils le sont plus et ils le sont mieux ; ils n'isolent pas trois ou quatre bulles des derniers papes, mais ils voient ces documents apostoliques à côté de tous ceux qui les ont précédés ; et se sentant les héritiers de tout le passé, de ses gloires et de ses charges, ils vont vers l'avenir, dans un esprit de travail et de foi.

C'est par suite de la même tendance qu'ils veulent rester unis à la droite comme à la gauche et qu'on sent leur effort principal tendre à ne pas s'isoler, s'individualiser.

Je ne voudrais pas que ces dernières paroles fissent croire à un effort étudié, calculé, car il est parfaitement naturel et réflexe : c'est le résultat du tempérament catholique ; ce tempérament, qui est encore aujourd'hui la grande force de l'Eglise, est surtout caractérisé par le besoin de travail en commun. Être catholique, c'est *sentire cum Ecclesia,* suivant la définition de saint Ignace, paroles qu'on pourrait traduire en français par : Marcher avec l'Eglise. Or, certains cléricaux, pour justifier leur terreur de tout mouvement et de tout progrès, certains anticléricaux, pour justifier leurs polémiques, traduisent ces paroles, comme si être catholique consistait à abdiquer par avance et inconditionnellement toute espèce d'initiative et d'activité. Aux hymnes des uns exaltant l'obéissance passive, cadavérique, répondent les sarcasmes des autres dénonçant cette folie de suicide intellectuel, moral. Mais malgré l'application que prennent certains catholiques, et non des moindres, à ne parler que de discipline et de mot d'ordre, nous ne devons pas accepter une définition si simple, et dans ces trois mots, *Sentire cum Ecclesia,* supprimer le premier terme, le plus important. Oui, être catholique, c'est être *avec l'Eglise,* mais c'est aussi, c'est surtout *sentire,* avoir sa conscience, sa personnalité propre ; c'est avoir une voix qui n'est pas forcément celle du voisin, celle du curé ou celle du pape, qui même doit être différente ; mais c'est vouloir la mettre en harmonie avec les autres. Être catholique n'est pas se laisser porter paresseusement sur les bras de l'Eglise, c'est marcher, accepter le pas de ceux qui nous entourent, sans renoncer à les entraîner et à les soutenir à notre tour.

Tel est le catholicisme intégral qu'on pratique à *Demain,* et voilà pourquoi je salue ces jeunes, venus de tous les coins de l'Europe, avec une joyeuse émotion. Je les aime non seulement parce qu'ils sont sincères, désintéressés, vaillants, mais aussi parce qu'ils préserveront le protestantisme et la libre pensée des victoires trop faciles et ne permettront plus à toutes les constructions lépreuses qui se sont collées à la vieille cathédrale d'en dérober éternellement la vue.

Demain a des ennemis puissants, actifs et très persuadés qu'ils rendent service à Dieu, mais sans être prophète on peut bien assurer qu'une fois de plus la victoire ne sera pas du côté des puissants. *Potentes deposuit de sede et exaltavit humiles !* « Le Seigneur a déposé les puissants de leur trône et il a élevé les petits. » Les persécutions sont une arme dangereuse : si nous avions sous les yeux les lettres que reçoit le directeur, nous en trouverions sans doute qui rappelleraient les scènes de toutes les persécutions : l'exécuteur des colères officielles demandant pardon à la victime et se déclarant secrètement avec elle.

Je voudrais m'étendre longuement sur la nouvelle Revue lyonnaise, en dire l'aspect extérieur, montrer qu'à son catholicisme intérieur en correspond un autre qui frappe au premier regard; je ne veux pas parler d'enseignes au vent, telles qu'on les voit se balancer au-dessus de certaines boutiques. Non, mais constater simplement que chaque numéro, avec ses notes résumant les événements principaux du monde entier, donne un peu l'impression de catholicisme qu'on éprouve à Saint-Pierre de Rome pendant la semaine de Pâques.

On n'y est pourtant pas à Rome. On y est en France : dans cette mystique cité de Lyon qui fut la première à embrasser le christianisme. Profondément catholique, *Demain* est aussi une œuvre française jusque dans les moelles : je veux dire que tout à fait étrangère au nationalisme sectaire, frère jumeau du cléricalisme, elle nous mène d'une façon d'autant plus sûre qu'elle n'est pas cherchée sur le terrain de la discussion des idées si conforme au génie de la France.

Aussi voudrais-je que ma voix portât loin, bien loin de nos frontières, pour dire à tous ceux qui croient que la France s'enlise dans le matérialisme, lisez *Demain*. Lisez-le, non comme on lit un journal ordinaire, pour y trouver les nouvelles, mais lisez-le dans l'esprit où vous allez voir un ami pour recevoir quelque chose de son trésor de vie et pour lui donner un peu du meilleur de vous-même, pour vous harmoniser. Quand vous aurez passé de longs moments dans cette communion bienfaisante, vous vous éloignerez à regret. Puis, en vous rappelant la puissance vague de sympathie qui porte vers *Demain* l'élite de nos curés de campagne et des professeurs de nos Facultés catholiques, vous penserez qu'il

y a là le résultat d'un travail déjà long, profond, mystérieux, que cet effet est peut-être l'humble éclosion d'une grande chose.

Paul SABATIER.

Les Annales de la Jeunesse laïque (Poligny), 1er janvier 1906.

Bon nombre de nos lecteurs ont sans doute entendu parler de cet ouvrage, qui nous parvient un peu tardivement, mais qui sera longtemps encore d'actualité. Il est d'ailleurs particulièrement opportun de le faire connaître au lendemain du jour où le vote de la loi sur la Séparation vient apporter aux catholiques une « difficulté » de plus. Nous le ferons avec un très grand respect de la personnalité de son auteur. M. Léon Chaine est un « catholique convaincu et pratiquant » soumis absolument — et il s'en fait honneur — au « magistère infaillible de l'Eglise », mais c'est un catholique libéral. Nous nous arrêtons sur son livre parce qu'il est celui, non d'un savant de profession comme l'abbé Loisy, mais d'un homme pratique, d'un homme d'affaires qui parle un langage clair, incisif, plein de bon sens et de rondeur.

La profession de foi citée plus haut indique suffisamment que l'auteur n'est pas des nôtres : nous n'en sommes que plus à l'aise pour indiquer ce qui nous rapproche de lui. Nous sommes en présence d'un catholique qui n'aime pas le militarisme, ni le nationalisme, ni l'antisémitisme, ni le cordicolisme, qui n'est pas notoirement hostile au féminisme, ou au socialisme, et qui ose appeler *la faute de l'abbé Mouret* « une fraîche et ravissante idylle » — toutes étrangetés qui s'expliquent d'un mot en disant que l'auteur fut un des deux ou trois catholiques dreyfusards. Et ce dreyfu-

sisme militant, qui lui a inspiré son livre, s'explique tout naturellement quand on réfléchit à cette phrase qui nous apparaît comme la clé de voûte de tout son état d'esprit. Il y a des catholiques, dit l'auteur, « qui, tout en donnant leur adhésion sincère et sans réserve aux choses de la foi, gardent une jalouse indépendance, en toute matière où l'autorité de l'Eglise n'intervient point, et s'accrochent désespérément dans ses cas à la libérale maxime théologique ; *In dubiis libertas* » (p. 98). Il faut reconnaître que l'infaillibilité du pape ne gêne pas beaucoup les catholiques de cette espèce, pas plus que la science ne gêne l'abbé Loisy : une fois en dehors de ce petit champ clos qui s'appelle le domaine de la foi, la « papalâtrie » pour eux ne s'exerce plus, les opinions les plus hétérodoxes peuvent s'afficher en matière sociale. A vrai dire, nous comprenons mal cet état d'esprit ; il nous choque comme une cotte mal taillée, comme un manque de logique, comme un défaut de saine audace. Où commence, où finit le domaine de la « foi » ? A partir de quel point faut-il assigner des bornes à la liberté de penser ? M. Brunetière, dans un article sensationnel sur la Séparation, vient d'écrire : « sous cette unique restriction (le devoir de se soumettre si « l'autorité légitime » lui dit qu'il se trompe) le laïque n'est incompétent, comme laïque, et parce que laïque, dans aucune des questions qui intéressent l'Eglise et la Religion du Christ... pas même dans une question de dogme, aussi longtemps qu'elle n'est pas définie ». Et le *Nouvelliste de Lyon*, dans un article serré, le reprend de la belle façon. « Où donc M. Brunetière a-t-il fait sa théologie ? Il est venu vers nous de loin et de bien loin ; il est encore catéchumène plutôt que néophyte ; c'est un peu trop tôt pour se poser en Père de l'Eglise ». Je ne puis m'empêcher de croire que le *Nouvelliste* a raison, quand il montre que cette indépendance de la pensée même dans les questions qui ne sont pas de foi est contraire à la tradition — et à

l'esprit de l'Eglise, à ce que lé *Nouvelliste* appelle le « côté surnaturel » du catholicisme. Il nous semble, en un mot, qu'il faut pousser jusqu'au bout le respect du principe d'autorité ou jusqu'au bout le droit de libre critique et de sereine témérité. Nous comprenons mal des intermédiaires entre la soumission intégrale et l'intégrale libre-pensée. Mais nous ne sommes pas obligés de comprendre. Je me hâte de dire que cette impression est toute personnelle, qu'elle ne m'empêche pas de voir le fait ; que certains catholiques veulent par quelque côté être indépendants, et qu'en même temps que je crois devoir la formuler rationnellement, j'en sens rationnellement la vanité. Car nous sommes ici non plus sur le terrain de l'intelligence discursive et de la discussion abstraite, mais des besoins profonds de l'âme. C'est là un domaine qui ne nous regarde pas, où nous n'avons pas le droit d'entrer : il ne faut pas forcer le secret des consciences.

Nous n'avons donc à nous occuper que des opinions de M. Chaine au point de vue social ; j'ai indiqué plus haut quelle était leur largeur. Nous combattons le catholicisme en tant qu'il est un instrument d'oppression sociale ; c'est dire que nous nous réjouissons quand nous le voyons perdre de son intolérance et de son esprit d'asservissement, quand nous le voyons se pénétrer d'esprit du siècle. Toutefois, M. Chaine nous pardonnera de conserver quelque méfiance. J'ai montré ailleurs que la liberté dans l'éducation religieuse, telle qu'elle était comprise par quelques-uns des intellectuels catholiques les plus éminents et les plus libéraux, ne laissait pas de cacher quelques graves dangers pour la véritable liberté de l'esprit. Et la façon dont quelques-uns des catholiques libéraux qui font groupe avec M. Chaine comprennent la liberté en matière sociale n'est pas non plus pour nous rassurer sur leurs procédés de gouvernement... M. Chaine et ses amis sont une poignée ; je ne crois pas qu'ils puissent

rendre quelque vitalité au catholicisme libéral en France, et viendraient-ils à triompher que le désaccord — vraisemblablement — éclaterait de nouveau en matière économique. Nous sommes donc destinés à nous combattre encore, ce qui nous laisse tout à l'aise pour saluer ce très noble effort d'un catholique parlant dans le désert. Et pour terminer par une citation d'actualité, nous livrons à la méditation des amis ou des adversaires de la Séparation, qui s'inquiètent, à juste titre, de voir tomber dans la misère quelques pauvres prêtres de campagne, ces lignes qui apporteraient une solution à cette inquiétude, si l'esprit de charité régnait encore dans l'Eglise. « Pour parler net, ne serait-il pas équitable que les ressources du culte, désignées sous le nom de *casuel,* fussent réparties entre toutes les cures d'un diocèse, au prorata de leurs besoins, ou, si cette estimation est impossible, proportionnellement au nombre des prêtres qui les desservent? » (p. 190). Paroles d'autant plus significatives qu'en 1901 l'auteur, bien probablement, ne songeait pas encore à la Séparation.

Georges Guy-Grand.

L'Univers Israélite (Paris), 5 janvier 1906.

A PROPOS DE LA SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT

M. Paul Sabatier vient de réunir en brochure les très intéressants articles qu'il a écrits sur ce sujet à la demande du journal *le Times*. . . . .

Dans un dernier chapitre, le sympathique historien de Saint-François d'Assise, examinant les conséquences de

la dénonciation du Concordat, signale les indices d'une rénovation du catholicisme dans notre pays et lui, protestant, se réjouit noblement de les découvrir nombreux et réconfortants. « Ma joie, dit-il, étonnera peut-être ceux qui savent que je ne suis pas membre de l'Eglise. Elle est pourtant réelle et profonde. La vie me réjouit partout où je la rencontre. On ne discute pas avec les cadavres ». Ces indices, c'est le merveilleux succès des ouvrages de l'abbé Loisy conquérant la liberté de l'exégèse ; c'est le remarquable volume de M. Léon Chaine, et les travaux des abbés Dabry, Lemire, Naudet qui mènent un semblable combat au point de vue politique ; c'est le récent article de M. Edouard le Roy, un laïque, qui, sur le terrain délicat entre tous, celui du dogme, demande avec autant de simplicité que de fermeté, des explications à l'Eglise, sa mère ; c'est la création à Lyon d'une revue libérale *Demain*, qui se propose de pourchasser de toutes ses forces à travers la foule, la misère intellectuelle et de « désolidariser le christianisme de tous les partis de réaction aussi bien de réaction intellectuelle que de réaction sociale et politique » ; c'est enfin la rencontre inopinée de jeunes catholiques avec les penseurs libres. M. Paul Sabatier conclut avec M. l'abbé Klein qu'il y a des motifs d'espérer : « Le christianisme d'aujourd'hui avec ses pharisiens et ses saducéens, entrera dans l'histoire et sera remplacé par une civilisation nouvelle. Ceci ne tuera pas cela. Ceci sortira de cela » . . . .

A. P.

La Vérité Française, (Paris), 2 janvier 1905.

L'ESPOIR DE M. SABATIER

M. Paul Sabatier, protestant de nuance fort avancée, quoique auteur d'une *Vie de saint François d'Assise*, qui, en son temps fit quelque bruit, vient de publier une brochure à grand tapage que je me garderai de recommander à mes lecteurs... brochure que j'ai reçue avec cette inscription en première page : *Au T. R. P. Fontaine son lecteur assidu et reconnaissant*, *Paul Sabatier*.....

Le dernier chapitre du susdit opuscule est d'un autre ton : Là, M. Paul Sabatier est tout à l'espérance et ce qui le met en liesse c'est l'apparition au sein même de l'Église « d'un nouveau catholicisme, celui de demain..... ».

Le catholicisme de demain est celui de M. Loisy, sur lequel l'orateur a écrit une page dithyrambique, vivement sentie. Ce catholicisme nouveau serait partagé par « MM. Chaine, Dabry, Lemire, Naudet, Houtin »... Vient ensuite la mention de MM. Edouard Leroy, Laberthonnière, Fonsegrive et la « brillante *Quinzaine* » qui a toutes ses admirations, ainsi que la nouvelle Revue Lyonnaise : *Demain*. *Demain* lui semble être, si je ne me trompe, l'expression la plus sincère du futur catholicisme.....

Abbé J. Fontaine.

La Gazette de Lausanne, 8 janvier 1906.

Rome 4 janvier.

Parmi les publications innombrables qu'a fait surgir la crise religieuse en France, crise dont la séparation de

l'Église et de l'État n'est qu'une des manifestations, je n'en connais guère de plus intéressants qu'un opuscule de M. Paul Sabatier intitulé : *A propos de la séparation*. . .

M. Sabatier, à cette occasion, étudie longuement le mouvement réformateur qui se manifeste dans le catholicisme en France, et aussi dans d'autres pays en Italie, par exemple et jusque dans la métropole de l'Église. Le merveilleux succès des livres de l'abbé Loisy prouve quel immense changement s'est produit au point de vue scientifique dans le clergé catholique de France. Ce que l'abbé Loisy a fait en conquérant la liberté de l'exégèse, M. Léon Chaine et les abbés Dabry, Lemire, Naudet l'on fait au point de vue politique, Mgr Duchesne, l'abbé Houtin, le P. Delahaye, au point de vue historique. . . . .

Ce catholicisme nouveau vient de trouver son organe dans une revue périodique qui paraît présentement à Lyon sous le titre de *Demain*. . . . .

Le Matin (Anvers), 11 janvier 1906.

DE LA MODESTIE

Une intéressante controverse a lieu en ce moment, dans la presse, au sujet de la façon différente dont les représentants de la nation sont traités dans *les Annales parlementaires*, selon qu'ils appartiennent à la Chambre ou au Sénat. Tandis qu'à la Chambre on n'indique pas les titres de ceux qui font partie de la noblesse ancienne ou récente, au Sénat, on les imprime gros comme le bras. *Les Annales* portent, en regard des discours ou des interruptions, « M. le comte de Smet de Naeyer », « M. le baron Ancion »,

« M. le comte Goblet d'Alviella », etc., ce qui donne à notre Sénat un caractère de Chambre haute, de Chambre des pairs, que notre Constitution démocratique n'a jamais entendu lui conférer. . . . .

Voyez, en effet, où cela peut nous mener. Un journal bien pensant proteste parce que *les Annales* ne mettent pas un « monseigneur » devant le nom de M. Keesen qui, dit-il « est Prélat de Sa Sainteté, titre de noblesse qui en vaut bien un autre et que Mgr Keesen préfère à celui de prince ou de baron de la terre » !

Si l'on nous en croit, on cessera de faire mention des titres, ce qui nous paraît assez puéril et peu conforme à l'état de notre société. A continuer de ce train-là, on risquerait d'induire en péché d'orgueil jusqu'à des ecclésiastiques, et ce serait tout à fait regrettable. Que fait-on de l'esprit d'humilité et d'égalité dans l'Église? Lisez plutôt ce qu'écrit M. Léon Chaine, un catholique qui est en même temps un parfait chrétien, ce qui n'est pas toujours la même chose :

Un personnage respectable et digne de vénération, c'est assurément un évêque. Mais que dirait La Bruyère s'il lui était donné d'entendre les expressions dont nous nous servons couramment à leur égard, lui qui raillait si cruellement déjà les gens qui se donnent « sans pudeur de la hautesse et de l'éminence » ? Nous disons couramment : « Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque » a bien voulu présider la cérémonie et donner sa bénédiction. Nous lirons bientôt dans la prose des journalistes bien pensants que « Monseigneur a daigné dire la messe lui-même ». Ces langages et ces façons que nous ont légués les prélats de l'ancienne monarchie ne sont guère évangéliques.

Revenons à plus de modestie et de simplicité. Nous sommes tout à fait de l'avis de M. Chaine. Il y a même une certaine inconséquence à voir le Pape donner sa mule à baiser aux empereurs, tout en se disant l'indigne vicaire de Jésus-Christ, qui lui, lavait les pieds à ses disciples. Que l'on supprime dans *les Annales* la mention de ces titres

qui, pour être bien portés, n'ont pas besoin d'être étalés dans des comptes rendus législatifs, et surtout épargnons à M. l'abbé Keesen le ridicule d'être appelé « Monseigneur le Prélat de Sa Sainteté ».

PUCK.

L'Union libérale (Dinan), 28 janvier 1906.

PATRIE ET PATRIOTES

L'Éclaireur, *le Progrès*, *la Croix* et autres gazettes de même farine ont mené grand tapage autour de l'affaire Hervé et ont voulu l'exploiter contre l'honorable député de la première circonscription de Dinan. Encore que cette première tentative ait piteusement échoué, rien ne nous permet de croire que l'on ne procèdera pas, au moment jugé psychologique, à une seconde expérience. En prévision de l'événement, nos lecteurs, et peut-être aussi nos confrères, nous sauront gré de leur servir ici quelques documents non dénués d'intérêt.

Tout d'abord on n'est pas antipatriote parce qu'on a de la patrie une conception qui peut ne pas être celle des publicistes de *l'Éclaireur* ou de *la Croix*. Pour certains, l'idée de patrie, purement objective, se confond avec le sol ; ainsi s'explique que nous entendions parfois traiter de « hors venu » le citoyen français originaire du canton voisin. D'autres voient dans l'idée de patrie une idée morale, susceptible de se transformer comme toutes les idées morales. Ceux-ci et ceux-là, par ce qu'ils ont d'une même chose des conceptions différentes, ne sont ni plus ni moins patriotes par exemple que les catholiques qui placent leur patrie dans un monde meilleur.

M. Giblat nous a beaucoup parlé de M. Gustave Hervé et

de l'hervéisme et nous avons dit ce que nous pensions du maître et de ses étranges leçons. A notre tour, que M. Giblat nous permette de l'entretenir de deux ouvrages qui ne lui sont sans doute pas inconnus. L'un est intitulé : *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, par M. Léon Chaine ; l'autre : *Les Idées du Sillon*, par l'abbé Emmanuel Barbier.

A plusieurs reprises, nous avons déjà eu ici l'occasion de de citer le beau livre de M. Léon Chaine, œuvre d'un catholique sincère où l'on ne trouve d'autre passion que celle de la liberté, de la vérité et de la bonne foi. Il y a dans cet ouvrage, que nous avons lu et relu, tant est puissant l'attrait qu'il exerce, quelques chapitres que M. Giblat pourrait peut-être méditer avec fruit. Écoutez M. Léon Chaine parlant du militarisme « perversion du « sentiment raisonnable que l'on doit éprouver pour « l'armée, comme le nationalisme est la caricature toute « récente du véritable patriotisme ».

Nous sommes donc, écrit-il, avec ceux qui crient : **Guerre à la guerre** ! *parce que ce cri humain résume, à lui seul, les principes même du christianisme, parce qu'il n'est que le fidèle et légitime écho de la loi divine* ! Ceux qui récitent la belle prière que nous a enseignée le Christ : *Notre père qui êtes aux cieux*, ne devraient-ils pas s'apercevoir enfin que la *paternité de Dieu, implique nécessairement la fraternité des hommes ?* Les chrétiens devraient donc avoir, **plus** *que les autres*, la violente horreur de la guerre et de saintes colères contre le militarisme.

Et ailleurs :

Ce n'est pas non plus attaquer l'armée nationale que de ne comprendre la guerre que si elle est faite pour la défense de nos foyers menacés. Nous abhorrons toute guerre de conquête ; nous abhorrons surtout, au nom des principes chrétiens comme au nom de la conscience humaine, les odieux abus de la force commis sur de paisibles populations, *sous l'hypocrite prétexte d'agrandir le domaine colonial et défendre l'influence de la patrie*.

Un autre chapitre mérite également la bienveillante attention de M. Giblat et de tous ceux « qui voudraient « accaparer, au profit de leur ambition ou de leurs passions « politiques, le monopole exclusif d'un sentiment dont ils « font une trop éclatante parade ». C'est le chapitre sur le *Nationalisme*.

Il est ridicule écrit M. Léon Chaine, de se proclamer patriotes, comme il le serait de se proclamer vertueux ou de se dire plus vertueux que les autres hommes. *Et il est fâcheux*, d'autre part, *que ce pharisaïsme patriotique en impose aux foules généreuses que les* **habiles réussissent si facilement à abuser**.

M. Léon Chaine ne veut pas un « culte étroit, puéril, grossier » de la patrie.

Le progrès serait un vain mot, si nous gardions du patriotisme la conception qu'en ont eue les nations de l'antiquité ou les peuplades préhistoriques. *Le sentiment patriotique doit de plus s'élever et s'épurer.*

M. Chaine comprend qu'il paraisse « absurde aux yeux « du philosophe que des gens se croient obligés de se « détester et de s'entre-tuer, parce qu'ils sont nés de deux « côtés différents d'une montagne. » Puis il ajoute : « ce qui « est vrai pour le philosophe, *doit être encore plus vrai pour « le chrétien* ». Et ici nous citons :

A ce propos, n'est-il pas de mauvais goût de prétendre, à chaque instant, que nous sommes, parce que catholiques, plus patriotes que les autres ? *Soyons-le donc comme tout le monde*... Les juifs et les protestants peuvent être d'aussi bon Français que nous. C'est pourquoi cette façon de vouloir monopoliser, au profit des catholiques seuls, le sentiment national est illogique et inadmissible, outre qu'elle est désobligeante et injuste pour bon nombre de nos concitoyens.

Là se place une phrase que nous avons déjà un jour extraite à l'adresse de M. Pierre qui, lui aussi, contestait le patriotisme de ses adversaires républicains. Nous la reproduisons une seconde fois à l'intention de M. Gibat et de ses amis.

Pourquoi ne pas le reconnaître sincèrement ? *Le plus patriote des catholiques, quel que soit son pays, tient infiniment plus à sa qualité de catholique qu'à sa nationalité*... Donc, quelque bons Français que nous puissions être, *nous serons toujours plus catholiques que Français*, ce qui ne nous empêche pas d'être aussi bons Français que quiconque parmi nos concitoyens.

Voilà un langage que l'on n'entend pas souvent dans la catholique Bretagne, ce doux pays où il n'est plus permis de penser autrement que le voisin sans être immédiatement dénoncé comme un « sans-patrie » et pis encore.

M. Léon Chaine, plus libéral, pense « qu'il ne s'agit pas de s'estimer pour valoir et qu'il faut bien, bon gré mal gré, tenir compte de l'opinion des autres ».

Une dernière citation. Elle est empruntée au discours de Lamartine sur l'abolition de l'esclavage, et c'est encore dans l'ouvrage de M. Chaine que nous la prenons :

Il y a deux patriotismes ; il y en a un qui se compose de toutes les haines, de tous les préjugés, de toutes les grosses antipathies que les peuples nourrissent les uns contre les autres. Je déteste bien, je méprise bien, je hais bien les nations voisines et rivales de la mienne, donc je suis bon patriote ! Voilà l'axiome brutal de certains hommes d'aujourd'hui. Vous voyez que ce patriotisme coûte peu ; il suffit d'ignorer, d'injurier et de haïr.

Il en est un autre qui se compose, au contraire, de toutes les vérités, de toutes les facultés, de tous les droits que les peuples ont en commun, et qui, en chérissant avant tout sa propre patrie, laisse déborder ses sympathies au-delà des races, des langues, des frontières.

De ces deux patriotismes, quel est celui que nos adversaires exaltent si ce n'est celui fait d'ignorance, d'injustice et de haine ? Et pourquoi ? Est-ce que ceux qui nous combattent sont inaccessibles aux sentiments généreux ou sont-ils du bois dont on fait des héros ? Pas du tout. Ils tiennent à leur peau comme tout le monde et sont gens au fond très pacifiques. Mais il s'agit avant tout de *gagner des voix* et pour cela, paraît-il, il n'est point de moyens

que la morale réprouve. M. X..., est un honnête homme ; qu'importe ! Disons qu'il est une « canaille ». M. Z.... est un bon Français ; la belle affaire ! Crions : A bas le « sans-patrie ». Cela ne compte pas, c'est de la politique. Et voilà où nous en sommes !

Nous passerons mercredi au livre de l'abbé Barbier : *Les Idées du Sillon*. Là encore, nous trouverons des choses bien intéressantes.

J. Peigné.

La Gazette de France (Paris), 28 janvier 1906.

LES CONSERVATEURS RÉPUBLICAINS

Causes de leur progrès et de leur décadence.

La belle lettre de Mgr le duc d'Orléans a ranimé les vieilles discussions sur le ralliement des conservateurs à la République. Je n'ai pas la prétention de me mêler à cette discussion de principe où le politique et le religieux se côtoient presque constamment. Mais l'histoire est à tout le monde, et tout esprit impartial, tout jugement net ont un droit égal à opiner sur le point de savoir si un fait déterminé a été ou n'a pas été. Or, il me semble bien que c'est d'une question de fait qu'on a discuté ces jours-ci. On a émis, plus ou moins clairement peut-être, ou l'on a donné à entendre deux groupes d'assertions historiques, suivis d'une conclusion pratique, que l'on peut ainsi formuler :

— Vers 1890, les conservateurs ont cessé de se mettre à la remorque des monarchistes, et les républicains ont aussitôt ralenti leurs persécutions.

— Vers 1897, 1898, 1899, les conservateurs ont quitté

l'alliance républicaine, ils ont fait un retour à leurs alliés d'autrefois, et cela leur vaut d'être de nouveau persécutés.

. . . .

Oh ! non, ce ne sont pas les conservateurs qui se sont séparés du gouvernement de la République ! C'est ce gouvernement qui s'est séparé d'eux. Est-il nécessaire de rappeler pour la centième fois la crise dramatique au cours de laquelle la séparation s'est produite. Les intérêts *juifs*, *protestants*, *maçons*, *métèques*, les idées libéro-jacobines et démocratico-cosmopolites représentées par ces quatre groupes d'intérêt devaient inévitablement se syndiquer et faire bloc. Il ne fallait qu'une occasion, et l'occasion qui se présenta était absolument telle qu'ils pouvaient la souhaiter : le mouvement dreyfusien ne pouvait être combattu qu'avec une infinie mollesse par les républicains d'origine fidèles à la patrie, à l'armée, aux règles de la justice, aux conditions générales de l'ordre, à l'ordre français, et ce mouvement devait au contraire exalter *pour lui* tous les esprits affolés de justice individualiste, *contre lui* tous les cœurs et tous les esprits traditionnels. Il s'est trouvé un protestant d'intelligence généreuse et volontaire plutôt que juste M. Gaston Mercier, de Montpellier, pour contester l'identité foncière du protestantisme et du dreyfusianisme : la majorité numérique autant que la « majorité dynamique » comme on dit au *Sillon*, l'immense majorité du peuple protestant, comme du peuple juif, et du peuple métèque et du peuple maçon se prononça pour la révision du procès Dreyfus. Et si, inversement, il s'est trouvé un catholique enthousiaste et illusionné, M. Léon Chaine, pour contester les affinités politiques du catholicisme et de la synthèse nationaliste, l'immense majorité des catholiques français, le peuple comme les habiles, les prêtres et les princes des prêtres comme les docteurs, se sont unis en fait contre l'anarchie dreyfusienne, qui, visant la patrie, visait par là même,

indirectement, mais très sûrement, la sécurité de l'Eglise. La discrimination se faisait toute seule et comme d'elle-même. Catholiques et monarchistes se retrouvaient ensemble par la force des choses, par le jeu naturel de la situation. Et quand le ministère modéré de M. Méline, puis le ministère nationaliste radical de M. Cavaignac, puis le cabinet indécis de M. Charles Dupuy échouaient successivement à dompter une ligne antipatriotique et antimilitaire, il eût fallu que les catholiques fussent bien dénués de scrupule ou de réflexion pour ne pas s'arrêter à réfléchir quelques instants sur la cause de cette triple impuissance : était-ce la faute des seuls Méline, Cavaignac et Dupuy? n'était-ce pas aussi la faute des institutions ?

Question bien naturelle. Eh! bien, les catholiques d'alors ne l'ont pas posée. Cela, c'est un fait. Ni M. de Mun, ni M. Piou, ni *aucun* de leurs collègues, ne posa cette question dans la période 1897-1899. Nous la posions, nous royalistes. Et vous, néo-républicains, vous vous gardiez absolument d'y répondre jamais. Votre loyalisme fut exemplaire. Ni un orateur, ni un journaliste du ralliement ne s'est dérallié de pensée, ni de cœur, devant l'anarchie dreyfusienne et le retour du vieux Parti républicain. Je le répète. On ne s'est pas séparé de la République. C'est la République des Républicains qui vous traite en corps étranger. Vous ne vous êtes pas rapproché des partis monarchistes. Vous avez été refoulés vers eux et traités comme eux.

Je sais bien ce que disent quelques nouveaux venus, ce que dit M. Léon Chaine, ce que répètent ses amis : — Il ne fallait pas marcher avec les royalistes contre Dreyfus. Il fallait former un tiers parti. Il fallait... Tout cela, c'était l'impossible. Une poignée d'électeurs juifs et maçons, un ramassis de huguenots et d'étrangers couvraient d'insultes nos généraux, répandaient dans l'armée la défiance, l'indiscipline, la révolte, soulevaient contre cette armée

ces masses ouvrières auxquelles elle seule garantit la sécurité du salaire et la paix du travail : des Français de fraîche date ou des non-Français prenaient soin d'associer, dès les premières injures, au nom d'un brillant officier supérieur tel que M. le lieutenant-colonel du Paty de Clam, le nom d'un religieux unanimement respecté, le R. P. du Lac ; le « sabre » n'était jamais nommé sans que le « goupillon » lui fît un cortège haineux, et les catholiques, les conservateurs auraient fait, sous le feu, sous l'outrage, une distinction que l'ennemi se gardait de faire ? Cette caponerie n'eût pas été française. Eût-elle été habile ? Aurait-on désarmé le Vieux Parti Républicain au moyen de quelques lâchetés, telles que la concession d'une révision injuste et subversive ou l'abandon de deux innocents ? Comme ce qu'il poursuit n'était pas au juste le salut de Dreyfus, ni le déshonneur de M. du Paty de Clam et du R. P. du Lac, mais le commun abaissement de l'Eglise catholique et de la haute armée, il aurait élevé ses prétentions à la hauteur de ses succès, et d'enchère en enchère on se serait toujours trouvé au même point, le point où catholiques et nationalistes, ne pouvant plus descendre ni concéder, auraient dit non. Ce point, M. Ranc, M. Reinach, M. Monod l'avaient très nettement aperçu.

. . . .

Les anciennes victoires, les victoires d'il y a quinze et vingt ans, étaient celles du monde conservateur tout entier. Les revers d'il y a huit ans sont l'ouvrage du ralliement tout seul. On ne lui demande pas de payer sa faute ni même de la reconnaître. On le supplie de ne pas la recommencer.

Charles Maurras.

Le Catholique Français, Organe de l'Eglise catholique Gallicane (Paris), 31 janvier 1906.

PARMI LES CATHOLIQUES-ROMAINS LIBÉRAUX

Le Siècle du 5 décembre 1905, publie une correspondance de Rome annonçant que le Saint-Office poursuit des enquêtes sur certains catholiques romains de France dont l'orthodoxie serait suspecte aux congrégations romaines.

Ces enquêtes, au nombre de trois, visent : 1° un certain nombre d'évêques et un cardinal ; 2° des ecclésiastiques et des laïques libéraux ; 3° des laïques qui n'exercent pas sur l'Église une influence assez grande pour que leur condamnation soit urgente.

Le correspondant de ce journal donne les noms des ecclésiastiques et des laïques visés par la seconde enquête. Les laïques sont MM. Viollet, Blondel, Fonsegrive, Chaine et Sangnier.

Parmi les plus connus de ces laïques nous remarquons M. Chaine, avoué à Lyon, dont le livre, *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, a eu un immense succès et jouit d'une réputation quasi-universelle.

M. Léon Chaine est un catholique romain croyant et pratiquant. Il se déclare entièrement soumis aux directions de *la Sainte Église*; il accepte tous les dogmes nouveaux ; il croit même, sans y être obligé, aux apparitions de Lourdes. Mais avec cela, il est libéral ; il réclame le libre examen en matière politique, il veut la liberté de la science, de la critique historique ; il demande enfin pour tout le monde la même liberté que pour lui. En un mot, il n'a rien de l'esprit sectaire. Aussi *la Vérité française* le trouve *un catholique d'une espèce rare*, *la Gazette de*

France lui fait une vilaine grimace et un autre journal clérical le traite de *hibou catholique solitaire*. Il est juste de dire pourtant, que plusieurs de ses coreligionnaires, dont des évêques et des prêtres, ont fait bon accueil à son livre. Mais la plus grande partie ou l'a injurié, ou a fait autour de son ouvrage la conspiration du silence.

M. Chaine dit donc à ses coreligionnaires que leurs difficultés actuelles viennent en grande partie de leur attitude fâcheuse en plusieurs circonstances ; et il s'efforce de leur faire reconnaître leurs fautes. En faisant cela, il agit en véritable ami, car le salut d'une collectivité, comme celui d'un individu, est dans la reconnaissance et l'aveu de ses fautes.

M. Chaine fait d'abord à ses coreligionnaires des reproches d'ordre politique. Nous ne nous y arrêterons pas, ces questions n'étant pas de la compétence de notre journal, exclusivement religieux. Nous dirons seulement qu'il leur reproche leur attitude dans l'affaire Dreyfus, et leur sympathie pour le militarisme et le nationalisme. Ce n'est pas que M. Chaine soit ennemi de l'armée. Loin de là, il l'estime quand elle a pour mission la défense de la patrie menacée : « Mais, dit-il, nous abhorrons toute guerre de conquête; nous abhorrons surtout, au nom des principes chrétiens comme au nom de la conscience humaine, les odieux abus de la force commis sur de paisibles populations, sous l'hypocrite prétexte d'agrandir le domaine colonial et d'étendre l'influence de la patrie. »

M. Chaine est aussi un patriote, mais qui aime sa patrie sans avoir de haine pour les autres patries et sans éprouver le moindre mépris pour les idées qui surgissent en dehors de nos frontières. Ajoutons encore qu'il est ennemi déclaré et convaincu des haines religieuses ; aussi réprouve-t-il hautement l'antisémitisme et l'antiprotestantisme. Enfin, il ne craint pas de publier et de condamner les fautes et les crimes de l'ancienne monarchie française, de lui

préférer le régime républicain actuel et de se réclamer des principes de la Révolution et de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Au point de vue social, notre auteur croit que le monde du travail a droit à de sérieuses améliorations de son sort et il pense que le prolétariat, tel qu'il est constitué, n'est peut-être pas la forme définitive de l'organisation du travail et surtout de la distribution de ses produits. Il voudrait voir les chrétiens appliqués à l'amélioration des classes pauvres. Mais que de gens que l'on appelle catholiques et qui ne sont que d'âpres conservateurs ! Ils ont accepté, constate M. Chaine, avec une ostensible mauvaise humeur, toutes les lois qui ont pour but la protection des travailleurs. Si une grève se produit, ils prennent immédiatement, sans examen, le parti du patron, comme si le tort ne pouvait pas être de son côté.

M. Chaine, en cela, a bien raison. Certes, les ouvriers peuvent avoir des torts ; mais souvent, il y a chez eux, quoique la plupart du temps antireligieux, plus d'esprit chrétien que chez ces féroces et égoïstes conservateurs qui font parade de pratiques religieuses. C'est qu'il faut distinguer la lettre et l'esprit. La lettre c'est la doctrine ; et l'esprit, c'est la charité et la fraternité. La doctrine est nécessaire pour conserver l'esprit qui ne peut subsister toujours sans elle ; ainsi il ne faut pas plus se contenter de l'esprit sans la doctrine que de la doctrine sans l'esprit.

Je comparerais volontiers la doctrine à un flacon et l'esprit au parfum qu'on y peut renfermer. Si vous tenez le flacon hermétiquement fermé, le parfum sera inutile ; et c'est ce que font les conservateurs chrétiens. Si vous brisez le flacon, le parfum se répandra, il embaumera, mais bientôt il se perdra complétement, et c'est ce que font les socialistes antireligieux. Les chrétiens pourraient préparer et amener une solution pacifique des questions sociales si aiguës aujourd'hui ; mais il faudrait qu'ils

comprissent ces choses et qu'ils fissent l'effort nécessaire pour ouvrir le flacon. Le feront-ils? cela est bien douteux. Il est plus probable qu'ils regarderont comme des ennemis et comme d'affreux révolutionnaires ceux qui leur donnent ce conseil.

Mais nous avons hâte de suivre M. Chaine dans l'examen de quelques questions religieuses.

Il n'admet pas, et nous l'en félicitons, les falsifications de l'histoire si communes, hélas! dans son Église; il veut, en histoire, une critique indépendante; il veut que l'on avoue franchement les fautes et les crimes des mauvais papes. Il trouve même admirable et édifiant que Borgia, dans ses décisions pontificales, prises entre deux orgies, n'ait pas commis une erreur de doctrine, et il semble trouver là un argument en faveur de l'infaillibilité du pape.

Mais M. Chaine semble ignorer qu'outre les papes notoirement immoraux, l'histoire nous montre des papes hérétiques. Nous lui rappellerons que Saint Hilaire de Poitiers a dit trois fois anathème au pape Libère, fauteur de l'hérésie arienne et que le pape Honorius a été condamné comme hérétique par deux conciles généraux et par son successeur Léon II et les autres papes de ce temps. Le fait était même consigné autrefois dans le bréviaire romain à la fête de saint Léon II, comme l'a remarqué Bossuet. Il est impossible d'accorder l'histoire vraie et sincère avec l'infaillibilité du pape, parce qu'à côté de papes immoraux et criminels dont on pourrait encore tirer édification, elle présente des papes notoirement hérétiques.

M. Chaine remarque qu'à l'époque du concile du Vatican, toutes les personnalités libérales étaient opposées à une promulgation qu'ils estimaient inopportune; mais il ne paraît pas comprendre cette expression *d'inopportune*. Pour qu'un dogme soit inopportun, il faut qu'il ne soit pas un vrai dogme; car un vrai dogme au point de vue catho-

lique est une vérité nécessaire à l'Église et connue depuis les apôtres ; un vrai dogme est toujours opportun. L'opposition au concile du Vatican, en se servant du terme d'inopportun combattait le fond même de la doctrine discutée, mais elle le faisait avec des formes douces et polies. Il ne parait pas que M. Chaine ait bien compris cela.

Quoiqu'il en soit il continue ainsi :

Nous n'avons pas été, quant à nous, jusqu'à partager la douloureuse émotion des catholiques qui, quelques années auparavant, parlaient du décret alors futur comme de *la plus grande insolence qui se soit encore autorisée du nom de Jésus-Christ.*

Nous comprenons encore bien moins ceux qui se sont séparés de l'Eglise au lendemain de la décision du concile. Outre que l'infaillibilité papale, telle qu'elle a été définie, est tout à fait différente de l'idée que beaucoup de gens s'en font, comment admettre que ceux qui ont toujours cru à l'infaillibilité des conciles puissent sérieusement éprouver une répugnance intellectuelle à admettre celle des papes.

A un point de vue purement humain, il n'est pas plus logique de croire à l'infaillibilité d'une assemblée qu'à celle d'une personnalité unique. Ces deux propositions sont également absurdes car, philosophiquement, il n'y a pas de degré dans l'absurde. Ils admettaient déjà un mystère ceux qui croyaient que des hommes pouvant isolément se tromper, ne le pouvaient plus dès qu'ils étaient réunis.

Ont donc été tout au moins inconséquents avec eux-mêmes ceux qui firent alors, en Suisse et en Allemagne, le schisme des vieux catholiques.

M. Chaine n'a pas compris de quelle manière on a toujours entendu parmi les catholiques, avant 1870, l'infaillibilité des conciles généraux en matière de foi et de morale. Il croit qu'on attribuait aux évêques réunis une infaillibilité personnelle, comme celle du pape, infaillibilité qu'ils n'avaient pas étant dispersés. En cela, il se trompe lourdement. Les évêques dans les conciles généraux ne devaient apporter ni leurs idées personnelles, ni un raisonnement de philosophes ; mais ils devaient être les témoins de la

foi de leur Eglise particulière, et non pas, qu'on le remarque bien, de croyances actuelles plus ou moins pieuses, mais de la foi constante et immuable, selon le *Quod semper* de saint Vincent de Lérins. On ne demandait donc pas à un évêque : Que pensez-vous de telle doctrine au point de vue philosophique ? Que croit-on à présent dans votre Eglise sur ce point ? mais : Est-ce que votre Église a toujours cru cette doctrine ? Ainsi, supposez un évêque de Paris, croyant personnellement à l'infaillibilité du pape, le concile n'aurait pas eu à s'occuper de son opinion personnelle ; et ce prélat aurait dû témoigner que son Eglise lui a toujours été généralement très opposée. Le rôle des évêques dans les questions de foi et de morale est donc celui de témoins de la foi constante de leur Eglise. Or, quand tous s'accordent dans leur témoignage, ou que les Eglises non représentées s'associent ensuite à ce témoignage, le concile représente l'Eglise universelle, il est œcuménique, et il ne peut pas se tromper, parce qu'il a constaté avec une méthode sûre un fait historique. Cette infaillibilité des conciles généraux est donc d'une nature toute différente que l'infaillibilité personnelle du pape. Je ne doute pas que M. Chaine qui est un homme sincère et de bonne foi le reconnaisse volontiers. J'espère même qu'il comprendra comment un homme qui a toujours cru à l'infaillibilité des conciles généraux peut éprouver sérieusement une répugnance intellectuelle à admettre celle des papes. C'est qu'avec la première, il est certain de ne croire que ce qui a toujours été cru dans l'Eglise, tandis qu'avec la seconde, il peut être obligé de croire des doctrines nouvelles, inconnues pendant bien des siècles de christianisme.

Telle qu'elle a été définie, le 18 juillet 1870, l'infaillibilité papale est une porte largement ouverte à toutes les fantaisies d'un homme, car le décret ne met qu'une condition, c'est que le pape parle *ex cathedra*, c'est-à-dire

comme pasteur et docteur de tous les chrétiens ; or, cette condition dépend du pape seul, et du reste, pour qu'on ne puisse en douter, le décret ajoute que la définition papale n'a pas besoin du consentement de l'Eglise (*ex sese, non autem ex consensu Ecclesiae*) pour être infaillible.

Il n'y a pas là de quoi effrayer l'intelligence d'un catholique éclairé et conscient.

Les ultramontains sincères qui ne veulent pas torturer l'histoire et qui avouent les changements doctrinaux de leur Eglise ont imaginé dans ces derniers temps, pour les justifier, une *tradition latente* et une *évolution des dogmes* ; mais ce sont-là des principes tout nouveaux et absolument contraires à l'enseignement des Pères et des docteurs de l'Eglise pendant dix-huit siècles.

Il ne peut y avoir, dans le sens chrétien, de tradition latente, car la tradition chrétienne se prouve, se démontre par les témoignages de tous les Pères et docteurs ayant autorité incontestable dans l'Eglise, par conséquent son caractère essentiel est d'être publique. Il y a donc, quand on parle de tradition latente, contradiction dans les termes.

Quant au progrès dans le dogme, il ne consiste pas dans une évolution du dogme tendant à le changer, puisque le dogme est une vérité divine ; mais il consiste à le comprendre et à l'expliquer de mieux en mieux, ce qui est le propre de la théologie, science humaine. Ainsi le dogme reste toujours le même, mais la théologie progresse et évolue. Nous n'insistons pas aujourd'hui sur ce point, pourtant capital, parce que nous avons tant de fois expliqué ce principe, que nous ne ferions que fatiguer nos lecteurs en nous répétant.

M. Chaine combat ensuite certaines dévotions nouvelles, telles que celle de saint Expédit, la dévotion *donnant donnant* à saint Antoine de Padoue. Il s'élève avec justice contre certaines interprétations de la Bible contraires à la

raison ; mais sur ce point nous lui reprocherions volontiers de ne pas assez distinguer entre la Bible elle-même et les interprétations qu'on lui a données. Evidemment il n'est ni théologien, ni exégète, et il suit trop aveuglement M. Loisy dont la science théologique présente certaines lacunes. Il y a longtemps que saint Augustin s'est élevé contre les interprétations ridicules et contraires à la raison de la Bible : « Quelque clair que paraisse, dit-il, ce qu'ont peut retirer de l'Ecriture sur un sujet quelconque, si cela est manifestement contre la raison, il faut qu'on se trompe dans l'intelligence de ces endroits de l'Ecriture ; et alors ce sens qui est contraire à la vérité, n'est pas le vrai sens de l'Ecriture, ce n'est que celui que nous lui donnons au lieu du véritable que nous n'avons pu pénétrer ». (*Ep.* CXLIII *ad Marcell. édit. Bédéd.*).

Avec ce principe, la Bible n'est jamais et ne peut jamais être en conflit avec la science et la raison.

Enfin M. Chaine se plaint des partialités qui existent dans l'Église catholique-romaine en faveur des riches et des puissants ; il déplore qu'on fasse commerce dans la maison des prières ; il regrette la domination des évêques et même du pape et les titres pompeux que prennent les prélats pour relever leur dignité ; il voudrait que les laïques ne fussent pas dédaignés et mis de côté comme quantité négligeable. Il a sur tous ces points cent fois raison, et nous voudrions, pour le bien de son Église, à laquelle nous ne souhaitons pas la mort, mais la conversion et la vie, que sa voix fût écoutée par ceux qui peuvent appliquer les remèdes qu'il réclame. Plus l'Église romaine se sera débarrassée des abus qui la défigurent, plus elle sera proche des autres Églises chrétiennes plus fidèles à l'Évangile, et par conséquent, plus la grande œuvre de l'union des chrétiens si malheureusement divisés, deviendra possible et réalisable.

M. Chaine termine son livre par une véhémente protes-

tation contre la loi du 1er juillet 1901 et contre l'expulsion des congrégations enseignantes, prédicantes et commerçantes, qui en a été la conséquence. Il admire même ceux qui ont résisté par la force à l'exécution de cette loi. Nous ne pouvons pas le suivre jusque là. Nous admirons les martyrs chrétiens, mais nous ne pouvons admirer des chrétiens troublant l'État, méprisant la loi, résistant à la force publique par des moyens violents, prêchant la guerre civile. Nous n'avons pas oublié les enseignements de Jésus-Christ : « Ne résistez pas à la violence. Si quelqu'un vous prend votre robe, abandonnez-lui encore votre manteau. Si l'on ne veut pas vous recevoir dans un endroit, allez dans un autre. Rendez à César ce qui est à César. »

Que M. Chaine en soit bien persuadé, si les congrégations qu'il défend, et parmi lesquelles il y avait certainement d'excellentes âmes, si ces congrégations avaient été animées de l'esprit libéral, tolérant et désintéressé qui l'inspire, elles seraient encore tranquilles en France. Aucun gouvernement n'aurait pensé à les dissoudre et à les chasser, ou, tout au moins, aucun gouvernement n'y aurait réussi. L'opinion publique ne l'aurait pas permis.

En réalité, M. Chaine n'a vu que les beaux dehors de ces congrégations, il ne les connait pas telles qu'elles étaient. Nous pourrions lui en révéler quelque chose, mais outre que notre article est déjà long, nous ne voulons pas augmenter sa tristesse.

Nous formons le vœu très sincère que l'Église romaine dont il est un fils respectueux et dévoué écoute sa voix éloquente et qu'elle se laisse persuader par cet homme à l'esprit noble et au cœur généreux. Mais nous craignons bien qu'elle n'ait pas cette sagesse. *Quos vult perdere Deus dementat.*

Déjà autrefois, un catholique libéral que M. Chaine admire avec raison, Montalembert, avait contribué, par

son libéralisme sincère, à conquérir la liberté d'enseignement si profitable au clergé. Rome a bien voulu, dans le besoin, profiter de son libéralisme ; mais quand elle a eu la loi Falloux, son langage a changé et elle a condamné le libéralisme par le *Syllabus* de Pie IX. Et le grand et noble Montalembert est mort découragé et indigné. Il faut entendre le cri de sa conscience dans son *Testament spirituel :* « J'ai passé depuis longtemps, dit-il, l'âge des mécomptes et des émotions passionnées, mais j'avoue qu'à la lecture de ces *palinodies effrontées*, j'en ai rougi jusqu'au blanc des yeux et frémi jusqu'au bout des ongles. Je ne suis plus assez enfant pour me plaindre de l'inconséquence ou de l'ingratitude des hommes en général et des jésuites en particulier, mais je dis tout haut que ce ton de faquin et de pédagogue, appliqué à d'anciens défenseurs qui ne sont pas tous morts, à d'anciennes luttes qui pourront se renouveler demain, ne convient ni à des religieux ni à d'honnêtes gens : cela est peut-être parfaitement orthodoxe ; je ne suis pas juge en fait de théologie, mais je crois l'être en fait d'honneur et d'honnêteté, et j'affirme que cela est parfaitement malhonnète. » Et Montalembert terminait ainsi : « Il faut convenir qu'ils ont inventé une singulière façon de servir la religion, de la faire accepter, comprendre et aimer du monde moderne. On dirait qu'ils traitent l'Église comme une de ces bêtes féroces que l'on promène dans les ménageries. Regardez-la bien, semblent-ils dire, et comprenez ce qu'elle veut, ce qui est le fond de sa nature. Aujourd'hui elle est en cage apprivoisée et domptée par la force des choses ; elle ne peut pas vous faire de mal quant à présent ; mais sachez bien qu'elle a des griffes et des crocs, et si jamais elle est lâchée, on vous le fera bien voir. »

Un avenir prochain nous dira si M. Chaine doit être atteint par les griffes et les crocs.

Quoiqu'il en soit nous engageons nos lecteurs à se

procurer son livre qui est d'une lecture facile et agréable et qui fait du bien ; ils y trouveront certainement plaisir et profit.

G. VOLET.

The Guardian (Londres) 1er février 1906.

THEOLOGICAL NOTICES

Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles. — This book bears the name of Léon Chaine, a barrister at Lyons. Il has been published simultaneously in two editions, one large and one small. The larger volume contains three times as much matter as the smaller ; but the difference is made by a very bulky appendix, in which are placed an immense amount of press-notices and the like. The book has attracted a great deal of attention in France, and is worthy of being read in England by all who wish to understand how it was that the policy of M. Combes received so large an amount of support, not merely from avowed unbelievers an secularists, but also from numbers of persons who cannot be suspected of being enemies of Christianity or even Roman Catholicism. M. Léon Chaine is a loyal Roman Catholic, who deeply deplores the disadvantage at which his Church has been placed in France during recent years, and especially by the present crisis of the separation of Church and State. He traces the disaster to the fatal error which the large majority of Roman Catholics (and especially of their leaders) committed in the terrible *Affaire*. In that frenzied controversy the Roman Catholic Church in France threw its great influence on the side of injustice against the innocent

Dreyfus, and it is now reaping the fruit of its misdeeds. This is exaggeration; but M. Léon Chaine himself supplies the means of correcting it. The nation, no doubt, has been shocked by the line which the majority or the French clergy took in stimulating prejudice against a deeply wronged officer, who happened to be of another religion. But it has also been shocked by the way in which religious bodies (and especially those which were engaged in educational work) have abused their opportunities by inculcating sentiments of hostility to the Government which protected them. And it has been shocked, as M. Léon Chaine shows, by the unhealthy, absurd, and even immoral forms of devotion which are encouraged by some teachers, especially in the case of *cultus* of the saints. The greed of some of the convents, and the heartless treatment of the young women who work for the « Sisters » might also be mentioned. Under the pressure of notorious scandals of this kind, the excellent work done by many clergy and many monks and nuns has gone to the wall, and the meritorious have suffered with the guilty. But the great interest of M. Chaine's book lies in the fact that it speaks for a body of educated French laymen, who are devout members of the Roman Church, and yet have the moral insight to perceive and the moral courage to condemn a great deal of what discredits Roman Catholicism in the eyes of many sincere Roman Catholics in France. The essays on Militarism, on Nationalism, on Intellectual Timidity in some Catholics, and on the Abuse of New Devotions are specially worth perusal.

Bulletin de Littérature Ecclésiastique, publié par l'Institut catholique de Toulouse (Paris), 20 février 1906.

..... Le livre de M. Léon Chaine, *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* (Paris 1905, nouvelle édition) a eu un très grand succès de presse : plus de deux cents articles de journaux et de revues ajoutés aux dernières éditions en sont la preuve palpable. Ce n'est pourtant pas une œuvre-d'art : la composition en est défectueuse ; de nombreuses digressions en retardent trop souvent la marche. Ce n'est pas davantage un récit complet et méthodique des faits qui ont rempli l'histoire de l'Eglise de France durant ces trente dernières années : les sujets sont à peine effleurés et vus sous un angle très subjectif. C'est du moins une œuvre de sincérité et de franchise : le ton de loyauté et de conviction émue qui domine tout l'ouvrage explique l'accueil généralement sympathique que lui ont fait les journaux de tous les partis. — Mais si ce livre a été signalé par les principaux organes de la presse européenne, cela vient principalement de ce que toutes les idées qu'il renferme gravitent autour de l' « Affaire ». C'est là ce qui en fait la véritable originalité ; et c'est là aussi ce qui en montre la faiblesse. Est-il bien vrai que si les catholiques sont persécutés avec la ténacité haineuse que l'on sait, c'est parce qu'ils n'ont pas voulu prendre en main la cause de M. Dreyfus ? M. Léon Chaine n'a-t-il donc jamais lu les comptes rendus des Convents maçonniques ? Ignore-t-il que la lutte actuelle est avant tout une lutte doctrinale, une lutte d'idées ? La guerre religieuse dont nous sommes les victimes est une forme particulière du conflit existant bien avant l' « Affaire » entre la libre-pensée et la Foi. M. Aulard le lui a dit en termes très clairs : « Ma conclusion à moi, c'est que le

livre de M. Chaine ne change rien à l'idée que les républicains français doivent se faire de l'Eglise catholique. Cela ne suffit pas pour que nous nous imaginions que l'Eglise romaine se dévouant par la plume de M. Chaine veuille se réconcilier avec ce qu'on appelle « la civilisation moderne » et cesser ainsi d'être l'Eglise romaine » (p. 528). L'Affaire Dreyfus n'a été qu'un prétexte, les faits le disent assez haut ; si on avait aimé la justice, comme on l'affirmait, on l'aurait aimée pour les catholiques comme pour les Juifs. N'insistons pas davantage sur ce point. Ce que doit être l'attitude des catholiques dans les questions à l'ordre du jour, antisémitisme, antiprotestantisme, anticléricalisme, M. A. Leroy-Beaulieu, dans son livre trop peu répandu, *les Doctrines de Haine*, l'a indiqué avec beaucoup de tact et de mesure. Ce qu'il faut penser de l'abus des dévotions nouvelles, M. l'abbé Hemmer l'a sagement exposé dans la *Semaine religieuse* de Paris. Et ses articles ont été reproduits par la plupart des *Semaines* de Province. Quant à la timidité intellectuelle des catholiques, le *Bulletin*, plus d'une fois, en a fait une critique dont la justesse s'impose, semble-t-il. C'est au chapitre de la timidité intellectuelle que M. Chaine rattache la question biblique. Deux citations permettront de juger de l'étendue de sa documentation. « Il est souverainement imprudent de considérer comme inspiré le contenu tout entier des Saintes Ecritures. Une école à la tête de laquelle se trouvait en France, Mgr d'Hulst, et dont actuellement Mgr Le Camus, évêque de la Rochelle, est un des plus savants représentants, admet d'une façon très limitative l'inspiration de la Bible » p. (107). « Il sera peut-être bientôt enseigné hautement que l'on peut rester attaché à l'orthodoxie sans croire que le monde a été créé 4004 ans avant Jésus-Christ et en six jours, sans croire à l'histoire de la pomme du paradis terrestre et à celle du démon tentateur déguisé en serpent, sans croire à tant d'autres faits merveilleux et mythiques sans rapport du

reste avec les vérités dogmatiques enseignées par notre religion » (p. 116).

Un dernier mot M. Chaine reproche aux catholiques de faire leur *meâ-culpâ* sur la poitrine des autres. Mon Dieu, c'est une forme de repentir qui n'est pas à l'usage exclusif des catholiques. Dans les deux cents articles ajoutés à son livre, M. Chaine peut voir si l'intolérance n'existe pas chez nos adversaires. Que de fois il nous frappent à la poitrine et au visage? Ne se complaisent-ils pas dans des généralisations hypocrites? Ne nous prêtent-ils pas des intentions perverses tout à fait gratuitement? Malgré ces réserves, nous ne pouvons que louer M. Chaine de l'effort qu'il a fait pour dégager les catholiques de tous les partis, pour séparer la doctrine chrétienne de tous les systèmes qui en altèrent la physionomie, pour réagir contre les pratiques enfantines ou intéressées d'une piété mensongère. . . .

La Rédaction.

L'Union Libérale (Dinan), 25 février 1906.

LES VOILA LES ENNEMIS DE LA RELIGION!

Dans le livre de M. Léon Chaine : *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles,* il y a un chapitre que je recommande à l'attention de M. Giblat et de Jean Penthièvre. C'est le chapitre IX, intitulé : *De quelques dévotions nouvelles*. L'auteur, qui est, on le sait, un fervent et sincère catholique, proteste avec autant de courage que d'esprit « contre certaines pratiques absurdes qui constituent un paganisme grossier » et aussi contre la presse « moins pieuse qu'imbécile qui les entretient ». M. Léon Chaine eut sans doute ajouté quelques pages

sur ce sujet, s'il avait alors connu les tracts que l'on distribue actuellement à la porte d'une église de Paris.

De ces tracts, *le Siècle* a extrait quelques réclames assez curieuses. On engage les fidèles à acheter des « images de saint Antoine imprimées sur étoffe » ; des « bénédictions de saint François d'Assise également imprimées sur étoffe » ; des « plaques du Sacré-Cœur » qui, fixées sur les portes des maisons, sauvegardent les intérêts matériels de leurs propriétaires ; des « scapulaires du Sacré-Cœur de Pellevoisin » à raison de 0 fr. 25 pièce ; des « images sur drap rouge renfermant les reliques de la Bienheureuse Marguerite-Marie ; « toute une série de médailles miraculeuses, etc. : S'il faut en croire la *Semaine Religieuse* de Cambrai, ces médailles ont un succès énorme puisque en quarante-cinq années il en a été vendu, paraît-il, 380 millions.

On accuse les républicains anticléricaux de vouloir détruire la religion. Allons donc ! Ceux qui la détruisent, ses pires ennemis, sont ceux qui battent monnaie avec les croyances et qui ne servent la religion que pour les profits qu'ils en retirent. . . . .

Le Catholique français, (organe de l'église catholique gallicane), (Paris), 28 février 1906.

Nous signalions dans notre dernier numéro des *Catholiques romains libéraux* et nous analysions brièvement le remarquable ouvrage de l'un d'eux, M. Léon Chaine. Nous voudrions aujourd'hui appeler l'attention de nos lecteurs sur l'ouvrage d'un autre, M. J. de Narfon. L'auteur qui est catholique romain croyant et pratiquant se réjouit de la

séparation de l'Eglise et de l'Etat parce qu'un clergé salarié par l'Etat est un clergé trop dépendant dont l'autorité est viciée dans sa source même. . . . .

Parlant de l'autorité papale il ne craint pas de dire : « On peut dire qu'elle a abouti à une centralisation qu'il est permis de trouver excessive, parce qu'elle absorbe en réalité tous les pouvoirs et confine par quelques-unes des manifestations extérieures qu'elle provoque, à une véritable idolâtrie. . . . .

. . . .

Les évêques ne sont plus rien ou du moins ils ne sont quelque chose que dans l'exacte mesure où leur autorité est couverte par l'autorité du Saint-Siège. Ils n'osent pas prendre la décision la plus insignifiante, si du moins elle leur apparaît comme une nouveauté, sans en référer d'abord aux congréations romaines, c'est-à-dire au Saint-Siège. Ils ne sont plus, semble-t-il, les successeurs des apôtres, investis comme tels de la mission de gouverner l'Eglise de Dieu, mais les préfets, révocables *ad nutum*, du pontife romain. La papimanie, pour employer l'expression peu convenable de Rabelais, a pris des proportions véritablement extravagantes ». . . . .

Enfin, comme M. Léon Chaine, M. de Nerfon a le courage de condamner hautement certains abus et superstitions très autorisés et très pratiqués dans l'Eglise romaine.

The Bombay Gazette (Bombay), 2 mars 1906.

CHURCH AND STATE IN FRANCE.

Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles, par Léon Chaine (A. Storck et Cie, 16 rue de Condé, Paris) This is a book in which we expect to find the key to the

hostility exhibited in France by the State towards the Church. It is written by one who is a Republican, a Liberal Catholic and a defender of Dreyfus — a Dreyfusard, a combination of points of view that may be held to prove that the writer is not a blind or unenlightened partisan of the Church which he sustains and defends, deploring the bitter prejudice which blinds the State to the benefits derived for ages from the self-sacrifice of the members of Catholic Congregations. The book was first issued in 1901; this latest edition has been brought up to date, and includes arguments against the closing of the schools presided over by Congregations, and the banishment of the nuns and priests who were the teachers in these establishments M. Léon Chaine throws the blame for much of the inimical feeling displayed towards the Church on the Conservative Catholics, who « remain steeped in an unchangeable and quite useless regret for the dead things of the past. They do not realise that humanity is always progressing and that the stream does not flow back to its source. » He sees in their determination to believe Dreyfus guilty and in their bitter dislike of the Jews — sins against Justice which called for exemplary chastisement. « The crimes of individuals, remarks M. Léon Chaine, are not always punished, in this world, but national crimes demand and receive a national expiation; collective bodies, whose life is long, have to suffer the chastisements they have merited ».

Being a Dreyfusard, this writer naturally dwells at length on the embittered and acrimonious pursuit of the unfortunate Captain. That « affair » divided France into two irreconcilable parties, neither of whom knew any measure of moderation. We need not follow the writer through the impassioned presentation of his view of the persecution to which the unlucky Dreyfus was subjected, but as it colours the opinion he expresses of the present

parlous state of religion in France, it cannot be lost sight of. Bound up with it is the charge of antisemitism brought against the conservative Catholics of France. The cry « Down with the Jews » is a war-cry more grave and dangerous then ever, he says, for it has never been raised so unanimously and so loud, it has its source in superstition and in kindling animosities against the influence and authority of the Church to the prejudice of its members. It was in vain for a French Catholic writer to proclaim in a conference in Paris that even if the last Jew were banished from France, if Israel were to disappear from the face of Europe, France would not be healthier., nor Europe any better. There are numbers of eminent Jews who are lovers of the country that gave them birth. Gambetta in France, is mentioned by Léon Chaine, and in England, Disraell who was the advocate of British Imperialism. Lassalle, and Lasker in Germany were strong pan-Germanists. Even Italy has had the help of a Jew in Luzatti. The same people who reproach the Jews with excelling in trade and banking accuse them of being ignorant of agriculture, forgetting apparently that for centuries Jews were prohibited from pessessing any land and even were constantly hunted from the districts they settled in. The making of money, which was despised in the ancient days, was the only occupation left to the Jews and they pursued it with a skill that improved with long practic. The riches accumulated by them roused the ire and the envy of their neighbours and then came the miserable « affaire Dreyfus » to throw fuel on the fire, always smouldering. The Conservative element in France espoused the idea of crushing the Jews and illustrated the necessity for such action by insisting on the guilt of Captain Dreyfus.

M. Léon Chaine avers that in yet another way French Catholics have drawn on themselves the disapproval of the State. With their eyes still fixed on the banished stan-

dard of monarchy, they have unconsciously adopted the attitude in regard to many other things that a faithful believer honestly does in regard to his religion, loyally accept hit without doubt or criticism. They have shrunk from freely examining the records of history and carefully avoid all discussion of incidents that hoppened in bygone ages in the fear that by doing so they might acknowledge that these events had brought discredit on the Church. M. Léon Chaine does not hesitate to say that it would be wiser, as it certainly is more just, to recognise that the ministers of the Church are human that they can err and have erred badly, but their faults have not shaken an institution that, if it were a purely human one, must have been overthrown. In this connection he recalls the story in Boccaccio of Giannotta a rich merchant of Paris who did all he could to convert a fellow merchant, the Jew, Abraham.

This man as last declared he was ready to become a Christian, but must first go to Rome to see God's Vicar on earth. Giannotó was in despair at this idea but Abraham went and on his return announced that he would be a Christian, for thougt be had sees the people of Rome doing all the could to destroy the Christian religion it not alone existed but flourisbed, and he thought no other than the Holy Ghost could perform such a miracle. Why, shrink from the study of history, writes Léon Chaine even if we find there most unpleasant detail of what our spiritual ancestors did in dèfiance of law and the commandments. The same applies to the attitude of many of the Conservative Cathōlic laity in regard to soience. They avoid facing the apparent antagonism between faith and science, says this critic. It is not a thing to be shirked. Granted that science has found out all that can be discovered about the laws that govern the universe, granted that there are millions of inhabited worlos besides our own, faith in a

higher Power and in revelation need not necessarily be destroyed by it.

Among the causes diagnosted as having led up to the aggressive hostility of State to the Church, M. Léon Chaine includes yet another, the vogue of new forms of new forms of devotion which obtain in innumerable Congregations the confide ce evinced in the intercession of certain saints in particular emergencies and sundry other evolutions of the inverted belief that the chief connection to be established with departed saints is that of as isting in the most paltry needs of their erring fellows on earth, of in fact making good by miraculous means the petitioners' neglect of the measures that would secure what they want. These various « Cults » are very dear to the people who indulge in them and are said to be of much pecuniary value to the churches where they are centred. That only proves the simple nature of the people who yearn for something to believe in that they can easily understand. This desire has existed in every age and in the shadow of every religion that has swayed men. But it naturally vexes the minds of the scientific, of non-believers and of those in authority generally. They cannot understand why the Church does not put down with a strong hand such puerile devotions. All these causes account more or less, M. Léon Chaine, believes for one attitude of the French Government and its determination to take the education of youth as far as possible out of the hands of the priesthood, fort its laying « main-forte » on the wealth of the churches and publishing a stern decree putting an end to the connection between Church and State. Whether it will succeed in stamping out religion and in planting in its place cold moral reason in the minds of the next generation remains to be seen. The Institution that has weathered many a worse storm will still influence the world and rebellious France will not so easily shake off the yoke of a

Church of which she was so long the eldest son. This work on French Catholics certainly gives an enlightened and sympathetic precis of their difficulties without either emotional ranting on the one hand or harsh criticism on the other.

Les causes de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. — Un catholique nouveau et un clergé nouveau. — Lettre ouverte de Mgr Turinaz, Evêque de Nancy et de Toul a M. Paul Sabatier. Paris, Róger et Chernoviz, 1906.

..... Votre brochure, en effet, me permet, en combattant votre opinion sur les causes de la séparation, de réfuter des accusations qu'on s'efforce de répandre partout. . .

Je vous plains d'avoir eu le triste courage d'accuser encore les catholiques au sujet de l'affaire Dreyfus. *Les catholiques et leurs journaux ne pouvaient pas ne pas parler de cette lamentable affaire, et ce sera l'éternel honneur des catholiques français de cette époque, qu'on n'en trouve pas un seul, du moins parmi ceux qui n'ont pas tout d'abord trahi leur foi* (1), qui approuvent les traitres et qui ne repoussent avec une suprême indignation ceux qui maudissent l'armée, nient la patrie et insultent le drapeau national. . . . .

Vous dites « c'est surtout dans les milieux catholiques que M. Loisy a trouvé, d'un côté, des amis et des disciples enthousiastes, de l'autre, des adversaires acharnés..... Ce que Loisy a fait en conquérant la liberté de l'exégèse M. Chaine et les abbés Dabry, Lemire, Naudet l'ont fait au point de vue politique . . . .

Ce ne sont pas, croyez-moi, la trahison des engagements

(1) C'est nous qui avons souligné cette phrase.

sacrés des prêtres, leurs défaillances de tout genre, des doctrines de ténèbres, traduites dans un langage inintelligible, ce n'est pas l'ignorance prodigieuse de la théologie catholique, ce n'est pas l'exégèse de quelques docteurs protestants, péniblement traduite en français, pas plus que les lois iniques et la force brutale qui viendront à bout, je ne dis pas de l'Eglise catholique, mais de la France catholique. . . . .

† CHARLES-FRANÇOIS,
Evêque de Nancy et de Toul.

Le Temps (Paris), 2 mars 1906.

Le *Comité catholique pour la défense du Droit* communique aux journaux la lettre suivante, qu'il adresse à M. Turinaz, évêque de Nancy :

Paris, le 28 février 1906.

MONSEIGNEUR,

Dans une lettre ouverte que vous adressez à M. Paul Sabatier, en réponse à la brochure qu'il vient de faire paraître sur les *Causes de la séparation de l'Église et de l'État*, vous lui écrivez ceci :

« Je vous plains d'avoir eu le triste courage d'accuser encore les catholiques au sujet de l'affaire Dreyfus. Les catholiques et leurs journaux ne pouvaient pas ne pas parler de cette lamentable affaire, et ce sera l'éternel honneur des catholiques français de cette époque, qu'on n'en trouve pas un seul, du moins parmi ceux qui n'ont pas tout d'abord trahi leur foi, qui approuvent (*sic*) les traitres et qui ne repoussent (*sic*) avec une suprême indignation ceux qui maudissent l'armée, nient la patrie et insultent le drapeau national... »

Certes, nous nous indignons, nous aussi, contre ceux qui maudissent l'armée, nient la patrie et insultent le drapeau de la France ; mais il est une assertion qui vous a échappé dans la rapidité de votre improvisation et que nous ne pouvons pas laisser passer sans protestation.

Il semble, à vous lire, que tout catholique qui a défendu Dreyfus,

a, au préalable, *trahi sa foi,* qu'il ne s'est pas trouvé un seul catholique pour protester en sa faveur.

Hélas ! il n'est que trop vrai que la grande majorité de nos coreligionnaires a suivi aveuglément les accusateurs de l'officier israélite, et sans vouloir réveiller d'anciennes querelles, il nous est bien permis de dire que nous n'avons que trop à déplorer aujourd'hui les conséquences désastreuses de cette attitude qui ne justifie certes pas les événements actuels, mais qui les explique en partie.

Il y a eu cependant de nombreuses exceptions, et il n'est pas juste de prétendre que tout catholique fut « antidreyfusard », et encore moins de dire qu'il n'y eut avec les « dreyfusards » que des catholi-félons.

Ont-ils trahi leur foi, les Paul Viollet, les Édouard Aynard, les Bérenger, les Anatole Leroy-Beaulieu, membres de l'Institut ; M. Léon Chaine, l'abbé Pichot, l'abbé Frémont, l'abbé Jacquet, chanoine de Paris ; l'abbé Rambaud, l'abbé Martinet, M. Hervé de Kérohant, M. Hervé de Saisy, M. H. Saint-René Taillandier, l'ancien procureur général Froissart et tant d'autres, clercs ou laïques, qui ne craignirent pas de faire entendre leur voix en faveur des règles du droit qu'ils estimaient méconnu et de la justice qu'ils voyaient violée ?

Peut-on nous reprocher à nous-mêmes, catholiques pratiquants et membres du comité catholique pour la défense du droit, le reniement de notre foi pour avoir aussi, dans les mêmes circonstances, formulé d'énergiques protestations ?

C'est parce que nous connaissons toute l'autorité qui s'attache à un jugement épiscopal, que nous n'avons pas cru devoir laisser sans réponse une telle accusation.

Pour le comité :

Féray-Bugeaud d'Isly, officier en retraite ;
Baron de Lourmel, ancien officier de cavalerie ;
Félix Dupré-Latour, avocat à la cour d'appel ;
J. Carpentier, ingénieur civil ;
Ed. Viollet, avocat à la cour d'appel ;
Camille Pinta, avocat ;
M. Le Roy-Dupré ;
Paul Bureau ;
J. Quincampoix, secrétaire du comité (1).

(1) Pour ne parler que des ecclésiastiques connus qui ont fait profession publique de « dreyfusisme », les auteurs de cette lettre

auraient encore pu citer parmi les plus notoires : l'abbé Brugerette, l'abbé Grosjean, l'abbé Félix Klein, le dominicain Maumus, l'abbé Sifflet, le chanoine Vignon, l'abbé Pierre Vignot, l'abbé Jean Viollet.

Quant à M. Froissard dont il est question dans cette protestation du Comité Viollet il n'est autre que l'ancien magistrat très conservateur et fort catholique qui, amené au dreyfusisme par l'étude attentive et consciencieuse de l'Affaire écrivit à Paul de Cassagnac, directeur de *l'Autorité*, à la date du 5 décembre 1903, la lettre si remarquable dont nous reproduisons ci-dessous le texte in-extenso.

MONSIEUR,

« L'Affaire Dreyfus va se rouvrir, et vous aller rentrer dans la lutte ; souffrez donc qu'un de vos abonnés, avant qu'il soit trop tard, vous dise sa pensée à ce sujet. Il y a, aujourd'hui 2 décembre, juste six ans que je vous écrivais dans le même but, pour vous exposer, non pas ma conviction, je n'en avais encore aucune, mais les doutes qu'une étude anxieuse de ce qu'on connaissait alors de l'Affaire faisait surgir en moi, et qui m'envahissaient, quelque effort que je fisse pour les écarter, par respect de la chose jugée. Je laissai ma lettre inachevée (je l'ai encore) parce que la plume me tomba des mains quand je lus dans un journal essentiellement conservateur et catholique cette abominable thèse longuement développée, que « Dreyfus fut-il innocent, la raison d'État exigeait qu'il fût laissé où il était, et que toute tentative de revision de son procès fût étouffée. » J'avoue que je fais passer, vous aussi, j'en suis sûr, l'honneur et le devoir de mon pays bien avant son intérêt, mais je dus me dire que, si nous en étions là, il n'y avait rien à faire, et je ne poussai pas plus loin ; j'eus tort, car je l'ai assez regretté ; je ne veux pas m'exposer de nouveau à de pareils regrets.

« Ce dont je voudrais que vous fussiez bien convaincu, c'est qu'il n'est nul besoin d'être un traître, ou un vendu, ou un athée, ou un protestant, ou un juif, ou un anarchiste, ou un sans-patrie, pour croire à l'innocence de Dreyfus. Je ne suis rien de tout cela, je vous assure, je suis un bon Français, patriote, chauvin même, pour dire la vérité, un catholique convaincu et pratiquant, un ancien magistrat qui a passé dix-neuf ans de sa vie dans le

Parquet, à tous les degrés de l'échelle, et qui l'a quitté le jour où on a prétendu obtenir de lui ce que sa conscience et la loi lui défendaient, mauvaise préparation, vous en conviendrez, pour croire facilement à l'innocence d'un juif condamné comme traître par ses pairs. Et cependant qu'est-il advenu de moi, depuis que j'ai eu la fatale idée de voir clair par moi-même, de tout étudier, contrôler et vérifier, de ne laisser passer ni pièces ni témoignages, sans les avoir discutés, comparés et pesés à la balance de ce qui m'apparaissait du moins comme la raison, la bonne foi et le bon sens, et que j'ai consacré à cette immense étude un travail qui ne comporte pas moins, aujourd'hui, de onze volumes de recherches et de discussion, où, si bête qu'on me suppose, il est cependant difficile d'admettre que je n'aie écrit que des sottises. Il en est advenu que, en dépit de mon désir persistant de trouver Dreyfus coupable (encore aujourd'hui, si c'était possible), pour que mon pays n'eût pas à se reprocher pareil déni de justice, et malgré toutes les amertumes réservées dans le monde où je vis à l'infortuné qui ne proclame pas que Dreyfus est coupable, j'ai été vaincu et terrassé par ce que j'appelle aujourd'hui l'évidence (pour qui prend la peine d'y regarder, bien entendu), et que je me sens, non seulement aussi convaincu, mais aussi sûr de l'innocence de ce malheureux que je le suis de mon honneur et du vôtre, ce qui n'est pas peu dire, je vous prie de le croire.

« Je ne vais pas conclure de là, à coup sûr, que, parce que tel est mon avis, ce doit être aussi le vôtre : cela n'aurait pas le sens commun, et si j'ai soixante et onze ans, je ne suis pas encore retombé en enfance. J'en conclus seulement que, ma conviction étant le résultat d'une étude faite, non sans quelque compétence spéciale, et surtout de bonne foi (si vous avez un doute à cet égard, jetez ma lettre au feu sans aller plus loin), et, d'autre part, n'étant pas probable que ceux qui la partagent soient tous des gredins, vous ferez peut-être sagement de la regarder tout au moins comme sérieuse et de ne vous avancer qu'avec prudence dans la nouvelle lutte qui va s'engager, sans vous laisser entraîner par cette illusion aussi dangereuse que généreuse, dont j'ai été moi-même victime à mon heure, à savoir que Dreyfus ne peut pas être innocent, parce qu'il est défendu par de trop vilaines gens, ou parce que son innocence impliquerait pour d'autres des répercussions qui me

révoltent autant que vous, et que je n'admettrais pas plus que vous comme possibles si je pouvais faire autrement. Qu'il soit coupable ou innocent, c'est un simple fait à prouver par des raisons qui ne dépendent ni de la valeur morale de ceux qui les donnent, ni des conséquences qu'il peut entraîner, parce que celles-ci comme celle-là sont absolument étrangères à l'accusé, qui ne doit pas, en bonne justice, en porter la responsabilité.

« J'espère n'avoir rien dit qui soit de nature à vous déplaire, ce serait en tout cas bien loin de mon intention ; j'ose même croire que, si vous voulez bien y réfléchir, monsieur, vous considérerez ma communication comme une preuve non banale de la haute estime que je fais de votre caractère et de votre talent ; je vous prie de croire qu'il n'y a pas un second journaliste en France à qui l'idée me viendrait seulement de l'adresser.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

« UN ANCIEN PROCUREUR GÉNÉRAL. »

***

Paül de Cassagnac fut, on le sait, un des rares journalistes catholiques qui ne voulurent être ni dupes ni complices.

Il eut assez de clairvoyance et de courage pour demander la revision du procès Dreyfus alors que d'autres manifestaient en l'*honneur* du colonel Henry l'auteur du « faux patriotique ».

C'est que de bonne heure il avait flairé la criminelle mystification dont tant d'autres furent le jouet.

Le directeur de l'*Autorité* réclamait en effet la revision du procès Dreyfus, dès le 1er novembre 1897. Il écrivait :

... Il n'y a qu'une chose à faire, mais elle s'impose. J'aurais, moi aussi, le courage méritoire de la réclamer, même à l'encontre de l'opinion publique prévenue et déchaînée :

C'est la revision du procès.

Il faut que Dreyfus, pour être réellement convaincu et légitimement condamné, sans qu'il subsiste un doute affreux, soit jugé à nouveau, et cette fois-ci devant l'opinion publique attentive et renseignée.

Plus de huis clos, plus de pièces secrètes ! La lumière pour lui comme pour tous !

Au mois d'octobre, 1906 c'est-à-dire trois mois à peine après l'acquittement par la Cour Suprême de celui qui avait été si

longtemps victime de la plus monstrueuse des erreurs judiciaires une association dite *l'Action française* essaya d'entreprendre la réhabilitation du général Mercier et sa glorification.

A cette œuvre, véritable défi à l'honnêteté publique, on vit, non sans susprise, s'associer les deux jeunes fils de Paul de Cassagnac, dans leur journal, *l'Autorité*.

C'est cependant dans les mêmes colonnes de l'*Autorité* qu'ont paru, sous la signature de M. Paul Cassagnac *père*, les lignes suivantes :

Le général Mercier devrait être chassé de son banc ; et il l'aurait été si la Chambre était peuplée de députés indépendants et patriotes.

Paul de Cassagnac n'a jamais regretté ces lignes : tout au contraire. A un journaliste qui les avait relevées, quelques années plus tard, le directeur de *l'Autorité* écrivait le 5 avril 1901 :

Nous n'avons jamais changé notre manière d'apprécier et de juger le général Mercier comme un des hommes qui ont fait le plus de mal à notre pays.

L'Action (Paris), 3 mars 1906.

CATHOLIQUES DREYFUSARDS

..... Aujourd'hui c'est le *Comité catholique pour la défense du Droit*, qui, sous la signature de MM. Féray-Bugeaud d'Isly, officier en retraite ; baron de Lourmel, ancien officier de cavalerie ; Félix Dupré-Latour, avocat à la cour d'appel et autres notables sartomanes, adresse à l'évêque Tambourinaz une protestation véhémente contre cette opinion qu'il n'y eût avec les « dreyfusards » que des catholiques félons.

Ont-ils trahi leur foi, proclame le comité catholique, les Paul Viollet, les Edouard Aynard, les Bérenger, les Anatole Leroy-Beaulieu,

membres de l'Institut ; M. Léon Chaine, l'abbé Pichot, l'abbé Frémont, l'abbé Jacquet, chanoine de Paris ; l'abbé Rambaud, l'abbé Martinet, M. Hervé de Kérohant, M. Hervé de Saisy, M. H. Saint-René Taillandier, l'ancien procureur général Froissart et tant d'autres, clers ou laïques, qui ne craignirent pas de faire entendre leur voix en faveur des règles du droit qu'ils estimaient méconnu et de la justice qu'ils voyaient violée ?

Gageons que Tambourinaz ne répondra pas à cette très catholique apostrophe.

The Tablet (Londres), 3 mars 1905.

FRENCH CATHOLICS

Les Catholiques Français et leurs Difficultés Actuelles, par Léon Chaine, Paris : Storck.

Mr. Bodley's recent lectures in London have directed our attention anew to a French book which we have left rather long unnoticed, and which has already passed through many editions. M. Léon Chaine, a lawyer at Lyons, is one of those modern Frenchmen like MM. Fonsegrive (Yves Le Querdec), Dr. Rifaux, Marc Sangnier, Jacques Piou and others, who believe that « Catholicism and Democracy » are made to understand each other, and to assist each other, and in fact that a very devoted Catholic man was not very far from expressing a Catholic truth when he declared that the Church was the Counter-Revolution. We have named only laymen, but there are also many ecclesiastics in France who for years past have believed, like those laymen, that it is high time for something of an *esprit nouveau* in the attitude of churchmen

towards statesmen in France. They are not discouraged overmuch by finding that their advances do not meet with all the success that they deserve. They see with regret a man like M. Spuller pass away without having brought many colleagues to share his enlightened and patriotic views concerning that « new spirit », which is so much to be desired in the two great camps into which France is divided. But the French Catholic of modern and progressive views do not bate one jot of hope or courage. They do not waver or look back, having once taken the road that goes forward into light and freedom. They do not despise tactics, but they know that the pursuit of justice and the love of truth cannot possibly be wrong tactics. Tactics of principle may fail for long, may fail in our own time, but triumph they must in due time, that is in the time foreseen by God.

M. Léon Chaine is a practical and devout Catholic, and belongs indeed to a clerical family in the correct and lawful sense of the word clerical. At the same time he is an ardent Republican from his youth. The consequence is that many readers (as he himself wittily says) must look upon him as a sort of Garibaldian Pontifical Zouave. He writes many touching and beautiful pages in defence of the religious congregations, for instance, which cannot but make some republicans curl the lip, whilst the friendly criticisms, frequent and free, of many Catholic actions and omissions have surely caused many a devout person to throw up the hands in holy horror. M. Léon Chaine does not believe that the « difficulties » of French Catholics in these times are due simply and solely to the ill-feeling and unreasonable hostility of « the other side ». He sees, too, a great deal of good-feeling, courage and honour among those that are without. Writing as a Catholic, chiefly for Catholics, he sets himself to tell wherein Catholics have fallen short, and in what ways they might give what he

considers only legitimate satisfaction to their fellow-countrymen. His views deserve at least to be examined with respect. Not all readers will agree with him in everything that he has to say, but all will recognise the singleness of honest purpose which runs through the whole of his somewhat discursive pages.

One example of an opinion which many Catholics, even in France, will lawfully refuse to share concerns the Republican form of Government. To M. Léon Chaine, as to most Frenchmen, monarchy is only the *ancien régime*, and the Republic is the right and sensible modern *régime*. It is lawful, of course, for Catholics, even in France, to hold as a theory that there is a great advantage in having an hereditary ruler, when he is only the crowned head of the Commonwealth, all his official actions being the actions too of men who are elected and responsible. But it would seem that French Catholics (long before the Pope appealed to them in 1890) were bound to acknowledge that their fellow-countrymen, very lawfully, by great majorities, had made definite choice of the Republic, for which indeed they have been longing and striving, as it seems to us, ever since the great Revolution. After a few general elections in the 'seventies and'eighties, it would surely have been proper for all French Catholics to accept quite cordially the perfectyl lawful form of government chosen by France. We know well what they used to say, what some, no doubt, still say : « It is not the Republic we object to, but the Republicans, » « It is not true that the majority of the people want the Republic : all they want is to be allowed to cultivate their fields in peace. » We mention these views without deeming it necessary to dwell upon them. M. Léon Chaine recalls how there time when a Republican priest was almost suspected of heresy, and you could hardly go into a village presbytery without finding the picture of « Henri Cinq » beside those of Our

Lord and the Blessed Virgin. He reminds us, too, how the Conservatives had everything in their hands from 1871 to 1875. From the Chief of the Executive to the *garde champêtre* all were at their service. What must have been their imprudence, unwise opposition to popular aspirations, since the people swept them quite out of power, and almost into oblivion!

M. Léon Chaine declares that it is a mere legend which teaches us that the Jews, Protestants, and Freemasons are united in a conspiracy against the Catholic Church in France. These three classes of French citizens are not at all in agreement with each other on all points, and some of them have nobly defended, on behalf Catholics, freedom of worship, and of teaching, and of association. Certainly the non-Catholics of France, as a rule, are opposed to chauvinism and a certain mis-called nationalism, and they wish the Jews to have the same rights as other citizens. But who can be a true Catholic and not a friend of peace? What is the Church if not an essentially international association, and the preacher of brotherhood and equality? Are not Catholics above all men « born for the universe »? We remember the unhappy apostrophe to the sword delivered a few years ago by a distinguished preacher when he had a general officer at his side on a college prize-day. There was a special humiliation in the fact the power of the sword seemed to be invoked for the benefit of some Frenchmen to the discomfiture of others. But then « all wars are civil wars », and if any one wishes for a picture of « the good old times », which some moderns regret, let him study the state of France during (for instance) the glory and gunpowder days of Louis XIV. There are contemporary and Catholic witnesses to tell of the widespread misery lasting for ages, whereas the terrors of the revolutionary Republic lasted only for months.

It was a matter closely connected with whatever con-

cerns patriotism and the army which gave occasion to the writing of the volume under review. M. Léon Chaine, like all Frenchmen, is warmly patriotic. But he thinks that patriotism and sensitiveness with regard to the French army led his countrymen in great multitudes to condone a terrible act of injustice, of which we have not yet heard the last. He is concerned, as we have said, with Catholics, and the « difficulties » of Catholics in the past few years. He does not deny that in condemning Captain Dreyfus they were only like their neighbours. He makes all allowance for the honest desire to respect *la chose jugée*, and to trust military officers in an affair concerning the army's honour and safety. He shows, too, how naturally ecclesiastics were afraid to meddle in a conflict which had grown extremely hot, and how, nevertheless, several priests and bishops did speak up for fair play. But he deplores the undoubted fact that Catholics, as a body, were on the side of those who kept the unfortunate Jewish officer in torture for five years. It began to be whispered that he had condemned unjustly. It became known that he had bee condemned illegaly, documents having been used against him without being communicated to himself or his counsel. The word forgery began to be spoken, and all this time Catholics, like others to be well-informed, refused to inquire or to understand. It becam known that a certain document had been forged by a Colonel whose fate is mysterious. The Colonel's forgery was called *un faux patriotique*, an expression for which we know no parallel in our days except one. Fortunately this one cannot be attributed to a Catholic, for we are thinking of the declaration made by an Orange newspaper some years ago to the effect that a drunken and murderous Ulsterman had been « urged on to riot by his loyalty ». M. Léon Chaine regrets that Catholics showed so little love for truth and justice in the Dreyfus case, and he considers that their indifference (to

use no other word) did great injury to the Catholic cause. They were wanting, he thinks, in honest independence, in the common human quality of courage. Of course others were equally wanting, but what Cardinal Manning told us Catholics long ago in England (in reference to the less weighty things against the law, such as love of amusement) is no doubt true in every country : « Our fellowcountrymen pay us the homage of expecting better thinhs from us ».

There are just two other points concerning French Catholics of which we wish to make mention, as briefly as may be. M. Léon Chaine remarks upon the fact that many of the enemies of the Catholic Church—perhaps avowed atheists —were educated in Catholic colleges, whilst some bold defenders of liberty for all, Catholics included, have come from the « godless » University. Now it would be easy to draw mistaken conclusions from these undoubted facts. But they seem to deserve some serious thought. Perhaps it is too cheap, and not perfectly honest, to explain all unbelief by precedent pride and immorality. M. Léon Chaine asks if there may not be some room for improvement in our college systems. He is afraid, for one thing, that we leave youths under a false impression with regard to the Divine promises on which the Church relies. Perhaps there is a certain « economy », such as some one lately in *The Tablet* took the liberty of calling a false economy. Says M. Chaine, with a smile of good humour. Of course we do not teach that Torquemada was burnt by the Jews ! It may be added also that we do not teach that all baptised persons, or all priests, or all Popes haven been, in fact, what they ought to have been by right, But we may possibly allow ideas to form in the mind of the young which seem to them religious truths, although experience and historical knowledge must sweep them away. M. Léon Chaine thinks that some Frenchmen have lost they supposed to be con-

sequences of the real Christian doctrine, as well as with intellectual respect for their former teachers.

In fifteen other pages M. Léon Chaine gives some reasons for looking upon some little « devotions » as not being truly helpful to religion, and as creating a certain amount of « difficulty » in their own way « Devotions » may indeed sometimes be rather childisch, or not quite sincerely meant, or they may have a certain savour of lucre. But the subject is delicate, nor does it need insisting on.

Le Voltaire (Paris), 6 mars 1906.

Le *Comité pour la défense du droit*, sous la signature de MM. Féray-Bugeaud d'Isly, officier en retraite ; baron de Lourmel, ancien officier de cavalerie ; Félix Dupré-Latour, avocat à la cour d'appel et autres notables, adresse à l'évêque Turinaz une protestation véhémente contre cette opinion qu'il n'y eût avec les « dreyfusards » que des catholiques félons.

Ont-ils trahi leur foi. proclame le comité catholique, les Paul Viollet, les Edouard Aynard, les Bérenger, les Anatole Leroy-Beaulieu, membres de l'Institut ; M. Léon Chaine, l'abbé Pichot, l'abbé Frémont, l'abbé Jacquet, chanoine de Paris ; l'abbé Rambaud, l'abbé Martinet, M. Hervé de Kérohant, M. Hervé de Saisy, M. H. Saint-René Taillandier, l'ancien procureur général Froissart et tant d'autres, clercs ou laïques, qui ne craignirent pas de faire entendre leur voix en faveur des règles du droit qu'ils estimaient méconnu et de la justice qu'ils voyaient violée ?

Gageons que Mgr Turiuaz ne répondra pas à cette virulente apostrophe (1).

(1) Sous ce titre : *Mgr. Turinaz et les « Catholiques dreyfusards »* le numéro de la *Libre Parole* du 9 mars 1906 contenait ce qui suit :

« On n'a peut-être pas oublié qu'un *Comité catholique pour la*

Défense du Droit s'était constitué au cours de l'Affaire Dreyfus parallèlement à la *Ligue des Droits de l'Homme*. Ce comité avait pour objectif de grouper les catholiques dreyfusards, et ils furent bien une douzaine qui se groupèrent sous la houlette de je ne sais plus quel abbé.

« Ce comité ayant protesté contre une affirmation contenue dans uue lettre ouverte du vénérable évêque de Nancy s'est attiré cette riposte. » (Voir plus loin).

« On avait à peu près oublié ce comité. Il a eu grand tort de se révéler au moment où l'Affaire Dreyfus, le triomphe des Juifs, donne des fruits si amers pour les catholiques. A. M. »

Nous n'aurions garde de priver ici le *Comité catholique* du bénéfice appréciable de ce blâme qu'a voulu lui infliger le principal organe des antisémistes français. C'est pourquoi nous avons tenu à reproduire cette appréciation qui n'a surpris personne et pouvait être agréable à tous nos amis.

Le Siècle (Paris), 10 mars 1906.

Nos lecteurs se souviennent de la belle et noble lettre que, le 20 février dernier, les membres du *Comité catholique pour la défense du droit* adressaient à M. Turinaz, évêque de Nancy, pour protester contre des paroles de blâme que ce prélat dirigeait contre les catholiques qui n'ont cessé de croire à l'innocence du capitaine Dreyfus.

A cette lettre écrite sur un ton modéré et respectueux, mais où s'affirmait fermement la conviction ardente des signataires, notabilités de l'armée, du barreau ou du monde industriel, l'évêque de Nancy a répondu par l'incroyable factum suivant :

Nancy, 5 mars.

Messieurs les membres du Comité catholique pour la Défense du Droit.

Je vous accuse réception de votre lettre du 28 février par laquelle vous protestez contre une affirmation de ma « lettre ouverte » adressée

à M. Paul Sabatier. J'ignorais l'existence de votre comité dont les principaux services pour la défense du droit consistent sans doute, dans la défense de Dreyfus.

Vous déclarez que les membres de ce comité et d'autres encore défendent Dreyfus et néanmoins ont conservé leur foi catholique. Je vous donne volontiers acte de votre déclaration. Mais je maintiens aujourd'hui plus que jamais, à la suite d'incidents récents trop significatifs pour que vous puissiez les ignorer et en méconnaître l'importance, je maintiens mon droit d'apprécier comme il me convient l'attitude des protecteurs obstinés de cet homme deux fois jugé et en faveur duquel on a employé des moyens qu'on veut à tout prix soustraire à la justice. Je maintiens mon droit de déplorer les maux que cet homme a attirés et attirera encore sur notre pays.

Puisque vous voulez qu'on tienne compte de quelques exceptions, je dirai que ce sera l'éternel honneur de l'immense majorité et si je pouvais me servir de ces expressions, de la très immense majorité des catholiques français de notre époque, d'avoir manifesté un patriotisme très pur, très ferme, très éclairé, en présence de tant d'aberrations, de défaillances et de crimes.

Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Charles-François,
Évêque de Nancy et de Toul.

M. Turinaz nous « requiert » d'insérer cette lettre. Nous désirons sa publicité plus qu'il ne doit la désirer lui-même, car dans quelques lignes d'un haut dignitaire de l'épiscopat s'affirment tout le fanatisme volontairement ignorant, toute la haine sectaire de ceux qui ont poursuivi et poursuivent encore une victime innocente au nom d'un Dieu de bonté et de justice (1).

(1) Comme elles sont à méditer ces quelques lignes dont le journal dirigé par M. de Lanessan fait suivre la lettre de l'évêque de Nancy ! Pas n'était besoin d'en « requérir » l'insertion qui devait bien se faire sans cela. Cette invraisemblable lettre fut d'ailleurs reproduite avec un vif et bien compréhensible empres-

sement par maintes feuilles anticatholiques qui ne pouvaient qu'y voir la justification de leurs récentes attaques contre l'Église.

Comment, après l'avoir lue, pourrait-on nier qu'aux yeux d'un trop grand nombre de catholiques français la culpabilité du capitaine Dreyfus fut comme un treizième article ajouté à ceux du symbole des apôtres, puisque un évêque se défend, en de pareils termes, d'avoir dit ne point connaître de catholiques dreyfusards parmi ceux qui n'ont pas, au préalable, trahi leur *credo*.

Serait-ce cette façon ordinaire de raisonner ou de résonner qui aurait mérité à Mgr. Turinaz le sonore surnom que l'on a vu plus haut ? Quant à nous qui tenons à lui manifester non seulement le respect dû à sa personne mais surtout celui auquel lui donnent droit les fonctions sacrées dont il est revêtu, nous dirons seulement que nous ne sommes pas surpris si ce prélat ne jouit plus aujourd'hui de toute la part de considération et d'influence que lui avaient acquises sa facilité oratoire et les premiers actes de son épiscopat. Des personnes qui l'ont vu de près se plaisent à dire que son cœur est infiniment meilleur que son sens politique.

L'attitude prise par Mgr Turinaz, au sujet de l'affaire Dreyfus, démontre chez lui des habitudes d'esprit telles qu'elles sont bien de nature à frapper de discrédit les jugements par lui portés même dans tout autre sphère de pensées.

Quoiqu'il en soit, voici la réponse très digne que fit à sa lettre du 5 mars 1906 M. J. Quincampoix, le très distingué secrétaire du *Comité catholique pour la Défense du Droit.*

Paris, 13 mars 1906.

« MONSEIGNEUR,

« Permettez-moi de répondre très respectueusement en mon nom personnel, à la lettre que vous avez fait l'honneur d'adresser aux membres du *Comité catholique pour la Défense du Droit*.

« Vous avouez, Monseigneur, que l'existence de ce Comité vous était inconnue. Votre lettre le prouve, en effet, surabondamment,

« Les « principaux services » du Comité n'ont pas consisté seulement, comme vous l'insinuez, à défendre Dreyfus, que nous persistons à croire injustement condamné ; mais à défendre le droit toutes les fois que nous l'avons vu violé.

« Le Comité a pris la parole dans vingt circonstances diverses, et lorsqu'il s'agissait non plus de Dreyfus, mais d'intérêts catholiques, et il semblerait, Monseigneur, que vous avez été seul à l'ignorer.

« Le Comité catholique a protesté contre la laïcisation des Écoles chrétiennes, contre toutes mesures portant atteinte à la liberté des pères de famille, contre l'expulsion des congrégations et, en dernier lieu, contre la loi qui nous atteint tous aujourd'hui. (1899 à 1906).

« Le Comité a cru devoir aussi soumettre aux évêques de France (et à vous-même par conséquent) ses inquiétudes au sujet d'abus dans la dévotion. Au lendemain de sa communication à NN. SS. les évêques, la *Semaine religieuse* de Paris et quantité d'autres *Semaines* condamnaient les abus dénoncés par le Comité. Celui-ci a fait réimprimer en un fascicule sa lettre aux évêques, et les avis émanés de prélats français et étrangers sur cette question si grave. Il a été heureux de contribuer pour sa part à répandre de très sages conseils (Mars 1902, 2e édit., 1903).

« L'un des membres du Comité a publié en son nom personnel un ouvrage arrivé en peu de temps à sa 7e édition; vous y trouveriez sur le Comité et sur les *difficultés* contemporaines bien des renseignements utiles.

« Lors donc que je lis dans votre lettre du 5 mars : les « principaux services du Comité pour la Défense du Droit consistent sans doute dans la défense de Dreyfus », je ne puis m'empêcher de penser que votre système d'information laisse à désirer en ce qui concerne le comité. Pour avoir une idée de son action, il vous faudrait lire *le Temps* des 11 janvier 1901, 23 et 24 juillet, 7 et 14 août 1902, 20 avril 1903, 31 août 1904; *l'Éclair* du 23 juillet 1902; *le Figaro* et *le Gaulois* du 23 juillet 1902; *la Vérité française* du 26 juillet 1902; *l'Express* de Lyon du 23 juillet 1902; *le Nouvelliste de Lyon* du 25 juillet 1902; *la Croix* du 8 août 1902; *l'Univers* et *la Lanterne* du 8 août 1902; *le Rappel* du 19 avril 1903; *la Croix* du 21 avril 1903; *l'Univers* du 22 avril 1903 et du 1er septembre 1904; *la Liberté* du 31 août 1904; *la Semaine religieuse* de Reims du 29 mars 1902, etc.

« Si le temps a manqué à Votre Grandeur pour se tenir au courant de l'action du Comité, j'estime qu'à plus forte raison il a

dû lui manquer pour étudier l'affaire Dreyfus qui est compliquée. Quelques heures suffisent pour parler en connaissance de cause du Comité catholique pour la Défense du Droit; des mois seraient nécessaires pour se mettre au courant de l'affaire Dreyfus.

« Le manque d'information sérieuse explique l'erreur d'une quantité de Français. Il ne justifie pas les haines aveugles de tant de braves gens, haines si contraires à l'esprit chrétien.

« Nous payons aujourd'hui bien cher toutes ces fautes. Elles ont apporté un aliment nouveau à la guerre depuis longtemps déclarée à la religion. C'est ce que le Comité, dans une réunion tenue le 7 avril 1899, prévoyait très nettement et annonçait en ces termes :

« *In quâ mensura mensi fueritis remetietur vobis.* »

Pour finir, Monseigneur, je reprends vos propres expressions. Je les applique au Comité dont je suis membre et j'affirme :

« Ce sera l'éternel honneur d'une faible minorité de catholiques français, d'avoir défendu la cause, toujours sainte, d'un innocent condamné, fut-il juif ou mahométan. »

« Daignez, Votre Grandeur, agréer l'hommage du profond respect avec lequel je suis,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« J. Quincampoix.
« Secrétaire du Comité,
« (6, rue de Bagneux, Paris). »

Le Catholique Français (Paris), 31 mars 1906.

IDÉES D'UN CATHOLIQUE-ROMAIN LIBÉRAL

Nous avons déjà publié une analyse très succincte du livre de M. Léon Chaine, *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* et, en faisant certaines réserves sur quelques-unes de ses idées, nous n'avons pu que louer son libéralisme très généreux et très sincère. Mais M. Léon Chaine n'est pas à Lyon un isolé ; il y a en effet dans cette ville un groupe de catholiques-romains libéraux comprenant des ecclésiastiques et des laïques, qui a été si remarqué qu'on l'a même appelé l'*École de Lyon*.

Les hommes de ce groupe publient depuis quelques mois un organe sous la direction de M. Pierre Jay, organe qui porte le titre significatif de *Demain*.

Ce journal fort bien rédigé et très intéressant ne ressemble guère aux journaux cléricaux d'hier et d'aujourd'hui. On n'y trouve ni leur esprit sectaire, ni leur fiel dévot, ni les injures par lesquelles ils remplacent ordinairement les arguments sérieux. Les rédacteurs de *Demain* ont pour principe le respect des opinions sincères des adversaires, et aussi le respect des personnes, ils admettent la liberté pour tous, ils sont ennemis des superstitions et des abus qui défigurent la religion, ils admettent la franche discussion de toutes les opinions et donnent l'hospitalité à des opinions anti-ultramontaines d'une grande hardiesse.

Par exemple, nous trouvons dans le numéro du 12 janvier 1906, une lettre d'un catholique irlandais, M. William Gibson, qui demande à ses coreligionnaires de France de faire revivre l'Église gallicane de la *Pragmatique Sanction*, et qui juge avec une grande indépendance les concordats qui l'on bâillonnée. L'auteur de cette lettre est, selon *Demain*, l'un des plus érudits des catholiques irlandais, et on n'en peut douter en le lisant . . . . . .

Le Polybiblion (Paris), avril 1906.

Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles, par Léon Chaine, Paris, Stock, 1904, in-18 de xx-413 p. — Prix : 3 fr. 50. Edition complétée par les articles, comptes rendus, etc., 1905, in-8 de x-754 p. — Prix : 7 fr. 50.

Ce livre est l'œuvre d'un homme que j'ai lieu de croire bien intentionné, mais qui, dans son inconsciente mala-

dresse, a tout fait pour servir et réjouir nos ennemis. Rien ne sert de faire profession de la foi chrétienne, et de dénigrer systématiquement l'Eglise : rien ne sert de plaider chaleureusement la cause des innocents persécutés, et de les affliger en même temps par des attaques d'autant plus cruelles qu'elles viennent d'un ami.

Ramasser contre l'Eglise toutes les accusations, fondées ou non, lui reprocher avec aigreur ses fautes, ses hésitations et jusqu'à ses ridicules, n'est pas un moyen de la servir.

J'ajouterai que, littérairement parlant, il est difficile de trouver plus d'incohérence que dans ce pot-pourri où se coudoient les personnages les plus hétérogènes, où, sous les titres précis qu'annoncent les têtes de chapitres, on ne trouve que des délayages indigestes, où un avoué, qui doit être un excellent homme de loi, discute et tranche avec une impertublable incompétence les questions les plus ardues de l'histoire et de la théologie, dont chacune, pour être sérieusement étudiée, demanderait un volume.

Aux yeux de l'auteur, l'Eglise doit se frapper la poitrine parce qu'elle a fait cause commune avec le nationalisme et avec le militarisme ; — ce serait à démontrer. — Fallait-il donc qu'elle se lançât dans le pacifisme et l'hervéisme ? L'auteur paraît regretter qu'elle ne l'ait pas fait et nous affirme que beaucoup de ses amis pensent comme lui. Selon lui, c'est de cette association avec des partis que M. Chaine n'aime pas, que dérivent tous les malheurs actuels de l'Eglise. Que les francs-maçons aient joué un rôle quelconque dans les derniers événements qui conduisent non pas l'Eglise, mais la France à sa ruine, M. Chaine n'a pas l'air de s'en douter, ou n'en a cure : en tout cas, rien, dans son livre, ne peut faire croire qu'il connaisse l'existence de leur société.

Tout ceci serait inintelligible si nous n'apprenions de M. Chaine qu'il croit à l'innocence de Dreyfus. Or, si l'Eglise y a cru, elle ne l'a pas dit, et elle aurait dû le dire.

Donc, tout ce qui lui arrive de fâcheux a le caractère d'un juste châtiment. Tel est le raisonnement de M. Chaine, telle est la raison d'être de son livre.

L'édition in-8 est identique à l'édition in-18, mais l'auteur a reproduit dans les 500 dernières pages du volume, qui en a 750, tous les articles, flatteurs ou non, qui ont paru à propos de son ouvrage. La corporation des critiques ne saurait être que très flattée de tant ne considération pour ses arrêts. J'ignore si l'on trouvera beaucoup de lecteurs assez patients pour lire ce volumineux appendice.

P. Pisani.

Le Républicain du Gard (Nimes), 15 avril 1906.

M. LOUBET ET LES RÉACTIONNAIRES

Il n'est pas trop tard pour parler encore de l'inconvenante manifestation à laquelle quelques *actionnaires réactionnaires* se sont livrés à l'égard de M. Emile Loubet, lors de la récente assemblée générale de la Compagnie P.-L.-M.

On connait les faits : le conseil de la Compagnie avait à l'unanimité proposé la nomination de l'ancien Président de la République à une place vacante d'administrateur de la Compagnie.

Ce serait mal connaître l'envie que les réactionnaires ont de toujours se battre et le souci qu'ils prennent de ne pas râter une occasion de bien montrer qu'ils sont en minorité dans le pays, que de penser qu'ils n'aient pas tenu à aller, cette fois encore, au devant d'un retentissant échec.

Ils s'appliquèrent, en effet, à transformer ce scrutin d'ordre industriel et commercial en un scrutin d'ordre

politique et il advint ce qui devait arriver; M. Emile Loubet vit son nom triompher de l'opposition et, s'il ne crut pas devoir accepter sa nomination parce qu'elle avait été discutée, il n'en fut pas moins élu à une très forte majorité.

Mais que penser des procédés de ces rétrogrades qui ne se bornèrent pas à refuser leurs voix au candidat du conseil d'administration (ce qui était leur droit absolu), mais qui se crurent permis de lancer, dans cette circonstance, l'insulte et l'outrage à la tête de l'ancien chef de l'Etat que l'immense majorité des Français vénèrent et qui s'est attiré le respect unanime de toutes les nations civilisées. Tout le monde a pu voir que ces gentilshommes nationalistes de la finance cosmopolite avaient accueilli le nom respecté de l'ancien président de la République par des cris de : « A bas les voleurs! A bas Panama ! »

De ces gens-là on peut encore dire: ils n'ont rien appris, rien oublié.

Et, cependant, les leçons ne leur manquent pas, il leur en vient même des hommes de leur propre parti.

N'est-ce pas un des leurs, M. Léon Chaine, qui, dans son livre, *les Catholiques français*, dont le retentissement dure encore, a précisément écrit ce qui suit :

> La conduite tenue à l'égard de M. Loubet par tout le parti conservateur a été à la fois maladroite et coupable, tant il est vrai que pour être sûr d'être habile, il suffirait de rester juste. L'élu du Congrès de Versailles n'avait pas encore dit un mot que déjà, en face de l'Europe étonnée, il était couvert d'injures par les chefs de l'opposition qui l'affublaient du surnom odieux de Panama, comme s'ils avaient voulu faire croire que cet honnête homme dont ils connaissaient bien la probité avait pu tremper dans cette vaste escroquerie que l'on a appelée, peut être un peu trop, la plus grande escroquerie du siècle.

LE MASQUE.

Le *Comité catholique pour la Défense du Droit* ne craignit pas de protester contre l'attitude injurieuse prise par les conservateurs

à l'égard de M. Loubet dans les premiers temps de sa présidence.

A l'occasion de la stupide agression dont le Président de la République fut victime de la part d'un « gentilhomme » sur le champ de course d'Auteuil, le Comité publia l'adresse suivante :

Paris, le 6 juin 1899.

« Le *Comité catholique pour la Défense du Droit* adresse ses hommages respectueux au Président de la République et proteste avec indignation contre l'odieuse agression dont il vient d'être l'objet ».

*
* *

Il semble que les conservateurs ont, à l'avènement du Président Fallières, évité de tomber dans les fautes grossières qu'ils avaient commises lors de l'arrivée au pouvoir de son prédécesseur. Les partis de droite combattirent sa candidature comme ils en avaient le droit mais ils ne saluèrent l'élu du Congrès de Versailles que des récriminations permises aux vaincus des batailles politiques.

Quant aux républicains ils virent avec joie le nouveau président orienter dans un sens plus démocratique les usages protocolaires dont est environné la première magistrature de l'Etat, usages qu'avait déjà cherché à simplifier M. Emile Loubet et qui se ressentent encore trop de leurs origines monarchiques.

Un civil, M. Jean Lanes, devenait le Secrétaire-Général de la Présidence et au lieu d'un officier supérieur au dolman constellé d'étoiles, c'était un simple commandant qui était mis à la tête de la maison militaire à l'Elysée. Cette nouvelle organisation conforme à l'esprit qui doit régner dans tout pays civilisé et particulièrement dans un état républicain était significative, elle démontrait à tous la naturelle et légitime prédominance du pouvoir civil sur les éléments militaires, la nécessaire suprématie du Gouvernement du pays sur les soldats qui doivent le servir et le défendre.

On ne pouvait voir dans ces heureuses modifications la moindre atteinte portée à la considération dont jouit, à bon droit, l'armée, qui doit rester chère à tous puisque, dans l'état de barbarie où se trouve encore le monde, elle est le glorieux rempart de l'indépendance de la patrie et l'un des éléments nécessaires de son existence elle-même.

Mais à cette occasion beaucoup firent un crime au Président de sa noble simplicité et de son peu d'amour pour le panache, ce sont les mêmes qui n'ont pas cessé de réclamer un sabre pour nous gouverner. Dans notre pays il y aura longtemps encore des grenouilles pour demander un roi.

Le Républicain du Gard (Nimes), 24 avril 1906.

CHRÉTIEN ET PAIEN

C'est de M. Léon Chaine, l'éminent catholique lyonnais, et de M. Turinaz, évêque de Nancy que je veux parler. Le chrétien est le pieux laïque, le païen est le fougueux prélat.

Dans son beau livre *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, livre déjà connu des lecteurs du *Républicain du Gard* et que l'on pourrait appeler, à plus d'un titre, « le Testament du catholicisme libéral », M. Chaine flagelle de main de maître les marchands du temple ; il rappelle courageusement ses coreligionnaires aux pratiques égalitaires disparues de leurs églises transformées en salons bourgeois ou les gens approchent du Maître en raison de leur importance sociale » ; il s'indigne, en particulier, quand il entend tomber de la chaire chrétienne, au moment de la publication des annonces de mariages, des oppositions de mots comme les suivants : fils ou fille *légitime* de..., et, un instant après fils ou fille, tout simplement, ce qui signifie : enfant *naturel* » Cet flétrissure publique infligée dans la maison du Dieu de miséricorde à des enfants irresponsables d'une faute commise et à leurs parents vivants ou morts » paraît à M. Chaine absolument contraire à l'esprit de l'Évangile.

that they have made many bad blunders, and often adopted disustrous tactics. He takes up various phases of Catholic action and attitude, and courageously points out where correction and improvement are required. Of course, he has stern condemnation for the stubborn disloyalty to the Republic which many Catholics have displayed, and he pleads in eloquent words for the plain principle that Catholicity is not tied to monarchy, but is at home in every *régime*. He severely censures the action of the Catholics who were so opposed to granting justice to Dreyfus, that public opinion considered *Catholique* and *anti-Dreyfusard* synonymous terms. But over and above these rather obvious matters which a book of this nature would naturally be expected to discuss, M. Léon Chaine goes on to examine many other features which laymen do not customarily discuss, but which, he says, call for earnest and thorough reformation. He joins his voice to the great outcry now arising from multitudes of Catholics against new and fantastic devotions. If religion is cloaked in this sort of garb, he maintains, it can never make much impression upon the modern world. In Catholic education, clerical as well as lay, he calls for greater openness of mind and intellectual honesty. He would have abuses frankly set forth, and the unpleasant pages of history not blotted out or closed tho the student's eye. In this spirit, and with these aims, M. Léon Chaine discusses a great many interesting matters, and throughout he leaves with the reader the impression of an earnest man, sincerely desirous of serving religion, and believing that she can best be served by truth. The book will well repay persual. Coming from a layman, it is of great significance.

The Church Times (Londres), 4 mai 1906.

BOOKS AND WRITERS

. . . .

The crumbling of political and religious opinion in France, where all things seem to be dissolving in preparation for a fresh crystallization, is well illustrated by a collection of articles which M. Léon Chaine has contributed to various periodicals, and which he has now published in volume. A larger edition contains an immense gathering of extracts from newspapers and reviews, illustrating the progress of thought in the country from the beginning of the Dreyfus business. A smaller edition contains only the author's own reflections. He is a good Catholic, but he allows himself considerable freedom in speaking of the Church and of the Papacy. The book will be useful to anyone who wishes to be well posted in the facts. He need not necessarily make too much account of M. Chaine's opinions, or of his speculations on the probable effect of the election of an American or a negro to the Papacy.

. . . .

Archives Israélites (Paris), 24 mai 1906.

CE QU'A DONNÉ L'ANTISÉMITISME
AU POINT DE VUE CATHOLIQUE

L'heure de la réhabilitation du capitaine Dreyfus va bientôt sonner à l'horloge qui bat quelquefois la breloque de la justice humaine.

. . . .

Vaincus à chaque fois qu'ils poursuivent leur mouvement offensif, ils reviennent, après avoir momentanément déposé les armes, à la charge, sans se rendre compte qu'ils laissent dans chacune de ces rencontres cherchées et voulues avec le parti du progrès qu'ils ne cessent de harceler, une nouvelle partie de ce bagage de traditions et de privilèges auxquels ils tiennent tant et qu'ils auraient conservé s'ils ne l'avaient pas risqué dans de sottes, de folles aventures. Loin des excitations de leurs moines belliqueux, qu'ils descendent dans leur conscience et se livrent à un examen de leur conduite, comme leur a conseillé avec tant de sagesse un de leurs coreligionnaires, M. Léon Chaine, avoué à Lyon et un catholique bon teint, celui-là, et ils reconnaîtront que ces assauts au cri renouvelé du Moyen Age de : A bas les Juifs ! contre les doctrines de l'esprit moderne et les libres institutions que le pays s'est données, sont surtout, malgré le succès éphémère de quelques escarmouches, meurtriers pour eux.

L'intérêt qu'ils portent aux idées et aux principes dont ils sont les représentants devrait les faire renoncer à cette politique de Gribouille où ils s'entêtent, en se laissant mener par les violents, les agités et les fanatiques, les risque-tout pour le tout.

Par une sorte de fatalité, qui n'est en somme, que la justice de Dieu, les armes qu'ils employent dans la bataille contre la cité moderne, se retournent contre eux.

Ils croyaient avoir eu une idée de génie en faisant condamner, dans les conditions extraordinaires que l'on sait, un capitaine juif. Le capitaine juif aura tout de même fini par faire reconnaître par le monde entier son innocènce que la Cour de Cassation ne fera que consacrer juridiquement !

Mais à ce beau et ténébreux travail qui a absorbé toutes leurs facultés, toutes les ressources de leur intelligence, plus subtile qu'avisée, tout le fiel de leurs préjugés, Messieurs les cléricaux auront gagné toute une série de lois qu'ils déclarent funestes à leurs croyances et qui n'auraient jamais vu le jour, s'ils n'avaient pas, aveuglés par une passion héréditaire, soulevé si malencontreusement contre eux une opinion publique qu'on peut arriver à égarer, mais qui finit par se ressaisir et par se révolter, faisant payer cher à ceux qui ont abusé de sa bonne foi leurs folles entreprises !

Que les catholiques cessent donc une guerre qui leur fùt toujours fatale ! Et au lieu de s'en prendre toujours aux Juifs et sur lesquels il leur plaît — comme de véritables enfants — de faire retomber la responsabilité de leurs propres fautes, qu'ils renoncent à une tactique fertile surtout en déconvenues ! Et qu'ils ne fassent pas surtout d'une religion dite de paix et d'amour, un instrument de désunion et de haine, un foyer de guerre civile qui appelle d'inévitables et cruelles représailles et entretient une agitation dont les frais si onéreux pour l'Eglise restent à leur entière charge.

H. Prague.

Durandal (Bruxelles), 30 mai 1906.

Pour présenter ce livre au lecteur, il suffirait à un recenseur malin de faire quelques découpures dans les centaines de comptes rendus que M. Chaine a publiés à la suite de son travail (pp. 240-752) et qui constituent, on le voit, les trois quarts de son gros volume.

. . . .

Avant tout, il convient de rendre un sincère hommage

aux intentions de l'auteur, désireux de montrer la source et la cause de la crise terrible que le catholicisme traverse en France. Mais, je me hâte de le dire, M. Léon Chaine ne nous semble pas avoir mis le doigt sur la plaie. Il signale des fautes de tactique, des erreurs d'appréciation, de fausses manœuvres; toutefois, il n'arrive pas à la racine du du mal. A qui fera-t-on croire que tout le mal dont souffrent les catholiques en France vient de ce qu'ils eurent tort de n'être point, en général, dreyfusards, antinationalistes, antimilitaristes, démocrates, hostiles à l'antisémitisme et trop entichés de certaines dévotions plus ou moins ridicules et de nature à jeter le discrédit sur la religion!

En particulier, nous ne pouvons nous empêcher de penser que l'*affaire* tient dans le livre de M. Léon Chaine une place hors de toute proportion avec le but qu'il poursuit.

D'autre part, on ne saurait disconvenir que bon nombre des abus signalés par l'auteur sont malheureusement trop réels, et que les catholiques français ne pourraient que gagner à faire, pour les déraciner, de sérieux efforts.

Le caractère exclusivement littéraire de cette revue limite à cette indication, un peu sommaire, nous le reconnaissons, notre compte rendu du livre de M. Léon Chaine. En tout cas, par le retentissement qu'il a eu, il s'impose à l'attention de tout ceux qui s'intéressent à l'histoire de la France en ces dernières années.

L'Action (Paris), 6 juin 1906.

LES MAUVAIS BERGERS

. . . .

Par contre, un hasard curieux m'a permis d'avoir une longue conversation avec un prêtre venu à Paris pour

accompagner son évêque, dont il est le secrétaire. Ce prêtre — sur la personnalité duquel je me garderai bien d'insister, étant donné ce que je vais dire — est un prêtre non seulement libéral, mais sincèrement démocrate, à la façon de l'abbé Lemire. Comment, chez cet homme dont l'intelligence est des plus souples et des plus cultivées, la foi chrétienne peut-elle encore subsister, c'est là un mystère que je ne chercherai pas à éclaircir.

Mais si, sur le côté religieux, nous sommes en désaccord absolu, j'ai vu, avec plaisir que, sur le domaine politique, nous professions des opinions assez semblables. Sans songer à traduire, sous la forme de l'interview, une conversation qui a duré une bonne heure, je veux essayer cependant d'en rendre les parties essentielles.

. . . .

J'appris également que, dans certains coins du Vatican, on murmure que l'élection de Pie X est due aux intrigues perfides des partisans de Merry del Val contre le cardinal Rampolla, lequel était considéré comme devant être le successeur de Léon XIII.

Un autre personnage, laïque celui-là, qui ne jouit pas précisément des sympathies de mon curé, c'est notre éminent confrère M. Edouard Drumont. Tout le mal dont l'Eglise de France est en train de souffrir a pour auteur — conscient ou inconscient — le directeur de *la Libre Parole*. C'est lui qui, en excitant le bas clergé contre la République, l'a jeté dans les luttes politiques où, depuis vingt ans, il ne fait que recevoir des coups dont les derniers menacent d'être mortels.

C'est également M. Edouard Drumont qui, par sa campagne antijuive, a rejeté du côté de la République toute la haute finance et la haute bourgeoisie juives. Enfin, c'est encore M. Drumont qui, en défendant les erreurs des conseils de guerre dans l'affaire Dreyfus, a créé, par contre-

coup, un courant républicain dont le bloc est sorti en 1900, avec M. Waldeck-Rousseau.

J'avoue que c'est avec un certain plaisir que j'entendais mon brave curé me montrer, par une série de raisonnements d'une logique et d'une exactitude rigoureuses, que toute l'œuvre anticléricale qui s'est accomplie depuis six ans, en commençant par les lois sur les associations pour arriver à la séparation des églises, est la conséquence logique et fatale de la politique du parti nationaliste dont MM. Drumont et Jules Lemaître et Cie, ont été les créateurs.

Supprimez l'opposition nationaliste, supposez par la pensée qu'elle n'ait jamais existé, et notre politique eut encore piétiné sur place, se traînant des ministères Méline aux ministères Ribot, en passant par le gros Dupuy. L'élan qui a été donné est dû à la cohésion du bloc de gauche, c'est-à-dire à la fusion, pour une même œuvre, de toutes les troupes radicales, radicales-socialistes et socialistes.

Or, c'est le nationalisme qui a rendu nécessaire cette cohésion d'hommes qui, jusqu'alors, restaient dispersés et indisciplinés.

. . . .

Un jour viendra — qui n'est pas très lointain peut-être — où MM. Brunetière, Denys Cochin, de Marcère, Vandal, et Cie, s'apercévront qu'en fortifiant le courant nationaliste et en combattant, en 1890, contre la vérité judiciaire, ils ont été les premiers destructeurs de cette Eglise catholique dont ils se disent les fidèles serviteurs. Et ce jour-là, il y a quelques catholiques sincères qui, comme Paul Viollet, Léon Chaine et bien d'autres, auront une amusante revanche à prendre.

Tel était l'avis de mon curé.

ARMAND CHARPENTIER.

Le Républicain du Gard (Nimes), 6 juin 1906.

..... Nous avons déjà parlé de ce livre qui fit grand bruit lorsqu'il parut et qui par une singulière fortune semble devenir de jour en jour de plus en plus d'actualité.

Bien que nous soyons loin d'approuver toutes les idées de M. Léon Chaine, nous n'hésitons pas à dire que ce livre est une œuvre remarquable autant que sincère.

La thèse que M. Léon Chaine soutient peut se résumer ainsi : « Les catholiques doivent faire leur *meâ-culpâ* ; ils sont en grande partie les auteurs des maux qui les accablent ; ils ont attiré eux-mêmes l'orage qui éclate sur leurs têtes ».

Quelles sont donc les fautes dont les catholiques se sont rendus coupables ?

M. Chaine prétend les connaitre, et il en est une tout d'abord qu'il dénonce avec une impitoyable sévérité ; c'est leur attitude dans la terrible « Affaire » au cours de laquelle ils furent *systématiquement* opposés à toute idée de justice. Le reproche semblera à beaucoup de bons esprits fort juste. L'immense majorité des catholiques fut antidreyfusarde *systématiquement*.

C'est loyalement, et après sérieux examen que M. Léon Chaine est devenu dreyfusard.

C'est dans cette attitude des catholiques vis-à-vis de Dreyfus, la principale, sinon la seule cause de leurs difficultés actuelles : Si les catholiques avaient été dreyfusards, on n'eût pas chassé les religieux, on n'eût fermé aucune école et aujourd'hui il ne serait pas question de séparation.

L'affaire Dreyfus a été la cause des réformes qui ont suivi.

Par exemple, là où nous sommes complètement d'accord

avec M. Léon Chaine, c'est quand il dénonce les fausses dévotions ou, pour mieux dire, les superstitions entretenues par certaines congrégations puffistes et mercantiles. Le livre de M. Léon Chaine sera lu avec profit par tous les hommes de bonne foi, de bon sens et de bonne volonté.

LE MASQUE.

Le Républicain de Nouméa (Nouvelle-Calédonie), 18 juin 1906.

L'ÉGLISE ET LA DÉCLARATION DES DROITS

Il y a encore des catholiques libéraux, des catholiques qui veulent concilier ou réconcilier l'Église avec la Révolution française.

Un des plus zélés parmi ces catholiques, c'est M. l'abbé J. Brugerette, licencié d'histoire et de philosophie, qui, à Lyon, semble être, avec M. Léon Chaine, le principal interprète de ces tendances.

Sous ce titre : *La déclaration des Droits de l'Homme et la Doctrine catholique*, il a publié un très intéressant opuscule, où il n'y a pas seulement de la générosité de cœur, mais des faits et des textes vraiment utiles.

Il cherche à y démontrer : 1° Que la déclaration des droits est parfaitement conforme à l'Évangile ; 2° Qu'il y a eu dans l'Église plusieurs docteurs, et non des moindres, qui ont par avance glorifié les principes essentiels de la Déclaration . . . .

(Suit une savante discussion au cours de laquelle l'auteur de l'article cite des textes émanant de Pie VI, de Pie IX et même de Léon XIII qui semblent être en contradiction absolue avec la déclaration des droits de l'homme.)

Ainsi, après l'infaillibilité comme avant l'infaillibilité, le pape n'a pas cessé de condamner la Déclaration des Droits. Léon XIII la condamne dans le même style et presque dans les mêmes termes que ceux dont s'était servi Pie VI.

M. l'abbé Brugerette, au contraire, l'approuve et dit que l'Église va se réconcilier, s'est même peut-être déjà réconciliée avec les principes de 1789, c'est-à-dire qu'il dit cette chose même que le pape lui défend de dire sous peine d'être anathème. . . . .

Pour ma part, je m'en tiens, mécréant, à l'enseignement du pape, et à tout ce que disent ou diront les catholiques libéraux, je me bornerai à répondre, avec le *Syllabus :*

Anathème à qui dira que le pontife romain peut et doit réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne!

A. Aulard.

Annales de la Jeunesse laïque, 8 juillet 1906.

LES ÉLECTIONS DES 6 ET 20 MAI

Étude du mouvement politique des huit dernières années. Action directe et action réflexe de l'Affaire Dreyfus. Grandeur et Décadence du Nationalisme.

Les succès obtenus par le Bloc républicain, aux scrûtins des 6 et 20 mai derniers, ont attristé nos adversaires et surpris quelques-uns de nos amis. La Réaction nationaliste espérait que l'affaire des fiches maçonniques, la loi de séparation et les quelques rébellions qui avaient accompagné les inventaires détermineraient un courant

rétrograde qui non seulement ramènerait au Parlement tous les députés d'opposition élus en 1902, mais augmenterait encore leurs troupes par de nouvelles recrues. Enfin, les grèves du 1er mai, habilement exploitées par la presse nationaliste, devaient encore accentuer ce mouvement de recul.

. . . .

Entre ces deux grandes troupes, il y avait bien un petit régiment d'hésitants, ballottés de l'une à l'autre, mais ne pouvant être un appoint sérieux d'un côté comme de l'autre. C'était le régiment de ces catholiques dreyfusards dont M. Aynard était le type au Parlement.

Après avoir sauvé le ministère Waldeck-Rousseau en vue de l'Affaire Dreyfus, ils auraient bien voulu renverser le ministère Combes, à cause de sa lutte anticléricale. Mais leurs efforts étaient vains, et ces malheureux avaient la triste fortune d'être houspillés par les deux camps. C'était eux, pourtant, qui, au point de vue conservateur et catholique, avaient eu la juste et claire vision de l'avenir. Il est incontestable que si les conservateurs, les catholiques avaient écouté *le Figaro* en 1897, *le Soleil* et *l'Autorité* en 1898, journaux alors dreyfusards, ils n'en seraient pas aujourd'hui, où ils en sont. Mais ce n'est pas d'hier que Jupiter aveugle ceux qu'il veut perdre.

. . . .

La réaction ultramontaine a tort de nous accuser de sa défaite. Elle est elle-même l'auteur de son écrasement. Si le parti conservateur avait écouté, en 1897 et 1898, les Viollet, les Léon Chaine, les Hervé de Kerhoant et tant d'autres, il n'en serait pas où il en est. *Le Figaro*, en commençant la campagne de revision, avait vu juste. Si ses lecteurs, si ses amis l'avaient suivi, l'Affaire Dreyfus, liquidée en quelques semaines, n'aurait jamais eu les conséquences politiques qu'elle a eues. Mais les conservateurs, dont l'intelligence politique est au-dessous de tout,

ont préféré emboîter le pas derrière MM. Drumont, Arthur Meyer, Judet et C[ie]. Ils peuvent voir aujourd'hui où cette aberration les a conduits.

. . . .

Les Jules Lemaître, les Coppée, les Brunetière, les Jules Soury et autres ne voudront pas avouer qu'ils se sont trompés. Ils feront semblant d'ignorer la solution judiciaire de l'Affaire — M. Jules Soury l'a déjà écrit — et ainsi, ils achèveront eux-mêmes leur déroute, car ils laisseront le virus de l'Affaire dans le domaine politique, c'est-à-dire là où il sert à cimenter le Bloc. Or, la démocratie n'a marché et ne marchera qu'autant que le Bloc demeurera un et indivisible.

Armand CHARPENTIER.

Le Phare de Calais (Calais), 10 juillet 1906.

SECTARISME ET LIBÉRALISME

Nous recevons de notre excellent collaborateur et ami M. Marcel Hénard, la réponse suivante à l'article consacré, vendredi matin, par M. A.-J. Naudin, à sa rentrée au *Phare*.

Mon cher Directeur et ami,

Vous voulez bien me faire passer sous les yeux, avec prière d'y répondre, l'article que M. A.-J. Naudin consacre, dans *le Petit Calaisien*, à ma rentrée au *Phare*.

. . . .

Je ne peux pas rester dans les cadres d'un parti : c'est plus fort que moi. J'ai consenti jadis à prendre place dans le comité-directeur de

l' « Alliance républicaine démocratique » ; au bout de quelques mois j'ai dû démissionner. Il m'est impossible de me plier à cette discipline quasi-monacale qui trop souvent oblige les politiciens à approuver en public ce qu'ils désapprouvent dans l'intimité de leurs réunions. Que de fois n'ai-je pas été temoin, à l' « Alliance », de ces illogismes et de ces contradictions affligeantes ? Je n'ai pu m'y accoutumer et m'en suis allé.

Ma philosophie est celle de Herbert Spencer. A l'instar d'Henry Maret, je ne me connais qu'une conviction bien arrêtée : l'horreur instinctive de l'Etat et de ses contraintes. A mes yeux, quand l'Etat monte, le pays baisse.

J'ai tâché de me conformer à la ligne de conduite que M. Emile Faguet nous trace dans son beau livre sur le « Libéralisme ».

Se porter, tantôt dans le plateau de « droite et tantôt dans le plateau de gauche, afin que le fléau de la balance demeure vertical. »

Il y a six ans, j'ai combattu ouvertement l'antisémitisme et j'ai crié casse-cou, à propos de l'affaire Dreyfus, aux catholiques et aux modérés. Ils ne m'ont point écouté et j'ai été copieusement injurié par leur presse, en compagnie de mon éminent ami, M. Léon Chaine, le chef de l'*Ecole de Lyon*.

Ce que lui et moi, nous avions prévu et prédit est arrivé. La haine appelle la haine ; ceci, l'antisémitisme, a amené cela, l'anticatholicisme. Mais, le vrai libéral, le vrai tolérant n'admet pas les représailles,

Cette année, fidèles à nos principes, nous avons défendu la liberté de croire et d'enseigner qu'on veut enlever aux catholiques. Et c'est la presse de gauche qui, aujourd'hui, nous injurie. Comme le dit M. Anatole Leroy-Beaulieu, le libéral est une espèce en voie d'extinction. Il n'a que des horions à prétendre.

. . . .

Marcel HENARD.

Le Temps (Paris), 14 juillet 1906.

LE COMITÉ CATHOLIQUE POUR LA DÉFENSE DU DROIT

Paris, 13 juillet.

Le Comité catholique pour la défense du droit a voté l'ordre du jour suivant :

« Le Comité, qui a toujours défendu en toutes circonstances le droit violé et la liberté menacée, quels que fussent les partis et les hommes en cause, qui se réclamant de la Déclaration des Droits de l'homme, statut fondamental de la société moderne, a protesté énergiquement et à maintes reprises contre toutes les atteintes portées à la liberté religieuse, qui a toujours demandé la revision d'une sentence de condamnation illégalement rendue contre un officier de l'armée française ;

« Salue aujourd'hui, avec joie l'arrêt solennel de la plus haute juridiction du pays, arrêt qui restaure souverainement le droit outrageusement violé et proclame l'innocence de l'officier injustement condamné.

« Pour le Comité :

« Léon Chaine, Camille Pinta,
Le Roy-Dupré, Quincampoix,
Paul Viollet, membre de l'Institut » (1).

(1) Cette protestation a été reproduite dans maints journaux français et étrangers,

La Petite Gironde (Bordeaux), 15 juillet 1906.

LETTRES PARISIENNES

Paris, 13 juillet.

En proposant au Sénat de rendre hommage au courage civique de Scheurer-Kestner et de Trarieux, M. Monis a été l'interprète des âmes généreuses. Au moment où s'achève l'épilogue du grand drame que fut l'affaire Dreyfus. le premier devoir n'est pas de renouveler l'anathème contre les coupables, mais d'honorer les héros qui déployèrent le plus difficile de tous les courages : l'immolation de soi-même à une cause juste et la lutte contre l'iniquité.

Scheurer-Kestner, Zola, Picquart, Ludovic Trarieux figurent au premier rang ; mais combien d'autres souffrirent jusqu'à en mourir, comme l'admirable Grimaux, qui eut la douce fermeté d'un saint.

C'est l'instant aussi de rappeler qu'au milieu de la tourmente, dans la lutte grandiose contre la coalition de toutes les forces du mal, les républicains trouvèrent quelques alliés parmi leurs adversaires politiques. A ceux qui ne sont plus, comme à ceux qui ont survécu à cette épreuve, nous devons un salut respectueux. Un *Comité catholique pour la défense du droit* fut fondé au cours de l'affaire Dreyfus par quelques catholiques partisans de la revision et ayant à leur tête MM. Paul Viollet (de l'Institut), Hervé de Kérohant, frère d'Édouard Hervé et rédacteur en chef du *Soleil ;* Féray Bugeaud d'Isly, baron de Lourmel, Quincampoix, Saint-René Taillandier ; les abbés Brugerette, Grosjean, Pierre Vignot, Jean Viollet, Martinet, le dominicain Maumus. D'autres prêtres eurent aussi le beau courage d'élever la voix en faveur de la justice :

l'abbé Frémont notamment, qui laissa tomber du haut de la chaire des paroles de vérité en protestant contre la violation des droits imprescriptibles d'un accusé. L'abbé Pichot encourut la disgrâce pour avoir oser publier la brochure intitulée : *La conscience Chrétienne et l'Affaire Dreyfus*.

Dans la confusion d'un effroyable conflit de bassesses et de lâchetés, ces hommes au cœur intrépide bravèrent les insultes et les violences. M. de Kérohant fut atteint dans ses intérêts personnels et dans sa santé ; l'abbé Pichot alla chercher un refuge à l'étranger ; l'abbé Frémont fut traité en suspect d'hérésie...

L'Église catholique, entraînée par une inéluctable fatalité, s'éloigna des défenseurs du faible pour se joindre à ses persécuteurs.

Quel beau rôle elle avait à jouer, pourtant, en puisant aux sources du christianisme l'esprit de douceur et de miséricorde et en prenant la défense non seulement d'un innocent, mais d'un juif innocent!... C'eût été d'une grande beauté morale ; elle eût ainsi rétabli son ascendant et relevé son prestige affaibli. Elle ne le voulut pas.

Un catholique bien connu, M. Léon Chaine, de Lyon (auteur d'un remarquable ouvrage : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*), s'adressa aux prélats les plus en vue, les adjurant de prendre parti pour la revision de l'inique procès. Il ne reçut que des réponses évasives. L'archevêque de Bordeaux se déclara surpris et attristé ; ce n'était point compromettant. Il ne savait si Dreyfus était innocent ou coupable, mais il ajoutait qu'il fallait s'incliner « devant les tribunaux qui l'ont jugé *dans toute l'indépendance* et toute *l'impartialité* de la justice ».

M. Lecot se demandait en terminant « ce que serait le respect de la justice s'il était permis de suspecter *gratuitement* ou la perspicacité ou la bonne foi des tribunaux ».

N'avait-il donc pas pris connaissance des éléments de

de cette affaire, ou voulait-il les oublier ? J'ai souligné les mots qui caractérisent le mieux l'attitude prudente jusqu'à l'effacement d'un prince de l'Eglise devant le plus effrayant comme le plus flagrant des dénis de justice.

Peut-être l'archevêque de Bordeaux, comme tant d'autres, n'avait-il rien lu ? Peut-être ne comprit-il pas qu'il n'avait point le droit d'ignorer que les persécuteurs de l'innocent multipliaient contre celui-ci les inventions diaboliques, les contes saugrenus, des faux publics et privés de toutes sortes, tout ce qui, en un mot, est le plus propre à imposer la revision d'un procès en faisant suspecter « la perspicacité, l'indépendance et l'impartialité des juges » ?

Les manœuvres du général Mercier, du général Gonse, du faussaire Henry, pour ne citer que ceux-là, ne pouvaient pourtant être ignorées que de ceux qui avaient résolu de ne pas savoir !

. . . .

Pendant la crise, on disait à l'étranger que la France était le seul pays où le maintien de la condamnation d'un innocent pût devenir une affaire d'Etat.

On voit maintenant à l'étranger que la France est peut-être le seul pays où les défenseurs d'une cause juste, combattant un contre mille, remportent des victoires qui honorent l'humanité tout entière.

« Recueillons-nous, maintenant ; les dieux sont satisfaits » (1).

Albert ROBERT.

(1) Cet article du grand journal du Sud-Ouest a été reproduit par *le Petit Var* (Toulon), du 18 juin, *le Républicain du Gard* (Nîmes) du 20 juin, *l'Avenir de la Mayenne* (Laval) du 22 juillet.

La Justice Sociale (Paris), 21 juillet 1906.

RÉFLEXIONS

Je crains, en écrivant cet article, de mécontenter plusieurs de ceux qui le liront. Les uns, parce qu'ils trouveront que je fais la part trop belle au « syndicat de trahison » ; les autres parce qu'ils jugeront que mon cerveau, toujours encombré des préjugés d'antan, refuse de voir toute la lumière et de rendre un complet hommage à toute la vérité.

Je demande néanmoins à mes lecteurs la permission de dire ce que je pense et comme je le pense. Chacun en prendra ce qu'il voudra.

Je n'ai jamais été un anti-dreyfusard bien ardent, et je tiens à rappeler que *la Justice Sociale* fut la première, et peut-être la seule feuille catholique, qui osa accepter de faire paraître dans ses colonnes une note favorable au condamné : je veux parler de la lettre si éloquente de M. Léon Chaine. J'ajoute aussi, qu'après le procès de Rennes, j'ai approuvé et très explicitement la grâce octroyée au capitaine Dreyfus.

Toutefois si je n'étais pas antidreyfusard bien ardent — et cela tient sans doute à ce que j'ai horreur des antis — j'ai cru cependant, et de très bonne foi, à la trahison. D'où venait cette croyance ? Je l'ignore, je dois reconnaître cependant qu'elle était faite surtout d'impressions ; aussi ai-je toujours pensé que, juge au conseil de guerre, j'aurais voté l'acquittement, ne me croyant pas le droit de condamner sur des impressions insuffisamment documentées.

Quoiqu'il en soit, mes sympathies — il est loyal de le reconnaître, — allaient plutôt à Mercier et à Boisdeffre qu'à Trarieux, Scheurer-Kestner et les autres ; et, sans tout

accepter, car déjà il y avait pas mal de choses inacceptables, j'étais plutôt avec l'Etat-major.

La main sur la conscience, il n'en est plus ainsi aujourd'hui.

J'ai lu avec le plus grand soin le procès qui vient de se dérouler devant la cour de Cassation ; et ainsi s'est modifié mon sentiment. Peut-être eût-il mieux valu que la cour renvoyât le capitaine Dreyfus devant un autre conseil de guerre, sa réhabilitation eût été plus complète, et on n'aurait pas été exposé à dire que son innocence qui paraît certaine reste peut-être insuffisamment démontrée; mais quoi qu'on puisse penser sur ce point, il me semble impossible de croire encore — sans pour cela incriminer les juges faillibles ou trompés — que les condamnations portées par les deux conseils de guerre aient été selon la justice et la légalité.

. . . .

D'autre part, il est incontestable que l'attitude de l'Etat-Major avait été plus qu'étrange, et certains de ses actes restaient impossibles à excuser. Serait-il vrai que le capitaine Dreyfus ayant été condamné une première fois sur des preuves insuffisantes et grâce à des manœuvres absolument contraires à la légalité, l'Etat-Major aurait voulu, à tout prix, même au prix d'une monstrueuse injustice, maintenir la chose jugée ? Ce qui est certain, c'est qu'il a semblé mettre son honneur à poursuivre le capitaine, qu'il a usé de tous les moyens pour empêcher la révision, que ses amis ont tout fait pour que le gros public identifiât l'honneur des « grands chefs » avec celui de l'armée tout entière, en sorte qu'il fut un moment où croire à l'innocence de Dreyfus semblait une marque de mépris pour l'armée.

C'est sans doute pour cela que plusieurs ministres de la guerre s'engagèrent à fond, que l'on fit tant de bruit autour du prétendu dossier secret, et que le général Mer-

cier joua le rôle que l'on sait jusqu'à son pitoyable effondrement. . . . .

. . . .

Et puissent les catholiques comprendre enfin qu'ils ont autre chose à faire que de se traîner toujours à la remorque des violents et de se laisser aveugler par l'esprit du parti. Ils ont été pour le boulangisme, pour l'anti-sémistisme, pour le déroulédisme, le nationalisme et tout cela a fondu entre leurs doigts, l'anti-dreyfusisme fond à son tour, le biétrisme fondra demain. Dieu veuille que ce soit fini de pareilles aventures ; nous valons mieux que cela.

L'affaire Dreyfus est une leçon pour tous, ne la laissons pas passer en ce qui nous concerne sans en recueillir l'enseignement.

L'Abbé Naudet (1).

(1) Les clartés projetées à profusion sur l' « Affaire » par le conseiller rapporteur Morras, par le procureur général Baudoin, par Me Mornard, avocat, ne le furent pas sans résultat, et les premiers anti-dreyfusards qui se déclarèrent convertis furent tout naturellement ceux qui appartenaient au monde des palais de justice.

L'arrêt du 12 juillet 1906, précédé de si longs débats, étayé sur de si minutieuses enquêtes, rendu enfin par la Cour de Cassation, solennellement, toutes Chambres réunies fut un trait de lumière pour les esprits impartiaux et fit tomber bien des préventions, bien des préjugés.

Mais, dans les rangs des politiciens de l'opposition, parmi les professionnels de l'antidreyfusisme, beaucoup refusèrent de se rendre à l'évidence et crurent bon de rester figés dans la situation qu'ils avaient si fâcheusement prise.

Les uns ne voulaient pas avouer s'être grossièrement trompés, les autres entendaient bien ne pas laisser s'éteindre ce foyer d'agitations publiques. Pour ces derniers c'était là jeux de « troublions » renouvelés des Grecs comme dirait M. Bergeret.

Il n'est pas sans utilité, après la reproduction de la loyale décla-

ration de l'abbé Naudet, que l'on vient de lire plus haut, de montrer la façon dont quelques journalistes réactionnaires ont accueilli la sentence souveraine prononcée par la plus élevée des juridictions de leur pays,

La Vérité française publiait le 20 juillet 1906 un article qui débutait ainsi :

« Admettons, un instant, que Dreyfus ne soit pas le traître que sept ministres de la guerre ont déclaré coupable, que deux conseils de guerre ont condamné, après un un débat contradictoire qui ne laissait place à aucun doute, il reste toujours qu'il y a eu crime de trahison et que, par conséquent, il y a un traitre... »

Et qui continuait en ces termes :

« Si des charges écrasantes qui pèsent sur Dreyfus, et qui l'on fait condamner par deux conseils de guerre, on passe aux preuves morales, celles-ci sont plus accablantes encore. Quels sont les accusateurs de l'officier félon ? Des hommes d'honneur, des soldats qui n'ont point de tache dans leur passé et qui ont condamné, à regret, un des leurs, tant était manifeste la preuve de sa faute. Quels sont maintenant les défenseurs du traître ? Tous les ennemis de la patrie, les insulteurs du drapeau, tous ceux qui font une guerre acharnée à la religion, tous les écrivains pornographes, tous les panamistes, tous les humbertistes, tous les magistrats arrivistes, tous les intellectuels athées ou sectaires, etc.

Voilà aujourd'hui encore le cortège qui s'attelle au char de triomphe de Dreyfus. Si ce n'est pas là une présomption de culpabilité à la charge de l'officier juif, c'est que les preuves morales ont perdu leur valeur. Or, nous savons qu'en droit il est des présomptions qui ont une force probante à l'égal des preuves matérielles. Si, en matière criminelle, elles ne suffisent pas seules à établir la culpabilité, elles n'en constituent pas moins un commencement de preuve, dont une justice impartiale est forcée de tenir compte ».

Aussi l'un des journaux libre-penseurs qui s'est empressé dès le lendemain de servir cette prose significative à ses lecteurs la faisait suivre de cet éloquent commentaire :

Nous n'ajouterons rien. Il n'est pas pour nous déplaire que le monde clérical ne désarme pas.

Chaque coup qu'il croit frapper contre nous le blesse cruellement lui-même.

L'attitude prise par la *Vérité Française* au lendemain de cet acquittement qu'attendait le monde civilisé était d'autant plus étrange que dix jours auparavant l'*Osservatore Romano* dont on connait les attaches avec le Saint Siège s'était félicité de l'acte de haute justice qui avait réhabilité le juif injustement condamné.

Voici textuellement ce que disait l'organe autorisé du Vatican le 14 juillet 1906 dans un article intitulé *L'Ultima Parola.*

« ..... **Maintenant le dernier mot a été prononcé, le capitaine Dreyfus a été absous de toute imputation, et non seulement nous nous inclinons devant la sentence, mais encore nous en sommes enchantés et nous nous en félicitons avec celui qui en est le héros... ».**

Et tout en exprimant ses regrets de ce que cette affaire ait été transformée en une arme de guerre contre les catholiques, le journal officieux de la chancellerie du pape ajoutait :

« ..... **Nous sommes enchantés cependant que pour Dreyfus, on ait fait justice, et condamnons comme nous avons toujours condamné ceux qui pour des motifs occultes, dans un but frauduleux, ont falsifié des documents, caché la vérité, ont mis en œuvre l'imposture et la ruse, pour arriver à l'accomplissement de leurs louches desseins ?**

« **Et si quelqu'un, quel qu'il soit, s'est employé pour que la vérité puisse finalement triompher et contribuer au triomphe final de la justice, il doit recueillir nécessairement les louanges de tout le monde civilisé..... ».**

Cette citation est un peu longue, mais combien instructive!

C'est dans *Rome et l'Action libérale populaire* de l'abbé Emmanuel Barbier, deuxième édition, pages 279-280 que nous avons pu lire la traduction de cet important article du journal romain. Il aurait mérité d'être plus reproduit.

Le Vatican est le lieu du monde où l'on est le mieux renseigné et personne n'y avait jamais cru à la culpabilité de Dreyfus, aussi regretta-t-on maintes fois, pendant la durée de ce long procès, que la curie romaine crut devoir se renfermer dans une abstention qui parut excessive à beaucoup de bons esprits ; quoi qu'il en soit, et pour en revenir aux antisémites français si vertement condamnés par l'organe pontifical, il faut reconnaître qu'en dépit des excitations de tant de gens égarés par les passions politiques et religieuses, ou plutôt prétendues religieuses, la masse des personnes raisonnables s'est peu à peu ressaisie, car elle s'est refusée à admettre que notre tribunal suprême, recruté parmi l'élite des présidents et des conseillers de cours d'appel ait été subitement

transformé en un ramassis de malfaiteurs vendus au fameux syndicat de trahison.

Ces magistrats qui lentement avaient gravi tous les degrés de la hiérarchie judiciaire dont ils avaient atteint les sommets, n'ayant plus rien à désirer, pouvaient d'ailleurs en toute sécurité rester fidèles à leur ordinaire impartialité et rendre en pleine indépendance ce mémorable arrêt dont ils allaient répondre devant l'Histoire.

Il y a néanmoins de bonnes gens qui, bien sincèrement, admettent encore comme un dogme la culpabilité de Dreyfus.

Ce sont les mêmes qui croient à l'apparition du diable en personne dans les réunions de francs-maçons, et puis il y en a aussi..... quelques autres.

Mais, en dehors de la tourbe enragée des antisémites et de certains illuminés de haute culture et de fort bonne foi égarés au milieu de tant de cyniques et de sceptiques, la grande majorité des anti-dreyfusards a fini, en dépit de tout, par être amenée à la vérité et cela grâce à la puissance de persuasion d'une minorité minuscule.

Cette crise grandiose a offert un spectacle réconfortant, c'est que ce sont bien les « idées » qui mènent le monde, c'est surtout qu'en fin de compte l'élite conduit les foules, l'esprit mène la masse.

Mens agitat molem, avait dit le poète ancien.

H. Harduin dans un de ses savoureux « propos d'un Parisien » du *Matin* (19 septembre 1906) exprimait le même sentiment en ces termes peu solennels :

« Voyez l'affaire Dreyfus. D'un côté, une toute petite troupe de libéraux ; de l'autre, l'immense, l'innombrable armée des poires, avalant tout ce qu'on lui faisait avaler, et qui paraissait invincible ». Pourtant, ce n'est pas l'armée des poires qui a triomphé.

C'est donc sans protestation vraiment sérieuse de la part de la foule si longtemps abusée que le capitaine Dreyfus fut promu chef d'escadron et décoré de la Légion d'honneur, que le lieutenant-colonel Picquart fut nommé général de brigade, puis général de division. Tel fut l'épilogue nécessaire du drame prodigieux et terrible vécu depuis dix années.

L'héroïque Picquart devait mériter, pour la justice qu'il avait

incarnée en sa personne une revanche plus grande encore, et lorsqu'il fut nommé ministre de la guerre du cabinet Clémenceau, les gens réfléchis ne virent pas du tout dans cet évènement glorieux une espièglerie très savoureuse du spirituel et courageux président du Conseil, mais une sanction magnifique des actions passées et vraiment la plus haute leçon morale que l'armée put recevoir.

Quelles pensées durent assaillir le nouveau ministre quand, pour la première fois, il vint s'asseoir devant le bureau de ce cabinet de la rue Saint-Dominique d'où il avait été comme chassé par le général Billot l'un de ses prédécesseurs qui pour s'en débarrasser l'envoya en mission (!) dans le Sahara, de ce cabinet d'où étaient sortis les ordres sinistres pour son arrestation, son internement, sa mise en jugement et enfin pour sa radiation des cadres de l'armée française dont une « justice immanente » et tragique venait de lui donner le commandement suprême.

Le *Chrétien français* (Paris), 21 juillet 1906.

..... Aujourd'hui, la lumière est faite; les juges suprêmes ont prononcé après trois ans d'enquête et plusieurs semaines de débats. S'il vivait encore, M. de Cassagnac accomplirait certainement sa promesse. D'autres, qui lui survivent après avoir été ses compagnons de lutte, biaisent encore ou se révoltent, mais il n'en est pas un, parmi les catholiques de bonne foi, il n'en est pas un qui, faisant un retour en arrière, ne doive regretter amèrement l'attitude de ses coreligionnaires dans cette crise, aujourd'hui fermée, de notre existence nationale.

Ecoutons comment l'un des rares membres du clergé français qui osèrent prendre alors le « parti de la justice et de la vérité » explique la suite impitoyablement logique

des événements. La citation est longue, mais elle vaut d'être faite.

Voici ce que dit l'abbé de Saint-Poli :

Il est d'abord un fait acquis à l'histoire, c'est que le ministère Méline avait ouvert très loyalement aux conservateurs et aux libéraux les portes de la cité républicaine. Le Ralliement, il est vrai, bien que fondu dans l'opportunisme, ne monta pas encore au pouvoir, il n'entra pas officiellement dans les conseils du gouvernement ; on ne le vit s'asseoir, ni au Sénat, ni à la Chambre, au fauteuil d'aucune présidence ou vice-présidence. Mais sa politique imposait déjà le respect ; « l'esprit nouveau » était devenu, dans une république qui aimait à se proclamer « ouverte et tolérante », le contre-poids nécessaire du vieil esprit anticlérical. On ne pouvait plus dire que cette République molestait les consciences, qu'elle était une entrave à l'expansion des croyances et des œuvres catholiques. La paix romaine s'offrait alors comme la garantie de la paix française. On sait encore que ralliés et modérés, faisant trêve aux vieilles querelles confessionnelles, scellèrent ensemble aux élections législatives de 1898, sous le haut patronage de M. Méline, le pacte dont le succès devait conduire à l'achèvement de l'œuvre politique et religieuse chère au cœur de Léon XIII.

Voilà le fait indéniable.

Qui donc aurait pu se douter que cette ère d'apaisement serait sans lendemain ? Qui donc aurait alors prévu cette brusque et brutale réaction contre l'esprit nouveau, ces « changements de législation que les réformateurs les plus téméraires n'auraient pas eu l'espoir de réaliser dans un quart de siècle » ? Après dix ans de marches et de contre-marches laborieuses sous les traits incessants de la vieille garde royaliste et des gros bataillons du radicalisme, les ralliés touchaient enfin au seuil de la Terre promise. Quelle force ennemie serait maintenant assez puissante pour arrêter leur course victorieuse de tant d'obstacles et rejeter au désert les soldats de Léon XIII comme autrefois les Hébreux fugitifs ? Quel bras inconnu se lèverait pour achever cette déroute, pour frapper de caducité l'œuvre de M. de Falloux, ce grand ancêtre du Ralliement, et précipiter la solution de cette grave question des congrégations que, depuis cent ans, aucun gouvernement n'avait pu trancher ? Non, ces prévisions pessimistes n'assombrissaient pas encore les horizons politiques, elles auraient dépassé les calculs des hommes les plus

osés. La vérité imprévue est devenue cependant la douloureuse réalité qui semble comprimer aujourd'hui tout notre être comme dans la stupeur d'un cauchemar.

Voilà un autre fait acquis à l'histoire.

Quel lien relie cette débâcle religieuse à celle du Ralliement : il est impossible vraiment de le rechercher ailleurs que dans « les efficacités corrosives », trop corrosives même, de l'affaire Dreyfus.

Oui, la guerre religieuse des temps présents est sortie de cette affaire comme le chêne du gland. Elle a commencé au lendemain de ce déplorable arrêt de Rennes qui suscita les représailles du Dreyfusisme contre l'Eglise catholique ; représailles terribles, impitoyables, qui durent encore et dont l'amertume ne sera peut-être pas épuisée demain !

Un crime militaire et judiciaire avait été perpétré à Rennes contre l'humanité et contre le droit. Il semblait que l'Eglise ne dût pas porter le poids des responsabilités et des rancunes. De ce crime odieux on voulut cependant que l'Eglise fût la complice. On avait vu les ralliés prendre à la Chambre ouvertement parti contre les défenseurs de la justice, on avait vu nos journaux et on les voit toujours dresser devant la revendication de la vérité comme un mur impénétrable à la lumière. On crut que le parti catholique n'avait cherché dans l'affaire Dreyfus, sous le couvert d'un bruyant patriotisme, qu'une occasion d'insolent triomphe, une revanche malhonnête de ses anciennes défaites.

Aucune voix autorisée ne s'était élevée dans l'Eglise de France contre ces monstruosités judiciaires dont les Vaughan, les Ireland et d'autres prélats étrangers dénonçaient hautement l'iniquité. L'universel silence de l'épiscopat français parut un crime à ceux qui n'en pouvaient comprendre la prudence. Cette haute puissance morale qui constitue l'Eglise était muette comme les chiens dont parlent l'Ecriture, *muti canes* ; elle ne protestait point, elle ne s'indignait point, quand le faux, la collusion, le parjure égaraient cyniquement et au grand jour la conscience chrétienne. Nos évêques avaient-ils oublié les enseignements de ce maître divin qui fait un devoir aux siens de rechercher avant tout la justice : *Quœrite primum justitiam* ? Nos prêtres étaient également sans voix pour flétrir le mensonge collectif. N'étaient-ils plus les représentants du véritable esprit chrétien ? Et ceux-là faisaient publiquement appel au sabre, à la force contre l'idée, qui, devant par état élever les conseils évangéliques à la hauteur des stricts préceptes, osaient se flatter de nourrir dans leurs écoles la jeunesse catholique de la moelle

des lions ! Est-ce que de leurs écoles n'étaient point sortis ces fauteurs de coup d'Etat, ces officiers prétoriens qui faussaient les poids de la justice et semblaient devoir placer les prétentions et les intérêts de caste au-dessus des lois ? L'Eglise enfin n'avait point su préserver les siens de la dégradation antisémite.

Comment, d'ailleurs, l'eût-elle pu, cette Eglise? Dogmatiquement et historiquement, il est pour ainsi dire impossible qu'elle ne traite pas les Juifs en ennemis, en parias.

Ce n'est pas impunément que, chaque année, quand revient le carême, l'Eglise romaine fait retentir ses chaires d'invectives contre la « race maudite » sur qui éternellement la peine du déicide doit peser d'après la parole même (ainsi l'expliquent traditionnellement les prédicateurs) du peuple de Jérusalem, criant à Pilate pour l'obliger à condamner Jésus : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants. »

Toutes les rigueurs que l'histoire raconte et dont les juifs fidèles à leur loi furent victimes de la part des chrétiens se justifient par les interprétations scolastiques de cette parole. Quand on se croit exécuteur des hautes œuvres de la justice divine, il n'y a pas de violence, d'atrocité que l'on ne commette avec sérénité d'âme. Et, quoi qu'on ait pu tenter en fait d'apologie, il est certain que les malheureux israélites ont été abreuvés d'outrages au nom du Dieu d'amour tout le long des âges de puissance ecclésiastique : si les papes ont consenti parfois à les protéger ou mieux a les laisser vivre, ce fut toujours à des conditions tellement humiliantes et si onéreuses que la persécution sanglante eut peut-être mieux valu.

Seule, la diffusion des idées modernes, accomplie malgré l'Eglise, a pu faire disparaître une partie des anciens préjugés. Mais on en retrouve encore, et beaucoup trop, au fond des âmes pieuses — celles qui représentent le mieux la mentalité catholique dans son intégrité — et surtout au fond des âmes sacerdotales. C'est ce qu'a démontré

cette affaire Dreyfus, comme le démontrent, d'autre manière, de façon plus sauvage mais non plus probante, les massacres actuels des juifs en Russie par les tenants de la religion et du gouvernement orthodoxes.

Il convient de remarquer cependant, avec M. l'abbé de Saint-Poli que « le crime collectif d'intolérance ne fut pas le crime de tous ». Il y eut un dreyfusisme catholique : il se manifesta par des écrits courageux parmi lesquels il faut citer ceux de l'abbé de Saint-Poli lui-même, dont nous venons de citer de larges extraits, et le grand ouvrage de M. Léon Chaine : *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles ;* il eut pour centre d'action *le Comité catholique pour la Défense du Droit* qui, fondé par M. Paul Viollet, de l'Institut, compta deux cents membres et parmi eux, bon nombre d'ecclésiastiques.

Mais ils furent, malgré tout, des *rari nantes* et la collectivité catholique porte maintenant, sous la forme des difficultés presque insolubles pour elle qui sont la suite de la rupture violente du Concordat, la peine de son attitude.

Cependant, et c'est par là que nous voulons finir, l'existence du petit groupe dreyfusiste dans le clergé et pour l'Eglise de France un sérieux espoir de relèvement est de réforme. La séparation et les maux qui en résultent au point de vue catholique sont sortis de l'Affaire, c'est entendu et c'est vrai. Mais il en est sorti aussi autre chose : le mouvement d'émancipation des intelligences qui s'est concrétisé dans le loysisme. . . . .

SAINT-CYRAN.

Le Réveil d'Yvetot (Yvetot), 21 juillet 1906.

ROME EST POUR DREYFUS

Une correspondance particulière de Rome au *Temps* assure qu'au Vatican on manifeste une joie réelle de la réhabilitation du condamné de 1894 et de 1899. Dans l'entourage du pape, on aurait depuis longtemps eu la conviction de l'innocence de Dreyfus.

Le fait n'aurait rien d'extraordinaire. Au milieu de la tourmente, les républicains trouvèrent quelques alliés parmi leurs adversaires politiques. Un *Comité catholique pour la Défense du Droit* fut fondé dès le début de l'Affaire par quelques catholiques partisans de la revision et ayant à leur tête des hommes comme M. Paul Viollet, de l'Institut; Hervé de Kerohant, frère d'Edouard Hervé et rédacteur en chef du *Soleil*. Quincampoix, les abbés Grosjean, Pierre Vignot, Brugerette, le dominicain Maumus. D'autres prêtres eurent aussi le beau courage d'élever la voix en faveur de la justice. Un catholique bien connu, M. Léon Chaine, de Lyon, s'adressa aux prélats les plus en vue, les adjurant de prendre parti pour la revision. Il ne reçut que des réponses évasives.

Quel beau rôle pourtant l'Eglise avait à jouer, en puisant aux sources du christianisme l'esprit de douceur et de miséricorde et en prenant la défense non seulement d'un innocent, mais d'un juif innocent ! La passion politique l'emporta, hélas ! et l'opinion publique, faussée par toutes les légendes que l'on racontait, resta réfractaire à la vérité jusqu'au jour où apparut toute la fragilité du système d'accusation aujourd'hui effondré.

Jean de Caux.

Le Protestant (Paris), 21 juillet 1906.

VERS LA JUSTICE

Tel est le titre que M. le pasteur Frank Puaux a eu l'heureuse inspiration de placer en tête du volume que nous annonçons. Nous y trouvons la plupart des articles qu'il écrivit sur les procès du capitaine Alfred Dreyfus, aujourd'hui commandant, alors que, directeur du *Signal* et de la *Revue Chrétienne*, M. Puaux fut obligé, à ses risques et périls, de donner son avis. L'immense majorité des protestants français lui sera reconnaissante d'avoir sauvé de l'oubli ces pages que la plupart d'entre nous auraient voulu écrire, que presque tous ont pensées et qui demeurent comme un témoignage de la sagacité, de la modération, de la valeur morale et du patriotisme de l'esprit protestant en ces douloureuses années.

. . . .

Je ne terminerai pas cet article, tout à la louange de l'attitude de l'esprit protestant, sans rappeler une attitude presque semblable prise par l'admirable petit groupe de catholiques (MM. Paul Viollet, Léon Chaine, etc...) qui formèrent ce *Comité catholique pour la Défense du Droit*. Ils ne furent, hélas, qu'une poignée contre laquelle s'élevèrent toutes les forces de leur Eglise, mais leur conscience de chrétiens et de Français fut la plus forte, et c'est à eux que doit aller en premier lieu l'affection et la reconnaissance des défenseurs de la justice. Leur courage et leur indépendance intellectuelle n'a pas suffi à détourner de leur Eglise les condamnations de l'histoire, mais elles n'en ont pas moins sauvé, au sein du catholicisme français, les derniers vestiges de l'esprit évangélique qui est appelé peut être, dans le cadre des vieux rites, et grâce aux

infiltrations de l'esprit moderne, à renouveler un jour l'antique institution catholique, lorsque celle-ci nommera évêques les Loisy et les Houtin. Et ce ne sera pas plus miraculeux que de voir aujourd'hui le condamné de l'île du Diable nommé chef d'escadron, et Georges Picquart général de brigade.

J.-Emile Roberty.

L'Avvenire del popolo, Direttore Cesare Profumo (Gènes), 22 juillet 1906.

DREYFUS

Colla data del 27 novembre 1901 veniva inviata all' Episcopato e alle personalità del mondo tetterario, scientifico e politico francese copia di una *Lettera di un cattolico di Lione ad un Vescovo*, che venne pubblicata il 29 marzo 1902 nella *Justice Sociale*, della quale era autore il dott. Léon Chaine.

La lettera esaminava la situazione religiosa in Francia e poneva subito questa questione :

Se i cattolici soffrono, nel nostro paese, non è forse un poco perchè essi hanno commesso degli errori gravi ? E allora, perchè non batterci noi stessi il petto, invece di battere sempre quello degli altri ? Ecco dove io volevo arrivare : Non abbiamo a rimproverarci la nostra attitudine inintelligente e colpevole in questo troppo famoso affare del capitano Dreyfus, che non è çerto ancora finito ? E non si può vebere in ciò che accade oggidì, l'espiazione della condotta tenuta, in questa solenne circonstanza dall'immensa maggioranza dei cattolici fraucesi ?

I delitti degli individui non sono, il più spesso, puniti in questo mondo, ed è questa una delle più forti prove morali della necessità e quindi della esistenza di un altro.

Ma i delitti nazionali non domandano e non possono avere che delle espiazioni nazionali; le collettività, la di cui vita è lunga, subiscono necessariamente, su questa terra, i castighi che meritano.

I cattolici, dobbiamo ricanoscerlo, hanno lasciato sopratutto ad altri l'onore di difendere il diritto e la verità.

... Sino a che i cattolici, consentiranno a restare solidali delle grandi iniquità commesse, sino a che non avranno confessato publicamente il loro errore. vi sarà sempre qulacaé cosa di falso nella loro situazione politica. Si ebbe il torto altre volte, di appogiare il trona all'altare : il trono cadendo, ha scosso l'altare.

... La libertà d'insegnamento, questa ammirabile conquista dei Dupanloup, dei Montalembert, dei De Falloux; ecco, forse, ciò che ci saranno costate la pusillanimità e la cecità da noi mostrata in questo affare nefasto che ha spinto da una parte stessa tutto ciò che vi era di antiliberale o reazionario nel nostro paese.

... Non è giammai troppo tardi per riconoscere francamente i propri errori.

Léon Chaine prese a difendere le idee esposte sinteticamente nella lettera citata, mediante un libro interessantissimo, (del quale fece già varie edizioni, l'ultima nel 1905) dal titolo : *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles.*

Le più agitate questioni del giorno, e non solo per la Francia, vi sono trattati con larghi criteri moderni : il militarismo, la donna e la politica, l'antisemitismo, le divozioni nuove, il cristianesimo sociale e i conservatori, ecc.

Quando il libro apparve fu fatto appunto al dottor Chaine di voler risuscitare l'affare Dreyfus.

E perchè no, avremmo loro risposto se noi avessimo pensato che esso fosse morto. No, l'affare Dreyfus non è morto, non cercate di nasconderlo nella tomba : esso la farebbe andare in pezzi. Noi cristiani sappiamo che la verità esce risuscitata dalla tomba dove gli uomini la hanno conficcata. La verita può subire degli eclissi momentanei ma non uno scacco definitivo ; tanta è la forza d'espansione essa ha in sè stessa, che rende vano ogni sforzo che tenda a sopprimerla.

Oggi, che l'esiliato dell'isola del Diavolo torna in faccia al mondo innocente abbiamo voluto ricordare queste pagine di Léon Chaine, l'infaticabile apostolo di queste idee, l'attivissimo membro del Comitato Cattolico per la Difesa del Diritto.

La sentenza di assoluzione chiudéra forse la triste storia dell'*affaire*; ma le gravi conseguenze dell'atteggiamento dei cattolici in questa contingenza, hanno già colpiti ben crudelmente i cattolici.

Gli Italiani, cosi soliti a guardare per tutto alla sorella d'oltre Alpe, meditino a queste pagine di storia contemporanea. Le meditino i conservatori clericali e pensino se non si trovano essi stesssi sulla via dell'errore, combattendo le idee sociali cristiane dal grande Leone XIII propugnate; se non è ancora questa, la quistione sociale, una causa di Verità e di Giustizia che si presenta alla nostra soluzione; persino se non ricadra su di loro la respnsabilità delle conseguenze di un trionfo del rivoluzionarismo sociale, su di loro, che hanno avversato ogni moderna riforma democratica.

Meditino democratici cristiani giusti fatti e troveranno in essi incitamento a seguire con sempre maggior fede e costanza la via battuta che deve portali al inseparable trionfo della democrazia e del cristianesimo.

Ugo Dodero.

Le *Lyon Républicain* (Lyon), 29 juillet 1906.

LA RÉHABILITATION DE DREYFUS

Grand banquet populaire au Palais d'Été

La grande manifestation organisée par la section lyonnaise de la Ligue des droits de l'homme et du citoyen a

attiré hier soir, au Palais d'Été, une affluence considérable.

Nos lecteurs connaissent déjà, par les communications que nous en avons faites, le but poursuivi par les organisateurs de ce banquet populaire. Il s'agissait « de fêter le triomphe du droit et de la justice et l'arrêt récent de la Cour de cassation réhabilitant Alfred Dreyfus ».

Cette réhabilitation est pour la Ligue des droits de l'homme et du citoyen le couronnement de toute une campagne active dans laquelle chacun de ses membres n'a eu d'autre idéal que celui de la vérité et de la justice.

Aussi ce dernier acte du drame poignant qui a passionné le monde entier, devait-il être marqué par une fête inoubliable, par la section lyonnaise de la grande ligue.

C'est ce qu'ont pensé avec raison les organisateurs du banquet qui a eu lieu hier soir.

. . . .

On nous saura gré de les citer tout particulièrement ici.

C'est d'abord le président général de la Ligue M. Francis de Pressensé, député du Rhône : on sait avec quelle ténacité et quelle intelligence, l'orateur prestigieux qui est en lui a mis sa vaillante et courageuse parole au service de toutes les idées généreuses et émancipatrices.

C'est M. Raphaël Lépine, président d'honneur de la section lyonnaise, le distingué professeur de la Faculté de médecine, qui déjà en maintes circonstances, dans sa longue et brillante carrière, a toujours eu à cœur de mettre son talent et son influence au service de la cause de tous les faibles et de tous les opprimés.

C'est M. Jean Appleton, président actif de cette section lyonnaise, dont il est l'âme vibrante et l'initiateur fécond. On se souvient que le jeune professeur à la Faculté de droit, a su mettre naguère, au-dessus de tout intérêt personnel et mesquin, et dans des circonstances particu-

lièrement critiques, son idéal de juriste et de défenseur enthousiaste de l'équité.

Citons encore le jeune secrétaire général de la section lyonnaise. M. le Dr Jean Lépine, qui dans de multiples conférences, a travaillé à la propagation de toutes les idées de progrès avec cette foi ardente et sincère, qui s'allie chez lui, également à un grand talent oratoire.

Faut-il encore ajouter les noms de M. Fochier, vice-président : Paul Valayer, Debiesse, trésorier ; grâce auxquels put se fonder et prospérer dans notre ville la section lyonnaise de la Ligue.

. . . .

Dans la vaste salle des fêtes du Palais d'Eté, un banquet de sept cents convives est servi. Il est présidé par M. Edouard Herriot, maire de Lyon.

. . . .

A l'heure des toasts, le secrétaire de la Ligue, M. Jean Lépine, rappelant le souvenir de Trarieux, qui vint à Lyon il y a sept ans, lit une lettre de regrets et d'excuses du président, M. F. de Pressensé, et de M. Mathias Morhardt qui regrette, lui aussi, de ne pouvoir s'associer au banquet de la section lyonnaise.

M. Jean Appleton se lève, au milieu des ovations de la salle. Les paroles qui lui ont été adressées l'ont ému.

Il remercie tous ceux qui ont répondu à l'appel de la Ligue et particulièrement le maire de Lyon, qui est non seulement un hommes de lettres, mais encore et surtout un homme de bien.

. . . .

Il rappelle les circonstances si tristes du procès Zola et les compare à la sérénité des grands débats qui ont eu lieu devant la Cour de cassation, il rappelle les autres grands disparus, Scheurer-Kestner, Trarieux, dont les bustes vont être placés dans les couloirs du Sénat.

« Le criminel en chef Mercier, pourra bientôt passer avec

son profil d'oiseau de proie sous le reproche de ces regards de pierre. »

Il parle du nationalisme, né de l'affaire Dreyfus, et de ces capitaines Fracasse du patriotisme commercial qui parcouraient la France l'injure à la bouche, l'escarcelle pleine.

. . . .

Mais il ne veut pas oublier les quelques représentants d'opinions opposées, l'abbé Pichot, l'abbé Brugerette, Léon Chaine qui ont fait cause commune avec nous.

Il salue enfin le nom du général Picquart et évoque le souvenir de la séance du congrès de la Ligue où a été entendu l'ancien colonel.

Des hourrahs répétés saluent ce magnifique discours (1).

(1) Nous sommes heureux de pouvoir donner plus loin quelques passages du magistral discours de M. Jean Appleton. (Voir à la fin du volume : « extraits de Livres et Brochures »).

L'éminent président de la Section de Lyon de la *Ligue Française pour la Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen* s'y est montré penseur profond autant qu'harmonieux poète.

Ce discours qui avait été sténographié a été publié en brochure au mois d'octobre 1906 et cela avec d'autant plus d'à-propos qu'à cette même époque une association dite l'*Action Francaise* recouvrait les murs de la ville de Lyon et des autres villes de France d'immenses affiches de protestation contre l'arrêt du 12 juillet précédent qui venait enfin de venger la conscience publique si longtemps outragée,

Nous trouvons dans le *Progrès de Lyon* du 14 octobre 1906 le texte de l'eloquent ordre du jour qui fut voté à cette occasion précisément par la section Lyonnaise de la Ligue des Droits de l'Homme que M. Jean Appleton préside avec tant d'autorité.

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

SECTION DE LYON

« La section Lyonnaise de la Ligue des Droits de l'homme proteste avec indignation contre la scandaleuse débauche d'affiches outra-

geantes répandues à profusion sur nos murs. Dans ces factums cyniquement mensongers, la plus haute juridiction du pays et le chef d'escadron Dreyfus sont bassement insultés et calomniés par une association dont les membres ont eu la prudence de ne pas se faire connaître.

« La Ligue invite la population lyonnaise, qui a donné tant de fois des preuves éclatantes de son attachement aux principes de justice défendus par elle, à accueillir cette manifestation stérile et coûteuse avec tout le mépris qu'elle mérite. Ce nouvel et imbécile attentat contre la vérité et la justice est digne du parti dont il émane. Il convenait à ceux qui ont vainement tenté la glorification du faux et la réhabilitation du faussaire, de payer d'une médaille d'or les crimes du ministre coupable de forfaiture qui n'a pas craint de frapper un innocent dans l'ombre et par derrière.

« La section Lyonnaise de la Ligue des Droits de l'homme signale ces faits délictueux aux pouvoirs publics et les invite à faire cesser, par tous les moyens légaux, le scandale public qui en résulte.

« Pour le comité : Jean Appleton, président ; E. Herriot, maire de Lyon ; Gorjus, conseiller municipal, membre du comité ».

Ce banquet donné dans notre ville en l'honneur de la réhabilitation de Dreyfus était présidé, comme on l'a vu, par M. Edouard Herriot, premier magistrat de la Cité. N'est-ce pas le cas de donner ici, dans ce livre lyonnais, le portrait du maire de Lyon tel que nous l'avons trouvé dans le *Gil Blas* du 10 août 1907, au lendemain du jour où il fut promu chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

ÉDOUARD HERRIOT

A trente-trois ans, l'âge du Christ, M. Edouard Herriot reçoit la croix. Peu de distinctions semblent plus justes, plus méritées, et ne seront aussi unanimement approuvées que celle qui vient d'échoir à un des hommes les plus éminents et les plus remarquables de ce temps.

Quelle belle carrière, et surtout quelle jolie carrière que la sienne ! Tout jeune, il était déjà un écrivain renommé ; il fut aussi le plus jeune agrégé de l'Université, le plus jeune professeur de lycée, et, à trente-

deux ans, lorsque M. Augagneur partit pour Madagascar, il fut nommé maire de la deuxième ville de France. Vous le verrez, demain, député, professeur à la Sorbonne, ministre... il sera tout ce qu'il voudra tout ce qu'il lui plaira d'être.

Je connais peu d'esprits plus originaux, plus neufs, plus pénétrants. Il s'est révélé à Lyon comme un administrateur incomparable. Trop juste et trop impartial pour tenir compte des petites divergences d'opinions, trop fin pour s'y arrêter, il est adoré de tous ses électeurs, sans distinction de parti. Il a réalisé ce miracle d'être au-dessus des questions politiques. Et il faut voir comme il est adoré dans la grande ville, dont il est le premier magistrat. On raffole de lui, on l'écoute, on lui demande conseil ; il est un père — plutôt un tout jeune papa — pour ces concitoyens, et cela ne l'empêche pas, je vous assure, d'avoir de l'énergie et de l'autorité.

C'est un des hommes les plus exceptionnels que nous possédions. Son caractère, ses idées, son intelligence le font ressembler, par certains côtés, à M. Briand. La comparaison, lorsqu'on connaît bien ces deux hommes, vient naturellement à l'esprit, avec cette différence cependant que M. Herriot ayant commencé par les lettres avant d'aborder la politique, parvint tout de suite à posséder cette jolie indulgence souriante et ce libéralisme de bon goût, que M. Briand n'a gagné qu'à la longue.

Je voudrais parler surtout de ses qualités politiques, puisque c'est comme maire de Lyon que M. Edouard Herriot vient d'être décoré et je ne puis m'empêcher cependant de songer que sa seule valeur littéraire le rendait digne, depuis longtemps, de cette distinction.

Nous devons à M. Herriot un des plus beaux livres qui aient été écrits durant ces vingt dernières années. *Madame Récamier et ses Amis* demeurera comme un chef-d'œuvre de précision historique, de grâce, de finesse et d'art. M. Herriot n'a pas seulement fait revivre un admirable personnage de roman et d'histoire, il a su ressusciter, par la seule magie de son talent, la plus colorée des époques. Il faut voir s'animer, dans cette lumineuse étude, tous ceux qui formèrent le cortège, le cadre de son héroïne ; il y a là des portraits de Chateaubriand, de Mme de Staël, de Benjamin-Constant, de Ballanche, de Camille Jordan, d'Ampère, et de vingt autres, qui sont des merveilles de style et de psychologie,

Mais pourquoi tant parler d'une œuvre si connue ? Rappelons-nous

que c'est comme maire de Lyon que l'historien de *Madame Récamier* vient d'être décoré.

Félicitons-le d'accomplir aussi dignement la haute fonction qu'il occupe, d'avoir su, secondé par la plus intelligente des compagnes, recevoir brillamment les municipalités anglaises et le président de la République ; souvenons-nous qu'il est un orateur éloquent, discret et persuasif, et souhaitons, un peu égoïstement, qu'il abandonne un jour la politique locale, et qu'il revienne à Paris, où sa place au Parlement est marquée près de celles d'un Briand, d'un Ribot ou d'un Léon Bourgeois.

Pierre Mortier.

Journal de Tournon (Tournon), 20 juillet 1906.

TAIN

Fête nationale. — La fête nationale a été dignement célébrée à Tain. Un banquet admirablement ordonné réunissait plus de quatre-vingts citoyens sous la présidence de M. le Dr Gazet, conseiller général. Au dessert après le speech d'usage prononcé par le sympathique président, M. Moulin, professeur au lycée et président de la section tainoise de la ligue des droits de l'homme a prononcé une fort intéressante allocution sur l'affaire Dreyfus, ses principales phases, son dénouement si impatiemment attendu. Le nombreux auditoire écoutait avec émotion cet exposé d'une clarté saisissante, fait par un dreyfusard de la première heure et à qui n'ont été épargnés, aux jours tragiques, ni les outrages, ni les menaces, ni les vexations administratives.....

Sur sa proposition l'assemblée vote des félicitations enthousiastes au commandant Dreyfus, au général Picquart, au ministère et notamment à Clemenceau et Etienne,

au président Brisson, à Jaurès, au *Comité catholique pour la Défense du Droit* (à Paul Viollet de l'Institut, à Léon Chaine, à l'abbé Lemire, etc.) et à tous ces vaillants pionniers de la vérité et de la justice. Les glorieux morts ne sont pas oubliés : Les noms des Scheurer-Kestner, des Zola, des Trarieux, des Bernard Lazarre, des Grimaux, sont salués d'applaudissements émus. Un vote unanime de flétrissure et de honte est émis aussi à l'adresse des hommes (civils ou militaires), des associations, des ligues et journaux qui ont été les artisans passionnés et haineux du crime, des mensonges et des faux.

M. le Dr Gazet, visiblement émotionné par la belle allocution de M. Moulin, a adressé de vibrantes félicitations à l'orateur à qui l'auditoire a fait une longue ovation.

Les républicains présents à ce banquet se rappelleront longtemps de cette belle fête.

Le Polybiblion (Paris), 1er août 1906.

La jeune fille chrétienne et moderne, par Simaris d'Yèvre, Lyon et Paris, Vitte, 1905.

Écrit sur les bords du lac d'Aiguebelette, site à la fois sauvage et charmant, ce livre est plein de jolis paysages et de bons conseils. Mgr l'évêque de Grenoble, dans une lettre-préface, loue beaucoup l'auteur qui est sa diocésaine.

. . . .

Le livre, en effet, qui est d'ailleurs le livre d'une débutante, ne contient que de très bons conseils, gentiment écrits, mais témoigne d'une expérience pédagogique

encore courte et d'une connaissance bien restreinte de la littérature du sujet. Ses principales sources sont Léon Chaine, l'abbé Brugerette et M. Paulin Malapert ; les deux premiers connus surtout par des livres catholiques, teintés de dreyfusisme, le troisième, professeur de morale laïque, d'ailleurs distingué. La pédagogie chrétienne peut invoquer, grâce à Dieu, de plus sérieuses autorités et quelques rares notes montrent que l'auteur ne les ignore pas, mais qu'elle s'en est vraiment trop peu servie (1). . . . . . .

Ed. Pontal.

(1) A la réception de la « coupure » du *Polybiblion* nous avons eu la curiosité de savoir ce qu'était ce livre et d'apprendre ce qui avait pu mériter à son auteur le reproche juste mais teinté de quelque amertume d'avoir invoqué une autorité aussi peu sérieuse que la nôtre.

Nous devons au sévère critique du *Polybiblion* une joie dont nous lui sommes reconnaissant car les pages exquises qu'il nous a fait lire sont remplies d'un charme délicat qui nous a ravi ; elles révèlent chez la jeune fille qui les a écrites plus qu'un talent naissant et sont déjà d'un véritable écrivain.

Si Mlle Simaris d'Yèvre a encouru un blâme de M. Ed. Pontal c'est que dans une lettre consacrée à la Bonté, elle a commis la faute de rappeler ces quelques lignes tirées de nos *Catholiques français* :

« Si j'avais une statue à élever, je l'élèverais à la Bonté, nous disait un jour le Docteur Dubois, une des illustrations médicales de la Suisse, qui fait de la sympathie comme de la raison l'un des premiers agents curatifs d'une maladie psychique ou physique et qui voit accourir dans sa fameuse clinique de Berne, des neurasthéniques de toutes les parties du monde. Le propos de ce thérapeute éminent, qui est en même temps un profond philosophe, nous avait beaucoup frappé, et nous le rapprochions de la belle parole de Bossuet, si digne d'être méditée, ... »

Quant aux citations de l'abbé Brugerette qui n'ont pas eu plus que les nôtres l'heur de plaire elles sont tirées des plus récents

ouvrages de cet éminent et fécond publiciste : *Histoire Contemporaine 1789-1889. — Les Morales indépendantes et la Morale Evangélique. — Lettres à un jeune prédicateur.*

Românul Literar, tomul V, Litteratură. Politică, Religiune. Numărul 7-11, Directeur M. Caion. (Bukarest), 1er août 1905.

Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles, par Léon Chaine. Storck, Lyon-Paris.

Catolicismul francez trece printr'o mare încercare, din care fără îndoială că va eşi învingător. Momentan însă, suferă mult. D; l Léon Chaine crede că a descoperit soluţiunea acestei crize, prin democratizarea creştinismului, opunând cu alte cuvinte teoriilor lui Joseph de Maistre, Bonald şi Boulogne, tecriile mai nouă ale lui Félicité de Lamennais sau cele pe care azi le apără D-l Marc Sangnier, elocventul prezident al grupului *Le Sillon*.

D-l Léon Chaine e un brav şi bun creştin, dar e un democrat si aci încep erorile sale. Sântem de acord cu D-sa : creştinismul este contra războiului când êste ofensiv, dar ce doctrină creştină poate condamna războiul defensiv?

Prefer conservatorismul creştin, democratizmului, şi nu pot aprobà nici republicanizmul preoţilor Lemire şi Gayraud, după cum nu pot înţelege supunerea creştinilor francezi, la hidoasa lege de spoliaţiunei.

Democratizmul a dus catolicizmul francez la legea lui Waldeck şi mă mir cum părintele Maumus a putut să se lase a fi amăgit; dealtmintrelea însuşi D-l Léon Chaine e un amăgit de formele liberale pe care le prezintă democraţia.

Creştinizmul fiind religia ordinei, nici odată nu se va puteà supune anardhiei combiste.

Bun e regimul republican care ţine departe de Franţa, patrioţi şi creştini ca părintele Ollivier, ilustrul dominican ?

Bună e democraţia care a izgonit congregaţiunile ? Bun e sistemul vadecardist care persecută pe militarii ce-şi îndeplinesc datoriile către biserică ?

Să-si arunce D-l Léon Chaine privirea spre spitalele laicizate şi să ne spună ce vede în locul bunelor surori ?

Si regim democratic fără aceste lucruri nu se poate.

Atingând chestia Dreyfus, D-l Léon Chaine pare a fi favorabil ticălocului trădător. Ne mirâm ; azi mai mult ca ori când, se vede destul de bine că Dreyfus îşi recapătă *legal* inocenţa prin bani.

Oare cartea D-lui Dutruit Cruzon nu ne arată falşurile lui Joseph Reinach, ca să scoată basmà curată pe ignobilul trădător, pe care Jules Soury aşteaptă să-l vadă împuşcat ?

D-l Léon Chaine pe care îl aprob în teoriile sale religioase, cu totul se desparte de mine, când e vorba să apere democraţia şi republica.

Waldeck, Combes, Pelletan, André, Briand şi alţi dezgustători politiciani, dintre cari Jaurès nu trebue să lipsiască, sănt argumente preţiose spre a se judecà democraţia şi republica.

Se va zice că confund *persoanele* cu *ideia*.

Este imposibil regim democratic cinstit. Istoria ne dovedeşte şi Bonald a documentat, că regimul democratic e regimul hoţilor şi oamenilor proşti.

Bisericei creştine îi trebue pace ; dânsa nu va puteà fraternizà cu anarchia plebei, pentrucă datoria ei este tocmai să pună ordine acolo unde nu-i. Aşà se explică conservatorismul multor creştini.

D-l Léon Chaine face parte din entuziastul grup dela *Demain* şi sânt fericit să aduc omagiile mele D-lui Pierre

Jay, directorul acestei reviste, fără a aprobà însă, democratizmul său.

In Belgia abatele Daens, în Italia Murri şi în Franţa Marc Sangnier, au făcut mult rău creştinizmului, prin teoriile lor democratice.

Lucrătorul creştin văzând pe preotul lui democrat, a crezut că e mai bine să fie şi mai înaintat şi îl vedem trecând în câmpul socialist, unde de voe sau nu, devine liber cugetător.

Creştinizmul trebue să fie integral. Mântuitorul nostru nu ne-a dat o învăţătură din care putem, după nevoile vremei, să lăsăm ceeace nu ne place.

Nici odată creştinizmul n'a aprobat vadecardismul sau spoliaţiunaa ticălosului Combes.

Şi abatele Lemire care vrea să joace pe *le curé de Meudon*, ar trebui să părăsiască politica, dacă nu poate ascultà de ordinele şefului său spiritual. Cazul d-lui Fogazzaro ar trebuì să-l pună pe gânduri.

Cartea d-lui Léon Chaine e frumoasă şi plină de nobil entuziasm. Am citit-o cu plăcere şi am găsit în ea vibraţiunile unui mare suflet creştin.

Azi când nu se mai « crede pe faţă », dar când se crede mai mult pe ascuns, după cum ziceà aşà de spiritual d. Lasies, cartea creştinului bun care este d. Chaine, e un mare act de curagiu creştinesc.

Să primiască d-sa, cât şi prietenii săi dela *Demain*, amicalele noastre salutări şi urările cele mai bune în luptele ce au întreprins, în contra liberei cugetări.

CAION.

Le Voltaire (Paris), 7 août 1907.

LA POLITIQUE

A PROPOS D'UN CONGRÈS

Je n'ai malheureusement pas qualité pour vous expliquer avec des précisions suffisantes ce que c'est que le *Sillon*. . . . .

Je ne crois pas me tromper cependant, en disant que le *Sillon* est une association de chrétiens démocrates qui, par sa propagande acharnée et par la hardiesse relative de son programme social donne beaucoup de tintouin à sa Sainte Mère l'Eglise... C'est un peu l'histoire de la poule qui a couvé des œufs de canard.

Telle doit être l'impression de l'évêque de Quimper, car, l'autre jour, ce prélat a rigoureusement interdit à tous les ecclésiastiques de son diocèse d'assister aux réunions du congrès des « sillonnistes », congrès qui vient de se tenir à Brest.

A quoi M. Marc Sangnier a répondu : « Si j'étais prêtre, je m'abstiendrais. Quand on est prêtre on a des obligations à remplir. Mais cela n'empêche pas le prêtre de penser que son évêque a commis une gaffe, etc., etc..... »

. . . .

Eh oui ! Le catholicisme lui-même n'est pas à l'abri des souffles nouveaux qui s'élèvent de toutes parts... soit qu'il s'agisse d'interpréter les « Saintes Ecritures », soit qu'il s'agisse de problèmes sociaux d'aujourd'hui et de demain, l'esprit de discussion fait de singuliers progrès jusque dans les rangs du clergé.

Pendant des siècles et des siècles, l'Eglise, en matière sociale, s'en est tenue à cette conception : « Le riche doit

la charité au pauvre. Le prêtre, intermédiaire désigné par Dieu entre le riche et le pauvre, doit rappeler au premier ses devoirs d'assistance et, au second, la résignation ».

Mais aujourd'hui, il se rencontre nombre de catholiques et non des moindres — M. Léon Chaine, de Lyon, par exemple — pour dire :

La prière du *pain quotidien* n'indique-t-elle pas que tous nous avons droit à l'existence?... Sans nous insurger violemment contre le triste ordre social actuel, nous devons rechercher tous les moyens d'éteindre ou, du moins, d'atténuer dans la mesure du possible, le paupérisme... Certes, il est criminel d'avoir interrompu la vieille chanson qui a si longtemps bercé la douleur humaine. Mais puisqu'on a ôté le ciel aux misérables, il faudra peut-être bien se résoudre à leur donner la terre... D'ailleurs la résignation chrétienne, si désirable soit-elle, ne doit pas nous empêcher de travailler au redressement possible des injustices engendrées par la nature des choses ou par la malice et l'indifférence des hommes... Le prolétariat, tel qu'il est constitué n'est pas la forme définitive de l'organisation du travail et surtout de la distribution de ses produits... L'Eglise doit s'attacher les classes pauvres et laborieuses par l'immense supériorité des bienfaits sociaux... Mais que de gens que l'on appelle catholiques et qui ne sont que d'âpres conservateurs ! Beaucoup de ceux-là ne voient dans le clergé *qu'une sorte de gendarmerie spirituelle aidant la maréchaussée à garder leurs biens*, leurs personnes et leurs vies. L'âme de l'Eglise et l'esprit du Christ sont depuis longtemps morts en eux... »

Tel doit être également le langage du *Sillon*...

De là l'arrêté de l'évêque de Quimper...

De là la lutte désormais ouverte...

« Mais aussi bien au prélat qu'à M. Marc Sangnier, nous nous permettons de dire : « Trop tard, messieurs ! »

Paul Degouy.

Le Soir (Paris), 16 avril 1906.

JUSTICE ! POUR LE LIEUTENANT CHAPELIN

Il y a quelques jours, un journal rappelait au public — et aussi au ministre de la guerre — le nom d'un homme qui fut une des premières victimes de l'Affaire Dreyfus. Et quelle victime !...

Il s'agit du lieutenant d'artillerie Chapelin, frappé en 1898 par le sinistre Billot dans des conditions particulièrement monstrueuses. Bien qu'ancien élève des Postes et catholique sincère, le lieutenant Chapelin pensait que l'on pouvait réclamer la justice, même pour un juif innocent, Ainsi pensèrent l'abbé Viollet, Léon Chaine, Hervé de Kérohant, l'abbé Brugerette et quelques autres catholiques.

Empoigné comme nous le fûmes tous par l'immortel *J'accuse !* le lieutenant Chapelin envoya sa carte à Émile Zola. Sa femme qui partageait ses sentiments, raconta la chose à des femmes d'officiers. Il n'en fallut pas davantage pour que l'infortuné lieutenant fut mis en quarantaine par ses camarades du 22e d'artillerie. La quarantaine fut votée par trente-six *oui* contre quatre *non*. Informé du fait, le général Billot qui avait laissé Esterhasy en toute liberté, mit aussitôt le lieutenant Chapelin en non-activité.....

L'Allobroge (Bonneville), 1er septembre 1906.

UN CATHOLIQUE

Tous les catholiques ne se font pas forcément de l'esprit religieux la conception étroite, mesquine et bornée qui est

si généralement en faveur parmi le haut personnel ecclésiastique de France et de Rome. Témoin M. Léon Chaine, écrivain réfléchi et consciencieux qui estime que la foi ne doit pas toujours se confondre avec l'aveuglement et qui l'a prouvé par son très curieux ouvrage que je viens seulement de lire et qui est intitulé : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*,

Dans cet ouvrage, M. Léon Chaine n'hésite pas à aborder l'examen des problèmes les plus ardus et les plus délicats de la politique ou de la philosophie contemporaine. Le militarisme, le nationalisme, l'antisémitisme, l'éducation historique des catholiques, les dévotions nouvelles, etc., provoquent tour à tour ses réflexions. Et le catholique, très profondément sincère et convaincu qu'est l'auteur, se trouve bien loin de partager sur toutes ces questions, d'une actualité toujours si brûlante, le sentiment obtus de tous ceux qui, dans la religion qu'il professe et à laquelle il se déclare inébranlablement attaché, voudraient faire accepter leurs préjugés comme articles de foi.

La question du militarisme, par exemple, évoque dans l'esprit de M. Léon Chaine les souvenirs de l'affaire Dreyfus :

Des hommes d'une certaine culture intellectuelle, écrit-il, n'ont évidemment pas accepté certaines choses dites par les foules. Ces hommes, cependant, n'ont pas toujours su se défendre contre l'habitude invétérée qu'ils avaient de croire à la presque infaillibilité des autorités sociales, Ils ont apporté dans le domaine politique la soumission à laquelle ils sont accoutumés dans le domaine religieux... Certains établissements congréganistes, certains séminaires, au lieu de nourrir la jeunesse catholique de la moelle des lions, comme dit l'Ecriture, n'ont-ils pas pris l'habitude de lui prodiguer on ne sait quelle doucereuse confiture intellectuelle qui n'est pas faite, certes, pour lui donner la fermeté et la robustesse du véritable esprit chrétien. Ne fait-on pas de cette façon plus de crédules que de croyants?...

C'est le même Léon Chaine qui, dans une lettre adressée en 1901 à l'archevêque de Lyon, disait :

Si les catholiques souffrent dans notre pays, n'est-ce pas un peu parce qu'ils ont commis des fautes lourdes? Alors, pourquoi ne pas nous frapper nous-mêmes la poitrine au lieu de toujours frapper celle des autres?... Ne confondons pas la religion qui est de tous les temps et tous les pays, avec les choses qui ne peuvent demeurer et qui passent ; ne la solidarisons pas notamment avec ce qu'il y aurait de suranné, d'injuste et de barbare dans les institutions militaires qui ne sauraient être ni intangibles, ni immortelles. Car il ne faudrait pas pousser le respect et le culte de l'armée jusqu'aux limites d'une naïve superstition ou d'un fétichisme par trop grossier. Ne laissons donc pas croire que, par essence et par nature, nous sommes réfractaires à tout ce qui est philosophique et libéral...

La « naïve superstition » et le « fétichisme grossier » des catholiques, M. Léon Chaine les retrouve dans certaines dévotions immorales dont sont aujourd'hui l'objet Saint Antoine et, avec Saint Antoine tous les saints spéculateurs du Paradis. Il flétrit sévèrement ce genre de dévotions qui choque ses scrupules religieux de la façon la plus violente :

Arrière donc, s'écrie-t-il avec indignation, arrière donc ce trafic de faveurs temporelles demandées contre argent comptant à tel ou tel saint dont on a spécialisé l'emploi au paradis! Arrière toutes ces petites dévotions, végétations parasitaires qui ont poussé comme des champignons vénéneux sur le grand arbre de la Croix! Toutes ces petites niaiseries auraient régulièrement répugné aux contemporains du grand Pascal, chrétien solide, à la forte santé intellectuelle... Ils devaient également, ces grands chrétiens-là, se faire une tout autre idée de la prière qui est surtout un acte d'adoration et qui ne doit pas être transformé en un simple instrument de mendicité.

Voilà des vérités qu'il serait en effet excellent de faire entendre si nous ne savions, hélas! que les catholiques préfèrent aux sages conseils des très rares esprits libéraux qui sont parmi eux, les excitations brutales du clergé romain.

M. Léon Chaine écrit aussi qu' « on peut être catholique sans rejeter pour cela les données certaines d'une science qui n'a point encore fait faillite » ; et plus loin il ajoute : « Il sera peut-être bientôt enseigné hautement que l'on peut rester attaché à l'orthodoxie sans croire que le monde a été créé juste 4.004 ans avant Jésus-Christ et en six jours, sans croire à l'histoire de la pomme du paradis terrestre et à celle du démon tentateur déguisé en serpent, sans croire à tant de faits merveilleux et mythiques sans rapport, du reste, avec les vérités dogmatiques enseignées par la religion ».

Hélas ! M. Léon Chaine se leurre étrangement ; car il y a beau temps qu'il n'est plus permis de prévoir une conciliation possible entre le dogme et la science, entre la croyance et le véritable libéralisme, entre la foi religieuse et l'esprit de libre examen.

Quant à la tolérance des fanatiques nous la connaissons.

Qu'un enterrement civil passe près d'un pensionnat de nonnes, vite les « bonnes sœurs » amènent les petites filles aux fenêtres et les font ricaner pendant que défile le convoi. C'est le respect de la liberté de conscience des « bonnes sœurs ! » Lorsqu'on ne peut faire comprendre à des gens qu'ils doivent respecter toutes les funérailles, sans rechercher si ceux qui passent ont attesté, avant de mourir, leur espérance immortelle ou si, satisfaits de la tâche accomplie, ils ont accepté la mort comme le suprême et légitime repos, je dis qu'il n'y a aucune conciliation possible entre ces fanatiques et nous. Et cependant ils crient : « Vive la Liberté ! » Comme cela sonne faux !

M. Léon Chaine est dans l'erreur la plus complète, parce qu'il oublie la devise de l'Eglise : *Semper eadem !* (toujours la même).

Emile Favre,
Député de Faucigny.

Le Soir (Paris), 2 septembre 1906.

AYNARD OU MERCIER?

Sous ce titre : *Choses du Passé*, M. Edouard Drumont publiait l'autre hier, dans *la Libre Parole*, un article excellent, et non dépourvu d'ironie.

La première pierre de son jardin était pour ce gros auvergnat de Charles Dupuy. . . . .

O Drumont! la raison de la chute, de l'écrasement, du gros Dupuy est beaucoup plus simple que vous ne le croyez. Aux jours tumultueux de l'Affaire Dreyfus il a été cynique ; tandis qu'il avait l'air d'aider au triomphe de la Vérité d'une main, de l'autre il sauvait les immondes faussaires de l'Etat-Major. Et voilà pourquoi le nom du gros Dupuy est tombé si bas dans l'estime des vrais républicains ou même simplement des honnêtes gens.

. . . .

Enfin, reprenant à son compte une constatation que j'ai faite l'un des premiers, voilà trois ou quatre ans, M. Drumont commence à comprendre que toute la lutte anticléricale, et par suite la séparation des Eglises et de l'Etat, est sortie de l'Affaire Dreyfus. Cette constatation faite, M. Drumont accable de ses reproches le modéré et catholique Aynard, grâce auquel le ministre Waldeck-Rousseau a été sauvé, ce qui est parfaitement exact.

M. Aynard pourrait lui répondre que les véritables coupables ce ne sont pas les catholiques qui, comme lui, comme M. Léon Chaine, comme les abbés Viollet, Brugerette, Pichot, etc... ont réclamé la révision du procès de 1894. Si le parti catholique avait écouté le Figaro *en 1897,* le Soleil, *de Kéroant et* l'Autorité, *de Cassagnac père en*

1898, la révision de l'Affaire Dreyfus se faisait tout naturellement, jamais le ministre Waldeck-Rousseau, ni le Bloc, ni le ministère Combes n'auraient existé ; jamais les lois contre les Congrégations n'auraient été votées. Quant à la Séparation des Eglises et de l'Etat, les candidats aux élections de 1915 l'auraient encore mise sur leurs programmes.

Le premier auteur des maux dont souffre l'Eglise catholique en France est le sieur Mercier qui, en 1894, viola la Loi pour faire condamner un innocent, et depuis, faisant preuve d'un cynisme que les plus grands criminels n'ont pas encore montré, se refuse à reconnaître son erreur.

Les Lemaître, les Coppée, les Barrès, les Judet, et autres jobards de la même farine se sont mis à la remorque de ce coquin et ont ainsi collaboré à l'effondrement prochain et certain de l'Eglise catholique en France, pour la grande joie de M. Jules Sourv... athée et matérialiste.

Armand CHARPENTIER.

A la suite de cet article au-dessus duquel se trouve le nom de Mercier il nous paraît bon de reproduire trois des actes du *Comité Viollet* qui se réfèrent à son cas.

(Le général Mercier aujourd'hui couvert par la loi d'amnistie contre laquelle le Comité protesta d'avance ne semble pas plus pouvoir être poursuivi que ses complices pour les crimes dont il était accusé).

APPEL AUX RENNAIS AU MOMENT DU PROCÈS DREYFUS

La proclamation suivante a été affichée sur les murs de Rennes :

Le 26 juin 1899,

CATHOLIQUES RENNAIS,

Dans quelques jours va se juger à Rennes la cause qui, depuis de longs mois, a si profondément divisé notre pays.

Il importe à votre dignité et à l'honneur national que rien ne trouble l'œuvre de la justice.

On a cherché, dans cette affaire, à opposer la magistrature à l'armée. Vous

éviterez cette faute. Opposer la magistrature à l'armée, ce serait opposer la France à la France.

Vous n'écouterez donc pas ceux qui vous diraient que notre Tribunal suprême, composé d'hommes ou serviles ou vendus, a trahi son devoir à l'unanimité, et foulé aux pieds la justice.

Vous donnerez l'exemple du respect du droit, du respect des grandes forces sociales, qu'on ne peut affaiblir sans atteindre la Patrie elle-même. Vous aurez confiance dans les autorités régulières, civiles et militaires ; vous vous inspirerez de l'esprit de justice et de modération, justice et modération dont les principes mêmes du christianisme nous font une obligation de conscience.

Vous n'oublierez pas que l'homme qu'on va juger est redevenu un accusé : il a droit aux garanties qu'assurent aux accusés les lois de tous les pays civilisés.

Vous n'oublierez pas que toute manifestation tapageuse semblerait avoir pour but de dicter leur sentence aux juges et serait par conséquent, une injure au Conseil de Guerre.

VŒU CONTRE LE PROJET DE LOI D'AMNISTIE

Le 10 décembre 1899,

Le *Comité catholique pour la Défense du Droit,*

Considérant que des crimes ont été constatés par le plus haute juridiction du pays et avoués en justice ;

Considérant que la poursuite des faits délictueux, connexes à l'affaire Dreyfus, peut aider à la réparation d'une erreur judiciaire ;

Considérant que, dans les circonstances actuelles, l'amnistie avant la poursuite et la condamnation impliqnerait l'abdication des droits et des devoirs sociaux, et constituerait une violation indirecte de l'article 6 de la Déclaration des Droits de l'Homme : « La loi doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse ; »

Emet le vœu que les Chambres ne votent pas la loi d'amnistie proposée par le ministère, la possibilité de la grâce ou de l'amnistie après justice étant, bien entendu, réservée.

LETTRE AUX DÉLÉGUÉS POUR L'ÉLECTION D'UN SÉNATEUR DANS LA LOIRE-INFÉRIEURE

Paris, le 23 janvier 1900.

Monsieur le Délégué,

Le *Comité catholique pour la Défense du Droit* se serait certainement abstenu d'intervenir dans les débats auxquels donne lieu l'élection de la Loire-Inférieure, si la candidature de M. le général Mercier ne prenait, dans les circonstances actuelles, le caractère d'une violation du droit.

En effet, en sollicitant vos suffrages, M. le général Mercier paraît vouloir se faire absoudre indirectement.

M. le général Mercier est sous le coup des accusations les plus graves. Tel d'entre les actes qui lui sont reprochés a été constaté par la plus haute juridiction du pays et avoué par lui-même en plein Conseil de guerre à Rennes.

Il n'est vraiment pas possible, Monsieur le Délégué, que le département de la département de la Loire-Inférieure envoie ce candidat au Sénat.

Dieu veuille que vous écoutiez le conseil désintéressé d'hommes, qui ont suivi de près les événements; qui déplorent comme vous certaines attaques dirigées contre l'armée ; qui réprouvent comme vous toute mesure antireligieuse; qui ont, dès le premier jour, protesté contre les nouveaux projets de loi visant les catholiques !

Rappelez-vous que la question actuelle est tout à fait indépendante de l'opinion qu'on peut avoir sur l'affaire Dreyfus. N'oubliez pas que le ministère qui a combattu avec le plus d'énergie la revision ; qui, pour l'empêcher, a fait modifier la législation du pays par une loi de circonstance, a dû, pour obéir à une inéluctable nécessité, demander l'autorisation de poursuivre M. le général Mercier et que l'affaire a été seulement ajournée.

Veuillez agréer, Monsieur le Délégué, l'expression de nos sentiments distingués.

La Gazette de France (Paris), 13 septembre 1906.

NOTES DE CRITIQUE

. . . .

Ce qu'on les a fait circuler, ces bons néo-républicains catholiques, qu'ils fussent simplement libéraux, ou démocrates, ou anarchistes chrétiens, — on est presque gêné d'en suivre, à travers les feuillets de l'abbé Barbier, le tableau lamentable et honteux, Mais le procédé fut toujours le même. Au fur et à mesure que les déclarations de la Droite républicaine se firent plus soumises à la Constitution, les gouvernants, qui voyaient bien qu'un changement de législation entraînerait l'accession d'un nouveau personnel, se défendirent en redoublant les rigueurs de cette législation. J'ai souvent expliqué le rôle qu'a tenu

l'affaire Dreyfus, dans cette Défense du Vieux parti Républicain. Selon l'exacte et belle formule d'André Buffet, dans l'*Enquête sur la Monarchie*, le Vieux parti Républicain, se sentant serré de trop près et menacé par l'amalgame du progressisme et du ralliement, a fait subir aux néophytes une sorte d'examen d'admission : il leur proposa « une infamie » à commettre ensemble. Sur de vagues accusations de la juiverie, consentiraient-ils à lâcher l'état-major général de l'armée française? Eh ! bien, M. de Mun n'y put consentir. M. de Mun se donna même, de tout son cœur, à la défense de l'armée, contre l'Internationale et les juifs.

Quelques catholiques, tels que M. Paul Viollet ou M. Léon Chaine, de Lyon, estiment que l'on aurait pu sauter le pas. Ils déplorent comme une grave faute, comme un « grand refus » la tactique adoptée alors. Qu'ils se rassurent. Cet examen passé, on leur en eût infligé d'autres. Cette épreuve, subie à la satisfaction de leurs juges et bourreaux aurait été suivie d'une épreuve plus dure. Ne comprendront-ils donc jamais ?

. . . .

Charles Maurras.

L'Autorité du lendemain 14 septembre a reproduit l'article dont est donné cet extrait.

Athenæum (Londres), 15 septembre 1906.

..... The book attracted some attention on its publication, as it set forth the difficulties of Liberal Catholics in

France who did not approve of the line taken by most of the French Catholics in the Dreyfus affair and other political controversies. It has a certain retrospective interest, as it was produced after the passing of the Associations Law, while as yet disestablishment did not seem inevitable, although events were shaping to bring it about. The chief and unique feature of M. Chaine's new edition is an appendix of over 500 pages, containing the newspaper articles written both in France and in foreign countries upon his book, and any one wyo has the time to peruse them will find a good deal that is valuable in the public opinion thus expressed in the journals of Europe and America on the ecclesiastical question in France, when it was approaching a definite crisis.

L'Action (Paris), 20 septembre 1906.

RECTIFICATION

Dans la *Libre Parole* de samedi dernier parlant du don heureux qu'il a « de goûter, de temps en temps, le cordial de l'ironie libératrice », M. Edouard Drumont ajoute :

J'avoue que, sous ce rapport, des confrères, comme M. Armand Charpentier, m'ont procuré des heures délicieuses.

Drumont machinant l'Affaire Dreyfus avec le Père du Lac, cela m'a toujours paru exquis...

Je demande à M. Drumont la permisson de rectifier ou plutôt de préciser ma pensée. Je n'ai jamais dit, ni écrit, que M. Drumont ait machiné l'Affaire Dreyfus. Tant de

noirceur n'entre pas dans mon âme. Aussi bien, ma pensée est plus simple et la voici :

Dans *La Bretagne Nouvelle*, en août 1903, puis dans *Les Annales de la Jeunesse laïque* et dans divers articles de *l'Action*, j'ai, l'un des premiers, démontré que tous les maux dont souffre actuellement l'Eglise catholique de France découlent de l'Affaire Dreyfus.

Cette opinion est partagée aujourd'hui par un certain nombre de catholiques Dreyfusards, notamment par M. Léon Chaine, qui s'en est fait l'interprète dans divers livres. Récemment encore, en réponse à l'un de mes articles, je recevais l'approbation d'un jeune prêtre. Cet ecclésiastique ajoutait qu'il allait faire paraître un livre, en octobre prochain, dans lequel il démontrerait que le général Mercier et M. Ed. Drumont sont les auteurs responsables des maux dont l'Eglise catholique souffre actuellement.

Je n'ai jamais dit autre chose. Mon seul mérite fut de l'avoir dit l'un des premiers. J'ai, de plus, donné à ma pensée une tournure ironique en affirmant que MM. Drumont, Coppée, Ferdinand Brunetière et quelques autres catholiques avaient plus fait, en huit ans, pour le triomphe de la Libre-Pensée, que tous les francs-maçons réunis depuis la fondation de la République.

Les événements me donnent victorieusement raison.

Armand Charpentier.

Les Annales de la jeunesse laïque, 1er octobre 1906.

L'AFFAIRE DREYFUS EST-ELLE FINIE?

NON, CAR DES ÉNIGMES DEMEURENT QU'IL FAUDRA RÉSOUDRE ET LA LUTTE ANTICLÉRICALE, PARTIE DE L'AFFAIRE, NE FAIT QUE COMMENCER.

Si l'on ne considère que le point de vue légal, il est bien certain que la fameuse « Affaire » a reçu, le 12 juillet dernier, sa solution définitive. Mais il est incontestable aussi, qu'au double point de vue historique et politique, elle est encore loin d'être terminée. Ce sont ces deux côtés que je voudrais examiner, aussi brièvement que possible.

Les débats récents qui ont eu lieu à la Cour de Cassation, le rapport de M. le conseiller Moras et le magnifique réquisitoire de M. le Procureur général Baudoin ont apporté une lumière nouvelle et assez complète sur certains côtés du drame, restés encore dans la pénombre. Enfin, la lecture si instructive des dépositions publiées. ces temps-ci, par *le Gil Blas* permet encore d'éclairer cette pénombre.

. . . .

L'un des premiers, j'ai démontré clairement que toute l'œuvre du Bloc, notamment la lutte contre les Congrégations et la Séparation des Eglises, était sortie de l'Affaire Dreyfus. Quelques catholiques l'ont compris comme moi, M. Léon Chaine et l'abbé Brugerette, pour ne citer que ceux-là, considèrent M. Ed. Drumont et Mercier comme les deux grands auteurs responsables de toutes les calamités qui fondent sur l'Église catholique de France.

Quelqne regrettable que soit pour l'Église catholique la rupture du Concordat, sa situation n'était pas désespérée

et pouvait même s'améliorer si une politique d'apaisement et de conciliation avait succédé aux luttes un peu vives de ces dernières années. Or, pour que l'apaisement put se faire, il fallait que le parti nationaliste, vaincu aux dernières élections, acceptât sa défaite avec bonne grâce. Il fallait surtout que les chefs de ce parti, ceux qui sont responsables de tous les ennuis arrivés aux conservateurs et aux catholiques, reconnussent leur erreur. . . . . .

Une occasion magnifique s'offrait à eux. L'arrêt de la Cour de Cassation leur montrait clairement qu'ils s'étaient trompés, lorsqu'en 1898 ils avaient fondé *la Ligue de la Patrie française* pour s'opposer à la revision de l'affaire Dreyfus. Tout le mouvement nationaliste étant sorti de cette Ligue ; en proclamant leur erreur, ils réparaient ainsi dans la mesure du possible, le mal qu'ils avaient fait à leur propre parti.

. . . .

Ce n'est pas seulement sur le terrain clérical que l'Affaire a rendu de précieux services à la Démocratie. Sur le terrain social, des lois d'émancipation prolétarienne en sont aussi sorties ou en sortiront. Quant aux conseils de guerre, ce serait une trahison de la part du Parlement, s'ils ne disparaissaient pas avant la fin de la présente année. Loin d'être finie, la lutte continuera. L'affaire Dreyfus restera le merveilleux levain qui fait lever les consciences et hâter l'éclosion des réformes démocratiques. Aux colères, aux rancunes de nos adversaires, nous répondrons par une action toujours plus féconde et plus vive. Les mots *dreyfusards*, *antidreyfusards*, *nationalistes* disparaîtront, mais l'état d'âme que ces mots exprimaient persistera. Aussi bien, l'Affaire a-t-elle été une pierre de touche d'une sensibiliié inouie pour les consciences et les intelligences. Elle a été le tamis qui a séparé, par toute la France, les éléments divers, nombreux, complexes qui constituent la foule des citoyens.

D'un côté, il y a eu toutes les âmes généreuses, tous les esprits qui critiquent, toutes les intelligences qui se passionnent, tous les cœurs simples que la souffrance émeut. Ceux-là, catholiques ou athées, conservateurs ou anarchistes, intellectuels ou ignorants furent les dreyfusards. Et, de l'autre côté, nous avons l'éternelle et immortelle légion des jobards, c'est-à-dire de tous ceux qui croient aux *paroles révélées*, qu'elles viennent d'un Dieu, d'un prophète ou d'un général ; des jobards, c'est-à-dire de tous ceux qui, à travers le cours des siècles, se cramponnent désespérément au passé par crainte de l'avenir ; des jobards, c'est-à-dire de tous ceux auxquels les sorciers en imposent, que ces sorciers aient en mains une baguette magique, un goupillon ou un sabre.

Et, pour la première fois peut-être depuis la rotation de la planète, l'expérience dreyfusiste a nettement défini le *jobard*, le *naïf*, le *gogo*, celui que l'on appelle familièrement une *poire*, en montrant que l'instruction, la culture des Belles-Lettres et même une apparente intellectualité n'étaient pas incompatibles avec une bêtise intense. Oh ! les belles poires que nous pûmes cueillir au « jardin de Bérénice !... »

Armand CHARPENTIER.

La Cravache (Lyon), 7 octobre 1906.

LA « SUPPLIQUE » AU PAPE

Il se confirmerait que ce document qui, depuis sa publication par *le Temps* du 2 septembre, a fait couler des flots d'encre et que l'on avait d'abord attribué à quelques-

uns des académiciens, auteurs de la récente lettre aux cardinaux, archevêques et évêques de France, serait l'œuvre du groupe de catholiques libéraux à la tête duquel se trouvent MM. Paul Viollet et Léon Chaine.

Ce dernier, notre distingué compatriote, s'adonnerait de plus en plus aux études politico-religieuses.

Nous lui souhaitons la continuation du succès que lui a valu son premier livre dont le retentissement dure encore.

Dans ce livre, qui depuis, a suscité diverses publications empreintes du même esprit, nous avions particulièrement remarqué un passage.

C'est celui-ci :

Et quelques-uns n'ont-ils pas pu souffrir aussi de la façon dont sont rédigées certaines de ces annonces de mariage ? Dans le silence de l'Eglise tombent ces mots : « Fils ou fille légitime de... » et, un instant après, fils ou fille, tout simplement, ce qui signifie : enfant naturel. Ces désignations ne devraient-elles pas revêtir une forme commune pour tous ceux entre qui il y a « promesse de mariage ? » N'y a-t-il pas là uue grossière injustice ? Cette flétrissure publique, infligée dans la maison du Dieu de miséricorde à des enfants, irresponsables d'une faute commise, et à leurs parents vivants ou morts, ne nous paraît pas suffisamment justifiée, par le souci très juste, d'ailleurs, de maintenir le respect dû à l'institution du mariage.

Or, il est arrivé qu'en cette circonstances, M. Léon Chaine n'a pas prêché dans le désert. En effet, depuis, dans bien des diocèses on a modifié la formule des annonces de mariage dans un sens plus humain, ainsi que le demandait si généreusement l'auteur des *Catholiques français*.

Et vox non clamabat in deserto.

A BATONS ROMPUS...

SUUM CUIQUE — LE COMITÉ VIOLLET — LA SUPPLIQUE AU PAPE

Il est exact que depuis quelque temps dans plusieurs diocèses les curés ont apporté dans la façon dont ils annoncent les

mariages des enfants naturels les modifications charitables que nous leur avions demandé au cours de l'un des chapitres de notre livre. Nous avons donc été entendu sur ce point. Le *vox clambat in deserto* est donc ici comme d'usage cité à contre sens car lorsque Jean le Précurseur se rendit dans le désert, des foules l'y suivireut pour écouter sa voix.

Ceci dit, c'est bien à tort, devons-nous ajouter, qu'en parlant de ce groupe de catholiques libéraux le journal lyonnais dont nous venons de reproduire un extrait nous place à sa tête. Nous saisissons une fois de plus cette occasion de protester contre une pareille inexactitude. Entré le dernier dans le Comité nous sommes loin d'y occuper une place prépondérante à laquelle, d'ailleurs, rien ne nous donnerait droit. Nous ne connaissons même pas son existence lorsque nous écrivîmes la *Lettre d'un catholique lyonnais à un Evêque,* lettre dans laquelle, à notre vif regret, nous n'avons pu lui rendre l'hommage qui lui était dû. C'est au lendemain de la publication de cette lettre dans la *Justice Sociale* du 29 mars 1902 qne nous reçûmes de son éminent fondateur et président la très honorable invitation d'en faire partie.

Bien avant notre modeste intervention, le *Comité Viollet* avait éloquemment protesté contre les violations faites au Droit et beaucoup plus tôt il avait même virilement agi.

Dès 1899, durant les jours tragiques pendant lesquels se déroulèrent les séances du second conseil de guerre il faisait placarder une énergique proclamation sur les murs de Rennes, proclamation que nous avons reproduite plus haut. Ses membres ne craignaient pas de donner audacieusement de leur personne dans cette ville à ce point enfiévrée par les passions, qu'on y tirait des coups de revolver sur Labori, le courageux avocat de l'accusé, et cela aux ricanements de la *Croix* dont les excitations sauvages s'étalaient sous l'image ainsi profanée du doux Jésus crucifié. (Nous parlons de la *Croix* d'alors, de celle des Assomptionnistes et non de celle d'aujourd'hui. On sait que Lèon XIII fit cesser ce scandale en donnant à ces religieux (!) l'ordre d'abandonner ce journal qu'ils n'avaient que trop longtemps dirigé et administré).

Quoiqu'il en soit des hommes comme Quincampoix le très distingué publiciste, comme Le Roy-Dupré, le chef d'une grande banque parisienne, le chevaleresque marquis de Nadaillac, Feray

Bugeaud d'Isly, le brillant et ancien officier neveu du vainqueur d'Abd-El-Kader, le baron de Lournel fier et délicat écrivain, tous membres du *Comité Viollet*, apposaient parfois de leurs propres mains leurs affiches vengeresses sur les murailles de Rennes et les gardaient au besoin contre les lacérations de bandes à la solde du général Mercier.

Quant à la *Supplique au Pape* c'est bien à tort également que l'on nous attribuerait une part dans sa rédaction.

Elle dit en termes excellents d'excellentes choses, mais elle contient quelques passages qui ne sauraient avoir notre complète approbation.

M. Paul Viollet a déclaré en son nom et en celui de ses amis qu'il ne fallait pas en chercher les inspirateurs parmi les membres de son Comité.

Les journaux qui s'étaient fait l'écho de cette nouvelle inexacte ont publié des rectifications.

Le Nouvelliste de Lyon du 14 septembre 1906 insérait ce qui suit :

« Le *Comité catholique pour la Défense du Droit* ayant été mis en cause par *la Patrie* à propos de la supplique anonyme publiée par *le Temps*, M. Paul Viollet, membre de l'Institut, président du *Comité catholique pour la Défense du Droit* a publiquement déclaré que les membres de ce Comité et lui-même étaient absolument étrangers à la rédaction de ce document ».

Le *Demain* du 21 septembre même mois contenait le filet suivant :

« Le *Comité catholique pour la Défense du Droit* mis en cause pour la *Patrie* à propos de la supplique anonyme publiée par le *Temps*, M, Paul Viollet, membre de l'Institut, Président du *Comité catholique pour la Défense du Droit* a publiquement déclaré que les membres de ce Comité et lui-même étaient absolument étrangers à la rédaction de ce document ».

M. Paul Sabatier auquel on avait attribué avec quelque apparence de raison une part dans la rédaction de cette éloquente et catholicisante supplique et que, de plus, on avait accusé, bien à tort, d'user de l'incontestable ascendant dont il jouit pour pousser

certains catholiques à former des associations cultuelles schismatiques, à écrit au Directeur de l'*Osservatore Romano* la lettre suivante :

MONSIEUR,

« Dans le numéro du 9 courant de votre honorable journal, vous me faites l'honneur de me nommer à propos de la « Supplique adressée par un groupe de catholiques français à Sa Sainteté » et de m'attribuer je ne sais quelles manœuvres pour l'organisation d'associations cultuelles schismatiques.

« Permettez-moi de vous déclarer :

« 1° Que j'ai connu le texte et l'existence de la supplique seulement par le journal *le Temps* ;

« 2° Que jamais je ne me suis occupé, à aucun degré, des associations cultuelles schismatiques ou non schismatiques. Si mon opinion, à cet égard vous intéresse, je puis bien vous dire que je considère la formation d'associations schismatiques comme une erreur et un enfantillage.

« De mystères et de subterfuges, on n'en a pas besoin chez moi. Ayant admiré la supplique, je l'ai envoyée à des amis, tout comme il m'arrive de leur envoyer — pour des raisons diverses — l'*Osservatore Romano* ou la *Civiltà*.

« J'espère, je vous l'avoue, n'avoir pas été le seul à être secoué d'émotion à la lecture de ces pages qui, venant après tant de documents où les préoccupations publiques se trouvaient au premier plan, jetaient vers la suprême autorité ecclésiastique un cri d'indicible angoisse religieuse.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

« Paul SABATIER ».

Nous disions que c'était avec quelque apparence de raison qu'une part dans la rédaction de cette supplique avait été attribuée à M. Paul Sabatier. En effet, personne ne l'ignore, l'illustre auteur de la *Vie de Saint-François d'Assise* ne se désintéresse pas des choses du catholicisme, et cela à fort bon droit car il sait bien qu'il appartient à l'âme de l'Eglise Universelle.

L'action des laïques dans l'Eglise Catholicisme et cléricalisme.

Nous aurions adhéré sans la moindre réserve à la pétition des « vingt-trois » adressée aux Archevêques et Evêques de France, (pétition dite des « Cardinaux Verts » parce que ses signataires appartenaient pour la plupart à l'une de nos cinq Académies) et c'est avec un étonnement mêlé de regrets que nous avons vu comment cette requête, ferme autant que respectueuse, avait été accueillie dans les hautes sphères ecclésiastiques. Elle méritait plus de considération. Ce n'est d'ailleurs pas sans peine que nous avons vu l'allusion qui y était faite dans l'Encyclique *Vehementer nos* où il est dit : « ..... Quant à la multitude elle n'a pas d'autre devoir que celui de se laisser conduire et, troupeau docile, de suivre ses pasteurs... »

Il est bien certain que les laïques n'ont pas dans l'Eglise la même place que les clercs, mais si nul d'entre eux n'a le pouvoir d'accomplir le mystère de la transubstantiation, de faire descendre sur son geste et par son verbe Dieu lui-même dans le pain et dans le vin du Saint-Sacrifice, il n'en est pas moins vrai qu'un excellent catholique de cet Institut de France qui est comme la parure intellectuelle du pays, peut avoir sur Dieu, sur les rapports de son Eglise et de l'Etat, des vues plus hautes et plus justes que celles que pourrait avoir parfois le dernier vicaire du dernier de nos villages,

Que l'on ne se méprenne pas sur notre pensée, bien des hobereaux, bien des châtelains, d'ailleurs fort cléricaux, qui traitent leur chapelain ou leur curé avec plus de sans façon qu'ils ne traitent leurs fermiers, sont loin d'avoir de l'éminente dignité du sacerdoce l'idée que nous en conservons. Nous trouvons fort impertinent, mais non tout à fait dépourvu d'une certaine logique, le propos tenu à Madrid par le moine Nithard au duc de Lerma, premier ministre d'Espagne : « Monsieur le duc, vous devriez saluer plus humblement un homme qui a tous les matins votre Dieu dans ses mains et votre reine à ses pieds. » Seulement, si nous voulons bien nous mettre aux pieds du prêtre quand sa puissance surnaturelle appelle Dieu lui-même sur la pierre sacrée de l'autel du sacrifice, nous ne nous en redressons que plus libre-

ment, lorsqu'il s'agit d'exercer hors de l'Eglise nos droits de citoyens et dans l'Eglise même les droits qui appartiennent à tous les chrétiens.

Il est donc vrai que c'est en abusant un peu de la métaphore évangélique du troupeau et du pasteur que l'on peut dire que des de Voguë, des d'Haussonville, des Denis Cochin, des Edouard Aynard par exemple doivent sans cesse, et particulièrement en ce qui concerne les questions de politique religieuse, avoir les yeux toujours fixés sur la houlette du curé de leur paroisse. Ils ne peuvent pas dire la messe, ils ne peuvent que la servir, c'est entendu, mais rien ne doit les empêcher de faire usage de leur raison qu'ils tiennent de Dieu.

Aussi Edouard Aynard et quelques autres députés catholiques ne firent-ils que se servir de la liberté leur appartenant, lorsqu'au Parlement, ils votèrent, avec les membres de la gauche, l'ordre du jour par lequel la Chambre française, s'élevant contre l'intervention de la curie romaine dans la politique du pays, protestait contre les inacceptables prétentions de la chancellerie pontificale qui venait de blâmer si mal à propos la visite du Président de la République française faite au roi d'Italie dans la capitale de son royaume. En cette circonstance comme en d'autres, ils eurent raison de ne prendre conseil que de leur conscience, car il n'avaient pas à soumettre, sur cette question purement politique, leur jugement à une autorité ecclésiastique, quelque haute qu'elle fût.

La liberté du catholique doit être illimitée pour tout ce qui n'a pas été défini dans le magistère infaillible de l'Eglise, pour tout ce qui ne concerne ni la foi ni les mœurs.

Au surplus, les laïques qui condamnent comme vétuste, irrationnel et contraire au droit moderne le pouvoir temporel du Pape, ne se souviennent-ils pas mieux du « mon royaume n'est pas de ce monde » que les hommes d'église qui croient et que ceux d'entre eux qui feignent de croire à la légitimité et au droit divin de cette institution d'un autre âge.

Si le Christ a promis d'être toujours avec Pierre, il n'a pas promis d'empêcher les Secrétaires d'Etat que se donneraient ses successeurs de commettre des maladresses diplomatiques. Et si les simples fidèles regrettent un peu haut ces maladresses qui sont

d'ailleurs exploitées contre l'Eglise, ils ne manquent pas pour cela à leur devoir de bons catholiques.

C'est, en somme, la question du pouvoir temporel imprudemment posée par la Curie romaine à l'occasion du voyage à Rome du Président Loubet qui a fourni aux adversaires de l'Eglise le prétexte qu'ils cherchaient pour rappeler notre ambassadeur. Quant à notre ministre des Affaires Etrangères d'alors, il désirait si peu la rupture avec la Papauté qu'il fit tout ce qui dépendait de lui pour que le Chef de la République française pût franchir les fameuses portes de bronze.

Le cardinal Mazarin, ministre du roi très chrétien, venu parmi nous de la patrie de Machiavel, disait irrespectueusement du Pape d'alors : « C'est un homme auquel il faut baiser les pieds, mais tenir les mains. » M. Delcassé, ministre des Affaires Etrangères de la République, n'a voulu aller ni à l'une ni à l'autre de ces deux extrémités : Il tenait à s'acquitter à l'égard du Souverain Pontife des hommages que lui rendent tous les gouvernements, mais il ne pouvait accepter son ingérence dans la direction des affaires diplomatiques du pays.

Le pouvoir temporel des Papes a été l'un des plus graves *impedimenta* qui ait alourdi la marche de l'Eglise à travers les siècles, et le plus souvent il n'a fait qu'entraver son action divine, mais il semble bien aujourd'hui que ce qui « fut la question romaine » soit définitivement résolu. Chez le Pape-Roi la couronne royale cachait et même écrasait trop souvent la mitre du Pontife. La sainte et tranquille majesté de la chaire apostholique n'avait d'ailleurs rien à gagner à s'entourer des vains et fastueux oripeaux d'un trône terrestre et tout à perdre à descendre dans les difficiles, dans les dangereuses et parfois vulgaires complications d'une administration civile. Jésus « le premier des anticléricaux », si nous osons employer l'expression hardie de l'abbé Jehan de Bonnefoy, n'a pu vouloir une pareille confusion du temporel et du spirituel, puisque, bien au contraire, il est venu séparer précisément ces deux choses qui ne se distinguaient pas l'une de l'autre dans le gouvernement des sociétés païennes. C'est en ce sens que le même abbé Jehan de Bonnefoy a pu dire dans ses « Leçons de la Défaite ou la Fin d'un catholicisme » que « Jésus fut un séparatiste. »

L'ignorance religieuse de certains catholiques. Le catholicisme d'esprit large

Non seulement ces questions qui touchent à la politique, tombent sous le jugement de tous, mais même au point de vue strictement religieux, le rôle des laïques dans le catholicisme n'est pas aussi nul que d'aucuns le croient ou voudraient le faire croire.

C'est ainsi que l'on pourrait voir dans l'ignorance où nous, catholiques, nous sommes de la doctrine catholique, l'une des principales causes de l'affaiblissement de la Foi dans notre Pays, l'un des motifs les plus certains du discrédit indéniable dans lequel sont tombées nos croyances dans cette France où la statistique compte encore plus de trente millions de baptisés.

Combien peu, parmi nous, savent ce qu'il faut croire et quelles raisons nous avons de le croire! C'est à tel point qu'il n'est pas besoin pour embarrasser un catholique et le mettre en déroute de lui demander les raisons de sa croyance qu'il suffit de lui demander à quoi il croit ». On le voit alors « incapable de répondre, fût-il au nombre des catholiques éclairés ». (Articles d'Édouard Le Roy, *la Quinzaine*, 15 avril 1905)

Pour la plupart, en matière religieuse, nous restons d'éternels enfants, car nous conservons de ces choses à vingt, trente et cinquante ans exactement la même notion que celle que nous en avions lors de notre dixième année.

Nous continuons, après cet âge de dix ans, à cultiver notre intelligence ou, pour mieux dire, nous commençons vraiment à ce moment ce travail d'instruction qui, pour quelques-uns, dure toute la vie et qui porte sur toutes les branches du savoir humain, hormis sur la question religieuse. Combien nous suivons peu la recommandation de l'apôtre Pierre qui disait aux premiers chrétiens : « Sachez rendre compte de votre espérance. »

Nous n'avons pas, on le croira sans peine, entrepris l'étude des vénérables in-folio qui contiennent la *Somme* de saint Thomas d'Aquin, mais nous avons trouvé dans un des récents numéros de la *Justice sociale* (14 septembre 1907) comme extrait de l'œuvre géniale, du plus illustre parmi les glorieux enfants de saint Dominique cette sentence qui mérite toute notre attention : « Celui qui croit sans raison n'est pas un fidèle, c'est un fanatique. »

Saint Thomas passe pour le prince des théologiens ; on a même en ce moment tendance a faire de son époque et de celle des grands Docteurs du même temps, le point culminant, l'âge classique du catholicisme. Une telle exagération paraît être en contradiction avec le respect dans lequel nous devons tenir l'enseignement apostolique et celui des premiers Pères de l'Eglise ; elle pourrait aussi constituer une injustice à l'égard des penseurs religieux dont le génie a brillé depuis le treizième siècle dans le ciel de l'église comme à l'égard de ceux que nous réserve encore un long avenir, car tout le catholicisme ne peut rester prisonnier de la scolastique du moyen-age.

Quoiqu'il en soit, on ne saurait trop méditer sur la portée de la maxime de l'Ange de l'école que nous venons de rappeler et qui malgré sa date ancienne est de la plus criante actualité.

On voit, en effet, de grands et bons jeunes gens élevés dans les maisons religieuses, des hommes d'âge mur ayant conservé leurs habitudes cultuelles et qui en sont restés, sur les choses de la Foi, aux enseignements reçus lors de leur première communion.

Ce que ces catholiques connaissent le moins, c'est leur catholicisme ; ils ont pu acquérir un savoir même approfondi dans le domaine des Lettres, des Sciences, des Arts, mais ces hommes « bien pensants » ne pensent rien en matière religieuse, et ils ont gardé de Dieu et de nos devoirs envers lui l'enfantine notion qu'ils en avaient lorsqu'ils étaient sur les genoux de leur mère, ou sur les bancs de leur première école.

Comme ils n'ont pas sur ces sujets de si haute gravité le développement qu'ils ont acquis sur tous les autres et qu'ils demeurent avec une mentalité religieuse atrophiée, ne font-ils pas penser avec raison à ces malheureux dont un membre n'a ni grossi ni grandi avec le reste du corps ? Dans l'ordre intellectuel, oserons-nous le dire, ce sont des infirmes, ce sont des monstres !

Aussi tombent de leur bouche sur les choses de l'Eglise des propos qui font frémir. Ils croient avec la plus grande facilité à la réalité du merveilleux le plus légendaire, ils admettent par exemple sans la moindre hésitation la translation d'une maison de la Palestine en Italie, sur les épaules des anges, leur crédulité accepte tout prodige pieux. Saturés de surnaturel et se préservant comme d'un péché grave de tout semblant d'esprit critique, plus

une chose est incroyable, plus ils trouvent qu'il y a mérite à y croire, ils font une vertu de la foi aveugle; ils sont béatement disposés à voir partout des interventions miraculeuses de la puissance divine ou des esprits infernaux.

C'est avec cette simplicité naïve qu'ils acceptent encore toutes les inventions plus ou moins saugrenues dont on a farci la vie de bien des saints même de ceux qui n'ont pas existé. Que ne lisent-ils, pour se déniaiser, les nombreux et savants ouvrages de l'abbé Sifflet, catéchiste et théologien éminent dont l'âme d'apôtre continue à Lyon un peu de l'œuvre sociale du saint abbé Rambaud. Elle est de lui et bien marquée de son robuste bon sens cette appréciation d'une certaine hagiographie : « Il y a vraiment des recueils d'histoire pour catéchismes qui ne dépareraient pas les contes de Perrault ou plutôt y jureraient, parce qu'au moins les prodiges des fées sont donnés comme des fables, tandis que ces recueils risquent de faire passer des extravagances pour des vérités de tradition solide, pour des actions sublimes, dignes d'imitation. Les contes de fées n'ont jamais fait un incrédule, tandis que les Vies des Saints sans critique mises en circulation les multiplient. »

Que ces gens qu'il faudrait renvoyer aux enseignements de l'excellent abbé Sifflet et des théologiens de son école y prennent garde, ce sont eux qui ont fait dire ce mot injuste et cruel : « Certaines congrégations excellent à faire des catholiques obtus et inertes et des francs-maçons actifs et intelligents ».

Lorsqu'ils énoncent dans l'ordre accoutumé les vertus théologales, la Foi, l'Espérance et la Charité, ils ne voient pas assez que cette gradation est ascendante et que de ces trois vertus fondamentales c'est la dernière nommée qui de beaucoup est la plus éminente. N'ont-ils pas le tort également au nom des vertus surnaturelles dont ils sont peut être doués de ne pas estimer les vertus naturelles à leur juste prix et savent-ils assez que le bon chrétien doit être avant tout un honnête homme. Ils sont dévots à des saints et saintes parfois problématiques, comme Expédit et Philomène, portent sur eux de pseudo-reliques de Saint Joseph de Cupertino, s'agenouillent avec autant de crédulité que de ferveur près du tombeau de la visionnaire de Paray-le-Monial, pélerinent sans cesse de sanctuaires en sanctuaires,

mais adorent-ils suffisamment en esprit et en vérité le Dieu Éternel ?

Puisque nous venons de parler de saints, nous nous permettrons de le dire, nos démonstrations de piété envers quelques-uns exigent d'autant plus de discrétion et de mesure que dans les premiers siècles de l'Eglise et par une large application de l'adage *vox populi, vox Dei* des acclamations populaires et certains engouements de la foule avaient vite fait de nimber d'or des chrétiens défunts par des canonisations rapidement improvisées et qui n'avaient rien de commun dans les formes avec celles auxquelles il est procédé depuis Urbain VIII et Benoit XIV. On sait que ce sont ces deux papes qui ont réglé d'une façon si minutieuse les enquêtes solennelles, mais hélas coûteuses, dont sont précédées les béatifications et canonisations à Rome. Il est juste, certes, il est édifiant de rendre un culte pieux aux chrétiens qui ont passé avant nous ici-bas et qui durant leur vie nous ont donné les meilleurs exemples, mais l'Eglise qui a déjà changé les formes des jugements par lesquels elle nous les propose en modèle pourra les changer encore. Tout n'est pas éternel dans l'actuelle organisation de ces procédures qui se déroulent avec tant de pompe et de lenteur devant les hauts dignitaires dont se compose le Tribunal appelé de ce nom prestigieux, la « Sacré Congrégation des Rites ». On peut encore le présager sans irrespect, bien des choses seront, un siècle ou l'autre, changées des usages depuis longtemps établis dans cette autre Congrégation romaine, la « Sainte et Universelle Inquisition » formée des « Révérendissimes et Eminentissimes Seigneurs, Inquisiteurs généraux », revêtus de la pourpre cardinale qui, au milieu des « sacrés palais apostoliques » auprès du Pape, le serviteur des serviteurs de Dieu, le successeur de Pierre, humble batelier de Galilée, veillent sur le dépôt sacré de la Foi et sur le maintien de la plus rigide orthodoxie dans cette Eglise dont ils sont appelés les « Princes ». Ces changements prévus n'enlèveront pas un article du Symbole de Nicée, pas un iota des Evangiles.

Nous parlons de l'éternelle vérité concrétée dans les Evangiles, encore convient-il de ne pas être trop « littéraliste » il est bien des passages empreints de symbolisme dans le livre divin dont il faut entendre l'esprit. Ainsi, quand nous lisons à l'épisode du

possédé de Gerasa (Marc, V, 13) ce verset: *et exeuntes spiritus immundi introierunt in porcos*; *et magno impetu grex præcipitatus est in mare ad duo millia et suffocati sunt*, il est difficile de ne pas voir que la diabolique noyade de ces deux mille animaux, qui n'en pouvaient mais, est de sens métaphorique. Il n'est pas jusqu'à notre *Credo* lui-même dont il importe de ne pas prendre toutes les expressions au pied de la lettre. Le *sedet ad dexteram Patris* est évidemment pris au figuré; un pur esprit ne s'assied pas et ne se tient pas plus à droite qu'à gauche. C'est que les langues humaines participent forcément de l'infirmité de notre nature et ne peuvent se mesurer avec le divin; c'est que, comme l'homme, elles sont incapables de définir Dieu.

Cette interprétation de bon sens ne semblera pas entachée d'un libéralisme tel qu'elle puisse offusquer quiconque, pas même le cardinal jésuite Steinhuber, Préfet de la sacrée, mais terrible congrégation de l'Index.

L'Eglise n'est pas, comme tendraient à le faire croire certaines gens atteintes d'une conservatisme suraigu, un édifice vermoulu qui ne pourrait subsister qu'à la condition de ne pas oser y toucher même pour enlever un peu de poussière; non, il est même possible d'y parler un peu haut entrefrères sans risquer de l'ébranler jusque dans ses fondements. C'est à ceux qui ne le voient pas que l'on peut dire : « Hommes de peu de foi ».

Mais ces considérations nous ont déjà entraîné trop loin. Revenons donc aux jeunes gens des milieux réactionnaires dont tout à l'heure nous nous occupions et reconnaissons qu'à leurs yeux, cela n'est que trop manifeste, c'est faire œuvre pie que s'associer à toutes les doctrines rétrogrades qui entravent la marche en avant de l'humanité et cela, que ce soit en philosophie, en sociologie ou en politique.

Ils croient naturellement au droit divin de la royauté appuyé sur la pieuse mystification de la « sainte ampoule » et ils sont de ceux pour lesquels le pouvoir temporel du Pape est un véritable article de Foi. Ce sont les mêmes qui, sous le prétexte vain d'assurer la liberté du père de famille, vitupèrent contre la législation des héritages heureusement sortie de la Révolution française. Toutes ces hérésies se tiennent, car de même que la vérité est « une », l'erreur est, en quelque sorte, « une » aussi.

Royalistes ou impérialistes ils sont réactionnaires et demeurent, en perpétuelle révolte contre les institutions que le pays s'est donné ; c'est à eux, mais bien inutilement, que s'adressait Monseigneur Fuzet, archevêque de Rouen, dans son discours du 23 juin 1907 au Congrès d'Yvetot.

Voici ce que disait cet illustre prélat qui aime son temps et et qui sait bien que l'on ne ressuscite pas plus le passé que l'on ne ressuscite les morts.

« Catholiques français d'aujourd'hui, pensez et agissez en Français d'aujourd'hui. Soyez, en conséquence, les citoyens les plus loyaux envers la Constitution, les observateurs les plus scrupuleux du devoir civique et les amis les plus désintéressés du peuple. Ne soyez pas de ces habiles dont le dévouement envers le peuple n'est qu'un manteau d'hypocrisie jeté sur des visées secrètes pour séduire ceux qui les écoutent. Quand des projets de réforme économique s'élaborent, sachez ce qu'ils valent avant de vous prononcer ; n'approuvez, ni ne condamnez sans contrôle. Enfin, qu'on me pardonne le mot puisqu'il a pris droit de cité dans notre langue, soyez sociaux sincèrement, si cela veut dire oublieux de l'intérêt individuel pour l'intérêt public, partisans d'une répartition moins disproportionnée du bonheur terrestre, promoteurs, à l'égal des plus zélés, d'œuvres d'instruction, d'assistance, d'épargne, d'hygiène ».

Ces catholiques rétrogrades qui transforment les règles de la religion en procédé de conservation et de justification des privilèges de leurs classes et qui trop souvent tiennent plus à « bien croire » qu'à « bien faire » sont des amis très dangereux pour la cause qu'ils croient défendreet ils font beaucoup, dans tous les cas, pour entretenir profond le fossé qui sépare tant de gens du catholicisme.

Ils sont restés les contemporains vieillots de nos ancêtres du moyen-âge; pour eux, l'Eglise demeure inerte et immobile, ils lui dénient sa perpétuelle jeunesse et ils ne voient pas que, soumise en quelque sorte, comme tout organisme vivant, à la loi providentielle d'une légitime « évolution », elle doit toujours aller en avant et précéder de son flambeau divin l'humanité marchant sur la route sans fin de tous les progrès.

Nous venons de prononcer le gros mot d' « évolution »; mais le

R. P. Dominicain Bernard Allo, professeur à l'Université catholique de Fribourg, dont nul ne suspecte les tendances, n'écrivait-il pas récemment « partout où l'idée religieuse n'évolue pas, elle se dissout, à moins de subsister, pétrifiée en des intelligences partiellement pétrifiées aussi. » (Enquête sur les Questions Religieuses *Mercure de France*, n° du 15 août 1907).

Ces esprits, toujours hantés par l'idée des condamnations et des anathèmes que leur semble mériter leurs frères, ne se souviennent pas assez que lorsque Jésus naquit à l'étable de Bethléem, ses anges, selon le merveilleux récit, chantèrent, sous les étoiles de Judée : *Gloria in excelcis Deo et in terra pax hominibus bonæ voluntatis.*

Chaque matin ou plutôt à chaque seconde du temps qui s'écoule et sans qu'il y ait à compter ni avec les jours ni avec les nuits, il est toujours un point de la terre d'où ce cantique qui est descendu du ciel y remonte en une invocation puissante. Comme chaque coucher de soleil sur un horizon est une aurore sur un autre, il ne s'écoule pas un instant sans que d'un autel consacré, sous telle ou telle latitude, s'élève, par la bouche d'un prêtre, au nom de la religion dont il est le ministre, et comme une prière sans fin, ces paroles de miséricorde et d'amour : Paix aux hommes de bonne volonté.

Quelle haute leçon de tolérance, quel grand enseignement de charité dans cette évocation ininterrompue de l'angélique cantilène, solennelle promesse de paix, faite du haut du ciel à tous les hommes de bonne volonté qui sont sur la terre !

Tout d'ailleurs devrait nous incliner à la miséricorde envers les personnes, il n'est pas jusqu'aux hommes contre lesquels il est d'usage chez nous de vitupérer avec le plus de violence qui ne méritent quelque égard.

Nous n'avons jamais entendu les autres s'indigner contre les indépendants et les révoltés de la Renaissance, de la Réforme et du philosophisme, sans que notre propre indignation s'atténuât un peu à cette pensée qu'après tout Rabelais, Luther, Voltaire, dont les noms terribles arrivent sous notre plume tremblante, ont fait avancer de quelques pas la liberté dans le monde, et que, somme toute, quelles qu'aient pu être leurs erreurs, ils ont, eux et leurs émules ou disciples, contribué à agrandir le patrimoine de

raison, de justice et de pitié qui est le bien commun de l'humanité.

N'ont-ils pas proclamé le droit à la liberté de pensée dont de plus en plus nous serons heureux de nous prévaloir, nous aussi, pour le libre exercice de notre vie religieuse ? Dans bien des pays déjà les Catholiques n'ont plus ni protection spéciale ni privilège et ils sont fort aises, de se placer sur le terrain du droit commun comme en une forteresse inexpugnable; c'est en toute sécurité qu'ils abritent les droits, qui leur sont les plus chers et les plus sacrés, sous l'égide de cet esprit de tolérance et de ces franchises publiques à l'avènement desquels n'ont pas été étrangers, il faut bien le reconnaître, certains de ceux qu'ils ont considérés comme leurs plus dangereux adversaires.

C'est dans la liberté, par nous si souvent méconnue, qu'à l'avenir l'Eglise trouvera son meilleur appui parmi les peuples; C'est des « droits de l'homme » vis-à-vis desquels nous avons parfois montré tant de défiance dont, nous catholiques, nous aurons de plus en plus à nous réclamer pour nous acquitter en toute indépendance de nos devoirs envers Dieu et pour exercer sans contrainte le culte qui lui est dû.

Aussi était-elle bien remplie d'autant de prudence que de justice cette éloquente objurgation de Lacordaire que nous avons rappelée ailleurs : « Oui, catholiques, entendez-le bien : Si vous voulez la liberté pour vous, il vous faut la vouloir pour tous les hommes et sous tous les cieux..... donnez-là où vous êtes les maîtres, afin qu'on vous la donne où vous êtes esclaves ».

Il y a cinquante ans, le cœur enthousiaste et généreux de la jeunesse catholique battait à l'unisson de celui de Dupanloup ou de Lacordaire, le grand évêque et le grand moine du XIX[e] siècle français. Trop de catholiques aujourd'hui suivent les inspirations tout autres d'un père jésuite Coubé ou de tel ou tel père assomptionniste, inlassables pèlerins de la Salette et de Pellevoisin, toujours en gourmandises de pieux prodiges, crédules dévots du noisetier de Paray-le-Monial, qui, s'ils le pouvaient, auraient bientôt fait de déchristianiser le catholicisme. Il est à craindre, avec ces néo-païens, inventeurs de cultes récents, dénicheurs de saints nouveaux, que des temps viennent dont un autre Bossuet pourra dire : « Tout était Dieu excepté Dieu lui-même ».

Du père Lacordaire au père Coubé, quelle distance !

Verrons-nous toujours dans le monde des intelligences ces alternances de libéralisme et de réaction ? Est-ce là l'éternel combat des ténèbres et de la lumière, et sommes-nous condamnés à rester jusqu'à la fin des temps les témoins de cette lutte entre le jour et la nuit ?

Non, si nombreux que soient actuellement les disciples, les uns endormis, les autres fanatisés, d'une école qui se rattache aux éléments les plus rétrogrades d'un catholicisme mal compris, il semble, à certains signes avant-coureurs, que leurs jours soient comptés et que le temps de leur définitive défaite s'approche. « On aperçoit à l'horizon, disait récemment l'abbé Brugerette, une ligne blanchissante et sa lueur découvre déjà le grand temple de l'Esprit qui abritera le catholicisme de demain ».

Les catholiques libéraux d'une époque peuvent paraître momentanément vaincus ; confiants dans les revanches que leur doit l'avenir, ils passent à de plus jeunes le culte de leur immortel idéal et leur transmettent le soin d'entretenir la flamme sacrée. Ils ont foi dans ceux qui les suivent.

Et quasi cursores vitæ lampada tradunt.

Nouveautés nécessaires

On devine sans peine les sentiments qu'éprouvent ces tenants de toutes les méthodes de routine dont nous venons de parler, quand on les entretient des conquêtes nouvelles de la science religieuse et des théories mises en honneur par la noble pléiade des exégètes, historiens et philosophes contemporains.

Nous n'avons nulle compétence pour juger les thèses avancées par les Loisy, les Houtin, les Grosjean, les Brugerette, les La Berthonnière, les P. Lagrange, par tels ou tels autres ecclésiastiques ou émules laïques, mais quand nous voyons par exemple que l'abbé Loisy a dû quitter la chaire qu'il illustrait à l'Institut catholique de Paris pour y avoir soutenu, il y a moins de dix ans, des opinions alors « téméraires » qui, depuis ce court laps de temps sont devenues opinions courantes, il peut bien venir à la pensée que certaines témérités de la veille sont des vérités du lendemain et que quelques-uns de ces penseurs, dont l'autorité écclésiastique redoute les audaces actuelles, seront peut-être considérés, dans cinquante ans, comme entachés d'une bien réactionnaire théologie.

Ce serait donc à tort que dans certains diocèses où règne une sorte de « terreur violette », on traquerait les prêtres qui montrent un goût un peu prononcé pour l'exégèse progressiste. On ne sait pas assez que despotisme intellectuel est à la fois le plus inutile et le plus insupportable de tous.

Il est, au surplus, des *nouveautés nécessaires*.

De quelles lumières plus vives et bien supérieures nous paraît illuminé Mgr Mignot, le grand archevêque d'Albi lorsque, dans sa magnifique oraison funèbre de Mgr Le Camus, parlant du savant prélat défunt, il disait à propos de ces « Nouveautés » :

« Nouveautés vénérables, vieilles aujourd'hui, mais qui surprirent à leur heure, furent combattues, critiquées et finirent cependant par triompher dans la lutte des idées comme des expressions plus précises de la pensée de l'Eglise, des adéquations plus approchées de l'éternelle doctrine révélée. Nouveauté, en effet, Messieurs, au moins dans sa forme didactique et savante la théologie paulinienne éclatant dans le milieu évangélique comme un éclair et projetant de si vives clartés sur le mystère de Jésus; nouveauté, le quatrième évangile apportant à la fin du premier siècle le suprême témoignage du plus aimé des disciples, en une langue que nul n'avait parlée jusqu'à lui. Nouveautés, les précisions énergiques de la langue d'Athanase pour dissiper les équivoques de la pensée d'Arius ! Nouveautés encore, les spéculations si hardies d'Augustin sur la Trinité et la Grâce ! Nouveauté, le *cur Deus homo* de saint Anselme introduisant dans la théorie de la Rédemption les doctrines juridiques de la satisfaction vicaire ! Nouveauté, et nouveauté longtemps suspecte et plusieurs fois condamnée, la philosophie d'Aristote introduite par les premiers scolastiques et qui ne dut son triomphe qu'au génie de saint Thomas-d'Aquin : nouveautés, les pensées de Pascal et son argumentation fameuse contre le pyrrhonisme. Nouveauté, le Génie du Christianisme de Chateaubriand, l'apologétique hardie de Lacordaire. Nouveautés les travaux des Tillemont, des Mabillon au XVIIIe siècle, des Duchesne au XIXe, l'exégèse si prudente des Le Hir et de M. Vigouroux lui-même, dont l'autorité contestée à son heure est aujourd'hui universellement acceptée. »

Les catholiques d'extrême-droite, s'il est possible de se servir de cette expression plus ou moins impropre, n'ont pas toujours eu et ne conservent pas en toutes circonstances cette crainte des « nouveautés ». Il en est dont ils s'accommodent fort bien. Est-ce que, par exemple les agrandissement successifs apportés dans les attributions du pontificat romain, la définition du dogme de l'infaillibilité papale, celle du dogme de l'Immaculée-Conception n'ont pas été ou ne sont pas des « nouveautés » ? Est-ce que le culte du Sacré-Cœur, beaucoup d'autres dévotions et certaines institutions ecclésiastiques n'ont pas été ou ne sont pas des « nouveautés ». Il

est vrai que de quelques-unes de ces nouveautés-là les fidèles ne sont pas tous enthousiastes. Ce qu'il est certain, c'est que le catholicisme est un organisme vivant. Notre religion est une vie, elle ne peut demeurer cadavériquement figée dans une immobilité qui ne se trouve que dans la mort.

L'Eglise est un fleuve puissant et magnifique qui ne peut évidemment pas remonter vers sa source, mais qui poursuivant sa course vers des fins éternelles, reflète successivement dans ses eaux vives des rivages bien différents et des paysages, qui, sans cesse dépassés, ne reviendront plus.

Voilà ce que l'on n'apprend pas dans certaines de nos écoles. De là, l'urgence qu'il y a de modifier bien des programmes.

Nos méthodes d'enseignement à améliorer.
Un discours de M. Lacroix.

La nécessité d'améliorer nos méthodes d'instruction religieuse qui s'impose vraiment à tous les esprits non prévenus a d'ailleurs pour protagonistes les membres les plus éminents de notre haut clergé. Mgr Lacroix, Évêque de Tarentaise, s'est fait lui-même l'écho de ces préoccupations dans une circonstance très solennelle.

C'est à ce prélat qu'était échu le redoutable honneur de prononcer le discours d'usage à la rentrée des Facultés catholiques de Lyon, le 14 novembre 1906. Soit que beaucoup ait été amenés par la réputation et ce que l'on savait des idées de l'orateur, soit qu'aux yeux de certains, cette fête annuelle courût le risque d'être interrompue pour quelque temps, une foule bien plus considérable que de coutume emplissait ce jour-là les vastes nefs de notre vieille et chère cathédrale, et c'est devant un auditoire immense, dans lequel se trouvaient confondus, avec l'élite de la cité lyonnaise, bien des personnalités venues des départements voisins, que du haut de la chaire de notre glorieuse primatiale, Mgr de Tarentaise a donné à la jeunesse qui l'écoutait et à ses autres auditeurs des conseils dont on a semblé apprécier toute la valeur.

Nous en détachons ce qui suit :

. . . .

Par le fait que vous vous êtes fait inscrire dans une faculté catholique, de préférence aux Facultés de l'État, vous avez, comme disent les théologiens, posé un acte qui conditionne tout le cours de vos études, et vous impose des devoirs

très stricts que vous ne sauriez méconnaître sans commettre une sorte de forfaiture.

Quels sont ces devoirs ? Je les résume en ces deux mots :

1° Vous devez étudier la religion catholique ; 2° Vous devez vivre votre religion avec toute la fidélité dont vous êtes capables.

Et d'abord *vous devez étudier la religion catholique.*

Le philosophe ou l'historien qui, un jour, essaieront de démêler les causes de la crise actuelle et rechercheront pourquoi une grande nation comme la nôtre qui, pendant de longs siècles, a été imprégnée, jusqu'aux moelles, de Christianisme et d'Évangile, s'est, peu à peu détachée de ses antiques croyances pour glisser dans l'indifférence et même dans l'irreligion, ce philosophe et cet historien, pour peu qu'ils aient l'esprit pénétrant, seront forcés d'avouer que ce qui a manqué le plus aux hommes de notre génération, c'est la connaissance exacte et précise de la doctrine catholique.

. . . .

Je n'ignore pas non plus que, depuis quelques temps la foi du charbonnier a obtenu un regain de succès et que, dans certains milieux où l'ignorance s'étale triomphante, on affecte de tenir pour suspecte et dangereuse toute investigation personnelle dans le domaine de la foi, — comme si, pour éclairer sa conscience et mieux diriger sa vie, il y avait péril à refaire pour son propre compte, et fût-ce avec infiniment moins d'éclat, un travail de recherche et de réflexion, qui a été accompli par les plus nobles génies du Christianisme, à commencer par Tertullien et saint Augustin, à continuer par Pascal et Bossuet, à finir par le P. Gratry, l'abbé de Broglie et Mgr d'Hulst !

N'écoutez pas, mes amis, ces prêcheurs intéressés d'inertie, de paresse et d'incuriosité, dont les conseils, s'ils étaient écoutés, seraient capables d'éloigner pour jamais de l'Église et de ses dogmes la partie la plus éclairée et aussi la plus influente de la société française.

. . . .

Mais il est un autre écueil contre lequel vous devez vous mettre en garde avec autant de soin que contre le scandale : c'est le formalisme.

N'avez-vous jamais rencontré des catholiques qui, par une conception étrange et pleine de dangereuses illusions, confondent l'essence de la religion avec certaines pratiques extérieures qui n'en sont que l'écorce ou l'enveloppe ? Comme, en raison des atonies de leur tempérament, ils ont réussi à échapper à certains excès auxquels sont portées les natures fougueuses et passionnées, et que, d'une part, ils sont en règle avec les prescriptions fondamentales de l'Église en matière de rites et de sacrements, ils ne sont pas très éloignés de renouveler, pour leur propre compte, les vaniteuses constatations du Pharisien de l'Évangile. Ils diraient volontiers à Dieu :

« Mon Dieu, je vous remercie de ce que vous avez permis que je fusse du petit nombre de vos serviteurs. Vous savez que j'observe scrupuleusement vos commandements, que j'aime à vous prier dans vos temples, que j'assiste chaque dimanche à la messe, que je m'approche fréquemment des sacrements et que je ne viole jamais la loi de l'abstinence. Il m'est doux Seigneur d'être compté parmi vos

fidèles et de ne ressembler en rien à tous ces mécréants qui nous entourent, sortent des écoles sans Dieu, ne pénètrent jamais dans le lieu saint et ne se soucient d'aucune des lois de l'Église. J'espère qu'en récompense de mes vertus, vous me mettrez un jour, dans votre saint Paradis, et que l'une des joies que vous réservez à vos élus, sera de n'avoir plus rien de commun avec ces païens et ces renégats contre qui je ne cesse de lutter sur la terre ».

Ce à quoi je répondrais volontiers au nom de l'Évangile : Ce n'est pas avec de pareilles prières inspirées par la fatuité et l'orgueil que vous pouvez compter sur l'infinie miséricorde du Souverain Juge.

Qu'importe, après tout, cette fidélité matérielle dont vous faites un pompeux étalage, si votre âme est dure, hautaine, inaccessible à tout sentiment de miséricorde et de pitié ? Qu'importe votre fidélité si vous gardez, vivace au dedans de vous, l'orgueil de votre nom, de votre race, de votre fortune, de votre rang social, et si vous vous prévalez de ces avantages purement gratuits, que vous devez uniquement à la Providence pour dédaigner ceux de vos semblables qui ont été moins favorisés que vous ? Qu'importe votre fidélité, si vous vous croyez d'essence supérieure à celle des pauvres gens qui peinent à votre service, et si, d'instinct, vous vous opposez à toute loi, à toute œuvre, à toute institution qui tendrait à améliorer la situation matérielle et morale des travailleurs, et à mettre dans leur vie un peu plus de justice, de bien-être, de lumière, et par conséquent d'idéal ? Qu'importe votre fidélité si vous traitez sur le pied de guerre tous ceux qui ne sont pas de votre groupe ou de votre clan, ou ne partagent pas vos croyances, et si, à défaut de solides arguments, vous usez contre eux de l'injure et de la calomnie ? Qu'importe votre fidélité, si vous ne savez pas reconnaître vos torts, si vous gardez une attitude glaciale, boudeuse, hostile même vis-à-vis de ceux que vous avez froissés ? Qu'importe que vous multipliez les prières verbales et les gestes de supplication, que vous fréquentiez les sanctuaires les plus renommés, que vous recouriez aux saints les plus en vogue, si vous ne savez pas pardonner à ceux qui vous ont offensés, si vous refusez de leur tendre une main fraternelle et amie, si votre cœur n'a que des pensées de haine, si enfin, de vos lèvres, ne tombent que des paroles de rancune, d'intransigeance et d'anathème ?

Vous vous prétendez catholiques ? Et moi, je vous réponds que si vous n'avez pas ouvert l'Évangile, et si vos entrailles n'ont pas été émues en lisant le *Sermon sur la Montagne*, vous n'êtes pas les fils du Christ, mais les descendants authentiques des Pharisiens, de ces personnages à l'esprit borné et au cœur sec, qui ont fait au Sauveur une guerre implacable et l'ont cloué sur une croix.

. . . .

Il faut que toutes ces notions d'histoire, de littérature, d'économie sociale, d'hygiène, de physique et de chimie, où vous avez acquis quelque compétence, vous soient un instrument de propagande, un moyen de rendre service à ces milliers d'orphelins, d'apprentis, de jeunes ouvriers ou d'employés, dont les conditions d'existence excitaient tant de tendresse compatissante dans l'âme de votre admirable abbé Rambaud. Soyez comme ce saint prêtre, et dans la mesure de votre zèle et de votre talent, soyez les éducateurs du peuple ; allez à lui, non pas en protecteur, dont les paroles toujours un peu dédaigneuses glacent les cœurs en dépit des bienfaits,

mais en frères, en amis dévoués qui n'attendent aucune reconnaissance, prodiguent sans compter leur temps, leurs efforts et leurs peines au profit de leurs amis et de leurs frères.

. . . .

Donnez à tous ceux qui vous approchent, croyants ou incroyants, l'impression que votre religion est d'inspiration très noble et très haute parce qu'elle vient de Dieu, qu'elle est pure de tout alliage, dégagée de toute crédulité puérile et de toute pratique superstitieuse, et que votre foi, sans rien contredire des souveraines exigences de la raison et de la science, est génératrice de bonté, d'abnégation, de dévouement, de charité, en un mot, de toutes les vertus qui ont leur source dans l'Évangile.

Malgré leur étendue, les extraits que nous venons de donner auront certainement paru trop courts à nos lecteurs.

L'impression produite par ce discours fut si profonde que ne purent s'en défendre ceux mêmes qui passaient pour goûter le moins les idées libérales dont Mgr Lacroix est, avec Mgr Fuzet, Mgr Mignot. Mgr Fulbert-Petit et quelques autres, l'un des plus illustres représentants dans l'Eglise de France.

Aux risques de nous entendre accuser de faire trop de citations (ce dont on aurait tort, car le présent volume n'a pas d'autre prétention que d'être une collection de documents) nous allons donner quelques lignes du compte-rendu que *le Nouvelliste de Lyon* faisait paraître dans ses colonnes le lendemain même de cette inoubliable cérémonie.

« La rentrée solennelle des Facultés Catholiques avait lieu hier avec plus d'éclat que jamais ; car jamais autant d'évêques n'avaient fait un tel cortège d'honneur à son Eminence, le cardinal chancelier de l'Université catholique.

Ils étaient vingt-trois : NN. SS. Sueur, archevêque d'Avignon ; Bonnefoy, d'Aix ; de Cabrières, évêque de Montpellier ; Bonnet, de Viviers ; Berthet, de Gap ; Belmont, de Clermont ; Pellet, de Réthyme ; Béguinot, de Nîmes ; Chapon, de Nice : Maillet, de Saint-Claude ; Henry, de Grenoble ; Herscher, de Langres ; Lacroix, de Tarentaise : Andrieu, de Marseille ; Campistron, d'Annecy ; Chesnelong, de Valence ; Dadolle, de Dijon ; Fodéré, de Saint-Jean-de-Maurienne ; Guibert, de Fréjus ; Déchelette, d'Hiérapolis ; Villars, d'Autun ; Labeuche, de Belley ; Castelan, de Digne.

« Le matin à 9 heures, son Eminence le Cardinal Couillié, archevêque de Lyon, a célébré la messe du Saint-Esprit, à la

Primatiale, assisté de ses deux vicaires généraux, Mgr Bonnardet et Mgr Vindry.

« Nos Seigneurs les évêques entouraient son Eminence et derrière eux se trouvaient la plupart de leurs grands vicaires, le vénérable Chapitre de la Primatiale et un grand nombre d'ecclésiastiques.

« La grande nef était remplie, d'un côté par Mgr Devaux, recteur ; MM. les Doyens et professeurs en robe et épitoge, et les étudiants des quatre facultés, théologie, droit, lettres et sciences ; de l'autre côté, par M. Thomasset président, MM. les membres de la Société civile et une foule sympathique à l'enseignement libre et plus nombreuse que jamais..... A la fin de la messe, le discours d'usage a été prononcé par Mgr Lacroix, évêque de Tarentaise.

« Mgr Lacroix a été admirable dans le fond et la forme de son discours, tour à tour, simple, élevé, pratique, plein d'onction, avec des envolées superbes, et toujours d'une langue aussi ferme que littéraire et distinguée.

« Il a pris pour texte : *Audite disciplinam et estote sapientes :* Soumettez-vous à une forte discipline et que la sagesse soit l'arome de votre science.

« Après un tableau de la cérémonie religieuse qui inaugure chaque année les cours de l'enseignement supérieur et qui est essentiellement catholique, avec Son Eminence et plus de vingt évêques protecteurs des Facultés, avec leurs maîtres, leurs bienfaiteurs et leurs amis, Eglise enseignante et Eglise enseignée, l'orateur s'est adressé d'une manière spéciale aux élèves pour leur dire leurs devoirs « d'étudiants » et leurs devoirs de « catholiques ».

« L'impression produite par cette parole si éloquente et si remarquable à été profonde et restera ineffaçable ».

Quelques semaines après le prononcé de ce sensationnel discours qui avait eu cette rare fortune de se concilier les approbations de tous, Mgr Lacroix, mû par les mêmes sentiments qui avaient fait agir déjà dans un sens à peu près semblable le cardinal Lecot, essaya de sauver d'un naufrage qui menaçait de tout engloutir son grand, son petit séminaire et une maison de retraite destinée à ses prêtres infirmes ainsi que les importantes fondations qui en dépendent. Il tenta donc, d'après la loi de 1901 et sur le terrain

exclusif du droit commun, une association diocésaine dont les statuts furent d'ailleurs soumis à l'approbation pontificale. Il n'en fallut pas davantage pour que le diligent prélat fût vivement attaqué par les organes de l'opinion la plus intransigeante en Italie et c'est précisément à cette occasion qu'il fut appelé dans leurs colonnes le « Bonomelli français ». Sans le vouloir, ces tenants de la réaction politique et religieuse ne pouvaient faire un plus splendide éloge de l'évêque de Tarentaise qu'en le comparant à son illustre ami, le vieil et savant évêque de Crémone qui tient une place si éminente dans l'épiscopat catholique et qui est assurément l'un des meilleurs, l'un des plus grands hommes de notre temps.

Les associations cultuelles; nomination des évêques et des cardinaux; vœu pour la réforme de la formule de leur serment.

Il semble donc que la multitude laïque ait encore d'autres devoirs que celui « de se laisser conduire et troupeau docile, de suivre ses pasteurs ». On oublie trop souvent que l'Eglise n'est pas seulement une hiérarchie, mais qu'elle est l'assemblée des fidèles. Plus cette assemblée dans chacun de ses membres sera éclairée, plus l'Eglise sera forte et plus elle se rapprochera de son idéal divin.

Mais sur ce chapitre, les laïques n'auraient pas seuls sujet de se plaindre. Il est des hommes qui, rêvant d'une sorte d'impérialisme catholique, voudraient transformer de plus en plus la république chrétienne en une monarchie élective, il est vrai, mais en une monarchie absolue, leur idéal serait que tous pensassent par un seul cerveau, le cerveau du Pape. Pour eux, les évêques ne sont plus les frères de l'évêque de Rome, successeur du prince des Apôtres, mais les sujets soumis et obéissants d'un potentat dont ils feraient un Dieu dans cette Rome qui décernait aux anciens Césars divinisés les honneurs de l'apothéose.

Déjà, en 1870, durant le concile du Vatican, certains évêques trouvèrent que dans la Ville Eternelle on avait tendance à trop les traiter en « enfants de chœur ». C'est à cette époque que notre grand Montalembert accusait certains « ultra » de vouloir « ériger une idole au Vatican ». Et d'une façon plus générale, peut-être voyait-

il avec douleur les efforts de ceux qui semblaient vouloir substituer comme une sorte de *romanisme* à cette Église du Christ, que nous chantons à la grand-messe du dimanche *unam sanctam catholicam et apostolicam*.

On a dit avec raison que l'on ne peut s'appuyer que sur ce qui résiste. Loin de nous la pensée outrecuidante et impie que les chefs de nos diocèses puissent se soustraire à la juridiction du Pape, mais il est à désirer que l'on comprenne en haut lieu que ce ne seront pas les prélats les plus affamés de soumission, chez lesquels la volonté peut être débile, qui se montreront les plus forts pour soutenir les droits sacrés de l'Église du Christ, comme les plus vigilants à enseigner leurs devoirs aux fidèles désireux de vivre vraiment leur catholicisme.

Ils auraient une irrespectueuse et bien fausse conception de la dignité des évêques, investis tous, du jour de leur sacre, de la plénitude du sacerdoce, ceux qui penseraient qu'ils doivent devenir les simples agents de transmission d'un pouvoir absolu et centralisateur à l'excès.

Jésus n'est pas venu en ce monde pour fonder ce césarisme ecclésiastique.

Les partisans d'un sacerdotalisme dominateur et tyrannique ne s'aperçoivent donc pas que le principe d'autorité est arrivé déjà à son maximum d'intensité dans l'Église !

Certes, il n'est point de catholique qui puisse désirer l'affaiblissement des liens religieux qui rattachent l'Église de France à Rome, mère et maîtresse de toutes les Églises de l'Univers. Nous nous sommes donc réjouis avec tous les catholiques de voir l'unanimité de l'épiscopat de notre pays affirmer de la plus solennelle façon son union indissoluble avec la chaire de Pierre, mais nous aurions trouvé plus digne la conduite de certains catholiques s'ils n'avaient pas cherché à créer et à prolonger des équivoques, notamment au sujet de ce qui se passa au sein de l'assemblée plénière des évêques, le 31 mai 1906.

Ces derniers, après avoir, à l'unanimité, émis un vote de principe condamnant la la loi du 9 décembre 1905 comme venait de le faire l'encyclique *Vehementer nos*, ont, à une forte majorité, cela est indéniable, été d'avis qu'il fallait essayer de s'en accommoder. C'est en ce sens qu'ils ont approuvé, par 56 voix contre 18 les

statuts « d'associations canoniques légales », présentés par Mgr Fulbert-Petit, le vénérable archevêque de Besançon.

L'épiscopat de France avait donc, quoiqu'on en ait dit, accepté les associations cultuelles, sous la réserve des dispositions canoniques à introduire dans leur règlement intérieur, introduction à laquelle la loi ne s'opposait, d'ailleurs, nullement.

Sur ce point, le Pape n'a pas confirmé les délibérations de l'assemblée plénière et d'excellents esprits en présence des ruines de tant d'institutions religieuses amoncelées sur notre sol éprouvent encore les plus vifs regrets de la décision prise par le Saint-Siège.

On s'est inutilement donné beaucoup de mal pour cacher la vérité et pour faire croire que le Pape, en se refusant à admettre cet essai d'associations qui avait paru possible à beaucoup, n'avait fait que ratifier le vote des évêques consultés, et l'on a donné de plus une pénible, une fâcheuse impression d'insincérité.

D'un autre côté, on a eu bien tort de blâmer les évêques de s'être soumis à des vues qui primitivement n'avaient pas été les leurs, car ils ne sont pas déjugés en obéissant au chef de l'Eglise, quand bien même celui ci leur donnait des instructions contraires à l'avis qu'ils avaient émis.

Ils ont pu se dire que le Pape voyait les choses de plus haut qu'eux, avec un souci plus général des intérêts universels de la religion dans la catholicité, et qu'enfin responsable devant Dieu et devant les hommes de la direction de l'Eglise, il avait en cette matière le droit incontestable de commander.

Au surplus, les soldats sur le champ de bataille doivent exécuter les ordres reçus quand bien même ils ne leur paraîtraient pas les meilleurs, mais s'ils sont tenus à l'obéissance, ils ne le sont pas à l'admiration:

D'autre part, ce ne sont pas ceux qui auraient conçu la tactique à suivre autrement que le général en chef, qui au moment de l'action, se battent avec le moins de vaillance.

On ne saurait s'élever avec assez d'énergie contre cette doctrine de nonchalance que nous avons vu apparaître dans les circonstances présentes et qui tendrait à laisser croire à de trop nombreux fidèles que le Pape est infaillible, toutes les fois qu'il nous commande, alors qu'il ne jouit de cette immunité exceptionnelle que

dans les cas limitativement fixés par le dernier concile du Vatican.

Lorsque Clément XIV prononça l'abolition de l'ordre des Jésuites, ces religieux eurent l'obligation de se dissoudre, mais ils usèrent sûrement de leur droit de penser que le Pape se trompait, comme d'autres peuvent croire au contraire que c'est Pie VII qui a gravement erré quand il a rétabli cet ordre puissant.

Ne serait donc ni hérétique, ni même irrespectueux le catholique clerc ou laïque, qui estimerait selon son droit, que le Pape a pu se tromper dans les directions qu'il a données à l'Eglise de France dans les graves conjonctures des années 1905 et 1906, tandis que sa culpabilité serait grave s'il prêchait la désobéissance à ses commandements.

Mais on connaît le mysticisme profond de Pie X, au caractère religieux duquel tout le monde rend un juste hommage, il n'a certes été inspiré que par des vues supérieures, et ce serait lui faire injure que de dire que « sciemment » il se serait laissé influencer par les manœuvres de certains congréganistes mécontents des séculiers et, de plus, désireux de tirer vengeance des injures du gouvernement de la République française.

Pour en revenir aux nominations épiscopales, plaise à Dieu que l'Eglise qui entre autres avantages résultant pour elle de la loi de séparation, vient de se voir restituer le droit de nommer ses évêques fasse toujours des choix aussi bons que ceux faits ordinairement par l'ancienne direction des cultes.

Ces nominations, hélas! ne sauraient être l'œuvre de Dieu en personne, ni même l'œuvre de ses anges et les hommes d'Eglise qui en auront désormais toute la charge peuvent être trompés et se tromper.

Le régime du concordat, il faut bien en convenir, si irrationel qu'il fut en principe, avait cependant, dans la pratique, des avantages indéniables, et grâce à l'accord des deux pouvoirs il a, en somme, donné à la France, pendant tout un siècle, un épiscopat digne de respect.

Il pourrait même arriver que dans telle ou telle circonstance, tels ou tels évêques regrettassent certaines garanties que leur assurait cette double origine provenant de l'accord du pouvoir spirituel avec le pouvoir temporel ; l'illogique intervention de

celui-ci pouvait être un utile contre-poids à l'omnipotence absolue de celui-là.

On peut affirmer cependant que, dans l'état présent de l'humanité, la séparation de l'Eglise et de l'Etat devenait inévitable. On peut même affirmer qu'il doit en résulter, somme toute, plus de bien que de mal pour les véritables intérêts religieux. Mais nous n'avons pas pour autant approuvé soit les dispositions de la loi du 29 décembre 1905, soit les autres textes législatifs ou administratifs qui ont eu la prétention de régler cette délicate question.

Ce qu'on peut reprocher le plus à la Séparation, telle qu'elle a été faite, on l'a dit, c'est qu'elle ne sépare pas assez. Le budget des cultes a été supprimé, mais de l'ancien concordat on a maintenu la main mise du pouvoir civil sur l'Eglise. Toutes difficultés sérieuses auraient été aplanies, si les catholiques ne s'étaient vu enlever que leurs privilèges et si on leur avait laissé le droit commun dans la liberté.

Car, c'est encore à cette heureuse formule qu'il faudra tôt ou tard en venir : « l'Eglise libre dans l'Etat libre » et des jours meilleurs, espérons-le, nous permettront de voir l'indépendance réciproque de l'Eglise et de l'Etat.

Quoiqu'il en soit, comme il nous paraît dans la nature des choses que l'Eglise soit maintenant séparée de l'Etat, il nous semble aussi conforme à la droite raison que l'Eglise choisisse elle-même ses pasteurs. Mais il y a lieu d'espérer que le Saint-Siège ne se réservera pas le droit de pourvoir directement et *proprio motu* les sièges de l'Eglise de France.

Le temps de la *Nomination par l'Etat* est passé et ne reviendra plus dans notre pays, car l'Eglise tiendra à conserver l'exercice de ce droit légitime qu'elle s'était laissé ravir par les concordats aujourd'hui évanouis. Reviendra-t-elle à l'*élection par le Chapitre* qui est encore en usage en Suisse et dans une grande partie de l'Allemagne? Adoptera-t-elle le système des *Listes de recommandation* présentées par le clergé du diocèse ou par les Evêques de la province ecclésiastique, ainsi que cela se pratique en Irlande, aux Etats-Unis, dans le Canada, en Australie, en Angleterre et pour l'Ecosse? Il y a lieu de penser que Rome adoptera définitivement un système moins absolutiste que celui auquel elle s'est arrêtée dans les premiers temps du régime nouveau, alors qu'il y

avait à pourvoir d'urgence les nombreux sièges vacants et depuis longtemps privés de leurs titulaires.

Depuis quelque temps il semble bien que le Saint-Siège fixe ses choix sur la présentation qui lui est faite de trois noms par les Evêques de la région intéressée, mais il paraît que le dépouillement de ces sortes de scrutin a lieu à Rome même, et qu'au surplus il n'y est pas toujours tenu compte des *dignus*, *dignior*, *dignissimus* inscrits sur les bulletins des prélats consultés.

Léon-le-Grand disait : « Celui qui doit commander à tous doit être l'élu de tous, » *qui præfecturus est omnibus ab omnibus eligatur*. Et saint Célestin proclamait : « Qu'on ne donne jamais d'évêques aux fidèles sans leur consentement, *nullus invitis detur episcopus.* »

Pour ce qui concerne la nomination des Evêques de France, l'abbé Félix Klein a exprimé avec toute l'autorité qui lui appartient des vues infiniment justes dans un magistral article publié dans le *Demain* du 23 février 1906. Cette étude modestement intitulée : *Simples conjectures sur le prochain mode de nomination des Evêques en France* eût un retentissement considérable et ne sera pas sans exercer, nous l'espérons bien, une heureuse influence dans avenir plus ou moins prochain.

Nous avons plaisir à détacher les lignes finales de cet article :

« Jamais, peut-être, nous n'avons eu plus besoin d'union; jamais nous n'en avons autant manqué. Désigné par ses prêtres et le plus souvent issu du diocèse, l'évêque pourra, dès le premier jour, grouper autour de lui ses fidèles et son clergé; désigné en même temps par ses collègues de la province, il sera d'avance accepté par eux, d'accord avec eux. En serait-il de même toujours et aussi facilement, si ses origines étaient plus lointaines et s'il n'avait d'attache ni avec ses diocésains ni avec ses frères dans l'épiscopat? Sans doute il se recommanderait de l'institution donnée par le chef de l'Eglise; et ce serait l'essentiel, ce serait assez pour qu'on s'inclinât devant son pouvoir. Mais l'institution du Pape ne manque pas davantage, dans le premier cas, à celui qui est désigné par ses futurs prêtres; et, pour peu qu'on connaisse l'histoire ou seulement l'âme humaine, on ne peut pas nier qu'envers lui l'obéissance soit plus facile, l'amour plus prompt et plus généreux.

« Parmi les bienfaits moraux qui compenseront, s'il plait à Dieu, les inconvénients matériels de la Séparation, il est permis d'envisager au tout premier rang, la constitution d'un Sénat d'Evêques aussi filialement soumis que ceux de nos jours au Souverain Pontife, dont ils continueront de tenir leur autorité; inspirant encore, par leur mode de nomination, plus de confiance et plus de dévouement à leurs fidèles et à leur clergé; pleinement d'accord entre eux, par le fait même de la surveillance qu'ils auront exercée sur leur recrutement ; et nous donnant enfin, grâce à des assemblées régulières ou fréquentes, une règle uniforme de conduite sur toutes les matières d'importance. Comme il existe une Eglise catholique de Prusse, des Etats-Unis, d'Angleterre, d'Irlande, nous verrons se former, au lieu d'une poussière de diocèses, de paroisses et d'individus, cette grande force, pleine de souvenirs et pleine de promesses : une Eglise de France. ».

Dieu veuille que ce futur épiscopat réussisse à modifier la mentalité de tant de catholiques français à la piété politique et combative qui ne peuvent lever les bras au ciel sans menacer du poing ceux de leurs voisins qui ne partagent pas leurs sentiments, comme si nous pouvions ramener à l'Evangile nos frères qui s'en sont écartés autrement que par la puissance de la vertu et le charme souverain de la charité.

Nous venons de parler des Evêques, n'est-ce pas le cas de dire l'étonnement que l'on éprouve quand on apprend quelle est encore, à l'aube du xx[e] siècle, l'archaïque formule du serment qu'ils sont tenus de prêter le jour de leur sacre.

Le voici tel qu'on peut le lire dans le *Pontifical* au chapitre : *De consecratione plurium lectorum in episcopos*, édition de Ratisbonne, 1888, *Pars tertia, pp. 109, 110.*

« Ego N. electus ecclesiæ N. ab hac horâ in antea fidelis et obediens ero beato Petro apostolo, sanctæ que Romanæ Ecclesiæ. . .

« Hœreticos, schismaticos et rebelles eidem Domino nostro vel successoribus prædictis, pro posse persequar et impugnabo. »

Peut-on nier la convenance qu'il y aurait à modifier le passage que nous venons de souligner et qui nous semble vraiment empreint d'une insuffisante charité ? L'épiscopat américain a déjà obtenu sur ce point une complète satisfaction. Lors du Concile de

Baltimore, en 1846, les Evêques des Etats-Unis ont demandé une formule nouvelle au Pape et celle qui leur a été accordée en 1847 ne contient pas la phrase relevée plus haut, ainsi qu'on peut le voir dans : *Acta et decreta sacrorum conciliorum recentiorum collectio Latrensis, T. III, col. 108.*

L'engagement pris par les Cardinaux est plus moyennageux encore. Avant de recevoir le chapeau rouge, non seulement ils jurent de « conserver, défendre et recouvrer les droits royaux de saint Pierre », et cela *usque ad effusionem sanguinis* mais leur formidable et très peu moderne serment contient encore cette prescription *hæreticos, : schismaticos et rebelles eidem domino nostro papæ vel successoribus prædictis omni conatu persecutorum et impugnatorum.*

Il est encore un chapitre du *Pontifical* consacré aux prescriptions minutieuses qui réglementent le harnachement de la mule sur laquelle un prélat doit faire son entrée solennelle dans sa ville épiscopale, c'est dire qu'il existe des anachronismes tenaces dans certaines dispositions du cérémonial ecclésiastique.

On dit couramment à Rome des Cardinaux qu'ils sont les « créatures » de tel ou tel pape qui les appelle à l'honneur de revêtir la pourpre. C'est même l'expression consacrée et, comme les mots influencent parfois les choses, quelques-uns trouvent déjà fâcheux que ces princes ou « premiers » de l'Eglise soient ainsi « créés » par le *sic volo, sic jubeo* du Souverain Pontife.

C'est sans utopie et sûrement en toute tranquillité d'orthodoxie que l'on peut prévoir un temps où les Evêques accèderont au cardinalat ou à ce qui pourrait le remplacer par des voies plus larges, par un choix fait de façon moins autocratique, un temps où l'Insigne Collège qui doit élire le Chef de l'Eglise Catholique sera lui-même plus universel et par conséquent plus catholicisé. Ce n'est pas du Christ que les évêques de la péninsule italique ont reçu mandat et privilège de gouverner l'entière assemblée des fidèles.

Les candidats à cette pourpre glorieuse ne sont pas à l'abri des faiblesses humaines et de toutes les vertus qu'ils cultivent en eux, n'est-il pas à craindre que l'esprit de soumission à celui dont la seule volonté peut les élever si haut, soit celle qui leur coûte le moins à acquérir et à conserver ? Il ne faudrait pas voir cette

vertu nécessaire mais toute passive se développer dans l'Eglise au détriment de vertus aussi généreuses, aussi fécondes et plus actives.

Certes, nous ne sommes pas tentés de voir dans la distribution du chapeau rouge un simple instrument de règne et de domination de la papauté sur l'épiscopat, nous ne disons même pas qu'une aussi éminente dignité que celle de Membre du Sacré-Collège puisse devenir une prime à l'obséquiosité dans l'obéissance ou un encouragement à certaines capitulations de conscience, mais n'est-il pas licite de se demander si, avec son actuelle organisation, le cardinalat est une faiblesse ou s'il est vraiment une force dans l'Eglise du Christ?

En 1245, sous Boniface VIII, les cardinaux qui portaient déjà le chapeau et la barrette rouge comme marque de leur dignité furent autorisés à revêtir la robe de pourpre et c'est seulement en 1630 et sous Urbain VIII que leur fut accordé le titre d'Eminence. Nous sommes loin déjà des temps apostoliques.

Ces dernières considérations, comme celles que nous nous sommes permis, précédemment, de présenter, de façon d'ailleurs très respectueuse, n'ont évidemment rien de contraire à l'esprit évangélique, à la doctrine catholique; aussi sommes-nous bien sûrs qu'elles sont à l'abri de toute critique sérieuse. Elles ne courent donc pas le risque de tomber sous le coup des condamnations des « Inquisiteurs du Saint-Office », qui, par un respect outré de la tradition, persistent à se revêtir tragiquement d'un nom médiéval et terrible tout rempli encore des épouvantes et du pâle effroi qu'il a inspiré à des époques heureusement disparues.

Nous sommes attachés à certaines modalités à cause du temps qui les a vu durer et qui nous paraît long à nous qui sommes éphémères ; nous nous les imaginons de l'essence même de l'Eglise parce qu'elles datent de quelques siècles, mais pour cette Eglise de Dieu que nous croyons immortelle et qui doit vivre autant que le monde, qu'est-ce que des siècles devant cet avenir infini ? Une vague au milieu de l'Océan, une seconde dans l'Eternité.

Dans tous les cas s'il est admis que le collège restreint des cardinaux puisse conserver longtemps le mode actuel de son recrutement, il est encore davantage à désirer que la nomination des

évêques de la catholicité procède de moyens plus en harmonie avec les principes constitutifs du catholicisme.

A PROPOS DE PIE X

Dès le lendemain de l'exaltation du Cardinal Sarto sur la chaire de Pierre, nous écrivions qu'il ne fallait pas s'attendre à voir le nouveau Pontife encourager ceux qui désireraient une sorte de quasi évolution dans le dogme, mais nous ne nous attendions pas à ce que les représentants des doctrines hyperconservatrices obtinssent une aussi forte influence sous le règne de ce pape qu'à certains signes on croyait imbu d'idées plus modernes. Il arrive parfois que les jours ne sont pas tels que ce qu'avait semblé prédire leur aurore, et l'aube d'un pontificat ne donne pas toujours l'idée des actes qui en marqueront le cours. On l'a vu pour Pie IX dont l'avènement fut salué des acclamations enthousiastes de tout ce qu'il y avait de libéral dans l'Italie et dans le monde.

Le Pape actuellement régnant a cependant ordonné et même obtenu malgré les efforts persistants de son entourage, des réformes sérieuses dans l'étiquette surannée du Vatican et dans l'administration financière de l'Eglise. De ces réformes il faut lui être reconnaissant.

Image vivante de son Maître, Pie X avait commencé à prêcher chaque dimanche dans la Cour de saint Damase aux pauvres gens du Transtévère sur les paraboles évangéliques. Il ne catéchise plus la foule sous cette forme simple et touchante depuis que ses prélats domestiques ont vu dans cet acte, si éminemment apostolique, des inconvénients que nous n'avons pas compris ; mais l'ancien et populaire patriarche de Venise garde sous la tiare assez de simplicité chrétienne dans son cœur de prêtre pour ne pas permettre que l'on proclame que le Pape est *tout.*

Il n'est pas bon de penser, de parler et d'agir autour du Vicaire du Christ comme s'il devait absorber toute la chrétienté dans son auguste personne.

Il ne faut pas que l'on puisse dire, reprenant le vers de Racine, que tous les catholiques, laïques, humbles clercs, hauts prélats.

Sont tous devant ses yeux comme s'ils n'étaient pas.

Non, le Pape n'est pas toute l'Eglise, le Pape n'est pas l'Eglise.

C'est là une affirmation de bon sens, elle est orthodoxe, et ce n'est pas elle qui nous ferait suspecter de nous être laissé surprendre par une théologie entamée du virus moderniste. Il n'est même pas besoin d'être « moderne » pour proclamer cette évidence.

Il suffirait d'être au contraire traditionnaliste, car c'est l'idée de cette monstrueuse omnipotence papale qui serait une innovation dans l'Eglise catholique que le vieux catéchisme appelle « l'Assemblée de tous les fidèles ».

Nous ne méconnaissons certes pas la majestueuse grandeur et la providentielle pérennité de la papauté, bien au contraire, nous nous approprierions de tout cœur sur cette divine Institution ce mot bien connu de l'historien protestant Macaulay. « Il se peut que dans quelques siècles un voyageur debout sur la dernière arche encore subsistante du pont de Londres, contemple de là les ruines désertes de ce qui aura été dans un temps la plus grande ville du monde. Je ne sais si la Providence destine mon pays à ces vicissitudes : et je sais cependant que même alors la Papauté sera debout comme aujourd'hui ».

Nous croyons que Pie X tout opposé qu'il soit aux témérités d'exégèse, mais resté plébéien dans le sens chrétien que l'on pourrait donner à ce mot, accentuera encore les réformes qu'a rendues nécessaires le recrutement trop aristocratique de la Prélature romaine et de la diplomatie papale sous les précédents Pontificats. Les réformes par lui accomplies en faciliteront, en appelleront d'autres, qui verront le jour sous ces successsurs.

Il faut espérer que ceux-ci seront élus par un Conclave libéré de toute contrainte extérieure et que l'on ne reverra plus le scandale d'une nouvelle « Exclusive ». L'exercice de cette prérogative surannée n'a pas provoqué, de la part du Sacré-Collège, aux droits souverains duquel elle attentait, la protestation que l'on aurait espérée. Le *Veto* de Sa Majesté apostolique était aussi peu respectueux que possible pour le Saint-Esprit que l'on dit présent au Conclave, il était, dans tous les cas, offensant au premier chef pour les cardinaux électeurs et l'on aurait compris qu'il rencontrât dans leur rang une résistance bien plus énergique. Et quoi, cette brutale intervention d'un empereur allemand dans l'élection du Chef Suprême de l'Eglise ne constitue-t-elle pas l'ingérence la plus

formelle du laïcisme dans le domaine des choses ecclésiastiques ? Comment n'a-t-elle pas soulevé plus d'indignations de la part de ceux (nous parlons de M. Grousseau et de ses amis) qui devaient voir plus tard, dans le projet des associations cultuelles, la périlleuse intrusion des laïques dans l'administration du sanctuaire.

Sachons nous censurer nous-mêmes.
Attitude des catholiques lors de la confection des inventaires.

D'aucuns trouveront peut-être que nous avons fait trop large la part de la responsabilité des catholiques dans les persécutions qu'il subissent. C'est en effet, la méthode toute opposée qui est en usage chez la plupart de nos coreligionnaires.

Et cependant, pourquoi s'étonner que nous soyons plus douloureusement affectés de nos propres fautes que de celles d'autrui, des fautes des nôtres que de celles de nos adversaires ? Ne souffrons-nous pas davantage et avec raison du mal commis par les membres de notre famille, que du mal commis par des personnes qui lui sont étrangères ? N'est-il pas à la fois plus digne et plus profitable de reconnaître ses torts et d'essayer de ne plus s'en rendre coupable que de céder à la facile tentation de les nier pour ne pas avoir à les déplorer.

Vous êtes plus durs, nous dira-t-on, pour les fautes de vos amis que pour les crimes de vos adversaires. Mais ne le voit-on pas ? Les fautes que nous commettons, nous catholiques, causent souvent beaucoup plus de mal au catholicisme que les crimes perpétrés contre lui.

Il n'est d'ailleurs pas vrai que nous réservions toutes nos critiques à nos coreligionnaires pour n'éprouver que mansuétude à l'égard de leurs persécuteurs.

Non, autant que qui que ce soit, nous réprouvons de toutes nos forces les injures faites à la liberté religieuse qui est la plus précieuse de toutes, mais, nous ne pouvons nous empêcher de le remarquer, lorsque des athées, des incroyants malmènent les catholiques, ils ne pèchent que contre des hommes et c'est contre Dieu lui-même que nous péchons, nous, catholiques, quand nous qui croyons en lui, nous compromettons sa cause en jetant son saint nom dans des bagarres purement politiques. Lorsque nous

couvrons du manteau de la religion nos ambitions, nos intérêts et nos haines, nous sommes aussi irreligieux que possible.

Mais tout en professant que pour le maintien des sociétés il faut le respect de l'ordre légal, nous n'avons pas une telle superstition de la légalité que nous ne comprenions la légitimité de certaines révoltes. Le fameux aphorisme tout chrétien « il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes » est en somme la plus nette et la plus glorieuse revendication des droits de la conscience individuelle.

Ainsi que le disait Pierre Jay dans un de ses bulletins au style incisif et concis qui préfacent si magistralement chaque uuméro de sa revue hebdomadaire « tout acte révolutionnaire n'est pas illégitime et il peut venir un moment où il devient nécessaire de planter là l'Etat, ses règlements et ses lois pour se renfermer, comme en une forteresse, dans la liberté réelle et vécue » (*Demain*, 14 décembre 1906).

Nous n'approuvons pas pour cela tout ce qui a été fait, de notre côté, lors de la confection des inventaires que l'on sait ; sur plusieurs points du territoire, nos temples ont été plus profanés que défendus par les fidèles.

Des gens qui ont excusé ou qui ont même pu voir avec sympathie la violence des foules exaspérées bravement opposées à la force employée par les agents du pouvoir n'ont pu cependant considérer sans douleur certaines manœuvres auxquelles n'ont, hélas ! pas manqué les encouragements de feuilles dont le souci tout *apparent* est de soutenir les intérêts sacrés de la religion catholique.

Que l'on ne nous reproche pas la citation suivante, le présent volume, nous l'avons dit, veut n'être qu'un recueil de documents.

L'envoyé spécial du *Gaulois*, journal judeo-antisémite, lui télégraphiait de Champels le 22 novembre 1906 ce qui suit :

« ..... Dans l'Église ce ne sont partout que pièges et trappes bien tendus. Il faut s'avancer avec la plus grande prudence et cette prudence n'est pas observée par le commissaire spécial qui, au cours de l'inventaire, s'aventure sur une passerelle par laquelle il veut atteindre le clocher. A peine a-t-il mis les pieds sur cette passerelle qu'un craquement sinistre se fait entendre, suivi d'un bruit formidable et d'un cri de douleur. La planche sciée au milieu simplement fixée par deux petits clous, a cédé, entraînant le

commissaire spécial qui exécute, tête en avant, un saut périlleux de quatre mètres.

« On se précipite, M. Redon gît sur les dalles du Maître-Autel très grièvement blessé à la tête. Un médecin-major mandé prodigue les premiers soins au blessé qui, la tête entourée de bandages, est transporté à la voiture d'ambulance..... ».

Ce morceau de prose sauvage, ce reportage de cannibales n'a pas besoin de commentaires.

Nous ne demandons pas, nous le répétons, que des catholiques qui se croient injustement molestés se laissent mener avec la docilité de moutons conduits à l'abattoir, mais il nous est difficile de blâmer la résistance loyale de braves gens, quelque énergique que cette résistance puisse être, il nous paraît honnête, il nous paraît chrétien de flétrir cette odieuse et lâche organisation de traquenards et de chausse-trapes dans les églises du Bon Dieu.

Sous le ministère Clémenceau, nous n'avons pas vu comme sous le ministère Combes, les ours employés à la défense de nos sanctuaires ainsi que le fait a eu lieu à Monjoie, petite commune de l'Ariège, (Voir le numéro de *l'Illustration* du 31 mars 1906) et cela a fait dire plaisamment à l'un des membres les plus éminents de l'Institut, M. Louis Havet, croyons-nous, que « dans l'intervalle des deux séries d'inventaires, les ours seuls avaient gagné en sagesse ». Tout de même, nous avons assisté à trop de spectacles à celui qui fut donné à Champels.

Ceux qui excitèrent les fidèles à ces sortes de manifestations ou tout au moins qui applaudirent trop, étaient évidemment des partisans convaincus de ce que l'on a appelé « Politique du pire », « Politique de Gribouille » qui consiste à se jeter à l'eau pour ne pas se mouiller, et dont, après tant d'expérience malheureuses, on devrait bien être désabusé. Il y avait déja du temps de Boileau de ces catholiques bataillards et ce sont eux sûrement qui lui inspirèrent les vers plaisants mais injustes de son poème héroïcomique :

Pour soutenir tes droits que le Ciel autorise
Abime tout plutôt ; c'est l'esprit de l'Eglise.

L'auteur du *Lutrin* confondait lui aussi cléricalisme et catholicisme.

Au plus fort des incidents tumultueux provoqués par ces inven-

taires, nous avons entendu à Lyon un congréganiste et non des moindres se vanter publiquement d'avoir, la veille même à Paris, exhorté la jeunesse catholique à s'armer de matraques et de revolvers pour se défendre (!) contre les agents du fisc.

Le Révérend Père avait l'habit religieux mais l'esprit guerrier.

Quand des catholiques élèvent de telles critiques au grand scandale de plusieurs des leurs, ils font là œuvre de conscience et de raison et l'on ne doit pas les accuser de dénigrement systématique.

Motifs d'espérer

D'ailleurs, au milieu des évènements qui se précipitent et qui nous pressent nous sommes bien éloignés de ne voir que des motifs de récriminer et de gémir. Non ! de ce terrain labouré par le soc rude et douloureux de la persécution peuvent sortir des germes d'espérance et une moisson de réalités bienfaisantes.

Au milieu des tristesses actuelles que l'on ne se console pas de voir, parce que l'on est de ceux qui les ont prévues, il est plus d'un symptôme consolant, telle l'union immédiate qui s'est faite sur les questions essentielles entre tous les catholiques, évêques, prêtres, laïques, à quelque école qu'ils appartinssent et quelles que fussent les nuances plus ou moins accentuées qui les distinguassent par ailleurs.

Il est bien des catholiques encore animés d'un courageux et vivifiant optimisme.

En 1904, alors que des nuages de tempête s'amoncelaient de plus en plus sur l'horizon, le P. Antonin Eymieu, au cœur d'apôtre, à l'âme vraiment sacerdotale, qui est l'un des quelques religieux de son ordre auxquels vont les sympathies intellectuelles des libéraux de tous les partis, terminait le livre éloquent qu'il venait d'écrire sous le titre de : *Païens*, par ces lignes empreintes d'une foi indéfectible dans les destinées immortelles de l'Eglise dans notre pays :

« Je sais les maux de mon temps, ils sont immenses; je vois les signes de mort, mais je crois à la vie. D'autres peuples sont morts de la gangrène qui nous ronge, le nôtre vivra et je salue les signes d'espoir.

« Libre à ceux qui le veulent de ne pas espérer.

« Moi, en face de ce xx° siècle qui menace d'être à son début si tyranniquement dur pour tout ce que j'aime, si odieusement injuste pour mes droits d'homme et de Français, moi qui, demain peut-être serai un proscrit, j'espère. *Amen* ».

Non, tout n'est pas perdu parce que l'Etat s'est séparé violemment de l'Eglise.

Nous avons tous récriminé contre cette Séparation de l'Eglise et de l'Etat qui nous a été imposée, mais il est une séparation qu'il est en notre pouvoir à tous d'éviter, c'est notre propre et personnelle séparation d'avec l'Eglise. Y songeons-nous suffisamment ?

Trop souvent, et dans des vues qui ont semblé d'un ordre tout politique, nous nous sommes plaints de ce que les libre penseurs voulaient déchristianiser la France. Veillons donc à nous christianiser de plus en plus nous-mêmes et nous aurons rempli le plus important, le plus religieux de nos devoirs.

L'une des premières paroles de Pie X, après son exaltation sur la chaire de Pierre, a été qu'il fallait restaurer toutes choses dans le Christ, *instaurare omnia in Christo*, nous obéirons à cette solennelle recommandation en travaillant à instaurer le Christ surtout en nous-mêmes.

Contre l'ultramontanisme. — Vers l'Avenir.

M. le sénateur Gourju qui a pris la part brillante que l'on sait dans la défense de nos libertés religieuses et dont on connaît le catholicisme de bon aloi a, au cours de la discussion de la seconde loi Briand, fait entendre des affirmations qui corroborent singulièrement plusieurs de celles que nous venons d'émettre.

Du remarquable discours qu'il a prononcé devant la Chambre haute à cette occasion nous détachons le court passage que voici :

« Quand tout à l'heure, Messieurs, une interruption m'a empêché de suivre immédiatement mon idée, j'en étais arrivé à vous dire que dans mes explications sur chacun des trois faits diplomatiques qui ont ensuite servi de prétexte pour la rupture du concordat j'avais, sans aucune hésitation, reconnu, pour ce qui me regarde et sans avoir la prétention d'engager l'opinion de personne autre, que sur chacun de ces trois points, la curie ponti-

ficale avait commis des erreurs, de véritables fautes. Je les ai expliquées, j'ai dit en quoi ces erreurs m'apparaissaient évidentes et, autant qu'il est permis à un particulier même parlementaire de critiquer les actes diplomatiques d'un pouvoir aussi considérable, je les ai résolument critiqués ».

Ce qu'avait dit, ce qu'avait répété l'honorable sénateur du Rhône, M. Edouard Aynard et les autres députés catholiques du groupe progressiste de la Chambre l'avaient, eux aussi, déclaré loyalement à la Tribune du Palais Bourbon.

Tous n'avaient fait que se conformer à la doctrine bien française de nos anciens parlementaires.

Le duc d'Audiffred-Pasquier, dont le nouvel académicien, M. Ribot, était si digne de prononcer l'éloge sous la coupole de l'Institut, appartenait également à cetle belle et fière école.

Ce grand libéral, partisan de la monarchie de Juillet, avait également, ainsi que diraient quelques-uns comme « orléanisé » son catholicisme (et l'expression serait à plus d'un point de vue tout à fait impropre) ; sa foi très sincère était teintée d'un peu de gallicanisme ; et il doit y avoir un certain gallicanisme qui n'est pas blâmable. « Cela le choquait, a dit son successeur à l'Académie, que l'Église de France attendit une inspiration, un mot d'ordre de Rome, non dans les questions de doctrines, mais dans les questions de discipline et pour la conduite de toutes les affaires ».

Il aurait facilement repris pour son propre compte les paroles d'Etienne Pasquier : « Je veux qu'on sache que je respecte et honore le Saint-Siège, à la vieille manière gauloise et ainsi qu'on fait nos ancêtres. Et qui le pratique autrement, je ne l'estime ni bon français, ni bon catholique. »

Ce que pensait ce Chrétien un peu « à la Port-Royal », d'autres le pensent aussi et ils voudraient que les Evêques pussent concilier leur juste souci de ce qu'ils doivent au Saint-Siège avec la noble indépendance qui est leur légitime apanage en leur qualité de successeurs sinon de Pierre, au moins des autres apôtres.

Nous ne saurions mieux conclure qu'en citant les lignes réconfortantes par lesquelles l'abbé Naudet, dans son dernier article de 1906, salue l'aurore de l'année nouvelle. Le Directeur de *la Justice Sociale* n'est pas de « l'Église gémissante » et de plus il sait bien

que selon la forte parole de Bossuet « quand Dieu efface c'est qu'il s'apprête à écrire ».

« Laissons passer le flot, dit-il, il emportera beaucoup de choses. Les unes qui devraient finir et dont il nous débarrassera; d'autres sur lesquelles nous aurons à pleurer mais qu'un flot ramènera en vertu de la mystérieuse attirance des choses que nous aurons su conserver avec soin.

« L'heure est venue, sachons-le dire, où notre Église commence à jeter du lest et à se débarrasser d'une foule d'*impedimenta* qui alourdissaient sa marche et nuisaient à sa vie. Ce travail nécessaire nous ne l'aurions probablement jamais fait de nous-mêmes ; Dieu y a pourvu. L'opération est plus rude, elle sera plus salutaire ».

A la séance du 15 janvier, le digne et excellent abbé Lemire (*),

(*) Nous croyons instructif de reproduire ici quelques lignes du discours prononcé par l'abbé Lemire à la séance de la Chambre des députés le 4 novembre 1907 : Il s'agissait de la cause des prêtres âgés et infirmes et ce jour là le député d'Hazbrouck remporta encore un de ces succès qu'il doit à l'universelle et respectueuse sympathie dont les députés républicains entourent ce vrai prêtre de Jésus-Christ.

M. Lemire. — . . . .

Eh bien, oui ! j'ai l'utopie de la légalité (*très bien ! très bien ! à gauche*) et si c'en est réellement une, reconnaissez qu'elle est bien proche des exigences de la conscience. Il m'en coûte d'être hors la loi de mon pays, et je suis très peiné de ce que — comme vous l'avez dit, Monsieur le Ministre, avec une émotion qui n'égale pas notre douleur, car cette douleur ne vient pas d'un incident passager et parlementaire, elle tient à des causes plus profondes — je suis très peiné de cette existence précaire et misérable que nous devons traîner, n'étant que des passants dans nos églises et des mendiants dans nos presbytères.

Mais quand je trouve le moyen de faire rentrer une catégorie quelconque de nos prêtres dans le cadre de l'une quelconque des lois françaises, je recommande cette existence légale, cette expérience d'une loi de mon pays. (*Applaudissements à gauche. — Mouvements divers.*)

. . . .

Une des choses qui m'ont souvent attristé, c'est qu'après une condamnation première des cultuelles, on s'en soit tenu là ; c'est qu'on n'ait pas, en France, comme dans d'autres pays, cherché dès le lendemain une solution plus acceptable. Quand on casse la ruche d'un essaim d'abeilles, il en faut une autre.

J'ai été peiné — pourquoi le taire ? — que l'épiscopat français, après la déroute momentanée qui a suivi la condamnation de son premier arrangement, de son projet de canoniques légales, n'ait pas présenté à qui de droit d'autres combinaisons et

politique avisé autant que sincère, dont les avis si autorisés auraient dû être mieux écoutés, faisait, lui aussi, entendre du haut de la tribune française de fortes paroles d'encouragement et un appel éloquent à la paix, à la concorde et à l'espérance.

Le même jour, les Évêques de France, usant, pour la troisième fois en quelques mois, du droit si précieux de réunion dont ils avaient été privés depuis plus d'un siècle, ouvraient leur troisième assemblée plénière et prenaient des résolutions qui, longtemps n'ont pas été connues du public. (Dieu veuille que ces grandes réunions de l'épiscopat français si longtemps désirées ne viennent

qu'il n'ait pas eu la noble et patriotique ténacité de dire : « Oui, nous ferons, pour le bien de la France, cet effort inlassable d'offrir jusqu'au bout, à notre chef de Rome, des légalités nouvelles, si les premières ne lui ont pas paru satisfaisantes ». (*Applaudissements à gauche, à l'extrême gauche et sur divers bancs au centre*).

Je reconnais qu'il était très difficile à celui qui était loin de nous et sous les yeux de qui tombaient des journaux de France où notre loi était plus ou moins dénaturée (*Nouveaux et vifs applaudissements sur les mêmes bancs*), je reconnais qu'il est souverainement difficile pour tout le monde, lorsqu'on a affaire à des juristes qui, de part et d'autre, se disputent sur un texte, de juger à distance ce qui convient le mieux, même lorsqu'on est très bien intentionné et lorsqu'on n'a en vue que le bien public. Il ne faut pas déplacer les responsabilités. Il ne faut pas prêter à l'autorité religieuse des intentions qu'elle n'a pas. Le pape est, avant tout, un honnête homme qui n'a en vue que le bien de l'Église et qui fait son devoir. Beaucoup de ceux qui se plaignent auraient dû le renseigner plus et mieux. Mais c'est fini. A l'heure actuelle l'obéissance est notre devoir. Nous le remplirons. (*Mouvement divers*).

Ne confondez pas, Messieurs, des questions de foi avec des questions de discipline. Dans les questions de foi il y a l'infaillibilité. Dans les questions de discipline il y a l'autorité. Le pape me demande d'obéir, j'obéis comme un simple soldat en face de son colonel; je ne raisonne pas, je ne suis pas un hervéiste de l'Eglise. Je dis ce que je pense ; et je crois que mes paroles en ce moment n'ont rien de contraire à une vérité quelconque. Il n'y a pas un homme de ce côté (*la droite*) qui puisse se lever pour dire que j'outrepasse les limites de la vérité.

A l'extrême gauche. — Vos amis de droite gardent le silence.

M. Lemire. — Justement ; il n'y a rien à objecter Je dis ce qui est vrai. Je parle en simple député, n'ayant pas de responsabilité au point de vue ecclésiastique, car je ne suis ici envoyé par personne de la hiérarchie ; je ne suis pas le représentant du clergé. Aucun évêque ne m'a donné le mandat d'apporter ici des solutions et je n'avais pas à recevoir de mandat semblable (*applaudissements à gauche et à l'extrême gauche*), parce que comme tous mes collègues de la Chambre, je tiens mon pouvoir et mon devoir de mes électeurs, et d'eux seuls. (*Nouveaux applaudissements.*) (*Journal officiel*, 5 novembre 1907.)

pas un jour ou l'autre éveiller les susceptibilités ombrageuses de la cause romaine !).

Bien des catholiques ont été étonnés de voir tenir dans les salons du château d'un particulier très riche ces solennelles assises qui auraient semblé mieux à leur place sous les voûtes glorieuses de Notre-Dame de Paris ou dans un des nombreux édifices publics que la religion a consacrés, mais ils ont bien pensé qu'il ne fallait point voir là de la part des prélats assemblés une tendance à accepter trop facilement pour notre pays ce « culte privé » que l'abbé Lemire venait de dénoncer à la tribune de la Chambre comme une calamité nationale.

Si l'on n'a pas su de suite le résultat des délibérations de ce grand corps épiscopal de la France catholique, on a cependant pu lire l'adresse que les Cardinaux Archevêques et Evêques réunis ont, au cours de leurs séances, envoyé à Pie X et l'on y a vu avec une satisfaction légitime cette affirmation dont tous ont dû comprendre l'importance « en fait historique comme en droit divin, c'est assez au Pape de confirmer ses frères sans les absorber ».

Dans le même temps les Évêques protecteurs de l'Institut catholique de Paris nommait le libéral et universitaire abbé Baudrillart recteur, en remplacement de Monseigneur Péchenard récemment promu à l'Évêché de Soissons. Le choix de cet ancien normalien, digne successeur de Monseigneur d'Hulst, a été accueilli avec une vive sympathie dans l'Église et hors de l'Église, par tous ceux qu'anime l'esprit de conciliation qui est aujourd'hui si nécessaire. On voudrait bien espérer que le nouveau recteur de l'Institut n'aura pas à en conduire le deuil, car avec un tel chef et avec des maîtres comme Paul Bureau, les abbés Félix Klein, Piat et Lejay, le Père Sertillanges et tant d'autres, il mérite de vivre.

De plus, ces Facultés Catholiques sont une Liberté et il est si triste de voir une Liberté mourir.

*
* *

Une année ne s'était pas écoulée depuis son retentissant discours de Lyon que Mgr Lacroix donnait sa démission d'évêque de Tarentaise.

A la date du 12 octobre 1907 il priait le Pape d'agréer cette démission par une lettre qui débutait ainsi :

Très Saint-Père,

Au sortir d'une retraite pendant laquelle j'ai réfléchi et prié de mon mieux, agissant sous la seule inspiration de ma conscience et sans y avoir été sollicité par qui que ce soit, je viens prier Votre Sainteté d'agréer ma démission d'évêque de Tarentaise.

Bien que je n'aie encore que cinquante deux ans, ma santé s'accommode de moins en moins du climat rigoureux et des longs hivers de la région des Alpes. Sous l'action de la neige, la faiblesse croissante de ma vue est devenue une infirmité. Enfin je souffre d'un mal organique qui peut amener le brusque déclin de mes forces.

Dans ces conditions, il me paraît plus sage de renoncer à des fonctions toujours laborieuses par elles-mêmes, mais qui dans nos montagnes exigent plus qu'ailleurs une grande vigueur physique.

Mgr Lacroix adressa au clergé et aux fidèles de son diocèse, pour leur notifier sa démission une lettre dont les principaux passages ont fait le tour de la presse et que nous avons trouvé *in extenso* dans le numéro du 1er novembre 1907 de ce *Bulletin religieux du diocèse de Tarentaise* dont la collection des six dernières années offre un si captivant intérêt.

Voici quelques lignes de ce document que l'on pourrait appeler le testament savoyard du docte et libéral prélat. Il donne en termes touchants des conseils dont d'autres que ses prêtres, dont d'autres que ses fidèles pourront également retirer grand profit :

Vous m'êtes témoins, mes bien chers Frères et vous surtout, mes chers Messieurs, que je n'ai rien négligé pour que la bourrasque dévastatrice expirât au seuil de notre bien-aimée Tarentaise. Tout ce qu'il était humainement possible de faire, je crois l'avoir tenté : je n'ai même pas reculé devant certaines initiatives, que plusieurs jugeaient téméraires pour sauver nos Établissements religieux, ainsi que les fondations pieuses dont nous étions redevables à la foi et à la générosité de vos ancêtres.

Hélas! vous le savez, mes efforts ont été impuissants. Par déférence pour le désir formel du Saint-Siège, et pour ne rien faire qui parût rompre l'unité d'action adoptée par l'Épiscopat, j'ai dissous, comme c'était mon devoir, cette *Société Saint-Sigismond* qui devait être notre unique planche de salut et qui, dès le premier jour, avait éveillé, en France et à l'étranger, de si chaudes sympathies ; mais aussitôt le sacrifice accompli, les catastrophes se sont produites, emportant pêle-mêle, comme dans une rafale de mort, l'Évêché, les Séminaires, les menses, les bénéfices-cures, en un mot tout ce que nous étions habitués à regarder comme les organes indispensables de la vie catholique dans ce Diocèse.

De ces jours de deuil, j'ai gardé, au fond du cœur, une incurable tristesse, celle d'un père de famille, qui aurait été contraint d'assister, les bras croisés, à l'anéantissement du patrimoine de ses enfants.

. . . .

Si, après ce retour sur le passé, j'envisage l'avenir, je ne puis m'empêcher d'admirer et presque d'envier la noble et haute mission que vous avez à remplir à l'égard du peuple qui vous est confié. Mon successeur vous exposera, avec l'autorité de sa fonction, comment il entend que vous compreniez votre ministère sacerdotal, et je suis sûr que vous vous conformerez, de tout point, à ses instructions. Mais en attendant qu'il vous fasse le portrait du prêtre idéal, tel du moins qu'il l'aura conçu, laissez-moi vous dire, moi qui vous connais bien et qui vous parle déjà avec le désintéressement de quelqu'un qui ne sera bientôt plus votre chef, laissez-moi vous dire, avec la plus ardente conviction, sinon avec éloquence, qu'il ne faut plus espérer le retour à ces temps, réputés plus heureux, où le prêtre exerçait une sorte de pieuse dictature sur ces ouailles et où celles-ci avaient une foi aveugle en sa parole. Ces temps sont finis et il est probable qu'on ne les reverra jamais plus, du moins en France. Après les bouleversements auxquels nous avons assisté, et dont la série n'en est pas close, ce n'est plus uniquement par voie d'autorité que le prêtre pourra et devra transmettre son enseignement. Un changement radical s'est produit dans les habitudes intellectuelles de nos contemporains ; ils ne veulent plus être traités comme des enfants, mais comme des hommes. Or, suivant le mot profond du philosophe de Bonald, on mène les enfants par la raison d'autorité ; mais les hommes ne se laissent conduire que par l'autorité de la raison. Dès lors, il faudra que le prêtre, à sa qualité de ministre de Dieu, joigne désormais le prestige de l'ascendant que donne une bonne éducation, une solide culture intellectuelle et aussi cette loyauté du caractère qui est aujourd'hui prisée comme la première des vertus sociales. Après tout, c'est par vous, mes chers Messieurs, et par vous seuls, que les fidèles connaissent la religion du Christ. C'est à travers votre personne, si chétive qu'elle soit, c'est à travers vos paroles et vos actes que transparaissent, pour eux, les grandes vérités religieuses ; faites donc en sorte qu'en vous fréquentant, qu'en vous entendant parler, qu'en vous voyant agir, ils aient une haute idée du Dieu que vous représentez, de l'Église dont vous êtes les ministres.

Depuis de longues années, depuis un siècle et demi peut-être, et en expiation d'erreurs et de fautes anciennes, le Clergé de France est considéré, dans son propre pays, comme un groupe de parias, comme une caste à part, fermée à tout progrès, à toute lumière venue du dehors, hostile en principe à toutes les aspirations de leurs contemporains. Disons le mot tout net : le clergé n'est pas populaire et c'est à cette impopularité, soigneusement entretenue et exagérée à dessein par les ennemis du christianisme, qu'il doit d'avoir été délogé de la plupart de ses positions et d'avoir essuyé tant de défaites.

Eh ! bien, mes chers Messieurs, il faut travailler de toutes vos forces à reconquérir pour vous et dans chacune de vos paroisses cette popularité perdue. Il y a parmi vous assez de ressources en dévouement, en zèle pastoral, en intelligence, en talents de toutes sortes, pour que vous puissiez y réussir et que vous gagniez à nouveau le cœur du peuple par le rayonnement des services que vous lui aurez rendus. Entre

le gros de la nation et nous, hommes d'Église, il existe un malentendu formidable, inquiétant même, parce qu'il met en péril les destinées du pays : On dirait deux armées qui, en face l'une de l'autre, se mesurent du regard, l'arme au pied, et prêtes à en venir aux mains. Appliquez-vous, Messieurs, à dissiper ce malentendu, et à réconcilier ces deux moitiés de la nation que les circonstances ont séparées, mais qui devraient se rapprocher sous l'étendard tutélaire du Christ Rédempteur.

Allez-donc, d'un pas alerte et joyeux, et la main amicalement tendue, allez à ces frères égarés, dont l'âme a été rachetée comme la vôtre par le sang du Christ; allez à ces travailleurs des villes et des champs qui semblent avoir peur de votre soutane et montrez-leur que, sous ce vêtement dont la forme un peu archaïque les étonne, se cache un cœur qui leur est passionnément dévoué. Allez enfin à ceux qui, par leur savoir, leur rang social et les emplois qu'ils occupent, sont l'élite dirigeante de la Patrie. Sous prétexte de réserver au peuple toutes les ressources de l'apostolat, on a peut-être trop négligé ces hommes qui sont les maîtres de l'opinion et qui disposent d'une influence prépondérante, dans l'ordre politique comme dans l'ordre intellectuel. Prouvez-leur, par votre propre exemple, que le catholicisme intelligemment compris n'est l'ennemi d'aucune science ni d'aucun progrès, que l'enseignement du Christ favorise, au contraire, le libre et harmonieux épanouissement de tout ce qu'il y a de grand, de noble et de beau dans la nature humaine.

. . . .

Mes chers Messieurs, je vous demande de vous souvenir de moi dans vos prières; je le demande à tous mes prêtres, à ceux surtout qui sont mes fils de prédilection parce que je les ai engendrés au sacerdoce. Je le demande enfin aux vaillantes Sœurs de Saint-Joseph dont la piété, le dévouement et l'inépuisable charité ont si souvent provoqué mon édification et ma reconnaissance. Tous, prêtres, religieuses et personnes pieuses, vous voudrez bien appeler sur moi les miséricordes divines, afin que le Souverain Juge me pardonne les erreurs de mon administration, et que, durant les jours qui me restent à vivre, je puisse encore, dans la mesure de mes faibles forces, me consacrer aux nobles besognes de l'apostolat et travailler utilement à la pacification religieuse de notre cher pays de France !

† Lucien Lacroix
Evêque démissionnaire de Tarentaise.

L'Evêque de Tarentaise n'a donné sa démission que de son siège, il demeure écrivain et orateur et nous sommes sûrs qu'en défendant par la plume et par la parole les idées qui lui restent chères, en continuant à travailler comme il l'a promis « à la pacification religieuse » en notre cher pays de France, il rendra encore d'éminents services à l'Eglise catholique comme à la patrie française.

Lo Spettatore (Direttore Principe Scipione Borghese, Deputato al Parlamento), Rome, 7 octobre 1906.

LA NUOVA ORIENTAZIONE DEI CATTOLICI FRANCESI

Or non è molto tempo, scrivevamo a proposito dell'enciclica ponctifica « *Gravissimo officii* », riportandone un brano : « ... *così il Vaticano sconfessa le mene di colore che in Francia hanno fatto del cattolicismo il mezzo di pervenire per i nazionalisti, e sconfessa quelle forme di clericalismo, che tentavano di minare, con gli antisemiti, la mala fede e l'odio pratigiano, te istituzioni repubblicane* ».

Non sarà dunque senza interesse per i nostri lettori che noi ci occupiamo ancora una volta della trasformazione dei cattolici francesi, forse di un piccolo nucleo di esi che — è noto — fa capo alla rivista religiosa il *Demain* e dal cenacolo lionese sembra or mai trovar proseliti in tutta la Francia cattolica.

L'anticlericalismo francese — già lo dicemmo — non è frutto tanto di odio religioso e di furia iconoclasta, quanto di necessità imprescindibile per la salvezza della repubblica. Poichè questo ibrido connubio cattolico-nazionalista-milisarista-antisemita che postè sognare il rovesciamento o almeno l'indebolimento delle istituzioni republicane, era il gronde nemico, l'idra multiforme e molteplece che bisognava combattere ed abbattere. E del damno ch'esso arrecó basta, incrollabile monumento di cecitá partigiana e di perversità innominabile, l'affare Dreyfus architettato, montato, sostenuto ad oltranza con ogni mezzo e con ogni arma e dal quale la repubblica è saputa uscire vittoriosa per un prodigio. Ed oggi ancora

l'*Action Française* tenta con un appello al paese di rinfocolare gli odii perchè tutto il male dell'infausta campagna non vada perduto. E con scopi diuersi ma con simili armi combatterono, contro la giustizia e contro l'innocenza, nationalisti e clericali, dal *Gaulois* alla *Croix*.

Ecco dunque il significato profondo e importantissimo del movimento cattolico innovatore francese, il quale tende a mettere in luce come possano gli spiriti liberi e non vili essere cattolici e republicani, vedere oltri il giro ristretto di idee vecchie e torbide, partecipare con anima sincera alla vita nazionale, non ostentando uno *chauvinisme* intransigente ed ingiusto ma giudicanno ed operando fuori di ogni formula dottrinario e d'ogni imposizione settaria.

Cosi il riformismo religioso in Francia è unito imprescindibilmente — come in Italia — al riformismo cattolico-politico.

A Milano per bocca del Conte Tommaso Gallarati-Scotti i demo-cristiani proclamarano la loro indispendenza politica dalla curia romana liberandosi da ogni fraternitá con il clericalismo di nuovo o di antico stampo; a Lione i nuovi combattenti del *Demain* prendono a due mani il loro coraggio e si fanno d'un tratto solidati con i proclamatori dei diritti dell'89, come ieri anche più coraggiosamente, affrontando tutta l'opinione contraria dei loro correligionarii si schieravano dalla giustizia, proclamandosi dreyfusardi.

Dal cenacolo politico-religioso-riformista del *Demain* esce in fatti il signor Léon Chaine con il suo libro *Les catholiques français et leur difficultés actuelles* libro che ha avuto l'onore della discussione non solamente a Lione e in Francia, ma in Inghilterra, in Germania ovunque l'evolversi del fenomeno politico-religioso susciti un vero interesse e che è giunto in poco tempo al suo ottavo migliaio. E l'acconglienza fatta a Lione ed in Francia a

questo libro, è stata tale che ci sembra di poterne rilivare che esso risponda al pensiero di un numero assai grande di cattoliéi, i quali se troppo lungamente tacquero fo solo per manéonza del coraggio necesseario di esprimere idee che potevano esser causa di attachi e di polemiche.

Un'opera dunque di coraggio et di critica e di idee nuove rinnovatrici è questa del signor Léon Chaine. Egli si proclama dreyfusardo innanzi tutto, ardentemente e sinceramente. E' questo il principio e la conclusione del libro, il movente forse che spinse l'autore a scriverlo.

Poi che l'affare Dreyfus bene a ragione fu posto a canto a quelle tristi vicende che occuparono le più brutte pagine della storia della Chiesa, dall'Inquisizione romana alla *Saint Barthélemy*, dal rogo di fra Girolamo alla condanna di Galileo.

E' chiaro dunque che sopra tutto i cattolici di buona fede e di nuovo spirito indipendente tentino di liberarsi dalle accuse di solidarietà con coloro i quali dimenticando i più elementari dettami della dottrina di Cristo, nulla tralasciarono perchè un innocente fosse colpito. Ma tutto il libro del signor Léon Chaine indica un rinnovamento di spiriti e di tendenze, non tanto nel concepire le idee e nello svilupparle in sè, ma nel coraggio di dichiararle e di affermarle.

Poi che se le ingiustizie e le paure nocquero gravemente in ogni tempo alla Chiesa, non meno le nocquero la superstizione e i vani timori. Quelle che lasciavano tramutare a grado a grado la fede in una superstizione puerile e ignorante e in una negazione di ogni verità riconosciuta e affermata ; questi che giungevano a tal punto da far insegnar nelle scuole ai gióvani talle storia adulterata da non esser questa nulla da invidiare all'altra che agli adolescenti della Russia nega la morte per la ghigliottina di Luigi XVI.

La diffidenzia instintiva e pertinace di alcuni cattolici

contro ogni progresso scientifico e lo spirito retrogrado con il quale furono accolte le scoperte fatte nell'ordine naturale, l'errore grandissimo di cercare nella bibbia ciò che non vi era e ciò che non poteva esservi — dice presso a poco il signor Léon Chaine — sono l'esponente della timidezza intellettuale di una parte dei cattolici.

Sotto il rispetto religioso l'opera dunque del signor Léon Chaine accoda da presso con tutta l'opera de' riformisti — da Loisy e Denis, al Tyrrel, al Fonsegrive — di questi operai intellettuali che più hanno lavorato all'edificazione di quel punto che può unire due regioni per sè stesse ostili e troppo isolate finora: il paese della scienza e quello della fede.

E bene a proposito di Mgr d'Hulst, uno di questi rari spiriti che seppero essere filosofi, teologi ed esegeti ad un tempo, l'abate Brugerette in un suo notevole studio religioso, combattendo la massima meschina: « Non salvezza fuori della Chiesa » citava il giudizio di Gondal: « Si può in tutta conscienza e con tutto l'onore, essere cattolico a Roma, protestante a Berlino, ortodosso a Mosca, musulmano alla Mecca, bramanista a Calcutta e buddhista a Yeddo ».

E' questo il ritorno al vero principio cristiano cui informa l'idea che la morte di Cristio valesse non per un solo popolo ma per tutti gli uomini sì che la questione spirituale della salute non può essere ridotta a una questione di geografia o di etnografia.

F' la dichiarazione di Voltaire a pena mutata nelle intenzioni forse, che l'autore di *Religion* fa pronunziare a Zaïre : « Troppo bene io lo vedo : le cure che si prendono della nostra infanzia — formano i nostri sentimenti, i nostri sentimenti, i nostri costumi, la nostra fede ; — se io fossi stata presso il Gange, sarei stata schiava dei falsi dei, — cristiana a Parigi, musulmana in questi luoghi ».

Nè militaristi, nè nazionalisti, nè antisemiti, ma patrioti

nel senso vero e più ampio della parola; non schiavi di un feticismo supertizioso e monstruoso, ma fedeli — nel cattolicismo — alla legge di Cristo quale esci dalla bocca del figliuolo dell'uomo: ecco i postulati dei nuovi cattolici di Francia de' quali è l'esponente più alto e più espressivo il libro del signor Léon Chaine.

E noi a punto abbiamo voluto parlare di questa libro, non con uno scopo di far conoscere ai nostri lettori una novità bibliografica — e non lo è infatti l'opera del signor Léon Chaine. Ma per studiare e per indicare ai nostri lettori un altro lato, un'altra fase dello svolgersi del pensiero religioso che finora non ha mai così universalmente agitate le anime come nell'ora presente.

Poi che il cattolicismo e per esso la Chiesa, come un instituto il quale non spostandosi dal suo centro primo di gravità ha attraversato un periodo di diciannove secoli deve necessariamente portare con sè molto di buono che fu fatto a traverso così lunga vita a trascinare anche con sè errori gravissimi, tutti quelli di altri instituti che soggiacquero ai tempi rinnovati. L'ora presente sembra un punto fermo a questo cammino, la barriera che la Chièsa e i suoi proseliti non potranno abbatere per varcarla se non siano in possesso di armi nuove. E' spezzare le antiche lance e fondar nuove armi nel bronzo vanno a punto sognando i nuovi cattolici di ogni paese.

La Chiesa deve evolversi or mai: si evolverà. V'ha chi ha voluto chiamare questo presente un periodo di decadenza per la Chiesa. Maggiore esattezza sarebbe stata dirlo un periodo di transizione. E a punto noi crediamo — sia per l'evolversi del fenomeno religioso, sia per l'evolversi di quello politico in seno alla Chiesa — che tale idea sia stata in mente del Collegio dei Cardinali elegendo successore di Leone XIII, Pio X. Poi che se fosse salito al trono pontificale un Papa tropo fautore di idee nuove uno scisma avrebbe potuto dichiararsi. E se anche fosse stato eletto

un pontefice che alle idee di Pio X avesse accoppiato un fervido spirito di battaglia, si sarebbe verificato un aresto nella via presente, gravissimo per le sue conseguenze. Ma il pontificato di Pio X è forse il pontificato di transizione, di battaglia esterna, di stasi interna, dopo il quale la via nuova sarà tracciata.

L'avvenire della Chiesa cattolica starà dunque nel cammino che un nuovo pontificato saprà compiere o no su questa via tracciata.

Sarebbe sogno puerile il pensare che un istituto antichissimo potesse escire a nuova esistenza cosi d'un tratto, senza un lungo e maturo periodo di preparazione, di tentativi, d'insuccessi.

L'Avenir Bourguignon (Beaune), 21 octobre 1906.

L'AFFAIRE DREYFUS ET L'ÉGLISE

I

La patriotique campagne entreprise par MM. Charles Maurras et Henri Vaugeois au cri de ralliement de : « Vive la France ! » nous a fourni le sujet d'un précédent article.

Nous avons voulu surtout souligner le caractère *nettement et particulièrement national* de cette manifestation, et faire ressortir le bel exemple d'énergie que l'*Action Française* nous a donné dans cette circonstance.

Depuis huit jours, ce mouvement de protestation s'est accentué. *L'Eclair* le constate en ces termes :

Tous les partis y viennent avec leurs drapeaux variés, parce qu'ils sentent tous qu'ils ont affaire à un grand ennemi commun. C'est ainsi

que l'on s'unirait le jour où les Prussiens seraient à la frontière. Le vrai est que l'on marche, ici, contre les Prussiens de l'intérieur.

Plus loin, *L'Eclair* précise plus rigoureusement, plus énergiquement, encore la signification de cette protestation et ajoute en parlant de l'Affaire Dreyfus :

Nous en rappelons la mémoire pour qu'elle soit vivace et cuisante, et inoubliable, jusqu'au jour de la réparation. Quand les choses auront repris leur équilibre, quand les honnêtes gens ne seront plus des parias, quand le patriotisme ne sera plus le péché originel des hommes d'État, quand on aura cessé d'un même mouvement la persécution des croyances et l'humiliation du drapeau, — ce jour-là, non un autre jour — nous serons les premiers à tendre à tous, et mêmes aux pires égarés, la coupe d'un oubli loyal, généreux et profond. D'ici là, la plus cruelle vérité demeure un révulsif utile ; la plus dure justice conserve une incomparable puissance de réveil national...

L'allure de cette « note de la Rédaction » du journal de M. Judet nous prouve une fois de plus que l'Affaire Dreyfus a été, est et restera l'un des faits les plus considérables et les plus troublants de l'histoire contemporaine.

Dreyfusards et antidreyfusards sont et resteront longtemps encore d'irréductibles adversaires : c'est un peu, du reste, l'histoire des partis bien tranchés.

Il suffit de toucher de près ou de loin à ces questions toujours d'une actualité brûlante, pour éveiller immédiatement l'attention d'une catégorie de lecteurs et secouer leur somnolence. L'article n'est plus alors le soporifique d'après-déjeuner, il devient aiguillon ; il fait balle, il porte...

Les lettres que nous ont values nos réflexions parues dans le numéro de *l'Avenir Bourguignon* du 12 octobre dernier, nous fournissent, en ce qui nous concerne, un nouveau témoignage de cet état persistant d'agitation, d'aigreur et de division des esprits en France, relativement à l'affaire Dreyfus.

L'un des chefs les plus en vue des *catholiques* dits

libéraux, nous écrit longuement à ce sujet, pour nous soumettre d'ailleurs avec une parfaite courtoisie, les observations que notre article lui a suggérées.

Qu'il nous suffise de dire pour le moment, que notre honorable correspondant, fut l'un des membres les plus actifs et les plus autorisés du groupe de catholiques qui prirent parti pour Dreyfus avec MM. Paul Viollet, de l'Institut, Hervé de Kérohant, rédacteur en chef du *Soleil*, Féray Bugeaud-d'Isly, Quincampoix, le baron de Lourmel, Saint-René Taillandier, les abbés Frémont. Brugerette, Grosjean, Pierre Vignot. Jean Viollet, Martinet, le père Maumus, dominicain et ami de Waldeck-Rousseau, le chef d'école des catholiques libéraux en question, fonda un comité en vue de la révision du procès Dreyfus.

Voici les passages essentiels de la lettre visée plus haut :

Monsieur

Je viens de lire votre numéro du 12 octobre.

Il vous semble donc impossible que l'on puisse être catholique et croire à l'innocence de Dreyfus !

Cela m'a donné l'irrésistible envie de vous adresser un livre : *Les catholiques français et leurs difficultés actuelles !*

Ce que je ne comprends pas moi, c'est comment, ma qualité de catholique pourrait m'empêcher d'être Dreyfusard.

Ce livre dont l'auteur n'est autre que M. Léon Chaine, avoué au tribunal civil de Lyon semble bien contenir toute la pensée de notre correspondant occasionnel.

Les questions qui s'y trouvent traitées, (du militarisme — du nationalisme. — Les femmes et la politique — antisémitisme — les catholiques et le bon vieux temps. — Timidité intellectuelle de certains catholiques. Le christianisme social et les conservateurs. La loi du 1er juillet et les « Dreyfusards ». Du clergé séculier et des congrégations, etc.,) se pelotonnent toutes autour de l'affaire Dreyfus.

Le temps nous a manqué pour prendre une connaissance approfondie de ce livre. Nous ne sommes donc point encore en mesure d'en faire une critique consciencieuse, ferme et précise. Nous y reviendrons.

La perspective d'étudier l'histoire de la persécution religieuse en France depuis 1880, avec Dreyfus comme clef de voûte, n'est point pour nous déplaire.

Il y a déjà quelque temps que nous avions l'intention de nous expliquer sur les tendances sociales singulières de certains abbés démocrates. L'occasion se présente : saisissons-la !

M. Emmanuel Glaser, dans le numéro du *Figaro*, du 21 septembre 1904, nous donne en quelques mots un aperçu de la thèse de M. Léon Chaine :

Les catholiques doivent faire leur *meâ culpâ,* ils sont en grande partie les auteurs des maux qui les accablent ; mais il n'y a rien là qui puisse justifier la persécution religieuse à laquelle nous assistons en ce moment, cette « révocation de l'Édit de Nantes à rebours. »

Parmi les fautes des catholiques, la plus grande de toutes, la moins pardonnable selon M. Chaine, c'est leur attitude dans *l'Affaire* qui divisa si cruellement la France.

N'avions-nous point raison d'écrire que la situation personnelle de Dreyfus n'était qu'un incident dans cet effroyable drame ?

Oui *l'Affaire* la terrible *Affaire* synthétise et concrète l'histoire de la persécution religieuse contre les catholiques de France depuis vingt-six ans.

Nous connaissons aujourd'hui les grandes lignes du drame et ses conséquences maîtresses. Seule, la personnalité vraie des acteurs de cette extraordinaire mise en scène reste à peu près ignorée pour nous.

Mais n'anticipons pas, réservons cette démonstration pour la bonne bouche. C'est par là, que nous finirons : nous remonterons des effets à la cause.

La question ainsi posée, nous n'hésitons pas à répondre à M. Léon Chaine : *Non, Monsieur, on ne peut pas être dreyfusard et catholique !*, car être dreyfusard c'est avoir voulu et vouloir encore chasser le Christ de l'âme de la France, c'est passer du côté du bourreau, du côté de la Force d'Etat la plus ténébreuse, la plus machiavélique, la plus formidable qu'ont ait jamais vue, contre l'Evangile et le droit; c'est unir ses énergies intellectuelles et morales, aux volontés dévoyées et perverses des Juifs, à la politique perfide, astucieuse et cruelle des **pharisiens** et les **docteurs de la loi;** c'est mêler sa voix à la clameur infernale qui retentit il y a 1900 ans dans le prétoire de Pilate :

Nous voulons délivrer Barabas, c'est Barabas qu'il nous faut ! clament à leur tour et à leur façon les catholiques prétendus libéraux, unis plus ou moins franchement à ceux qui ont adopté pour programme social : Ni Dieu, ni Maitre !

Quant à l'attitude de l'Eglise dans l'Affaire Dreyfus, elle aurait dû provoquer l'admiration des dreyfusards eux-mêmes !

Les seules paroles qui aient été prononcées ou écrites publiquement à ce sujet, soit par le petit clergé, soit par la hiérarchie catholique romaine, sont sortie de la bouche des prêtres, cités plus haut. Elles furent dites en faveur de Dreyfus !

Nous ne faisons, du reste, aucune difficulté de reconnaître ici, que ces messieurs ont encore perdu là une belle occasion de se taire.

Contentons-nous pour aujourd'hui de ces considérations préliminaires. Nous apporterons toute notre conscience professionnelle, toute notre sincérité à l'étude qui va suivre.

La religion catholique, surtout en l'espèce, n'a rien à redouter de la vérité.

Cette vérité, nous la voulons assise sur les principes de la liberté alliée à l'autorité et à l'ordre, et éclairée par les faits.

Charles MARC.

Osservatore cattolico, Direction abbé Verchesi (Milan), 25 octobre 1906.

Ci perviene da Parigi una nuova edizione del libro di Leone Chaine : *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* (Storck, Paris). Di questro libro che ebbe un vero successo, si è occupato a suo tempo uno dei nostri distinti collaboratori : non ripeteremo quindi il già detto ; diremo soltanto che Leone Chaine è quello che si dice un cattolico dreifusardo, espressione che al di là delle Alpi ha un significato tutto particolare. Egli ebbe il felice pensiero di raccogliere nell' edizione che annunziamo tutti gli articoli più importanti — e sono moltiss mi e diversissimi — che commantarono il suo libro, in Francia, Germania, Inghilterra, Italia ecc. sotto questo punto di vista, il libro del Chaine acquista un valore speciale e resta come indice di una situazione, e di una mentalità molto interessante.

L'Avenir Bourguignon (Beaune), 28 octobre 1906.

L'AFFAIRE DREYFUS ET L'EGLISE

II

Dans deux précédents articles, nous avons fait la part de l'actualité en entretenant nos lecteurs de la récent et énergique campagne de *l'Action française*.

Par ricochet et nous plaçant à un point de vue spécial, nous avons posé les bases d'une modeste mais consciencieuse étude sur l'Affaire Dreyfus.

Cette discussion ne laisse pas que de nous inspirer quelque répugnance.

Tous les catholiques auraient voulu oublier l'angoissant *cauchemar*. Qui ne l'a pas voulu ?

Nous n'ignorons point, d'autre part, qu'une étude de ce genre n'est guère faite pour le cadre de ce journal.

Cependant, dirons-nous à nos amis : *l'Affaire* n'est-elle pas comme le centre, la synthèse de toutes les phases de la persécution religieuse en France depuis trente ans ? n'est-elle point la *maîtresse poutre* de la République ?

Poser ces questions, c'est les résoudre pour ceux de nos lecteurs qui ne subissent point la tyrannie de l'opinion.

D'autres n'ont ni le temps, ni la faculté de se documenter. Pourquoi ne pas le faire pour eux ?

Documentation et prolixité sont souvent synonymes en journalisme ; en histoire et en philosophie, non.

Les grandes pensées viennent du cœur sans doute, mais les faits contiennent des idées et sont une excellente base pour nos convictions religieuses, sociales et politiques.

Les mots et les boutades transposées sur les différents modes de l'actualité passent et s'envolent. Réunissons, Platon et Aristote : l'un prie, l'autre raisonne ; tous deux sont arrivés sinon à l'amour, du moins à la connaissance de Dieu

Saisissons donc le taureau par les cornes, disséquons. désarticulons cette affaire Dreyfus. Décomposons cette synthèse pour la reconstituer et la retrouver dans notre conclusion.

Des accusations d'intolérance, de manque de sens politique, de maladresse, voire même de complicité ont été portées par des catholiques libéraux, prêtres au laïques,

par des protestants, par des juifs contre l'Eglise, en ce qui concerne l'affaire Dreyfus. Sont-elles fondées ?

Commençons par celles des catholiques.

Nous les prenons dans le livre déjà cité, de M. Léon Chaine, livre plein d'idées généreuses, écrit avec talent, mais rempli selon nous, d'exagérations fort regrettables, Dreyfus suggestionne et hypnotise l'auteur :

Lisez plutôt cet extrait d'une lettre de M. Léon Chaine à Monseigneur l'archevêque de Lyon. Cette lettre est du 27 novembre 1901.

. . . Si les catholiques souffrent dans notre pays, n'est-ce pas un peu parce qu'ils ont commis de lourdes fautes ?

Voici où je voudrais en venir :

N'avons-nous pas à nous reprocher notre attitude inintelligente et coupable dans cette trop fameuse affaire du capitaine Dreyfus qui n'est certes pas terminée ? Et ne peut-on pas voir dans ce qui se passe aujourd'hui, l'expiation de la conduite tenue dans cette solennelle circonstance, par l'immense majorité des catholiques français ?...

Plus loin M. Léon Chaine ajoute :

La liberté, l'enseignement, cette admirable conquête des Dupanloup, des Montalembert, des Falloux ; voilà peut-être, ce que nous auront coûté encore les pusillanimité et l'aveuglement par nous montrés dans cette néfaste affaire qui a poussé d'un même côté tout ce qui était antilibéral ou réactionnaire ! ! ! dans notre pays.

Tout cela, à cause de Dreyfus et pour lui ! C'est cher ! Autre forme d'accusation. Elle émane de l'un des journalistes les plus distingués du *Figaro* M. J. de N... parlait en ces termes sur les bords de la mer, en septembre 1899 de l'Affaire Dreyfus, à l'un des avocats catholiques les plus brillants de la région du Sud-Ouest :

Le Saint-Père, les Évêques et les chefs de congrégation n'ont pas voulu intervenir en faveur de Dreyfus, les Juifs vengeront terriblement leur coreligionaire. Rappelez-vous, cette parole de Dreyfus :

Ma race se vengera sur la vôtre

Toutes les congrégations y passeront ! Le concordat sera dénoncé et l'Église violemment persécutée. Attendez-vous au chambardement annoncé par Reinach !

Nous n'avons pas à savoir de quels moyens disposait en l'espèce M. J. de N... pour prédire d'une façon aussi précise à cette époque, *tous ces futurs contingents*. Il appartenait à la rédaction du *Figaro* : c'était un renseigné. Retenons simplement ses paroles.

Maintenant, passons en Amérique, et chez les protestants. On jugera de quel côté se trouvaient le mensonge et la violence.

L'Aurore, l'organe des protestants français du Canada, dans son numéro du 20 juillet, salue ainsi la décision de la Cour de Cassation.

La déclaration de l'innocence de Dreyfus, donne encore une fameuse tape à la hiérarchie catholique romaine qui a joué un rôle si ignoble dans cette infâme affaire. Le clergé doit rougir de honte et viendra peut-être à apprendre la leçon que Dieu règne, qu'il est au-dessus des Évêques, des cardinaux et du pape et qu'il administre la justice. Suppression des ordres religieux, séparation de l'Église et de l'État, réhabilitation de Dreyfus, il n'en faudrait pas plus pour faire mourir le bon vieux pape dont l'existence est déjà si triste. Et pourtant ce n'est que le commencement de la débâcle cléricale en France, nous allons voir les choses plus extraordinaires encore, car Dieu règne.

Les vitupérations des juifs sont contenues dans les *Archives Israélites* et dans les grands journaux à leur solde.

Clemenceau a été incontestablement l'avocat le plus hardi, le plus retors, le plus habile de Dreyfus. Chaque article dans *l'Aurore*, de cet impie augmenté d'un rare dialecticien, faisait coup double : une partie servait de bouclier à Dreyfus, l'autre visait en pleine poitrine le Pape, les évêques et les prêtres.

Voilà les accusations portées contre l'Eglise. Dans un prochain article nous les pèserons, ces accusations ; si

nous rencontrons les outres gonflées de mensonges et de basses méchancetés de la libre-pensée, nous les crèverons. Les serpents du Bloc et des sectes sortent partout de leurs trous. Le moment est venu pour eux de se montrer. Ils se dressent sur leurs queues, ils sifflent et lancent leur venin.

Laissons-les siffler ! Le Christ règne ; la Vierge, que juifs, protestants, et catholiques-protestants, font ou laissent insulter, leur aplatira de nouveau la tête, mais quand nous l'aurons mérité par notre esprit de sacrifice. La vérité est plus forte que l'erreur. L'amour est plus fort que la haine et la haine est une exhalaison de ces lieux de ténèbres, de ces tanières à mots de passe et de semestre où l'on complote contre l'âme de la France et où l'on forge des fers à la liberté !

Charles Marc.

L'Avenir du Tonkin (Hanoï) [Tonkin] 4 novembre 1906.

COURRIER DE HANOI

En ces jours de Toussaint et des morts, le culte du souvenir s'avive chez ceux qui ont encore au cœur les vertus ataviques léguées par plusieurs générations d'ancêtres.

Dussé-je être traité, une fois de plus, de calotin, j'avoue que je ne comprends aucunement la haine portée par quelques-uns à l'église catholique.

Beaucoup doivent partager mon opinion, car nombreux furent les fidèles se pressant dans la basilique en ces prémices de novembre.

Le peuple de France est ennemi de la persécution et les lois actuelles auront pour but d'unir nombre de citoyens

qui, indifférents hier, se grouperont désormais auprès des prêtres, dans l'unique but de protester contre la tyrannie des hommes au pouvoir.

Il nous semble que le premier bienfait de la République devait être la liberté pour tous, sans exception.

En outre, on devrait savoir plus de gré de toute une vie, donnée au dévouement, à ces hommes qui ont abandonné leur propre famille pour être de celle de tous, qui ont fait le sacrifice de leur indépendance, des douceurs du foyer domestique et, dans bien des cas, de leur existence.

La plupart sont bienveillants, serviables, modestes ; leur situation le plus souvent très médiocre ne devrait pas faire d'envieux, puisque ceux qu'ils secourent si charitablement sont parfois moins pauvres qu'eux.

. . . .

Ainsi qu'on peut en juger, voici un portrait du curé qui n'est pas flatté, mais ressemblant. D'où vient donc cet acharnement contre un homme méritant une respectueuse sympathie, la cure étant plus près de la chaumière que du château.

M. Léon Chaine va nous l'apprendre.

. . . .

De plus francs adversaires avouent loyalement que s'ils abhorrent les prêtres et les religieux, c'est qu'ils abhorrent l'Église dont ils sont les représentants et les vigilants défenseurs. Ceux-là voudraient abattre les croix qui bornent nos chemins ou qui sont plantées au milieu de nos carrefours ; ils voudraient étouffer la voix du bronze béni qui s'envole du clocher de nos églises de village ou des tours de nos vieilles cathédrales et qui parsème la terre de pensées, de prières, de consolations et d'espérance.

Ils ne sont émus ni par les notes profondes d'un glas funèbre, ni par le tintement ailé d'un *Angelus*.

Nous ne savons plus quel auteur s'est demandé ce qu'aurait ressenti Pythagore à l'audition des appels de nos clochers chrétiens, lui qui s'arrêtait pensif devant les échoppes des forgerons pour entendre le bruit du métal battu en cadence, le son du fer frappé par le fer.

La haine de la religion catholique s'étend jusqu'à la tenue de ses ministres, et le port de l'habit ecclésiastique est considéré par quelques sectaires comme une provocation. Cependant la soutane du prêtre est, avec la robe du magistrat, tout ce qui nous reste du costume antique et de la noble toge romaine. La façon dont sont drapés les moines dans leurs manteaux ou dans leurs chapes n'est pas non plus sans poésie ni sans grandeur.

Quand nous croisons dans nos rues ou sur nos places la robe de bure du disciple de saint François, le costume blanc des enfants de saint Dominique, non seulement nous pouvons emporter de cette rencontre une bonne pensée ou un enseignement, mais en éprouver aussi une joie d'artiste. A voir ces costumes qu'on dirait descendus d'une verrière de cathédrale, il nous semble qu'un morceau du moyen âge traverse brusquement les prosaïques préoccupations de la vie moderne.

C'est parfaitement exact, mais allez donc faire entendre raison à des gens qui tombent en épilepsie rien qu'en apercevant une soutane ou une cornette et rêvent de transformer nos cathédrales en salles de bal et concerts.

Peut-être s'apercevront-ils à leurs dépens qu'il y a des limites qu'on ne saurait franchir ct que les catholiques doivent pouvoir pénétrer aussi librement dans leurs églises que les juifs dans leurs synagogues, les protestants dans leurs temples, les annamites dans leurs pagodes, les musulmans dans leurs mosquées et les francs-maçons dans leurs loges (1).

Henri LAUMÔNIER.

(1) M. Henri Laumônier rédacteur en chef de l'*Avenir du Tonkin* est « Président de l'Association de la Presse française d'Extrême-Orient. »

L'Avenir Bourguignon (Beaune), 16 novembre 1906.

L'AFFAIRE DREYFUS ET L'ÉGLISE

III

Nous avons résumé dans un article précédent, les différentes accusations portées contre l'Église relativement à l'affaire Dreyfus.

Discutons et pesons maintenant les griefs accumulés contre Elle à ce sujet, et derrière Elle, contre les congrégations et la plupart des catholiques français.

Pour plus de concision, de clarté et de méthode, nous allons donner à cette discussion la forme d'un modeste problème. Ce problème comprendra deux questions principales.

La première portera sur la situation de Dreyfus au regard de la loi et des tribunaux français.

La voici :

Un officier d'État-major, nommé Dreyfus, appartenant à l'Armée française, est accusé par ses chefs immédiats, soldats comme lui et autant que lui, d'avoir livré à l'Allemagne des plans de mobilisation, des pièces secrètes intéressant au premier chef la défense nationale. Le même officier, en dehors de toute préoccupation religieuse ou politique, sur la production de preuves matérielles qui paraissent rationnelles, indiscutables et concluantes, est reconnu coupable des faits graves qui pèsent sur lui. En conséquence, il est condamné à la dégradation militaire ; cet affront le plus sanglant que l'on puisse infliger à un soldat, est subi par Dreyfus le 5 janvier 1895. Cette dégradation est suivie d'une déportation dans l'île du Diable.

Soit à Saint-Martin-de-Ré, soit à la Guyane, Dreyfus est l'objet d'attentions très spéciales. Rien ne lui manque. C'est un détenu de haute marque.

A la suite d'une campagne de presse dans les Deux Mondes, le

condamné revient en France. Traduit devant un nouveau conseil de guerre à Rennes, il est de nouveau reconnu coupable du crime de trahison. Le Président de la République le gracie. Dreyfus accepte cette grâce. L'accusé est libre. Il veut s'installer à Paris. M. de Rothschild lui-même le repousse et refuse de lui louer une habitation.

Tous les ministres de la guerre qui se succèdent depuis 1894 jusqu'au général André, viennent affirmer qu'en leur âme et conscience, Dreyfus est coupable.

Le dossier de l'accusé est passé au crible par un officier aussi remarquablement intelligent que loyal et sûr de jugement, le capitaine Cuignet. Ce dernier découvre un faux, que l'on appelle le faux Henry, destiné, paraît-il, dans l'esprit de son auteur à remplacer le bordereau livré par Dreyfus, dont la publication pouvait mettre en cause l'empereur d'Allemagne lui-même et, partant, créer un *casus belli*.

Le colonel Henry, soldat de carrière, être de droiture, sorti des rangs du peuple, comme sa femme du reste, est trouvé mort dans une cellule du Mont-Valérien. On dit qu'il s'est suicidé. Ce n'est pas prouvé. Mais l'accusation qui pèse sur Dreyfus, au témoignage écrit et verbal du capitaine Cuignet qui veut la vérité, rien que la vérité, mais toute la vérité, reste tout entière, écrasante.

Le déporté de l'île du Diable dispose d'énormes influences de presse ; ses amis sont en majorité au gouvernement ; ils sont le gouvernement. Une demande en revision du procès Dreyfus est déposé devant la cour de cassation.

Après cinq années, coupées de deux tentatives avortées de réhabilitation par la Chambre des députés; après des remplacements assez curieusement opportuns de magistrats ou de conseillers de la Cour suprême, soupçonnés d'être défavorables à la cause chère à MM. Jaurès et de Pressensé, Dreyfus est réhabilité, réintégré dans un régiment d'artillerie avec le grade de chef d'escadron.

« Nous avons réussi, chantent triomphalement les amis du gracié ; c'est la meilleure preuve de l'innocence de notre martyr. »

— « Vous avez réussi, nous vous connaissions de vieille date, leur répondent les adversaires de Dreyfus, c'est la meilleure preuve de la culpabilité de votre créature. »

Et, de la sorte, dreyfusards fanatiques et antidreyfusards de conviction et d'instinct, parce que Français avant tout, demeurent également irréductibles.

Eh bien ! demandons-nous à M. Léon Chaine, l'auteur du livre déjà cité dans ce journal, dans les divers procès de Dreyfus, la hiérarchie catholique romaine, l'Église, qui était liée de puissance à puissance avec le gouvernement français, dans le but de faciliter l'exercice de la religion catholique dans notre nation, devait-elle intervenir en faveur de Dreyfus, pouvait-elle influer sur les décisions des conseils de guerre ou sur celles de la Cour suprême ?

De plus, peut-on trouver trace d'une intervention quelconque de la part de l'Eglise contre Dreyfus ?

M. Léon Chaine répond oui ; nous n'hésitons pas à répondre : non !

Voyons, poser ces questions, n'est-ce point les résoudre ?

Les autres puissances européennes, qui accréditent cependant des attachés militaires chez nous, ont-elles pris officiellement Dreyfus sous leur protection ?

Une immixtion quelconque dans nos affaires intérieures de leur part en cette circonstance, n'eût-elle pas été une grave dérogation, aux règles fondamentales des hautes convenances diplomatiques ?

Faisons une concession aux dreyfusards impénitents. L'Eglise, leur dirons-nous, aurait voulu intervenir qu'elle ne l'aurait pas pu. Le concordat la mettait dans l'impossibilité d'exécuter une volonté en ce sens, car ici nous devons considérer Dreyfus pour Dreyfus, Dreyfus, officier français, au regard de la loi, sans nous occuper si cet officier est juif, catholique, protestant, bouddhiste ou mahométan.

Mais même pour vouloir intervenir, l'Eglise ne se devait-elle point d'éclairer sa volonté ?

L'Eglise est avant tout une conscience. Or, de quels éléments de connaissance pouvait-elle disposer en l'espèce ?

Le Saint-Père pouvait-il demander la communication

du dossier de Dreyfus ? Le possédant, pouvait-il l'étudier?

Vous ne voyez point le Pape mêlé à cette question délicate et si spéciale du bordereau, du canon de 120 millimètres !

Quelle bonne aubaine pour la mauvaise foi des plus fermes amis de Dreyfus, les impies et les sectaires du Bloc ! Le pape s'occupant d'affaires d'espionnage, mais c'était la France livrée par Rome à l'Allemagne ; c'était pour les badauds du Bloc et d'ailleurs, avec quelques apparences de vraisemblance, habilement cuisinées, c'était la porte ouverte à toutes les accusations infâmes, à toutes les vilenies qui traînent sans fondement dans la presse radicale et radicale-socialiste, toutes les fois que les maîtres de cette presse se sentent devinés et se trouvent démasqués par le Saint-Père dans leurs projets de haine antichrétienne.

L'Eglise a ignoré Dreyfus. Sa réserve vis-à-vis de ce bourgeois, s'est inspirée d'une profonde sagesse.

Et puis, n'a-t-elle pas eu des raisons plus immédiates d'intervenir auprès des tribunaux français ? L'affaire du frère Flamidien a bien passionné l'opinion. Mais ce frère était un humble, donc, raca ! Torturons-le moralement se sont dit certains énergumènes. Improvisons des scènes macabres pour dérouter la raison de cet être qui n'est qu'un frère, une sorte de sujet à chagrin, à expériences. Nous n'avons pas à nous gêner ; crachons, bavons sur cette soutane ! Que c'est bon, de faire souffrir un moine, un curé ! Que c'est démocratique ! surtout quand la tâche est rendue facile par l'étonnante timidité de certains supérieurs ou de certains évêques !...

Il y a deux ans — et c'est un exemple entre cent, — un vénérable curé doyen de la région du Sud-Ouest, dénoncé par cinq vauriens de sa commune dont le maire, pour faits immoraux, est incarcéré, menotté sous les yeux de ses paroissiens exaspérés contre les casseroles blocardes. On

lui inflige soixante jours de prison préventive, malgré ses cheveux blancs, en plein hiver, dans une cellule glacée, ouverte à tous les vents. Son innocence éclate comme la lumière de midi ruisselle !

Le pape et les évêques ont-ils plaidé la cause de ces accusés, de ces innocents, de ces martyrs authentiques aussi catholiques que Dreyfus, plus isolés, plus pauvres que lui?...

La liste est longue. Il y en a eu d'autres, car il n'y a rien d'aussi savamment et diaboliquement féroce qu'un sans-Dieu doublé d'un renégat.

L'attitude de l'Eglise dans l'affaire Dreyfus a été irréprochable, l'Eglise aime la France, car c'est elle qui l'a baptisée, notre patrie avec Clovis par Clotilde, et c'est encore elle qui l'a régénérée par la vierge lorraine, malgré Cauchon.

Charles Marc.

Le Peuple (Lille), 1er décembre 1906.

LES CATHOLIQUES FRANÇAIS ET LEURS DIFFICULTÉS ACTUELLES

L'idée-mère de ce livre de M. Léon Chaine est celle-ci : Les catholiques de France souffrent, mais c'est de leur faute. Qu'ils se frappent la poitrine et qu'ils avouent leurs erreurs. Leurs erreurs sont : leur attitude inintelligente et coupable dans l'affaire Dreyfus à la libération duquel ils n'ont pas travaillé ; leur militarisme exagéré ; leur antisémitisme farouche; leur amour excessif pour certaines dévotions nouvelles ; leur indifférence pour les réformes sociales, etc., etc.

On avouera que voilà un examen de conscience complet. Cette longue énumération de crimes commis va évidemment nous en donner l'horreur, outre qu'un péché avoué est à moitié pardonné. C'est ce que pense M. Léon Chaine; autrement, catholique, aurait-il composé son livre?

Et pourtant nous devons le lui avouer : son livre laisse plutôt une impression de tristesse et il engendre une certaine répulsion pour le catholicisme qui laisse se perpétrer chez les siens tant d'horreurs et d'erreurs.

Ajoutez qu'en réfléchissant après la lecture d'un livre si chargé, on trouve que le développement exagéré donné aux fautes des catholiques d'une part, et d'autre part le peu d'espace réservé à ceux qui parmi eux furent vraiment loyaux, libres, sociaux, républicains et démocrates et sauvèrent ainsi l'honneur et la doctrine, constituent une faute de goût et rendent *fausse* la thèse soutenue.

Je rêve pour M. Léon Chaine un autre livre d'où il éliminerait toute la partie critiquante et critiquaillante, tout ce genre *anti* qui nous déplaît tant à nous ouvriers, et où il raconterait, plus longuement alors, les efforts et les idées — toujours conformes à l'esprit de l'Eglise — des vrais libéraux de notre pays en face des problèmes actuels. Ce livre-là serait profondément vrai et extrêmement bienfaisant.

Rivista di Cultura (Directeur dom Romolo Murri), (Rome) 1er décembre 1906.

LE ORIGINI DELLA SEPARAZIONE IN FRANCIA

« La reazione non ba anima altrove che nel clericalismo » fu detto nel Congresso del libero pensiero del 1902. La frase, benchè isolente e per alcuni lati ingiusta, contiene

senza dubbio una gran parte di vero. Lo dimostrano per le cose francesi questi due libri scritti da due ferventi cattolici : un laico, Léon Chaine, uno dei capi di quella che si può chiamare la scuola di Lione e che ora ha la sua espressione più autorevole nella rivista settimanale *Demain;* e un prete, Pietro Dabry, molto noto nel campo giornalistico e democratico francese. Ambedue sono uomini d'azione e presero parte attiva ai maggiori avvenimenti politico-religiosi della loro patria. Onde deriva loro un grande calore di espressione e una mirabile chiarezza di vedute nel gettar il loro sguardo retrospettivo suggli ultimi anni e studiare le lezioni della storia.

Léon Chaine, il cui volume non è più recentissimo, prendre le mosse da quella campagna di menzogne sfrontate, d'insinuazioni perfide, di false notizie, che si condusse contro il povero martire giudeo Alfredo Dreyfus Da convinto dreyfusard egli si lagna, con parole di sangue, che quasi tutti i figli di quella Chiesa la quale nel venerdí santo al momento di adorar la croce prega per i Giudei, si sian lasciati accecare nel terribile « affaire » dal livore antisemitico e abbiano mandato il grido selvaggio « Abbasso i Giudei! ». Il dogma della colpevolezza di Dreyfus s'impose così estesamente e così accanitamente ai clericali, che i partigiani di Dreyfus non solo ne erano considerati complici, ma anzi chiunque pur senza pronunciarsi sulla colpevolezza o innocenza reclamava la rescissione del processo e la sua pubblicità era stipendiato — nell opinione loro — da un sindacato di tradimento. Solo il « Comitato cattolico per la difesa del diritto », fondato da Paul Viollet dell'Istituto, ebbe il coraggio di opporsi risolutamente alla campagna infame nella quale si voleva a ogni costo coinvolgere la religione : e diede man festa prova che, anche in mezzo al fervore delle passioni e al conseguente oscuramento de la ragione, non era venuta meno la serenit à del giudizio critico in alcuni pochi cattolici, tra i quali fortunatamente

si natavano non solo laici ma e preti e qualche religioso. L'A. p i estende l'argomento e passa in rassegna, fustigando con santo sdegno, vari altri atteggiamenti pratici e disposizioni di spirito dei clericali: il militarismo, lo chauvinisme nazionalista, l'opposizione sistematica alla repubblica e le pretese politiche dei realisti contro i quali sestiene che la storia dei re è il martirologio dei popoli, la cecità antidemocratica e persino certe devozioni che fanno del cristianesimo una religione di *do ut des*. Ma ciò che più arma la sua ira, fatta di amore al vero e al giusto, è la diffiden a intellettuale, la timidità meticolosa di ogni progresso nel campo della libertà e della scienza, che caratteriz ano molti cattolici famelici di autorità e sitibondi d'obbedienza. Di costoro è la colpa se furon elevati degli ostacoli tra la fede e la scienza, scavati dei fossi profondi tra le credenze religiose et il progresso sociale, se sul nome cattolico venne formandosi la triste leggenda di oscurantismo intelletuale e civile. L'A. però non è unilaterale: chè, mentre ai correligionari fa una spietata re uisitoria dei vecchi metodi delle vecchie concezioni, non lascia d'altra parte di stigmatizzare con veemenza le leggi di odio settario contro la Chiesa, l'attaccamento alla quale gli strappa pagine vibranti in difesa del cattolicismo. Insomma il suo è un libro di critica senza misericordia, ma leale e vera, critica che logicamente si rapporta a quello spirito savonaroliano che informa l'attività di un certo numero, che va ognora crescendo, di cattolici illumin ti di varie nazioni.

Pietro Dabry, invece, studia piuttosto, come appare dal titolo stesso del suo libro, il lato politico delle intricate questioni che agitano la coscienza cattolica francese: e sotto questo aspetto ci presenta un esatto quadro storico del cattolicismo in Francia dall'anno del famoso *toast* del Card. Lavigerie (1890) fino al 1903. I venti anni che precedettero quel gran e avvenimento furon caratterizzati da

continue disfatte, dalle quali i cattolici non ebbero l'avvedutezza di trarre profitto come da lezioni che loro porgeva la storia quotidiana della vita pubblica. Questi non compresero che la forma repubblicana era ormai una conquista legata all'istinto e all'amore del popolo francese, e che del popolo impunemente si attraversa la volontà. Sostennero prima le rivendicazioni politiche dei discendenti delle famiglie principesche, poi, scomparsi questi, li sostituirono con un feticcio, l'idea cioè vaga e imprecisa d'un dittatore e della monarchia. Onde *Raoul Duval* qualificava questa la politica *del feticismo*. Ma il peggio si era che tale politica, la quale per partito preso si opponeva alla repubblica — chiamata in tono sprezzante la *gueuse* — come quella ch'era contraria all'idea del diritto divino, si ammantava di motivi religiosi : la difesa del cattolicismo. Viene l'anno 1890 e col *toast* di Algeri Leone XIII fa la liquidazione dell'*ancien regime* iniziando quel *ralliement* che sarebbe stato l'aurora della vera repubblica, il principio d'una nuova èra di feconda emulazione fra tutti i francesi. Fu egli seguito? I veri cattolici, che de la religione si servono non di sgabello ai fini di un partito, accolsero con entusiasmo operoso, *sans arrière pensée*, l'invito del gran pontefice. Basta leggere a tal riguardo i numerosi articol i apparsi sui giornali meglio intonati del tempo e dare un'occhiata anche superficiale all'azione pratiqua che subito generarono i propositi di quei volonterosi. Ma i realisti la cui fondazione richiama il nome dell'abate Carlo Maignen, il quale allora celebrò la messa per implorare le benedizioni del cielo s pra cotesto giornale che si proponeva di resistere alle istruzioni pontificie, di neutralizzarne o, comunque, impedirne il benefico effeto e di desolare la Chiesa di Francia — non entrarono nell'edificio repubblicano, ma preferirono restare alla porta e farvi fracasso. Sembrava ch'essi dicessero : « perisca tutto piuttosto che il nostro partito ». E ancora quando la parola di Leone XIII

lanciò i cattolici sulle vie luminose della democrazia e fece rifiorire una rigogliosa messe di studi ed istituzioni sociali, quegli eterni rintracciat ri d'una Dulcinea evanescente fra le ombre del passato furon pronti con le solite armi, affilate nelle tenebre dell'ipocrisia e della calunnia, a mettere tutto in giuoco per scompaginare le ener ie cattoliche nell'atto stesso che si componevano in ass ciazioni nazionali. Nè loro mancarono alleati nelle file del clero : poichè i *Delassus* e i *Maignen,* nomi ben noti nella storia delle menzogne giornalistiche e delle aberrazioni dello spirito reazionario, non risparmiarono improperi contro gli *abbés democrates,* colpevoli di aver destato una coscienza più intensamente evangelica in mezzo al clero. Intanto la tattica d'opposizione a ogni movimento che avesse, sia pure lontanamente, un addentellato al *ralliement* ottenne il suo scopo : la divisione degli animi e la confusione dei vitali interessi religiosi e politici. Lo scacco subìto dale forze cattoliche nelle elezioni generali del 1898 e nelle altre che seguirono dimostrò la impopolarità sempre crescente del cattolicismo cui i settari facevano, con loro utilità, tutt'uno col clericalismo infeudato ai vecchi partiti. Impopolarità che scopoiò in quelle misure draconiane che tutti conoscono e di cui non è lecito ancora veder l'epilogo : la soppressione delle congregazioni, la legge contro l'insegnamento cristiano, la denuncia del concordato, la legge di separazione.

Sono amare constatazioni quelle contenute nei due libri or ora scorsi. Ma dinanzi ai mali presenti che travagliano la Francia, val la pena di ricercarne spassionatamente le cause e proporre ai cattollici un serio esame di coscienza, ben più vantaggioso di tutti gli épicedii che altri volesse intonare sulle rovine di un passato che scompare.

Angelo Gambaro.

Le Matin (Anvers), 7 décembre 1906.

L'EGLISE DE FRANCE

On se demande ce qui va se passer en France si le Pape persiste dans son opposition absolue à la loi de séparation. Il y a bien certains accommodements en perspective, sur la base de la loi de 1881, mais la situation demeurera précaire et il en résultera du trouble dans l'Eglise de France. Il y a, d'ailleurs, en ce moment, chez nos voisins, un grand mouvement d'idées auquel la religion elle-même n'échappe pas, comme le prouve un livre récent de l'abbé Jehan de Bonnefoy qui prévoit la fin, non du catholicisme, mais « d'un » catholicisme. Le sentiment religieux, ce sentiment que M. Combes lui-même déclarait « d'autant plus respectable qu'il est presque inné au cœur de l'homme », semble entrer dans des voies nouvelles. On ne se doute pas jusqu'à quel point le clergé français, j'entends celui qui pense et qui étudie, est d'accord avec le savant abbé Loisy dont les ouvrages d'exégèse renferment tous les éléments d'une confession nouvelle. Il ne s'agit pas de créer un autre culte, mais de revenir à l'Evangile primitif, sans admettre cependant la forme du protestantisme. L'abbé Loisy, grâce à une interprétation symbolique, arrive à restituer ses droits à la raison humaine, tout en épurant le sentiment. On nous répondra que le Saint-Office l'a condamné pour avoir soutenu « des propositions hérétiques touchant les saints sacrements, la résurrection et l'inspiration divine de l'Eglise », mais que peut aujourd'hui pareille condamnation, étant donné surtout que l'abbé Loisy n'est pas un penseur solitaire, mais un chef d'école ?

Il y a aussi l'*école* dite *de Lyon* qui a pour chef M. Léon Chaine et qui fait grand bruit depuis deux ou trois ans. Cette école vient de fonder une revue politico-religieuse qui s'appelle *Demain,* titre suggestif dont le directeur est M. Pierre Jay et dont les principaux collaborateurs sont MM. Léon Chaine, l'abbé Brugerette, l'abbé Klein et d'autres esprits à la fois religieux et indépendants qui ont courageusememt entrepris de réconcilier la science et la foi. Que ce mouvement soit plus sérieux que certaines feuilles ultramontaines ne veulent le faire croire, la preuve en est dans la huitième édition du livre sensationnel de M. Léon Chaine : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, ce livre attestant un esprit si indépendant et une conscience si claire dont *le Matin* a plus d'une fois signalé l'importance, Dans cette huitième édition, qui a pris les proportions d'un gros in-octavo, M. Léon Chaine a réuni tous les articles qui ont été publiés sur son livre, et cela seul donne l'idée d'un mouvement considérable, car la nomenclature comprend plus de quatre cents journaux des deux mondes.

L'*école de Lyon* partage en grande partie les idées de l'abbé Loisy. Elle défend ce qu'elle appelle le néo-catholicisme contre l'absolutisme et la corruption de l'ancienne foi sur laquelle on a greffé « des dévotions parasitaires et de petits cultes idolâtres qui, trop souvent, se doublent d'un comptoir; elle est convaincue que ce qui éloigne beaucoup de gens de la religion, c'est le mercantilisme dont elle s'est souillée, les pratiques fétichistes dont elle s'est surchargée ; elle aspire enfin à un ordre nouveau dont la base resterait l'Evangile et qui offrirait les moyens de croire à tant d'esprits altérés d'idéal, portés d'eux-mêmes vers l'au-delà, mais que décourage et irrite un dogmatisme qui reflète trop le moyen âge.

Le Pape actuel, si différent de Léon XIII, humaniste subtil et politique avisé, paraît devoir précipiter la crise

religieuse au lieu de la conjurer, *Le Journal des Débats* le faisait remarquer il y a quelques mois dans une étude où il jugeait Pie X d'un coup d'œil pénétrant : « La sincérité un peu naïve qui paraît être le fond de son caractère, disait-il, a fait aussi, jusqu'à présent, le fond de sa politique. Conflit spirituel, conflit social, conflit politique se préparaient depuis longtemps, mais une prudence avisée en avait dissimulé l'imminence. Autant Léon XIII s'était préoccupé de sauver les apparences, autant son successeur s'est empressé de découvrir la réalité. La crise spirituelle a éclaté la première. Le pape humaniste avait su donner le change sur les intentions de l'Église et maintenir ferme les traditions sans décourager complètement les novateurs... La foi et la charité possèdent l'âme de Pie X, l'humanisme a peu d'action sur son esprit. Aux connaissances théologiques acquises dans sa jeunesse, le Pape, sans cesse astreint aux obligations pratiques du ministère, n'a rien ajouté. Il n'est pas savant, ne veut pas l'être et n'aime guère ceux qui le sont. L'exemple de l'abbé Loisy n'est pas fait pour encourager ceux qui n'auraient pas encore désespéré de mettre d'accord la science et la foi.

« Le caractère de Pie X, notons-le bien, est hautement estimable. Il a, on peut le dire sans injure, la foi simple et robuste du charbonnier. C'est l'exemple touchant d'une âme du moyen âge restée telle quelle, profondément ingénue, réfractaire aux calculs de la politique comme aux subtilités de la casuistique. Seulement, le moyen âge est loin, et il est de ces survivances qui ne s'expliquent que dans la sphère étroite où l'apôtre, tout entier à son idée, s'isole du monde extérieur. Notre siècle est destiné à voir tant de progrès, après tous ceux dont il a hérité de son glorieux devancier, que le danger pour l'Eglise de rester immobile n'a jamais paru plus grand. L'Ecole de Lyon le sent, elle le dit, elle appelle de tous ses vœux

une réforme dans l'intérêt de la foi elle-même, ce pur idéal qui soutient et console, et peut-être a-t-elle raison » (1).

SANCHO.

(1) Nous sommes loin d'avoir à *Demain* la place que nous attribue trop complaisamment le rédacteur en chef du *Matin* d'Anvers.

Cette Revue a pour directeur son principal fondateur M. Pierre Jay, pour rédacteur en chef M. Auguste Cholat, pour secrétaire-général le Dr Marcel Rifaux.

La Vera Roma (Rome), (Giornale politico religioso illustrato settimanale) directeur Enrico Filiziani, 8 decembre 1906.

A TRAVERS LE MONDE CATHOLIQUE

. . . .

A PROPOS DU LIVRE *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*.

. . . .

*
* *

Une nouvelle édition a été récemment publiée d'un livre qui fit grand bruit lorsqu'il parut sous ce titre : *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*. L'auteur, M. Léon Chaine est lui même un catholique bien connu à

Lyon pour ses idées libérales, On ne peut certes les approuver toutes, et il faut faire beaucoup de réserves touchant les questions traitées et les opinions émises dans son ouvrage. Il est juste, toutefois, de reconnaître que l'auteur est sincère et veut le bien. Il est seulement moins préparé qu'il ne le suppose au rôle de conseiller des catholiques, parce que sa compétence en plusieurs matières dont il s'occupe n'est pas très grande et aussi à cause de son esprit de parti, libéral dans le bon sens tant qu'on voudra mais enfin esprit de parti, qui l'aveugle souvent, ou lui fait au moins mal voir les hommes et les choses de l'autre côté.

Selon lui, les catholiques de France doivent se frapper la poitrine et dire franchement de ce qui leur arrive : *meâ culpâ*. Ils sont pour une grande part les auteurs des maux qu'ils souffrent à l'heure présente. Ils ont attiré eux-mêmes la foudre qui a éclaté sur leurs têtes. Il n'y a rien là d'ailleurs qui justifie la persécution religieuse dont nous sommes témoins, *cette révocation de l'édit de Nantes à rebours*, qui causera des maux incalculables à la nation, maux qui favoriseront toutes les entreprises des ennemis de la France.

Assurément, il y a du vrai dans ces réflexions de M. Léon Chaine et, naguère, M. le comte Albert de Mun, puis Mgr Ricard, évêque d'Angoulême, conseillaient également aux catholiques d'examiner leur conscience et de se reprocher quelques fautes. Le vénéré cardinal Richard, archevêque de Paris, écrivait dans sa dernière lettre pastorale :

« Faisons tous un retour sérieux dans notre vie ; n'avons-nous pas notre part de responsabilité dans les épreuves de l'heure présente ? On ne saurait se dissimuler que la foi ne se soit affaiblie dans beaucoup d'âmes, que le naturalisme n'ait envahi la société contemporaine. Ne se laisse-t-on pas entraîner par une vie molle et facile ? Ne redoute-

t-on pas la mortification et la pénitence ? Entendons-nous au fond du cœur la parole que notre Divin Maître prononça au commencement de son ministère : Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume de Dieu leur appartient! Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés ! Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu !

Nous conjurons nos chers diocésains de se livrer généreusement à la grâce de Notre-Seigneur, nous conjurons les familles chrétiennes de reprendre généreusement les habitudes sérieuses de la vie, de sacrifier le luxe aux œuvres de charité, de renoncer aux fêtes mondaines ».

Mais ces très justes accusations diffèrent de celles de l'auteur du livre dont nous parlons. Pour lui, la grande, la plus grande faute des catholiques français est d'avoir été antidreyfusards. A cette accusation, il faut répondre que ce n'est pas comme catholiques mais comme Français, que la plupart ont été opposés à Dreyfus, qu'ils croyaient coupable de trahison. S'ils ont cru cela sur la foi des militaires, il est assez singulier de leur en vouloir. En effet, ces militaires sont qualifiés pour connaître des accusations de ce qui concerne leur état, comme les avoués, les avocats, les médecins, etc., dans leur partie.

Du reste, l'affaire Dreyfus n'a été qu'un prétexte pour persécuter les catholiques. A défaut de celui-là, les francs-maçons en auraient trouvé un autre. Les chefs de l'église catholique ont laissé parfaitement libres les fidèles de croire ou de ne pas croire à la culpabilité de Dreyfus, et la preuve, c'est que M. Léon Chaine et quelques autres ont été dreyfusards.

Dans ce livre, où tant de questions sont agitées, il règne une certaine confusion et les lieux communs abondent.

Certaines remarques sur la Cour pontificale prouvent que l'auteur n'est pas fort au courant des choses de Rome. Une de ses réflexions fait songer à la boutade du P. Didon, écrivant qu'un jour le Pape se promenait seul dans les rues, vêtu comme un clergyman et sans plus de façons. Il ne paraît pas que cette *réforme* doive se réaliser de si tôt. Aucune personne sensée ne le regrettera. En un mot, le livre de M. Léon Chaine est plein de bonnes intentions, mais aussi de maladresses et de naïvetés, du milieu desquelles surnagent un petit nombre de réflexions justes et de sages conseils, dont les catholiques peuvent faire leur profit (1).

(1) La *Vera Roma* publie parfois sur les choses de France des articles écrits en langue française. Sur la manchette de cet organe éminemment religieux se lisent deux devises; la première : *instaurare omnia in Christo* la seconde (dont le sens profond est à méditer) *salutem ex inimicis nostris.*

Nous sommes d'autant plus touché de la bienveillance et des ménagements apportés par le grand journal romain dans ses critiques qu'il est à l' « extrême droite » du catholicisme. L'article qui suit celui dans lequel notre livre est si courtoisement apprécié est intitulé : *Il trionfo della S. Casa di Loreto contro l'incredulita e l'ipercritica.*

L'Union Libérale (Dinan), 9 décembre 1906.

..... L'abbé Jehan de Bonnefoy n'est pas de ceux qui désespèrent et ont déjà « jeté bas les armes. » Il ne veut pas suivre non plus ces fanatiques incapables de rien apprendre et de rien oublier ». Il luttera comme c'est son « devoir de catholique », mais il luttera à sa façon, mettant tout son espoir dans l'emploi d'une « tactique plus avisée et plus « digne. » Que faire? lui demande un ami! et il répond : « faire, dès maintenant, le contraire de ce que nous avons fait jusqu'à ce « jour. » Et l'abbé Jehan de Bonnefoy, avec une grande vigueur, dénonce les erreurs dont les catholiques sont inconsciemment le jouet. Les catholiques croient représenter la force du nombre et « monopoliser la force de la vertu. » La vérité est qu'ils ne représentent qu'une minorité et qu'ils ne sont ni plus ni moins vertueux que le commun des mortels.

« Ils se dénomment le parti des honnêtes gens », écrit l'abbé de Bonnefoy ; « ils ont créé comme une France dans la France... Tout ce qu'ils font est bien. Que d'autres fassent identiquement la même chose, mais ailleurs et en dehors de leur patronage, ce sera très mal. » Brutal, mais bien juste ! . . . .

Avec Gambetta, l'auteur des *Leçons de la défaite* crie : « Le cléricalisme voilà « l'ennemi » et voudrait que l'on en revint à la véritable doctrine du Christ, à la véritable doctrine du « premier des anticléricaux » . . . .

Mais bornons là nos citations. Tout est à lire dans ce petit livre, écrit sans passion, avec le seul souci de faire œuvre utile et sincère. L'ouvrage de l'abbé Jehan de Bonnefoy est le digne pendant de cet autre ouvrage, si courageux aussi, et que nos lecteurs connaissent : *Les Catho-*

liques français et leurs difficultés actuelles, de Léon Chaine. Ah ! s'il n'y avait jamais eu en France que des catholiques comme ceux-là... !

J. Peigné.

Le Temps (Paris), 16 décembre 1906.

LA VIE LITTÉRAIRE

LE DERNIER LIVRE DE M. BRUNETIÈRE

J'ai reçu le dernier livre de Brunetière presque en même temps que la nouvelle de sa mort. La préface de ces *Questions actuelles* est datée du 1er novembre dernier. Jusqu'au bout, cet homme courageux, qu'on a justement appelé « un grand homme de lettres », a travaillé littérairement.

. . . .

Dans les *Questions actuelles* de M. Brunetière, je trouve une curieuse citation, empruntée aux savoureux propos dont l'archevêque Ireland est coutumier lorsqu'il revient dans son diocèse après un voyage en Europe :

Jusqu'ici, lorsque je venais en Europe, je m'entendis qualifier d'évêque tant soit peu dangereux, parceque j'étais un évêque démocrate, un évêque républicain; on me prenait presque pour un hérétique. On me disait : « Peut-être ces idées vont bien là-bas, parce que les Américains ne sont pas encore bien civilisés. » Cette fois-ci, en arrivant à Rome, j'entendis dire du sommet du Vatican : « De toutes les formes de gouvernement que l'Eglise a reconnues et dont elle a fait l'essai, elle ne saurait dire jusqu'ici celle dont elle à reçu le plus de mal ou le plus de bien. Maintenant, elle fera l'essai sérieux de la forme républicaine. » Et moi, comme Américain, je répondis : « Vous réussirez ! »

Que dirait aujourd'hui le bon archevêque du Minnesota?

Le clergé de France ne chante plus : *Domine, salvam fac Republicam.* La fanfare des Pères Blancs ne joue plus la *Marseillaise.* Le mouvement politique et social, où tant de jeunes prêtres s'étaient bravement engagés, et dont M. l'abbé Klein, en son livre des *Nouvelles tendances*, nous a retracé un tableau si intéressant, s'est ralenti. M. l'abbé Loisy, naguère professeur à l'Institut catholique de Paris, a interrompu ses savantes leçons sur *l'Histoire critique du texte et des versions de la Bible.* Entre temps, l'Affaire est survenue. En cette crise morale, dont sans doute nous subirons longtemps encore le contre-coup et le douloureux ressentiment, un « comité catholique pour la Défense du Droit » se forma sous la présidence de M. Paul Viollet, membre de l'Institut, bibliothécaire de la Faculté de Droit de Paris, professeur à l'Ecole des Chartes, commentateur des *Etablissements de Saint Louis*, historien des *Institutions politiques et administratives de l'ancienne France*, bien placé, par conséquent, pour connaître les véritables traditions de la patrie française. M. l'abbé Pichot, qui est un des plus fervents disciples du Père Gratry, publia des pages sincères, sobrement éloquentes, sur *la Conscience chrétienne et l'affaire Dreyfus.* M. Anatole Leroy-Beaulieu demeura fidèle au généreux libéralisme qui est l'âme de sa parole et de ses écrits, en démontrant que *l'Antisémitisme* et les *Doctrines de haine* s'accordent mal avec le génie bienfaisant de notre pays, de notre nation, de notre race. Un des meilleurs officiers généraux de notre armée, M. le général Derrécagaix, disait publiquement : « Il est des circonstances où la notion du juste s'obscurcit... Dans les circonstances critiques où le devoir semble obscur, il faut consulter sa conscience et lui obéir ». C'est ce que firent, apparemment M. l'abbé Brugerette, M. Léon Chaine... Mais que faisaient pendant ce temps, les hautes autorités ecclésiastiques, les Dominations et les Trônes?

Je me souviens qu'un jour, bien longtemps avant l'Affaire, dans la saison douce où fleurissaient tant d'amitiés aujourd'hui menacées par un vent de discorde et bientôt détruites peut-être par la tempête des polémiques, M. Brunetière, en acceptant pour la *Revue des Deux Mondes* mes descriptions juvéniles de *la Grèce d'aujourd'hui*, me disait amicalement :

— Vous regardez trop le monde extérieur!

C'est possible. Et j'avoue que si j'avais eu l'honneur, comme le célèbre orateur des *Discours de combat*, d'être reçu en audience privée par le chef suprême de la catholicité, j'aurais regardé avant l'audience, ces mystérieux couloirs du Vatican, ces détours secrets, ces retraites profondes où l'on est introduit par une multitude d'intermédiaires silencieux qui semblent vivre loin du monde extérieur, respirer un autre air que le commun des hommes, et abaisser soudain entre le visiteur qu'ils reçoivent et les réalités modernes qu'ils dédaignent une invisible barrière, étrangement opposée aux conversations et aux ententes. Il m'eût semblé que la vérité, avant de parvenir jusqu'à l' « auguste vieillard qui gouverne la croyance de deux cents millions d'hommes », avait à traverser trop de vestibules et trop d'antichambres et risquait de se décourager peut-être dans l'interminable délai de toutes ces cérémonies sous l'œil de tous ces serviteurs et de tous ces gardes dont l'appareil est plus imposant qu'émouvant, plus royal qu'évangélique... Telle fut l'impression du *Saint* dont M. Fogazzaro nous contait naguère la visite au Vatican (1).

. . . .

Gaston Deschamps.

(1) M. Gaston Deschamps dans son livre intitulé : *Le Malaise de la Démocratie* disait déjà en 1899.

« Les Français dont nous avons recueilli le domaine, ont été chevaliers errants, champions armés du Droit, défenseurs des

faibles, tuteurs des opprimés, adversaires des pouvoirs iniques, et, en toute rencontre, ennemis pris de la fraude, du mensonge, de la ruse et du vol..., les Français, qui nous ont légué un si riche trésor de littérature et d'or, sont reconnus par les plus illustres interprètes de l'opinion européenne, comme les représentants du bon sens de la simplicité spirituelle et du goût... L'histoire de France ne se réduit pas à une longue bataille contre la puissance anglaise, contre la maison d'Autriche, contre l'empire Allemand. C'est aussi la lutte de la sottise et de l'esprit... Depuis que l'Affaire nous tourmente, je crois que nous avons connu en détail toutes les sortes de déguisements dont peut s'affubler la malice humaine pour dissimuler la vérité. Dans ce pays, où l'on n'aime pas les gens masqués ni les paroles menteuses, ni Tartufe ni Giboyer, il est permis de céder parfois à un mouvement d'impatience, lorsqu'on sent venir, de partout, ce sournois attentat du Mensonge. Mon parti est pris depuis longtemps. Je suis pour la vérité. Rien au monde — aucun motif d'intérêt, aucune raison d'Etat — ne pourrait me déterminer à accepter d'être le complice du Mensonge et de la Bêtise. N'ayant pas attendu l'Affaire pour déclarer un patriotisme qui, je crois, fut toujours exempt de phrase et d'ostentation, je refuse de souiller ma religion par la connivence des menteurs et de la compromettre par le ridicule secours des nigauds. Et j'aime trop passionnément l'armée pour ne pas considérer comme un exécrable sacrilège toute tentative qui consisterait à exposer son honneur à de telles solidarités. »

C'est encore M. Gaston Deschamps qui écrivait à l'un de nos amis : « l'admirable histoire du christianisme est la révision, la réparation séculaire et universelle d'une épouvantable erreur judiciaire ». L'éminent critique du *Temps* a bien l'air de penser que c'est en raison directe de son christianisme que l'on aurait dû être « dreyfusard ».

L'Avenir du Tonkin (Hanoï) [Tonkin], 20 décembre 1906.

COURRIER DE HANOI

Les maîtres du Pouvoir ont beau répéter sur tous les tons que l'Eglise est à terre, qu'ils ont éteint au ciel des lumières qui ne se rallumeront plus, ce sont là des exagérations sans portée. Les catholiques paraissent, au contraire, être bien décidés à faire valoir leurs droits et à les défendre.

Il est un peu prétentieux de déclarer la majorité des Français hors la loi et de vouloir les priver des prérogatives qui leur appartiennent en tant que citoyens.

Quant aux résultats des perquisitions opérées à la Nonciature, nous sommes fixés sur la valeur des constatations faites par les sous-ordres de M. Clemenceau.

Le complot découvert à la veille des élections législatives est là pour nous rappeler quels sont les moyens employés par les barbons du ministère.

Plus de résignés, proclament emphatiquement les orateurs du parti. C'est exact, mais on remplace les résignés par des révoltés et nous verrons le gain réalisé au change.

Bien audacieux sont les hommes prétendant détruire en quelques mois l'œuvre des siècles et qui pour cela, emploient la violence contre la persuasion. Mauvais système et mauvais moyen, l'insuccès pointe au bout. L'histoire est là, démontrant que les persécutions, loin d'abattre la foi, la relèvent. Beaucoup d'indifférents viendront se grouper auprès des religieux mis hors la loi, car le fond du caractère français est ainsi fait que sa sympathie va aux opprimés.

Il n'y a plus de Dieu, plus d'églises, plus de religions, tel est le sens des proclamations gouvernementales.

Tout beau, Messieurs, s'il vous plaît, vous vous apercevrez qu'il y a des obstacles sur la route qui vous paraît si bien déblayée.

Les libéraux, les vrais républicains seront cette fois, de l'avis de M. Léon Chaine. Ils se demanderont :

En quoi les congrégations vouées à la méditation et à la prière, au silence et à la mortification, dont on ne voit jamais les membres dans nos écoles, dans les chaires de nos églises, sur nos places publiques et dans nos rues, gênent-elles les pouvoirs publics? En quoi la société moderne, la raison et la liberté, les principes démocratiques et républicains sont-ils intéressés à ce qu'un moine ignoré, agenouillé dans sa cellule, derrière les murs de quelque Trappe ou de quelque Chartreuse, perdue elle-même au fond des solitudes, soit chassé de cet abri, rejeté dans la foule qu'il a fui et où ne s'agitent déjà que trop d'âmes vaines, de vulgaires et grossières ambitions, ou contraint de chercher un asile dans les forêts et les montagnes de l'étranger?

La raison se le demande et ne répond point. La civilisation consternée rebrousse chemin comme au temps où les Lombards et les Goths, ennemis des moines humbles, éclairés et laborieux, incendiaient les abbayes, assiégeaient les monastères, jetaient au vent la cendre des manuscrits précieux, et ne laissaient qu'un désert de plus dans les déserts où ils avaient passés, la hache et la torche à la main. Oui, la raison et la civilisation se taisent consternées.

Voici, en effet, au milieu de l'ardente lutte pour la vie, en pleine et sanglante bataille où tant de désirs et tant d'appétits restent inassouvis, voici toute une élite qui renonce aux compétitions du pouvoir, de l'argent, de la gloire humaine ; elle fait vœu d'obéissance alors que tous aspirent à commander, vœu de pauvreté, quand tous se ruent vers les richesses, vœu de chasteté, alors que la bête humaine sacrifierait tout pourvu qu'il lui fut permis de se vautrer en paix dans l'ivresse et la luxure,

Or, ces silencieux et ces mortifiés qui ont abandonné leur part de vanités et de plaisirs, les voici chassés de leurs asiles par ceux qui ne sont jamais las ni rassasiés. Ramène-t-on les pacifiques et les

vaincus sur le champ de bataille pour les contraindre à se battre ou à se venger? Nous le demandons à nos jacobins et à nos démagogues ; qu'envient-ils aux moines? Leurs robes de bure, leurs couches de paille, les herbes cuites dont ils se nourrissent? Leur silence, peut-être? Eh bien non, les soldats d'Odoacre, de Théodoric et de Totila, et les barbares plus féroces encore qui brûlèrent l'abbaye du Mont-Cassin au VIe siècle furent moins coupables et par conséquent plus excusables que ne le sont aujourd'hui ces sectaires qui persécutent pour persécuter, qui tuent pour tuer. Les uns, violents mais simples, pillaient pour vivre, égorgeaient pour la satisfaction d'instincts primitifs et brutaux. Les derniers exterminent pour le plaisir et par dépravation.

Toute cette hargneuse persécution, toutes ces lois d'exceptions auront eu pour but de grouper les catholiques, de concentrer leurs efforts. Peut-être cet excès de mal amènera-t-il une réaction salutaire ; peut-être la République judéo-maçonnique actuelle fera-t-elle place à la vraie République, au gouvernement sage et juste, impartial pour tous.

Imprudemment, MM. Clémenceau et Briand ont fait l'appel et les présents sont si nombreux que l'émoi des consultants n'a pu être dissimulé.

Il est cependant bien simple de comprendre que chacun doit avoir le droit de se rendre librement à l'église comme au temple.

M. Viviani, avec la suffisance habituelle de ce genre de rhéteurs, déclare pompeusement avoir éteint les astres, alors que son souffle n'a même pas fait vaciller la faible lueur de la veilleuse qui brûle dans le sanctuaire.

Pauvres petits grands hommes que la mort saisira, sans même qu'ils aient achevé leur geste de déments ou de pantins articulés.

Avant de s'attaquer au Ciel, qu'ils s'attachent donc à faire œuvre utile sur la terre. Après, nous verrons.

Henri LAUMÔNIER.

La Justice (Paris), 27 décembre 1906.

Trouver un prêtre qui ait l'intelligence suffisamment claire pour apercevoir les grandes fautes commises par l'Église catholique depuis huit ans et le courage de signaler hautement ces fautes et d'en flétrir publiquement les auteurs, voilà un fait tellement rare que je m'en voudrais de ne pas le signaler.

Ce prêtre — et c'est un véritable prêtre, je le sais — Jehan de Bonnefoy et son livre a pour titre : *Les leçons de la défaite ou la fin d'un catholicisme.*

M. Jehan de Bonnefoy consacre toute la première partie de son œuvre à rappeler les nombreuses défaites que l'Église catholique a subies depuis 1871.

. . . .

Elle aurait pu, comme l'Église protestante, comme l'Église israélite, se cantonner sur le terrain religieux. Nul n'aurait été l'y inquiéter. Sans doute, dans le domaine philosophique son enseignement eût été critiqué, discuté, combattu. Mais la foi des fidèles eût eu toute liberté pour se manifester.

Au contraire, en descendant sans cesse sur le terrain politique, en combattant, tantôt secrètement, tantôt ouvertement la République, l'Église catholique a perdu tout son prestige. La Société laïque, perpétuellement attaquée par elle, a dû se défendre et c'est pour assurer cette défense que la plupart des lois, dites anticléricales, ont été votées par les Parlements qui se sont succédé de 1881 à nos jours.

Avec une entière franchise, servie par une documentation rigoureuse, M. l'abbé Jehan de Bonnefoy démontre toutes ces choses. Puis, arrivant à la grande crise de la Séparation des Eglises et de l'État, ce prêtre a le courage

de flétrir l'attitude du parti catholique dans l'Affaire Dreyfus et de montrer combien fut grande la faute des partis de réaction en versant dans un antisémitisme aussi grossier que barbare, aussi dangereux qu'inepte.

M. Jéhan de Bonnefoy rappelle avec raison la forte et belle parole de M. Léon Chaine, ce citoyen lyonnais qui, pour être un catholique sincère et convaincu, a cru qu'il avait le droit de se montrer intelligent, alors que ces semblables s'aplatissaient dans la bêtise, et honnête tandis que tant de chrétiens se faisaient les complices des pires bandits. C'est en pleine affaire Dreyfus — trop tard cependant pour que son conseil pût être suivi — que M. Léon Chaine écrivait cette belle et noble phrase :

« — Catholiques, catholiques, vous avez laissé voiler la statue de la Justice, ne vous étonnez donc pas de voir renverser celle de la Liberté. ».

Il est incontestable que si les catholiques avaient écouté les voix de M. Léon Chaine, des abbés Paul Viollet et Brugerette, ils n'eussent pas eu l'autre jour à accompagner l'archevêque de Paris de son palais à l'hôtel de M. Denys Cochin.

Mais allez donc faire comprendre cela aux primaires des sacristies alors que ne l'ont pas compris ces primaires de la littérature qui s'appellent François Coppée, Jules Lemaître, Léon Daudet, Charles Maurras, Maurice Barrès !..

M. l'abbé Jehan de Bonnefoy a tellement compris combien l'affaire Dreyfus avait été la cause déterminante de l'Évolution sociale dont les bienfaisants effets commencent à se faire sentir pour nous autres libre-penseurs, francs-maçons ou israélites, qu'il écrit et avec raison, ceci :

« Ce sont les hommes de notre parti qui ont créé le mouvement d'iniquité contre lequel tous les ennemis du cléricalisme ont opéré le mouvement inverse des revendications de la justice. D'autre part, c'est de ce conflit que

sont sorties par le jeu des actions et des réactions inévitables toutes les lois dites de *défense* et *d'action* républicaine.

« Supprimez la forfaiture du général Mercier suspendant en 1894 les garanties légales pour le capitaine Dreyfus, et faisant condamner cet officier innocent au moyen de pièces ignorées de lui et de son avocat, oui, supprimez ce crime initial d'un chef de la justice militaire qui fait étrangler un accusé sans discussion, parce qu'il est juif et vous n'avez plus d'affaire Dreyfus, par conséquent plus de lois de défense et d'action républicaine. Mercier est l'artisan inconscient de l'œuvre de désorganisation religieuse accomplie en ces dernières années. A lui tout seul cet incorrigible aura, en un certain sens, causé plus de mal à l'Église de France, que tous les efforts réunis des libre-penseurs pendant un siècle ».

Je crois bien avoir été le premier à tenir ce langage dès 1900. C'est pour moi une grande joie de voir qu'un prêtre catholique, un homme qui est à l'antipode de ma pensée philosophique partage mes opinions à cet égard.

Et si M. l'abbé Jehan de Bonnefoy veut réfléchir encore et approfondir cette question, il verra que les catholiques ont eu la partie belle et qu'ils l'ont perdue volontairement. C'est un journal catholique : *le Figaro* qui, le premier, avant *l'Aurore*, a signalé en novembre 1897 l'erreur judiciaire de 1894. Pour le punir de voir clair, sa clientèle l'a quitté. C'est un journal royaliste et catholique : *le Soleil*, c'est un journal bonapartiste et catholique : *l'Autorité* qui ont en octobre 1898, après le faux Henry réclamé la revision du premier procès.

Mais les catholiques, au lieu d'écouter ces organes honnêtes ont préféré suivre *le Gaulois* de M. Arthur Meyer qui était encore juif; *l'Echo de Paris* d'Henry Simond, *la Libre Parole* de M. Edouard Drumont qui est catholique mais dont je soupçonne fort l'ascendance d'être juive.

Notre époque est fertile en ironies et M. Jules Soury aurait vraiment tort s'il désespérait de l'avenir de la Race (1).

Armand CHARPENTIER.

(1) Le même article dans *le Voltaire* du même jour 27 décembre 1906 puis dans *le National*, *le Petit National*, *le Jour*, *la Vie mondaine*, *le Petit Bleu*, *le Républicain du Gard* (9 janvier 1907), *le Phare du Nord*, *le Journal de Laval* (6 février) *le Progrès de la Somme* (12 février), *l'Avenir de l'Orne* (13 février), *le Petit Méridional*, Montpellier (14 février), *l'Écho des Cévennes* (17 février), *l'Echo de Bougie* (20 février), *le Petit Troyen* (20 février), *le Phare du Littoral* de Nice (22 janvier), *le Républicain du Gard* (23 février), *le Patriote de l'Ouest*, Angers (28 février), *l'Echo d'Annecy* (27 février).

L'Avenir du Tonkin (Hanoï) [Tonkin], 30 décembre 1906.

COURRIER DE HANOI

Ainsi que nos lecteurs ont pu le lire dans notre premier Hanoï de ce jour, les assassins sont plus intéressants, aux yeux de nos gouvernants, que les humbles filles se vouaut aux soins des malades ; en effet on chasse les sœurs de l'hôpital de Cayenne et on les remplace par des forçats dont l'ignoble Brière, assassin de ses cinq enfants, est le chef. Devant cette preuve de démence, n'est-on pas en droit de se demander si ceux qui commettent de pareils crimes sociaux ne sont pas mûrs pour devenir pensionnaires d'une maison d'aliénés ?

. . . .

Comme tout cela est réconfortant et donne une haute

idée de la société future. Ah ! c'est que malgré toutes les calomnies et les mensonges, il faut admettre que la foi fait accomplir des miracles.

Sous l'humble robe noire de la sœur de charité, bat un cœur épuré par la souffrance ou l'espérance et ceci ne se fabrique aucunement sur mesure. Malgré leur pouvoir discrétionnaire, les maîtres du jour sont impuissants dans cette voie.

Une fois de plus, je reviendrai au livre de M. Léon Chaine car l'auteur a traité magistralement toutes ces questions ; voici son avis sur les mesures abominables prises par les proscripteurs, par ceux ayant l'outrecuidante vanité de mettre les astres dans leur poche alors qu'ils ne sont que de mauvais éteigneurs de quinquets, lesquels se rallumeront au premier souffle.

Ils laisseront envahir les rues de nos villes par les filles de joie triomphantes et tapageuses ; toute liberté sera accordée à l'impudeur et au vice ; leurs asiles légaux seront respectés et protégés et, par surcroît, la place publique leur appartiendra.

Mais que de saintes filles que le bonheur a dédaignées ou qui ont laissé à leurs sœurs leur part des joies permises se réfugient dans l'ombre et le silence, qu'elles s'en aillent loin du monde dans leur innocence impertubable ou avec leur inapaisables douleurs, et le monde dans ce qu'il a de plus abject et de plus brutal, les poursuivra et les dispersera. Il ne laissera pas chanter en paix ces oiseaux célestes mourir en paix ces oiseaux blessés !

Avec les cloîtres abattus, sous la poussière tumultueuse des barbares, c'est la mort du silence et du recueillement, c'est le sel de la terre répandu dans la boue, c'est l'âme humaine arrachée de son impénétrable et inviolable refuge. O Thébaïdes dépeuplées, sanctuaires pollués, délicates consciences envahis et salies, dans quelles solitudes, sur quelles cimes blanches, au milieu de quelles impénétrables forêts vos hôtes se réfugieront-ils ?

Dans quel invisible réseau d'ombre et de silence s'envelopperont-ils, loin du monde et de la vie ?

Les mystiques se le demandent avec angoisse. C'est que les forêts

les plus impénétrables, les monts les plus inaccessibles, les îles les plus escarpées sont envahis par les pas bruyants de l'homme.

Les grands horizons boisés de la Gaule mystérieuse sont troués aujourd'hui par mille chemins. Il ne reste presque nul vestige des massifs forestiers chers aux moines, aux poètes et aux rêveurs. Devant la platitude et la nudité, les beaux mystères reculent et s'évanouissent. Et voici que les hommes de Dieu, comme les artistes, ne trouveront bientôt plus sur nos chaussées uniformes et dans nos champs empuantés d'engrais chimiques, le caillou où reposer leur tête.

Les temps paraissaient donc venus, les temps difficiles et vulgaires où l'homme las du bruit et de la vanité de la vie, ne trouvera plus dans la nature austère, la liberté et la paix qui resteront seulement l'apanage des bêtes fauves. Il va donc falloir qu'il rentre en lui-même, qu'il recherche la solitude dans la foule et construise sa cellule dans son propre cœur. Cénobistime indissoluble du moins que celui qui, des forêts les plus reculées, se réfugiera cette fois dans le cloître inexpugnable de l'âme et de la pensée !

— J'arrêterai là, pour aujourd'hui, ma citation, ce qui précède est suffisant à expliquer de quelle manière les gouvernants d'aujourd'hui comprennent la liberté.

Que les parents se réjouissent, lorsque leur fils petit marsouin préposé à la garde des colonies, sera étendu sur son lit de mort, nulle cornette ne troublera son agonie. La douce main de la sœur de charité n'essuiera pas, en un geste maternel ou fraternel, la sueur coulant sur le visage de moribond, aucune douce parole de consolation n'atténuera l'angoisse de la minute suprême.

Par contre, la main ensanglantée d'un Brière, d'un bandit quelconque pourra se poser en un geste sacrilège sur le pauvre mort afin de lui rafler la monnaie ou les objets de valeur, vestiges de la tendresse familiale.

D'infects ivrognes boiront les vins généreux accordés aux convalescents, et les praticiens trouveront d'habiles aides parmi les chourineurs, échappés à l'abbaye de Monte-à-Regret, ainsi que dénomment l'échafaud tous ces chevaliers de la haute pègre.

Oui ! le progrès est frappant et bien fait pour réconforter.

. . . .

Henri LAUMÔNIER.

L'Avenir du Puy-de-Dôme (Clermont-Ferrand), 23 janvier 1907.

TENDANCES NOUVELLES EN APOLOGÉTIQUE :
L'ÉCOLE DE LYON

Un des derniers numéros de la revue littéraire *Le Censeur* consacrait une étude à « l'esprit nouveau dans le catholicisme. » Cet esprit nouveau est indéniable : livres, articles, conférences nous fournissent mille occasions pour une de le constater... et d'y applaudir. Trop longtemps, en effet, à la « pensée laïque », dont on mène si grand tapage, nous ne sûmes opposer qu'une apologétique d'édification. Mais voici que nous assistons enfin à une rénovation complète et sans doute féconde de la pensée catholique.

Comment regretter assez que nous devions à des incroyants tels ouvrages essentiels : au libre-penseur E. Havet, les *Origines du Christianisme*, au luthérien Harnack, l'*Essence du Christianisme*, à un prêtre évadé M. Hébert, *L'Evolution de la foi catholique*, au théologien protestant P. Sabatier, la *Philosophie de la religion*, — tous livres remarquables d'ailleurs. Comment ne pas

déplorer que des sciences nouvelles et aussi importantes que l'histoire des religions ou la psychologie religieuse aient pu se constituer en dehors du courant de la pensée chrétienne contemporaine? Car il ne suffit pas de gémir sur le malheur des temps! Tandis que nos adversaires renouvelaient leurs armes, les moyens défensifs que nous leur opposions répondaient aux objections d'il y a soixante ans. Or la pensée religieuse est toujours plus ou moins en fonction de la pensée scientifique et philosophique. Il n'y a pas de cloisons étanches dans le domaine intellectuel.

On pourrait d'ailleurs rappeler aux traditionnalistes effarouchés que le sens de l'adaptation a toujours été un organe essentiel de la vitalité de l'Église. Il est peu de « preuves » plus impressionnantes que cette souplesse à se dépouiller des formes périmées, cette idonéité merveilleuse à revêtir les armures nouvelles. En se proclamant éternelle, l'Eglise n'affirme-t-elle pas son caractère de perpétuelle actualité ? Et, pour elle, ne serait-ce pas déchoir que de s'attacher trop fortement à quelque lambeau de la durée? La pensée chrétienne absorba successivement la mentalité hébraïque, la culture gréco-romaine, la philosophie alexandrine, l'aristotélisme, s'assimila même certains éléments de la païenne Renaissance (les papes Médicis) et l'hérétique Réforme (contre-réformation catholique et concile de Trente). Comment donc s'étonner des infiltrations actuelles de la pensée moderne dans la mentalité catholique, et comment aussi les condamner?

C'est ce qu'a fort bien indiqué M. Léon Chaine dans son retentissant ouvrage : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* au chapitre de « La Timidité intellectuelle des catholiques ». M. Léon Chaine est un des plus notoires représentants du catholicisme libéral de l'*École de Lyon*. A Lyon, en effet, a germé et s'est épanouie en floraison magnifique la bonne semence qu'y jetait voilà dix ans la parole d'Ollé-Laprune, en ce discours sur la

« Virilité intellectuelle » (Lyon 1896), où l'éminent philosophe appelait de ses vœux « l'accord de toutes les intelligences sensées et droites, de toutes les volontés honnêtes et bonnes sans esprit de parti, sans rien qui rappelle ou qui sente les vues étroites et mesquines, les défiances injustes... car la vérité est conciliante ». Et à Lyon, depuis, des généreux penseurs et d'excellents chrétiens ont tenté cette fusion que rêvèrent les plus nobles esprits, de Bossuet à Léon XIII, qu'instaura naguère Mgr Ireland au congrès des religions, et dont Paris empruntait récemment l'idée à Lyon en la *Revue catholique des Eglises* et la « Société d'études religieuses ». C'est ce dont on se convaincra en lisant les ouvrages de M. Joseph Serre sur *la Religion de l'esprit large*, de M. l'abbé Brugerette sur *les Orientations actuelles de la pensée religieuse à Lyon* et sur *les Morales indépendantes et la Morale évangilique* (essai de synthèse chrétienne), comme aussi l'organe de l'*Ecole de Lyon*, la vaillante revue catholique *Demain*, que dirige avec tant de courage et de talent M. Pierre Jay.

Mais ce n'est pas seulement sur le terrain dogmatique que *l'Ecole de Lyon* a cherché à abaisser les barrières confessionnelles; elles s'est attachée en outre à faire tomber certaines préventions assez justifiées des non-catholiques, en s'attaquant à la cause même de ces préventions : conceptions politiques trop rétrogrades de certains catholiques, abus dans la dévotion, etc. « L'une des erreurs les plus fâcheuses — disait en 1901 le regretté Brunetière — qui aient été commises dans le courant du siècle qui vient de finir, c'est bien d'avoir essayé d'organiser le catholicisme en parti ; ce qui semble l'abaisser au niveau des institutions purement humaines. » Contre ces conceptions rétrogrades, que dénonçait déjà Montalembert, M. Léon Chaine a chargé vigoureusement, si vigoureusement même qu'il a peut-être dépassé le but et manqué

de logique; tout en nous prêchant le sang-froid politique, lui-même prend violemment parti et dans un sens trop avancé. Quant à l'abus ridicule des « dévotions particulières », il n'a pas trouvé de censeurs plus spirituels et d'ailleurs plus orthodoxes que MM. Léon Chaine et Brugerette.

Ce dernier représente dignement notre Auvergne au sein de *l'École de Lyon*, dont on retrouverait d'ailleurs chez nous une ramification bien caractérisée « Les Haines contemporaines » (j'épargne la modestie de leur éminent auteur) procèdent du même esprit évangélique qui anime l'Ecole lyonnaise; et n'est-ce pas un de nos compatriotes, M. l'abbé Sertillanges, qui prononça les paroles les plus hardiment philosophiques dans la sensationnelle polémique sur les dogmes instituée par *la Quinzaine* il y a un an?

Qu'est-ce qu'un dogme? Les dogmes évoluent-ils, comme l'ont cru Vincent de Lérins et Saint-Thomas, Mœller et Newman? Leur valeur est-elle métaphysique ou simplement morale? Constituent-ils l'essence de la religion? Que faut-il entendre par l' « inspiration » dans les livres saints? etc... Autant de questions dont la nouvelle apologétique fait en quelque sorte les « *præambula fidei* ». Ce point de vue philosophique est un signe des temps, et du meilleur augure pour cette « refonte de la mentalité catholique » que demandent MM. Imbart de la Tour et Victor Giraud dans leurs ouvrages récents. « *Des conditions d'une renaissance religieuse et sociale en France* » et « *Anticléricalisme et catholicisme* », et qu'appellent avec eux tous les catholiques éclairés, conscients d'un « écart de plusieurs siècles entre la mentalité catholique et la mentalité contemporaine ». « Il y a dans toute erreur une âme de vérité » a dit Spencer, et Ollé-Laprune : « Le meilleur moyen de réfuter l'erreur est de montrer qu'elle est l'abus d'une vérité ». Enrichissons donc, sans l'altérer, le contenu

des formules religieuses, nous souvenant que la religion ne s'identifie avec aucune doctrine contingente, mais s'en sert et les dépasse, parce que son objet dépasse celui de toute science proprement dite, cet objet étant le mystère du monde, qui aboutit au mystère de Dieu (1).

Jacques LANGLOIS.

(1) M. Gabriel Hanotaux, membre de l'Académie française, ancien ministre des affaires étrangères, terminait en ces termes une étude sur un sujet semblable, intitulée : « la crise religieuse » que le *Journal* publiait en tête de son numéro du 15 octobre 1906 :

« Personne, au dehors de l'Eglise, n'est qualifié, il est vrai, pour lui donner de tels avertissements : aussi est-ce auprès des siens qu'elle est en mesure de les recueillir. Saura-t-on les entendre ?

Hier encore, l'*Osservatore Romano* qualifiait de « supplique-complot » la lettre d'un groupe de catholiques à Pie X. On y voit la main de M. Paul Sabatier et on y croit reconnaître « l'intrigue protestante ». Qualifiera-t-on de même les initiatives beaucoup plus réservées, il est vrai, mais bien fortes encore, de *Demain*, de la *Semaine Sociale*, les discours de M. Imbart de la Tour, les écrits de M. Pierre Jay, de M. Laberthonnière et de tant d'autres ? On a condamné l'abbé Loisy, on a condamné Fogazzaro dont *Il Santo* tentait, dans la forme romanesque, d'indiquer les voies nouvelles. Va-t-on condamner également toute cette intéressante *école de Lyon* avec les patrons illustres qu'elle s'est donnés ? Va-t-on condamner l'étonnant programme néo-catholique de M. Kralik... Où s'arrêtera-ton ?

C'est un monde qui se lève, une aurore qui enflamme le ciel, *ignis ardens*. Pense-t-on qu'il suffira d'un geste pour l'éteindre ou la refouler ? Ou bien, un esprit de sagesse, de prévision et de prudence n'aidera-t-il pas à la naissance des jours futurs dans la concorde et dans la paix ?

« GABRIEL HANOTAUX »

La Petite Gironde (Bordeaux), 26 janvier 1907.

LE SÉNATEUR FOGAZZARO

Un membre éminent du Parlement italien, M. le sénateur Fogazzaro, est actuellement un de nos conférenciers les plus fêtés. . . . .

M. le sénateur Fogazzaro est une des plus nobles figures de l'Italie contemporaine. Il se rattache, par les liens d'une étroite parenté intellectuelle et morale, à cette illustre lignée d'écrivains, de penseurs, d'hommes d'État qui donna aux Italiens du *Risorgimento* un Massimo d'Azeglio, un Silvio Pellico, un Ricasoli, un Carducci . . . .

Mon hôte, vers la fin d'une belle journée d'hiver, tout ennoblie par la candeur immaculée des neiges alpestres, me montra, tout près de sa maison, la villa Guiccioli, muette et comme endormie parmi la verdure fanée des myrtes. Il me rappela ces vers d'Alfred de Musset :

Lorsque le grand Byron allait quitter Ravenne

Ce souvenir de Byron et de la comtesse Guiccioli invita M. Fogazzaro à m'exposer ses vues sur l'avenir de la littérature. . . . .

— Il faudrait parvenir à réconcilier l'art avec la beauté morale, la religion avec la science, les pères de l'Église avec le libre examen, saint Augustin et Darwin... Ce qu'il nous faut, c'est un art véritablement humain...

A ce moment, le soleil couchant illuminait de pourpre, de mauve et de carmin la pointe du mont Sumano. Un

voile de brumes bleuâtres descendait, avec la nuit tombante, sur les vallées de Cadore et de Bassano.

. . . .

La Petite Gironde du 15 juillet dernier rendait justice par la plume généreuse et spirituelle de notre collaborateur M. Albert Robert, a un certain nombre de catholiques français qui, dans la crise de conscience dont la France fut secouée à la fin du siècle dernier et dans les premières années du siècle nouveau, honorèrent leurs convictions sincères en se rangeant résolument du côté du droit, de la justice, de la vérité. Nous leur devons, disait M. Albert Robert après l'arrêt de la Cour de cassation, à l'heure des sanctions nécessaires, nous leur devons « un salut respectueux ». C'étaient : M. Paul Viollet, membre de l'Institut ; M. Hervé de Kérohant, M. Saint-René Taillandier, M. Léon Chaine, MM. les abbés Brugerette, Pierre Vignot, Martinet, Jean Viollet, Pichot, Frémont. Ces hommes honorables et courageux ne craignirent point de braver toutes sortes d'anathèmes en réclamant la révision d'un procès inique, côte à côte avec les Scheurer-Kestner, les Zola, les Picquart, les Trarieux et « cet admirable Grimaux qui eut la douce fermeté d'un saint ». Les autorités ecclésiastiques, qui auraient dû se souvenir, en cette occasion, des préceptes de l'Evangile, furent sévères pour ces honnêtes gens. M. le sénateur Fogazzaro est de leur famille : aussi, son dernier livre, qui s'intitule précisément *Il Santo* (*le Saint*), et qui est un chef-d'œuvre de libéralisme, — vient d'être censuré par la congrégation de l'Index.

Après son séjour à Paris, où les hommages de l'élite intelligente l'ont dédommagé largement des taquineries de quelques fanatiques peu habitués sans doute aux devoirs de l'hospitalité. M. Fogazzaro doit se rendre à Lyon, où il exposera, dans une grande conférence, son beau programme d'idéalisme démocratique. Il rencontrera là-bas un milieu très favorable à ce libre-échange d'idées

et de sentiments qui, depuis quelques années, est utile en même temps à l'amitié de deux grands peuples et au double progrès des Lettres italiennes et des Lettres françaises.

Gaston Deschamps.

Cet article a été reproduit par le *Républicain* d'Orléans, du 30 janvier et le *Dimanche* du 3 février.

Le Siècle (Paris), 31 janvier 1906.

Après deux années d'existence, la petite *Ecole de Lyon* résolut de se donner un organe qui répandrait ses doctrines, défendrait ses tendances et, sans doute, pourrait rendre les plus grands services à l'Eglise, dans la situation difficile où elle se trouve présentement.

Les initiateurs de l'idée paraissent avoir été M. Léon Chaine, M. Brugerette et M. Pierre Jay. Celui-ci est le directeur d'un grand journal de Lyon, *le Salut Public*, d'ailleurs écrivain de talent, d'une foi robuste et, qualité qui le rend aussi respectable à la hiérarchie catholique, neveu de l'archevêque actuel de Bourges, et parent du dernier évêque de Valence.

En homme prudent, M. Pierre Jay, qui devait, plus tard personnifier l'œuvre nouvelle, résolut de ne pas fonder un journal quotidien de doctrine et de combat, ni une revue mensuelle ou bimensuelle, aux livraisons encombrantes et lourdes. La France compte déjà des uns et des autres en trop grand nombre. Il se décida donc à copier, d'aussi près que possible, comme exécution matérielle et dispositions, la revue hebdomadaire anglaise, imitation qui a déjà été

réalisée chez nous par *l'Européen* et *le Courrier européen*.

Enfin, les fondateurs de la nouvelle revue prirent le parti de ne s'adresser ni à la foule, ni à l'élite, mais, dirent-ils, à « un public indépendant et franc, qu'il s'agit de dégager de la masse où il gît émietté, épars, inconscient de sa force et de son nombre, faute d'un énergique organe de ralliement, à l'aide duquel il puisse se compter ». Ils pensaient recruter leurs lecteurs surtout dans le jeune clergé, dans l'Université, chez les jeunes représentants de la haute bourgeoisie laborieuse, parmi le jeune monde des affaires et des carrières libérales.

Ils firent appel à deux genres de collaborateurs, d'abord les écrivains politiques et religieux les plus goûtés du public libre, puis les représentants les plus dignes d'être écoutés de tout le monde qui pense et agit, mais n'écrit pas. Ceux-ci, à défaut d'articles, donneraient des conseils. Ils parvinrent ainsi à élaborer une très intéressante liste de patronage et de collaboration dans laquelle on relevait les noms suivants :

Pour la France : les abbés Birot, J. Brugerette, Henri Brémond, Hemmer, Klein, Laberthonnière, Turmel, MM. Bureau, Chénon, Georges Picot, Anatole Leroy-Beaulieu, Emmanuel Rivière, Sangnier, Paul Viollet et le vicomte Melchior de Vogüé ;

Pour l'Italie : les abbés Murri et Minocchi, le P. Semeria, le sénateur Fogazzaro, M. Vitali;

Pour l'Angleterre : le baron de Hügel ;

Pour l'Allemagne : les abbés Ehrard, Sauer et Schell;

Pour la Suisse : l'abbé Carry et les PP. Rose et Alfred Roussel.

La presse catholique libérale, en Allemagne, en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Italie accueillit avec faveur la publication du nouveau périodique. Chez nous, *le Journal des Débats* lui souhaita la bienvenue en repro-

duisant des extraits d'un bel article de M. Anatole Leroy-Beaulieu. *La Revue du Clergé français*, *la Justice sociale* saluèrent avec plaisir ce frère d'avant-garde . . . . . .

Le 18 novembre, *la Civilta catholica*, la grande revue des jésuites, qui est souvent inspirée directement par le Saint-Siège, étudiait longuement le programme et deux articles publiés dans le premier numéro de *Demain* . . .

La conclusion était celle-ci ?

Demain nous paraît être l'organe d'un parti dangereux, dont la place parmi les novateurs est à l'extrême gauche du prétendu réformisme catholique.

L'Univers et *la Vérité française* se trouvèrent d'accord pour reproduire ce réquisitoire . . . .

Dans une note publiée par sa *Semaine religieuse*, l'archevêque de Bourges condamna également les tendances du nouveau périodique.

Pendant ce temps-là, quelques collaborateurs étaient forcés, par ordre supérieur, de se retirer de la rédaction. Pour cacher ces défections imposées, la direction a supprimé à partir du cinquième numéro, la liste de collaboration.

Une telle opposition n'est point nouvelle dans l'histoire ecclésiastique. Lamennais avait fondé un journal qui s'appelait *l'Avenir*. Pour une institution qui, depuis le quatorzième siècle, ne cesse de décliner, le titre seul était importun. L'idéal de l'Eglise est en arrière. C'est le passé. Ne pouvant le ressusciter, elle s'efforce du moins de prolonger le moment présent, l'aujourd'hui, et de retarder le plus possible demain, c'est-à-dire la fatale suite de l'évolution et de la transformation perpétuelles. Aussi, la hiérarchie de 1832 condamne-t-elle *l'Avenir* et son illustre fondateur.

En 1901, l'abbé Murri résolut de fonder, à Rome, un bon journal, qu'il se proposa, lui aussi, d'appeler, *Demain*.

La curie le fit promptement sombrer. Au commencement de 1902, Murri reprit son œuvre en l'adoucissant ; ce n'était plus le *Demain* général et absolu, si redoutable à la présente hiérarchie catholique, ce fut *Il Domani d'Italia,* un petit demain particulariste et modeste. La curie le tua avec autant d'empressement. Et n'était-ce pas compréhensible ? *Le Demain de l'Italie* sera certainement dérangeant pour la papauté, et, par conséquent, pour la vieille Eglise toute entière.

L'Avenir de Lamennais et les *Demain* de Murri ont vécu chacun un an. Combien de temps durera le *Demain* de Lyon ?

Quand il fut fondé, il semblait que son sort se renfermât dans un dilemme. La nouvelle revue serait fidèle ou non à son programme. Si elle y mentait, elle devait avoir la permission de durer, et de durer malgré sa tache originelle, d'autant plus longuement qu'elle y mentirait davantage. Si elle l'accomplissait, elle devait être supprimée promptement, bien qu'il fût plus difficile à l'Index d'opérer avec les Picot, les Leroy-Beaulieu, et les de Vogüé qu'avec un simple abbé Sifflet. La condamnation de M. Paul Viollet a cependant montré que l'obstacle n'est pas insurmontable. . . . .

Ce nouveau journal durera peut-être plus longtemps que ceux de Lamennais et de Murri. Il ne constitue pas un inutile recommencement d'expériences déjà censurées : c'est une tentative reprise dans des conditions toujours difficiles, mais nouvelles. Là est son intérêt et peut-être son influence sera-t-elle considérable.

L'épiscopat semble la redouter beaucoup.

Deux fois, au mois de juillet et de septembre 1907, le cardinal Coullié a défendu formellement et solennellement la lecture de *Demain* à tous les séminaristes de son diocèse. Elle a été également interdite dans la plupart des séminaires d'Italie et de Sicile. Défense d'y écrire fut encore

portée, le 28 novembre 1906, à tous les professeurs de l'Institut catholique de Paris, par l'assemblée générale des archevêques et évêques protecteurs de cet institut. Ils prièrent le cardinal Richard qui accepta, de notifier cette décision aux intéressés (1). . . . .

VETTIUS (pseudonyme de l'abbé HOUTIN).

(1) Nous avons plusieurs fois protesté déjà contre la part qui nous était de temps à autre attribuée dans la fondation de la Grande Revue qui se publie à Lyon et qui a conquis en France et hors de France une place si considérable dès ses premiers numéros. *Demain* est la grande œuvre de Pierre Jay.

Cet éminent publiciste a rectifié quelques-unes des assertions de Vettius par une lettre qui a paru dans *le Siècle* du 5 février suivant et dont voici la teneur :

« MONSIEUR LE DIRECTEUR,

« Veuillez me permettre de rectifier, dans les colonnes de votre honorable journal, quelques-unes des inexactitudes de fait qui se sont glissées dans l'article que votre collaborateur Vettius a bien voulu consacrer à la revue *Demain*.

« A une heure particulièrement difficile, il importe que chacun assume et précise, avec toute la loyauté désirable, ses responsabilités personnelles. C'est à ce titre, et à nul autre, que je crois de mon devoir de venir déclarer ici : 1° que *Demain* n'est l'émanation ni l'organe d'aucun gronpe, d'aucune école et notamment d'aucune *école de Lyon* ; 2° qu'il a été fondé de ma propre initiative et que si je n'ai jamais prétendu incarner cette œuvre, dans ma modeste personne, elle n'a cependant pas eu, depuis son premier numéro jusqu'à ce jour d'autre direction que la mienne ; 3° que le principal collaborateur de *Demain* a été, depuis le début, M. Auguste Cholat, rédacteur en chef, auquel, étant donnés sa personnalité et son dévouement, la plus large initiative a été et ne pouvait pas ne point être laissée. — Et cela, afin qu'il n'y ait de confusion ni dans les idées, ni dans les personnes, mêmes les plus respectables.

« Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments empressés et distingués.

« PIERRE JAY ».

Dernière Heure (Bruxelles), 3 février 1907.

LES ANTÉCÉDENTS DE LA SÉPARATION EN FRANCE

Depuis l'époque où Philippe le Bel s'était appuyé à la fois sur le parlement et sur le clergé, pour résister aux prétentions de la papauté jusqu'à l'heure où la proclamation de l'infaillibilité papale par le concile du Vatican acheva de détruire tout vestige d'indépendance spirituelle au sein de la catholicité, la France, tout en se laissant dire « la fille aînée de l'Église », n'admit jamais l'autorité des papes, sauf dans une mesure étroitement déterminée par les lois du pays. . . . .

La Révolution française se trouva placée devant ce dilemne : accorder à l'Église la liberté dans le droit commun ou lui maintenir une situation privilégiée en échange de certaines garanties de civisme. La Constituante choisit malheureusement la seconde alternative. On connaît suffisamment l'échec de la tentative pour imposer au clergé le serment constitutionnel. Les troubles qui s'ensuivirent amenèrent la suppression complète du culte dans toute la France.

Cependant la population, malgré les apparences, était restée catholique. Aussi, lorsque après la Terreur et le Directoire, Bonaparte assuma le pouvoir, il se trouva en face du problème religieux à résoudre. Du premier coup d'œil, il vit le parti qu'il pouvait tirer, pour son despotisme, d'une alliance avec l'Église . . . .

Tel était le Concordat dont la disparition met aujourd'hui l'Église en larmes. Le pape Pie VII se soumit à tout. Mais au fond, l'Église n'accepta jamais le Concordat qu'avec l'espérance de s'en faire une arme pour asservir l'État. La brouille ne tarda pas à intervenir entre Napoléon,

tragediante, et Pie VII, *comediante*. Celui-ci fut enlevé de Rome et enfermé à Savone; les évêques récalcitrants furent exilés et même déportés ; des centaines d'ecclésiastiques jetés en prison ; dans notre propre pays, tous les séminaristes de Gand enrôlés du jour au lendemain dans un régiment de dragons et envoyés à la frontière.

L'Église profita largement de la réaction qui suivit la chute de Napoléon. Les Jésuites, qui s'étaient solidement réinstallés en France, dominèrent le roi, la cour, les ministres et même le Parlement, du moins les premières législatures qualifiées d'*introuvables*. . . . .

Sous le gouvernement de Louis-Philippe, les catholiques commencèrent par réclamer l'autonomie de l'Église au nom même des principes du libéralisme. Quand Montalembert et ses amis — qui y allaient de bonne foi — s'aperçurent qu'ils ne pouvaient obtenir l'abolition des restrictions à l'indépendance de l'Église basées sur le Concordat, ils s'en allèrent grossir l'opposition qui finit par emporter la monarchie de Juillet. La seconde république fut acclamée par le clergé qui entonna à l'envi le *salvam fac rempublicam* et aspergea d'eau bénite, à les en faire mourir, les arbres de la liberté. . . . .

On a soutenu que la guerre de 1870 se rattachait à un plan de l'Empereur pour rentrer en grâce près des catholiques. Ce qu'il y a de certain, c'est que le maintien d'un corps d'occupation à Rome empêcha l'Italie de payer à la France sa dette de reconnaissance, en lui apportant son alliance pour tenir tête à la Prusse.

Vint alors la troisième république qui, pendant cinq ans, resta tout entière entre les mains des cléricaux. Un de leurs écrivains, M. Léon Chaine, le constatait mélancoliquement en ces termes, quelques années plus tard.

Quand on songe que de 1871 à 1875, les catholiques étaient maîtres de tous les postes de l'Etat, depuis celui du président de la République jusqu'à ceux des gardes champêtres ; que l'armée des fonctionnaires

zélés de tout grade était à leurs ordres, de quelles fautes, de quelles maladresses ne faut-il pas qu'ils aient été coupables pour s'être fait expulser, jusqu'au dernier, du pouvoir que les circonstances leur avaient donné et dont ils occupaient toutes les avenues !.

La campagne de vingt ans, qui aboutit à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, peut se diviser en trois périodes.

. . . .

Les cléricaux de plus en plus exaspérés — malgré les conseils de prudence que leur prodiguait (officiellement, du moins, car, moins heureux que Frère-Orban, le gouvernement français ignorait ce qui leur était conseillé *absolutamente secreto*) — les cléricaux avaient fait alliance avec tous les ennemis intérieurs de la République, à commencer par un César de café-concert, lequel, n'eût été l'intervention opportune du Sénat, eût peut-être livré la France à tous les pêcheurs en eau trouble. Vint alors l'affaire Dreyfus qui, avec ses dossiers secrets, ses faux et ses autres ignominies, acheva de partager la France en deux camps : d'une part les cléricaux qui avait, dans un but politique, accepté la solidarité de toute cette fange ; d'autre part, le reste de la nation qui désormais voyait clairement ce qu'il pouvait attendre du cléricalisme . . .

La croisade contre la République était surtout dirigée par les congrégations religieuses qui se sentaient menacées dans leur existence, en particulier les Jésuites et un Ordre nouveaux, les Assomptionnistes. Les journaux dont ces derniers inondaient le pays rural, ne parlaient rien moins que de mettre la France à feu et à sang, pour la débarrasser des pillards, des bandits, des Francs-Maçons qui la gouvernaient. C'était l'âge d'or de Léo Taxil et de sa grotesque campagne qui aurait tué ses promoteurs si le ridicule pouvait encore tuer en France.

Il ne faut pas être surpris si ce furent les congrégations qui subirent les premiers coups. . . . .

Là se serait peut-être bornée l'action anticléricale du gouvernement sans les imprudences et les provocations du nouveau pape. Les faits qui ont amené le dépôt du projet de loi sur la séparation, par le ministère Rouvier-Clemenceau, sont trop rapprochés de nous pour qu'il soit nécessaire de les rappeler. . . . .

GOBLET D'ALVIELLA.

Le Soir (Paris), 5 février 1907.

UNE ÉGLISE SANS CLIENTÈLE

Je ne crois pas beaucoup au succès de la Chapelle apostolique française, malgré toute la valeur que peuvent avoir l'archevêque américain Vilatte et l'abbé Roussin. Et la raison en est bien simple. Quand un magasin ouvre, quand un commerce se fonde, pour qu'il réussisse, pour qu'il prospère, pour qu'il fasse des affaires, il faut qu'il réponde aux besoins d'une clientèle. . . . .

D'autre part, depuis quelque temps — oh, c'est bien simple depuis l'Affaire Dreyfus — les catholiques sont sidérés et sidérants de bêtise. M. Ed. Drumont, qui se paie leurs têtes dans les grandes largeurs, semble les avoir hypnotisés pour toujours et c'est d'un violon éternellement joyeux qu'il les conduit à l'abîme. . . . .

Sans doute — car il faut toujours être juste — quelques rares catholiques ont conservé leur clairvoyance. Mais ceux-là furent les dreyfusards de 1898 ; ce sont les Léon Chaine, les Paul Violet, les Brugerette, etc., etc... Et à cet égard, je ne saurais trop recommander la lecture d'une brochure infiniment intéressante qui a pour titre : *Les*

Leçons de la défaite et pour auteur l'abbé Jean de Bonnefoy, bien connu à Lyon où il officie.

Il n'y a pas de danger que les Drumont, les Daudet (Léon) et les Barrès (Maurice) présentent cette brochure à leurs lecteurs, car si poires soient ces derniers, ils finiraient par écarquiller leurs mirettes et comprendre.

Bulletin du Parti Républicain Radical et Radical-Socialiste, organe officiel du comité exécutif (Paris), 9 février 1907.

. . . . . Il n'y a rien de plus beau pour un adversaire que de reconnaître ses erreurs, ou celles de son parti, et de les proclamer de bonne foi. C'est là un spectacle si rare qu'on ne saurait trop l'encourager et celui qui le donne mérite de notre part un salut pour le moins sympathique.

Tel est le cas d'un prêtre, l'abbé Jehan de Bonnefoy.

. . . .

Arrivant à la crise actuelle dont souffre l'Eglise catholique en France, M. l'abbé Jehan de Bonnefoy rappelle la forte et belle parole adressée par M. Léon Chaine, au cours de l'Affaire Dreyfus, à ces catholiques qui, d'un cœur léger, prenaient parti pour le mensonge et l'iniquité contre la Justice et la Vérité :

« Catholiques, catholiques, vous avez laissé voiler la statue de la Justice, ne vous étonnez donc pas de voir renverser celle de la Liberté... »

C'était là un excellent conseil que les catholiques eussent bien fait de méditer, au lieu de chercher avec M. Charles Maurras, à faire sortir la Royauté du Nationalisme.

Et cependant, ainsi que le constate avec raison M. Jehan de Bonnefoy, c'est pour avoir laisser voiler la statue de la Justice que les catholiques en sont réduits, aujourd'hui, à se demander comment ils feront pour organiser leur culte. Sans l'affaire Dreyfus, la loi de séparation des Eglises et de l'Etat n'eut pas été votée de sitôt.

. . . .

Armand Charpentier.
Secrétaire du comité exécutif.

L'Avenir Bourguignon (Beaune), 16 février 1907.

L'AFFAIRE DREYFUS ET L'ÉGLISE

IV

Il nous semble qu'il n'est point trop tard pour revenir à cette question. Elle restera encore longtemps à l'ordre du jour des préoccupations nationales les plus troublantes.

En voici, du reste, une autre preuve suggestive. Nous la trouvons dans les *Annales de la Jeunesse laïque*. Nos lecteurs doivent connaître l'importance sociale et politique de cet organe.

Dans le numéro du 1er octobre 1906 nous y lisons :

Si l'on ne considère que le point de vue légal il est bien certain, que la fameuse Affaire a reçu le 13 juillet dernier, sa solution définitive. Mais il est incontestable aussi, qu'au double point de vue historique et politique, elle est encore loin d'être terminée...

Et plus loin :

L'un des premiers, j'ai démontré clairement que toute l'œuvre du Bloc, notamment la lutte contre les congrégations et la séparation des Eglises, était sortie de l'affaire Dreyfus. Quelques catholiques l'ont

compris comme moi : M. Léon Chaine et l'abbé Brugerette, pour ne citer que ceux-là, considèrent MM. Edouard Drumont et Mercier comme les deux grands auteurs responsables de toutes les calamités qui fondent sur l'Eglise catholique de France.

Quelque regrettable que soit pour l'Eglise catholique la rupture du Concordat, sa situation n'était pas désespérée et pouvait même s'améliorer si une politique d'apaisement et de conciliation avait succédé aux luttes un peu vives de ces dernières années. Or, pour que l'apaisement pût se faire, il fallait que le parti nationaliste, vaincu aux dernières élections, acceptât sa défaite avec bonne grâce. Il fallait surtout que les chefs de ce parti, ceux qui sont responsables de tous les ennuis arrivés aux conservateurs et aux catholiques reconnaissent leur erreur.

Tout l'orgueil insolent, le cynisme, le machiavélisme dreyfusards sont dans ces lignes.

C'est en somme, — sous une autre forme et — nous le concédons sans difficulté, dans un autre esprit, les mêmes appréciations, portées par M. Léon Chaine, dans sa lettre à un évêque déjà citée.

M. Léon Chaine préfère fréquenter chez MM. Ferdinand Buisson, Anatole France, Octave Mirbeau, etc., que chez Drumont et M. le Général Mercier : libre à lui !

Nous répétons que nous admettons son entière bonne foi.

Mais on peut être catholique, très bon catholique même et ne l'imiter point en cela.

Drumont et M. le Général Mercier, ont rendu d'immenses services aux catholiques français.

Ce sont deux excellents professeurs d'énergie française. Ce sont deux caractères et deux hommes libres. Les Ferdinand Buisson et autres dreyfusards de marque du Bloc ont défendu le Veau d'or; ils ont livré leur liberté à la Secte, c'est-à-dire à la contre-Eglise, au contre-catholicisme.

La Secte leur a commandé une œuvre de haine — elle ne connaît que celles-là — ils ont marché.

Et quand ils voudront affirmer leur personnalité, intellectuelle, morale et sociale par des œuvres de concorde et de paix nationale, c'est-à-dire faire actes d'hommes et non de serfs et de valets, la Secte les brisera. Voilà la vérité ! L'exemple des récents échecs de MM. Briand et Clemenceau est bien fait pour fortifier notre jugement sur ce point.

Aussi, notre observation doit-elle moins porter sur les personnages politiques plus ou moins représentatifs de telle ou telle doctrine en partie mensongère, que sur l'organisation systématique et graduellement serrée et osée du mal, par les sociétés secrètes. Or, l'affaire Dreyfus, d'essence luciférienne, est toute une révélation sur le fonctionnement et l'organisation de ce système pour ceux des nôtres qui ont une tête pour en user.

Ne vaut-il pas mieux faire servir de cette sorte nos facultés critiques et d'analyse, que de saturer nos conversations et nos habitudes, de folichonneries déprimantes, quand tout craque autour de nous ?

La citation empruntée aux *Annales de la Jeunesse laïque* prouve donc surabondamment l'opportunité de notre étude et nous fait tout naturellement rentrer en thèse.

Le cadre de ce journal nous oblige à nous contenter pour aujourd'hui de ces réflexions.

Nous avons prouvé déjà que l'Église qui est avant tout *une conscience* n'avait pas à intervenir dans l' « Affaire Dreyfus » au regard de la loi, devant les tribunaux français.

Nous verrons prochainement que l'Église n'avait pas à subir la tyrannie de l'opinion dreyfusarde, et qu'elle n'a pas subi davantage le courant de l'opinion contraire.

Ce sont deux aspects fort curieux de la question.

Ch. Marc.

La Revue catholique des Eglises (Paris), 28 février 1907.

Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles.

Par Léon Chaine, 1 in-12, xv-412 pages. Paris, Storck.

Ceci est moins un livre, au sens ordinaire du mot, qu'une réunion d'articles, ou plutôt de notes sur le catholicisme français contemporain, tel qu'il est apparu en ces derniers temps à un « catholique dreyfusard. » M. Léon Chaine parle de ceux que « l'affaire Dreyfus a rendus enragés » ; il n'est certes pas de ceux-là, et pas une parole de haine ne lui échappe. Mais l'affaire l'a visiblement obsédé et l'obsède encore; elle lui fournit son angle de vision pour envisager toutes choses. L'apathie des catholiques en cette occasion, et leur refus obstiné d'y prendre part à titre de catholiques, l'ont consterné comme un malheur et irrité comme un problème et c'est bien un problème en effet. M. Léon Chaine ne songe pas à en chercher la solution dans ce respect *a priori* de l'autorité et cette crainte de substituer le libre examen individuel aux compétences officielles, que l'Eglise, « la grande école de respect, » a su imprimer dans l'âme de ses fidèles. Pour lui tout le mal est venu de ce que les catholiques ont été paralysés par les doctrines et des attitudes où ils ont compromis leur religion : militarisme, nationalisme chauvin, antisémitisme, misonéisme, conservatisme timide et étroit, etc. Et il part de là pour philosopher, ou plutôt pour dire son mot, vivant, alerte singulier parfois, mais toujours franc et énergique, sur les causes de nos faiblesses actuelles, et les déplorables méthodes où s'endorment et s'enlisent tant de chrétiens bien pensants.

A ce titre on ne saurait trop recommander la lecture de

ce « livre de bonne foi », ne fût-il pas partout un livre de compétence indiscutable. M. Léon Chaine touche a trop de choses pour donner constamment l'impression de le faire avec autorité. Aussi bien n'a-t-il nullement l'intention de dogmatiser, mais bien de faire réfléchir et penser, — et il y arrive. Il l'en faut remercier.

Un appendice ajouté au livre marque l'accueil qu'il a reçu lors de sa première édition (en 1903) dans les journaux et les revues. Cet appendice n'est pas moins instructif que le livre lui-même, par le confirmatur qu'il apporte à un fait bien connu de tous ceux qui observent le mouvement des idées : les revues et les journaux rédigés par les ecclésiastiques ont généralement fait bon accueil á une mercuriale dont ils sembleraient avoir eu le droit de se blesser, tandis que la presse rédigée par les laïcs a été plutôt dure, on pourrait dire davantage, à l'initiative de M. Léon Chaine. Signe des temps vraiment que cette dictature religieuse de laïcs sans mandat ni compétence, défendant l'Eglise contre le laïcisme, s'improvisant maîtres d'orthodoxie, monopolisant jalousement les intérêts religieux, et réussissant presque à faire accepter leur journalisme comme le magistère ordinaire de l'Eglise.

E. Baudin.
Professeur de philosophie au Collège Stanislas
Chargé de cours à l'Institut catholique.

L'Action (Paris), 2 mars 1907.

L'HISTOIRE S'ÉCRIT...

Par Armand Charpentier.

Tandis que les événements reculent dans le lointain des temps, leur philosophie s'en dégage et l'histoire s'écrit.

Il y a quelques jours, j'avais l'honneur de présider une conférence faite par le jeune et vaillant député des Côtes-du-Nord, notre excellent ami Gustave de Kerguézec.

De sa parole chaude et imagée, l'orateur nous montra comment la Bretagne, qui semblait à jamais endormie dans les limbes du passé, s'éveilla peu à peu, graduellement mais sûrement, à la voix de la République. Partie des superstitions les plus lointaines, l'âme bretonne évolue tout doucement vers la Libre-Pensée.

Il est, en effet, dans les traditions de notre race, à nous autres Bretons, d'avoir cru avec ardeur dans notre enfance; cela tient au milieu dans lequel nous avons grandi, à cette atmosphère de religiosité qui plane sur la lande et sur la grève, et dont nos premiers rêves demeurent longtemps imprégnés.

Mais le Breton — et c'est ce qui le sauve — a une qualité maîtresse : la sincérité. Croyant, certes, mais croyant sincère. Aussi, lorsque ses yeux s'ouvrent à la vérité, lorsqu'il s'aperçoit qu'on l'a trompé, malheur aux artisans du mensonge !.. Le Breton change immédiatement de camp, passe d'un extrême à l'autre. Et, à cet égard, l'évolution de Renan, passant d'une foi aveugle et étroite aux limites les plus lointaines de la pensée libre, uniquement parce qu'il a trouvé quelques désaccords entre les Evangélistes, représente merveilleusement la psychologie de notre race.

L'état de crise que l'auteur de la *Vie de Jésus* a traversé, beaucoup d'autres le traversent ou le traverseront. Il suffit pour cela qu'un événement surgisse dans leur vie et les jette de la foi au doute. Il n'y a que le premier pas qui coûte; une fois ce premier pas accompli, la marche s'accélère.

C'est ce qui arriva à Gustave de Kerguézec qui, ce soir-là, avec une émotion dont nous fûmes tous remués, nous expliqua comment, après avoir été royaliste et catholique,

il fut conduit à la Démocratie et à la Libre-Pensée. Dût sa modestie en souffrir, qu'il me pardonne de raconter brièvement son évolution, car je vois en elle comme le symbole même de l'évolution bretonne.

Au printemps de 1898, en pleine affaire Dreyfus, sous le ministère Méline et avant les élections législatives, Kerguézec se trouvait à Rome. Acquis déjà à la cause de la révision, il avait mission d'aller, au nom d'un petit groupe de catholiques dreyfusards, trouver le pape Léon XIII et solliciter de lui une parole de justice qui éclairât les catholiques de France, si abominablement trompés par les *Croix*, *la Libre Parole* et autres feuilles analogues.

Reçu par Rampolla d'abord, puis par Léon XIII, de Kerguézec entendit le cardinal et le pape lui faire le même aveu :

— Nous savons que Dreyfus est innocent, mais nous ne pouvons rien pour lui...

. . . .

Dans son livre, *Les Leçons de la Défaite*, l'abbé Brugerette montre avec une précision indiscutable que l'Eglise catholique, pour avoir suivi les conseils de MM. Drumont et Arthur Meyer, est seule responsable des malheurs qui l'accablent. Arrivant à la crise actuelle, l'auteur rappelle la prophétique et courageuse parole de M. Léon Chaine :

« Catholiques, catholiques, vous avez laissé voiler la statue de la Justice, ne vous étonnez donc pas de voir renverser celle de la liberté. »

Puis, il n'hésite pas à porter cette formidable — et si juste — accusation contre les nationalistes et leur grand chef :

« Ce sont les hommes de notre parti qui ont créé le mouvement d'iniquité contre lequel tous les ennemis du cléricalisme ont opéré le mouvement inverse des revendications de la Justice...

« Mercier est l'artisan inconscient de l'œuvre de désorganisation religieuse accomplie en ces dernières années. A lui tout seul, cet incorrigible aura, en un certain sens, causé plus de mal à l'Eglise de France que tous les efforts réunis des libre-penseurs pendant un siècle... »

La confession de Kerguézec, les aveux de l'abbé Brugerette, voilà des documents précieux pour les historiens qui voudront comprendre et expliquer l'évolution sociale de notre temps.

Armand CHARPENTIER (1).

(1) Cet article a été reproduit par le *Journal de l'Ile de la Réunion*, le 13 avril suivant.

Le Soir (Paris), 8 mars 1907.

L'INDIGESTION DE M. DRUMONT

Par Armand Charpentier.

M. Edouard Drumond finira, s'il n'y prend pas garde, par mourir d'une indigestion. Et quelle indigestion !... une indigestion de généraux, ni plus ni moins.

Une fois par semaine au moins, M. Drumont interpelle les généraux et ne se gêne pas pour leur dire leurs vérités entre quatre-z-yeux. N'est-ce pas leur faute, si la réaction nationaliste et cléricale est vaincue ?... La France ne demandait qu'à acclamer un sauveur — c'est M. Drumont qui parle. C'était le temps où quatre hommes et un caporal ne pouvaient passer dans la rue sans que les lecteurs de *l'Intransigeant*, de *l'Eclair*, du *Petit Idiot* et de la *Patrie* les acclamassent aux cris répétés de : Vive l'armée !...

Nos généraux ont manqué le coche. Ils n'avaient qu'un mot à dire, qu'un geste à faire et s'en était fait de cette bande d'intellectuels et de mauvais Français qui se refusaient à prendre les lunettes de Gribelin pour des vessies.

Pourquoi donc nos généraux n'ont-ils pas bougé ?... Telle est l'angoissante question que se pose et que leur pose M. Edouard Drumont, une fois par semaine environ. Et je ne sais rien de plus joyeux que ce semblant de fureur car M. Edouard Drumont sait très bien à quoi s'en tenir sur cette question.

. . . .

Tout d'abord, l'abbé Brugerette rappelle, au seuil de sa discussion la belle et prophétique parole que M. Léon Chaine adressait aux catholiques à l'heure tragique de l'Affaire : *Catholiques, catholiques vous avez laissé voiler la statue de la Justice, ne vous étonnez donc pas de voir renverser celle de la Liberté.*

Puis l'abbé Brugerette développe et précise sa pensée de la façon suivante :

Ce sont les hommes de notre parti qui ont créé le mouvement d'iniquité contre lequel tous les ennemis du cléricalisme ont opéré le mouvement inverse des revendications de la justice. D'autre part, c'est de ce conflit que sont sorties par le jeu des actions et des réactions inévitables toutes les lois dites de *défense* et *d'action* républicaine.

Supprimez la forfaiture du général Mercier suspendant en 1894 les garanties légales pour le capitaine Dreyfus et faisant condamner cet officier innocent au moyen de pièces ignorées de lui et de son avocat, oui supprimez ce crime initial d'un chef de la justice militaire qui fait étrangler un accusé sans discussion, parce qu'il est juif et vous n'avez plus d'affaire Dreyfus, par conséquent plus de lois de défense et d'action républicaine. Mercier est l'artisan inconscient de l'œuvre de désorganisation religieuse accomplie en ces dernières années. A lui tout seul cet incorrigible aura, en un certain sens, causé plus de mal à l'Eglise de France, que tous les efforts réunis des libre-penseurs pendant un siècle.

Que pense de cela M. Edouard Drumont ? Je suis fortement curieux de le savoir, mais il y a bien des chances pour que je ne le sache pas. Si le directeur de *la Libre Parole* voulait pousser sa logique jusqu'au bout ce n'est pas les genéraux qu'il accuserait d'une façon plus ou moins indirecte, mais bien le général Mercier, en lui rappelant que c'est lui qui est l'auteur premier et responsable de l'Affaire Dreyfus et, par suite, de toutes les conséquences qu'elle a eues. Au fond je connais mon Drumont ; il grille d'envie de le faire ; mais il lui manque le point de transition. La brochure de l'abbé Brugerette me paraît tout indiquée.

. . . .

Armand CHARPENTIER.

L'Univers Israélite (Paris), 12 avril 1907.

. . . .

Dans la deuxième partie de son livre (*la Crise du Clergé*), M. Houtin nous fait faire d'instructifs et pittoresques voyages aux diocèses d'Autun, de Cambrai, de Clermont, de Lyon et de Tours. Le récit est agrémenté d'anecdotes et d'historiettes édifiantes; les principaux personnages défilent devant nous, tandis que des mains agiles et expertes démontent les pièces, rouages et ressorts de leur structure intellectuelle et morale. Ce pages ne sauraient être analysées, elles doivent être lues en entier. Pourtant, il convient que nous saluions en passant, les hommes de conscience qui souffrirent pour la vérité. Entre autres, l'abbé Brugerette, qui, malgré les persécutions dont il était l'objet, publiait le 23 décembre 1903, cette profes-

sion de foi relative à l'Affaire : « J'ai été, écrivait-il, et je suis encore dreyfusard. Injure et scandale pour les uns, honneur et mérite pour les autres, ce nom de dreyfusards évoque à ma pensée tout un cortège de luttes et de souffrances, dont je suis très fier, parce qu'il n'est pas donné souvent à l'homme de payer à la justice et à la vérité un tribut de cette nature ». Saluons aussi les nobles chrétiens de Lyon, l'abbé Rambaud et M. Léon Chaine qui protestèrent avec énergie contre l'antisémitisme. A cette école de Lyon appartient également le remarquable écrivain qui, sous le nom de Loetmol, donne à *l'Univers Israélite* des articles si pénétrants et si appréciés de nos lecteurs.

L'Italie (Rome), 15 avril 1907.

LES ARTS ET LES LETTRES

Traduction allemande des *Leçons de la défaite.*

Les Leçons de la défaite, par l'abbé Jehan de Bonnefoy (14, Rue Notre-Dame de Lorette, E. Nourry, Paris), viennent d'être traduites en allemand. M. Jehan de Bonnefoy est un prêtre d'une grande largeur d'esprit, d'une immense érudition approfondie, d'un courage franc et noble qui sont la marque d'un tempérament digne de toutes les sympathies. On trouve toutes ces qualités dans les *Leçons de la défaite*, où l'auteur, après avoir prouvé que les gens d'église sont responsables de tous les malheurs et des nombreuses défaites que, depuis trente-six ans, subit le catholicisme, en France, aborde la grande crise de la séparation des églises et de l'État ; et M. l'abbé

Jehan de Bonnefoy n'hésite pas à écrire : « Supprimez la forfaiture du général Mercier suspendant en 1894 les garanties légales pour le capitaine Dreyfus et faisant condamner cet officier innocent au moyen de pièces ignorées de lui et de son avocat, oui, supprimez ce crime initial d'un chef de la justice militaire qui fait étrangler un accusé sans discussion, parce qu'il est juif, et vous n'avez plus d'affaire Dreyfus, par conséquent plus de lois de défense et d'action républicaine... Une autre attitude du catholicisme, dans l'affaire Dreyfus, et la partie était gagnée, le cours de l'histoire était changé chez nous pour longtemps... ». . . . .

C'est qu'en effet M. l'abbé Jehan de Bonnefoy et de « l'école de ceux qui osèrent prendre place dans la vaillante phalange des défenseurs de la vérité et de la justice : les Paul Viollet, les Leroy-Beaulieu, les Pichot, les Léon Chaine », etc. Ce dernier avec l'abbé Brugerette, — tous deux se sont fait un nom par leurs publications d'histoire et d'apologétique — et l'abbé Rambaud sont les principaux représentants de « *l'École de Lyon* ».

Dans une des vivantes monographies, documents vécus d'un prodigieux intérêt, dont M. Houtin a enrichi son dernier ouvrage, *la Crise du Clergé*, où ce grand historien de la pensée religieuse contemporaine a su voir avec de bons yeux et d'une façon saisissante les tristesses de l'heure présente et pressentir les splendeurs du lendemain, voici ce qu'on lit sur ces représentants de *l'École de Lyon* : « Eux et leurs amis ne forment pas un parti organisé dans le sens usuel du mot. Ils ne conçoivent même pas que l'Église Catholique soit un parti ; ils la considèrent comme la communion de toutes les âmes de bonne volonté. Ce sont des hommes distingués par l'intelligence et le caractère, qui tâchent de se donner une foi conforme aux enseignements du vieil évangile et aux meilleures aspirations de notre époque. Profondément modernes, ils croient que

rien ne peut faire plus de mal à la religion que de l'identifier avec des systèmes réactionnaires ».

On ne s'étonnera plus, après ces quelques notes, trop brèves et trop imparfaites, du succès des *Leçons de la défaite*, ce livre émouvant de la plus brûlante actualité, dont le tirage, en France, a été considérable et qu'on vient de publier en allemand à Stuttgart.

L'Action (Paris), 21 avril 1907.

LES PAPIERS MONTAGNINI

Il est incontestable — et M. Drumont lui-même le reconnaît avec cette bonne grâce ironique dont il est coutumier — que l'Eglise catholique apostolique et romaine — surtout romaine — est en train d'écoper dans les grandes largeurs. Elle ne l'a pas volé; et qui donc pourrait la plaindre, sauf le père éternel, à barbe blauche, qu'elle implore.

J'imagine que, parmi les catholiques sincères, honnêtes et intelligents, ceux qui lui ont prédit ses malheurs doivent boire du petit lait. L'abbé Brugerette, dans sa très remarquable brochure : *Les leçons de la défaite*, avait prévu tout ce qui arrive. M. Léon Chaine et les quelques catholiques libéraux, épris de justice et de vérité, qui se sont refusés à servir les projets criminels du général Mercier et à applaudir aux bêtises patriotardes des Coppée, Lemaître, Barrès et C[ie], doivent constater avec une joie non exempte de douleur, combien ils avaient raison. Mais ils furent la minorité et la presse immonde les balaya comme des brins de paille.

Ces papiers Montagnini arrivent trois semaines trop tard ; ce sont des papiers de carnaval, qu'il m'est impossible de prendre au tragique. Aussi bien, en France surtout, le rire tue beaucoup plus sûrement que n'importe quelle arme. Et ces papiers font rire, car il est impossible de rêver une naïveté plus grande que celle qui habite les âmes de ce Montagnini, et de Merry del Val.. Et dire que, pendant vingt ans, on a berné mon enfance avec la « finesse de la diplomatie du Vatican » !... Elle a bien baissé, elle s'est bien épaissie, ladite diplomatie.

Oh ! les psychologues, comme disait Gyp au temps où elle avait de l'esprit, c'est-à-dire avant qu'elle ne s'enrôlât dans la bande nationaliste. Il n'est pas de lycéen en rupture de rhétorique qui n'eût fait preuve de plus de perspicacité que ce pauvre Montagnini (1).

. . . .

(1) Cet article a été reproduit par le *Journal de Laval* du 24 avril et le *Démocrate* de Marseille du 27 du même mois.

L'Italie (Rome), 30 avril 1907.

..... M. l'abbé Joseph Brugerette est un des rares prêtres catholiques qui osèrent avec MM. Paul Viollet, Leroy-Beaulieu, Pichot, et surtout Léon Chaine, l'éminent auteur d'un ouvrage célèbre, prendre rang dans la vaillante phalange des défenseurs de la justice et de la vérité, lors de l'affaire Dreyfus.

M. l'abbé Brugerette a mis toutes les ressources de sa intelligence au service non seulement de la vérité, mais aussi de la science. Sa vie de combat pour ces deux idéals

sublimes a été esquissée à grands traits par M. Houtin dans un livre admirable (Paris, E. Nourry) d'une douleur étreignante, d'une tristesse pleine d'amertume et d'angoisse, écrit avec la conscience la plus scrupuleuse et la mieux éclairée, dans un livre qui commence dans la désillusion et se termine dans un chant d'espoir; j'ai nommé *la Crise du Clergé*, que je ne saurais trop recommander à quiconque s'occupe du problème religieux; il y trouvera des enseignements aussi nouveaux qu'utiles . . . . . .

L'Avenir Socialiste (Lyon), 4 mai 1907.

LE SILLON. — CONFÉRENCE CONTRADICTOIRE

Discours de Emmanuel Lévy
En réponse à celui de Marc Sangnier.

. . . .

Mais pourquoi un certain nombre de chrétiens doivent-ils être démocrates?

Pourquoi? Parce qu'un chrétien doit vouloir la Justice et la Vérité.

Nous pensions que tout homme (je ne parle pas des jésuites) doit vouloir la Justice et la Vérité; et il est fâcheux que M. Marc Sangnier ne fonde pas une section du *Sillon* dans des pays tels que l'Espagne où l'Eglise, étant puissante, pourrait sans doute agir utilement dans le sens de la démocratie; il demanderait d'abord la mise en liberté de Ferrer, victime du clergé espagnol, et ferait ensuite, avec le fondateur de l'école nouvelle une propagande efficace.

En France, les catholiques ont, pour vouloir la démocratie, cette excellente raison que des hommes sans foi y ont créé la République.

D'ailleurs M. Marc Sangnier, s'il veut l'émancipation du peuple par la « bienfaisante action de l'Eglise sur le peuple », est provisoirement résigné à ce qui est; et il est si bien résigné que, pour lui, les ouvriers sont dans une situation, à certains égards, privilégiée.

En effet, aujourd'hui, « le patron seul a des risques ». C'est évident, car celui qui est par terre ne risque pas de tomber plus bas, et comme dit un personnage de Meilhac à un sauveteur qui a failli se noyer : « Tu aurais été au fond de l'eau, bien tranquille... »; non, l'ouvrier ne court aucun risque, aussi la durée moyenne de son existence est-elle beaucoup plus brève que celle de l'existence du bourgeois; et, outre les dangers qui lui sont propres — accidents du travail, maladies professionnelles, chômage — il risque seulement de ne pas toucher son salaire si son patron ne peut ou ne veut le lui payer.

Ainsi, quoiqu'il dise et quoiqu'il pense, M. Marc Sangnier est résigné pour les autres comme pour lui-même.

Et puis, il est très dangereux d'interposer un Dieu et une Eglise entre sa conscience et la justice, car il arrive alors qu'on sacrifie la Justice et la Vérité à ce Dieu et à cette Eglise.

C'est ainsi que les catholiques qui ont lutté, pendant « l'affaire », pour la Justice et la Vérité, les catholiques à l'image de M. Léon Chaine, trouveraient largement place sur un canapé.

. . . .

L'Italie (Rome), 7 mai 1907.

UN LIVRE HONNÊTE ET COURAGEUX

Je ne m'attarderai pas à présenter aux lecteurs de *l'Italie* M. Léon Chaine, l'auteur de ce livre honnête et courageux, original et attachant : *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles;* c'est un vrai libéral et un indépendant; il appartient à « ce catholicisme chrétien qui aspire à la charité, à la justice, à la lumière, à tous les progrès ».

Depuis l'affaire Dreyfus, l'Italie libérale tout entière ne prononce qu'avec le plus profond respect le nom de M. Léon Chaine.

(*Suit le jugement porté par M. Houtin sur* LES CATHOLIQUES FRANÇAIS ET LEURS DIFFICULTÉS ACTUELLES *dans son récent livre*, LA CRISE DU CLERGÉ, *pages 247-248*).

« . . . . »

Mais le succès de cette œuvre, résultat de vastes connaissances et de réflexions approfondies, qu'un grand souffle de bonne foi et de bonne volonté illumine s'explique surtout par la noble et ardente sincérité de l'auteur, par la largeur de ses vues originales, par la hardiesse de ses idées, par la beauté vigoureuse de son style.

Si les coreligionnaires de ce catholique clairvoyant avaient écouté sa voix courageuse, lorsqu'elle leur prédisait les terribles conséquences de leurs lourdes et persistantes fautes : ces défaites, dont ils sont présentement accablés, le cours de l'histoire aurait été complètement changé en France. Les catholiques français et leurs journaux ne font pas preuve d'une profonde psychologie lorsqu'ils s'étonnent de ce qui leur arrive, d'autant plus que les avertissements que leur donnait M. Chaine n'ont pas été isolés.

Toute une phalange d'hommes héroïques les leur ont prodigués, au prix de déchirements aussi sanglants que ceux de Gethsémani. Ah ! ce n'est certes pas le cœur léger, par dilettantisme ou représailles, mais pour hâter la reconnaissance du sentiment religieux en le ramenant à la conception primitive du christianisme, que le maître des historiens de la pensée religieuse en France, M. Houtin, — (pour ne citer, en dehors de l'œuvre prophétique de M. Léon Chaine, que le dernier exemple en date) — a publié un livre aussi émouvant et aussi troublant que la *Crise du Clergé* où il déchire tant de voiles, pénètre tant de secrets, exprime si énergiquement de si implacables vérités et projette une lumière si fâcheusement opportune dans ce qui était destiné de par la volonté d'intéressés coupables, à demeurer obscur. Ceux-là seulement, qui s'efforcent de voiler la splendide nudité de la vérité pour pêcher en eau trouble pourront essayer de donner le change. Les esprits droits ne s'y tromperont point. Lorsque tous les catholiques intelligents auront lu des livres comme *la Crise du Clergé*, *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, ou encore comme la dernière œuvre publiée par l'abbé Brugerette, « la somme de loyauté intellectuelles, de justice et de bonté » sera beaucoup accrue.

Avant de clore cette étude, que l'espace restreint qui nous est réservé rend nécessairement incomplète, signalons que M. Léon Chaine a publié une édition in-8 qui réunit dans un appendice, les innombrables articles, sympathiques ou hostiles, « si intéressants par eux-mêmes mais que rend plus intéressants encore la réunion, la juxtaposition », parus sur les *Catholiques français* jusqu'en juillet 1904. Depuis, la brûlante actualité des divers sujets effleurés dans ce livre ayant provoqué l'éclosion de nombreux articles, d'un caractère plus général encore un second in-8 est, dit-on, en préparation et doit paraître

bientôt. L'importance de cette publication n'échappera à personne. Ces deux tomes, en effet, grâce à cette sorte de collaboration de tant d'esprits si divers, constitueront comme un procès-verbal d'une partie de l'opinion publique sur certaines des questions les plus discutées et les plus importantes de notre époque.

Félix LEPROTTY.

Le Siècle (Paris), 23 mai 1907.

AFFAIRES RELIGIEUSES

. . . M. l'abbé Joseph Brugerette, à qui ses publications d'histoire ont fait un nom, est l'un des rares catholiques qui osèrent, avec MM. Paul Viollet, Anatole Leroy-Beaulieu, Léon Chaine et l'abbé Pichot, prendre rang dans la phalange des défenseurs de la justice et de la vérité, lors de l'affaire Dreyfus. . . . .

L'Union Républicaine (Libourne), 30 mai 1907.

LES FAUTES DE LA RÉACTION

Ayant ouvert, l'autre jour, *le Soleil*, organe du futur Roy de France j'y lus cette phrase :

« *La République en est à cette période critique où, ayant exploité tous les sentiments, spéculé sur toutes les passions déchaîné toutes les convoitises, elle risque de crouler sous les lassitudes, les désillusions et les dédains du peuple !!* »

Je ne sais si cette phrase vous fait la même impression qu'à moi, mais il me semble bien l'avoir déjà lue. Est-ce dans *le Soleil*, il y a un an, ou dans quelque autre journal du Roy, il y a dix ans que je l'ai lue ?... Je ne saurais préciser. Mais certainement je l'ai lue et vous l'avez lue comme moi.

C'est qu'en réalité, voilà quelque trente-cinq ans que les organes conservateurs prédisent la chute de la République... pour l'année prochaine. C'est l'histoire du barbier de village qui rasera gratis... demain. Cela met l'eau à la bouche des réactionnaires et le savon sur les joues des hommes barbus qui veulent être rasés sans payer ; mais, malheureusement pour les uns et les autres, demain ne vient jamais, la République continue à vivre et le barbier à encaisser son argent.

. . . .

Il faut avouer d'ailleurs, que les conservateurs ont fait leur possible pour perdre à jamais leur parti, et le perdre sans dignité et sans honneur. Leur politique a été celle du tout ou rien. Je n'en connais pas de plus imbécile. Comme si la vie n'était pas une perpétuelle école de transition et de transaction !...

. . . .

Tout récemment encore — c'était en 1899, aux heures tragiques de l'Affaire Dreyfus — ces mêmes royalistes et bonapartistes se sont déshonorés en suivant les Coppée, les Lemaître, les Syveton et autres étoiles du Nationalisme. Et cependant, certains journaux conservateurs avaient lancé le cri d'alarme. *Le Figaro* de Francis Magnard avait eu, dès 1897, une attitude très digne, très courageuse. Il n'est pas jusqu'à *l'Autorité* de P. de Cassagnac et jusqu'au *Soleil* d'Ed. Hervé qui n'aient essayé d'ouvrir les yeux à leurs lecteurs.

Mais non, les conservateurs furent volontairement sourds et aveugles. Ils préférèrent écouter les organes de

l'anti-sémitisme et du nationalisme. Beau résultat pour eux : dispersion des Congrégations, séparation des Eglises et de l'Etat, etc...

Il faut reconnaître cependant — car nous devons être justes, mêmes pour nos adversaires — que certains catholiques sincères et intelligents avaient vu le péril où les conduisait l'habituelle politique de leur parti. C'est ainsi que M. Léon Chaine, l'un des chefs du parti catholique de Lyon, prononçait il y a quelques années, à l'heure où soufflait la tourmente, ces fortes et prophétiques paroles : « *Catholiques, catholiques, vous avez laissé voiler la statue de la Justice, ne vous étonnez donc pas de voir renverser celle de la Liberté.* »

Mais la parole de M. Léon Chaine ne devait pas être plus écoutée que ne l'avait été, quelques années plus tôt, celle des Paul Viollet, des Leroy-Beaulieu, des Pichot, etc.

Dans le même sens, je viens de lire une excellente brochure ayant pour titre : *Les leçons de la Défaite*, par l'abbé Jehan de Bonnefoy, qui montre clairement que les réactionnaires sont les seuls responsables des malheurs qui les ont atteints et qui ont frappé l'Eglise de France. L'auteur, qui est un prêtre d'esprit très libéral, un peu dans le genre de l'abbé Loisy, explique que si les catholiques étaient restés sur le terrain religieux au lieu de conspirer perpétuellement contre la République, celles-ci ne les aurait jamais inquiétés.

Mais l'abbé Jehan de Bonnefoy va encore plus loin. Il démontre rigoureusement que le parti nationaliste fut le grand coupable, celui qui porte toutes les responsabilités. Et comme ce parti n'a existé que grâce aux mensonges du général Mercier, c'est ce dernier que l'abbé de Bonnefoy accuse en ces termes :

« Mercier est l'artisan inconscient de l'œuvre de désorganisation religieuse accomplie en ces dernières années. A lui tout seul cet incorrigible aura, en un certain sens,

causé plus de mal à l'Eglise de France que tous les efforts réunis des libres-penseurs pendant un siècle. ».

Voilà d'excellentes paroles que nous livrons à la méditation des catholiques sincères.

Armand CHARPENTIER.

La Revue Latine (Paris), 25 juin 1907.

Paris. 2 mai 1907.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Je reçois l'article que vous avez bien voulu consacrer à mon roman : *La Beauté du Devoir*, dans le dernier numéro de la *Revue Latine*.

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier, et cela d'un cœur sincère, de votre amabilité. Vous avez parlé de mon livre avec une impartialité, plutôt flatteuse, à laquelle je m'empresse de rendre un complet hommage.

Ceci dit, permettez-moi quelques observations.

Vous avez établi un rapprochement entre mon livre et le *Dreyfusisme*, Il est incontestable que sans l'affaire Dreyfus, je ne l'aurais probablement pas écrit. Sur ce point, je suis d'accord avec vous. Mais, où je me sépare de vous, c'est sur la généralisation que vous essayez d'établir. Qu'il y ait eu des dreyfusards antipatriotes c'est certain. Mais il est non moins certain qu'il y a eu des dreyfusards patriotes. Votre collègue M. Georges Duruy, pour ne citer que celui-là. en est un exemple de marque. Il serait donc plus exact de dire qu'il y a eu des patriotes et des antipatriotes dreyfusards ; de même des libre-penseurs et des catholiques (voir pour ceux-ci M. Aynard, l'abbé Brugerette, M. Léon Chaine, etc...).

. . . .

bientôt. L'importance de cette publication n'échappera à personne. Ces deux tomes, en effet, grâce à cette sorte de collaboration de tant d'esprits si divers, constitueront comme un procès-verbal d'une partie de l'opinion publique sur certaines des questions les plus discutées et les plus importantes de notre époque.

Félix LEPROTTY.

Le Siècle (Paris), 23 mai 1907.

AFFAIRES RELIGIEUSES

. . . M. l'abbé Joseph Brugerette, à qui ses publications d'histoire ont fait un nom, est l'un des rares catholiques qui osèrent, avec MM. Paul Viollet, Anatole Leroy-Beaulieu, Léon Chaine et l'abbé Pichot, prendre rang dans la phalange des défenseurs de la justice et de la vérité, lors de l'affaire Dreyfus . . . .

L'Union Républicaine (Libourne), 30 mai 1907.

LES FAUTES DE LA RÉACTION

Ayant ouvert, l'autre jour, *le Soleil*, organe du futur Roy de France j'y lus cette phrase :

« *La République en est à cette période critique où, ayant exploité tous les sentiments, spéculé sur toutes les passions déchaîné toutes les convoitises, elle risque de crouler sous les lassitudes, les désillusions et les dédains du peuple !!* »

Je ne sais si cette phrase vous fait la même impression qu'à moi, mais il me semble bien l'avoir déjà lue. Est-ce dans *le Soleil*, il y a un an, ou dans quelque autre journal du Roy, il y a dix ans que je l'ai lue ?... Je ne saurais préciser. Mais certainement je l'ai lue et vous l'avez lue comme moi.

C'est qu'en réalité, voilà quelque trente-cinq ans que les organes conservateurs prédisent la chute de la République... pour l'année prochaine. C'est l'histoire du barbier de village qui rasera gratis... demain. Cela met l'eau à la bouche des réactionnaires et le savon sur les joues des hommes barbus qui veulent être rasés sans payer ; mais, malheureusement pour les uns et les autres, demain ne vient jamais, la République continue à vivre et le barbier à encaisser son argent.

. . . .

Il faut avouer d'ailleurs, que les conservateurs ont fait leur possible pour perdre à jamais leur parti, et le perdre sans dignité et sans honneur. Leur politique a été celle du tout ou rien. Je n'en connais pas de plus imbécile. Comme si la vie n'était pas une perpétuelle école de transition et de transaction !...

. . . .

Tout récemment encore — c'était en 1899, aux heures tragiques de l'Affaire Dreyfus — ces mêmes royalistes et bonapartistes se sont déshonorés en suivant les Coppée, les Lemaître, les Syveton et autres étoiles du Nationalisme. Et cependant, certains journaux conservateurs avaient lancé le cri d'alarme. *Le Figaro* de Francis Magnard avait eu, dès 1897, une attitude très digne, très courageuse. Il n'est pas jusqu'à *l'Autorité* de P. de Cassagnac et jusqu'au *Soleil* d'Ed. Hervé qui n'aient essayé d'ouvrir les yeux à leurs lecteurs.

Mais non, les conservateurs furent volontairement sourds et aveugles. Ils préférèrent écouter les organes de

l'anti-sémitisme et du nationalisme. Beau résultat pour eux : dispersion des Congrégations, séparation des Eglises et de l'Etat, etc...

Il faut reconnaître cependant — car nous devons être justes, mêmes pour nos adversaires — que certains catholiques sincères et intelligents avaient vu le péril où les conduisait l'habituelle politique de leur parti. C'est ainsi que M. Léon Chaine, l'un des chefs du parti catholique de Lyon, prononçait il y a quelques années, à l'heure où soufflait la tourmente, ces fortes et prophétiques paroles : « *Catholiques, catholiques, vous avez laissé voiler la statue de la Justice, ne vous étonnez donc pas de voir renverser celle de la Liberté.* »

Mais la parole de M. Léon Chaine ne devait pas être plus écoutée que ne l'avait été, quelques années plus tôt, celle des Paul Viollet, des Leroy-Beaulieu, des Pichot, etc.

Dans le même sens, je viens de lire une excellente brochure ayant pour titre : *Les leçons de la Défaite*, par l'abbé Jehan de Bonnefoy, qui montre clairement que les réactionnaires sont les seuls responsables des malheurs qui les ont atteints et qui ont frappé l'Eglise de France. L'auteur, qui est un prêtre d'esprit très libéral, un peu dans le genre de l'abbé Loisy, explique que si les catholiques étaient restés sur le terrain religieux au lieu de conspirer perpétuellement contre la République, celles-ci ne les aurait jamais inquiétés.

Mais l'abbé Jehan de Bonnefoy va encore plus loin. Il démontre rigoureusement que le parti nationaliste fut le grand coupable, celui qui porte toutes les responsabilités. Et comme ce parti n'a existé que grâce aux mensonges du général Mercier, c'est ce dernier que l'abbé de Bonnefoy accuse en ces termes :

« Mercier est l'artisan inconscient de l'œuvre de désorganisation religieuse accomplie en ces dernières années. A lui tout seul cet incorrigible aura, en un certain sens,

causé plus de mal à l'Eglise de France que tous les efforts réunis des libres-penseurs pendant un siècle. ».

Voilà d'excellentes paroles que nous livrons à la méditation des catholiques sincères.

Armand Charpentier.

La Revue Latine (Paris), 25 juin 1907.

Paris, 2 mai 1907.

Monsieur et cher Confrère,

Je reçois l'article que vous avez bien voulu consacrer à mon roman : *La Beauté du Devoir*, dans le dernier numéro de la *Revue Latine*.

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier, et cela d'un cœur sincère, de votre amabilité. Vous avez parlé de mon livre avec une impartialité, plutôt flatteuse, à laquelle je m'empresse de rendre un complet hommage.

Ceci dit, permettez-moi quelques observations.

Vous avez établi un rapprochement entre mon livre et le *Dreyfusisme*, Il est incontestable que sans l'affaire Dreyfus, je ne l'aurais probablement pas écrit. Sur ce point, je suis d'accord avec vous. Mais, où je me sépare de vous, c'est sur la généralisation que vous essayez d'établir. Qu'il y ait eu des dreyfusards antipatriotes c'est certain. Mais il est non moins certain qu'il y a eu des dreyfusards patriotes. Votre collègue M. Georges Duruy, pour ne citer que celui-là. en est un exemple de marque. Il serait donc plus exact de dire qu'il y a eu des patriotes et des antipatriotes dreyfusards ; de même des libre-penseurs et des catholiques (voir pour ceux-ci M. Aynard, l'abbé Brugerette, M. Léon Chaine, etc...).

. . . .

Déjà, avant l'abbé Brugerette, M. Léon Chaine, catholique dreyfusard de la première heure, avait prononcé cette phrase mémorable qu'il eût pu dédier à M. Edouard Drumont :

« Catholiques, catholiques, vous avez laissé voiler la statue de la Justice, ne vous étonnez donc pas de voir renverser celle de la Liberté ».

Et c'est la vérité, une vérité profonde, une vérité historique, que l'on peut démontrer mathématiquement — j'ai tenté la démonstration dans divers articles — et qui s'imposera de plus en plus à la conscience de notre pays.

Le général Mercier n'a pas l'air de se douter des terribles responsabilités qui pèseront sur lui ; et c'est moins les hommes de mon parti — que somme toute il a servi d'une façon détournée et par un geste inconscient — que les hommes de votre parti qui lui feront sentir dans un avenir prochain la responsabilité qu'il a prise.

Je crois bien que M. le général Mercier souhaiterait que le silence se fît plus complet, plus définitif sur l'affaire. Mais, heureusement pour nous, *l'Action française* et M. Charles Maurras ne l'entendent pas de cette oreille. Ceux-là encore, sans s'en douter, nous rendent un précieux service. Fasse le ciel qu'ils continuent !... Le *Dreyfusisme* — comme l'on dit dans votre parti — est en effet — mais pas dans le sens que vous croyez — un ferment de révolte. L'Affaire a dressé des énergies qui, sans elle, n'eussent jamais existé. Anatole France, Mirbeau, l'un sceptique, l'autre pince-sans-rire, n'en sont-ils pas des exemples-types ? Ils ne sont pas des exceptions ; leur cas est : multitude.

. . . .

Veuillez agréer, Monsieur et cher Confrère, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Armand Charpentier.

Les Annales de la Jeunesse laïque (Paris), 1er juillet 1907.

DROIT ET POLITIQUE

. . . .

Et c'est pourquoi, après d'autres, je livre à nos lecteurs ces quelques impressions.

Elles sont d'ailleurs écrites d'un point de vue spécial, d'un point de vue qu'on appelait, il n'y a pas très longtemps encore, « dreyfusien ». Qu'on se reporte, si on le peut encore par l'imagination, aux plus ardents jours de l'« Affaire ». Qu'on cherche à dégager rétrospectivement la signification essentielle de ces heures tragiques. Elle fut, pour les dreyfusistes sincères, la suivante : la protestation révoltée du droit contre l'arbitraire gouvernemental et politique, contre la raison d'État. Le respect des lois de procédure, le respect des droits du citoyen coexistant à la discipline du fonctionnaire, la soumission de l'État à des obligations strictes protégeant l'individu, voilà les principes par lesquels les Clemenceau et les Jaurès enthousiasmaient toute une jeunesse fiévreuse, véritablement ivre d'idéalisme. Il faut relire dans *Élie Greuze* le récit de ces journées incomparables.

Et que disaient les anti-dreyfusiens, ceux qui s'appelaient d'un terme auquel il faut laisser sa signification originelle, les nationalistes ? Ils refusaient de prendre au sérieux ce qu'ils appelaient de misérables bagatelles de forme et de légalité. Ils disaient qu'il était criminel de bouleverser la nation parce qu'un traître n'avait pas été jugé par des soldats suivant la procédure faite par des civils. Par delà l'État républicain, avec sa légalité protectrice de l'individu, ils prétendaient voir la nation française,

envisagée dans son unité morale et sa vie collective, et ils n'hésitaient pas, pour ne pas affaiblir cette personne collective, à sacrifier l'individu sur son autel, jusqu'à la fameuse théorie du faux patriotique.

. . . .

La Chambre, instinctivement, leur donna d'abord raison On se rappelle les hésitations d'un bon nombre de parlementaires et l'affichage du discours Cavaignac. Les députés représentaient l'instinct national, hostile aux subtilités juridiques. Il fallut l'énormité du scandale, et la certitude des réélections, pour que la majorité du Parlement se retournât.

Mais elle ne devait pas tarder à prendre sa revanche. Vint la loi de 1901, et la question des congrégations. Les droits de l'individu ne pesèrent pas lourd dans cette affaire. On sait comment M. Waldeck-Rousseau et M. Combes assurèrent l'ordre public et l'unité nationale contre les moines. Un grand nombre de « dreyfusards » les suivirent avec enthousiasme, comme ils avaient voté avec enthousiasme la loi de désaisissement et l'amnistie. Il n'y eut que quelques individualistes grincheux, des esprits mal faits, des juifs, des protestants, des catholiques, des anarchistes : Gabriel Monod, Bernard Lazare, Léon Chaine, Péguy, pour s'indigner de cette orientation. Et ainsi commença ce que Péguy appelle la décomposition du dreyfusisme en France.

. . . .

Il y aura encore de beaux moments pour la « défense républicaine «, la lutte contre « l'anarchie » ou la « réaction », l'arbitraire sous toutes ses formes. Mais il n'est pas sans intérêt de noter ces réflexions, que pourrait faire, j'imagine, un dreyfusard de l'époque héroïque, au moment même — l'histoire a de ces ironies — où le gouvernement qui vient d'appliquer, avec la rigueur que l'on sait, la politique de la raison d'Etat, se trouve chargé par sa fonc-

tion d'inaugurer le monument de Ludovic Trarieux, et de transporter au Panthéon les cendres de l'auteur « J'accuse ».

Georges Adhor.

Les Annales de la Jeunesse laïque (Paris), 1er juillet 1907.

LA LEÇON DES DÉFAITES

L'autruche est certainement un animal réactionnaire ; ou bien, si vous le préférez, les réactionnaires sont de la famille des autruches. Qu'il s'agisse de ces hommes ou de ces oiseaux, la façon dont ils se défendent contre le danger est toujours la même. Ils mettent la tête sous leur aile, ou dans leurs mains, ils ferment les yeux et disent : « je ne vois plus le danger, donc le danger n'existe plus ».

Qui ne se rappelle la célèbre phrase de M. Méline, en décembre 1897, en janvier 1898, c'est-à-dire au moment où l'Aftaire Dreyfus soufflait sur la France avec la force d'une tempête tropicale. A cette époque, il n'y avait pas un homme, pas une femme, à quelque degré de l'échelle sociale qu'ils appartinssent, qui ne se passionnassent pour ce drame poignant, encore tout entouré de mystère.

Et cela n'empêcha pas M. Méline de laisser tomber du haut de la tribune parlementaire, avec toute la gravité qui s'attachait à l'austérité de sa personne et à l'honorabilité de sa situation, ces mots désormais immortels : « *Il n'y a pas d'affaire Dreyfus* ».

Dans la bouche d'un Lucien Millevoye, d'un Georges Berry, d'un Barrillier, de telles paroles n'étonneraient et ne détonneraient qu'à moitié, car on ne peut demander à

une éponge de produire le même travail que des méninges; mais, tout de même, de la part de M. Méline, une telle sottise déconcerte. Aussi bien, il y a des mots qui tuent; en prononçant sa phrase, M. Méline s'est suicidé. Il importe peu, désormais, que son ombre falote erre sous les feuillages du Luxembourg, à la recherche de l'ombre non moins falote de son ami Ribot.

Si j'ai rappelé le geste de M. Méline, c'est qu'il symbolise à merveille cette politique de l'autruche, si chère au parti réactionnaire.

. . . .

Cette politique, qui a été celle de la Réaction depuis la naissance de la troisième République, consiste pour les partis de droite à combattre, coûte que coûte et quoi qu'ils fassent, les partis du centre, avec le secret espoir de ramener à eux le pouvoir. C'est grâce à cette magnifique tactique que la Droite parlementaire n'a pas hésité à s'unir à l'extrême-gauche pour renverser tour à tour les hommes qui incarnaient la République bourgeoise et modérée, depuis Thiers jusqu'à Méline, en passant par Jules Simon, Gambetta, Jules Ferry, Spuller, Ribot, Poincaré, etc...

. . . .

L'alliance avec l'extrême-gauche était bête — les événements l'ont prouvé, comme jamais ne fut prouvé que deux et deux font quatre — mais elle n'avait rien de déshonorant. Un jour vint où la Réaction joignit le déshonneur à la bêtise ; ce fut lors de l'aventure boulangiste.

Un général de pacotille — et de café-concert, selon le juste mot de Jules Ferry — ayant capté la foule et séduit quelques leaders du parti radical d'alors, immédiatement les chefs de la Réaction se dirent :

— Cette fois, nous tenons la Gueuse, ce n'est plus qu'une question de mois. Acclamons ce brave général,

faisons-en notre homme et il nous servira la tête de Marianne toute chaude sur un plateau...

En se jetant dans l'aventure boulangiste, la Réaction se discrédita un peu plus et perdit un peu plus de terrain.

. . . .

Arthur Meyer fut leur homme, *le Gaulois* devint un de leurs bons journaux. Ainsi, la future couronne royale fut attachée à la queue du cheval noir. On sait ce qu'il advint ; la mascarade boulangiste finit en descente de la Courtille. Et les chambellans purent dire à leur prince : « Monseigneur, tout est perdu, surtout l'honneur ».

On eut pu croire que la leçon porterait ; mais c'est mal connaître l'éternelle naïveté qui tapisse l'âme des gogos de la Réaction.

. . . .

Puis, survint l'Affaire Dreyfus. Grâce à l'entêtement de Méline et à l'aveuglement d'un trop grand nombre de républicains, il semblait que la Providence offrit à Philippe et à son rival Victor la chance inespérée de conquérir en France quelque popularité. En effet, grâce à leurs relations auprès des cours étrangères, ces deux candidats au trône surent, d'une façon certaine, dès novembre 1897, de quel côté se trouvait la vérité. Depuis quelque temps déjà, la diplomatie européenne était fixée sur les mensonges ou les équivoques des Mercier, Boisdeffre, Billot, Henry, du Paty de Clam, Lauth, Gribelin et Cie.

Aussi, quand ils virent un journal dévoué à leurs idées, *le Figaro*, dénoncer l'erreur judiciaire de 1894, leur conscience et leur intelligence eussent dû les inciter à prendre en main la cause de la vérité et de la justice.

. . . .

Tout autre fut leur attitude. Ils acclamèrent Esterhazy et Mercier, dans lesquels ils identifièrent l'Armée, et ils entrainèrent avec eux les troupes réactionnaires et cléricales.

Puis, il se produisit le même phénomène que lors du Boulangisme. Quelques personnalités très honorables du Parti royaliste ou du Parti bonapartiste se refusèrent à suivre leurs princes, leur crièrent : casse-cou. Elles ne furent pas écoutées. C'étaient les sages, ceux qui voyaient juste; mais à l'heure des tourmentes politiques la voix des sages ne parvient pas à dominer les hurlements de la tempête.

. . . .

Vint Emile Combes, qui dispersa les congrégations. Ainsi les moines payèrent les premiers la grosse faute de la Réaction.

Pour les esprits clairvoyants, cette première leçon eut dû porter ses fruits. Mais les réactionnaires sont des aveugles volontaires ; Gribouille a été et sera toujours leur véritable patron. Après avoir, par leur entêtement, perdu le clergé régulier, ils préparèrent la perte du clergé séculier. C'est eux, ce sont leurs journalistes. comme Arthur Meyer et Edouard Drumont, c'est leur pape Pie X, c'est leur nonce Méry del Val, qui rendirent nécessaire la Séparation des Eglises et de l'Etat. Je fus l'un des rares écrivains qui le dirent alors ; aujourd'hui tout le monde le pense, demain tout le monde le dira.

Déjà, il y a quelques années, un catholique de sens droit et d'esprit clairvoyant, M. Léon Chaine, avait averti ses coreligionnaires du danger. Au plus fort de la bataille, dans un livre qui eut dû éclairer les catholiques sincères, M. Léon Chaine émettait cette forte et noble prophétie : « Catholiques, catholiques, vous avez laissé voiler la statue de la Justice, ne vous étonnez donc pas de voir renverser celle de la Liberté ».

Malheureusement pour eux, les catholiques n'écoutèrent pas plus Léon Chaine, qu'ils n'écoutent les Loisy, les Lemire, les Houtin, les Laberthonnière et les Paul Viollet. Ils préfèrent suivre Arthur Meyer et Edouard Drumont.

Quiconque ne flatte pas leur indécrottable sottise devient leur ennemi. Marc Sangnier, l'éloquent directeur du *Sillon*, en sait quelque chose.

Cet aveuglement des catholiques est tellement fort que, non seulement des laïques comme M. Léon Chaine sont obligé de le constater, mais des prêtres, nullement renégats, mais simplement sincères et intelligents, commencent à le proclamer. Voici l'abbé Brugerette, bien connu dans le diocèse de Lyon auquel il appartient, qui vient de publier une excellente brochure qui n'est qu'un réquisitoire documenté et éloquent contre les fous du parti réactionnaire et les hurluberlus du cléricalisme.

Avec un grand courage et une rare pénétration de vérité, M. l'abbé Brugerette, qui a cru devoir signer pour la circonstance Jehan de Bonnefoy, n'hésite pas à démontrer que le véritable artisan des malheurs dont souffre actuellement l'Église n'est autre que le général Mercier.

. . . .

Avant l'abbé Brugerette, M. Paul de Cassagnac émettait dans *l'Autorité* du 5 avril 1901 la même pensée, sous une forme légèrement différente, en écrivant :

« Nous n'avons jamais changé notre manière d'apprécier et de juger le général Mercier comme un des hommes qui ont fait le plus de mal à notre pays. » Qu'en pensent les fils Cassagnac ?...

Certes, Paul de Cassagnac et l'abbé Brugerette ont raison à leur point de vue ; Mercier est le grand coupable auquel l'Église doit tous ses malheurs. Mais il n'est pas le seul coupable.

. . . .

Les réactionnaires, les cléricaux sont pris d'un tel besoin de se détruire que, lorsqu'ils pensent que les républicains et les libre-penseurs ne le culbutent pas assez vite, ils hâtent eux-mêmes — et avec quelle énergie ! — leur propre destruction.

C'est ce qu'ils ont fait lors de la séparation des Eglises et de l'Etat. M. Briand était parvenu à faire voter un projet de loi très libéral, malgré les protestations de nos amis de l'extrême-gauche : Allard, Pelletan, Bourrat, Henri Michel, etc... Le clergé pouvait, grâce à cette loi, se donner une constitution solide qui l'eut mis à l'abri des aléas du lendemain. Les évêques intelligents le comprirent, tels MM. Fuzet, Mignot, Lacroix, Fulbert-Petit, Renou, Oury, etc... Naturellement, ils eurent contre eux les moines de *la Croix*, les convertis du *Gaulois*, et les antisémites de *la Libre Parole*. Une fois de plus, ceux-ci triomphèrent. Ce triomphe a coûté à l'Eglise plusieurs millions, quelques presbytères, et aura pour premier résultat, d'ici deux ou trois ans, de rendre très difficile le recrutement des futurs prêtres. Pie X et Méry del Val peuvent se vanter d'avoir été bien inspirés.

Pensez-vous que ce soit la dernière gaffe de nos bons réactionnaires ?... Que nenni !... Comme tous les organismes qui ne répondent plus à un besoin, ils vont à une mort certaine.

Donc, pensant qu'il est nécessaire de réveiller le vieux ferment dont est sorti le Bloc républicain, ils sont là quelques-uns qui ont fondé *l'Action française*. Leur but — et je ne saurais trop les féliciter pour ma part — est de rappeler aux républicains oublieux qu'il y a eu une Affaire Dreyfus. Ils ont à leur tête Charles Maurras, Vaugeois, de Montesquiou, et quelques autres dont le nom m'échappe. Coppée leur donne sa bénédiction, et Q. de Beaurepaire les suit d'un œil attendri.

. . . .

L'action française obtient donc un résultat diamétralement opposé à celui qu'elle croit poursuivre, ainsi que je l'écrivais récemment à M. Emile Faguet, en réponse à l'article qu'il avait bien voulu consacrer à mon roman : *la Beauté du Devoir*, dans la *Revue Latine*.

Ainsi donc, et c'est la conclusion qui se dégage de cet article, la Réaction et le Cléricalisme ont fait, depuis trente ans, tout ce qu'il fallait pour perdre leur cause — et la perdre sans gloire et sans honneur. L'un de leurs chefs les plus écoutés, tant par l'autorité de son nom que par la puissance de son talent, M. Edouard Drumont, a été l'un des meilleurs auxiliaires de la Démocratie et de la Libre-pensée. Ah ! le beau livre que l'on pourrait écrire pour démontrer que l'œuvre de M. Drumont est une œuvre essentiellement révolutionnaire !...

. . . .

La plus grande erreur de mes contemporains est d'avoir pris M. Rochefort pour un sceptique, alors qu'il n'a jamais été qu'un vieux gamin naïf, et M. Drumont pour un passionné, alors qu'il sera toujours un pince-sans-rire désabusé.

Armand CHARPENTIER.

Le Républicain du Gard (Nimes), 5 juillet 1907.

LETTRE PARISIENNE

LE REVERS DE LA MÉDAILLE

4 juillet 1907.

C'est de la médaille d'or remise samedi dernier au général Mercier que je veux parler. Les journaux nationalistes ont fait un beau tapage sur ce minuscule événement dont la renommée n'a guère dépassé d'autres limites que celles des cercles catholiques, ni secoué d'autres enthousiasmes que la claque des jeunes muscadins de l'Action royaliste. Mercier a versé des pleurs de crocodile sur cette

médaille destinée dans la pensée des partis sans nom à redorer son honneur perdu. Mercier a salué dans cette plaque nationaliste le plus beau jour de sa vie. Mais l'émotion qui étreignait son cœur a fermé ses yeux sur les légendes écrites au revers de la précieuse médaille. J'en ai recueilli quelques-unes que je m'empresse de recommander à la bienveillante attention des lecteurs du *Républicain du Gard*. Le genéral Mercier ne pourra pas m'accuser de lui tirer dans le dos les classiques flèches du Parthe. Tout au plus serait-il tenté de me reprocher une trop grande fidélité à traduire la pensée de ses amis. Mes sources sont nationalistes et catholiques.

1° SOURCES NATIONALISTES :

« Casimir-Périer n'est pas responsable d'avoir fait entrer dans un cabinet ministériel une *moule* comme Mercier... ce Ramollot de la guerre... ce général en carton peint... » *Henri Rochefort* (*Intransigeant* du 5 novembre 1894.)

— « N'est-ce pas que ce Mercier est bien vil ? » (*Edouard Drumont*, *Libre Parole* du 6 novembre 1894).

2° SOURCES CATHOLIQUES

— « M. le général Mercier est sous le coup des accusations les plus graves. Tel d'entre les actes qui lui sont reprochés a été constaté par la plus haute juridiction du pays et avoué par lui-même en plein conseil de guerre à Rennes. Il n'est vraiment pas possible, Monsieur le délégué, que le département de la Loire-Inférieure envoie ce candidat au Sénat. » — PAUL VIOLLET, président du *Comité catholique pour la défense du droit*. (Lettre aux délégués pour l'élection d'un sénateur dans la Loire-Inférieure, 23 janvier 1900).

— « A ceux qui nous reprochent d'attaquer l'armée, nous

répondrons ceci : Nous ne pensons pas l'attaquer en soutenant que ce que certains croient être son honneur n'est pas chose plus précieuse que la justice. Est-ce notre faute, si tant d'officiers ont tenu à se solidariser avec quelques camarades coupables, si les conservateurs ont tenu à faire cause commune avec les chefs militaires si, entre eux tous, ils ont de leurs propres mains forgé des armes pour leurs adversaires, édifié enfin contre les institutions qu'ils voulaient défendre et contre les principes mêmes de l'ordre social dont ils croyaient se faire les champions, la plus formidable machine de guerre que les annales de l'histoire aient jamais enregistrée. — Léon Chaine (*Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*).

— « Supprimez la forfaiture du général Mercier suspendant en 1894 les garanties légales pour le capitaine Dreyfus et faisant condamner cet officier innocent au moyen de pièces ignorées de lui et de son avocat, oui, supprimez ce crime initial d'un chef de la justice militaire qui fait étrangler un accusé sans discussion, parce qu'il est juif, et vous n'avez plus d'affaire Dreyfus, par conséquent plus de lois de défense et d'action républicaine. Mercier est l'artisan inconscient de l'œuvre de désorganisation religieuse accomplie en ces dernières années. A lui seul cet incorrigible aura, en un certain sens, causé plus de mal à l'Eglise de France que tous les efforts réunis des libre-penseurs pendant un siècle. » — Jehan de Bonnefoy : *Les Leçons de la défaite* (*le Républicain du Gard*, juin et juillet 1906).

— Sans Mercier point d'antimilitarisme : nous ne connaîtrions peut-être pas les mutineries qui affaiblissent de nos jours la discipline de l'armée française. Voilà le revers de la médaille d'or remise à l'ancien ministre de la guerre. Si le dolman étoilé de ce général ne cachait pas une conscience aussi basse et une âme aussi perfide, il

aurait tressailli sous le poids de cette médaille d'or comme si elle était chargée de tous les mépris ct de tous les crachats de la France écœurée.

J. B.

L'Italie (Rome), 9 juillet 1907.

QUEL EST, APRÈS LA DÉFAITE DU 30 JUIN LE DEVOIR DES CATHOLIQUES ITALIENS

M. LÉON CHAINE ET M. L'ABBÉ BRUGERETTE RÉPONDENT A CETTE QUESTION.

Expliquer la défaite subie par les catholiques le 30 juin, — comme l'ont fait et continuent de le faire leurs journaux plus ou moins officiels, — par un défaut d'organisation, c'est sciemment dénaturer la vérité.

L'organisation de *l'Unione Romana* n'était pas parfaite; je ne le nie point; mais celle du bloc libéral ne valait guère mieux, si même elle n'était pire.

Il serait facile de corriger un vice d'organisation; malheureusement, la cause du désastre du 30 juin est bien autrement profonde et sérieuse.

Si les leçons de l'histoire ont quelque valeur, elle paraît même irrémédiable.

Ce ne sont point deux organisations qui se sont trouvées face à face. Ce sont deux mentalités ; l'une moderne, féconde, progressive parce qu'éprise de vérité et de clarté, l'autre rétrograde, impuissante et stérile parce qu'opposée à toute étude loyale.

La victoire est restée à la première; et l'antagonisme entre l'esprit catholique et l'esprit moderne qui, — ainsi

que l'écrivait M. Marcel Hébert à propos d'un des livres célèbres de l'auteur de *la Crise du Clergé*, la *Question biblique au XXe siècle*, qui a permis au Vatican de battre un record en condamnant, avant même qu'il n'ait paru, ce livre de M. l'abbé Houtin, — « n'acceptera plus aucun pharisaïsme », deviendra, de jour en jour, plus irréductible; à moins que le catholicisme qui, après n'avoir cessé pendant vingt siècles, d'évoluer, c'est-à-dire de vivre, immobilisé, figé, comme si sa sève était tarie, — cependant que le siècle poursuivait sa marche prodigieuse dans la voie du progrès, — ne gagne le terrain perdu en s'adaptant résolument à l'âme moderne, et en renonçant à une politique qui, par le fait qu'elle ne réussit jamais, indique nettement qu'elles ne peut pas réussir.

Comment !

Des volumes ont été écrits pour répondre à cette question. Il me suffira donc d'y renvoyer les lecteurs, désireux d'éclairer leur religion, en leur recommandant de les lire et de les faire lire.

L'un est intitulé : *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, l'autre : *Les Leçons de la défaite*.

Le premier a été écrit par M. Léon Chaine, un catholique sans étroitesse ni passion sectaire, qui appartient à la famille des abbés Pichot, des Paul Viollet, pour éclairer ses coreligionnaires, au moment où ils s'engageaient dans la fausse route, qui les a conduits à la défaite.

Ce livre, rempli d'originalité, de pittoresque, de logique aussi, et surtout de documents et d'idées, car M. Léon Chaine est à la fois un écrivain hors de pair, un philosophe et un penseur profond, aurait pu les sauver. Son cri d'alarme ne fût pas entendu. La catastrophe est trop récente pour qu'il soit nécessaire de la rappeler.

Les catholiques italiens se sont, eux aussi, fourvoyés dans des impasses. Ils doivent battre en retraite et réparer de lourdes fautes.

Aussi ce livre, dans lequel M. Léon Chaine a passé en revue, avec un éloquent accent de loyauté, en des pages sincères, vibrantes et suggestives, qu'on ne parcourt pas sans émotion, tous les grands problèmes politiques et religieux de notre époque, est-il pour les catholiques italiens de la plus brûlante actualité.

Les Leçons de la défaite ont été publiées, par le docte et libéral abbé Brugerette après la débaclé électorale des catholiques français, le 6 et 20 mai 1906.

« Ces pages, bien que nées des circonstances, ont une importance générale avant tout ; si elles déchirent le voile, qui recouvre les fautes, elles apportent, du moins, l'espoir et le remède nécessaire au redressement des esprits et au relèvement des volontés ». Lorsque les catholiques italiens les auront lues, ils connaîtront leur devoir et tourneront les yeux vers des horizons moins bornés.

Le Matin (Anvers) 16 juillet 1907.

UNE CRISE RELIGIEUSE

Il se fait depuis quelques années un mouvement remarquable au sein du monde catholique. On y réclame plus de liberté, plus de lumière, plus d'espace. Il ne s'agit pas d'une révolution, mais d'une évolution, ce qui est tout autre chose. Une révolte ne se produirait que si Rome se montrait sourde aux revendications les plus légitimes. N'annonçait-on pas dernièrement la création d'une puissante association de catholiques qui, tout en protestant de

leur obéissance au Saint-Siège, réclament l'abolition de l'Index ou, tout au moins, le droit pour l'écrivain condamné de défendre son œuvre et de se justifier? En Italie comme en France, certaines condamnations prononcées par le Vatican, soit qu'il s'agisse des ouvrages de Fogazzaro, esprit pieux cependant, soit des travaux d'exégèse de l'abbé Loisy, « érudit de première valeur », selon l'expression d'un journal catholique belge, *le XX*[me] *Siècle*, ces condamnations, disons-nous, ont causé parmi les catholiques intellectuels une vive émotion et, ajoutons-le, une profonde tristesse. Ils n'est pas douteux, en effet que l'Eglise s'expose gravement en refusant de marcher avec le siècle et en persistant à imposer comme l'expression de la vérité révélée des symboles qui sont l'œuvre périssable des hommes.

Il vient de paraître à Paris, à la librairie Plon, un livre écrit par un catholique, M. Marcel Rifaux, et intitulé : *Les Conditions du retour au Catholicisme*, dans lequel on trouvera l'exposé aussi intéressant qu'impartial de la crise que traverse le catholicisme. C'est une enquête philosophique et religieuse à laquelle ont collaboré des laïcs et des ecclésiastiques tels que le vicomte d'Adhémar, l'abbé Brugerette, M. Georges Fonsegrive, l'abbé Girodon, le D[r] Mazel, le P. Maumus, l'abbé Laberthonnière et vingt autres.

. . . .

« Malheureusement, dit l'auteur, si l'histoire nous montre qu'il y a eu des papes capables de remettre énergiquement dans le courant le catholicisme dévié, elle nous montre aussi que, trop souvent, c'est sous la pression des événements extérieurs que la réforme tardive, hélas ! s'effectue. Ainsi s'opéra-t-elle trop tard au seizième siècle. J'espère qu'au vingtième siècle, nous y serons à temps, mais il n'y a plus un moment à perdre. »

Ceux qui liront le livre de M. Marcel Rifaux, s'assure-

ront que nous n'avons pas choisi nos extraits. Ils y trouveront des pages témoignant d'une rare indépendance d'esprit de M. Sertillanges, professeur de philosophie à l'Institut catholique de Paris; l'abbé Laberthonnière, l'abbé Naudet et d'autres. La crise comme le constate « un prêtre romain », n'existe pas seulement en France. « En Italie, avoue ce prêtre, les jeunes gens cultivés ne sont plus avec nous... Pour dénouer la crise, il n'y a qu'un moyen : renouveler parmi nous l'esprit de l'Evangile. Aujourd'hui, comme du temps de Jésus, c'est la lettre qui nous tue ; ce sont les *traditiones hominum* qui nous suffoquent. Les éléments historiques et accidentels se sont soudés pendant des siècles avec les éléments éternels. Les pharisiens et les scribes (il y en a toujours dans la société religieuse) sont devenus les gardiens du bloc ; leur devise est : « tout ou rien. » Autrement dit, il faudrait débarrasser le catholicisme de ses éléments parasitaires, des scories dont ils s'est souillé durant sa course à travers les siècles, des champignons vénéneux qui, selon l'expression de M. Léon Chaine, ont poussé sur la croix. Il faut en éliminer les petites idolâtries, les boutiques à miracles, ces autels multiples qu'un mercantilisme éhonté transforme en comptoirs, il faut surtout, comme l'écrivait Mgr Mignot, archevêque d'Albi, que la religion cesse d'être un symbole cristallisé, une doctrine stéréotypée dans ses rites et ses dévotions, pour devenir « une réalité vivante qui transforme les esprits et les cœurs. »

. . . .

SANCHO.

La Petite République (Paris), 18 juillet 1907.

ANATHÈME

UN NOUVEAU SYLLABUS

Une dépêche de Rome nous annonce que *l'Osservatore Romano* publiera « un décret du Saint-Office portant un *Syllabus* de 65 erreurs modernes ».

Ce document vise, à n'en pas douter, les théories des jeunes historiens et savants catholiques qui, durant ces dix dernières annés, n'ont pas craint de chercher à accorder leurs croyances avec les vérités scientifiques, ou à expliquer les Ecritures d'une manière conforme aux données générales de l'histoire.

C'est le cas en France de beaucoup de jeunes ecclésiastiques des plus distingués, dont le plus célèbre est l'abbé Loisy. Ce malheureux jeune prêtre professait à l'Ecole des Hautes Etudes un cours des plus intéressants que, sur les divulgations d'un certain nombre de ses collègues et de M. Montagnini, l'autorité ecclésiastique lui a interdit de continuer. La mort dans l'âme le pauvre abbé a dû obéir et même « abjurer ses erreurs ».

Mais le mouvement a des causes si profondes que ce cas devait se reproduire, non seulement en France, mais dans tous les pays où les catholiques se mêlent plus ou moins à la vie de la pensée, et notamment en Italie. Dans son roman intitulé *Il Santo* (Le Saint) le célèbre écrivain Fogazzaro a, comme le catholique français Léon Chaine, demandé une réforme du catholicisme. Son ouvrage a été condamné par l'Index. Tous les prêtres qui se sont mêlés au mouvement nouveau ont été condamnés, interdits, excommuniés.

Ces jours-ci, c'était Mgr Fracassini, recteur du séminaire de Pérouse, et l'abbé Pandozi, curé de Mariano. Ce dernier a été frappé d'excommunication pour ses ouvrages sur le Christ.

La revue moderniste *Rinnovamento* (1), organe du mouvement nouveau, qui paraît à Milan, a été condamnée par le Saint-Siège et l'on reproche au cardinal Ferrari, archevêque de Milan, de n'avoir pas réussi à en empêcher la publication.

C'est pour expliquer toutes ces mesures et pour les motiver que le nouveau *Syllabus* a été jugé nécessaire.

Le premier *Syllabus*, œuvre de Pie IX, condamnait les idées politiques modernes, propagées par la Révolution Française, le deuxième *Syllabus* condamnera le mouvement même de la conscience catholique soucieuse d'accorder sa foi avec ce qu'elle croit être la vérité. . . . . .

(1) Lorsque *le Rinnovamento*, la grande revue milanaise, qui est le principal organe des catholiques progressistes de l'Italie fut frappé par un décret de l'Index, ses directeurs, prévenus de la mesure par Mgr Ferrari, cardinal archevêque de Milan, firent la réponse suivante :

Milan, 15 via Bigli, 13 mai 1907.

« Ayant eu communication, dans la soirée du 10 mai 1907, par l'intermédiaire de l'Em. cardinal Ferrari, archevêque de Milan, de la lettre du cardinal André Steinhuber, préfet de la Sacrée Congrégation de l'Index, publiée dans *l'Osservatore Romano* du 3 mai ;

« Nous soussignés, directeur de la revue mensuelle *Il Rinnovamento*, renouvelant l'expression de notre entier respect, comme catholiques, pour l'autorité ecclésiastique, exprimons notre douleur profonde de voir attribuées à notre œuvre des intentions qui nous furent toujours étrangères et qui sont en contradiction avec notre amour sincère de l'Eglise et repoussons de la manière la plus explicite la prétention de nous attribuer dans l'Eglise la fonction de docteurs.

« Nais nous ne croyons pas devoir cesser notre publication, parce que cet acte impliquerait de notre part la reconnaissance du droit de la Congrégation de l'Index à imposer aux laïcs l'abandon de leurs études scientifico-religieuses, politiques et sociales, qui doivent être et paraître indépendantes, afin de ne pas justifier cette assertion que seulement hors de l'Eglise peut se rencontrer, avec la liberté des méthodes et le calme de la recherche, une sereine et sévère activité intellectuelle.

Nous sommes les premiers à reconnaître les difficultés et les insuffisances de notre œuvre; c'est pourquoi nous attendons les objections et nous acceptons les critiques, soit du point de vue scientifique, faites au nom d'une recherche plus large et plus sûre, soit du point de vue religieux, au nom d'une vie spirituelle plus élevée, soit du point de vue catholique, au nom d'une expression plus autorisée de la vérité chrétienne. Mais nous ne pourrons pas renoncer à penser et à exprimer notre pensée; nous ne pourrons surtout pas interrompre notre travail à son début avant d'avoir pu fournir à l'autorité elle-même et au public les éléments suffisants pour nous juger, nous et notre œuvre, avec justice.

Cette attitude, qui nous fait revendiquer pour nous et pour les autres, sans orgueil mais aussi sans faiblesse, le droit de penser et d'étudier avec plus de confiance dans l'Eglise catholique, pourra peiner peut-être quelques consciences timides et fournir des armes à nos adversaires. Mais nous nous sentons disposés à voir incompris un acte loyal dont nous avons médité longuement et sans aucune préoccupation personnelle toutes les conséquences possibles, et qui montre que la charité qui ordonne d'obéir, peut aussi imposer une humble mais ferme résistance à des mesures dont nous ne saurions justifier l'acceptation, ni devant notre conscience, ni devant celle des autres.

Nous prions Dieu que dans cet acte puisse se manifester le très vif amour que nous portons à l'Eglise catholique, de laquelle nous ne voudrons ni ne pourrons jamais nous séparer.

« Aiace-Antonio Alfieri.
« Alessandro Casati.
« F.-Tommaso Gallarati-Scotti. »

La Dépêche de Rouen (Rouen), 19 juillet 1907.

Pie X n'a plus rien à envier à la gloire de Pie IX. Il vient, lui aussi, de lancer son *Syllabus*.

Ce document a été donné à Rome, le mercredi 17 juillet et l'*Osservatore Romano* en publie le texte latin. C'est un décret du Saint-Office, qui énumère soixante-cinq propositions que le pape condamne. Tous ceux, prêtres ou laïques, qui continueront à les soutenir encourront les foudres du Saint-Siège.

Ce nouveau *Syllabus* qui marque une date historique dans le mouvement de la pensée religieuse et de la critique contemporaine était annoncé et prévu.

. . . .

Le *Syllabus* de Pie X contient la condamnation de toutes les propositions des exégètes contemporains. C'est l'arrêt brusque du mouvement intellectuel catholique qui avait à sa tête, en France, des hommes remarquables comme l'abbé Loisy, comme M. Léon Chaine, comme l'abbé Bricout, directeur de la *Revue du clergé français ;* en Italie, l'écrivain Fogazzaro, l'auteur d'*Il Santo*, des prélats comme MM. Fracassini et Pandozi ; en Allemagne, nombre d'éminents théologiens des Universités.

Le nouveau *Syllabus* est la suite et le complément du premier. Celui de Pie IX, publié le 8 décembre 1864, avec l'encyclique *Quanta Cura*, condamnait en bloc le libéralisme politique et le progrès social. Il mettait hors de l'orthodoxie, les Montalambert, les Lamennais, les Hyacinthe, les Lacordaire et les Dupanloup. Il avait creusé un fossé infranchissable entre la papauté et la société contemporaine. Le *Syllabus* du 17 juillet 1907, agrandit ce fossé et y ensevelit la liberté intellectuelle,

cette liberté de conscience dont les catholiques se sont prétendus dépouillés par la République, alors qu'elle la leur assurait pleinement en séparant l'Etat de toutes les Eglises. Et il se trouve que c'est le pape lui-même qui, dans sa fièvre d'orgueil et son aberration d'homme ignorant, arrache aux catholiques les plus intelligents, à ceux qui eussent peut-être réussi à sauver la religion du péril, le droit le plus sacré, celui de penser et d'exprimer sa pensée' . . . .

Les libre-penseurs doivent-ils s'alarmer de cette nouvelle manifestatiou d'intolérance de la papauté ? Non pas, car le Saint-Siège tire aujourd'hui sur ses propres troupes, sur l'élite intellectuelle et morale du catholicisme mondial.

• *Le Matin* (Anvers), 29 juillet 1907.

LETTRE DE PARIS

Correspondance particulière du *Matin*

LES CONSÉQUENCES DU SYLLABUS. — LA PEINE DE MORT ET SES DÉFENSEURS. — LA RAGE ET LE VACCIN ANTIRABIQUE.

Paris, 27 juillet.

Comme il était à prévoir, le *Syllabus* de Pie X a consterné les intellectuels catholiques. D'aucuns s'inclinent par obéissance ; d'autres sourient et passent outre ; d'autres encore se découragent. Parmi ces derniers il faut ranger les fondateurs de la revue catholique *Demain* qui exprimait les idées de ce qu'on a appelé l'*école de Lyon*. Cette revue cesse sa publication. Il n'y paraissait pas une page,

en effet, qui ne tombât sous le coup des excommunications du *Syllabus*. Là collaboraient des hommes éminents, Léon Chaine (1), Marcel Rifaux, l'abbé Brugerette et bien

(1) Nous avons déjà protesté contre cette erreur, nous n'avons pas l'honneur d'appartenir à la direction du *Demain* de notre éminent ami Pierre Jay.

Voici ce que nous pouvons publier au sujet des circonstances au milieu desquelles la vaillante Revue a suspendu sa publication, vaillante Revue, dont ses adversaires disent qu'elle a fait trop de bruit mais qui, croyons-nous, a fait beaucoup plus de bien encore.

Quelques jours après le décret de la Congrégation du Saint-Office daté du 3 juillet 1907, *la Semaine religieuse* de Lyon publiait ce communiqué :

La *Semaine religieuse* n'a jamais encore parlé de la revue *Demain* et de ses tendances, qui affligent depuis longtemps déjà les catholiques sérieusement attachés à la sainte Église.

Nous savions que des efforts se faisaient auprès des directeurs de cette revue, afin de les ramener au véritable esprit de l'Église catholique, et nous ne désespérons point tout à fait de voir aboutir ces efforts.

Malheureusement, nous sommes obligés de constater que, soit dans le choix des documents présentés aux lecteurs, soit dans la trame elle-même de ses propres articles, il s'y glisse souvent des lignes, et parfois des pages, qui sont de nature à réjouir les ennemis de notre foi. Il n'y a pas longtemps encore, on y lisait un long extrait des *Annales de la Jeunesse laïque*, qui, dans une publication catholique, ne peut être considéré que comme une défection, pour ne rien dire de plus.

Aussi, tout dernièrement, une revue maçonnique, l'*Acacia*, félicitait, « cette élite de penseurs religieux qui voudraient réconcilier le catholicisme avec la pensée moderne ». Sans doute, les rédacteurs de *Demain* ne sont pas seuls visés dans cet humiliant éloge, mais ils y ont sûrement leur part. Et c'est avec une vraie tristesse que nous avons vu cet adversaire déclaré de la région, décorer du titre d' « École de Lyon » cette « pléiade d'esprits fiers » qui, tout en se disant catholiques, et en déclarant — avec une bonne foi que nous n'avons pas l'intention de mettre en doute — qu'ils se soumettent aux décisions

d'autres qui popularisaient l'idée religieuse par la tolérance, la largeur de vues, la profonde loyauté qu'ils apportaient dans l'expression de leurs opinions. Le libre-

doctrinales de Rome, ne craignent point, en fait, de blâmer les actes pontificaux, et d'applaudir à toutes les audaces des novateurs, contre lesquels Notre Saint-Père le pape Pie X a plus d'une fois élevé la voix.

Le *Demain* du 26 juillet même mois donnait en tête de son numéro la note suivante :

AUX AMIS DE *DEMAIN*

A partir de ce jour et pour une durée de quelques mois, *Demain* suspend sa publication. Il prend cette décision en toute indépendance, assuré qu'elle sera comprise. Ses amis, dont le nombre s'est sans cesse accru, forment une invincible légion d'âmes droites et désintéressées. Ils lui ont prouvé, par une fidélité dont nulle calomnie n'a pu venir à bout et par une collaboration de jour en jour plus active, leur attachement à son œuvre de loyauté chrétienne. Après les derniers événements, les intentions et les idées des catholiques les plus sincères ont été à tel point obscurcies et méconnues, qu'il lui paraît nécessaire d'attendre que le calme se soit rétabli pour pouvoir continuer son labeur en dehors de toute préoccupation étrangère. Cherchant uniquement la vérité, *Demain* refuse de s'abaisser à des polémiques irritantes et vaines. Ce sacrifice fait à la paix des âmes aussi bien qu'à la probité intellectuelle, c'est uniquement pour obéir à sa conscience et en pleine liberté, sans qu'il ait été demandé, encore moins imposé par personne, que *Demain* l'accomplit. L'œuvre souveraine du temps est plus rapide que jamais. Quand le moment tout prochain de se remettre au travail sera venu, c'est avec le concours de tous ceux qui croient que la religion du Christ n'a pas de pires ennemis que le mensonge et l'esprit de secte, que *Demain* reprend sa tâche.

Nous ne croyons pas qu'en disant des rédacteurs de *Demain* qu'ils sont les adeptes de cet ensemble de doctrines auquel il a été donné le nom de « modernisme » il ait été de façon exacte tenu compte de la position qu'ils ont prise avec tant de netteté et de loyauté.

Quant à l' « École de Lyon », si École de Lyon il y a, nous ne

penseur même lisait avec intérêt cette revue qui, en défendant la religion dégagée de tout mercantilisme, de toute superstition, de toute bigoterie, défendait en

savons comment elle aurait pu mériter les suspicions des autorités ecclésiastiques.

Les personnalités bien diverses que de loin quelques-uns ont cru pouvoir rattacher entre elles sous ce vocable trop solennel ne professent pas, sur les questions brûlantes du moment, un sentiment unanime.

Pour la plupart elles appartiennent tout simplement au groupe des catholiques libéraux, mais, catholiques avant tout, c'est de tout cœur et sans arrière-pensée qu'elles sont soumises à l'Église.

A lire la note du moniteur archiépiscopal il semble bien que celui qui l'a écrit fait grief aux rédacteurs de *Demain* et aux autres personnalités visées moins pourleurs propres actes que pour ce qui venait d'en être dit par l'*Acacia*, revue maçonnique ; et cependant, en toute équité les hommes ne sont responsables que de leur propre conduite et non des commentaires qu'elle peut susciter de la part d'autrui.

Pourquoi, au surplus, faire un crime à des catholiques de la sympathie qu'ils éveilleraient chez quelques-uns des ennemis du catholicisme.

Le témoignage d'un adversaire bien au contraire, est souvent plus impartial et plus précieux que celui d'un ami ; il est injuste de penser toujours que les incrédules sont de mauvaise foi et que partant leurs félicitations sont déshonorantes pour un croyant.

On sait d'ailleurs tempérer parfois avec un certain opportunisme la rigueur de ce principe.

Lorsque le Saint abbé Rambaud mourut et que, par une faveur toute exceptionnelle, l'archevêque de Lyon présida en personne les obsèques de ce héros de la charité chrétienne, les feuilles pieuses se réjouirent bruyamment de ce que l'on avait vu confondus dans le cortège funèbre des gens de toute confession, des libres-penseurs déterminés et l'anarchiste Sébastien Faure lui-même,

Loin de faire un grief à la mémoire vénérée de ce prêtre selon

somme le plus noble idéal. Eh bien, *Demain* ne paraît plus, *Demain* meurt, *Demain* est mort. Je ne sais rien de plus pénible que cette abdication de publicistes au cœur pur, à l'esprit élevé, qui espéraient amener l'Eglise de Rome à la compréhension des nécessités modernes, et qui la trouvent plus irréductible, plus hostile que jamais à tout progrès scientifique. Car enfin c'est bien la science, toujours, qu'elle condamne. *Le Syllabus* ne s'occupe que d'histoire et d'exégèse, et c'est pour défendre à tout savant catholique « d'outrepasser les limites assignées par les Pères et par l'Eglise elle-même » !

Dans son dernier numéro, *Demain* insère *le Syllabus*, mais en y ajoutant une note critique où il est dit : « Il convient de remarquer que la publication de ce décret exégétique coïncide avec l'introduction dans notre enseignement public de l'histoire critique des religions et spécialement des origines chrétiennes ». Evidemment, Rome s'est alarmée de ce genre d'études et, comme toujours en pareil cas, elle condamne et proscrit. « Si ce décret est appliqué, ajoute la note de *Demain*, on ne tardera pas à être convaincu, même à Rome, de la nécessité d'abandonner certaines de ces prohibitions si l'on ne veut pas être acculé à une dangereuse impasse ». Tel est le

le cœur de Jésus, de cette sympathie des indifférents, des adversaires et des pires ennemis de l'Eglise, ils en tirèrent avec raison avantage et la trouvèrent fort honorable pour la religion dont il avait été le ministre.

Cet exemple, s'il en était besoin, montrerait une fois de plus que la logique n'a rien à voir avec les polémiques politiques ou religieuses.

Est-ce que les hommes qui ont le plus reproché aux dreyfusards de tirer argument de l'opinion unanime de l'étranger ne sont pas les mêmes qui, un peu plus tard, s'armaient judicieusement de cette même opinion de l'étranger pour stigmatiser les lois de combat proposées contre les catholiques ?

chant du cygne d'une revue catholique qui s'était fondée avec l'ardent désir de sauver la religion en la dégageant de l'esprit moyenâgeux qui l'isole de la pensée moderne.

Si la revue *Demain* dépose la plume, c'est parce que c'était Rome qu'elle voulait convaincre et qu'elle voit maintenant qu'elle perdait son encre et sa peine. Les intellectuels catholiques qu'elle avait groupés se retirent sous leur tente en disant : « Tant pis » !

. . . .

LORET.

La Province (Le Havre), 1er août 1907.

LES CATHOLIQUES FRANÇAIS
ET LEURS DIFFICULTÉS ACTUELLES

Les opinions inférieures, propagées par des esprits médiocres, causent tôt ou tard les protestations véhémentes des hautes intelligences, de même qu'une politique mesquine engendre d'inévitables révoltes. A ce titre, les idées et les partis extrêmes sont un remède nécessaire ; mais lorsqu'ils sont déchaînés, il ne faut plus s'attendre qu'à des discussions intransigeantes, à des luttes furieuses. Si quelque chose de plus fort ou de plus rusé ne les sépare, ils se combattent jusqu'à l'écrasement de l'un deux ; on a vu même des antagonistes s'affaiblir de part et d'autre jusqu'à s'annuler réciproquement. Dans ces grands duels publics, il est heureux que des hommes de juste milieu, avides seulement de mesure et d'équilibre, profitent d'une accalmie, d'une lassitude, ou parfois d'un coin libre à côté du champ de bataille plein de tumultes,

pour saisir les pièces de la querelle, les étudier, chercher les intérêts communs, adoucir ou réserver les controverses trop vives, dresser enfin des propositions de contrat pouvant être admises par les plus raisonnables des belligérants. Quand ce premier succès est obtenu, il est rare qu'il ne s'étende pas aux partisans extrêmes et n'aboutisse au rétablissement de la concorde.

C'est au milieu des dernières phases, très violentes encore, de la tempête dreyfusienne dont la France fut bouleversée pendant plusieurs années, qu'un Lyonnais, M. Léon Chaine, se décidant à rassembler les motifs, à former les bases d'une entente possible, donna sa large part à l'effort de conciliation tenté par quelques-uns entre les partis aveuglés. Son livre : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* n'eut pas d'autre but.

En chrétien avisé, et en homme paisible qui n'hésite pas cependant à accomplir un devoir avec énergie, il y expose divers excès qui peuvent, qui doivent être supprimés si l'on veut restaurer la paix civile avant qu'une révolution ait éclaté.

Dans l'armée qu'il sait indispensable, il délimite très bien le regrettable et dangereux militarisme, ce culte de la force, approuvé par les barbares *Te Deum* chantés dans les églises aux lendemains de brutales victoires. « Nous avons inventé le Dieu vengeur, le Dieu jaloux, le Dieu des batailles, remarque-t-il, et c'est ainsi qu'en voulant associer la divinité à nos passions et à nos mesquines combinaisons, nous essayons de la rapetisser à notre taille. » La guerre n'est juste que dans la défense des foyers. Les conquêtes sont méprisables, et maladroites, non seulement entre nations, mais dans le sens colonial : civiliser à coups de fusil est un mensonge d'avides capitalistes ; une véritable civilisation ne se propage que par des émissaires pacifiques. Loin de suivre les tendances qui mettraient l'armée au-dessus de la nation, il faut réduire le service et

réformer le code militaire. Une autre amélioration, morale et non moins excellente, serait d'honorer les bienfaiteurs de l'humanité avec les grands tueurs d'hommes, et de se persuader que la croix ne doit pas, ne peut pas marcher avec l'épée, qui est antichrétienne. « L'assimilation entre le prêtre et le soldat nous paraît être absolument sacrilège. » Les sermons belliqueux trahissent et combattent la parole de Jésus, et la guerre est aussi déraisonnable que le duel : ce sont des restes de la barbarie ancestrale.

Parallèlement, dans le domaine patriotique, qu'en bon citoyen il sait défendre, il montre que le nationalisme est une exagération provocatrice, et aussi un monopole utilisé comme affiches électorales. Il n'est pas spécial à notre temps; c'est toujours lui qui a poussé aux guerres de conquêtes. Si, pour certains, s'attarder à cette conception étroite de la patrie est anormal, c'est encore plus insensé pour des chrétiens, que leur mission fraternelle devrait détourner de cette voie mauvaise. D'ailleurs, le plus haut idéal, l'idéal divin, règne au-delà de toutes frontières, et par conséquent le vrai, le raisonnable patriotisme, n'a lui-même rien à voir avec le christianisme, ni avec les autres religions. Les âmes véritablement religieuses, considérant toute l'humanité, savent reconnaître les qualités des autres peuples, et se guérir de cette présomption qui attribue la plupart des qualités, surtout les mieux réputées, à leur pays natal.

Notre temps a vu naître et grandir par surcroît une de ces doctrines de superstition, plus encore que de haine, dont l'histoire enregistre bien des exemples : c'est l'antisémitisme. Les Juifs, formant une minorité, se sont associés pour se défendre; pourquoi leur reprocher cet acte logique de solidarité ? Il eût été plus habile de ne pas fortifier leur cohésion en l'attaquant, puisque, depuis leur admission au droit commun, ils se fondent peu à peu dans la race française. On les accuse de la décomposition contempo-

raine : elle fut causée par tous et non par eux seuls. Charger le bouc émissaire ne démontre pas qu'il est l'unique coupable ; cela trahirait plutôt le secret désir de cacher ses fautes en les reprochant bruyamment au voisin. Si la France souffre du cosmopolitisme, ce mal vient d'autres étrangers beaucoup plus que des Juifs, et s'il fallait renvoyer tout ce qui n'est pas de sang gaulois, même les plus décidés nationalistes reculeraient, sans compter que beaucoup, probablement, devraient revenir germains, latins, anglo-saxons et pire encore. Non, ces manies et ces haines ne sont pas d'une époque dite éclairée. et les catholiques doivent tendre à se rapprocher des Juifs.

Ce qui manque aux chrétiens, c'est le libre examen politique. Ils peuvent remarquer cependant que le militarisme, le nationalisme, l'antisémitisme et l'antidreyfusisme ont fait du tort à leur religion, il est temps d'extirper d'elle ces erreurs, de revenir à la seule doctrine, de se libérer de tout ce qui n'est pas l'obéissance religieuse. L'Eglise, dans un sens, est une sorte de république qui doit aisément s'entendre avec les défenseurs de la République française ; il faut affirmer que le pape ne peut imposer d'ordres en matière politique, abandonner ces légendes, ces idées surannées qui unissaient religion et monarchie. « Depuis quelques années seulement, un prêtre peut se dire républicain sans passer pour hérétique. »

On voit trop les côtés brillants du bon vieux temps, et pas assez les extorsions des rois et des princes, les rançons levées par la noblesse et le clergé. Dans ce passé où il faut apprendre à choisir, le tiers état payait seul ; contraint à donner ce qui suffisait à peine à le faire vivre, il était la proie de la famine. Les monarques se servaient du pape et des évêques pour leurs ambitions, rien de plus, et l'Eglise même eut assez de plaies hideuses, comme l'amour des richesses, l'intrigue, l'arbitraire des nominations, les horreurs de l'Inquisition, pour ne pas désirer un retour de

ces mœurs déplorables. Si la religion n'était au-dessus de tout, l'indignité d'une partie de ses ministres l'eût depuis longtemps détruite.

Une éducation qui cache ou atténue ces vérités historiques fait plus de mal que l'enseignement exact et que le libre exercice de l'intelligence. On tait aux élèves des erreurs, des fautes et même des crimes, qu'ils apprendront toujours plus tard, et alors parfois ils se jettent dans le camp adverse. « Arrière toutes ces timidités dangereuses et peu loyales ! » De plus, selon la remarque de Lacordaire, les catholiques, s'ils réclament l'indépendance doivent la réclamer pour tous les hommes. Trop souvent, au XIXe siècle, le catholicisme a eu des défenseurs maladroits, dont les attaques contre la liberté démocratique se retournent contre la liberté de l'Eglise.

Certaines dévotions nouvelles doivent aussi disparaître. Les demandes superstitieuses à des saints spéciaux, pour des objets matériels. des guérisons, entr'autres à Antoine de Padoue, culte-type de ce genre puéril et souvent saugrenu, tournent parfois en entreprises de mercantilisme grossier : « Des inepties qui menacent de laisser finir dans le ridicule une religion qui commença dans le sublime, des végétations parasitaires qui ont poussé comme des champignons vénéneux sur le grand arbre de la croix ! » Même la vénération des reliques répond à un sentiment humain plutôt que religieux.

Beaucoup de catholiques sont d'une timidité intellectuelle qui étonne. Leur esprit rétrograde n'ose admettre les découvertes scientifiques infirmant certains passages de la Bible. Plus la science se développe cependant, plus elle augmente une des preuves de la grandeur de Dieu ; il faut l'admettre, l'appeler, et non la repousser. A côté de ces prudences irraisonnées, ces esprits timorés acceptent sans rougir, à l'église, la hiérarchie des situations et de la richesse, les mariages, les enterrements somptueux, et

d'autres usages peu conformes à l'enseignement évangélique. Des cures regorgent de ressources, d'autres sont dénuées de tout. Les évêques, entourés de faste, sont désignés par des mots de Grandeurs, de Monseigneurs, etc., qui n'ont rien de commun avec l'humilité chrétienne. Les pompes du Vatican causent aussi un certain malaise : c'est trop une suite de l'impérialisme romain ; d'ailleurs, depuis 1523, tous les papes sont Italiens, habitude qui empêche de démocratiser l'Eglise.

Comme toutes les religions, le catholicisme eut « des sectaires qui se sont déshonorés par les excès de leur violent prosélytisme ». Aujourd'hui encore les consciences et les esprits offrent le triste spectacle des luttes fraticides. Il faut écouter les hommes de bonne volonté qui étudient scientifiquement, qui discutent, joignent la raison à la foi. Il faut devenir social : les chrétiens ont plus à faire que d'autres pour les déshérités, ils y sont tenus par leur doctrine ; ils doivent prendre part à tous les efforts tentés pour mettre de la justice dans cette société cruelle aux pauvres, oppressive aux travailleurs.

Abordant plus immédiatement les difficultés actuelles, l'auteur montre que les décrets Combes ne furent pas approuvés de publicistes même hostiles au catholicisme, et que les républicains de principe blâmèrent au moins l'application de la loi du 1er juillet 1901. Mais il faut être sévère sur soi-même et non s'attendrir aux bonnes paroles des autres : en vérité, si prêtres et moines ne sont guère aimés dans les milieux populaires, c'est que le clergé en masse est resté lié aux réactions. Pourtant il eût fallu peu de chose pour effacer cette suspicion. La plupart des clercs sont bienveillants, serviables, modestes ; par leur vie, plus près du peuple que des nobles et bourgeois, ils sont désignés pour une œuvre de pacification. Là, se lisent de belles et vives pages sur les congrégations dispersées.

Tel est cet ouvrage, sorti de l'affaire Dreyfus, animé du

désir de défendre le droit. Son auteur ne s'est pas préoccupé de l'opinion publique, qui est si souvent pour l'erreur contre le vrai. Sa profession de foi sincère n'est exprimée que pour une invitation à la concorde, à l'apaisement. « Nous restons convaincu, dit-il, que la doctrine évangélique n'est pas en contradiction avec les vrais principes de la Révolution française, et que ce qu'il y a de légitime dans les revendications de l'esprit moderne n'a rien à craindre de l'Eglise. » Et pour que le lecteur achève de s'éclairer, il lui met sous les yeux, en une partie considérable, sorte d'enquête postérieure qui vaudrait un autre article de conclusions, toutes les polémiques suscitées par l'apparition de son livre.

A chaque page de Léon Chaine, on à l'impression que l'homme dont on entend parler la pensée même est un doux, mais non un faible ; son esprit pacifique sait lutter pour le vrai, son âme tolérante ose livrer ses croyances les plus arrêtées. Dans cet homme qui se montre entièrement, l'auteur s'arme des arguments précis de l'investigation ; il choisit en expert parmi ces preuves des autres, y joint ses appréciations personnelles qu'il présente habilement sous la forme de propositions, et prépare, façonne avec tout cela, une thèse conciliante, tirée à la fois de sa nature paisible et de longues réflexions lui ayant révélé que l'entente est toujours préférable aux disputes même très vaillantes, même très éloquentes. Son ouvrage est écrit simplement, avec clarté ; il expose bien tous les faits nécessaires, toutes les idées adverses ou moyennes, en un tableau d'époque ou les hommes, leurs opinions, leurs actions, sont présentés sous l'angle le moins aride, avec l'évident souci d'en reconstituer l'harmonie antérieure. Parfois des pages hautes, émues, vibrantes, dénotent un enthousiasme d'écrivain au cours de ces chapitres de prudent polémiste.

En disant toute sa pensée, il s'expose naturellement, à

soulever quelques contradictions, puisque nul n'est semblable à un autre. J'ai noté moi-même quelques détails à propos desquels je pense différemment. Par exemple, la guerre ne doit pas être faite uniquement pour la défense des foyers, mais encore pour la défense de la vie, de l'être. Les attaques ne sont pas toujours des violences de conquérants ; n'est-ce pas attaquer, que d'empêcher quelqu'un de vivre, que de le maintenir dans la pauvreté, la misère, et n'est-elle pas aussi nécessaire, la guerre aux gens soi-disant pacifiques qui organisent les pactes de famine? N'est-ce pas attaquer, que d'occuper trop d'espace sur la terre, d'exposer ainsi des nations à languir dans la gêne, et n'est-elle pas aussi légitime, la guerre aux nations proclamées pacifiques qui accaparent trop de domaines terrestres? Il y a donc des guerres indispensables : celle qui réclame la place au soleil, et celle qui défend les foyers. Toutes les autres, les entreprises de conquêtes *dont on n'a pas besoin*, sont criminelles. — Sur un autre point, lorsqu'il est regretté que les catholiques aient lancé l'opinion contre les Juifs, j'aurais aimé voir nettement, parmi leurs mobiles, celui de faire oublier leurs richesses en ameutant contre celles du voisin. — Plus loin, j'ai lu que le catholicisme, avec son chef élu, n'est au fond qu'une république. Or, c'est le pape qui nomme les électeurs chargés d'élire le papes : il n'y a là que l'apparence d'un système démocratique. Si ces électeurs, les cardinaux, étaient élus par la foule des fidèles, ou seulement par les prêtres et les moines, ce serait là seulement une organisation républicaine. — Enfin, les nobles, clercs et bourgeois seraient aussi du peuple. Ce n'est plus maintenant que le mot peuple est un équivalent du mot nation : l'égoïsme des privilèges a fait des travailleurs un quart état, il faut se résigner à entendre cette vérité, et il ne reste plus aux hommes éclairés et justes des castes possédantes qu'à aller vers ce peuple trop longtemps sacrifié, comme jadis les

Mirabeau, les Lafayette, les abbés Sieyès et Grégoire allèrent au tiers état.

Mais ces détails, et quelques autres de cet ordre, n'entament nullement la valeur d'ensemble du livre, qui, au point de vue social, constitue une excellente base d'apaisement. Il répond tout autant à l'utilité intellectuelle qu'à cherchée l'auteur, en s'imposant l'objet spécial d'éclairer les antireligieux et les antirépublicains sur la possibilité de s'entendre, si l'on veut bien sacrifier les théories extrêmes. Quant aux causes des difficultés actuelles des catholiques, on conclut qu'elles viennent de loin, qu'elles sont plus morales que matérielles, qu'elles naissent aussi de l'alliance avec les réactions, et qu'elles peuvent se résoudre si les chrétiens se réfugient religieusement dans l'idée pure et se rallient politiquement au principe républicain. Toutefois, la république doit s'écarter des tendances révolutionnaires, et se rendre assez large pour contenter les esprits simplement libéraux. Avec quelques autres apports que fournirait l'état d'âme général de nos temps, on voit que les propositions de Léon Chaine peuvent se reprendre, et, avant qu'il soit trop tard, servir de base à des discussions, enquêtes et révolutions nationales établissant l'entente des esprits, l'accord des intérêts, cette harmonie enfin de la foi religieuse et de la raison démocratique, dont il est animé si profondément, si sincèrement, que l'opinion publique presque entière à approuvé sa bienfaisante intervention dans les querelles des partis.

Fernand Clerget.

Le Petit Démocrate (Limoges), 15 août 1907.

A PROPOS D'UN LIVRE

M. Léon Chaine a publié sur *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* un volume qui en est actuellement à sa huitième édition.

Autour de lui la presse a fait grand bruit et, chose au premier abord surprenante, les louanges sont venues surtout des non-catholiques bien que l'auteur soit un de nos coreligionnaires militants.

Evidemment, M. Chaine, qui est avoué de son état, n'a pas la science théologique d'un père de l'Eglise. Il ne prétend du reste pas à l'infaillibilité en cette matière. Si on a pu lui reprocher certaines de ces phrases, celle par exemple où il souhaite une égalité intellectuelle entre laïques et ecclésiastiques dans le domaine de la science religieuse, on doit reconnaître qu'il n'a pas craint de rectifier hautement les affirmations qu'on lui a démontrées erronées. C'est ainsi qu'à partir du sixième mille, plusieurs modifications ont été, dans ce but, apportées à l'ouvrage.

Au reste, n'est-ce point ces incursions parfois hasardées sur le domaine de la théologie qui ont excité la colère des réactionnaires. Feu, *La Vérité française* s'inquiétait bien plus de l'orthodoxie politique de M. Chaine que de l'autre. Aussi n'est-ce pas sans intérêt que l'on parcourt la diatribe consacrée par la digne feuille à *un catholique dreyfusard !* Ce journal et ceux de son parti n'ont jamais pardonné à M. Chaine la haute indépendance d'idées qui lui fait juger les questions du militarisme, du nationalisme ou de l'affaire Dreyfus autrement qu'ils ne les ont jugées dans leur sagesse. Comment se permet-il d'être patriote sans être nationaliste, d'être Français sans être antisémiste,

d'être catholique sans être antidreyfusard? Tous les casiers politiques de ces messieurs sont bouleversés et c'est avec une grande colère qu'ils voient des catholiques échapper à leur monopole.

Ces gens-là se troubleraient bien davantage s'ils savaient quelle pléiade de catholiques jeunes, fermement attachés a la plus rigoureuse orthodoxie, n'acceptera plus les clichés réactionnaires combattus par M. Chaine.

Par leur activité sociale, par leurs vertus politiques, ils prouveront que l'Eglise est toujours jeune et dispense toujours la force qui fait vivre les peuples. Comme le dit l'auteur du livre, si les catholiques avaient su remplir ce programme, lorsque le grand pape Léon XIII essaya de le leur faire comprendre, nous n'aurions pas à déplorer les lois d'exception dont nos religieux ont été victimes.

Toute une partie de cet ouvrage est en effet consacrée à la défense des congrégations. Les libre-penseurs, champions de la vérité et de la justice en faveur de Dreyfus, ont souvent été les pires sectaires antireligieux. M. Chaine a le regret de constater qu'à part de nobles exceptions, ces hommes ont fait passer l'intérêt de la justice après l'intérêt de leur parti et ont commis la faute amèrement reprochée à nombre de catholiques.

En résumé, on peut ne pas partager toutes les façons de juger de M. Chaine ; on ne peut méconnaître la hauteur de vue qui est la sienne, ni l'impression profonde que son livre a produite chez nos adversaires.

E. Barret.

La Nouvelle Revue (Paris) 15 août 1907.

LE SNOBISME SOCIALISTE

De même que les vêtements, les idées ont leur mode. En politique, en littérature, en art, il y a, à certaines heures, de véritables courants pour telles opinions, telles écoles, telles esthétiques. Qui niera l'influence du Naturalisme, mis à la mode par Flaubert et les Goncourt, pendant les années qui allèrent de 1875 à 1895 ?...

. . . .

Oui, vraiment, il y avait à cette époque une belle poussée sociale qui rapprochait dans un même élan de fraternité des classes jusqu'alors en antagonisme d'intérêts. Ceux-ci se baissaient, ceux-là se haussaient. Les bourgeois devenaient socialistes et les travailleurs manuels s'affinaient aux foyers des Universités populaires.

Cette situation pouvait-elle durer éternellement ? C'eût été une folie de l'espérer, une naiveté de le croire. Sans doute, chez quelques hommes, la conversion fut sincère, ils rompirent définitivement avec la classe bourgeoise et se donnèrent sans arrière-pensée, corps et âme, au Socialisme. Mais ils furent une minorité.

Chez les autres, le socialisme ne fut qu'une espèce de snobisme. Que leurs sentiments fussent sincères, certes oui ! Ils l'étaient ; mais cette sincérité tenait uniquement aux événements sous la poussée desquels ces sentiments étaients nés. Que les événements cessassent d'exister, que la politique revînt au calme, et, forcément leur belle ardeur socialiste disparaîtrait d'elle-même, s'éteindrait à la façon d'un foyer d'incendie qui ne serait plus alimenté.

Ce fut ce qui se produisit à la suite des mesures d'apaisement que M. Waldeck-Rousseau prit, en octobre 1899.

Sans doute, l'abcès n'était pas crevé ; mais le geste du président Loubet, calma la fièvre, lui enleva son acuité. De ce jour, la convalescence commença.

Les réunions publiques n'eurent plus leur raison d'être, les journaux baissèrent le ton de leur polémique, les Intellectuels remontèrent dans leur tour d'ivoire, les savants rentrèrent dans leur laboratoire.

Puis, sans que personne s'en aperçût sur l'instant, le terrain de la bataille se modifia insensiblement. Après s'être battu pour une idée générale, une idée de justice tellement haute qu'elle dominait tous les partis et par cela même pouvait les réunir, on se battit pour des idées plus précises, des idées de programme politique.

Ce ne fut pas encore la débandade, mais ce fut déjà la division parmi les troupes. Comment demander à des catholiques sincères comme M. Aynard, ou M. Léon Chaine qui étaient avec nous, d'approuver la Séparation des Eglises et de l'Etat ? C'était impossible.

Cependant, il faut bien le dire, ce n'est pas la question religieuse qui nous divisa le plus. Beaucoup de Français, certes, pratiquent leur religion ; mais ils n'ont plus la foi assez militante pour partir à la conquête du tombeau du Christ ou simplement dresser des barricades. On le vit bien lors des inventaires.

Et ce fut la grande erreur de la Papauté de croire qu'un mouvement religieux pourrait se déchaîner en France à la suite du vote de la loi de Séparation. Les guerres de religion ne sont plus de notre siècle. Même dans une région profondément croyante comme la Bretagne, il serait impossible de déterminer une insurrection religieuse. Si la Cour du Vatican avait été mieux informée qu'elle ne l'est, elle n'aurait pas commis la faute de refuser les libéralités de la loi Briand.

Mais le travail de désagrégation que la Foi n'avait pu accomplir, l'argent devait le faire. L'argent, c'est-à-dire

la crainte pour les classes bourgeoises d'être dépossédées de leur situation. En voyant le mouvement socialiste grandir et s'affirmer, beaucoup de bourgeois plus ou moins capitalistes qui, la veille encore, se croyaient sincèrement socialistes, prirent peur du Socialisme.

Tant qu'il s'était agi de bâtir en rêve la cité future, on consentait volontiers à apporter sa pierre à l'œuvre. Mais voici qu'il s'agissait de réalités et non plus de théories. On parlait de retraites ouvrières, on préparait l'impôt sur le revenu. L'heure approchait où il faudrait tenir ses promesses et payer l'addition.

Ce fut, pour les snobs du Socialisme, un sauve-qui-peut général. Anssi bien, pour excuser leur fuite, les prétextes ne manquèrent point ; mais le meilleur leur fut fourni par les outranciers du Socialisme, par M. Gustave Hervé et par ceux qui, en s'unifiant, déclarèrent la guerre aux républicains qui ne s'inclinaient pas devant leur Evangile.

Seule, une opposition violente aurait pu empêcher, ou tout au moins retarder cette débandade. Mais à l'heure actuelle, il n'y a plus d'opposition. Le Nationalisme n'existe plus guère qu'à l'état de souvenir. Quant aux réactionnaires intégraux, ils ont subi de telles pertes qu'ils sont trop occupés à compter leurs morts et à panser leurs blessés pour songer à livrer de nouveaux combats. Il n'en reste plus guère de ce côté qu'une petite élite que M. Charles Maurras essaie d'enrôler sous la bannière un peu fanée de *l'Action française*, mais sans y parvenir. De temps à autre, il fait coller de grandes affiches multicolores sur les murs ; mais personne ne les lit et, ce qui est plus grave, personne ne les déchire.

C'est un vent d'apaisement qui souffle sur la France ; après la tempête de 1899 et de 1900, voici l'accalmie. Ainsi s'explique la disparition de cet espèce de snobisme socialiste — et quelquefois libertaire — qui s'était emparé

des classes moyennes de la société, au cours de la grande bataille nationaliste.

Les socialistes d'hier — je parle des snobs — sont devenus des modérés en attendant qu'ils redeviennent des conservateurs.

Est-ce à dire que les idées de progrès social — sinon de Socialisme — n'aient pas avancé ?... Telle n'est pas ma pensée. On ne crée point de grands mouvements politiques, même par snobisme, sans qu'il en reste quelque chose. Quand le moissonneur ouvre la main au-dessus du sillon, il se peut que le vent éparpille une partie des grains ; mais il suffit que quelques-uns tombent dans la terre pour qu'une moisson se lève au soleil de Messidor (1).

Armand CHARPENTIER.

(1) Nous avons reproduit cet extrait de l'article de M. Armand Charpentier, bien que notre nom y soit seulement cité (il est vrai à côté de celui de M. Edouard Aynard) ; nous l'avons fait à cause de sa portée générale. M. Armand Charpentier est de ceux qui ont le plus étudié l'affaire Dreyfus et qui surtout en ont le mieux pénétré la philosophie et aperçu les incalculables conséquences. C'est dans de nombreux articles de journaux et de revue qu'il a magistralement traité ces questions et il en a même fait le sujet de son intéressant roman *la Beauté du Devoir* (Librairie Paul Ollendorff, 1907).

Le Peuple Français (Paris), 30 août 1907.

LES CATHOLIQUES ET LA PAIX

. . . .

C'est ce que font déjà depuis plusieurs années, dans leurs Revues, leurs ouvrages, leurs Congrès, ces « pacifistes »

dont les gens soi-disant sérieux et qui souvent ne les connaissent que de nom, sourient si volontiers. Nous, catholiques, nous avons, au point de vue philosophique, moral, social, politique, économique, les mêmes motifs qu'eux d'adhérer à leurs idées et de participer à leur action ; mais, de plus, nous avons l'Evangile qui devrait nous placer parmi les plus dévoués et les plus ardents des Apôtres de la Paix.

Et s'il n'en est pas ainsi, c'est que beaucoup d'entre nous ont subi, en ce qui concerne l'idée de la guerre, une véritable déformation religieuse à laquelle a pour une grande part, contribué Joseph de Maistre. Nous ne sommes pas assez compétents en théologie pour discuter jusqu'à quel point sa conception de la nécessité, de la sainteté, de la conformité avec le plan divin, des massacres des champs de bataille, est compatible avec l'idée d'un Dieu que pour notre part nous aimons à appeler le « bon Dieu ». Mais nous croyons que l'on a trop oublié que J. de Maistre n'est point un père de l'Eglise, que tout ce qu'il a écrit n'est pas « parole d'Evangile », et que lorsqu'il a dit, par exemple : « Dieu aime à s'appeler le Dieu de la guerre », c'était à la fois une erreur matérielle, une hérésie et un blasphème.

Que de conséquences déplorables a également eu la très fausse interprétation et c'est la plus répandue, du mot « Dieu des armées ». Combien peu de gens savent que les armées dont il s'agit sont les milices célestes, les légions d'anges, les armées de martyrs (*martyrum exercitus*, dit le *Te Deum*) et non les armées humaines avec leurs fusils et leurs canons. On se demande vraiment comment a pu dans des cerveaux chrétiens entrer cette conception d'un Dieu Moloch heureux de voir s'entr'égorger des créatures qu'il a faites à son image.

Nous avons, dit M. Léon Chaine, dans son ouvrage si intelligemment et si profondément religieux : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* inventé le Dieu vengeur, le Dieu jaloux, le Dieu des

batailles, et c'est ainsi qu'en voulant associer la Divinité à nos passions et à nos mesquines combinaisons, nous essayons de la rapetisser à notre taille.

Et il rappelle la fameuse boutade :

Au commencement, Dieu fit l'homme à son image, mais depuis lors l'homme le lui a bien rendu. Combien pour notre part nous préférons la conception de ce peintre qui dans un tableau célèbre, représente Jésus-Christ descendant une colline au pied de laquelle se trouvent, séparés de lui par des monceaux de cadavres, les massacreurs très chrétiens de l'histoire auxquels il adresse d'un air triste ces paroles de reproche : Je vous avais pourtant dit de vous aimer les uns les autres.

Mais il est bien entendu, d'autre part, que les catholiques pacifistes n'accepteront pas comme Tolstoï le principe de la non-résistance au mal, quand il s'agira non d'eux-mêmes individuellement mais des autres, et de la collectivité à laquelle ils appartiennent. La mort n'est pas le plus grand des maux. la guerre non plus, et nul parmi nous n'est partisan, ni comme homme, ni comme chrétien, ni comme Français de la paix à tout prix.

Ainsi le pacifisme des catholiques ne différera de ce que certains ont appelé le pacifisme laïque, avec lequel ils travailleront parallèlement, la main dans la main à la diminution, sinon à la disparition des guerres, qu'en ce qu'ils trouveront dans leurs principes religieux un motif supplémentaire de dévouement à la cause de la paix.

Comment, en effet, ne pas travailler plus que d'autres à établir entre les nations des rapports juridiques, permettant de résoudre, non par le droit du plus fort, mais conformément à la justice les conflits entre les peuples, comme cela a lieu dans les pays civilisés pour les conflits entre les particuliers. lorsqu'on a la conception d'une fraternité humaine résultant, non pas seulement de la descendance d'un ancêtre commun, singe ou homme, mais de la paternité d'un Dieu qui nous a tous créés à son image et nous a donné à tous, sans distinction de natio-

nalité, ni de races, des âmes pour le salut desquelles ce Dieu s'est fait homme et est mort sur une croix; quand les enseignements donnés par ce Dieu dans l'Evangile nous recommandent avant tout la Justice, la Douceur, la Miséricorde et nomment Enfants de Dieu ceux qui aiment la Paix et travaillent à l'établir et à la maintenir.

Et ce sera un travail bien intéressant, fort instructif et sans doute très profitable que de remettre en lumière les traditions et les enseignements de l'Eglise à ce sujet : les scrupules des premiers chrétiens dont quelques-uns allaient jusqu'à refuser le service militaire — les institutions des Paciaires au xi[e] siècle, véritables Sociétés de la Paix, mi-laïques, mi-religieuses, avec leurs cotisations et aussi leurs excommunications pour ceux qui manquaient à leurs engagements — les efforts de l'Eglise pour empêcher ou rendre moins terribles les guerres chez les peuples encore à demi barbares; la trêve de Dieu, le rôle joué au moyen âge par les Papes dans la République Chrétienne, à laquelle il est impossible de penser sans songer en même temps à ces Etats-Unis d'Europe, idéal de certains pacifistes; les doctrines des Pères de l'Église dans lesquelles domine surtout la préoccupation de la Justice, c'est-à-dire des causes légitimes des guerres; les grandes leçons des Bossuet et des Fénelon, si peu écoutées et encore moins suivies par le pouvoir absolu des rois; les confréries de la Paix du xvii[e] siècle, créés par les Rose-Croix, qui voulaient, au nom du Christ dont ils se disaient les courtiers, faire disparaître les guerres de la surface du Globe et qui furent tellement persécutés qu'ils se réfugièrent dans la Franc-Maçonnerie, laquelle aujourd'hui combat le Christianisme avec des armes qui lui appartiennent; enfin dans des temps plus rapprochés, les écrits du P. Gratry sous le nom duquel nous nous sommes groupés parce que ce nom est à lui seul un programme : car le P. Gratry fut tout à la fois un grand pacifiste et un grand patriote.

. . . .

Les pacifistes qui ne partagent pas nos idées religieuses ont fait, et nous saisissons volontiers l'occasion de les remercier publiquement d'un accueil sur lequel nous savions d'ailleurs pouvoir compter, une réception chaleureuse à l'entrée en corps des Catholiques dans le mouvement pacifiste. Elle peut être pour la Cause de la Paix, à écrit l'un d'eux, l'origine de succès inespérés, et M. Novikow, qui n'a jamais dissimulé qu'il était matérialiste, disait publiquement l'année dernière au Congrès de Milan : « l'Eglise Catholique peut, pour la Paix universelle, plus que tous les Pacifistes du Monde. »

C'est qu'en effet, l'ardeur qui anime les vrais catholiques, leur communauté complète d'idées et de convictions religieuses, l'unité du Catholicisme et sa docilité à suivre les appels de son chef, peuvent devenir des facteurs extrêmement importants dans un mouvement vers la Paix du monde.

Car, ne l'oublions pas, catholique signifie universel. Le mouvement pacifiste catholique qui se dessine en France peut et doit logiquement s'étendre à toutes les nations. Et qui pourrait mesurer l'influence qu'exercerait un mouvement d'ensemble des catholiques de tous les pays du monde vers une modification de l'état d'anarchie internationale dans lequel ces pays vivent actuellement les uns par rapport aux autres ?

Pour nous, une chose nous a toujours surpris c'est que, 1900 ans après la naissance du Christ, la guerre existe encore et qu'elle soit considérée, non comme une chose horrible, digne du mépris et de la réprobation des hommes, mais comme une institution nécessaire, organisée, respectée et honorée par les peuples qui se disent chrétiens.

A. Vanderpol.

La Province (Le Havre), 1er septembre 1907.

SUR LE LIVRE DE M. CHAINE

EXPLICATIONS

Un lecteur de *la Province,* tout à fait épris d'actualité, a bien voulu m'écrire et me faire part de son étonnement que nous ayons consacré une étude à un livre déjà vieux de quelques années. Il s'agissait de l'article de M. Fernand Clerget sur l'ouvrage de M. Léon Chaine, *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*. Notre honorable correspondant n'avait regardé qu'à la date de la première édition ; il n'avait eu aucun souci de l'épithète qui termine ce titre.

Je ne voudrais point me donner le ridicule de combattre ce goût contemporain de l'actualité, de la dernière heure, de la dernière minute, encore bien qu'il soit le plus néfaste du monde, attachant une importance lamentable à toutes sortes de sottises, parce qu'elles sont d'hier et détournant l'attention de quantité d'œuvres et de choses qui valent, et qu'on se refuse à voir, dès qu'elles sont un peu moins récentes. Mais dénier la qualité d'actuelles aux viriles considérations de M. Léon Chaine, alors que ces difficultés qu'il dénombre et où le catholicisme court si gros jeu sont tout à fait à l'ordre du jour, me semble d'un tel aveuglement que je ne saurais m'empêcher de protester, et bravement je proteste. Non : ce livre si courageux, si juste, si beau, ne doit pas être abandonné à la poussière des bibliothèques. Il n'a pas fait son temps encore, et certes, n'ayant point qualité pour ces espèces de discussions, je ne m'aventurerai point à prononcer entre l'esprit catholique et ses traditions immuables — et l'esprit moderne et la

nécessité des évolutions ; mais je dis que l'acte de bravoure et de foi de M. Léon Chaine peut et doit être dans les préoccupations de tous les esprits sérieux et que ceux-là qui ne l'ont point lu encore auront profit à le lire. Et par la raison que nous en fûmes avisés sur le tard, c'était pour nous, voués ici à la divulgation des œuvres provinciales, un devoir d'autant plus impérieux d'en signaler la conviction, la franchise, l'éloquence et l'utilité.

Au reste j'ai là sous les yeux nombre de journaux et de revues, tant de France que de l'étranger, qui, en même temps que nous, en ce juillet 1907, s'occupèrent « de l'écrivain hors de pair, du philosophe et du penseur profond » qu'est M. Léon Chaine, louèrent de son livre, « l'originalité, le pittoresque et la logique ». Si méchamment jugé dans le principe, en 1903, et alors « copieusement » injurié, comme il convient, par tous ceux à qui il criait la vérité, l'auteur, cet avoué au tribunal civil de Lyon, peut être discuté encore ! mais il bénéficie d'une autorité incontestable, vaillamment acquise; une école s'est groupée autour de lui, qu'on appelle l'*école de Lyon*. Il en est le chef respecté ; on le discute, on ne l'outrage plus.

Même les publications hostiles ont été contraintes à formuler plus d'une louange, et si, de temps à autre, elles se plaignent encore de la vivacité des attaques qu'il osa, elles en ont reconnu la très haute valeur. Mais que furent ces publications hostiles? La *Revue Catholique des Eglises* le remarque (25 février 1907) et sa constatation est curieuse : « Les revues et les journaux rédigés par les ecclésiastiques ont généralement fait bon accueil à une mercuriale dont ils sembleraient avoir eu le droit de se blesser, tandis que la presse rédigée par les laïques a été plutôt dure, on pourrait dire davantage, à l'initiative de M. Chaine. Signe des temps vraiment que cette dictature religieuse de laïques sans mandat ni compétence défendant l'Eglise contre le laïcisme, s'improvisant maîtres

d'orthodoxie, monopolisant jalousement les intérêts religieux, et réussissant presque à faire accepter leur journalisme comme le magistère ordinaire de l'Eglise ».

Ainsi l'ouvrage de M. Chaine n'ayant pas cessé de passionner l'opinion, il convenait parfaitement d'en résumer et étudier le contenu, en cette revue où peu nous chaut au surplus de suivre de tout près la turbulente et stupide actualité. Mais il y a plus : et c'est présentement surtout que s'impose ce livre de bonne foi et de bonne volonté ; comme le désigne *l'Italie* (7 mai 1907) ; car, dit encore cet important périodique, « si les coreligionnaires de ce catholique clairvoyant avaient écouté sa voix courageuse lorsqu'elle leur prédisait les terribles conséquences de leurs lourdes et persistantes fautes, le cours de l'histoire aurait été complètement changé en France » ; on ne l'écouta guère. Mais maintenant que les événements s'accomplissent, parce que « en permettant la violation de la Justice ils ont permis la violation de la Liberté », que ceux-là qui n'ont point voulu entendre réfléchissent, et voient quel chemin fut parcouru.

Et je reviens à un passage de ce livre : « Quand on songe que de 1871 à 1875 les catholiques étaient les maîtres de tous les postes de l'État, depuis celui de Président de la République jusqu'à ceux de garde-champêtre ; que l'armée, toujours zélée, de fonctionnaires de tous grades, était à leurs ordres, de quelles fautes, de quelles maladresses ne faut-il pas qu'ils aient été coupables, pour s'être fait expulser, jusqu'au dernier, du pouvoir que les circonstances leur avaient donné et dont ils occupaient toutes les avenues ».

C'est le spectacle, l'intelligence, la tristesse de ces fautes, qui firent de M. Chaine l'écrivain de conscience et de pensée dont, avec toute la France qui songe et qui médite, avec toute l'Europe intéressée au débat, est fière sa ville de Lyon si bien faite pour le comprendre et

l'applaudir. On le sait en effet, et naguère *le Mémorial de la Loire* le disait excellemment : « La ville de Lyon a toujours été et tend à devenir de plus en plus un des foyers les plus intenses de la vie et de la pensée religieuses. Il est même remarquable que depuis plusieurs années ce foyer acquiert une puissance et une vitalité nouvelles. L'âme lyonnaise, profondément religieuse, est servie par un esprit froid, singulièrement pratique, et par un caractère à la fois audacieux et entreprenant. A cette âme dont les lois antireligieuses surexcitaient les facultés mystiques, les nécessités nouvelles de la lutte offraient un champ d'action à la fois vaste et fécond, sur lequel pouvait se développer à l'aise les qualités du caractère et de l'esprit lyonnais... »

Je dirais plus absolument : les qualités du caractère. Etre un caractère. Vertu rare ! M. Léon Chaine en est un.

Robert DE LA VILLEHERVÉ.

Le Républicain du Gard (Nimes), 17 septembre 1907.

LETTRE PARISIENNE

LA GRACE DE SOLEILLAND. — L'OPINION D'UN CATHOLIQUE SUR LA PEINE DE MORT. — LA PROCHAINE ENCYCLIQUE.

Le geste du Président Fallières commuant la peine capitale prononcée contre Soleilland, a mis en verve la presse réactionnaire et cléricale. Maintenant les assassins n'ont plus à se gêner, ils peuvent aiguiser leurs couteaux et charger leurs revolvers. Vous devinez la suite de ces litanies. M. Clémenceau est déjà le premier des *flics*, mais

vous saurez que le premier des anarchistes ne peut être que M. Fallières.

Une autre conséquence du geste présidentiel sera de ramener avant peu au premier plan de l'actualité la question de l'abolition de la peine de mort. « Le problème est complexe », comme vous l'avez très justement rappelé dans votre *Tribune Libre* du 13 septembre. Sans prendre position dans cette délicate controverse, laissez-moi vous signaler cette opinion curieuse de M. Léon Chaine. Elle vaut la peine d'être citée, car elle émane d'un monde qui n'a jamais scandalisé l'opinion par la témérité d'idées venues avant l'heure.

« Les conservateurs qui se prétendent catholiques, écrit M. Léon Chaine, ne devraient-ils pas être des premiers à réclamer l'abolition de la peine de mort, la suppression de cet odieux article, tache rouge, qui ensanglante et déshonore encore notre code pénal ?

« La société, qui n'a peut-être pas le droit de punir, mais qui a certainement le droit de se défendre, pourrait sans péril aucun, renoncer à élever, sous un ciel qu'elle remplit d'un Dieu de clémence, l'épouvantail d'ailleurs inutile de ses échafauds. La peine de mort n'est-elle pas encore plus antichrétienne qu'antiphilosophique ? ».

Je livre ces réflexions d'un catholique pratiquant, mais libéral, aux commentaires de la presse qui outrage le président Fallières. Je connais au moins un homme qui sera clément pour sa clémence. C'est M. Léon Chaine (1).

. . . .

(1) Le Président Fallières n'ignorait pas qu'en commuant la peine de mort prononcée contre Soleilland en celle des travaux forcés à perpétuité, il allait exaspérer l'opinion presque unanime de ses concitoyens. Il n'aurait eu qu'à se réfugier dans une neutre abstention pour acquérir aussitôt une popularité facile, mais fidèle à ses principes il préféra, quoiqu'il pût lui en coûter, n'obéir qu'à sa

conscience. Comme il devait s'y attendre, cette commutation de peine fut le signal de toutes les attaques et il lui en vint de gauche comme de droite. Les journaux de l'opposition saisirent avec un empressement très compréhensible cette occasion favorable de dénigrer le chef de l'état républicain, aussi ceux qui d'ordinaire reprochaient le plus au Président de n'être qu'une machine à signer et qu'un soliveau, l'accusèrent-ils cette fois d'avoir outrepassé ses droits et d'avoir fait acte de pouvoir personnel. M. Fallières n'avait cependant qu'exercé une prérogative à tort ou à raison inscrite dans les lois constitutionnelles.

Quelques-uns ont feint de croire que le premier magistrat du pays avait accordé une faveur au criminel, ils ont vu dans tous les cas un geste de clémence où il y avait le geste d'un philosophe.

Le crime odieux de Soleilland a subitement fait passer beaucoup d'abolitionnistes de la veille dans le camp des partisans de la peine capitale et cependant un fait ne saurait prévaloir contre un principe. On a assurément le droit de changer d'opinion mais ceci est plus grave, beaucoup de ceux qui restent abolitionnistes quand même, ils n'osent plus le dire, car dans notre pays, où tout le monde a le courage militaire, il en est beaucoup moins qui sont doués du courage civil.

Il importe, nous le savons, que les châtiments soient exemplaires mais rien n'empêche de rendre le bagne plus rigoureux ou d'inscrire dans nos lois à la place de la décapitation un encellulement organisé dans des conditions d'exemplarité suffisante.

Il n'est pas du tout prouvé que l'abolition de la peine de mort doive avoir pour corollaire l'accroissement du nombre des crimes contre les personnes, mais s'il était vrai que pendant quelques années encore on ait à déplorer quelques meurtres ensuite de la suppression des échafauds, nous pleurerions sur ces victimes, douloureuse rançon de ce grand progrès des idées de justice dans l'humanité, comme nous pleurons sur les milliers et les milliers de victimes, offertes chaque année de par le monde en un sanglant holocauste, dans des guerres dévastatrices, dont certaines sont faites pour l'honneur et l'intérêt de la patrie, mais le plus grand nombre pour la satisfaction d'appétits ou d'ambitions inavouables.

La peine de mort disparaîtra de nos codes comme en ont disparu déjà la roue, l'écartèlement et d'autres supplices dont les conser-

vateurs du temps avaient cru le maintien nécessaire pour les mêmes raisons que ceux invoqués aujourd'hui en vue du maintien de la guillotine.

Utopie, dira-t-on! Ce sont les utopistes, ce sont les idéalistes heureusement qui mènent le monde et le progrès moral n'est pas autre chose que la série des victoires remportées par une élite sur les foules.

Le Président de la République croit que dans la cité moderne il n'y a plus de place pour le bourreau.

Il n'y a pas que dans le *Solness*, la fameuse pièce d'Ibsen, qu'un seul homme peut avoir raison contre tout un peuple. Soyons juste. La Commission des grâces présidée avec tant d'autorité par M. Bourdon, l'éminent directeur des affaires criminelles au ministère de la justice, a su, elle aussi, résister au tumultueux courant d'une opinion publique momentanément égarée. Le cabinet lui-même s'est d'ailleurs associé à cet acte de haute moralisation puisque ce décret de commutation de peine a été rendu sur la présentation de M. le garde des sceaux Guyot Dessaigne.

On connait l'important et courageux rapport déposé par M. J. Cruppi vice-président de la Chambre sur l'abolition de la peine de mort.

Nous ne savons pas à l'heure où nous écrivons ces lignes à quelle solution aboutiront les prochains débats du parlement sur cette grave question, nous ne voudrions pas voir le bataillon des anti-abolitionnistes grossi de la presque unanimité de nos coreligionnaires, car nous estimons que le sentiment religieux plus encore que la raison doit inspirer le respect absolu de la vie humaine à ceux qui croient qu'elle vient d'un Dieu créateur.

Le Progrès (Lyon), 16 octobre 1907.

L'ENSEIGNEMENT CLÉRICAL

. . . .

Ce serait pourtant une erreur grande, entraînant une grave injustice, que de se représenter tous les éducateurs

cléricaux livrés à cette chirurgie de la pensée et du cœur sur une malheureuse jeunesse.

La fréquentation assidue des Universités catholiques et civiles par une élite de jeunes prêtres et de laborieux congréganistes ne fut pas sans avoir un contre-coup bienfaisant sur la culture cléricale.

Sous l'influence de quelques professeurs d'esprit moins fermé, d'un talent même, parfois, plus qu'ordinaire, l'enseignement confessionnel élargit ses horizons ; la vieille serre chaude osa entr'ouvrir ses évents à l'air libre du siècle ; la Béotie cléricale abaissa ses barrières devant le char du Progrès : Il y eut des collèges catholiques où la leçon d'histoire ne fut plus un simple exercice de mémoire, ni même une contrefaçon systématique de la vérité, des collèges catholiques où la leçon de philosophie sortit enfin du verbiage d'une rhétorique ampoulée, des externats catholiques qui ne furent pas comme l'Ecole Ozanam de Lyon, des foyers de nationalisme et d'hypocrisie libérale. Peu à peu, l'hostilité contre les hommes et les œuvres d'une démocratie enfin victorieuse des puissances du passé, tempéra ses rigueurs. L'ordre issu de notre grande Révolution trouva des admirateurs et des partisans. Les critiques de la *Raison pure* et de la *Raison pratique*, les magnifiques hypothèses de l'évolution, les théories de M. Bergson et de M. Hannequin conquirent droit de cité au pays de l'obscurantisme.

On connut même des abbés dreyfusards : à Paris, l'abbé Pierre Vignot ; à Lyon, l'abbé Brugerette ; à Felletin, l'abbé Pichot ; à Semur-en-Brionnais, l'abbé Grosjean. Le kantisme et le dreyfusisme furent, il est vrai, très rapidement expulsés de l'école cléricale avec leurs partisans. Dans la plupart des diocèses, on cessa d'envoyer les jeunes prêtres à nos Universités civiles pour y préparer la licence de philosophie. La qualité de licencié en philosophie fut jugée incompatible avec celle de clérical, voire même de croyant.

Mais le *flirt* continua avec *l'Alma Mater Universitaire.*

Tandis que les fanatiques impénitents poussaient l'abbé Pichot sur le chemin de l'exil et rendaient l'abbé Brugerette à ses chères études d'histoire, tandis que la Hiérarchie sacro-sainte supprimait la chaire de philosophie de l'abbé Sarry, après avoir *dépouillé* ce docte professeur de tous les cours manuscrits de M. Hannequin, tandis que le cardinal Perraud condamnait l'abbé Grosjean et reléguait la plus forte intelligence de son diocèse dans une cure perdue de la montagne charolaise, tandis que le même prélat privait l'enseignement catholique des lumières de l'abbé Bernard ; au milieu de cette hétacombe d'esprits libres, les rapports entre le *Gésu* et l'Université perdaient de leur tension originelle. Les bons Pères menaçaient toujours du refus de l'absolution confessionnelle les mères chrétiennes qui se proposaient d'envoyer leur chère progéniture au Lycée, mais les manuels universitaires chassaient peu à peu les père *Mestre*, les père *Carruel*, les pères *Clair* des maisons où régnait l'esprit d'Ignace de Loyola.

. . . .

A quelques honorables exceptions près, les élèves façonnés par la main congréganiste emportent encore dans le monde quelques pratiques cultuelles, ils ont peut-être de résistantes convictions *cléricales* à mettre au service de « la bonne cause ». Mais ce que Léon Chaine appelle « la fermeté et la robustesse de l'esprit chrétien » demanderait une nouvelle éducation. . . . .

L'Italie (Rome), 31 octobre 1907.

LES DEUX GRANDS DEVOIRS ACTUELS DES CATHOLIQUES ITALIENS

ÉCLAIRER LA DÉMOCRATIE ET S'ADAPTER RÉSOLUMENT A SON AME MODERNE

Les catholiques italiens, à Rome, ces jours-ci encore, se sont retirés de la mêlée des partis politiques, au milieu de laquelle, le *Non expedit* supprimé, ils se jetaient si bruyamment et avec tant d'imprudence.

On ne saurait vraiment trop les féliciter d'avoir eu la belle audace de regarder les faits en face et de les avoir jugés tels qu'ils se présentaient. Mais à cette décision courageuse et de bon sens, M. Léon Chaine pourrait bien ne pas être étranger : nous savons que, depuis la défaite du 30 juin, les chefs des catholiques italiens, ont lu son livre prophétique ; ils ont, sans doute, dégagé des *Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, cette idée grande et juste, ainsi formulée par M. Jean de Bonnefoy « les catholiques, en se mêlant à toutes bagarres politiques sèment la haine autour d'une religion qui doit toujours donner une floraison d'amour ».

La religion ne peut être supérieure à tous les partis que si elle ne pactise avec aucun d'eux. Le jour où les catholiques italiens ne représenteront plus, exclusivement, une religion, mais deviendront un simple groupe politique, ils seront emportés par la vague montante de leurs adversaires comme un fétu de paille.

Les catholiques italiens ont assez à faire sans se créer des haines et des inimitiés politiques, les plus difficiles à apaiser. Que ne cherchent-ils, par exemple à conjurer le

grand péril qui les menace, à l'heure qu'il est : l'école laïque.

C'est pour disposer l'opinion publique en faveur de l'école laïque qu'on organisait récemment une campagne déloyale, écœurante et furibonde contre les prêtres et les moines. Comment l'école laïque triompherait-elle si le clergé séculier et les congrégations n'inspirent pas de la répulsion aux milieux populaires ?

On n'en saurait douter la campagne de dénigrement sera reprise et avec plus de violence.

Des catholiques, conscients de leur force, restent dignes ; aussi contre les sarcasmes et les mépris point d'injures irritantes, contre les théories toujours changeantes point de discussions stériles. Quoi donc ? S'efforcer d'abord d'éclairer la démocratie. Les catholiques italiens n'ont qu'à lui faire connaître l'admirable chapitre consacré par Léon Chaine, dans ses *Catholiques français et leurs difficultés actuelles* à ces « hommes qui ont abandonné leur propre famille pour être de celle de tous, qui ont fait le sacrifice de leur indépendance et des douceurs du foyer domestique ». Lorsque ces pages fortes, larges et précises, vibrantes de vérité et d'éloquence, qui mériteraient, comme on l'écrivait tout dernièrement, de prendre place dans une anthologie des auteurs chrétiens, auront pénétré dans les bourgades les plus reculées de la péninsule, qu'elles seront entre les mains de la jeunesse des écoles, on pourra ne plus redouter les attaques haineuses et déloyales des sectaires.

Mais que les catholiques italiens ne l'oublient pas cependant : ils ne resteront définitivement les maîtres de la jeunesse, c'est-à-dire de l'avenir, que s'ils s'adaptent résolument, après avoir éclairé la démocratie, aux exigences de son âme moderne.

Il Giornale d'Italia (Rome), 21 novembre 1907.

..... Nel 1897 il Brugerette passò alla diocesi di Lione dove ha esplicato la sua attività più caratteristica. In occasione dell' « affaire » Dreyfus si dichiarò sincero « dreyfusard, tanto che un liro su l' « affaire et la mentalité catholique en France » fu attribuito a lui; nel dessidio tra le frazioni dei cattolici e la democrazia riconobbe le colpe gravissime di esse e con Léon Chaine costituì l' « Ecole de Lyon ». Nelle ultime lotte fra Chiesa e Stato e nella crisi del pensiero cattolico ha assunto atteggiamenti vivacemente moderni nelle opere sue e in quelle a lui attribuite. Della sua attività di storico è dovere rammentare « Les revolutions internationals de l'Europe au XVII[e] et au XVIII[e] siècle » e otto volumini di storia secondo i programmi del 1902 . . . .

Le Cri du Peuple (Lyon), 24 novembre 1907.

C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris l'élévation à la présidence de la Compagnie des avoués au Tribunal civil de Lyon, de M. Léon Chaine, si sympathique à tous.

La haute preuve de confiance donnée par ses pairs à cet excellent avoué lyonnais est le digne couronnement d'une existence, déjà longue, faite d'un labeur opiniâtre et incessant et aussi d'une vie d'honneur, entièrement consacrée au Bien.

Nous adressons donc nos félicitations très sincères à l'auteur distingué du remarquable ouvrage qui a nom: *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*.



AU LECTEUR

Des divers articles qui suivent et que nous avons réunis quelques lignes seulement ont trait à nos Catholiques français, *mais ceux qui les liront ici excuseront l'auteur... de l'auteur des* Poèmes, *d'en avoir pris prétexte pour insérer dans ce recueil ces appréciations si bienveillantes du premier volume de vers de son fils.*

Confiant dans l'indulgence du lecteur et dans les sentiments de famille que nous lui supposons, nous croyons pouvoir insérer encore dans cet in-octavo, alourdi déjà par tant de comptes rendus qui nous concernent, quelques-uns de ceux parus au sujet de cette œuvre d'un débutant qui nous est cher.

Quelques-uns se plaindront de ce qui leur semblera un nouveau hors-d'œuvre surtout s'ils n'ont pas saisi suffisamment l'unité réelle de ce recueil qui, malgré la diversité de ses éléments souvent disparates, tend cependant dans son ensemble à la glorification des idées de progrès, de justice, de liberté, dont le nécessaire épanouissement

doit de plus en plus élever l'humanité vers plus de vérité et de beauté.

Nos lecteurs, au surplus, ont déjà vu passer sous leurs yeux des vers de ce jouvenceau. Nous avons cité au bas du chapitre premier de notre livre l'Ode au Deux Dômes *dont l'inspiration est en parfaite concordance avec plusieurs des idées que nous défendons.*

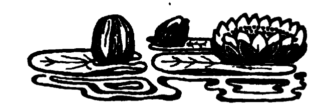
Ces vers de collégien lus, comme nous le disions à une fête donnée à Stanislas en l'honneur du centenaire de Victor-Hugo, figurent avec quelques autres pièces dans une minuscule plaquette que le jeune auteur avait dédiée à son père *par un quatrain d'une simplicité qui a paru touchante :*

Il convient que son nom soit en tête du livre
Père très indulgent, peut-être trop, qui livre
A l'imprimeur mes vers d'hier et d'aujourd'hui
Et qui croit que chacun les lira comme lui.

Non, nous ne croyons pas « que chacun les lira comme lui ». Un étranger n'a point pour les premiers pas d'un être qui n'est pas le fils de son esprit et de son sang les mêmes yeux qu'un père.

Nous nous excusons donc d'avoir comme étalé ici les prémisses de cette jeune vocation littéraire. Et cependant qui sait, si, dans vingt ou vingt-cinq ans, quelqu'un trouvant sur les rayons poudreux de quelque vieille bibliothèque le présent volume oublié, entr'ouvrait distraitement ses feuillets jaunis, qui nous dit qu'après avoir parcouru les pages précédentes toutes remplies de l'écho alors lointain de nos actuelles discordes civiles et de nos discussions politico-religieuses d'aujourd'hui, il n'éprouverait pas un peu d'apaisement et de douceur dans la lecture de ces jeunes poésies qui, à défaut d'autres mérites, ont toujours celui d'être empreintes d'une belle fraîcheur d'aurore !

Ces chants paraîtront sortir comme d'une oasis rafraîchissant et reposeront un instant le lecteur au milieu de sa course. Les passions politiques et religieuses dont sont forcément empreints les autres éléments de ce volume trouveront peut-être ici un contraste heureux. Mais l'intérêt pour le lecteur d'alors serait particulièrement vif si le jeune homme, auquel des critiques d'une bienveillance excessive promettent trop facilement le rameau d'or, avait fait depuis des progrès nouveaux dans la voie sacrée où il est entré et si, par fortune, il était parvenu à justifier par son succès un peu des hautes espérances qu'il avait données.



La Dépêche de Lyon (Lyon), 8 novembre 1906.

LA QUINZAINE LITTÉRAIRE

Un jeune Poète lyonnais

Dans ce fâcheux métier de critique, il n'est de plaisir supérieur à celui, très réel, de honnir la gloire usurpée, que le plaisir de faire, — autant qu'on le peut, — justice au talent méconnu, ou largesse au mérite naissant. Connaissez-vous M. Pierre Chaine, dont le père, M. Léon Chaine, est avoué dans notre ville? Je l'ignorais, comme vous sans doute, jusqu'à maintenant, et je bénis la bonne fortune qui me permet en m'apportant sa première œuvre, d'être le révélateur d'un véritable talent parmi vous.

Gardez, je vous en prie, la mémoire de ce nom ; vous le retrouverez dans les lettres, où il cheminera rapidement. Son livre est un volume de vers, modestement intitulés *Poèmes* (librairie Sansot) et qui ont tous les droits à ce titre, dont la simplicité austère pouvait tout aussi bien leur être écrasante. Certes, les vers, de ce temps-ci, ne sont point une marchandise rare ; c'est la poésie qui nous manque. Non que les *Premiers Bouquets*, les *Heures mélancoliques*, ou les *Echos de ma lyre* dont quelques jeunes personnes, d'ailleurs fort bien intentionnées, et les surnuméraires de l'administration, remplissent honnêtement leurs loisirs, fassent défaut, mais quand ces productions renfermeraient encore des fleuves d'alexandrins, il

n'est pas absolument sûr qu'elles enrichissent la poésie d'un beau vers.

Aussi, lorsque apparaît un poète, un vrai, de cette race qui ne se laisse pas « mourir jeune », il nous semble que nous ne saurions trop bruyamment crier son nom ni annoncer son œuvre.

L'œuvre de M. Pierre Chaine a hérité de son auteur certains défauts bien pardonnables à sa jeunesse, — on le dit très jeune — et dont nous ne doutons point qu'il se décide à se dépouiller une autre fois : un peu de puérilité dans les feintes audaces de la forme et à peine de cette abondance verbale qui est, à doses plus fortes, le grand danger des débutants. Nous ne lui en ferions point chicane si son talent était vulgaire ; mais la beauté qui se néglige est doublement coupable et moitié moins digne d'indulgence que le commun des pécheurs. Les vers robustement rythmés, pleins de sèves et de saveurs ardentes de M. Chaine ont grande allure, et rappellent la superbe orgueilleuse des vers de Vigny; pourquoi cette tache sinon voulue tout au moins tolérée sur leur mise ? Une jolie femme est jolie femme sous un exécrable chapeau, n'est-ce pas ? Mais tout de même on lui souhaite une autre coiffure.

Ceci dit, je me hâte de déclarer qu'il y a dans ce livre assez de mérites pour effacer vint fois ces tares insignifiantes. Il est rarement donné de trouver réunis chez un aussi jeune écrivain, autant de science professionnelle, une pareille sûreté de rythme, une maturité de pensée et de style, une richesse de vocables et une originalité d'images aussi grandes. J'ai cité tout à l'heure Vigny dont il a le vers puissant et le verbe hautain. Il faudrait évoquer encore Albert Samain dont il possède l'art minutieux et la splendeur plastique. Sa pièce liminaire dédiée à la Victoire de Samothrace pourrait être signée de l'auteur du *Chariot d'or*. J'en détache ces quelques strophes :

O Vierge mutilée en proue à la galère,
Bien que tu sois un corps sans visage et sans bras,
Nul geste et nul regard jamais ne t'égalèrent,
Depuis que le ciseau, torse ailé, te cambra !
. . . .

Les bras las de prier et lourds des tâches viles,
Ou meurtris de l'étreinte, ou par le fer durcis,
Les bras trop douloureux et les mains trop serviles
Ne t'amoindrissent plus de leurs gestes précis.

Et nul ne pourra lire aux plis creux de ta bouche,
Ni dans tes yeux perdus à jamais sous le sol !
Mais ton essor toujours s'élèvera farouche,
Et l'océan tressaille au souffle de ton vol.

Rien de mortel en toi ne fait plier tes ailes
Que le temps allégea de tous les gestes vains,
Si bien que maintenant ton image éternelle
Plane sur nos pensées comme un oiseau divin.

C'est pourquoi mon vaisseau en fuite loin des grèves
Afin que la carène aux écueils ne s'échoue,
Mon vaisseau d'apparat sculpté selon mon rêve
N'érige nul Triton ni Sirène à la proue.

Mais j'ai dressé ta forme idéale en exergue
Afin que le grand vol de ton fantôme ailé
Joigne son battement aux voilures des vergues
Et porte la trirème aux océans stellés !

Il en est de même des pièces intitulées : *les Demi-dieux*, *les Sphynx*, *les Sirènes*, d'une belle inspiration classique, et aussi de son poème *les Jets d'eau*, dont voici la fin :

Mais les jets d'eaux, comme des cierges, en prière...
. . . .

L'une des plus belles pages de son livre est assurément

un poème intitulé : *les Fumées*. Je vous demande la permission d'en reproduire quelques vers :

. . . .

Vers quel temple invisible ou vers quel ostensoir,
Fumée, emportes-tu dans tes sombres spirales.
Nos prières, nos pleurs, nos élans et nos râles ?
Jaillis-tu vers le ciel en colonne d'espoir ?
Et quand, droite au-dessus des forges allumées,
Comme un obscur jet d'eau tu te dresses, fumée,
Est-ce un encens votif qui monte dans le soir ?

Ou bien t'ériges-tu vers le ciel en blasphème,
Holocauste abhorré sur l'autel des Caïns
Qui muaient la prière en défi d'anathèmes
Et n'élevaient les bras que pour tendre les poings ?
Mais ta plainte est stérile et ta colère est vaine,
Car ton élan d'amour ou ton geste de haine
Cherche un dieu qui réponde et n'en rencontre point.

Bien des bûchers déjà ont fumé vers les astres
Qu'allumaient les pasteurs pour fléchir Jéhovah ;
Bien d'autres ont brillé dans les soirs de désastre,
Dont les tourbillons lourds sont allés où tu vas.
Et la fumée aussi qui montait de Sodome,
Quand brûlèrent ses dieux, ses palais et ses dômes
Au-dessus de la terre à peine s'éleva !

Les charbons refroidis des vieilles hécatombes
Ne sont pas à jamais emportés par le vent.
Les peuples, peu à peu, s'écroulent dans les tombes.
Mais les œuvres des morts pèsent sur les vivants.
L'air est encore impur du soufre de Gomorrhe
Et, comme un poison lent, nous respirons encore
Les cendres de jadis qui dans nos cœurs retombent

Et toi, la ville chère aux meurtriers d'Abel,
Toi qui dardes au ciel l'orgueil des cheminées
Rutilantes aux soirs d'été, tours de Babel,
Que les hommes nouveaux ont enfin terminées,

Tes forges en colère et tes fours en travail,
Et tes brasiers sanglants où se tordent des rails
Etoufferont ta race avant qu'elle soit née.

Le son de ces strophes tumultueuses n'évoque-t-il pas certains vers de la *Colère de Samson* et de la *Maison du Berger* ? M. Chaine ne repousse point d'ailleurs ses glorieuses ascendances, et il les proclame filialement dans la préface de ses *Poèmes*. Cette préface, mon Dieu, je regrette aussi qu'elle soit née, encore qu'elle renferme par ici, par là, de jolies choses. L'auteur annonce qu'il l'a écrite pour ne pas se singulariser et ce serait une mauvaise raison, s'il n'en avait pas d'autre. Je devrais être le dernier à lui en faire le reproche, puisqu'il a bien voulu en causant du mouvement romantique y rappeler mon propre travail sur la matière. Mais j'aime assez que les poètes ne se donnent point l'air de docteurs — à la portée du premier venu. Qu'ils chantent donc, simplement parce que leur mission est de chanter et qu'ils laissent à d'autres le soin d'analyser leurs vocalises et de mettre leur talent en cellule. Les manifestes ne sont plus de notre temps. Laissons-les aux politiciens qui achèvent tous nos vieux habits. Laissons leur également la vanité des étiquettes, l'exclusivisme des écoles. Décadents, symbolistes ou naturalistes, qu'est-ce que cela ? L'embrigadement des sectes littéraires ne rendra point meilleur un poète détestable, pas plus que son isolement, s'il est ligué, ne le ferait pire.

Ceci ne tend point à dire qu'il faille renier ses origines et refuser à ses maîtres la vénération qu'on leur doit. Les briseurs de statues ne sont pas non plus de nos amis. Admirons et aimons ceux qui nous ont ouvert la route. Mais, pour cela, est-il besoin d'emprisonner nos pas dans l'empreinte exacte des leurs ; de prolonger une direction qu'ils eussent abandonnée peut-être, en vivant davantage.

et d'où l'on a soi-même le devoir de sortir sous peine d'anéantir sa propre personnalité, qui est encore le suprême bien pour le poète et pour l'artiste.

. . . .

Henri LARDANCHET.

Le Journal de Genève (Genève), 28 décembre 1906.

Poèmes, par Pierre CHAINE, 1 vol. in-12. Paris, Sansot.

Un jour, c'était au sein de l'Affaire et des haines furieuses, un homme, un catholique français et lyonnais, écrivit un livre de courage et d'une plume qui n'était pas ordinaire. On n'a pas oublié ce nom : Léon Chaine, avoué au tribunal civil.

Son fils, un tout jeune homme, semble avoir hérité de la hauteur de pensée et de la vigueur d'accent paternelles. Il a seulement tourné ces qualités rares vers les régions plus sereines de la poésie, là où les passions des hommes ne se font plus sentir qu'épurées, musicales, à travers l'harmonie des beaux vers.

Cet écho amoindri, d'ailleurs, M. Pierre Chaine a le bonheur de ne point même l'entendre. Il se meut dans le ciel de tous le plus éthéré : celui de l'Idée. C'est un symboliste, comme il nous l'a dit dans sa *Préface :* c'est-à-dire qu'il « cherche à suggérer, au moyen des images, l'état d'âme qui correspond à une idée comme le parfum à sa fleur ». Il cherche cela et il y réussit, servi qu'il est par un tempérament poétique incontestable et une maîtrise de vers parfaite. Souvent il rappelle Vigny, dont il se réclame du reste, tout en lui reprochant d'être plus « allégorique »

que symboliste. L'allégorie, c'est presque comme un rébus dont on nous donne à la fin la clef.

Quel est cet élixir ? Pécheur, c'est la conscience, a dit en effet le maître. Mais, et le disciple, n'en fait-il pas autant ? par exemple dans les *Jets d'eau :*

> Ah ! je sais votre mal, vous les jets d'eaux mes frères !
> ... C'est le vieux rêve humain d'escalader les cieux...

Ceci n'est pas un reproche aux poèmes, mais à la préface. De même, pourquoi, au nom de symbolisme, commencer par écraser d'une incidente le Parnasse comme jadis Boileau, d'un coup d'hémistiche, pulvérisait les Scudéry ? Le roi des Parnassiens, Leconte de Lisle, n'est-il pas le précurseur du symbolisme, ou plutôt bien plus, son romantisme honteux, voilé, enfoui sous les choses, n'est-il pas déjà le plus profond, le plus poignant des symbolismes ?

Et j'appuierai mon dire en citant de M. Chaine lui-même la plus belle peut-être de ses pages, qui est celle aussi où il est à la fois le plus symboliste d'un symbolisme puissant et sobre, et le plus près — ne lui en déplaise — de l'auteur de *Midi :*

> Il ne faut pas jeter des pierres dans le puits,
> Chère, tu troublerais l'eau sereine qui songe ;
> Autour de la margelle étouffons chaque bruit
> Pour que sa rêverie intacte se prolonge,
>
> L'eau du puits se repose, invisible aux passants ;
> Respecte sa demeure hermétique et farouche
> Où nul oiseau du ciel pour boire ne descend
> Et que n'a violé la soif d'aucune bouche.
>
> Elle n'a pas la foi ni l'orgueil des jets d'eaux
> Qui voudraient en montant échapper à la terre,
> Elle goûte la paix profonde des tombeaux
> Dans un recueillement pensif et solitaire.

Séparée à jamais du reste des vivants,
Elle ne veut pas voir le soleil ni les arbres ;
La caresse, la giffle ou le baiser du vent
N'altère pas sa face immuable de marbre,

Mais quand les astres d'or se sont voilés d'azur,
Et que les clairs jets d'eaux rutilent à l'aurore,
Seule dans le mystère et dans le clair-obscur
Elle reflète un peu les étoiles encore —

Tu laisses les ruisseaux rire à travers les champs,
O Puits ! Et les jets d'eaux sangloter en démence.
Tu ne joins pas aux leurs ta plainte ni ton chant,
Mais grave, avec dédain, tu gardes le silence.

. . . .

Je trouve cela tout simplement magnifique. Et le Chaine vraiment jeune école n'est pas loin d'égaler l'autre. Écoutez l'harmonie égarée, troublante, qui se dégage de cette strophe du *Moulin :*

O vent tiède comme une bouche,
Vent farouche !
Doux comme une haleine de femme
Et qui passe quand le soleil se couche,
Lourd de parfums infâmes,
Vent séducteur, vent corrompu, vent qui te pâmes,
N'as-tu pas soufflé sur mon âme ?

Il faut avoir l'audace de prophétiser. M. Pierre Chaine est poète dans toute la force, dans toute la grandeur du terme, et il deviendra quelqu'un : il l'est déjà.

Jean Debrit.

Le Salut Public (Lyon) 25 novembre 1906.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

La Gardienne de la lumière et autres histoires canadiennes par Henry VAN DYKE, adaptées de l'anglais par E. Sainte-Marie Perrin. 1 vol. chez Calmann-Lévy, rue Auber, 3, Paris.

Poèmes, par Pierre CHAINE (1900-1906), 1 vol. avec un frontispice de Jean CHAURAND, chez Sansot et Cie, rue Saint-André-des-Arts, 53, Paris.

. . . .

Je ne sais pas ce que sont, dans leur version originale, les sept nouvelles que Mme Sainte-Marie Perrin a adaptées pour nous d'un volume d'Henry Van Dyke *The Ruling Passion.* Il est sûr, en tout cas, que la forme sous laquelle elles nous sont présentées aujourd'hui les rend infiniment agréables et attrayantes, et que tous ceux qui les liront seront reconnaissants à Mme Sainte-Marie Perrin de leur avoir révélé d'abord un écrivain qu'ils ignoraient et qui méritait d'être connu, d'avoir ensuite heureusement contribué à l'œuvre d'assainissement entreprise par son père, M. René Bazin, en enrichissant notre langue d'un ouvrage qui, à ces précieuses qualités littéraires, joint encore l'avantage d'être parfaitement irréprochable et de pouvoir être placé entre toutes les mains.

*
* *

J'ai, cette fois, la bonne fortune de n'avoir à présenter à nos lecteurs que des auteurs lyonnais. M. Pierre Chaine, dont le volume nouvellement paru, porte le simple titre de *Poèmes*, est aussi des nôtres, comme Mme Sainte-Marie

Perrin, et, comme elle, il est tout jeune, comme elle encore il livre aujourd'hui au public son premier ouvrage; comme elle enfin, il a de qui tenir, car le nom qu'il porte est de ceux qui ont déjà fait parler d'eux, et il n'est personne qui ne connaisse, au moins par les discussions qu'il a soulevées, le livre remarquable de son pére, M. Léon Chaine : *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles.*

Bien que Boileau ait proclamé que

> C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur,
> Pense de l'art des vers atteindre la hauteur,
> S'il ne sent point du ciel l'influence secrète,

et que M. Pierre Chaine déclare, dans sa préface, répudier le « Parnasse », il n'est pas douteux que ce jeune homme ne soit un poète, un vrai poète, hautement inspiré et doué. « Le Parnasse », avec lequel il se défend d'avoir de commun n'est point, du reste, le mont sacré habité par les Muses, c'est celui dont le nom a servi à désigner l'école, en effet bien surannée aujourd'hui, des successeurs du romantisme, et on comprend assez qu'un nouveau venu dans la carrière poétique ne tienne pas à se réclamer d'une formule désormais abolie.

Il prétend, d'autre part, ne pas se poser en novateur, et il se classe lui-même parmi les symbolistes, c'est-à-dire qu'il n'ambitionne pas le vain honneur de marcher en dehors ou même en avant de la voie frayée et suivie par les plus glorieux de ses contemporains. Il lui paraît suffisamment flatteur de se rattacher à un groupe qui compte des Henri de Régnier et des Emile Verhaeren, et ce qui l'est plus réellement c'est d'être jugé digne de leur être comparé. Après avoir lu ses *Poèmes*, je ne crois pas être téméraire en allant jusqu'à cette opinion.

Des poètes que je viens de nommer, M. Pierre Chaine ne se contente pas d'avoir la prosodie un peu libre qui fait

partie de leurs procédés, mais qui n'est pas ce que j'admire le plus en eux. Il a aussi, ce que je trouve plus louable, leur rythme abondant et sonore, leur belle envolée lyrique, leur aisance hautaine et magnifique, leur vocabulaire riche parfois jusqu'à la prodigalité. Je ne puis détacher de son volume, à titre d'exemples, que quelques courts passages. Ils suffiront, je pense, à donner une idée du reste et, en même temps, à inspirer le désir de le connaître. Voici d'abord une pièce intitulée *la Maison du Passé.*

J'ai rêvé d'un retour dans la maison déserte,
Dans la vieille maison où je dormis enfant :
J'avais, en m'en allant, laissé la porte ouverte,
Au matin d'un départ crédule et triomphant.

Car en abandonnant la vieille maison verte,
Je pensais que peut-être un jour, las et confus
J'aurais besoin d'un gîte et d'une porte ouverte
Et qu'au moins la maison n'aurait pas de refus.

Après avoir couru la moitié de la terre,
Las de m'être enivré de tous les mauvais vins,
Regrettant les raisins de l'enclos solitaire,
Un soir vers ma maison, en chantant je revins,

Mais le vent qui soufflait a refermé la porte
Qu'enlinceule à présent le lierre jusqu'au seuil;
Rien ne m'a répondu dans la chaumière morte,
Et le vantail frappé rend des brüits de cercueil.

Alors, en attendant que l'aube fût éclose,
En silence, accoudé sur le mur du verger,
J'ai pleuré dans la nuit, près de ma maison close,
Où résonnait mon pas comme un pas d'étranger.

Quand le jour fut venu, je serrai mes sandales,
Et sans me retourner vers la vieille maison,
J'ai repris mon chemin vers les collines pâles
Dont les moutonnements barraient mon horizon.

Et voici un fragment d'une autre pièce intitulée *le Puits,*

une des plus belles peut-être du recueil avec les *Jets d'eau*, que mon distingué confrère Henri Lardenchet a cité dans son compte rendu de la *Dépêche de Lyon,* et qui, comme il l'observe fort bien, fait songer, par endroits, à Albert Samain :

L'eau de puits se repose, invisible aux passants.

. . . .

SALLÈS.

Demain (Lyon), 30 novembre 1906.

Poèmes, par Pierre CHAINE (Paris, Sansot, 1 vol. in-16, 3 fr. 50).

M. Pierre Chaine, fils de notre éminent ami M. Léon Chaine, vient de publier un recueil de vers. Ces prémisses énergiques contiennent beaucoup plus que des promesses. Il y a dans ses poèmes des forces et des beautés que le jeune auteur égalera certainement, mais ne dépassera plus.

Un vrai tempérament littéraire nous y est révélé ; et, en même temps que cette force initiale faute de quoi les habiletés se trouvent vite en déroute, une inspiration stoïque et réfléchie qui porte toutes les richesses en elle. De tous les jeunes poètes qu'il nous a été récemment donné de lire, M. Pierre Chaine est celui qui suggère le plus impérieusement la pensée de de Vigny, ce grand parmi les grands, les délicats, les sincères, les précis.

La Petite République (Paris), 28 février 1907.

LES NOUVEAUX LIVRES

DES VERS DE JEUNES... ET DE VIEUX

. . . .

La Chanson des Gueuses, de M. Rémy Broustaille est éditée par Messein. Il semble que les presses de cet éditeur aient été uniquement construites pour donner le jour à un pullulement d'œuvres en vers. Je cite : *Impressions et rêves*, de Xavier Bailly ; *Cris et chansons*, de Charles Agé ; *la Lyre malgache*, de Sylvain Déglantine ; *Poésies de la vie*, par Eugène Lambert.

Un livre se détache parmi tous ces volumes : *Les Poésies* d'Adolphe Retté. Leur auteur est un des maîtres de notre poésie; ses poèmes sont heureux, vivants, pleins de lumière et semés de vers charmants. A signaler toutefois un léger abus des rimes féminines; cela n'adoucit pas le plus souvent, mais contribue parfois à rendre la cadence monotone, le rythme lent.

*
* *

Chez Sansot, où les livres de vers abondent aussi, il faut mettre à part les *Poèmes* de Pierre Chaine. Pierre Chaine est le fils de M. Léon Chaine, qui, il y a deux ans, écrivit la remarquable étude sur *les Catholiques français*.

Le fils, laissant son père essayer de trouver la vérité parmi la tourmente des luttes quotidiennes, a préféré fendre les flots bleus de l'illusion au gré d'une voile gonflée de rêve, et, à la proue de sa barque, il a dressé la Victoire de Samothrace, vêtue de vent, qui lui a paru digne par son envoi de l'élever aux sphères idéales.

Par ce symbole, Pierre Chaine a-t-il voulu nous montrer sa conviction que la poésie n'a nul besoin de tête ou de bras, pourvu qu'elle ait des ailes ?

Ce jeune poète fait très bien le vers, mais pourquoi dans ce recueil, où les poèmes sont peu nombreux, avoir mis un chant de Néron et des sirènes, après le *Chant de fête de Néron*, de Hugo, et *les Sirènes*, de Samain ? L'horizon poétique est-il donc si borné que les poètes d'aujourd'hui ne peuvent célébrer que ce qu'ont chanté les poètes d'hier ! A moins que Pierre Chaine ait voulu opposer ses vers à ceux des maîtres disparus.

. . . .

Paul Abram.

Lyon Républicain (Lyon), 16 mars 1907.

Poèmes par M. Pierre Chaine, 1 volume in-12, chez Sansot, éditeur, rue Saint-André-des-Arts, 53, Paris (VIe).

Il est toujours agréable de signaler au public les débuts d'un jeune auteur et d'un compatriote — surtout quand ces débuts sont pleins de promesses et s'affirment par une « œuvre ».

Tel est précisément le cas du volume de *Poèmes* que vient de faire paraître M. Pierre Chaine, fils du sympathique avoué près le tribunal de Lyon, qui publia naguère, aux temps troublés de l'Affaire, un livre courageux et curieux dont nous avons maintes fois parlé.

A notre époque pratique, positive et sportive jusqu'à l'excès, la poésie a vu, hélas ! restreindre singulièrement son domaine. Elle n'a plus guère pour elle qu'une élite

pensante et intellectuelle. Et l'on ne saurait trop déplorer cette évolution à rebours.

Les vers de M. Pierre Chaine ont un charme particulier. Sa pensée solide est servie par une versification élégante, bien rythmée, hardie parfois, mais dénuée toujours de cette vulgarité banale qui trop souvent est l'apanage des jeunes.

L'auteur nous permettra cependant de souhaiter qu'il ne sacrifie pas trop (comme sa préface en prose pourrait le faire craindre) au culte symboliste, dont les procédés sont d'autant plus libres... qu'ils sont plus commodes, et dont la prosodie tortueuse, sous prétexte de profondeur, est agaçante souvent, et n'est certainement pas conforme au clair génie de notre race. Il serait dommage que son talent précoce s'égarât en un tel sentier.

Les réalités matérielles de la vie ne doivent pas tenter les poètes ; elles ont pour les dépeindre le langage de tous : la prose. L'idéal au contraire, quelle que soit sa forme, gagne à être célébré dans la langue imagée, artistique et puissante entre toutes : la poésie, qui élève l'âme, parle à l'imagination et au cœur plus qu'à la raison. C'est une grave erreur de confondre les usages bien distincts de ces deux langages, et les symbolistes y tombent fréquemment. M. Pierre Chaine, qui n'est du reste pas aussi fervent adepte de cette école qu'il le proclame, a trop de goût et de style pour ne pas apercevoir cet écueil et ne pas réussir à s'en écarter progressivement.

Léon Sentupery.

Revue des Poètes (Paris), 18 janvier 1907.

Poèmes, par Pierre Chaine (Paris, chez Sansot et Cie).

M. Pierre Chaine est le fils de l'avoué lyonnais qui s'est fait connaître par son livre *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*.

Ce n'est point seulement, comme on pourrait croire, par une injuste modestie, que M. Pierre Chaine a donné à son recueil un titre aussi simple en apparence ; il sait bien et il veut que l'on sache qu'il n'a point écrit des vers ordinaires, mais des *poèmes* patiemment médités, ordonnés et polis où une idée centrale se reflète à travers les images appropriées, identique à elle-même et cependant diverse, comme un visage dans les fragments brisés d'un miroir. De pareils poèmes ne sont-ils pas essentiellement des poèmes *symboliques ?* M. Pierre Chaine s'en explique dans une très intelligente préface : Il réclame le droit de choisir des symboles qui, moins clairs que des allégories, « suggèrent au moyen des images, l'état d'âme qui correspond à une idée comme le parfum à sa fleur » ou bien, dit-il encore, « d'autre fois le symbole joue le rôle d'un écran derrière lequel se cache le poète, tandis qu'il y projette son moi... Ce que certaines confidences auraient de trop individuel, le symbole le corrige en les détachant du poète, et en les présentant sous une forme générale et humaine... »

Le livre répond à la préface. De larges pièces, harmonieuses, graves, éloquentes, expriment tour à tour l'inanité de l'effort (*les Jets d'eau*), l'incertitude et l'insuccès de la pensée (*les Sphinx*), la nécessité de l'illusion (*les Voix*), ou voilent les aventures sentimentales du poète (*les Oiseaux*,

les Sirènes). On lira avec plaisir les derniers vers des *Jets d'eau* :

... Les jets d'eau comme des cierges en prière
D'un impassible élan montent vers le mystère,
Et, beaux dans la ferveur de leur geste hautain,
Malgré l'éther immense et l'effort des bourrasques,
Eperdument tendus vers l'infini lointain,
Pleurent de retomber dans la froideur des vasques.

Faut-il avouer que si leur forme est toujours aussi sûre, d'autres poèmes laissent moins facilement apercevoir l'idée qu'ils voudraient traduire ou suggérer ? J'appréhende, par exemple, de n'avoir pas pénétré le vrai sens du *Moulin* et des *Quatre Chevauchées*... En d'autres pièces, éclairant pour un instant le symbole, le poète se contente d'être un puissant évocateur ; dans ce sonnet, par exemple :

LES DEMI-DIEUX

Les centaures, jadis, galopaient dans ce val,
Pourchassant vers le soir les belles centauresses
Sur qui les ægipans s'élançaient à cheval,
Et riant de leurs cris baisaient au vol les tresses.

Les chèvre-pieds rôdaient près du buisson hanté
Pour écouter de loin la chanson des naïades,
Et les pins des forêts, cachaient par myriades
Les demi-dieux issus de la divinité,

Qui, debout sur le seuil des portes du mystère,
A peine rejetés du ventre de la terre,
Dans un étonnement jeune et primordial,

Corps à demi mêlés au lourd sommeil des choses,
Frappaient le sol sacré d'un sabot bestial
Et se ruaient déjà vers les métamorphoses !

On voit facilement par ces citations ce qu'est le vers de

M. Chaine : remarquablement solide et dense, appuyé de tout son poids sur une rime riche, découpé par de nombreux accents, scandé par des syllabes à dessein graves et plus sonores que chantantes; il emplit la bouche qui le prononce et l'oreille qui le reçoit: le vers de ce poète qui se réclame des symbolistes rappelle celui des Parnassiens. C'est justement l'originalité de M. Chaine de rejoindre, au dessus des symbolistes et des Parnassiens dont il garde quelque chose deux grands maîtres : Leconte de Lisle et Vigny.

M. Chaine à placé au frontispice de son recueil la victoire de Samothrace; comme l'immortelle statue, ses vers satisfont la curiosité sans l'assouvir ; le rêve se plaît à les compléter ; nul doute que la Vierge ailée n'accomplisse le vœu du poète :

. . . J'ai dressé ta forme idéale en exergue,
Afin que le grand vol de ton fantôme ailé
Joigne son battement aux voilures des vergues
Et porte la trirème aux océans stellés !

Maurice Levaillant.

Le Monde Lyonnais (Lyon), 6 juillet 1907.

LIVRES LYONNAIS

Jamais peut-être plus qu'en ce moment le groupe de lettrés et d'écrivains dont s'honore à bon droit notre ville, n'a produit autant d'œuvres dignes d'attention.

Nul n'a oublié le bruit que fit à son apparition le livre

de M. Léon Chaine : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*; notre journal en a à plusieurs reprises parlé. Mais le vif intérêt, doublé d'indignation ou d'enthousiasme, provoqué par cette étude sincère, dont nous n'avons pas approuvé toutes les tendances, mais où tant de vérités utiles étaient exprimées avec intelligence et loyauté, dans une langue attachante par un homme de justice et de foi, cet intérêt dis-je, se propagea très loin hors de nos murailles lyonnaises. Ce livre alla secouer bien des discussions passionnées. Il y avait un grand intérêt à réunir ces échos divers, à en faire une grande voix renforçant formidablement celle de l'auteur. C'est ce qu'a compris l'éditeur Storck. Il vient de donner de l'œuvre de M. Léon Chaine une nouvelle édition, revue, corrigée, augmentée de tous les articles ou comptes rendus provoqués par l'ouvrage. Le magnifique volume ainsi formé est une des contributions les plus intéressantes qui soient à l'histoire de la pensée religieuse de nos jours et tous ceux qui s'y intéressent doivent l'avoir dans leur bibliothèque.

Il m'est doux de rapprocher du nom de M. Léon Chaine celui de son fils Pierre Chaine, dont les *Poèmes* prouvent que la pensée sérieuse, profonde, réfléchie, ne chasse pas le rêve et la Poésie de la demeure qui l'abrite. Le volume porte un intéressant frontispice de Jehan Chauran : *la Victoire de Samothrace* dressée à l'avant d'un vaisseau symbolique mu par des hélices. Et ce doit être le rêve des poètes d'aujourd'hui, d'unir à l'idéal de beauté plastique que nous ont légué nos ancêtres les Grecs, quelque chose de la pensée moderne, de son effort vers une autre perfection ; et d'élever sur ce qui améliore les conditions de la vie humaine, unit les peuples, comme un phare de beauté, l'art appaisant et civilisateur. Et le livre tout entier commente ce symbole. Symboliste ! l'auteur avec raison s'énorgueillit de l'être. Dans une préface où l'évolution littéraire est assez bien dessinée dans ses lignes princi-

pales, il montre que le mouvement symboliste est sorti naturellement de la Pléiade et du romantisme, nous l'avons fait nous-même en une étude assez considérable à propos du groupe intéressant de l'Abbaye. Il nous est doux de voir un jeune confrère se faire une haute et religieuse idée de son art, et estimer qu'il ne ne suffit pas de ciseler des rimes avec plus ou moins de bonheur mais qu'il faut encore « dire quelque chose ». Et il dit de fort belles choses, en une langue souvent très heureuse. *Les Jets d'eau* qui veillent dans la nuit solitaire et qui

Eperdûment tendus vers l'infini lointain
Pleurent de retomber dans la froideur des vasques

nous encouragent à tenter comme eux, l'escalade du ciel puisque, même si l'effort est vain, leur geste est beau, et leurs pleurs enchanteurs.

Le *Puits* lui inspire l'admiration du grave et courageux silence, de la pensée solitaire qui reflète les cieux ; et le *Moulin* lui dit d'être celui qui, « moudra pour l'humanité ». Ainsi toutes les choses lui parlent un beau et austère langage. Mais parce qu'il est un vrai poète, il chante parfois uniquement pour chanter *les Demi-Dieux*, pour dire ses joies et ses douleurs, *la Maison du passé*, *Notre amour s'est usé*. Tous ces poèmes ont un mérite rare : celui de la composition ; comment détacher une strophe des *Oiseaux*, des *Fumées*, du *Chant des lévites dans le désert*, des *Sirènes*, c'est comme si l'on voulait donner une idée de la *Mort du Loup* en citant quelques vers. Il faut les lire en entier, et c'est ce à quoi nous convions nos lecteurs. Celui qui les a signés est un poète, peut-être demain sera-t-il un grand poète.

. . . .

Ainsi donc, dans toutes les œuvres que nous venons d'examiner, partout nous retrouvons cet idéalisme qui

fait le fond et l'honneur de l'âme lyonnaise et nous en sommes heureux ; au flot déprimant des livres malsains et malpropres lancés sur nous par la capitale, opposons notre sagesse provinciale qui sait qu'il y a de la justice, de la beauté, du rêve, de la poésie, sur la route décriée de la vertu.

Jean Bach-Sisley.

La Dépêche de Lyon (Lyon), 17 octobre 1907.

NOUVELLE REVUE LITTÉRAIRE

Nous apprenons avec plaisir que le 25 de ce mois paraîtra à Paris, aux éditions de la librairie Molière, 17, rue Richelieu, une nouvelle revue de littérature et d'art : *la Revue du Temps présent*, dont le directeur, M. Pierre Chaine, et le secrétaire de rédaction, M. J. de Berys, sont deux de nos compatriotes, l'un et l'autre jeunes et pleins de talent. *La Revue du Temps présent* nous permet de belles études d'art, de littérature, de philosophie, d'histoire ; elle fera une large place aux œuvres originales, poèmes, romans, nouvelles et fantaisies d'écrivains les plus divers. Nous croyons sans peine que ces promesses seront tenues. Nous en avons pour premier garant, le talent robuste et éprouvé du directeur même de ce nouvel organe, M. Pierre Chaine, dont on a lu déjà des vers merveilleusement frappés et tout récemment dans le *Censeur*, de M. Ernest Charles, quelques proses d'une ciselure ingénieuse et énergique. *La Revue du Temps présent* paraîtra le 25 de chaque mois. Le secrétariat de la rédaction en est 20, rue de Verneuil, à Paris. Le jeune

directeur de cette nouvelle revue est le fils de notre compatriote M. Léon Chaine l'auteur du livre : *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* (1).

Le Messager de Lyon et du Rhône (Lyon), 8 décembre 1907.

NOS COMPATRIOTES A PARIS

Le *Grand Guignol* vient de donner *la Petite Fille*, une pièce de M. Pierre Chaine. Au lendemain de la « première » les critiques parisiens ont enregistré le succès de notre compatriote. M. Pierre Chaine n'est déjà plus un inconnu dans les Lettres, il a publié, l'année dernière, un volume de vers qui a été fort apprécié. Le jeune écrivain n'est autre que le fils de M. Léon Chaine, auteur du livre retentissant : *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*.

---

(1) *La Revue du Temps Présent* a bien paru à la date annoncée le 25 octobre 1907. Son premier numéro publiait du jeune directeur une pièce de vers : *Les Trompettes de Jéricho* dont le réconfortant symbole est en suffisante harmonie avec le sens général de notre volume pour que nous puissions la faire passer sous les yeux de ses lecteurs.

L'idée prime la force. Par leur seule valeur, la justice comme la vérité, finissent toujours par triompher de tous les obstacles.

LES TROMPETTES DE JÉRICHO

Pour la sixième fois ce soir, o Jéricho,
Autour de tes remparts les trompettes sonnèrent,
A chaque fois plus fort, plus longtemps et plus haut !
Mais seuls à nos clairons qui soufflaient le tonnerre
Tes rires et tes chants répondaient en écho.

Tes portes sont en bronze et ta muraille est sûre,
Tu règnes par le fer et domines par l'or
Sur les peuples vaincus que ton orgueil pressure
Et parmi tes soldats, tes fleurs et tes trésors
Tu te repais de sang, de vins et de luxure.

Tu crains les dieux nouveaux et l'arche te fait peur :
Sur tes autels dorés c'est Baal que tu fêtes,
Et quand vers tes banquets monte notre clameur,
Tu bouches ton oreille à la voix des prophètes
Et ferme devant eux ta porte avec stupeur.

Or nous sommes venus sans cuirasse et sans glaive
Mais vêtus de lin blanc et porteurs d'olivier
Vers vous dont la cité dans le meurtre s'élève,
Afin que désormais paisibles vous viviez
Selon notre justice et selon notre rêve.

Ces fous, ricanent-ils, qu'on voit chaque matin,
S'ils croient nous effrayer par leurs clairons, se trompent
Qu'ils sonnent donc l'assaut et forcent les destins,
Ou qu'ils fassent plutôt danser au son des trompes
Et nous les recevrons pour orner nos festins.

Maudits ! nous ne sonnons l'assaut ni les vendanges
Ni ne mêlons vos chants avec vos tambourins,
Nos clairons sont pareils à ceux des sept archanges :
Un esprit si puissant vibre dans leur airain
Que les morts réveillés se lèvent de leur fange !

En vain tu restes sourde à leur sonorité :
Les mots qui sont inscrits sur les tables de l'arche
Sont le verbe éternel de la divinité !
Nul homme ne pourrait entraver notre marche,
Pas même tes enfants, ô superbe cité !

La septième aube luit et les veilleurs nous raillent
Mais rien n'ébranlera nos cœurs ni notre foi ;
S'il le faut nous ferons le tour de tes murailles,
Sans reposer nos corps, septante fois sept fois
Jusqu'à ce que l'enceinte en poussière s'en aille !

O Lévites, debout pour le septième tour !
Embouchez vos clairons, ô sonneurs de l'idée !
Peut-être est-il venu l'inéluctable jour
Où nos souffles plus forts qu'un mur de cent coudées
Comme un sable poudreux balayeront les tours.

Peut-être, ô Jéricho, malgré tes fils hostiles
Nos trompettes ce soir feront taire tes cris ;
Tes chars et tes guerriers te seront inutiles,
Les portes cèderont ainsi qu'il est écrit
Et l'arche d'alliance entrera dans la ville.

⁂

Que l'on nous permette de donner à la suite de ces articles deux pièces de ce volume de vers, l'une *les Jets d'eau*, que bien des critiques ont citée, l'autre, *l'Étang* qu'a reproduite *le Censeur* du 5 janvier 1907.

LES JETS D'EAUX

A André de Lorde.

Des lunaires jardins qu'a fleuris la Saint-Jean
Un sanglot continu monte vers les terrasses
Où nous vivons ce soir nos rêves divergents :
Toi ton amour, moi la Vierge de Samothrace.

Ce sont tous les jets d'eaux du vieux parc endormi
Qui veillent avec nous dans la nuit solitaire ;
La nuit douce a calmé toute voix qui gémit :
Mais les jets d'eaux cabrés n'ont pas voulu se taire.

Lançant un rire égal en défi aux détresses,
Dans la sérénité d'un jet toujours pareil,
Naguère, comme un paon vaniteux se redresse,
Ils s'épanouissaient en gerbe au clair soleil !

Si bien que j'avais cru leur grand geste orgueilleux
Au centre des bassins rigides où nous bûmes,
Et que vains de monter si haut dans le ciel bleu
Ils agitaient sans fin leur panache d'écume.

Mais voici que le rire en sanglot s'est mué :
Eux qui semblaient chanter ont des accents qui prient,
Et nos cœurs sont tous deux dans l'ombre remués
Comme par des appels lointains de voix amies.

Parce que simplement les étoiles sont belles
Ils se sont épuisés dans un rut sidéral
A vouloir approcher les étoiles réelles
Dont les bassins portaient le reflet idéal.

Ah, je sais votre mal, vous, les jets d'eaux, mes frères !
Je sais pourquoi vos cris sont montés jusqu'à nous,
Sont montés éperdus aux terrasses de pierres
Où nous rêvions, assis, les mains sur nos genoux.

Vous ne savez donc pas, ô mes frères dolents,
Que d'un mur éternel vos forces sont cloîtrées
En un point où s'écrase à jamais votre élan
Comme des moucherons aux vitres éclairées.

En vain s'efforcera de croître votre tige,
Nul de vous n'atteindra les régions divines.
Car vous choisirez toujours d'un semblable vertige.
Vous que chacun regarde et qu'aucun ne devine.

C'est le vieux rêve humain d'escalader les cieux,
Le rêve des Titans et de Babel la Haute,
Afin de devenir puissant comme les dieux :
Et chaque homme à son tour commet l'ancienne faute.

Mais les jets d'eaux, comme des cierges en prière,
D'un impossible élan montent vers le mystère,
Et, beaux dans la ferveur de leur geste hautain,
Malgré l'éther immense et l'effort des bourrasques,
Eperdûment tendus vers l'infini lointain,
Pleurent de retomber dans la froideur des vasques.

L'ÉTANG

Sur l'étang de mon âme où je ramais en songe
Mes yeux se sont penchés pour mieux voir jusqu'au fond.
Mais l'eau jalousement reflétait le mensonge
Des arbres de la rive et du grand ciel profond.

Car la face des eaux étalée en miroir ;
Mêlant à des cieux vains l'apparence des ormes.
Répétait les objets prochains de l'aube au soir,
Veule et stagnant écho des couleurs et des formes.

Je suis le prisonnier de l'étang rétréci
Dont les pans du granit ont emmuré les rives ;
Loin des bords convoités dois-je rôder ainsi
Dans la barque à jamais où des carcans me rivent ?

Des sirènes peut-être et des monstres encor
Se cachent sous le tain décevant qui les garde,
Mais quand, pour scruter l'eau, je me penche à mi-corps,
Je ne vois que mes yeux et mes yeux me regardent.

Dans l'eau révélatrice, ô pouvoir me plonger,
Renonçant à jamais au reflet vain des mondes,
Afin d'apercevoir de mes yeux submergés.
Les nymphes de l'étang et ses naïades blondes !

J'ai voulu lacérer avec mes ongles durs
Le magique tissu d'images protectrices ;
A peine si mes doigts ont pu griffer l'azur.
Où se ferma bientôt la double cicatrice.

Pourtant des profondeurs monte un murmure lent,
Cantilène d'amour que ma voix réitère,
Et les lèvres, d'en bas, dictent l'hymne dolent
Dont j'assemble, étonné, les sons involontaires.

Et bien que mes bras lourds aient délaissé les rames,
Je sens l'esquif poussé d'une invisible main
Impérieuse et douce ainsi qu'en ont les femmes
Et dont la force aveugle a conduit mon chemin.

O mains, qui m'attirez dans une route obscure,
Mais que l'étang dérobe à jamais sous ses fards,
Portez-moi vers la rive, étreinte d'une eau pure,
Où je puisse cueillir d'ignorés nénuphars !



Extrait de Livres et Brochures.

Protestant et Catholique. — A propos d'un Livre qui a fait du bruit, — par Louis Fournier, Lyon, imprimerie Paquet, 1904.

Il est au musée impérial de Vienne un tableau célèbre. Sujet : *La Diète de Varsovie en 1773*. Signature : Jean Matejko. Sur cette toile, où le magistral pinceau d'un grand peintre nous fait assister aux dernières convulsions d'un peuple qui agonise, dans ce cadre émouvant où s'étalent sous nos yeux toutes les grandeurs et toutes les bassesses de l'âme humaine, au fond, dans la pénombre de l'arrière-plan, l'artiste, par un trait de génie, a placé une petite scène dont le contraste violent et inattendu a quelque chose de shakespearien. Placés dans une tribune, quatre personnages, un homme et trois dames de l'aristocratie, assistent eux aussi à l'acte final du drame dont, peut-être un jour, la Providence se chargera d'écrire le définitif épilogue. Inconscientes, les femmes semblent ne rien voir, ne rien entendre. Devant elles se déroule l'une des tragédies les plus effroyables de l'histoire, et elles jouent de l'éventail ! Sous leurs yeux la patrie se meurt, elles minaudent !

Bien qu'il soit souvent appelé par ses fonctions à revêtir une robe, M. Léon Chaine n'a rien de commun avec les

femmes du XVIIIe siècle. Il n'a ni mouche, ni paniers, ni éventail, et cependant il ne laisse pas de savoir minauder, et ses minauderies s'adressent... à qui ? Ah ! ne me le demandez pas. Tout entier à son amour subit et immodéré pour la tribu de Juda, — faut-il écrire Juda ou Judas, maître Chaine ? — s'abandonnant aux douceurs singulières de sa lune de miel dreyfusarde, il vit la plupart du temps, comme dans un rêve. Et si, un jour, jaloux des surnoms de Jourdan Coupe-Tête et de Mouravief Vissiatel, Combes dressait de nouveau sur nos places publiques les échafauds de 93, s'il y faisait monter par charrettes prêtres, religieux et religieuses, M. Chaine, traversant la place des Terreaux et levant les yeux vers le ciel, y suivrait du regard les nuages qui passent, mais peut-être n'y verrait-il pas s'y profiler les bras sanglants de la guillotine.

Tout croule autour de lui comme dans un irrémédiable effondrement et, pareille à la cité morte des vieilles légendes bretonnes, la France semble sombrer, dans les profondeurs d'un abîme. Devant le flux qui monte, M. Chaine ressent bien à la fin, paraîtrait-il, un certain effroi mais, pour se mettre à l'abri des flots, la crainte égarant sans doute sa raison, il va se réfugier dans une mare, et là, les deux pieds enlisés dans cette fange, il essaie de nous adresser quelques signaux de détresse. Mais où va-t-il prendre le signe de ralliement ? De tant d'enseignes glorieuses que lui offre notre passé, laquelle va-t-il choisir ? Arrière, bannières des croisés et bannières de Jeanne d'Arc, guidons et cornettes de Fontenoy, étendards de Jemmapes et de Fleurus, drapeaux d'Iéna et d'Austerlitz ! M. Chaine les dédaigne tous. Français et catholique, il s'en va ramasser dans la boue je ne sais quelle loque, et désespérément, sous nos yeux attristés, il brandit la rouelle jaune.

Choix étrange et qui ne peut s'expliquer que par une sorte d'hallucination maladive. Quel philtre malfaisant

a-t-il donc bu, l'auteur des *Catholiques français*, qui est pourtant un esprit éclairé et un cœur généreux ? Car, dans sa dernière édition, il ne rétracte rien de ce qu'il a écrit dans les précédentes.

Le livre d'aujourd'hui est le livre d'hier; il ne renferme pas un seul *meâ-culpâ*. L'écrivain lyonnais y a seulement ajouté l'instructive série de tous les comptes rendus publiés sur son ouvrage, lequel n'est pas sans contenir aussi des pages d'une très noble inspiration. Je n'analyserai pas ici ce long bulletin bibliographique, qui n'est pas toujours un bulletin de victoire; je dirai seulement que, résultat forcé, tout s'y mêle, tout s'y heurte dans une cohue monstrueuse de faits, de phrases et d'idées. Dans le fracas de cette houle mugissante, on perçoit tous les bruits, depuis les hurlements de haine d'une meute attachée à sa proie jusqu'à des sifflements de reptiles d'outre-Rhin. C'est à en devenir fou, si l'on n'est pas sourd.

Tel fut, tel est encore le livre de M. Chaine; tel est l'émoi qu'il a causé dans le monde religieux et politique. Mais voyez l'ironie des choses. Deux ans auparavant, avait été publié un volume du même genre qui avait passé presque inaperçu. L'ouvrage cependant méritait d'être plus connu et plus souvent cité. Je viens de dire qu'il était du même genre que celui de notre compatriote. Il l'est en ce sens qu'il s'occupe de religion et de politique, et cela à propos de l'affaire Dreyfus ; qu'il traite de l'attitude prise par les protestants lors de ce procès trop célèbre, ainsi que du péril que cette attitude aurait fait courir à l'Eglise réformée de France.

En ce dernier point, les craintes de l'auteur étaient, certes, vaines et exagérées. Depuis l'apparition de son livre, les calvinistes, responsables seulement devant le tribunal de l'opinion publique, n'ont rien eu à sonffrir ni de la magistrature de leur pays, ni des Chambres, ni des ministres, ni du président de la République. Aucun de ces

décrets iniques et spoliateurs, que M. Chaine flétrit en un si beau langage, n'a été rendu contre eux. Point de traitements de pasteurs supprimés, que je sache ; point de temples fermés, points d'établissements évangéliques mis à l'encan, pas une seule diaconesse jetée à la rue. Bien au contraire, dans les conseils du gouvernement, ils sont les maîtres. Ces maîtres de l'heure actuelle, et maîtres persécuteurs avec les juifs, l'auteur les renie, il est vrai. Il ne les considère pas comme des protestants véritables ; il les traite de libéraux, mots qui, sous sa plume, signifie rationaliste, athée, libre-penseur. Mais peu importe ce détail. Il n'y en aurait pas moins eu, selon lui, une campagne anti-protestante, campagne provoquée par les réformés pour « s'être lancés, tête baissée, dans le mouvement dreyfusard ».

Mais qui donc blâme ainsi les protestants pour leur attitude à l'égard de l'affaire Dreyfus, absolument comme M. Chaine tance les catholiques pour la conduite observée par eux lors de la même affaire ? C'est un protestant authentique et très orthodoxe, tout comme M. Chaine est un fils obéissant de l'Église romaine, et si ce dernier est avoué, lui est avocat. M. Gaston Mercier, qui a publié en 1901 *l'Esprit protestant* (Paris, Perrin et C[ie], éditeurs), plaide, en effet, devant la Cour d'appel de Montpellier, Et, deux ans d'avance, il a écrit la contre-partie du livre catholique. Il semble s'être donné le malin plaisir de le réfuter par anticipation, de sorte que, dans le procès toujours pendant, on peut opposer toge contre toge, bonnet carré à bonnet carré.

Oyez plutôt, M[e] Chaine n'aurait garde d'être nationaliste; nationaliste est M[e] Mercier, M[e] Chaine ne nourrit aucune tendresse pour les chefs de notre armée ; d'après M[e] Mercier « il faut n'avoir pas vu de très près le corps des officiers français pour ignorer ce qu'il represente de vertus, d'honneur et de dévouement ». M[e] Chaine fulmine contre

les monstruosités de procédure commises, dit-il, par ceux qui condamnèrent Dreyfus. Mᵉ Mercier lui répond : « Il faut n'avoir jamais assisté à un conseil de guerre pour ne pas avoir été frappé de la modération et de l'esprit de justice qui animent ces juges temporaires ». Aux yeux de Mᵉ Chaine, le forçat de l'Ile du Diable est un innocent injustement condamné, et les catholiques devaient tous, d'une seule voix, proclamer cette innocence. Pour Mᵉ Mercier, « Dreyfus condamné par des hommes d'honneur, c'était donc Dreyfus coupable, et le respect de la chose régulièremeut jugée devait s'imposer à tous ».

Cependant, il y eut des protestataires, M. Mercier en fait l'énumération ; elle est longue et, ajoute-t-il, elle est expressive. Ce furent les juifs, les francs-maçons, les socialistes et anarchistes, les libéraux plus hauts définis et un certain nombre de protestants. L'auteur n'oublie qu'une catégorie, celle des catholiques à laquelle appartient M. Chaine, et que l'on a baptisée très incongrument du nom d'*Ecole de Lyon*, dénomination fort impropre et que je repousse comme une insulte à notre ville. Et l'écrivain de protester à son tour contre les protestataires, contre ce qu'il appelle leur odieuse campagne. Il soutient que l'affaire ne serait pas née ou, tout au moins, n'aurait pas vécu si Dreyfus n'avait pas été juif, car elle n'aurait pas alors trouvé pour l'appuyer les banquiers d'Israël et des journaux prêts à se vendre. Puis, il termine par cette phrase que je livre aux méditations rétrospectives de M. Chaine : Dreyfus chrétien et pauvre hère n'aurait jamais fait parler de lui.

De deux légistes experts en l'art de plaider, nourris l'un et l'autre de la lecture des Pandectes et de Cujas, voilà donc les conclusions qui, au mérite de n'être pas écrites sur papier timbré, joignent celui d'être aussi sincères que contradictoires. Ainsi le lecteur, qu'auront laissé perplexe l'éloquence et la subtile dialectique de

l'avoué n'aura qu'à ouvrir le volume de l'avocat et à en lire la préface ainsi que l'avant-dernier chapitre. La plaidoirie protestante pourra servir d'antidote à la plaidoierie catholique. Quant à Me Chaine, bien que sa main soit encore toute noire de l'encre qui a servi à écrire le livre que l'on sait, il peut la tendre galamment à son adversaire, à ce calviniste impartial et modéré, à ce huguenot patriote qui s'intitule lui-même un vieux Français de France, car, en dépit de leurs divergences, tous deux, épris d'idéal, sont hommes de mérite et surtout de bonne foi.

Lyon, ce 30 juillet 1904.

L'Epoque contemporaine (cours d'histoire à l'usage de la classe de philosophie) par J. BRUGERETTE, professeur licencié d'histoire et de philosophie, 1 vol. in-8, 1904. Alfred Cattier, Tours.

Caractères généraux de la civilisation contemporaine. — *La Paix armée.* — Il nous reste à dégager les caractères généraux de la civilisation qui a pétri la société contemporaine. Nous ne pouvons le faire qu'en montrant combien notre époque diffère des temps qui l'ont précédée et en relevant ainsi ce qu'elle présente d'original.

Ce qui dominait dans le passé, c'étaient surtout les œuvres qui divisent les nations, la conquête et la guerre. Depuis l'achèvement de l'unité allemande et italienne l'ambition de l'agrandissement territorial est tempéré par une certaine pudeur, et sauf dans les pays semi-barbares des Balkans, la paix peut être considérée comme l'état normal de l'Europe. Il s'est même créé, depuis la confé-

rence internationale de la Haye (1897) due à l'initiative généreuse du Tsar Nicolas II, un état d'esprit opposé à la guerre. Cet état d'esprit est fait de la crainte des incommodités et des dangers de la guerre, en un temps où dominent les œuvres qui réclament les concours politiques et l'émulation féconde de tous les peuples; il est encore le résultat de l'influence des idées chrétiennes ou philosophiques, des sentiments d'humanité qui pénètrent de plus en plus la vie des nations. — « Nous abhorrons toute guerre de conquête; nous abhorrons surtout, au nom des principes chrétiens, comme au nom de la conscience humaine, les odieux abus de la force commis sur de paisibles populations sous l'hypocrite prétexte d'agrandir le domaine colonial et d'étendre l'influence de la patrie », (Léon Chaine, *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*).

L'Angleterre et la France semblent avoir oublié leurs vieilles querelles pour donner l'exemple de l'accord dans la volonté de jouir paisiblement et travailler ensemble au rapprochement des peuples. L'arbitrage international est une question à l'ordre du jour. Toute une école de pacifistes semble avoir pris pour devise l'épitaphe de Victor Hugo : « Déshonorons la guerre ». . . . .

Les Orientations actuelles de la Pensée religieuse à Lyon (Conférence donnée à Lyon salle philharmonique le 22 novembre 1904 par l'abbé J. Brugerette, professeur licencié d'Histoire et de Philosophie). Librairie Paul Phily, Lyon.

. . . .

Ce qui me paraît sérieux et vraiment inspiré du souffle d'un esprit nouveau dans les tendances actuelles de la

pensée religieuse, prise dans son sens le plus large, c'est l'effort de toute une élite chrétienne à frayer la voie aux idées réparatrices par une foi haute, réfléchie, tolérante dans la pratique, conforme en un mot, aux enseignements du vieil Evangile et aux meilleures aspirations de notre époque (*Applaudissements*).

Je n'en veux d'autres preuves, Mesdames et Messieurs, que celles qui nous sont fournies présentement par les œuvres de deux écrivains, vos compatriotes : *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* de Léon Chaine ; *Une grande figure de prêtre social*, *l'abbé Rambaud* de M. le pasteur Jules Æschimann. Ce n'est pas sans doute dans ces livres qu'il faut chercher une doctrine arrêtée, ils n'ont que des opinions, des faits, mais telle est la puissance de leur rayonnement que ces opinions et ces faits vous rendent en raccourci la vision de ces lignes augustes et de ces galeries antiques sous lesquelles en une promenade lente, on croit se mêler aux sages, aux généreux esprits, aux hommes vraiment religieux.

Un plus grand assurément que M. Léon Chaine, l'a dit bien avant moi : « Nul n'est prophète dans son pays. » Mais nul en vérité n'a moins songé à dicter des oracles que l'auteur des *Catholiques français et leurs difficultés actuelles*. Si ce livre, dont la réputation, vous le savez peut-être, a déjà dépassé, on peut le dire sans hyperbole, les bornes d'une renommée européenne, si ce livre a pris auprès de tant de lecteurs l'importance d'un événement religieux, et il a été cet événement non pas sans doute dans le cercle nécessairement étroit de certains salons plus dévôts que chrétiens où passent et repassent derrière les prudes éventails plus de petites médisances que d'idées généreuses (*Rires et applaudissements*), mais dans ces milieux qui pensent, dans ces mondes très divers et souvent très opposés de la spéculation et de l'action intellectuelle où se répercutent et se renforcent tous les bruits

du siècle ; oui, si ce livre a occupé si passionnément l'attention de la presse, des parlements, des académies, des écoles, cette fortune qu'on pourrait appeler extraordinaire, tient justement à ce fait très simple que l'écrivain lyonnais n'est venu à nous ni en prophète, ni en maître.

A vrai dire, Mesdames et Messieurs, il n'y a qu'une seule personne en qui nous ayons une pleine et entière confiance, c'est nous-mêmes. Parmi toutes les raisons qu'on peut émettre pour et contre une théorie, celles que nous adopterons de préférence seront presque toujours les raisons qui nous paraîtront le plus conformes à notre manière de voir et de sentir. Il y a de notre part une sorte de défiance instinctive vis-à-vis des gens qui prétendent ou semblent vouloir nous imposer leurs opinions. Par contre, nous sommes aussitôt saisis et charmés, lorsque nous nous trouvons en présence d'un homme qui nullement désireux de surprendre et de se faire valoir, exprime devant nous des sentiments et des pensées où tout le monde reconnaît quelque chose de ses propres pensées et de ses propres sentiments. Il y a là un accent intime qui tout de suite s'empare de nous et entraîne notre volonté. Telle est, je crois, la raison principale du succès des *Catholiques français et de leurs difficultés actuelles*. L'auteur n'est ni apôtre, ni philosophe, ni même écrivain de son métier. C'est quelqu'un qui passe, qui regarde, qui voit, qui sent, qui réfléchit. Mais, ce quelqu'un est un croyant. « catholique entièrement soumis aux directions de la sainte Église » ; son cœur a vibré au choc des frissons que certains éléments délétères font courir sur le parvis du Temple cher à sa foi ; il s'est donné à tort ou à raison la mission de découvrir les causes de ces ondes douloureuses et de les combattre dans la mesure du possible. Le résultat de cette enquête, c'est que M. Chaine a osé dire et su dire excellemment ce que nous pensions presque tous, mais n'osions point dire. Je n'entends ici parler que de la question

religieuse, car s'il en est d'autres dans ce livre où l'auteur paraît peut-être nous étonner de ses vues particulières, tout son évangile se borne à nous faire voir notre intérieur et, comme l'observe Montaigne, à nous avertir de nous-mêmes. On peut sans flatterie appliquer à ces pages religieuses, cette parole de Balzac : « Ce ne sont pas les paroles de ceux qui écrivent, ce sont les sentiments de ceux qui écoutent et qui lisent ».

Et puisque ce livre, dont la pensée est toujours d'une irréprochable sincérité s'est imposé si fortement à l'attention de tous ceux qui observent les tendances de l'esprit catholique soit pour chercher à les diriger soit pour avoir l'occasion de les combattre, il faut bien reconnaître qu'il n'est pas seulement un accident passager, mais que le mouvement dont il est l'expression existe réellement. Le livre en question a donc sa place, et une place de tout premier ordre, dans la galerie des idées et des faits qui marquent aujourd'hui les orientations nouvelles de la pensée religieuse.

D'allure plus modeste, de cadre moins vaste, l'étude de M. le pasteur Æschimann révèle cependant la même élévation et la même sincérité de pensée, elle puise sa force aux mêmes sources d'inspiration évangélique. L'art ni la science ne sont les objets de ce modeste opuscule consacré à glorifier les vertus d'un prêtre qui passa sa vie « à conquérir des cœurs en donnant son cœur ». Mais de cet hommage spontané, sans arrière-pensée, rendu si loyalement aux mérites d'un prêtre catholique par un généreux pasteur protestant, se dégage cette leçon très haute, que des hommes, fils du même père et adorateurs du même Dieu, seraient bien fous de perpétuer en d'inutiles déchirements, la lutte des frères ennemis, quand ils peuvent s'unir et s'entr'aider sur le terrain de la charité et de l'estime réciproques pour pratiquer ensemble la bonne vie. . . . .

Il faut voir avec quelle vigueur l'auteur des *Catholiques français* flétrit toutes ces pratiques idolâtriques et toutes ces végétations parasites « qui ont poussé, dit-il, comme des champignons vénéneux sur le grand arbre de la Croix ». Il ne s'agit dans sa pensée que « de modestes commentaires faits à la porte du Temple par le plus soumis et le plus respectueux des fils de l'Eglise ». Et s'il croit devoir présenter certains conseils opportuns, il se défend avec empressement de « l'intrusion « — toujours fatale — « du laïcisme dans le sanctuaire ». Mais, qu'on veuille bien me passer cette hyperbole, le stylet de ce Juvénal chrétien pousse le trait jusqu'au fond de l'abcès et découvre dans toute leur nudité les causes honteuses de cette déformation du pur évangile, d'un côté l'éternelle sottise humaine, dont parle l'Ecriture, de l'autre, son éternelle exploitation par les bateleurs. Les puissances de ténèbres et de mensonge ont ainsi violé la majesté du Temple sous les traits hideux du fétichisme et du mercantilisme. En donnant à leur comptoir un air mal séant de sacristie, de vils charlatans « ont cru pouvoir vendre les faveurs du Ciel contre espèces sonnantes ». Et « de pauvres gens ont cru que ces exploiteurs avaient mission officielle de représenter Dieu et ses saints ici-bas ».

Tout le monde a entendu parler de la spécialité attribuée à saint Expédit de s'occuper des choses pressées. Ce que l'on sait peut-être moins c'est que ladite dévotion, objet de tant de pieux trafics a pour origine, de l'aveu même des savants jésuites Bollandistes un simple jeu de mots. « Ne trouvez-vous pas imbécile, dit l'auteur des *Catholiques français*, cette dévotion fondée sur un mauvais calembour ? ».

Le honteux marchandage dans lequel a dégénéré si souvent le culte voué à saint Antoine de Padoue ne saurait davantage trouver grâce aux yeux de M. Chaine. La maison du Seigneur transformée en une boutique, la prière

ravalée à une mercuriale d'oraisons, les relations de l'homme avec Dieu dominées comme chez les peuplades sauvages par les mercantiles préoccupations du *donnant donnant !* Non, c'est trop pour ce fidèle disciple de l'Evangile. Mais le spectacle de ces requêtes saugrenues découvre en même temps à son regard de philosophe un tel abîme d'inconscience que la pitié désarme chez lui le bras levé pour frapper. Et l'auteur des *Catholiques français*, se borne à solliciter le grand thaumaturge d'envoyer un peu de jugement à ses étranges solliciteurs. « Il n'y a qu'une chose, dit-il à ces idolâtres, que vous ne demandez pas à saint Antoine de Padoue, c'est le bons sens. »

Ce n'est pas que M. Léon Chaine méconnaisse la légitimité de la prière. « Il est naturel et juste, dit-il, de demander la protection de Dieu dans toutes les circonstances de la vie ». « Il n'est pas défendu, d'autre part, comme l'observe Bossuet, d'employer les saints pour nos besoins temporels, puisque Jésus-Christ nous a enseigné de demander à son Père notre nourriture, et que la Sainte Vierge n'a pas dédaigné de représenter à son Fils que le vin manquait dans les noces de Cana », mais prier n'est pas acheter, brocanter des grâces, c'est crier spontanément sa détresse à Dieu, c'est la lui confier, comme un enfant en danger sollicite la protection de son père, c'est faire don à Dieu de soi-même. « Il ne faudrait pas, dit l'écrivain lyonnais, laisser finir dans le ridicule une religion qui commença dans le sublime ». « Toutes ces petites niaiseries auraient singulièrement répugné aux contemporains du grand Pascal, chrétiens solides, à la forte santé intellectuelle ». M. Chaine aurait pu ajouter avec l'un de ses critiques les plus éminents que « cette idolâtrie basse est aussi éloignée de la vraie religion que des vers de caramel ou des devises de mirliton peuvent l'être des *Méditations* de Lamartine ».

Je ne suis pas, vous le sentez assez, de ceux qui mar-

chandent leur approbation et leur sympathie à l'auteur des *Catholiques français* mais ces sentiments s'allient chez moi à une franchise de pensée que M. Chaine — esprit lui-même très libre — voudra bien me pardonner, puisque j'oserai lui reprocher avec tout le respect dû à ses éminentes qualités, d'avoir laissé trop évidemment au second plan de ses préoccupations l'origine toute païenne des inintelligentes et serviles pratiques qui ont scandalisé sa robuste foi de catholique. Oui, Messieurs, les petites bigotteries diminuent la religion comme les belles cérémonies en rehaussent le prestige. Mais gardons-nous de l'oublier: Les vaines observances qui font sourire les uns et s'indigner les autres, tiennent avant tout à la persistance du lamentable atavisme païen. . . . .

. . . .

Ces fortes disciplines intellectuelles sont celles que préconise M. Léon Chaine, dans ses *Catholiques Français*, marquant ainsi sans le chercher, la parenté on ne peut plus étroite de son esprit avec l'esprit si largement ouvert de l'abbé Rambaud. Ce qui fait pour M. Chaine la force d'une croyance, c'est avant tout la conviction personnelle et la conviction personnelle est fortifiée par l'exercice du sens critique. A quoi bon regarder, diront les partisans de la foi aveugle, si les yeux d'autrui regardent pour nous? A quoi bon discuter si des intelligences comme la nôtre font pour elle ce travail. « Spectacle lamentable et humiliant pour la raison humaine » répond M. Chaine à ces eunuques de la pensée, et la verge qui brisait les idoles du Temple se retourne maintenant contre ces éducateurs diminués et apeurés de la vérité qui « au lieu de nourrir la jeunesse catholique de la moelle des lions, comme dit l'Ecriture, ont pris l'habitude de lui prodiguer on ne sait quelle doucereuse confiture intellectuelle qui n'est pas faite, certes, pour lui donner la fermeté et la robustesse du véritable esprit chrétien ». « C'est ainsi, ajoute l'auteur,

que quelques-uns de nos maîtres semblent trop souvent redouter la vérité historique. Vous ne pouvez cependant déchirer les annales de l'histoire, ni en effacer les pages qui ne nous plaisent pas. Le mieux est donc de ne pas cacher à vos élèves des faits qu'ils apprendront toujours plus tard. Apprenez-leur et expliquez-leur ces grands événements, ce sera à la fois plus habile et plus honnête. Ils seront ainsi mieux préparés aux conditions et aux luttes qu'ils auront à soutenir contre les autres ou contre eux-mêmes ». Le résultat de cette mutilation intellectuelle, M. Chaine l'a très bien vu : Des élèves les plus brillants, ont fait, dit-il, « des incrédules et parfois même les adversaires les plus haineux et les plus redoutables des croyances religieuses » ils deviennent tels souvent « le jour où ils s'aperçoivent des déformations coupables, des contre-vérités intentionnellement enseignées, sans doute ». Les autres, plaignez-les, Mesdames et Messieurs, plaignez ceux qui entrent dans la vie avec la haine de leur temps et par la porte basse de ces préjugés où s'enferment et se rétrécissent le cœur et la pensée tous les jours davantage, pour devenir à la fin sourds et aveugles à l'évidence même. Ce sont de jeunes rossignols auxquels leurs éducateurs ont crevé les yeux pour qu'ils chantent mieux ; ce sont de jeunes chiens dont on a taillé les oreilles pour leur donner un air plus féroce : O les pauvres mutilés, ô les tristes bourreaux !

L'auteur des *Catholiques français* est d'ailleurs si convaincu de la nécessité, pour un grand nombre de ses coreligionnaires de faire appel aux lumières de l'esprit d'examen qu'il laisse lui aussi échapper, après le cardinal Vaughan, cet aveu dont il est bien inutile de souligner l'importance : « L'esprit catholique aurait actuellement le plus grand intérêt à se laisser vivifier et tonifier par l'esprit critique de quelques schismatiques rentrés au préalable dans l'unité de l'Eglise. » La foi de M. Chaine est assez

robuste pour n'avoir rien à craindre des découvertes de la science. « Laissons, dit-il, aux savants toute liberté d'investigation. La gloire de Dieu grandit dans la proportion même où la nature créée révèle la puissance infinie du créateur. » C'est la même pensée que je retrouvais tout récemment sous la plume d'un publiciste lyonnais très goûté des lecteurs du *Salut Public* : « Il y a, disait M. Pierre Jay, d'autant moins lieu de s'effrayer du progrès intellectuel que toutes les vérités, rayons épars d'un même foyer mystérieux, sont solidaires les uns des autres. »

Foi aveugle, foi éclairée, foi autoritaire, foi libre, je sais, Messieurs, que ces choses-là sont graves à dire et qu'on risque de porter une main lourde sur le travail délicat des consciences. Celui qui croit pouvoir sonder du regard ce domaine sacré et faire la leçon aux autres doit pouvoir abriter sa parole derrière une parole plus autorisée. Or que demande ici Jésus : la soumission ? Sans doute, mais cela ne saurait lui suffire. Jésus veut encore la conviction. S'il fonde l'autorité de son Eglise sur cette parole trés nette adressée à ses Apôtres : « Qui vous écoute m'écoute », il donne en même temps aux siens comme critérium de sa vérité : « Celui qui voudra faire la volonté de mon Père qui est au cieux *reconnaîtra* si ma doctrine vient de Dieu ou si je parle en mon nom ». Pesons ces paroles de l'Homme-Dieu : Il faut que le chrétien sonde sa vie, son cœur, qu'il fasse appel au témoignage de sa conscience, afin de reconnaître la volonté de Dieu qui lui dicte son devoir. Dieu se montre, il ne s'impose pas. Pour croire, en un mot, il faut, comme le voulait l'abbé Rambaud, commencer par être des hommes, penser et agir en hommes. Pour être admise, dirait encore M. Léon Chaine, la vérité ne réclame pas des yeux fermés, mais des yeux grands ouverts. Ce besoin d'une foi éclairée est bien l'indice caractéristique des tendances nouvelles en religion. (*Applaudissements*). . . . .

C'était bien là l'Evangile du cher et vénéré abbé Rambaud. Ce grand chrétien fut le premier prêtre de France à protester contre la campagne antisémite. Il le fit, nous dit son sympathique biographe, dans une lettre publique adressée au *Bulletin de l'Union pour l'Action Morale* de M. Paul Desjardins, dont les lignes suivantes vous traduiront bien mieux que mes paroles l'accent d'éloquence indignée.

De quel droit et au nom de quels principes peut-on venir ainsi traîner dans la boue, dénoncer à la haine publique et proscrire toute une partie de la grande famille humaine, tout un peuple? Sommes-nous donc revenus aux temps barbares et ne sommes-nous plus des chrétiens et des chrétiens civilisés? Oublions-nous que ceux qu'on accuse aussi indignement et dont on ose ridiculiser jusqu'aux vieillards sont nos concitoyens, que nous les coudoyons chaque jour dans les relations de la vie et que nous les rencontrons même souvent dans les sentiers du devoir et de la charité. Et quel est celui d'entre nous qui oserait se dire qu'il vaut mieux qu'eux? Aussi, profondément ému dans notre conscience de chrétien et de prêtre, nous a-t-il paru souverainement regrettable que pas une voix catholique ne se soit franchement élevée pour demander pardon à nos frères de cette injure sanglante qui est presque un crime! qui en est un! et c'est pour demander humblement ce pardon el venger la vérité indignement outragée que nous nous permettons d'écrire ces quelques lignes (Applaudissements).

Je vous remercie, Messieurs, de souligner ainsi de vos chaleureux applaudissements les déclarations que vous venez d'entendre. Ils réalisent à la lettre cette belle parole de l'Écriture : *defunctus adhuc loquitur*. Celui qui n'est plus parle encore, et sa voix trouve toujours parmi vous le même écho sympathique, elle rencontre dans vos cœurs le même respect et la même confiance. (*Nouveaux applaudissements*).

Voilà, Messieurs, une lettre qui pourrait faire époque dans la vie d'un prêtre tant sa note de noblesse monte haut dans l'atmosphère saturée de préjugés et de disputes qui est celle où nous vivons.

Mais venue d'un homme habitué à élever les moindres vertus jusqu'aux sommets du bien, il semble que cette protestation généreuse ne soit plus que le geste très simple d'une charité qui croirait ne plus être la charité si elle faisait exception de personne et si quelque chose de ce qui est humain, comme disait le poète antique, pouvait lui demeurer étranger.

S'il fallait à cet acte de parfait chrétien un commentaire plus actuel que celui du poète païen, j'oserais l'emprunter encore au chapitre de M. Chaine sur l'antisémitisme. « L'antisémitisme, dit l'auteur, est une doctrine de haine. Celui qui est venu au monde pour sauver tous les hommes ne peut couvrir et bénir de ses deux bras en croix la guerre d'extermination morale entreprise contre la race dont il est issu. (*Applaudissements*). Non seulement, en persécutant les Juifs, les catholiques manquent à la charité, mais ils manquent encore à leur foi. Le christianisme n'est-il pas issu du judaïsme ? L'Evangile n'est-il pas comme le post-scriptum libérateur de la Bible ? Le Golgotha n'est-il pas le couronnement de l'œuvre du Sinaï ? Jésus-Christ, le plus beau des enfants des hommes. n'est-il pas le fils d'une Juive et Juif lui-même descendant de la tribu de Juda ! . .

. . . .

Veuillez, Messieurs, ne vous point méprendre sur la portée d'un rapprochement qui serait une injure à ma dignité de prêtre et à mes sentiments les plus intimes, si un seul parmi vous devait y trouver une excuse même déguisée à certaines tentatives de l'esprit sectaire. Je sais que les violences appellent les violences dans la justice des partis, mais je sais aussi que le mal fait par les uns ne légitime pas le mal qui leur est fait par les autres. Qu'il souffle à droite ou qu'il souffle à gauche, l'esprit sectaire est toujours une atteinte odieuse aux droits de la conscience humaine. Voilà pourquoi j'applaudis, quand des hommes de courage et de franchise se lèvent pour

dénoncer les attentats et flétrir les violents ou les Pharisiens qui « demandent des chaînes pour la liberté ». De cette liberté l'écrivain lyonnais peut se dire l'amant passionné. Comme son maître Lacordaire il la veut « pour tous les hommes et sous tous les cieux », il en accepte toutes les conséquences et pour les jours fortunés où les catholiques seraient les maîtres et pour les jours malheureux où ils auraient cessé de l'être. Cet amour de la liberté inspire à notre auteur les plus belles pages de son livre et ces pages couronnent l'œuvre comme ces exploits des héros antiques qui décoraient le fronton des temples grecs; plus d'une touche en effet, sans paraître y prétendre, à la grande éloquence et plus d'un mériterait de prendre place dans les anthologies de nos collèges chrétiens.

La philosophie de M. Chaine est d'ailleurs toute pratique, telle la philosophie dont M. l'abbé Rambaud enseignait les leçons à l'école primaire de sa chère cité. Ce n'est donc pas une théorie savante de la tolérance qu'il nous faut chercher dans le livre de M. Chaine, mais des conseils dont les esprits les moins éclairés peuvent faire leur profit . . . .

. . . .

Vous connaissez, Mesdames et Messieurs, par le noble exemple de M. l'abbé Rambaud et de son biographe la religion d'esprit large. Elle tend à l'union de tous les hommes droits de cœur et de conscience, au triomphe de cette Eglise invisible dont parle la doctrine catholique, Eglise où peuvent se mêler en une seule âme sans distinction de communion les âmes de tous ceux qui prient sur la terre, de tous ceux qui par des regrets ou par les tourments d'une pensée inquiète ou par les appels de leur souffrance cherchent Dieu dans l'amour des hommes et la pratique du devoir. Et sera sauvé, je suis heureux de le confirmer à M. le pasteur Æschimann, quiconque appartient à cette société illimitée d'âmes religieuses. Cette

doctrine a pour elle l'appui des plus anciens docteurs de l'Eglise de saint Justin et de saint Clément d'Alexandrie. Loin de moi, messieurs, la pensée d'apporter ici des vérités diminuées. C'est dans l'Eglise catholique, dans l'Eglise fondée par Jésus-Christ que la grâce et la vérité, comme disent nos théologiens, ont été manifestées dans leur plénitude. Et quitter cette Eglise ou marcher hors de ses voies, c'est pour nous abandonner la seule voie sûre qui nous conduit à Dieu. Mais il peut se rencontrer partout des éléments de grâce et de vérité capables d'opérer dans les âmes ce que l'Évangile appelle la nouvelle naissance. Telle est la bienfaisante doctrine qu'il me plaît de rappeler à nos frère séparés, celle qui doit servir à l'interprétation de la maxime fameuse et si mal comprise : « Hors de l'Eglise, point de salut ».

Il semble bien, Messieurs, par ces exemples d'un caractère tout lyonnais, il est vrai, mais dont il serait facile, vous le comprenez assez, de multiplier le nombre et d'élargir le cadre, il semble bien que le temps est revenu où « vues des hauteurs de l'esprit, comme dit Ch. Wagner, les collines inégales de Marijah et de Garizim, se valent » et ceux qui les habitent, qu'ils s'appelent Rambaud ou Æschimann, Samuel ou Monod, Léon Chaine ou Joseph Serre, font preuve d'une large intelligence des choses religieuses « en prenant le bâton de pélerin », pour remonter ensemble vers un horizon moins borné. Oui, les sentiers de demain sont ouverts sur les pas de tous les hommes de bonne volonté. L'étoile qui luit sur leur tête ne peut être que la messagère des jours meilleurs, car c'est l'étoile de la charité. Où les conduira-t-elle ?

A l'unité de l'esprit dans la fusion des croyances ? Ce n'est pas le signe des temps. A l'unité de l'esprit dans l'union des cœurs ? C'est le vœu de tous les croyants qui réclament une religion de paix. C'est aussi l'espérance de tous ceux qui sont las d'écrire avec du sang et des ana-

thèmes les annales d'une religion toute d'amour, la religion du pur Evangile, l'impérissable religion de la Paternité de Dieu et de la fraternité des hommes (*Applaudissements*) (1).

(1) On lira avec plaisir et profit le bel ouvrage de M. Joseph Buche, professeur de philosophie au Lycée de Lyon. *L'abbé Camille Rambaud de Lyon, sa vie, ses œuvres sociales*, par Joseph Buche préface d'Ed. Aynard. (Un volume in-8, Cumin et Masson, Lyon.) « Dans ce livre plein de charme et d'émotion discrète a dit M. André Chamonix (*Journal des Débats*, janvier 1907), M. Joseph Buche raconte l'admirable histoire de ce Lyonnais qui, dans la deuxième partie du XIX[e] siècle paraît un saint François moderne..... »

La Crise du Concordat, par l'abbé Ch. Denis, 1 vol. in-16. Emile Nourry, Paris, 1904.

. . . .

Le ministère Méline-Dupuy une fois parti, la Congrégation tomba naturellement sur le tapis; elle s'était elle-même trop compromise, elle avait donné des signes d'opposition trop évidents contre le clergé séculier et contre la République pour qu'elle n'apparût pas comme le véritable et *immédiat* danger. Toute la presse radicale le proclama sans détour. La guerre fut déclarée plus implacable que jamais contre l'Eglise.

Un événement imprévu de tous, l'Affaire Dreyfus, avait déjà ajouté de nouveaux éléments de discorde dans le pays et il allait mettre en relief une *action toute particulière de la Congrégation*. Je l'ai déjà dit, l'Affaire Dreyfus fit voir que la plupart des généraux, les officiers de

terre et de mer étaient élèves des congréganistes militants, qu'ils se solidarisaient pour leur avancement réciproque et que dans l'hostilité manifestée contre Dreyfus *toute la noblesse conservatrice prit fait et cause pour l'armée, en cessant subitement, et comme par un mot d'ordre, de fréquenter la haute société israélite.* L'antisémitisme n'était donc plus seulement l'affaire personnelle de M. Drumont, il devenait la cause commune de l'armée, de la noblesse et de la Congrégation. M. Léon Chaine, dans son livre : *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, n'a donc pas tort, il est même sur certains points particuliers, au-dessous de la réalité. . . . .

L'Église et la République, par Anatole FRANCE, in-16, Édouard Pelletan, Paris, 1904.

. . . . . nous penserons comme M. Léon Chaine, catholique sage et solitaire, que de tels discours ont beaucoup aidé M. Waldeck-Rousseau à obtenir du Sénat le vote de la loi des associations. (Léon Chaine : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, 1903).

Les élections de mai 1902 se firent sur cette loi. Il n'y eut, autant dire, que deux partis : les ministériels et les gens d'Église, qui furent abondants en intrigues et excellèrent dans la colomnie. Le ministère fut appelé ministère de l'étranger et ministère Dreyfus, ce qui voulait dire ministère de la trahison. Car l'erreur judiciaire de 1894 constituait le dogme fondamental des Noirs. . . . . .

. . . .

Il y eut de la surprise et de l'indignation parmi les Noirs. La surprise était sincère. Je dirai même qu'elle était

légitime ; car on n'admettait pas alors qu'une loi contre les congrégations pût être appliquée. Ce n'était pas l'usage. Quant à l'indignation, elle fut violente chez les modérés de la Chambre. L'un d'eux, naturellement aimable, parla de crime contre la liberté et l'humanité. Mais cela doit s'entendre au sens parlementaire. Le monde des couvents prépara des manifestations publiques. Il y eut, au soleil de juillet, de saintes promenades dans les villes et les campagnes. A Paris, des foules aristocratiques firent cortège aux sœurs expulsées. On vit les femmes fortes dont parle l'Écriture s'acheminer par les Champs-Élysées vers le ministère de l'Intérieur, où elles espéraient apaiser leur soif du martyre, qui n'y fut point étanchée. En Bretagne, les comités catholiques organisèrent la résistance à la loi. Les hommes d'Églises exhortaient à la haine les femmes et les enfants, poussaient au combat les paysans ivres de religion et d'eau-de-vie, organisaient des gardes de jour et de nuit autour des maisons d'école. Devant ces maisons, des prêtres, commandés par des officiers en retraite, construisaient des barricades, creusaient des fossés et lançaient sur le commissaire excommunié des jets du liquide infect dans lequel mourut l'impie Arius. On vit le desservant d'une commune, couché sur le pavé de l'école, obliger les gendarmes à l'emporter comme un paquet. . . . . . .

Anatole France.

Histoire de l'Affaire Dreyfus (Rennes), par Joseph Reinach, tome V, vol. in-8, Eugène Fasquelle, Paris, 1905.

..... Dans l'allégresse, déjà victorieuse, des dernières heures du combat, le petit groupement catholique qui se

souvenait qu'une religion d'amour avait été prêchée sur la Montagne, se constitua en comité, sur l'initiative de Viollet, d'un ancien officier, Feray-Bugeaud d'Isly, et de quatre prêtres libres, les abbés Grosjean, Martinet, Pichot et Russacq, qui réunirent quelques centaines d'adhérents. (Encore une fois, des hommes qui eussent dû parler depuis longtemps, qui se le devaient à eux-mêmes et à leur talent, Vogüé, d'Haussonville, Vandal, continuèrent à se taire.) Les fanatiques et les politiques, comme irrités des services qu'on voulait leur rendre, ripostèrent par des injures. Ces braves gens ne s'y arrêtèrent pas, ni Hervé de Kérohant qui dépensa dans des articles quotidiens ce qui lui restait de vie ; ni cet ancien procureur général bonapartiste, le vieux Froissard, qui avait repris, à lui seul, pièces en mains, l'immense enquête, et, « vaincu, terrassé par l'évidence », se déclarait « aussi sûr de l'innocence de Dreyfus que de son propre honneur » ; ni l'abbé Brugerette ou l'abbé Frémont, si malheureux de voir « anéantir la croix de Jésus » dans cette grande bataille d'idées, la plus palpitante qui ait agité la conscience mondiale. (Abbé H. de Saint-Poli, C. f. Léon Chaine : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles ; Lettre d'un ancien procureur général* dans l'Autorité du 5 décembre 1903 ; Quincampoix : *la Voix d'un catholique ;* Pichot et Jorrand : *la Question chrétienne et la question juive* . . . .

Depuis le départ de Freycinet, surtout depuis l'arrêt des Chambres réunies qui remettait aux juges militaires la sentence définitive, l'armée était entrée dans la phase la plus dangereuse de sa crise. En reprenant possession du condamné que la procédure en revision leur avait soustrait, les soldats redevenaient les arbitres de l'Affaire et, par l'Affaire, semblait-il, de toute la politique. De fermes esprits, parmi les civils, se fussent grisés d'un tel rôle ; ceux-ci foncièrement incapables de voir telles qu'elles sont les choses qui ne sont pas de leur métier, et fumant,

enfiévrés depuis deux ans, éclatèrent. Rien de la vérité ne leur était parvenu, ni le rapport de Bard ni celui de Ballot-Beaupré, ni l'enquête de la Chambre criminelle. Les journaux qui les ont publiés, rien que pour cela, ont été exclus de leurs cercles, et qui a osé les lire est devenu suspect. Croire Dreyfus innocent, accepter l'arrêt des juges « vendus », c'est, plus que jamais, manquer à l'honneur, « le huitième des péchés capitaux ». (Léon Chaine : *les Catholiques français...*) (1).

(1) Dès les premiers volumes de son *Histoire de l'affaire Dreyfus*, Joseph Reinach a rendu justice aux catholiques qui ne cédèrent pas à l'entraînement général, mais se rangèrent du côté des défenseurs de la justice.

On lit tome III, pages 548, 549. « ..... Viollet fut désigné pour rédiger, avec Trarieux, les statuts de la nouvelle association.

« Ce grand savant, qui avait fouillé si profondément aux ruines du vieux droit français et en avait dégagé les Propylées, les *Etablissements de Saint-Louis*, était, je l'ai dit, profondément catholique. Rien qu'à son maintien, on reconnaissait en lui un de ces « Port-Royalistes attardés », pour qui « le nom de janséniste était moins le signe d'une dissidence dogmatique que l'indice d'une profession de gravité et de religion austère ». Ce sérieux du janséniste, triste, mais fortifiant, ne va pas sans une haute moralité, qui est elle-même inséparable du courage. Viollet convenait qu'il avait été conduit « comme malgré lui », à la conviction que Dreyfus était innocent; mais; d'autant plus, il se croyait le devoir de ne pas s'en taire, surtout sous les menaces des journalistes de sacristie et de corps de garde. Alors que tant de libre-penseurs et de républicains n'osaient pas les regarder en face, il fit à l'un d'eux cette cinglante riposte : « Vous aussi, vous êtes des terroristes !.. .. »

Puis : tome IV, chapitre V :

« ..... Ceux des catholiques qui avaient de la pitié et le sens du droit, et qui prévoyaient des représailles, furent désolés.

Viollet multiplia les avertissements; un prédicateur (à Saint-Sulpice) osa dénoncer « le journal qui abritait ses fureurs sous le signe de la Rédemption ». (C'est ce que dit également Quincampoix, l'auteur de la *Voix d'un catholique* : « La décence publique souffre de cette exhibition constante dans un tel cadre, en un tel lieu, du symbole trois fois saint de la charité et de l'amour. C'est rendre Jésus-Christ solidaire de ces faux apôtres »). Non seulement on ne les écoute pas, mais plusieurs qui pensaient comme eux furent frappés. Buffet, dans une lettre à Drumont, ayant désavoué Hervé de Kérohant, le duc d'Orléans écrivit à son représentant : « J'approuve pleinement votre lettre à la *Libre Parole* et je vous en remercie ». L'abbé Pichot venait de faire paraître sa brochure sur *la Conscience chrétienne et l'Affaire*, sous forme d'une lettre à *la Croix*. Il y rappelait quelques vieilles sentences démodées : « Si vous n'aimez que vos amis, vous n'êtes pas meilleurs que les païens... Si votre justice n'est pas meilleure que celle des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux ». Et, très noblement, il expliquait les motifs de son intervention : « Parce qu'il y a des circonstances où un professeur de sciences mathématiques et physiques, surtout si c'est un prêtre, ne doit plus se contenter d'enseigner que les rayons secteurs des planètes balayent des aires égales en des temps égaux... Ce serait trop commode de s'abstraire ainsi, loin des passions et de la haine ». Il se souvenait enfin d'avoir appris du P. Gratry que la morale et la géométrie sont sœurs, qu'il y en a partout, selon le mot de Leibnitz; et il ne voulait pas rester solidaires de ceux qui trompaient le peuple et le clergé. Aussitôt le général qui commandait à Limoges fit savoir à l'évêque qu'il romprait toutes relations si l'abbé Pichot continuait à enseigner au collège libre de Felletin. Un journal local le poursuivit d'outrages. L'évêque finit par céder. Le prêtre eût pu mourir de faim si Albert de Monaco ne l'avait nommé à l'une des trois cures de sa principauté..... »

Innocent III et l'apogée du pouvoir pontifical, par J. Brugerette, 1 vol. in-16, collection Science et Religion. Librairie Bloud, Paris, 1905.

..... Innocent avait compris la nécessité de corriger l'Eglise non seulement dans ses membres, mais dans son chef, tâche toujours plus malaisée. « Malheur à moi, disait-il, si je suis un mercenaire, si les devoirs de ma dignité sont en contradiction avec ma conduite, si mes actions diffèrent de mes paroles et que par là je devienne la cause de la perte d'un grand nombre, au lieu de servir pour leur salut. » La plénitude du pouvoir qui est en nous, ajoutait-il, nous engage à la prévoyance et par celle-ci à avancer notre perfection. « Aussi voulut-il donner l'exemple d'une vie irréprochable. Convaincu que « le prestige de la papauté, la plus essentiellement spirituelle des souverainetés, n'est nullement liée à de vains simulacres, à l'apparat luxueux, à la pompe éclatante qui environnent habituellement les plus redoutables potentats de ce monde, » (Léon Chaine. *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*), on vit Innocent III inaugurer son glorieux pontificat en renvoyant la plupart des portiers et des huissiers du palais, surtout de la chancellerie pour que sa personne et ses bureaux devinssent plus accessibles. Congédiés également, les fils des nobles qui encombraient la curie, personnel agité et peu édifiant! Puis vinrent les règlements somptuaires. « Pour lui, comme pour son entourage, il aimait la frugalité et la vie simple. Plus de vases d'or et d'argent, des ustensiles en bois et en verre, plus de fourrures de prix, des peaux d'agneaux. Deux plats seulement à sa table et à celle de son chapelain, sauf les jours de grandes fêtes ou de solennités exceptionnelles ; point

de service fait par des nobles, mais seulement quelques clercs qui avaient soin du nécessaire ».

Les pamphlets du temps abondaient en invectives et en sarcasmes contre la cupidité de la cour de Rome. Innocent III ne se dissimulait pas la gravité du scandale causé par la vénalité de ce fonctionnarisme d'Eglise. C'était la grande souillure qui avilissait le Siège apostolique. Un des premiers soins d'Innocent III fut de « purifier, avec l'aide de Dieu, l'Eglise romaine de cette peste ».

.,... Défense fut donc faite à tous les fonctionnaires du palais de rien exiger des visiteurs et des plaideurs. Les scribes et les expéditionnaires de la chancellerie conservèrent seuls le droit de réclamer un salaire; encore le pape leur imposa-t-il un tarif qu'ils ne devaient pas dépasser. . . . .

Le Mouvement Littéraire par Ph. Emmanuel Glaser avec lettre-préface de M. Paul Hervieu de l'Académie française. 1 vol. in-18, librairie Paul Ollendorf, Paris, 1905.

Ce livre n'est autre chose dit Ph. Emmanuel Glaser dans son avant-propos, que la réunion et la mise en ordre d'articles par lui publiés dans *le Figaro* sous ce titre : *La Petite chronique des Lettres*.

« .... C'est donc, écrit-il, le bilan littéraire de l'année 1904 qui est dressé ici, à l'aide des documents réunis chaque semaine dans la fièvre et la hâte d'un travail de journaliste.... ».

Sous la rubrique « Politique Française et étrangère, Philosophie sociale » et constituant le chapitre II, se trouve

l'article que l'éminent critique littéraire a consacré dans *le Figaro* du 21 septembre 1904 au livre : *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*.

Sœurs de France et de Pologne, par Louis Fournier, membre correspondant de l'académie de Cracovie, in-8°, (tome I, imprimerie Paquet, Lyon, 1905.)

. . . . . Sus au milliard, avait-on crié tout d'abord. Puis, pour mieux préparer encore les esprits, Waldeck-Rousseau, que des âmes par trop candides essaient de nous représenter aujourd'hui comme un ardent ami des congrégations, (sans doute un de ces amis qui vous étranglent en vous embrassant), Waldeck-Rousseau commença par faire, ou, du moins, pas laisser insulter dans *le Matin*, journal à sa dévotion, les religieux et les religieuses qu'on allait dépouiller . . . .

Après l'outrage devait venir le rançonnement et d'une main que celle de la mort avait déjà saisie, Waldeck inscrivit dans la loi la clause de confiscation . . . . . .

Les noms des avoués lyonnais, chargés des liquidations judiciaires, sont connus de tous ;. . . . .

Dans le principe, cinq avoués seulemeut demandèrent à ne pas être choisis comme liquidateurs judiciaires, mais depuis lors ce nombre s'est accru. Ces cinq officiers ministériels sont : Mᵉ Chaine Mᵉ X..., Mᵉ Y..., Mᵉ Z..., et Mᵉ F..., ce dernier se trouvant, d'ailleurs, le défenseur de la plupart des congrégations lyonnaises.

Nous sommes d'autant plus heureux de trouver en tête de cette liste le nom de M. Léon Chaine qu'à l'occasion du livre récemment publié par lui, nous avons dû émettre un jugement sévère. Nous en sommes très heureux. mais

nullement surpris, car nous ne lui avons jamais fait l'injure de croire qu'il n'inscrirait pas son nom à cette place d'honneur (1). Toutefois, nous n'avons rien à retrancher des opinions que nous avons formulées sur son ouvrage. Trop ami de la vérité — *en marche* ou nom, — M. Chaine, nous le savons d'ailleurs pertinemment, ne craint pas de l'entendre dire à son tour. Aussi, quand ces flatteurs plus intéressés que sincères lui criaient tout haut que son œuvre était bonne, nous ne pouvions lui murmurer seulement tout bas qu'il se trompait et qu'on le trompait. Il fallait parler aussi haut que la flatterie. C'était un devoir d'autant plus impérieux que la fonction judiciaire exercée par l'auteur, que l'honorabilité de son nom et de sa famille, que tout un passé de vieilles traditions catholiques revêtaient ses paroles d'une autorité plus grande. C'était une urgente nécessité, car, tout le monde le savait à Lyon, cet homme d'affaires est un idéaliste, ce basochien est un philosophe. La situation particulière de l'écrivain, le renom dont il jouit pouvaient ainsi égarer dans leur jugement nombre d'esprits trop simples, incapables de séparer l'œuvre de l'homme.

M. Chaine, nous en sommes convaincu, comprendra nos critiques, ou plutôt il les a depuis longtemps comprises et excusées. Et puis, il sait trop bien qu'il a mis souvent maintes personnes dans un cruel embarras, et que plus d'un vieux camarade eût été en droit de lui tenir à peu près ce langage : Prendre ainsi les gens en traître, —

Pardon, rayons ce mot que tu ne saurais voir,

(1) Nous comptons d'excellents amis parmi ceux de nos confrères qui ont accepté d'être nommés liquidateurs des congrégations dissoutes. Les avoués lyonnais, nommés à ces fonctions se sont d'ailleurs acquitté de leur délicate mission avec un esprit de justice et une modération auxquels toutes les personnes renseignées ont dû rendre hommage.

— surprendre ainsi les gens par un aussi retentissant coup de poing sur la barre du prétoire étonné, n'est-ce pas mettre un peu trop de brusquerie dans le geste? Catholique, exaspérer les nerfs de presque tous les sujets spirituels de Léon XIII et de Pie X, être épris de justice et se constituer l'avocat de la plus détestable des causes, se proclamer le défenseur de la religion et recueillir les félicitations de tous les ennemis de l'Église, s'ériger en champion des ordres monastiques et se faire citer à la tribune française par un Homais quelconqne réclamant leur mort civile, ne trouves-tu pas, cher ami, que c'est là le comble de l'antithèse et que c'est pousser un peu loin le paradoxe en action? Devenir avoué et rester un penseur, c'était bien déjà assez peu banal. Vivre dans une atmosphère tout imprégnée de l'odeur nauséabonde du papier timbré, et garder épanouie au fond de l'âme la fleur délicate du mysticisme, cela ne te suffisait-il pas pour te distinguer de tes autres collègues ? Se trouver journellement en contact avec les mille turpitudes écloses sur le fumier de la cupidité humaine, et cependant voir passer dans ses rêves de pures et célestes visions, dignes de hanter le sommeil d'un Fra Angelico, n'était-ce donc pour pas toi assez d'originalité ?

Et tu vas t'occuper de l'Affaire ! Et tu broies le cœur de tes amis entre l'enclume d'une vieille affection et le marteau impitoyable de la vérité, — de la vérité que tu les mets dans l'obligation de te faire entendre ! Et bien, permets-moi de te le dire avec une franchise qui n'a jamais connu de défaillance : Détourne-toi de ces sentiers trompeurs, et puisque tu sens en toi germer une tardive vocation d'écrivain, puisque chez toi l'éloquence du verbe égale la hauteur de l'idée, choisis un sujet moins au-dessous de tes méditations et offrant plus d'attrait aux lecteurs qui ne t'ont pas manqué et qui ne te manqueront pas. Ils le savent, tu ne tiens pas tes yeux toujours rivés à la sombre colonnade du palais de Thémis, tu portes plus haut tes regards,

vers cette colline de Fourvière qui sert de trône à la Vierge, gardienne de notre cité, tu les lèves plus haut encore, jusqu'à ce ciel où résident l'Espérance éternelle et l'éternelle Justice. Née sous de telles inspirations, l'œuvre par toi entreprise ne saurait manquer de beauté. Ce serait un livre rare, un livre qu'on rouvre, un livre à mettre sur une tablette d'honneur dans toutes les bibliothèques. L'homme grave aimerait à y reposer sa pensée et, aux côté de l'aïeule, la jeune fille pourrait sans crainte en parcourir les pages sans souillure. Et sur la reliure neuve, tu ferais imprimer en lettres d'or cette devise, rappelant le fer célèbre d'un bibliophile lyonnais du xvie siècle : *Leonis Catenæ Lugdvnensis et amicorvm.* Chacun de tes amis, en effet, voudrais le feuilleter en ta compagnie.

Si tu trouves cependant trop ambitieux ce rêve que l'on fait pour toi, il te sera toujours loisible à l'heure où tu auras renoncé sans retour aux discussions juridiques du barreau, quand, lutteur désabusé, tu ne prêteras plus qu'une oreille distraite aux clameurs des rostres et au tumulte de l'agora, il te sera toujours loisible de rédiger ces intéressants mémoires auxquels te renvoyait malicieusement une correspondante anonyme, main gracieuse, mais plume irritée.

L'Agonie du Catholicisme... ? par le Dr Marcel Rifaux. 1 vol. in-18. Plon-Nourrit et Cie, Paris, 1905.

..... C'est au nom de ces principes que nous nous élevons avec force contre les scandales de l'Inquisition et que nous en réprouvons tous les essais de réhabilitation : ils ne peuvent être que des plaidoyers de tendance.

(Cette attitude devient du reste courante parmi les

catholiques contemporains. Nous lisons ainsi sous la plume de Léon Chaine : « Il est permis de dire, nous le savons, que l'Inquisition fut une institution plus monarchique que religieuse, qu'établie sous le prétexte de défendre l'intégrité de la foi, elle servit surtout à dépouiller hérétiques et juifs de leurs biens au profit du Trésor royal. C'est en effet dans ce dernier ordre d'idées que Sa Majesté très catholique rendit un édit fameux dont on appréciera, au point de vue fiscal, les ingénieuses dispositions : ordre était donné aux Juifs de sortir d'Espagne sous peine de mort et confiscation de leurs biens ; mais en même temps, défense leur était faite d'emporter ni or ni argent. Il serait injuste, toutefois, de ne pas rappeler les protestations énergiques que firent entendre contre de telles horreurs Sixte IV, Innocent VIII, Boniface VIII. Avant eux, Saint Grégoire le Grand avait dit : « C'est une prédication « nouvelle et inouïe que d'exiger la foi par des supplices ». Quoiqu'il en soit, au lieu de chercher à excuser par les mœurs du temps ou toutes autres mauvaises raisons des attentats aussi monstrueux commis contre la conscience humaine et plus encore contre la majesté des lois divines, les catholiques devraient être les premiers à les flétrir des colères d'une sainte indignation ». Léon Chaine, *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, Storck, éditeur, p.p. 128-129.

Ceux-ci qui voudraient approfondir l'histoire de l'Inquisition, afin de s'en faire une opinion motivée, devront consulter : *l'Histoire de l'Inquisition*, par Henri-Charles Léa, traduction de M. Salomon Reinach, 3 vol., Paris, 1900-1902. Les appréciations de cet auteur, sont toutefois sujettes à caution,.....)

. . . .

Il n'est pas niable qu'un puissant mouvement de tolérance se propage de plus en plus parmi les disciples du Christ. Les haines deviennent moins vivaces. Les doctrines

néfastes de l'antisémitisme et de l'antiprotestantisme perdent chaque jour du terrain. Le respect de la conscience individuelle grandit. Les tenants d'une opinion contraire ne sont plus considérés comme des ennemis, mais comme des frères séparés ou égarés. Les polémiques personnelles et violentes ont perdu leur crédit. Le plus pur esprit de l'Evangile, c'est-à-dire l'esprit de mansuétude et de charité commence à refleurir dans certains cœurs, comme au printemps du christianisme. Des voix éloquentes se lèvent des quatre coins de l'horizon contre l'étroitesse d'esprit.

Dans une admirable lettre pastorale qu'il faut lire en entier, Mgr Lacroix, évêque de Tarentaise, enseigne aux fidèles de son diocèse :

« Que le prochain à aimer, c'est l'ennemi héréditaire, c'est l'homme appartenant à une nation qui fut en guerre avec votre patrie... C'est l'homme de race inférieure ou de couleur différente de la vôtre... C'est l'homme qui ne pense pas comme vous en politique, qui n'est ni de votre groupe, ni de votre parti, qui propage des doctrines que vous jugez subversives... car il est homme, c'est-à-dire un être qui vous est frère par la chair, le sang et l'âme, et, à ce titre, il a droit à votre amour... Le prochain à aimer, c'est l'hétérodoxe, c'est celui qui ne partage pas votre foi, car vous n'avez pas qualité pour juger s'il est ou non dans la bonne foi.....

« Le prochain à aimer, c'est l'homme qui ne croit pas au Christ rédempteur, l'homme qui croit que le ciel est vide et sourd... Le prochain à aimer, c'est le sectaire fanatique qui, dans sa fureur, voudrait anéantir Dieu et ceux qui le servent, c'est l'apostat, c'est l'homme qui a renié sa foi et déverse l'insulte et l'outrage sur les chrétiens demeurés fidèles... Leur sort est digne de larmes, car il n'est point de condition si lamentable... Aimez-les, rendez-leur tous les services en votre pouvoir et, par votre bonne

grâce obstinée, faites naître en eux cette pensée qu'étant plus vertueux, vous devez avoir pour vous la Justice et la Vérité... mais ce n'est pas à vous qu'il appartient de leur faire un crime de leur incrédulité... Arrière donc l'étroitesse d'esprit, les rivalités, les jalousies, les rancunes et les haines. »

Le regretté Emile Trolliet et son intime ami Olivier Billiaz n'ont cessé, dans *la Revue idéaliste*, de se faire les champions d'un tel programme.

Il faudrait encore citer le doux abbé Lemire, avec son œuvre aussi lénifiante que son sourire, et ne pas oublier les tendres efforts de l'abbé Naudet, directeur de *la Justice sociale.*

Plus récemment encore, Léon Chaine, dans un livre d'une brûlante actualité, mais fort contestable sur plus d'un point, publiait un admirable plaidoyer en faveur de toutes les idées de tolérance et de justice.

Et enfin, parmi tant d'autres, comment ne pas assigner une place à part au généreux fondateur du *Sillon*, Marc Sangnier, dont les lèvres éloquentes ne se lassent pas de proclamer que « l'amour est plus fort que la haine ».

De telles semences, jetées à pleines mains dans les esprits et dans les cœurs, font espérer pour nos petits-fils les plus abondantes moissons.

Les Deux Frances et leurs origines historiques, par Paul Seippel, professeur à l'école polytechnique fédérale, Lausanne Payot et Cie, Paris, Félix Alcan, 1905. 1 vol., in-8°.

..... Seule dispensatrice des grâces célestes, l'Eglise peut bien affermir, par les rites qu'elle impose, sa domi-

nation sur les âmes. Mais si elle les rend par là plus souples à ses volontés, les rend-elle plus vivantes? Les plus clairvoyants d'entre les catholiques eux-mêmes doivent reconnaître quels progrès a faits autour d'eux le formalisme le plus stérile. Mgr d'Hulst a parlé de la foule grandissante de ces fidèles qui pratiquent sans croire. « Il y avait autrefois des mœurs chrétiennes, ajoute-t-il avec tristesse, il n'y a plus aujourd'hui que des pratiques chrétiennes ».

Renan signalait déjà vers le milieu du siècle dernier la disparition progressive de ce qu'il appelait le *vieux catholicisme provincial,* sous l'influence prédominante de l'ultramontanisme formaliste et fanatique. Nous ne croyons cependant pas que cette forme religieuse supérieure, tempérée de bon sens et ennoblie de rectitude morale, soit à classer au nombre des espèces mortes. Elle a poussé ses racines trop avant dans le meilleur sol de France. Un peu de la sève de Port-Royal doit couler encore dans ce vieil arbre qui a porté tant de fruits savoureux. Il faudrait aller chercher ce catholicisme au sein des retraites paisibles où il poursuit son œuvre discrète et féconde. Il ne fait guère parler de lui. On ne lit pas souvent ses manifestes dans les journaux ni dans les livres. Et cependant, lorsque le silence n'est pas permis, il sait le rompre. C'est le vieux catholicisme de la France intelligente qui inspira le livre si ferme et si judicieux de M. Léon Chaine, du barreau de Lyon, *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*. C'est de lui que relevait le petit groupe des « catholiques dreyfusards » qui se réunit sous la présidence de M. Paul Viollet. Et il est bien remarquable de constater que ces hommes d'une si grande vaillance morale, qu'ils surent résister le front haut à toutes les menaces, à toutes les injures, et d'une telle rectitude d'esprit, qu'ils conservèrent la lucidité de leur jugement critique au milieu de l'affolement de tous ceux qui les entouraient, se rencontraient par ailleurs dans un idéal

religieux commun. Ils étaient, dit M. Paul Viollet, « de cette école catholique qui sait allier l'amour de la religion au culte des libertés ». Et non seulement ils protestèrent contre les iniquités dont ils étaient témoins, mais ils adressèrent une *Lettre aux cardinaux et évêques de France sur des formes nouvelles de dévotion à certains saints.*

. . . .

Dans son étude parfaitement objective et nullement hostile à l'Eglise romaine, M. Lucien Arréat affirme que la grande masse des catholiques français en sont arrivés à une religion « qui confine à l'idolâtrie et au fétichisme ». M. Léon Chaine fait des constatations analogues avec la tristesse d'un croyant sincère. « Nul n'ignore, dit-il, en quel honteux marchandage le culte voué à saint Antoine de Padoue a dégénéré. C'est la dévotion de *donnant donnant*. En échange de la promesse d'une récompense honnête, on lui demande de vous faire retrouver son parapluie, sa bourse ou tout autre objet perdu; ou implore de lui, toujours moyennant finance, la réussite d'opérations commerciales, le succès d'examens bien ou mal préparés, la la location d'une ferme, un avancement avantageux. On dit même qu'on présente au bon saint des requêtes bien plus saugrenues..... » — (« Je sais à Bordeaux, à dit M. Anatole France, un propriétaire à qui il a fait retrouver un locataire et une dame à qui il a fait retrouver un attachement »). . . . .

Histoire Romaine et du Moyen Age, par J. Brugerette. 1 vol. in-12, Cattier, Tours.

Julien.

..... Il y avait, d'autre part, dans cet esprit tourmenté, un besoin d'ordre, une faculté d'organisation,

des qualités même de gouvernement qui allaient donner à son aversion pour le christianisme le caractère d'une persécution, non pas sanglante, mais savante, non pas procédant par à-coups, mais méthodique et froide ; ces qualités de gouvernement, il les montra en Gaule où Constance l'appela à gouverner, bien malgré lui, en 355, en qualité de César.

Dans cette province menacée par les barbares Alamans, il déploya une énergie jamais lassée et des qualités de général et d'administrateur bien faites pour étonner chez un prince « qui ne s'était occupé jusqu'à ce jour que de théologie et de philosophie et qui n'avait aucune des notions les plus élémentaires de l'art de la guerre. » (Léon Chaine : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*).

En 357, il remportait sur les barbares la grande victoire de Strasbourg qui débarrassait la frontière de toute invasion immédiate. « Ses succès furent si éclatants que ses soldats, enthousiasmés, le proclamèrent Auguste. » Puis, établi dans sa résidence de Lutèce qu'il affectionnait, Julien faisait de la Gaule une province unifiée, la mieux administrée de tout l'Empire. En 361, il succédait à Constance.

. . . .

Mais en s'efforçant de calquer le christianisme, Julien s'appliquait également à le détruire. Il espérait y réussir non pas par une persécution violente qui, faisant des martyrs n'arrivait qu'à renforcer la foi chrétienne, mais par une opposition beaucoup plus raffinée. « Il poursuivit, dit Paul Orose, la religion chrétienne par la ruse et les artifices, beaucoup plus que par la force du pouvoir ». Sa tactique était « d'en arrêter les progrès en l'emprisonnant dans les mailles serrées d'une législation savante ». (Léon Chaine).

Les Erreurs des Démocrates de « la Justice sociale », par l'abbé J. Dalbin (1), 1 vol. in-18, Vic et Amat, Paris, 1906.

Dans le même ordre d'idées, *la Justice sociale* avait été « heureuse » d'annoncer à plusieurs reprises l'apparition de la Revue *Demain,* qui se publie à Lyon avec M. Pierre Jay pour directeur ; le 18 novembre 1905, elle donnait sur cette Revue un extrait du *Journal des Débats*, qui la déclare « non confessionnelle », et ajoutait :

« Quelques craintes avaient été manifestées dans les milieux ultra-orthodoxes, sur certaines tendances de la revue. C'est à l'œuvre qu'on connaît l'artisan. Tout ce que nous savons, c'est que ceux qui dirigent le nouveau périodique ont les intentions les plus pures et une valeur intellectuelle qui n'est pas commune. Nous verrons quelle sera leur œuvre. En tout cas, ce n'est pas à *la Justice sociale* qu'on leur tiendra rigueur, si leur hardiesse consiste simplement à n'être pas *esclaves de la routine* (??) ».

Or, le même jour, 18 novembre 1905, la *Civitta cattolica*, dont on connaît la haute autorité, publiait l'article suivant : *Demain*, *nouvelle revue lyonnaise* (*Demain politique*, *social*, *religieux*... sur la liste qui a pour titre : *Patronages et collaborations*, brille la fleur du libéralisme catholique italien : les Fogazzaro, les Minocchi, les Murri, les Semeria, les Vitalli).

Suit la reproduction de l'article hostile dont le principal organe des Jésuites à salué l'apparition de Demain.

. . . .

. . . Écoutons ce que dit M. Paul Sabatier... il se laisse aller à la plus douce espérance, en songeant à l'apparition au sein même de l'Église, « d'un nouveau catholicisme, celui de demain, car la dénonciation du Concordat achèvera

(1) Pseudonyme de l'abbé Delmont.

la déroute du catholicisme d'hier, ou cléricalisme ». Le catholicisme de demain est celui de M. Loisy, sur lequel l'auteur a écrit une page dithyrambique, vivement sentie. Ce catholicisme nouveau serait partagé par « MM. Léon Chaine, Dabry, Lemire, Naudet, Houtin », auxquels M. Paul Sabatier unit quelques autres noms que l'on s'étonne de lire à cet endroit. Vient ensuite la mention, plus explicable, de MM. Ed. Leroy, Laberthonnière, Fonsegrive et la « brillante *Quinzaine* » qui a toutes ses admirations, ainsi que la nouvelle revue lyonnaise : *Demain*. *Demain* lui semble être, si je ne me trompe, l'expression la plus sincère du futur catholicisme...

La Compagnie de Jésus et la théosophie. — Réponse d'un catholique aux *Études* (articles du R. P. de GRANDMAISON). Lucien Bodin, Paris, 1906.

... Les congrégations religieuses, furieuses en principe, ravies individuellement, sauf l'exception de quelques victimes innocentes qui paient pour les coupables, telles les contemplatives et les sœurs des campagnes, forment un immense troupeau disséminé à l'aventure, muni d'argent, formé au commerce, dissimulant sous la touchante auréole du martyre des projets plus accapareurs qu'auparavant, servis par la liberté recouvrée.

Voilà le spectacle que présente aujourd'hui la partie dirigeante et persécutée du monde religieux catholique en proie au *struggle for life* qui lui enlève tout mysticisme et toute paix, je dirai même, toute dignité, et qui devient une menace pour la tranquillité des pays voisins.

Si nous quittons cette région terre à terre des intérêts politiques et matériels pour nous élever à des considéra-

tions plus hautes, les froissements de l'âme chrétienne se font plus nombreux encore. Ici, l'abondance des sujets embarrasse. C'est le livre tout entier de Léon Chaine qu'il faudrait citer, livre pétri de vérités prises sur le vif, de rappels à la justice, d'observations pleines de regrets et de prières à ce parti catholique qui est le sien, et qu'il adjure d'ouvrir les yeux et de se réformer. Livre qui fut comme un soulagement pour la conscience des vrais croyants et qui obtint dans le camp des indépendants et des incrédules un succès inattendu d'honnêteté et d'intelligence, deux qualités devenues, hélas ! introuvables chez les cléricaux, mais l'auteur ne recueillit chez ceux-ci que le silence ou le dédain, et ce catholique « sage et solitaire » comme l'appela spirituellement Anatole France, resta sage, et surtout solitaire, sans susciter, jusqu'à présent, d'imitateurs parmi ceux qui pensent comme lui, atrophiés que sont les meilleurs catholiques par l'habitude du silence, et la peur du parti jésuite.

Dans le domaine intime de l'âme, c'est le remarquable conférencier de Sainte-Clotilde, l'abbé Mugnier, qui dénonce à son aristocratique auditoire féminin les causes qui font perdre la foi aux jeunes gens et les difficultés de la foi elle-même vue du côté catholique. . . . .

DISCOURS

prononcé par Jean Appleton, Président de la Section de Lyon de la *Ligue Française pour la défense des Droits de l'Homme et du Citoyen*, au banquet du 28 juillet 1906. — 1 vol. in-8, A. Storck et Cie, 1906.

. . . . . Permettez-moi de dire encore un mot de quelques hommes avec lesquels notre *Ligue* est souvent

en désaccord sur le terrain politique, mais qui ont droit à toute notre respectueuse estime, parce qu'eux aussi ont eu faim et soif de la justice. (*Marques d'assentiment*). Je veux parler de ces catholiques qui, comme M. Paul Viollet, comme l'abbé Pichot, comme l'abbé Brugerette (*applaudissements*), comme M. Léon Chaine (*vifs applaudissements*), n'ont pas cru pouvoir se taire en face de l'injustice triomphante, et ont courageusement combattu pour la réhabilitation d'un innocent. Ils ont eu, à prendre parti, plus de mérite que bien d'autres, car ils avaient à lutter contre les préventions de leur milieu, et souvent de leur entourage le plus immédiat. Plusieurs d'entre eux ont été boycottés, persécutés, pour la Justice ; la plupart ont vu s'éloigner d'eux des amitiés bien chères. Pourtant, ils n'ont pas hésité. La conscience a parlé, chez eux, plus haut que l'intérêt, plus haut que l'amour du calme et du repos. Il fallait, au temps de la Genèse, dix justes pour sauver Sodome et Gomorrhe, et on ne les a pas trouvés. Reconnaissons qu'au milieu de bien des défaillances morales, les quelques justes (à peine plus de dix) qui se sont levés au sein de la cité catholique, ont sauvé tout ce qui pouvait être sauvé de l'honneur de leur parti (*Applaudissements*).

Pourquoi donc l'affaire Dreyfus, à côté de si odieuses passions, a-t-elle soulevé de tels enthousiasmes, et suscité de tels dévouements ? C'est qu'il ne s'agissait pas seulement de sauver un innocent injustement condamné. Sans doute, ses souffrances étaient touchantes ; sans doute, ses bourreaux étaient odieux ; sans doute, le procédé d'un ministre poussant la peur jusqu'à la cruauté, infligeant au condamné, sur la sommation de *la Libre Parole*, le supplice de la double boucle, devait provoquer chez tous les honnêtes gens un sentiment d'indignation et de dégoût. Mais nous sentions tous que ce n'était point un condamné seulement qu'on voulait charger d'entraves ; c'est à la pensée humaine, elle-même, qu'il s'agissait de mettre la

dernière boucle ! (*Applaudissements*). L'acharnement à maintenir l'erreur par le crime était dû à des causes profondes ; le vertige de l'opinion révélait un état d'esprit redoutable pour la démocratie et pour la civilisation.

En réalité, nous avons assisté d'une façon tragique à l'une des phases de la lutte séculaire entre l'esprit d'autorité et l'esprit de libre examen, entre les forces du passé et les espérances de l'avenir.

. . . .

En réalité, autour de la cause d'un homme, d'immenses forces se sont groupées et ont livré bataille, de même que, dans une guerre, des armées immenses combattent parfois dans d'étroits espaces. Cette comparaison me venait à l'esprit lorsque, il y a quelques mois, au point du jour, assis à l'avant d'un navire, sous le ciel profond et limpide de l'Orient, je voyais se creuser devant mes yeux le golfe étroit et glorieux où se livra, il y a vingt-trois siècles, la bataille de Salamine. Je reconnaissais avec émotion le paysage classique tant de fois décrit. Le récit d'Hérodote était encore présent à ma mémoire : la Grèce paraissait vaincue, et avec elle la poésie, la philosophie, l'art, la beauté. La barbarie asiatique triomphait de la civilisation. Et pourtant, dans un dernier effort, la Grèce, et avec elle tout ce que nous aimons, finit par l'emporter. C'est qu'aux yeux des alliés, réfugiés à Salamine, surgissait dans le ciel pur la noble silhouette de l'Acropole, où brillaient d'une immortelle beauté les temples de leurs dieux ; et, après avoir levé leurs mains et leurs yeux vers la calme splendeur des marbres sacrés, ils allèrent d'un cœur ferme à la victoire.

Nous aussi, petite phalange luttant contre les multitudes innombrables, c'est bien la guerre de la civilisation contre la barbarie que nous avions entreprise ; et si nous avons triomphé, et avec nous le Droit, la Raison, la Liberté, c'est que nous contemplions en nous-mêmes, cette statue

de l'Idéal que Platon voulait que chacun de nous sculptât dans son cœur ; c'est que nous avions fixé nos regards, pour affermir nos courages, sur les radieuses figures de la Vérité et de la Justice ! (*Vifs applaudissements*).

. . . .

Souvenons-nous donc, citoyens ! Le souvenir des temps héroïques où nous avons combattu, presque seuls, la bande furieuse soulevant le peuple à coups de mensonges et de faux, affermira nos cœurs et guidera nos efforts vers une humanité meilleure. Souvenons-nous, afin de nous rendre meilleurs nous-mêmes, afin de nous oublier, comme autrefois, pour ceux qui souffrent, afin de nous défier de nos propres passions, et de ne garder comme mobile de notre action sociale que l'amour désintéressé de la vérité et de la justice. C'est ainsi que nous rapprocherons de nous les temps nouveaux où chacun aura enfin sa place au soleil, sa large place au grand et chaud soleil du bonheur humain qui devrait luire pour tout le monde. Marchons tous avec le même courage et du même cœur à la conquête de cet avenir, en répétant notre fière devise : « Pour l'humanité, par la vérité et par la justice ! » (*Vifs applaudissements*).

A propos de la Séparation des Eglises et de l'Etat, par Paul SABATIER, 1 vol. in-18. Fischbacher, Paris, 1906.

..... La République, après 1870, a eu pour l'Eglise Romaine des prévenances qu'aucun autre gouvernement n'a eues. Au lieu d'être reconnaissante, la majorité se laissa entraîner par les violents du genre de Mgr Freppel, et le pays se vit, en 1873, sillonné de pèlerinages provo-

cants qui se rendaient à Paray-le-Monial au cri de: Sauvez Rome et la France au nom du Sacré-Cœur!

« Quand on songe, dit M. Chaine, que de 1871 à 1875 les catholiques étaient les maîtres de tous les postes de l'Etat, depuis celui de Président de la République jusqu'à ceux de garde-champêtre ; que l'armée, toujours zélée, des fonctionnaires de tous grades était à leurs ordres, de quelles fautes, de quelles maladresses ne faut-il pas qu'ils aient été coupables, pour s'être fait expulser, jusqu'au dernier, du pouvoir que les circonstances leur avaient donné et dont ils occupaient toutes les avenues ? »

. . . .

C'est alors qu'éclata l'affaire de la révision du procès Dreyfus. . . . .

..... Avec un ensemble merveilleux, tous les journaux catholiques insinuèrent non pas seulement que tous les partisans de Dreyfus étaient ses complices, mais que toute personne qui, sans rien soutenir sur la question de culpabilité ou d'innocence, réclamait la revision du procès et sa publicité, était stipendiée par un syndicat de trahison.

Jamais l'unité instinctive de la pensée catholique ne s'était révélée avec autant de force que durant ces terribles journées où l'on vécut dans une atmosphère de guerre civile. En 1870, le dogme de l'infaillibilité du pape avait eu des partisans acharnés et une glorieuse minorité d'adversaires; en 1896, le dogme de la culpabilité nécessaire de Dreyfus ne connut pour ainsi dire pas d'hérétiques. Il y eut bien quelques prêtres qui, courageusement, simplement, dirent qu'ils n'étaient pas convaincus, qu'ils avaient des hésitations, des doutes, et qu'en tout cas on ne devrait pas faire de la culpabilité de ce juif un Credo. . . . .

..... Lorsque éclata « l'Affaire » du jour au lendemain, la presse cléricale trouva son orientation. Elle eut de la sorte une grande avance sur la presse laïque qui hésitait,

cherchait à se faire un jugement, si même elle ne louvoyait pas. Mais ce fut la victoire même des cléricaux qui les perdit. (Voir l'excellent livre de M. Léon Chaine, un des catholiques de la minorité : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*) . . . .

Encore une fois, les libre-penseurs qui confondent Eglise et cléricalisme sont excusables, puisque l'Eglise elle-même n'a jamais séparé sa cause de celle du cléricalisme, mais des observateurs, qui veulent étudier les groupements religieux, doivent, s'ils ne veulent pas s'égarer, tenir grand compte des minorités. . . . .

Ce que M. Loisy a fait en conquérant la liberté de l'exégèse, M. Chaine et les abbés Dabry, Lemire, Naudet l'ont fait au point de vue politique, le chanoine Ulysse Chevalier, Mgr Duchesne, l'abbé Houtin, et le P. Delehaye, au point de vue historique. M. Edouard Le Roy vient de le faire avec éclat sur le terrain délicat entre tous, celui du dogme. Jamais, depuis des siècles, on n'avait entendu des catholiques parler sur ce ton. Tout à coup l'abîme entre eux et la pensée libre disparaît . . . .

Le P. Portalié a levé les bras au ciel et s'est écrié : « C'est la fin du catholicisme ! » (*Etudes*, des P.P. Jésuites, numéro du 20 juillet 1905). Non, mon très Révérend Père, c'est la fin d'un catholicisme et l'avènement d'un catholicisme nouveau, ou plutôt c'est une montée de sève nouvelle dans le vieux tronc religieux. . . . .

Ce sont des faits de ce genre qui donnent à ce qui se passe en France, à l'heure actuelle, un immense intérêt. Les gémissements de ceux qui crient à la spoliation et à la persécution sont soudain couverts par les fanfares de groupes inattendus.

Une hirondelle ne fait pas le printemps, mais il suffit de se placer un instant en observation pour en voir arriver de tous les points de l'horizon. A Lyon, M. Pierre Jay vient de fonder, sous le nom de *Demain*, une revue hebdoma-

daire dont le prospectus a des accents de proclamation :

« La France catholique se meurt. Mais elle succombe beaucoup moins aux attaques de ses ennemis qu'aux défaillances et aux déformations qu'elle s'inflige à elle-même dans son propre sein . . . .

Les jeunes sont légion, et désormais rien ne les arrêtera. Tous les catholiques dont je viens de parler ont deviné les nouvelles destinées vers lesquelles s'achemine la France.

Parmi tous les spectacles intéressants que nous offre la vie actuelle je n'en vois pas de plus grand que celui de cette rencontre inopinée des jeunes catholiques avec les penseurs libres.

Ecoutez par exemple ce que dit dans un article de *Demain* que je voudrais citer tout entier (numéro du 5 janvier 1906), le Dr Marcel Rifaux :

Il n'est pas niable que nous sommes les témoins d'une véritable transformation de la conscience catholique. Chaque jour grandit, en effet, le nombre de ceux qui ne se contentent plus d'un catholicisme inconscient, servile, machinal.

De plus en plus, il est admis que le premier devoir d'un catholique est la mise en œuvre de toutes les ressources de la raison, car la raison, semence divine, est ce qui distingue essentiellement l'homme de l'animal. Or, l'exercice légitime de la raison ne s'entend point sans la participation consciente de tout notre être au laborieux travail de la compréhension de la vérité.

En religion, en morale, comme, du reste, en histoire, en sciences naturelles ou médicales, rien n'est acquis, valable et profitable pour l'individu que dans la mesure exacte où il s'est non seulement incorporé, mais encore assimilé l'enseignement reçu.

Tout individu qui se contente de recevoir passivement, sans aucune coopération personnelle, est un être dynamiquement inférieur, une personnalité faible, une cellule sans noyau, destinée fatalement à disparaître devant une personnalité plus forte.

Pendant de longues années, les catholiques furent, en grande majo-

rité, des êtres absolument passifs. Il était communément reçu que le travail d'approfondissement de la foi devait être l'apanage unique des théologiens patentés. La masse des fidèles devait se résigner à recevoir l'enseignement doctrinal comme le vase reçoit la liqueur que l'on y verse. Son effet de contrôle de la part de l'enseigné était sinon condamné, du moins asservi, réprimé, disqualifié.

Sous prétexte de protéger la foi, on entourait l'esprit du croyant de bandelettes mystiques, toutes parfumés d'aromates et d'encens, traitant le chrétien comme on traiterait une momie et non comme un organisme vivant destiné à agir et à réagir. Mais comme les nefs et les verrières de nos cathédrales ou les chapelles toutes enluminées de nos collèges ne pouvaient pas être et ne devaient pas être le seul théâtre de l'activité humaine, une armure si fragile et si délicate était infailliblement le jouet de tous les vents vigoureux qui soufflaient du dehors.

. . . .

L'incrédule ou le croyant sont tenus, au même titre, de connaître les raisons de leur incrédulité ou de leur foi. La loyauté de leur attitude relève de cet examen. Une conviction qui ne saurait résister à l'effort de l'analyse critique est une conviction nécessairement fausse, indigne de soutenir celui qui la vit, et, en dépit des apparences, parfaitement *immorale*. L'autorité elle-même, si sainte et si sacrée soit-elle, ne peut exciper d'un privilège. Elle doit produire ses titres de créance et ne peut s'imposer ni être admise du dedans, qu'à la condition d'être librement acceptée et non machinalement subie.

. . . .

Forts de la valeur vécue de leur foi, les jeunes catholiques ouvrent largement leurs yeux aux lumières nouvelles. Ils éprouvent le besoin de ne conserver dans leur esprit aucune région obscure, et se font même un devoir d'avouer les difficultés qui les embarrassent.

Très attentifs à toutes les manifestations de la pensée religieuse, ils ne se flattent pas de rallier tous les suffrages et d'éviter les anathèmes des petites chapelles; ils méconnaîtraient ainsi les lois de la psychologie la plus élémentaire. On n'arrache pas de vieilles habitudes sans provoquer des réactions de défense; on ne tranche pas dans le vif certains tissus morbides sans provoquer de cruelles blessures. Ils ont assez de sagesse et de philosophie pour le comprendre. Ils savent fort bien que les rénovations les plus urgentes ont néanmoins besoin du concours du temps. Avant d'accepter et de vivre une idée nouvelle, il

faut d'abord se familiariser avec elle, l'introduire dans son intimité et lentement se l'assimiler. A vouloir brûler les étapes, on risque de perdre haleine et de compromettre les meilleures causes.

Beaucoup de jeunes catholiques, clercs ou laïques, se disent maintenant tout cela. Nulle puissance au monde ne saurait mettre en échec leur volonté, convaincus qu'ils sont de rester ainsi fidèles non seulement à la loi du progrès, mais encore et surtout aux aspirations qui jaillissent de la source la plus pure de l'Evangile.

De telles pages sont à méditer. Ce n'est pas de l'incrédulité qu'elles procèdent, c'est de la foi. Si le Dr Marcel Rifaux a l'air de se séparer de beaucoup de ses coreligionnaires, ce n'est pas pour leur fausser compagnie, c'est pour les précéder sur la voie où ils sont engagés les uns et les autres.

Ce dont il faut lui savoir un gré immense, ce n'est pas d'avoir vu, après tant d'autres, qu'au point de vue intellectuel certaines attitudes sont insoutenables, c'est d'avoir vu et d'avoir dit que ces attitudes sont insoutenables au point de vue *moral*, et qu'elles constituent une déchéance *religieuse*. . . . .

(1) Cette brochure de Paul Sabatier fut traduite dans plusieurs langues, elle eut un retentissement considérable, non seulement en France, mais aussi en Italie, en Allemagne, en Angleterre et en Amérique; partout elle suscita des discussions ardentes. Nous donnerons seulement deux courts extraits de lettres échangées entre l'abbé Naudet et Paul Sabatier au cours d'une polémique que l'on a pu suivre dans les numéros de *la Justice Sociale* des 9, 16 et 30 juin 1906. Dans l'un de ces extraits l'auteur de la brochure précise, sur quelques points, fort heureusement sa pensée; dans l'autre, le directeur du journal démocrate-chrétien fait de la presse catholique libérale une énumération forcément incomplète mais qui n'est pas sans intérêt.

Depuis, secouées par les vents du dernier automne, balayées par les rafales qui vinrent de Rome, plusieurs de ces vaillantes

feuilles jonchèrent le sol. Le même phénomène se produisit à la fois ou à peu près de l'un et l'autre côté des Alpes.

Assise (Ombrie), 21 juin 1006.

Mon cher ami,

Voudriez-vous me permettre de placer sous les yeux de vos lecteurs, quelques-unes des réflexions que me suggèrent vos deux articles des 9 et 16 juin ?

. . . .

Permettez-moi d'aller jusqu'au bout de ma pensée et de vous dire que vous n'avez pas compris l'inspiration même de mon étude. Il vous a plu de me sacrer ennemi de l'Eglise. Il ne me plaît pas d'accepter ce titre. C'est par amour de l'Eglise que je vous écris ces lignes, comme c'est par amour pour elle que j'ai écrit les pages que vous attaquez. Je tiens à vous le dire hautement. De même qu'en politique ceux qui attaquent le gouvernement sont souvent les plus dévoués enfants de la France, de même pour les choses religieuses ce ne sont pas ceux qui admirent tout qui sont les meilleurs serviteurs de l'Eglise.

J'ai salué avec joie l'avènement d'un catholicisme nouveau, mais nouveau comme est la fleur qui s'épanouit sur la plante, et bien loin de voir en ce catholicisme nouveau — quoique ancien — un catholicisme *diminué*, pour employer votre expression, ma joie vient précisément de ce qu'il sera un catholicisme, augmenté, de ce qu'il sera *le catholicisme* c'est-à-dire non pas le cléricalisme, secte de gens accourus de tous les points de l'horizon et réunis seulement par le besoin de former un syndicat d'égoïsme et d'intérêts, un organe de résistance à tous les progrès, mais un catholicisme qui sera l'idée religieuse se dégageant de l'étreinte intéressée de tous ceux qui ont voulu le confisquer au profit de leurs entreprises matérielles, redevenant au-dessus des patries particulières le symbole et le gage de l'union des peuples.

C'est dans ces sentiments que je continuerai à aimer *la Justice Sociale* et son vaillant Directeur et à penser que s'il s'est si gravement mépris sur l'orientation de mon petit livre, ce n'est pas sa faute à lui, mais celle de son fidèlement et respectueusement dévoué.

Paul Sabatier.

MON CHER AMI,

Quant aux publications qui auraient pu vous renseigner sur la mentalité des catholiques, je vous assure que vous en auriez trouvé un très grand nombre en dehors de *la Croix*, de *la Vérité* et de *l'Univers* qui n'est pas la perfection mais pour lequel vous êtes injuste et qui, notamment, est très loin de l'esprit des journaux précités. Oui vous en auriez trouvé un grand nombre, et sans qu'il fût besoin de recourir à *la Libre Parole*, au *Gaulois*, à *la Gazette de France*, à *l'Autorité* et à quelques autres que vous avez « trouvé pourtant assez souvent dans les presbytères et les couvents. »

Vous auriez par exemple trouvé *l'Ouest-Eclair* qui a six pages et à lui seul tire plus que *le Gaulois, la Gazette, l'Autorité* et les quelques autres réunis ; vous auriez trouvé *la Croix*, oui, *la Croix du Pas-de-Calais* dont le tirage est considérable, vous auriez trouvé *le Journal de Roubaix* qui a huit pages et dont le tirage a atteint et même dépassé, dit-on, quatre-vingt mille ; vous auriez trouvé *le Salut Public* et *la Dépêche* de Lyon, vous auriez trouvé *le Nouvelliste* de Nantes, *le Patriote des Pyrénées, la Croix* (encore *la Croix* !) du Cantal, *la Justice Sociale* que vous connaissez bien, *l'Echo du centre, le Peuple* de Lille, *l'Eveil démocratique*; vous auriez pu ajouter : *La Quinzaine, la Revue du clergé français, la Revue catholique des églises, la Revue d histoire et de littérature religieuse, la Revue d'apologétique pratique, la Démocratie chrétienne* et nombre d'autres, je demande pardon aux confrères dont les noms ne se présentent pas à mon esprit, car, moi aussi, je suis en voyage et je n'ai pas emporté toute ma bibliothèque avec moi. Voilà mon cher ami, où vous auriez pu vous renseigner. Tout cela représente une armée autrement nombreuse et autrement puissante que les feuilles dont vous nous parlez. A cette documentation plus abondante et mieux informée, votre travail n'eût point perdu, croyez-moi, et la justice y eût gagné.

Je ne vous ai pas « sacré » ennemi de l'Eglise, et sur ce point je suis heureux d'accueillir votre protestation. J'ai dit simplement : « dans sa brochure, M. Sabatier fait incontestablement fonction d'ennemi de l Eglise » ; et je l'ai dit sous cette forme parce que l'autre, celle que vous me prêtez, eût mal répondu à ma pensée.

. . . .

Et maintenant avec la même amitié je vous serre la main en vous renouvelant l'expression de ma toujours fidèle, respectueuse et cordiale amitié.

L'abbé Naudet.

La *Vie catholique* de l'abbé Dabry dans son numéro du 8 juillet suivant termine un article (consacré à « Paul Sabatier, l'éminent auteur d'une *Vie de Saint-François-d'Assise* » et dans lequel il cite précisément le passage reproduit plus haut) par quelques lignes qui ont trouvé un écho dans le cœur de bien des catholiques de tous les pays.

« *Nous ne voulons formuler qu'un vœu, c'est que M. Paul Sabatier nous aide à faire éclore ce catholicisme, non point du dehors, comme il l'a fait jusqu'à maintenant, mais du dedans.* «

Nous ignorons s'il est dans les desseins de la divine providence qu'un jour l'illustre franciscanisant soit appelé à travailler à la gloire du catholicisme « du dedans » mais ce que nous savons bien c'est qu'il n'est pas l'ennemi de cette église.

Cela est tellement vrai qu'à la lecture du travail dont nous avons donné ci-dessus des extraits, bien des gens se sont trompés et ont pris l'auteur pour un catholique. Nous lisons en effet, page 16 de la préface de la seconde édition de cette brochure, qui est devenue un volume ce qui suit :

« Plusieurs des publicistes qui ont présenté cet opuscule à leurs lecteurs ont fait de moi un bon catholique défendant son Eglise ! Catholique, je ne le suis pas, mais jamais éloge indirect ne me fut plus précieux que celui-là, car si on a vu en moi un catholique, cela prouve l'ardent amour, qui malgré mes critiques, imprègne et parcourt ces pages »,

Cela est certain, Paul Sabatier n'est animé que de l'esprit de charité quand il se préoccupe du rôle de l'Eglise et dans maintes circonstances il n'a même pas hésité à rendre justice aux éminentes qualités de celui qui en dirige les actuelles destinées.

Voici en quels termes respectueux il parle de Pie X à la fin d'une lettre qu'il a publiée dans *le Siècle* du 21 décembre 1906 :

« . . . . . Le saint pontife qui préside aujourd'hui aux destinées

de l'Eglise romaine a pris pour devise : *Instaurare omnia in Christo*; et après son exaltation au trône pontifical il a courageusement éliminé plus d'un abus de la curie et « purifié » l'épiscopat de l'Italie méridionale. Or, voici une voix mystérieuse, mais dont le son est singulièrement clair, qui vient, avec une émotion mal contenue, avertir combien la devise de Pie X serait courte et inefficace, si dans la restauration de toutes choses on ne s'occupait que des plaies superficielles, des scandales apparents et si on oubliait que le message du Christ aux hommes fut avant tout une libération, non l'abolition du passé, mais son accomplissement; non la condamnation de la lettre, mais sa spiritualisation et, en dernière analyse, une vigoureuse affirmation de vie.

« L'an dernier, à pareille époque, Pie X fut vivement ému de la lettre confidentielle du P. Tyrrell trouvée dans divers séminaires d'Italie, où elle avait fait une profonde impression sur les jeunes lévistes : Voici qu'aujourd'hui, un document de même nature, mais plus étendu et plus complet encore, arrive de France à Rome!

« Que les croyants, les philosophes, les historiens ne s'y trompent pas. Toutes ces voix qui depuis quelques années révèlent à l'Eglise des préoccupations que nos pères ne connurent pas, sont le prélude d'une évolution religieuse à laquelle les erreurs de ses adversaires. s'ils tentent de l'arrêter par des coups d'autorité, ne seront pas moins utiles que les efforts de ses fauteurs disséminés désormais par toute l'Europe catholique et au delà.

« Paul SABATIER ».

Au cours de la préface (ainsi datée : Assise, jeudi saint 1907) dont Paul Sabatier a fait précéder la publication de la Lettre fameuse qu'il écrivit au Cardinal Gibbons et que, à quelques expressions près, le meilleur, le plus orthodoxe des catholiques aurait eu grand honneur à signer, il s'explique avec sa netteté habituelle sur sa sympathie bien connue pour l'Église catholique :

« On s'étonnera sans doute, dit-il de me voir parler des catholiques avec tant d'instinct qu'on serait tenté de me prendre pour un membre de l'Église romaine.

« Beaucoup de protestants et de libre-penseurs seront scandalisés. Ils verront là une incohérence, peut-être même se diront-ils que, dans leurs rangs, je suis un faux-frère. Beaucoup de catho-

liques, de leur côté, me répondront durement que je n'ai aucun droit à m'occuper des affaires d'une église sur les registres de laquelle je ne suis pas immatriculé.

« Je n'en persisterai pas moins dans une attitude qui n'a rien de voulu, rien d'étudié, et dont on reconnaîtra, j'espère, le désintéressement. Le cœur a ses raisons d'aimer, que la raison ne connaît pas.

« J'ai commencé par aimer l'Eglise sans trop savoir pourquoi, ce qui est peut-être la meilleure manière d'aimer. Je l'aime comme on aime sa mère et sa patrie. Si pourtant je voulais chercher quelques-unes des raisons de ces liens mystérieux, une des premières serait, sans doute, l'instinct d'unité de l'Eglise. Il lui fit, il est vrai, commettre bien des erreurs et bien des crimes, mais ce rêve de solidarité, d'unité, qu'elle a si bien résumé dans le mot de *catholique*, ne constitue-t-il pas le programme prophétique de la société que nous voudrions préparer et vers laquelle s'acheminent, par des sentiers divers mais avec une égale ardeur, les classes laborieuses et les classes intellectuelles du xxe siècle ?

« Je l'aime aujourd'hui plus que jamais, parce qu'elle se trouve en proie à une crise redoutable. »

Lettre ouverte à S. E. le Cardinal Gibbons à propos de son manifeste sur la Séparation de l'Eglise et de l'Etat en France, par Paul Sabatier. Paris, Librairie Fischbacher, 1907.

Les Leçons de la défaite par l'abbé Jehan de Bonnefoy. Bibliothèque de critique sociale, Emile Nourry, Paris, 1 vol., in-16 à 1 fr. 25, 1907.

..... Nous avons été vaincus parce que la force du nombre nous a manqué dans un pays où le nombre fait la loi.

Un corps d'élite, il est vrai, représentant sur le terrain des idées, ces forces immortelles qui s'appellent l'intelli-

gence, la conscience, l'idéal, peut compenser aisément sa faiblesse numérique. L'élite est le levier qui soulève la foule. Il est dans l'ordre que les forts d'esprit et de cœur dirigent et que les débiles et les médiocres soient dirigés. Le monde ne marche en réalité que par une poignée de clairvoyants et d'audacieux. Douze apôtres ont suffi dans les premiers temps du christianisme à faire la conquête spirituelle du monde romain.

Or, le vrai mérite a fait également défaut à ceux qui ne pouvaient compter le nombre pour conquérir l'influence et le pouvoir, la clairvoyance, cette qualité première indispensable à l'homme qui détient l'autorité, a manqué tout d'abord aux chefs religieux.

Ils n'ont point compris qu'à des temps nouveaux s'imposait une politique nouvelle ; ils n'ont point vu que le catholicisme était arrivé à l'une de ces heures de renouvellement qui sont apparemment des heures de crises aigues « mais qui ne sont au fond qu'un effort de laborieuse adaptation dont l'effet sera tôt ou tard un surcroît de vie » (Dr Marcel Rifaux). Et ils ont abandonné la direction de leurs troupes à des politiciens qui n'avaient su jamais qu'organiser la débacle et compromettre la cause catholique en la traînant d'aventure en aventure.

..... Qu'un Taine proclame la faillite de la Révolution, qu'un Brunetière annonce celle de la Science, qu'un Bourget jette l'anathème à la Démocratie, nous sommes les seuls à applaudir. Nous crions, à notre tour, à l'action néfaste de ces grandes forces, nous serions heureux de faire croire à l'effondrement des œuvres les plus fécondes de notre civilisation.

Par contre, que des hommes de grand cœur et de haute intelligence se révèlent parmi nous comme les initiateurs de mouvements indépendants, qu'ils viennent en pionniers de la science, de la liberté et du progrès, inviter leurs coreligionnaires à recevoir à portes ouvertes le rayon de

vie des âges nouveaux, qu'ils s'efforcent d'amener l'Eglise à élargir son enseignement pour l'adapter aux institutions et aux idées du siècle, qu'ils osent enfin offrir au moderne un catholicisme dégagé de toutes les superfétations et que la raison puisse avouer, c'est le scandale des scandales, la fin de la religion.

Tous les fanatiques et les pharisiens, tous les inquisiteurs de la pensée libre, retournent leurs colères et leurs malédictions contre les novateurs. Et parmi les défenseurs de l'intransigeante orthodoxie, dans ce monde clérical, refuge de toutes les étroitesses, qui croit détenir le monopole de la vérité et du bien, un jésuite est toujours disposé à porter sous le pilon du Saint-Office ou de l'Index les livres émancipateurs des Loisy, des Houtin, des Laberthonnière et des Paul Viollet.

Un des catholiques les plus clairvoyants de notre temps, M. Léon Chaine, a très justement flétri ce régime de sabre et de crosse qui reste le rêve de l'esprit réactionnaire. Et parlant à ses coreligionnaires, au lendemain d'une grande bataille d'idées, la plus palpitante qui ait encore agité la conscience mondiale, il leur adressait, en un livre inoubliable, cette leçon trop méritée : *Catholiques, catholiques vous avez laissé voiler la statue de la Justice, ne vous étonnez donc pas de voir renverser celle de la Liberté !* Ce sont les passions et les rancunes réactionnaires qui expliquent tous les retours agressifs de l'esprit moderne, contre les hommes et les institutions du passé.

. . . .

. . . . . Ce mardi soir, mon ami entra chez moi, tout ému. Sa main était fiévreuse, et je vis non sans surprise que ses yeux cachaient des larmes. Il déplia devant moi un journal de la vieille et soulignant du doigt un article intitulé : *Quelques votes*. Voyez, me dit-il tristement, ces gens-là sont *incorrigibles*.

L'article était tout à la fois une statistique et un commen-

taire des divers scrutins qui avaient eu lieu, les jours derniers, à la Chambre et au Sénat pour sanctionner le projet de loi relatif à la réintégration dans l'armée du capitaine Dreyfus et du colonel Picquart. Ceux que mon ami qualifiait d'incorrigibles étaient les deux ou trois douzaines de cléricaux et de réactionnaires qui après l'arrêt souverain de la Cour de Cassation avaient cru de bon ton d'opposer un irréductible véto à la réparation d'honneur due aux deux principales victimes de l'un des crimes judiciaires et militaires les plus odieux qui aient été perpétrés contre l'humanité et contre le droit.

Mon ami avait lui-même beaucoup souffert dans cette grande affaire Dreyfus. Il avait été avec les Paul Viollet, les Leroy-Beaulieu, les Léon Chaine, les abbés Pichot un des rares catholiques qui osèrent prendre rang dans la vaillante phalange des défenseurs de la Vérité et de la Justice. Toute la meute nationaliste et cléricale avait donné de la dent contre ce modeste confesseur de la foi dreyfusiste. Dans la lourde atmosphère de mensonge, pendant ces heures d'obscurité et de troubles, véritable éclipse de la conscience chrétienne il avait osé prononcer les paroles de bonne foi, il avait refusé de s'agenouiller devant le sabre. Et c'était, en ce temps-là, pour, un catholique « le huitième des péchés capitaux ». Et ce péché-là trouvait alors sur l'heure son châtiment. Sans doute on ne brûla pas l'hérétique, mais on crut étouffer sa voix et contribuer en même temps à une grande œuvre de salubrité publique en rayant des cadres de l'enseignement catholique l'homme qui avait préféré sentir le fagot que fausser compagnie au bon sens, à la vérité, à la justice. Mon ami avait donc été brutalement révoqué de ses fonctions de professeur de physique et mathématiques . . . .

La crise du Clergé, par Albert Houlin, 1 vol. in-12, librairie Nourry, Paris, 1907.

Jusqu'à présent, l'élève le plus connu des Facultés catholiques de Lyon est M. F.-J. Mouthon, le reporter du *Matin*.

. . . .

Au commencement de 1893, M. Mouthon créa à Lyon *la France Libre, Journal de la jeunesse républicaine antijuive et antimaçonnique*. Ce ne fut d'abord qu'une feuille hebdomadaire. Elle acquit assez de force pour devenir, au bout de deux ans, un puissant quotidien. A l'occasion de cette transformation, Léon XIII lui fit adresser une lettre très élogieuse.

Au mois de novembre 1896, *la France Libre* organisait à Lyon un congrès qui devait rester le plus bruyant et le mieux réussi de tous ceux que tint la démocratie chrétienne. Le pape, l'archevêque d'Aix, les évêques de Grenoble et de Montpellier, lui envoyèrent leur bénédiction. La réunion dura six jours et eut des sections antimaçonnique, antisémite, sociale et de presse. Les agitateurs catholiques y assistaient : Drumont, Jules Delahaye, Jules Guérin, le vicomte d'Hugues, Xavier de Magallon. L'état-major des abbés démocrates y était accouru au grand complet : MM. Lemire, Naudet, Desportes, Cetty, Fourié, Tartelin, Garnier, Villard, Pastoret, Elie Blanc, France, Dehon, le chanoine Pellegrini.

C'est là que débuta sur le terrain politique l'abbé Gayraud. Il satisfit tellement ses auditeurs que quelques-uns le jugèrent tout de suite digne de recueillir la succession politique du député du Finistère, Mr d'Hulst. M. Gayraud accepta, voyant dans le succès qu'il venait de remporter une preuve de mission providentielle.

La suite des événements a démontré aux moins clairvoyants qu'il y avait là beaucoup d'illusions et d'équivoques. Les polémiques de l' « américanisme » les débrouillèrent. On vit une fois de plus que l'Eglise ne se sert des idées libérales et démocratiques que comme d'une tactique qu'elle défend à ses apologistes de prendre trop au sérieux. Le 22 janvier 1899, Léon XIII condamna les nouvelles tendances. Les réactionnaires éprouvèrent une profonde joie, mais nulle part leur triomphe ne fut aussi grand qu'à Lyon, où *le Nouvelliste* avait vigoureusement combattu pour l'orthodoxie. L'archevêque, le cardinal Coullié, adversaire de toutes les idées nouvelles, cherchait depuis longtemps à discréditer *la France Libre*. Il en avait l'occasion et le prétexte, parce qu'à l'instar de *la Libre Parole* elle manquait souvent au respect que le troupeau doit à ses pasteurs. Les prêtres qui la lisaient étaient notés à l'archevêché et traités en conséquence. Après la lettre pontificale *Testem benevolentiæ*, les démocrates chrétiens du Rhône se découragèrent. Leur journal perdit beaucoup d'abonnés, et, comme il était, paraît-il, mal administré, il sombra promptement dans un désastre financier. Le directeur, blessé au cœur, partit pour Paris. Il y brûla les dieux qu'il avait adorés. Il a gardé ses procédés de polémique, seulement il ne les emploie pas contre le même parti. Les catholiques l'exècrent, sans se rendre compte qu'il est resté l'un des leurs, fidèle à sa formation, autoritaire et non point libéral. C'est un catholique retourné.

Malgré sa durée éphémère, *la France Libre* eut de l'influence. Elle fit pénétrer beaucoup d'idées nouvelles dans le clergé. Néanmoins, à un certain nombre de ses lecteurs, elle était loin de sembler parfaite. Ils la recevraient, parce qu'ils croyaient n'avoir choix qu'entre elle et *le Nouvelliste*. Quelques-uns en particulier ne partageaient pas son antisémitisme et, lors de l'affaire Dreyfus, ils se déclarèrent pour la revision du procès.

Naturellement leurs adversaires ont flétri ces dissidents de l'épithète « d'intellectuels ». Ce fut un des mensonges de cette campagne de mensonges. A Lyon, les quelques rares dreyfusards catholiques ne faisaient carrière ni dans la science ni dans les lettres. Les deux principaux furent « un prêtre social » l'abbé Rambaud, et un avoué, M. Léon Chaine.

L'abbé Rambaud est mort le 13 février 1902, âgé de quatre-vingts ans, entouré d'une estime qu'on peut sans doute qualifier d'universelle, puisque le cardinal archevêque se fit un devoir de présider ses funérailles, que l'athée Sébastien Faure appela « un grand cœur » et qu'un conseil municipal radical-socialiste donna son nom à une rue de la ville.

Fils d'un négociant en soieries, après avoir fait ses études classiques au lycée, Rambaud était entré dans le commerce. En 1854, il liquida ses affaires, revêtit le costume de l'ouvrier de l'époque et se voua complètement aux œuvres de charité. Il se fit ordonner prêtre en 1871 et fut nommé aumônier de la cité de travail et d'hospitalisation qu'il avait fondée. Il y resta quarante et un ans, jusqu'à sa mort, vivant dans l'abnégation la plus parfaite. Quand M. Drumont fit paraître la *Fin d'un monde*, M. Rambaud tint à protester hautement contre sa polémique antisémite et celle de ses amis. Il n'écrivit point publiquement lors de « l'Affaire », mais il prit nettement parti dans ses conversations et ses lettres privées, et tout le monde savait qu'il était un des rares prêtres dreyfusards. Son influence sur quelques jeunes ecclésiastiques et sur un grand nombre de laïques fut énorme, et l'on peut dire qu'il a établi à Lyon une petite école de catholicisme libéral.

Bien que M. Léon Chaine possédât l'une des premières études de Lyon, il ne pouvait se déclarer partisan de la revision du procès Dreyfus sans compromettre gravement ses intérêts. Il en eut le courage cependant et il subit de

ce chef les torts et les tracasseries auxquels il devait s'attendre. Les animosités dont il se sentit l'objet lui furent matière à méditations sur le militarisme, le nationalisme, l'antisémitisme et le cléricalisme. Comme il est profondément religieux, un peu plus tard, quand les catholiques commencèrent à subir le contre-coup de l' « Affaire », M. Chaine, pour les défendre et les éclairer publia ses réflexions sous ce titre : *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*. Sa thèse est celle-ci : Les catholiques doivent faire leur *meâ-culpâ ;* ils sont en grande partie les auteurs des maux qui les accablent, mais il n'y a rien là qui puisse justifier la persécution à laquelle nous assistons et qui causera tant de maux à la France.

Comme on le pense bien, de telles affirmations ont été fortement combattues. Beaucoup de ses coreligionnaires ont jugé M. Léon Chaine aussi impertinent que dreyfusard peut-être, pour oser soutenir que leur sainte hiérarchie ne les a point conduits dans les voies de la pure sagesse. Les libre-penseurs furent invinciblement portés à prétendre que, quoi qu'ils fassent, les catholiques ne peuvent pas arriver à rendre vraie une religion qui repose sur une base fausse, — une révélation qui n'a pas existé, — et que cette religion fausse ne peut que les conduire infailliblement à des erreurs théoriques et pratiques.

Les discussions auxquelles ces deux points de vue ont donné lieu, ont fait atteindre au livre, en un an, son huitième mille. Mais s'il a été beaucoup lu, il semble n'avoir exercé, en dehors du Lyonnais, que peu d'influence sur les coreligionnaires de l'auteur. Entre leurs conceptions de plus en plus bornées et sectaires et l'idéal de cet homme franc, cordial et pratique, l'entente semble impossible.

Avec l'abbé Rambaud et M. Léon Chaine, l'un des premiers catholiques qui, à Lyon, eurent le courage de se déclarer pour la justice, fut M. l'abbé Brugerette, alors

jeune professeur à l'école Ozanam, et qui depuis s'est fait un nom par ses publications d'histoire et d'apologétique.

Signalons en particulier parmi ses œuvres, *les Relations internationales de l'Europe au XVII*e *et au XVIII*e *siècles* et un cours d'histoire en huit volumes conformément au programme classique de mai 1902.

La communauté d'idées que l'on constate en rapprochant du livre de M. Léon Chaine une brochure de M. Brugerette sur les *Droits de l'homme et la doctrine catholique* a donné à un publiciste l'idée d'appeler ces deux auteurs « l'Ecole de Lyon ». Bien que les pièces justificatives de cette expression ne fussent pas nombreuses, le mot s'est trouvé juste. Des aspirations communes ont, en effet, groupé autour d'eux un certain nombre d'ecclésiastiques et de laïques. L'un de ces derniers nous a défini leur religion « la religion de l'esprit large » et l'a obligeamment expliquée :

L'esprit large, dit-il, n'est pas l'esprit vague avec lequel on le confond très souvent. L'esprit large a deux ennemis : l'esprit étroit et l'esprit vague. L'esprit étroit s'enferme en son idée exclusive, en sa croyance incomplète, s'emprisonne en sa case et son système, ferme sa porte et sa fenêtre et tourne le dos à l'espace et à l'infini. L'esprit vague est, au contraire, la contrefaçon de l'esprit large. Lui n'a ni porte ni fenêtre, et c'est en quoi il ressemble à l'espace et à l'infini. Mais il leur ressemble comme le nuage ressemble au ciel étoilé, comme le vide ressemble à la plénitude et l'indécision à la grandeur d'âme. L'esprit large a des croyances comme il a des idées, des croyances larges et synthétiques, il tient compte de tout et, dans la lumière de l'ordre, reproduit le monde.

L'auteur de cette définition, caractéristique de son talent, M. Joseph Serre, est un poète amateur de métaphysique, grand admirateur d'Hello et qui concilie une ardente foi catholique avec un libéral et sincère amour de la démocratie.

Un autre membre distingué de l'Ecole de Lyon est M. l'abbé Sifflet, prêtre de la Société des Chartreux. Il jouit d'une grande notoriété dans le monde des controverses théologiques. Les chasseurs d'hérésie le poursuivent comme un des novateurs les plus scandaleux. Aumônier d'une école professionnelle, M. Sifflet s'applique, par devoir d'état, à inculquer à ces jeunes gens une religion qu'ils puissent garder, et, paraît-il, il y réussit. Dans un temps de défection générale, ses élèves conservent leur foi, à peu près tous, dit-on. Les livres d'apologétique qu'il a composés, permettent de se rendre compte des procédés par lesquels il obtient un résultat si extraordinaire. Tantôt il passe sous silence des doctrines théologiques qui lui semblent par trop surannées, tantôt il critique directement celles que les phonographes ecclésiastiques répètent encore, sans se rendre compte qu'ils mettent l'Eglise en fâcheuse posture. Il prêche une foi raisonnable, et, soit qu'il expose, soit qu'il réfute, il l'exprime dans une langue vivante, moderne et spirituelle, telle qu'elle peut être entendue et goûtée de la jeunesse à laquelle il s'adresse.

Naturellement les théologiens en cellule qui conservent pieusement toutes les inepties de la décadence scolastique et qui y ajoutent encore en déduisant à perte de vue les conséquences de propositions vides, ont trouvé M. Sifflet très dangereux et, pour le déconsidérer, ils ont fait mettre à l'Index le principal de ses ouvrages.

Ceux qui ont lu le livre censuré, ceux qui connaissent son auteur qui s'est irrévocablement voué à la pauvreté pour imprimer une apologie, maintenant prohibée; ceux-là seuls peuvent comprendre l'aberration d'une hiérarchie qui frappe les plus avisés et les plus dévoués de ses défenseurs.

Tels sont les principaux représentants de « l'Ecole de Lyon ».

On peut encore lui rattacher le gendre de M. Léon Chaine, M. le Dr Marcel Rifaux, médecin à Chalon-sur-Saône. Son livre, *l'Agonie du catholicisme?* Paris, Plon, 1905, in-12), accueilli favorablement par les catholiques libéraux, a été sévèrement critiqué par M. l'abbé Delfour. Article *Un catholique progressiste*, dans *l'Université catholique de Lyon*, 13 novembre 1905.

Eux et leurs amis ne forment pas un parti organisé dans le sens usuel du mot. Ils ne conçoivent même pas que l'Eglise catholique soit un parti; ils la considèrent comme « la communion de toutes les âmes de bonne volonté ». Ce sont des hommes distingués par l'intelligence et le caractère, qui tâchent de se donner une « foi conforme aux enseignements du vieil évangile et aux meilleures aspirations de notre époque ». Profondément modernes, ils croient que rien ne peut faire plus de mal à la religion que de l'identifier avec des systèmes réactionnaires. Leurs tendances communes sont leur seul bien. En les étudiant de près, on reconnaît chez eux de grandes divergences de pensées. Si certains d'entre eux pouvaient bien aller aussi loin que l'abbé Loisy, — le terme de comparaison à la mode, — d'autres bornent leur témérité à souhaiter qu'on se mette « en garde contre les pratiques suspectes d'une dévotion mal éclairée ».

C'est déjà beaucoup, il est vrai, d'autant plus qu'on ne sait jamais à quel terme peut conduire une telle disposition. L'évolution de l'un des jeunes théologiens de *l'école* l'a montré. Une étude persévérante de la Bible et de la tradition hébraïques lui a fait reconstruire son christianisme sur d'autres bases que les enseignements des différentes Eglises. Il a vu qu'elles sont toutes plus ou moins infidèles à leur maître commun et il est retourné à la foi de Jésus dans sa pureté : « Ecoute Israël, l'Eternel notre Dieu : l'Eternel est Un. »

Le penseur religieux Loetmol, dont il est ici question,

est un collaborateur de *l'Univers israélite*. Il y a notamment publié, en 1904, une dizaine d'articles très remarquables sur *l'Evangile et l'Eglise*, de M. Loisy.

(1) Loëtmol (Aimé Palhem) qui est l'un des hébraïsants de France les plus érudits terminait en ces termes une étude intitulée : *Catholiques et Penseurs Libres* (*l'Univers Israélite*, nos des 4 et 11 janvier 1907).

« Si donc j'étais catholique et penseur libre, je tiendrais à montrer que ma foi n'est nullement une sangle étroite destinée à me priver de tout mouvement. J'émettrais la prétention d'être aussi indépendant que les autres et je soutiendrais même que le protestantisme est bien moins que le catholicisme la religion du libre examen, puisqu'il exclut comme hérésie formelle la soumission à toute autorité extérieure, tandis que la liberté du catholique va jusqu'à l'acceptation de l'autorité qu'il juge légitime. Mais cette obéissance de votre part ne doit être ni aveugle ni idolâtre. Il vous faut savoir ce que la hiérarchie, dans les limites de ses fonctions, peut exiger de vous et ce que vous avez le devoir de lui refuser, si les hommes, revêtus pour le service de tous de ces charges éminentes, outrepassent leurs attributions et violent les droits sacrés de vos consciences. Respectueux du rite et de la discipline de votre Église, vous refuserez d'être esclaves de la lettre en matière de croyance. Le champ de la libre recherche est ouvert devant vous ; quelques-uns de vos chefs, non des moins illustres, vous invitent à vous y engager et l'un d'eux Mgr Mignot, dans son discours sur la méthode de théologie, a même revendiqué pour les penseurs catholiques, contre les farouches défenseurs de l'orthodoxie, « le droit très humain de se tromper ». Usez de cette liberté et répondez à vos accusateurs que l'Église à moins à craindre de de votre activité, même téméraire, que de l'apathie intellectuelle et de l'indifférence de fidèles numériques qui répètent machinalement des formules dépourvues pour eux de tout contenu religieux et reproduisent des gestes dénués de signification. Si une foi sincère et courageuse vous soutient dans vos critiques audacieuses et vos inévitables hérésies, vous fonderez lentement mais sûrement, à travers les attaques et les condamnations momentanées, un catholicisme épuré et plus digne de ses origines. »

A ses amis qui lui disent « vous n'êtes plus catholique, vous devenez juif, vous rêvez de fournir au Père Fontaine, le dénonciateur sans peur et sans reproche des infiltrations kantiennes et protestantes, la matière d'un nouveau livre, plus imprévu et plus retentissant encore, sur les infiltrations juives dans l'Église Romaine ?

— « Il en faudrait modifier le titre répond-il, car il n'y a pas d'infiltration étrangère dans l'influence secrète qui ramène l'âme des fils à la foi de leur père ».

Tel que nous le connaissons, nous croyons que Loëtmol doit redire souvent la parole d'Isaïe choisie par l'abbé Jéhan de Bonnefoy pour exergue de son récent ouvrage *Vers l'unité de croyance :* « Elargis, élargis la tente, agrandis l'étendue de ta demeure, ne retiens pas, allonge tes cordages ».

Le Père Hyacinthe, Loydon, au cours de conférences récentes et dans des lettres publiques a exprimé ces idées judaïsantes qui lui sont devenues chères ; il l'a fait avec l'ardeur juvénile qu'il conserve malgré son grand âge, avec toute la couleur et toute l'éloquence du Verbe dont il émerveillait jadis ses auditeurs de Notre-Dame.

*
* *

L'abbé Houtin aurait pu citer beaucoup d'autres Lyonnais qui essayent de faire faire bon ménage à leur foi et à leur raison, et parmi eux le distingué ingénieur A. Vanderpol qui promène son ardente activité avec sa parole convaincue dans les diverses réunions du *Sillon* et qui s'occupe avec tant de zèle de fonder à Lyon et ailleurs des *sociétés d'Etudes sociales et religieuses.* Il fut avec l'abbé Pichot l'un des deux représentants des catholiques français au XV[e] congrès international de la Paix qui tient ses assises à Milan au mois de septembre 1906.

Comme l'auteur de la brochure fameuse *la Conscience chrétienne et l'affaire Dreyfus* il ne cache point ses regrets de voir que les catholiques de notre pays, plus influencés par les funestes élucubrations de J. de Maistre que par la doctrine plus chrétienne de Bossuet, de Fénélon (ou pour parler d'hommes d'une époque plus récente) de l'abbé Perraud et du Père Gratry, regardent avec une défiance déconcertante les généreuses tentatives des sociétés de pacifistes.

Ce furent l'abbé Pichot et M. Vanderpol qui proposèrent à leurs collègues d'envoyer officiellement une adresse à Pie X pour lui demander son concours et son appui dans la campagne entreprise par ce congrès de la paix dont les membres, à une grande majorité étaient des libre-penseurs déterminés.

Cette motion très honorable pour le Saint-Siège fut d'ailleurs votée à l'unanimité après une discussion à laquelle prirent part M. Novikow le sociologue bien connu et notre grand Passy le Président d'honneur du Congrès qui rappela qu'une démarche analogue avait été faite lors des réunions de Budapest auprès de Léon XIII.

Pie X auquel n'échappa point l'importance d'une pareille manifestation s'empressa de répondre à l'adresse du congrès et lui fit donner par le Cardinal Merry del Val « l'assurance nette et formelle de l'intérêt avec lequel il suivait les efforts des sociétés de la paix et du vif désir qu'il éprouvait de les voir couronnées par un heureux succès ».

Nos deux éminents compatriotes n'eurent donc qu'à se louer de leur féconde initiative.

Les Conditions du retour au catholicisme (enquête philosophique et religieuse) par le Dr Marcel Rifaux. 1 vol. in-16, Plon-Nourrit et Cie, Paris, 1907.

... Il suffit de méditer sur les facteurs qui ont engendré le mal pour opérer en toute connaissance de cause une réforme salutaire.

La tâche la plus urgente, nous l'avons vu, sera tout d'abord la réforme intellectuelle du catholicisme. Si nous ne pensons pas notre religion en fonction du temps dans lequel nous vivons, nous resterons des isolés, des inintelligibles pour la masse de nos contemporains et totalement dépourvus d'influence. Une refonte complète de l'ensei-

gnement religieux s'impose. La loyauté nous fait un devoir formel de rejeter tout ce que la science moderne a définitivement condamné. Toutes les légendes, tous les textes faux, toutes les interprétations abusives devront être éliminés. Les alentours de la doctrine devront être purifiés. La théologie elle-même devra se dépouiller de son caractère archaïque et rébarbatif. Sinon, elle restera l'apanage d'une petite caste dont personne ne comprendra plus la fonction.

Mais, pour qu'une telle réforme puisse s'accomplir, il faudra que les autorités ecclésiastiques encouragent le travail et bénissent les initiatives. Pleins de confiance dans l'immortalité de l'Eglise, les théologiens ne craindront aucun surcroît de lumière. Instruits par le passé, ils se rappelleront que les condamnations n'ont jamais été une source de paix. Ils s'efforceront, au contraire, d'éclairer charitablement ceux qui paraîtront s'écarter du droit chemin. Aux mauvaises raisons, ils opposeront les bonnes raisons.

Les catholiques pourront alors reprendre dans le monde de la pensée la place qu'ils ont le droit d'espérer. En tout cas, nous ne verrons plus dans l'Eglise, sous le couvert d'un faux zèle et sous le masque d'une fausse orthodoxie, toutes les incompétences et toutes les non-valeurs tenir en échec les intelligences qui nous honorent le plus.

Toutes ces idées auraient paru subversives il y a seulement dix ans. Elles sont maintenant partagées par les catholiques qui, sachant réfléchir, veulent vraiment vivre leur catholicisme.

Il se fait en ce moment, dans les consciences chrétiennes, un travail souterrain d'une importance considérable. Vienne le moment favorable, et toutes les forces individuelles, unies par le même besoin de sincérité, le même amour de l'Eglise, le même tourment de vérité, apparaîtront au grand jour, comme une puissance irrésistible.

Seuls, ceux qui n'ont rien appris des événements, ceux qui n'ont jamais compris les divines ressources de l'Evangile, s'enferment encore derrière les portes de bronze des vieilles basiliques et s'apprêtent à jeter les suprêmes anathèmes. Mais la mort libératrice éteint chaque jour les survivants d'un autre âge. Les nouvelles générations qui, au fur et à mesure des vides, sont appelées à les remplacer, se distinguent déjà par leur esprit nouveau. Ce n'est un secret pour personne que les grands séminaires se réveillent, depuis quelques années, de leur torpeur séculaire, et que les professeurs anciens, dans beaucoup de diocèses, ne se sentent même plus à la hauteur de leur tâche.

Tous ceux qui s'intéressent à l'avenir du catholicisme doivent, ouvertement, se féliciter d'un tel mouvement. Il est le signe indiscutable que les consciences chrétiennes s'orientent définitivement vers une direction conforme aux exigences légitimes de l'esprit moderne.

Sous l'influence de cet esprit, tous les autres malentendus, d'ordre politique et social, si dissiperont d'eux-mêmes. Ils sont, du reste, infiniment moins graves que les premiers.

Lorsqu'on a bien compris que le catholicisme est, avant tout, un principe de vie, on tient la solution de toutes les difficultés. Car s'il est vraiment un principe de vie, il s'adaptera à toutes les situations nécessaires à son développement, il s'incorporera tous les éléments de bonté, de loyauté, de vérité qu'il rencontrera, puisqu'il est lui-même la source de toutes les perfections.

Au fur et à mesure que les croyants prendront une conscience plus claire des exigences de leur religion, nous les verrons oublier leurs luttes et leurs rancunes. Ils tiendront à devenir les fils les plus dévoués de leur pays secondant de leur zèle tous les efforts de ceux qui rêvent l'union de toutes les bonnes volontés par dessus les divergences des partis.

Éclairés par la justice divine, ils auront à cœur de travailler à l'avènement de la justice sur cette terre. Se rappelant que le dogme de la Rédemption implique le dogme de la fraternité des hommes, ils mutileront leur égoïsme, parce qu'ils y verront l'origine de toutes les inégalités sociales. Des courants aussi généreusement humains et aussi authentiquement chrétiens que ceux qui naissent du *Sillon* ou des *Semaines sociales*, se grossiront de toutes les sympathies de ceux dont les âmes sont affamées de générosité.

Et si le règne de l'égalité est impossible à obtenir sur cette terre, ils démontreront au moins qu'il fleurit naturellement dans leur Église.

Au risque de scandaliser les pharisiens, ils n'admettront plus, au pied des saints autels, les distinctions de classe. Avec Paul Viollet et ses amis, ils protesteront contre certains abus consacrés par de vieux usages.

Et comme l'écrivait Léon Chaine en traitant de l'*Esprit d'égalité et d'humilité dans l'Église* :

« Longtemps peut-être l'esprit des hommes maintiendra encore diverses coutumes dont la doctrine divine ne doit à aucun degré, être rendue responsable et dont on ne saurait trop la dégager.

« Si le Père commun des fidèles entreprend la tâche difficile d'abolir des usages dont l'anachronisme est le moindre des vices, de supprimer des abus criants à la conservation desquels tant de personnalités influentes sont intéressées, il lui faudra lutter contre des puissances formidables d'orgueil, d'avarice et d'astuce ; il lui faudra combattre des résistances opiniâtres, des oppositions tenaces, que l'on essayera de justifier par les prétextes les plus habiles et les plus spécieux.

« Le peuple chrétien, croyons-nous, comprendra facilement que le prestige de la papauté, la plus essentiellement spirituelle des souverainetés, n'est nullement lié à

de vains simulacres, à l'apparat luxueux, à la pompe éclatante qui environnent habituellement les plus redoutables potentats de ce monde. »

Comme nous faisons complètement nôtres ces vigoureuses réflexions, on cessera peut-être de s'étonner que, dans un livre traitant de la *Crise du catholicisme*, nous ayons omis de parler de la séparation de l'Église et de l'État. Nous ferons, du reste, remarquer que la presque totalité de nos correspondants ont négligé d'en faire état. Et leur silence s'explique : car, si vraiment, comme nous pensons avec eux l'avoir démontré, le catholicisme est non seulement conciliable avec la pensée moderne, mais encore nécessaire à toute vie qui veut s'achever, il trouvera en dehors du Concordat le régime qui lui convient le mieux, c'est bien là, du reste, la conclusion de l'article si ému que M. Édouard Aynard, l'éminent député du Rhône, consacrait, il y a quelques semaines, à M. l'abbé Rambaud, dans la Revue *Demain :* « ... au clergé administratif issu du Concordat napoléonien succédera celui qui sortira de l'unique choix de l'Église. Il sera composé peu à peu d'hommes nouveaux qui seront plus libres de leur mode d'agir ; la hiérarchie n'étouffera plus la volonté. Pour ces hommes l'exemple du saint et vaillant prêtre lyonnais ne sera pas inutile... »

*
* *

Arrivé au terme de cette enquête, nous nous sentons envahi par une douce quiétude. La crise que nous venons d'étudier ne nous apparaît pas sans issue. Dans tous les milieux, des catholiques éclairés et réfléchis, mus par une foi ardente, travaillent à la réconciliation du siècle et de l'Église. Ils ont conscience des difficultés inhérentes à à leur tâche et auront la patience d'attendre que le temps fasse son œuvre libératrice.

Ils savent que les hommes ne peuvent marcher d'un pas

égal. Ils n'ignorent pas que les vieillards se défient volontiers de toutes les acquisitions nouvelles, et que leur imagination ne se détache qu'à regret des paysages lointains que connut leur enfance. Loin de s'étonner de rencontrer dans l'Église de l'hostilité et de la défiance pour l'esprit nouveau qui les anime, ils sont plutôt surpris de sentir si peu de résistance de la part de ceux dont ils bouleversent les habitudes séculaires.

Nous ignorons néanmoins le sort de cette enquête. Peut-être notre modeste travail soulèvera-t-il les colères des uns et les malédictions des autres. Des esprits zélés appelleront peut-être sur lui des condamnations de l'autorité écclésiastique, dans l'espoir d'arrêter nos témérités. Ils n'altéreront en rien la sérénité de notre conscience. Convaincu nous-même de toute notre indignité personnelle et de toute notre insuffisance, nous déclarons sans réticence que nous ne mettons rien au-dessus de notre attachement à l'Église catholique.

Il ne sera au pouvoir de personne d'éveiller dans notre âme des sentiments d'amertume et de découragement.

Mais beaucoup penseront peut-être aussi que, loin de nuire à la cause du catholicisme, nous avons, au contraire, par notre franchise et notre sincérité, contribué au raffermissement de la foi dans les âmes. C'est là, du reste, notre seule ambition.

Quant aux ennemis de l'Église, qui escomptent à leur profit l'intransigeance de certains théologiens, ils font preuve d'une méconnaissance complète de la vie catholique.

Un catholique vraiment conscient de son catholicisme ne saurait, sans inconséquence, sortir du giron de l'Église parce que les idées qu'il veut faire prévaloir sont condamnées temporairement par son Église. Les avertissements et les condamnations dont il pourrait être l'objet seront toujours pour lui matière à réflexion salutaire et généra-

teurs de lumière. Ce sera une occasion nouvelle et bienfaisante pour lui d'approfondir son catholicisme.

Son erreur lui apparaît-elle clairement, il se soumettra simplement, chrétiennement, puisant dans cette soumission un surcroît de force, pour reprendre sa marche.

S'il se sent, au contraire, incompris et soutenu par sa conscience, il ne désespérera pas de l'avenir, sachant par expérience que l'Église finira par accepter tôt ou tard ce qui est vraiment confirmé par la raison et par la science. Et alors il reprendra son travail laborieusement. Confiant dans la valeur de sa cause, il s'efforcera de la faire valoir par des clartés nouvelles, s'attachant à présenter ce qu'il croit être la vérité sous les aspects les plus séduisants et les plus aimables. Ce qu'il n'obtiendra jamais par la révolte, il l'obtiendra sûrement par sa bonne foi, sa persévérance et son esprit de discipline (1).

(1) Voici ce que Joseph Serre disait de ce livre dans un journal de notre ville *l'Express de Lyon*, 7 juin 1907 :

« .. .. Le catholicisme, à n'en pas douter, traverse en ce moment une période de crise aiguë : non seulement les masses, de plus en plus indifférentes, semblent avoir perdu le sens religieux, mais encore nombre d'esprits cultivés, croyants ou incroyants, déclarent que le catholicisme souffre d'une véritable crise d'ordre intellectuel.

« Cette crise est-elle simplement une crise de laborieuse adaptation, par conséquent transitoire et de l'issue de laquelle le catholicisme peut espérer un surcroît de vie ?

« Ou bien, au contraire, est-elle une crise d'épuisement de laquelle, humainement parlant, le catholicisme ne saurait se relever ?

« Dans la première hypothèse, quels sont les moyens à mettre en œuvre pour dénouer cette crise et précipiter le retour au catholicisme ?

« Dans la seconde, que garderons-nous du catholicisme et par quel équivalent pourrons-nous jamais le remplacer ?

« A ce questionnaire philosophique un certain nombre d'esprits éminents ou distingués, parmi lesquels MM. Fonsegrive, Klein, Sertillanges, Paul Bureau, Laberthonnière, Edouard Le Roy, comte d'Haussonville, de Lapparent, Maumus, Ch. Charaux, Naudet, Girodon, Brugerette, etc., ont répondu par des pages suggestives et d'une haute valeur intellectuelle et pratique, qui composent les trois quarts du volume, ouvert par une remarquable étude de M. Marcel Rifaux, résumant le sens et les résultats de l'enquête.

« Ce beau livre, dédié à M. Léon Chaine, l'auteur bien connu des *Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, constitue en même temps qu'un document sérieux, pris sur le vif, de la pensée religieuse contemporaine, un acte de courage et de sincérité qui contribuera, pour sa noble part, à la solution de la crise de laborieuse adaptation que traverse en ce moment le catholicisme ».

On connaît l'enquête ouverte par M. Frédéric Charpin dans *le Mercure de France* sur un sujet qui avait grande analogie avec celui traité par les correspondants (tous catholiques) du Dr Marcel Rifaux.

La question posée par le rédacteur de la grande revue parisienne était ainsi formulée :

Assistons-nous à une dissolution ou à une évolution de l'idée religieuse et du sentiment religieux ?

Des personnalités de toute opinion et de tout pays envoyèrent des réponses qui parurent dans les fascicules des 15 avril, 1er mai, 15 mai, 1er juin, 15 juin 1907.

Sollicité de prendre part à cette enquête le Dr Marcel Rifaux a envoyé au *Mercure de France* la lettre suivante :

« Assurément non, nous n'assistons pas à une dissolution ni du sentiment ni de l'idée religieuse.

« Si le matérialisme ou l'agnosticisme ont eu leur moment de gloire, il semble que leur règne soit bien fini.

« Il reste psychologiquement démontré que la religion, sous une forme ou sous une autre, est un besoin fondamental de notre nature humaine. Tout, en nous, postule rigoureusement le surnaturel, parce que le surnaturel est primitivement offert à tous, et, du point de vue de la vie totale, nous ne pouvons, sans nous mutiler ou nous amoindrir, briser les liens qui nous rattachent à la vie divine.

« Le sentiment religieux ne saurait donc périr, puisque dans le sens absolu du terme, la Religion est au nombre des besoins nécessaires à la vie de l'homme en particulier et de l'humanité en général. Ceux qui, du haut de leur sagesse, prophétisent la ruine très prochaine et définitive des religions font preuve d'une psychologie bien rudimentaire. On ne résout pas d'un trait de plume des problèmes d'une telle complexité.

Mais, si le sentiment ou l'idée religieuse ne saurait périr, il serait puéril de nier qu'ils soient soumis l'un et l'autre à la loi de l'évolution.

Tout évolue en ce monde, même la Religion. Et la raison en est simple. Pour arriver jusqu'à nous, la vérité divine est obligée d'emprunter les images et les symboles qui correspondent à l'état de culture des hommes auxquels elle s'adresse. Sous peine d'être inintelligibles, les Théologiens ne peuvent spéculer sur leur Religion sans faire état de la philosophie qui règne dans les esprits de leur temps, car la raison elle-même est susceptible de progrès. Un bon sauvage ou un soldat de Clovis ne peut ou n'a pu se faire de la Religion la même conception qu'un Bossuet ou un Loisy.

Tout en professant que la religion catholique est la Religion la plus parfaite, c'est-à-dire celle qui finira tôt ou tard par absorber toutes les autres, parce qu'elle procède sans contestation valable du Christ même et que le Christ a été envoyé par son Père pour orienter les hommes dans la voie du salut, il nous paraît néanmoins impossible qu'elle échappe aux lois de tout organisme vivant.

« Il suffit d'ailleurs d'observer attentivement toutes les manifestations de la pensée catholique depuis ces dix dernières années pour se convaincre que cet effort de renouvellement est la préoccupation maîtresse de tous ceux qui veulent à la fois rester fidèles aux impératifs de leur credo catholique et aux exigences de la pensée moderne.

« Et ces catholiques authentiques sont intimement convaincus qu'ils restent fidèles à l'esprit de l'Eglise en travaillant à alléger l'arbre divin de toutes les végétations parasitaires qui entravent sa croissance.

« Anthropomorphisme grossier, scolastique archaïque et périmée, légendes parfois ridicules, dévotions puériles, textes inauthen-

tiques, reliques fausses, mercantilisme éhonté de certains sanctuaires, idolâtrie des hommes. respect fétichiste des décorations et des pourpres, abus des titres et des distictions, esprit non d'autorité, mais d'autoritarisme, tels sont, en raccourci, les points sur lesquels les catholiques progressistes font porter leurs revendications.

« Et si nous n'étions pas limité par les exigences de l'enquête du *Mercure de France*, il nous serait facile de démontrer que toutes ces revendications s'incarnent dans des personnages considérables de l'Eglise catholique contemporaine.

« Certains jésuites allemands et belges, d'une autre race intellectuelle, semble-t-il, que nos jésuites latins, les Bollandistes, des Dominicains comme le P. Lagrange, le P. Rose, le P. Sertillanges, des historiens comme Mgr Duchesne, des théologiens comme Mgr Mignot, des érudits comme l'abbé Ulysse Chevallier, des moines aussi populaires que le P. Semeria, des philosophes de haute tenue comme le P. Laberthonnière et l'abbé Grosjean, etc., témoignent, parmi tant d'autres, que l'esprit de progrès, tel un ferment, ne cesse de travailler le pain de la vérité.

« L'action des laïques catholiques est peut-être plus significative encore. A aucune époque de l'histoire de l'Eglise, les hommes de haute culture n'étudièrent leur religion d'une façon aussi intense que de nos jours.

« Et c'est là une raison puissante d'espérer que la religion catholique reprendra dans un délai plus ou moins éloigné la maîtrise des intelligences et des cœurs. Car, en somme, les laïques dont je parle, et dont à dessein j'omets ici, les noms, sont prêts à justifier publiquement leur foi. Et comme ce sont des hommes avertis, pénétrés de l'esprit critique, admirablement renseignés sur le mouvement antireligieux et au surplus foncièrement loyaux, il faut bien admettre que même, au regard de la raison la plus exigeante, le catholicisme conserve sa valeur.

« Et si l'on veut bien réfléchir sur ce fait que, d'un côté, la science est incompétente sur le terrain religieux et que, de l'autre, la religion catholique est, de toutes les philosophies et de toutes les religions, celle qui nous offre la solution la plus cohérente du problème si obscur de notre destinée, nous pouvons prédire en toute certitude que le catholicisme vivra autant que l'humanité.

« Mais, nous objectera-t-on, les catholiques dont vous parlez, qui se font de la religion une conception si haute, si épurée. et qui s'efforcent de faire accepter par leur Eglise les réformes légitimes dont nous avons parlé, ne sont-ils pas précisément traités en suspects ? *La Croix*, *l'Univers*, *le Nouvelliste* et toutes les revues du même esprit, dont il serait vain de méconnaître l'influence momentanée dans l'Eglise, n'appellent-ils pas sur eux les condamnations de Rome ? Et s'ils sont condamnés, ne justifieront-ils pas l'opinon de ceux qui prétendent que l'Eglise est désormais un organisme abandonné par la vie ?

« Nous ne le pensons pas. L'histoire nous apprend que toutes les sociétés ne se peuvent transformer que lentement. Les réformes ne s'obtiennent qu'au prix des larmes et du sang. Car les individus qui forment un organisme social donné ne sont jamais tous au même point d'évolution et fatalement ceux qui sont plus développés sont partiellement incompris de ceux qui le sont moins. De là des heurts et des conflits. Aussi bien les catholiques progressistes ne sont-ils nullement surpris de l'ostracisme dont ils sont l'objet. Ils souffrent douloureusement, il est vrai, de l'enténèbrement de leurs frères, mais, confiants dans les ressources infinies de leur foi, ils sacrifieront volontiers non leurs idées, mais leur personne, convaincus que le meilleur moyen de promouvoir le progrès est encore de souffrir pour lui ».

D[r] Marcel Rifaux.

L'Esprit Nouveau dans le Catholicisme, par Louis-Germain Lévy, rabbin, docteur ès-Lettres. 1 vol. in-16. Fischbacher, Paris, 1907.

. . . .

Dans *Il Santo* (comme au reste déjà dans les *Ascensions humaines*), Fogazzaro trace un programme libéral et réformateur. M. Victor Giraud réclame une adaptation et une

évolution progressives du catholicisme (*Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1906, article « anticléricalisme et catholicisme »). *La Revue du Clergé français* se présente elle-même comme vraiment *libérale* et nettement *progressiste* (numéro du 1er décembre 1904). Ollé-Laprune estime que ni la science, ni la justice sociale, ni la liberté, ni la démocratie, ces passions de notre temps, n'ont rien qui puisse ou doive faire peur (*la Vitalité chrétienne*, p. 135). Dans *Demain* (5 janvier 1906), le Dr Marcel Rifaux écrit : « Forts de la valeur vécue de leur foi, ils ouvrent largement leurs yeux aux lumières nouvelles. Ils n'éprouvent le besoin de ne conserver dans leur esprit aucune région obscure et se font même un devoir d'avouer les difficultés qui les embarrassent ». P. Saintyves, dans *la Réforme intellectuelle du Clergé et la Liberté d'Enseignement*, réclame la liberté de penser et de s'instruire suivant les méthodes scientifiques et aussi de connaître et d'aimer son temps. C'est ce que demandait Hermann Schell en Allemagne, c'est ce que préconisait aussi l'abbé Birot au Congrès sacerdotal de Bourges (1900) dans son remarquable discours « L'amour de son pays et de son temps ». S'inspirant du même esprit, l'abbé B. Allo blâme la peur de la vérité, l'autoritarisme et la fermeture d'esprit de certains catholiques ; il est de ceux qui croient que toute vérité est toujours bonne à dire, pourvu qu'on tienne compte de ses relations avec toutes les autres (*Revue du Clergé français*, 15 octobre 1906).

— J'en passe, et d'aussi significatifs.

L'étude plus approfondie de l'histoire et de la psychologie a eu d'autres résultats encore : elle a montré les dangers du fanatisme, la chimère de l'unité spirituelle du genre humain, elle a été pour beaucoup une leçon de tolérance et de libéralisme.

Sans doute, l'on nous répliquera que l'Eglise n'a pas attendu les leçons de l'histoire et de la psychologie et l'on nous opposera la prédication de charité et d'amour de

l'Evangile ; l'on nous rappellera, par exemple, que Jésus « s'est livré lui-même pour la rédemption de tous » (I *Tim.* II, 6). Nous ne faisons pas difficulté de reconnaître que l'Evangile renferme de hautes et magnanimes paroles. Mais il nous serait trop facile d'établir combien durant de longs siècles, et jusqu'à ces temps derniers, l'on s'est écarté de la pure doctrine évangélique. Et nous nous croyons en droit de prétendre que, si beaucoup y reviennent aujourd'hui, les enseignements de l'histoire et de la psychologie y ont été pour quelque chose.

Toujours est-il que le nombre des catholiques s'accroît qui veulent un catholicisme d'esprit large et tolérant. Mgr Bonomelli, évêque de Crémone, M. d'Haussonville, l'abbé Naudet, le P. Maumus. M. Léon Chaine, entre autres, ont de nobles paroles sur le respect mutuel. L'abbé Vacandard estime « qu'il n'est guère d'apologistes — s'il en est — qui éprouvent une réelle fierté à rencontrer dans l'histoire de l'Eglise catholique les annales de l'Inquisition. Les plus intrépides n'entreprennent de défendre cette institution contre les attaques du libéralisme moderne qu'avec une certaine défiance d'eux-mêmes » (*Revue du Clergé français*, 1er janvier 1906). MM. Vacandard et Turmel sont d'accord pour retrouver l'attitude des papes Pie V et Grégoire XIII à la Saint-Barthélemy et pour regretter la condamnation de Galilée (*Revue du Clergé français*, 1er juin 1905, p. 76 et suiv.), M. Hemmer (même *Revue*, 1er mai 1903) dit, à propos de la révocation de l'édit de Nantes, que l'iniquité de ces mesures n'avait d'égale que leur maladresse ». L'abbé A. Baudrillart, dans *l'Eglise catholique, la Renaissance, le Protestantisme* (1904), montre l'emploi que l'Eglise à fait de la force et rend justice aux protestants.

. . . .

Pour le *Syllabus* l'abbé Birot ne veut pas qu'on lui attribue « une autorité doctrinale exagérée » (*Revue du

Clergé français, 1er juin 1903, p. 26) et M. Viollet (*L'Infaillibilité du pape et le Syllabus*) soutient qu'il n'est pas un acte *ex cathedrà*. Ces affirmations sont de bon augure. Espérons que les tenants s'en feront de plus en plus nombreux et qu'elles auront un jour l'honneur d'une proclamation officielle.

. . . .

Qui vivra verra. Pour le surplus, il convient de saluer l'effort du jeune catholicisme vers plus de savoir, de liberté, de tolérance. Et il est à souhaiter que tous se se pénètrent de la grande parole qu'on lit en la IIe *Épitre aux Corinthiens*, XIII, 8 : « Nous ne pouvons rien contre la vérité, mais seulement pour elle » (1).

(1) Les tendances libérales qui s'accusent avec tant d'énergie chez quelques catholiques et au sujet desquelles le présent volume a fourni divers documents ne sont pas particulières au catholicisme. — Le même effort d'intellectualisme, le même travail d'adaptation s'accomplit dans toutes les religions et notamment dans le protestantisme comme dans le judaïsme. De toutes parts il est des esprits qui veulent faire concorder leur idéal religieux avec les réalités de la science, qui cherchent à harmoniser les saintes traditions avec les légitimes exigences du progrès, avec ce qu'il y a de juste dans les aspirations modernes. De tels esprits, quelle que soit la différence de leurs croyances, sont un peu de la même famille. Aux yeux de beaucoup ils semblent séparés par des abîmes, ils ont tout au plus entre eux un fossé qui, si large qu'il paraisse, ne l'est cependant pas assez pour les empêcher de se tendre la main.

Au cours d'un article intitulé *le Libéralisme religieux* qu'il a fait paraître dans *le Temps* du 19 septembre 1907, M. Charles Dulot a reproduit de très significatives déclarations de M. le rabbin Louis Germain Lévy qui vient de fonder à Paris une association israélite libérale.

Nous ne saurions mieux faire que de donner ici un passage de cette intéressante étude.

. . . .

« Aujourd'hui la création à Paris, sous le patronage de Théodore Reinach et de quelques-uns de ses amis, d'une Association israélite libérale, va nous permettre de connaître comment le judaïsme traditionnel se modifiera dans notre pays sous l'influence des idées modernes, Cette étude n'est-elle pas au surplus tout à fait d'actualité le jour du Kippour ? La fête du grand pardon réunit en effet aujourd'hui même dans les synagogues tous les israélites qui gardent au fond de leur conscience quelque souci de la pratique de leurs devoirs religieux.

« L'Association israélite libérale est l'œuvre de M. Louis Lévy, rabbin de Dijon, qui en poursuivait la réalisation depuis plusieurs années. Docteur ès lettres, il s'était fait connaître par une thèse remarquable sur la famille dans l'antiquité israélite et par de nombreux articles dans l'*Univers israélite,* lorsqu'il exposa pour la première fois son programme au congrès international des religions progressives qui s'est tenu à Genève au mois d'août 1905. Ce programme, il le développera plus au long dans une brochure intitulée : *Une religion rationnelle et laïque*, dont la première partie est un essai de philosophie de la religion en général, et la seconde un essai de la philosophie du judaïsme en particulier. Cette brochure qui en est, — chose assez rare pour un tel sujet — à sa troisième édition, lui valut le concours de plusieurs personnalités israélites qui elles aussi avaient senti la nécessité de tenir compte des besoins de l'esprit moderne. Enfin, à la suite de conférences qu'il fit à la synagogue de la rue de la Victoire, M. Louis Lévy put définitivement constituer cette association libérale qui va avoir son siège dans un petit hôtel particulier de la rue Copernic, — exactement au n° 26 de cette rue.

« C'est au milieu des travaux d'aménagement de cet hôtel que j'ai rencontré hier M. Louis Lévy. Comme c'est un homme jeune, — il a trente-cinq ans tout au plus, — plein d'activité physique, il est capable en effet d'apporter autant d'entrain à l'installation matérielle de sa « cultuelle » qu'à l'élaboration et à la réalisation de la religion rationnelle. Tout en me faisant visiter les locaux, il m'a exposé en des termes que je désire retrouver — car ils étaient clairs et persuasifs — quelles étaient les origines de l'Association israélite libérale, et ce qu'elle se proposait de réaliser :

« Au cours du XIXe siècle, le judaïsme s'est trouvé placé dans des conditions toutes nouvelles. Il y a d'abord l'accession aux droits de l'homme et du citoyen : les captifs du ghetto, les larves du Chéol humain, ont été rendus à la liberté de l'air, de la lumière, des possibilités et épanouissements de la pleine vie physique, matérielle et morale. Il y a ensuite les données générales de la pensée et de l'économie sociale modernes : audaces et conquêtes de l'esprit critique et de l'autonomie personnelle, méthodes éprouvées des sciences naturelles et historiques, découvertes dans tous les ordres de la recherche et de l'activité, etc.

« Sous l'effet de ces multiples et décisives influences, en face des termes nouveaux où se posaient les grands problèmes, le judaïsme pouvait-il rester exactement, intégralement ce qu'il avait été jusqu'alors ? Il est perçant d'évidence que la mentalité des fils d'Israël devait subir une profonde transformation. Dès lors si l'on voulait sauvegarder la religion juive, il fallait la mettre en harmonie avec les exigences nouvelles de la vie et de la conscience. C'est ce qu'on a négligé de faire. Je ne dresse pas de réquisitoire, je me borne à constater. De là la crise que le judaïsme traverse depuis quelque trente ans et qui a eu pour résultat que le nombre est allé croissant de nos coreligionnaires qui se détachent de leur ancienne croyance.

« C'est en présence de eette situation que plusieurs d'entre nous, persuadés que le judaïsme, pour peu qu'il soit dégagé des éléments caducs et superfétatoires, ramené au sens de son propre et véritable esprit, peut et doit être la religion d'une humanité qui tient avec une égale passion à la sincérité et à l'enthousiasme, à la recherche libre et à l'élan de communion avec un Principe supérieur, ont concerté leurs efforts en vue d'introduire quelques réformes dans le judaïsme.

« — Pouvez-vous me dire quelles sont ces réformes ?

« — Volontiers... car elles ne sont pas ce qu'on a prétendu. On a affirmé notamment que « nous transportions le sabbat au dimanche ». C'est faux. Nous regarderions comme une forfaiture envers ce que le sabbat représente pour nous de force historique, d'idéalisme, de dignité individuelle et collective au milieu des bassesses et des méconnaissances de tous les jours, que de le désaffecter. Nous aurons donc un office le vendredi soir et le samedi matin.

« Maintenant, il est vrai, nous organisons également un service le dimanche. Mais ce n'est pas que nous considérions ce jour-là comme un jour férié. Nous constatons que ce jour-là seulement nous pouvons espérer une certaine affluence au temple, eu égard aux conditions présentes de l'existence. C'est le dimanche seulement qu'on est libre. Nous profitons de la circonstance pour faire un office et, cet office, nous le rendons aussi beau que possible, d'abord parce qu'un service religieux n'est jamais trop beau, ensuite parce que c'est le vrai moyen de regagner les âmes flottantes et de les fixer autour de l'idée qui essentiellement nous importe.

« Une autre erreur qu'on a commise, ç'a été de prétendre que nous supprimions l'hébreu. En réalité nous ne supprimons pas les prières hébraïques, nous en réduisons le nombre. Nous retenons les plus belles. Nous les réciterons alternativement avec des prières françaises. Notez encore que nous faisons une part importante aux chants qui tous seront modulés dans leur langue originelle.

« Nous entendons garder au judaïsme sa physionomie originale, nous voulons conserver de la tradition ce qu'elle contient de valeurs poétiques et édifiantes. Mais en même temps nous simplifions, nous abrégeons les offices, nous supprimons les redondances et les surabondances, nous retranchons ce qui ne correspond plus à nos idées et à nos aspirations (sacrifices, retour à Jérusalem, châtiments et récompenses). Nous voulons une adoration sans élément de superstition, ni de peur, ni de calcul; un culte où seuls les sentiments les plus élevés, les plus purs, les plus nobles trouvent leur expression. Nous voulons que pendant les trois ou quatre quarts d'heure qu'on viendra passer chez nous, ce qu'il y a de plus tendre et de plus généreux dans chacun ait été remué par la parole, par le chant, par la double communion avec l'âme des pères et avec les justes aspirations des générations d'aujourd'hui. Intelligence, cœur, âme tout entière avec ses multiples tendances, dans toute la gamme qui va de l'obscur mystérieux jusqu'au lucide suraigu, passé, présent, avenir, il faut que tout soit saisi, brassé, mis en branle, en œuvre et en valeur, afin qu'on sorte à la fois apaisé et exalté, plus pitoyable aux détresses, raffermi dans la bonne résolution, avec des visions plus radieuses d'avenir, un rayon de pur idéal sur le front.

« Pour ce qui est des fêtes, nous suivons le même procédé de simplification. Nous ne célèbrerons qu'un jour, la veille comprise.

« Au temple, on restera tête découverte. Il n'y aura plus ni séparation ni distinction entre les sexes. Le rabbin qui dans les offices tels qu'ils étaient établis ne joue presque aucun rôle, aura chez nous constamment la parole. Pourtant de temps à autre, la prédication pourra être faite par toute personne que le comité directeur aura jugée apte. Un mot encore sur l'instruction religieuse. Celle-ci sera donnée en conformité avec les résulats acquis de la science. On appellera la légende légende et on réduira le miraculeux à sa vraie puissance.

« En somme, ce que nous tentons c'est de rendre la religion juive à sa véritable signification, qui est d'être la religion de l'esprit, recevant la vérité d'où qu'elle vienne, laissant à la raison ses droits de haut contrôle, gardant à la pensée le libre mouvement de sa spontanéité éternellement créatrice. A ce propos laissez-moi vous rappeller une page de Renan. Dans sa conférence sur l'identité originelle et la séparation graduelle du judaïsme et du christianisme, le grand historien a dit :

« Le judaïsme qui a tant servi dans le passé servira encore dans l'avenir. Il servira la vraie cause, la cause du libéralisme, de l'esprit moderne. Les créateurs du dogme libéral en religion, ce sont vos anciens prophètes, Isaïe, les Sybillins, l'école juive d'Alexandrie, les premiers chrétiens, continuateurs des prophètes. Voilà les véritables fondateurs de l'esprit de justice dans le monde. En servant l'esprit moderne, le juif ne fait en réalité que servir l'œuvre à laquelle il a contribué plus que personne dans le passé, et ajoutons-le, pour laquelle il a tant souffert. La religion pure, en un mot, que nous entrevoyons comme pouvant relier l'humanité entière, sera la réalisation de la religion d'Isaïe, la religion juive idéale, dégagée des scories qui ont pu y être mêlées.

« Enfin, dans une interview publiée dans *le Temps* en 1900, le très regretté Léon Marillier déclarait : « Je me demande si nous ne verrons pas bientôt la création inconsciente et lente d'une sorte de religion laïque, ni catholique, ni protestante, dont le noyau consisterait en une cristallisation d'idées juives... Le positivisme prophétique et pratique jouera probablement demain un rôle considérable. Du judaïsme ancien naquirent déjà le christianisme, puis l'isla-

misme ; nous verrons probablement apparaître un nouveau rameau verdoyant et vigoureux. Tout le judaïsme libéral tend où je vous dis... »

« Nous voudrions être ce « rameau verdoyant et vigoureux » dont parle Marillier ; nous voudrions contribuer à hâter l'avènement du temps chanté par le psalmiste où « l'amour et la vérité se seront rencontrés, où la justice et la paix se seront donné l'accolade ».

Ainsi s'exprima le rabbin Louis Lévy.

Des aménagements de l'hôtel de la rue Copernic j'ai peu de chose à dire. Il suffira de savoir que dans la salle du rez-de-chaussée réservée aux offices il y aura le chandelier traditionnel, la lumière perpétuelle, la thora ou livre de la loi.

. . . .

L'Action Cléricale. — Une enquête du *Progrès*, octobre 1907. — Edition du *Progrès* (Lyon), 1908.

La crédulité et l'ignorance des simples font encore en France, à cette aube du xxᵉ siècle, la fortune du catholicisme autoritaire, chez un Pape, qui, tout en voulant *restaurer toutes choses dans le Christ*, rappelle bien plus Boniface VIII que le serviteur doux et humble du cœur des Evangiles. On a vu, par exemple, ce catholicisme moyenâgeux exploiter les plus basses superstitions et matérialiser, ainsi que l'a très justement écrit un Aristophane chrétien, la conception religieuse que le christianisme évangélique était venu épurer. « Que faire, sourire de ces puériles niaiseries, s'indigner de cette odieuse profanation ou simplement s'étonner du degré que peut atteindre l'humaine bêtises ? Nous croyons, nous, qu'il faut dénoncer, sans pitié ce inepties criminelles ». (Léon Chaine, *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*).

. . . .

On connaît l'ineffable histoire de cette Vierge qui apparut en couronne de reine et en tablier de paysanne aux deux bergers de la Salette. Cette histoire eut son pendant à Maizières, dans le Doubs. Une fillette avait vu la Vierge qui lui révéla que sa statue était enfermée dans le tronc d'un chêne. On ouvrit le chêne et l'on y découvrit l'image de la Vierge qui, cette fois, avait laissé au ciel couronne et tablier. Le récit du miracle est consigné sur le piédestal où se dresse aujourd'hui la statue en bronze de Notre-Dame du Chêne. « Ils ont osé écrire cela *en lettres d'or*, nous disait tout dernièrement un prêtre allemand. Et il ajoutait sur un ton de commisération dédaigneuse : « Quand on parle en Allemagne d'une dévotion nouvelle, on ne manque jamais de dire : *C'est encore une bêtise qui nous vient de France !*

. . . .

. . . .

A côté de « la débauche d'intransigeance » apparaît dans le clergé français la débauche de libéralisme. C'est le modernisme. Au milieu de la masse cristallisée dans le passé, vouée à la défense d'une théologie archaïque et armée pour les conquêtes du pouvoir romain, s'agite l'audacieuse phalange des prêtres progressistes. Ce sont les intellectuels du catholicisme.

Avec eux, en route vers les mêmes terres vierges de la « religion d'esprit large » (1) marchent des apôtres laïques venus presque tous de nos Universités civiles, comme Georges Fonsegrive, Edouard Le Roy, Robert Beudant, pour travailler à la refonte et à la rénovation de la mentalité cléricale.

. . . .

Les grands centres d'activité intellectuelle étaient logiquement désignés pour devenir les capitales du moder-

(1) Joseph Serre.

nisme catholique. La nouvelle exégèse et la nouvelle philosophie ont ainsi jeté à Paris tout leur éclat sous la plume des abbés Loisy, Houtin, La Berthonnière, Klein, Dimnet, Hemmer. C'est de Paris que *la Revue d'histoire et de Littérature religieuse*, *les Annales de philosophie chrétienne*, *la Revue du Clergé Français*, *la Quinzaine* et *la Bibliothèque de critique religieuse et sociale* de l'éditeur Emile Nourry, ont versé dans tous les diocèses des idées, qui, malgré leur travestissement orthodoxe, ne cessaient pas de ressembler à des cartouches de dynamite sous les thèses surannées de l'enseignement officiel.

La politique nouvelle de démarcation entre le spirituel et le temporel, le chrétien et le citoyen entraînait en même temps les amis dreyfusards de Léon Chaine et la revue *Demain* dans une lutte ardente contre le cléricalisme et le mercantilisme d'Eglise, lutte, où, selon les règles d'une bonne justice, ils devaient recueillir de la part de leurs coreligionnaires plus de pierres que de lauriers. De leur côté les disciples ecclésiastiques et kantistes du philosophe Hannequin créaient à côté de Lyon, dans le monde religieux, un mouvement néo-chrétien, dont le Dr Rifaux, de Chalon-sur-Saône, ce tribun à la barbe couleur fauve, que les gens du peuple surnomment « le docteur Jésus-Christ », reste le continuateur infatigable. Ce mouvement fut le cauchemar des dernières années du Cardinal Perraud, qui rêvait d'une Eglise pétrifiée dans les constitutions du concile du Vatican comme d'une République « fixée à perpétuité dans des ministères de Broglie. »

Le modernisme connut encore des jours de gloire à Albi, sous le haut principat intellectuel de Mr Mignot. L'excellent abbé Lemire a personnifié sa forme démocratique la plus sympathique, sinon la plus accusée.

. . . .

En condamnant le modernisme, Pie X a été fidèle à son idéal d'absolutisme. Les moyens sont pour lui secondaires.

Le résultat attendu importe seul. Ce pape aussi intransigeant que Grégoire VII, veut « épurer, concentrer le catholicisme ». Il lui faut un catholicisme *unifié*. Son encyclique est « la rupture des relations diplomatiques entre l'Eglise et le Siècle »; la condamnation presque nominale non seulement des « utilisations philosophiques » de nos abbés modernistes, mais de toute l'œuvre religieuse des pieux laïques, la condamnation de feu Brunetière, la condamnation des Le Roy, des Fonsegrive, des Dunan, des Beudant, des Rifaux, des Pierre Jay, des Léon Chaine.

L'Italie (Rome), 28 novembre 1907. (1)

L'UNITÉ DE CROYANCE DANS LE CATHOLICISME ET PAR LA SCIENCE

Vers l'unité de croyance, par Jehan de Bonnefoy, constitue un document d'étendue médiocre mais d'une importance très considérable : c'est le résultat de la collaboration de penseurs distingués, de ces « pionniers de la foi large, évadés de la geôle de la foi étroite, ignorés de la foule ou reniés par leurs frères, qui creusent l'oasis où les âmes rongées de la grande fièvre du doute viendront étancher leur soif du divin », de l'élite de *L'École de Lyon*. Du choc de ces esprits autant que de leur mutuelle pénétration sont sorties des pages durables qui ont déjà éveillé de nombreux échos dans les régions supérieures de la pensée moderne. Leur polémique, simple et aisée, forte avec éloquence, aiguisée avec souplesse, porte sur ce problème d'un vif et saisissant intérêt : *l'Unité de croyance.*

(1) Cet article nous est parvenu au moment ou les dernières feuilles de notre volume étaient déjà sous presse.

Comment la réaliser ?

L'un des hommes les plus clairvoyants de notre époque, M. Léon Chaine — dans le texte : Léon Dulien — qui prouve, par son propre exemple, que le « catholicisme intelligemment compris n'est l'ennemi d'aucun progrès, d'aucune science, que l'enseignement du Christ favorise, au contraire, le libre épanouissement de tout ce qu'il y a de grand, de noble et de beau dans la nature humaine », avait répondu : « dans le catholicisme et par la science ». Il ajoutait : « préparons donc le catholicisme de demain en édifiant dans le culte commun de tout ce que l'on croit et adore, de tout ce qui peut rendre l'âme plus généreuse et la vie meilleure, le temple désiré des frères unis par le même amour ».

L'École de Lyon a suivi le conseil de ce grand sage ; et le second volume de la trilogie de M. Jehan de Bonnefoy sur le mouvement religieux de l'heure présente paraîtra avant un mois à la librairie E. Nourry, Paris, 14, rue Notre-Dame de Lorette. Intitulée : *Le catholicisme de Demain*, cette étude est le complément logique de *Vers l'unité de croyance « Les leçons de la Défaite »*.

Comme son aîné, cet ouvrage est un bel exemple de franchise, de sincérité, d'énergie et de courage ; la science en est moderne et s'harmonise à merveille avec l'idée religieuse.

Nous souhaitons que ces livres aient une grande diffusion, car ils aident « *l'Idée* à traverser le tas grouillant des esclaves qui clament *amen* aux mensonges conventionnels, à briser les chaînes d'airain où les maîtres du jour voudraient l'enfermer, à monter au-dessus des âmes vulgaires, à courber tous ses ennemis ».

INDEX COMPLÉMENTAIRE (1)

(NOMS CITÉS A L'APPENDICE DU TOME I)

A

B

(1) Nous croyons devoir reproduire ici cet index, omis dans la première édition de notre tome I.

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

Z

INDEX DES NOMS CITÉS DANS LE TOME II

A

B

C

D

G

H

I

J

K

L

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

Y

Z

Table des journaux, revues, livres et brochures dont se trouvent reproduits des extraits dans le tome II.

Journaux et Revues.

Livres et brochures.

				Pages.
La Petite République, Paris (**Paul Adam**)	28	Fév.	1907	547
L'Action, Paris (Armand **Charpentier**)	2	Mars	—	454
Le Soir, Paris (Armand **Charpentier**)	8	—	—	457
Le Lyon Républicain, Lyon (Léon **Sentupéry**)	16	—	—	548
L'Univers Israélite, Paris	12	Avril	—	459
L'Italie, Rome	15	—	—	460
L'Action, Paris	21	—	—	462
L'Italie, Rome	30	—	—	463
L'Avenir Socialiste, Lyon	4	Mai	—	464
L'Italie, Rome (Félix Leprotty)	7	—	—	466
Le Siècle, Paris	23	—	—	468
L'Union Républicaine, Libourne (**Armand** Charpentier)	30	—	—	463
La Revue Latine, Paris	25	Juin	—	471
Les Annales de la Jeunesse Laïque (**Georges** Adhor)	1er	Juillet	—	473
Les Annales de la Jeunesse Laïque, (**Armand** Charpentier)	1er	—	—	475
Le Républicain du Gard, Nimes	5	—	—	481
Le Monde Lyonnais, Lyon (Jean Bach **Sisley**)	6	—	—	552
L'Italie, Rome	9	—	—	484
Le Matin, Anvers (Sancho)	16	—	—	486
La Petite République, Paris	18	—	—	489
La Dépêche de Rouen, Rouen	19	—	—	492
Le Matin, Anvers (Loret)	29	—	—	493
La Province, Le Havre (Fernand Clerget)	1er	Août	—	498
Le Petit Démocrate, Limoges (E. Barret)	15	—	—	507
La Nouvelle Revue, Paris (Armand Charpentier)	15	—	—	509
Le Peuple Français, Paris	30	—	—	512
La Province, Le Havre (Robert de la Villehervé)	1er	Sep.	—	517
Le Républicain du Gard, Nimes	17	—	—	520
Le Progrès, Lyon	16	Oct.	—	523
La Dépêche, Lyon	17	—	—	555
L'Italie, Rome	31	—	—	526
Il Giornala d'Italia, Rome	21	Nov.	—	528
Le Cri du Peuple, Lyon	24	—	—	528
L'Italie, Rome	28	—	—	649
Le Messager de Lyon et du Rhône, Lyon	8	Déc.	—	556

Nomenclature par ordre chronologique des journaux et revues qui ont donné ou reproduit des critiques ou seulement signalé LES CATHOLIQUES FRANÇAIS ET LEURS DIFFICULTÉS ACTUELLES depuis le 18 janvier 1903.

1903

JANVIER

18	*Le Salut Public*	Lyon.
20	*L'Echo du Centre*	Blois.
20	*The Daily Messenger*	Paris.
22	*L'Aurore*	Paris.
22	*La Journée*	Paris.
22	*Le Soir*	Paris.
25	*La Comédie Politique*	Lyon.
26	*Le Journal de Genève*	Genève.
27	*L'Echo de Paris*	Paris.
28	*Les Nouvelles Affiches*	Lyon.
28	*The Daily Chronicle*	Londres.
29	*L'Impartial de l'Est*	Nancy.
29	*L'Echo du XIXe arrondissement*	Paris.
29	*Le Nord*	Paris.
30	*L'Aurore*	Paris.
30	*Daily Mail*	Londres.
31	*La Justice Sociale*	Paris.
31	*L'Echo de Fourvières*	Lyon.
31	*Thermidor*	Lyon.
31	*Le National Zeitung*	Berlin.
31	*L'Avenir de la Vienne*	Poitiers.

FÉVRIER

1er	*L'Echo de Vincennes*	Vincennes.
1er	*Le Nouvelliste de Rouen*	Rouen.
1er	*Le Bulletin religieux du Diocèse de Tarentaise*	Moutiers.

1er	*La Croix du Jura*	Lons-le-Saunier.
1er	*Kleine Presse*	Francfort.
1er	*Nuova Antologia*	Rome.
1er	*Minerva*	Rome.
2	*L'Avant-Scène des Premières*	Paris.
3	*Le Messager de Paris*	Paris.
3	*Le Courrier de Metz*	Metz.
3	*Stampa*	Turin.
4	*Le Rappel*	Paris.
4	*Le Petit Temps*	Paris.
4	*La Gazette de Lausanne*	Lausanne.
4	*Le XIXe Siècle*	Paris.
4	*Les Nouvelles Affiches*	Lyon.
5	*Le Bulletin Critique*	Paris.
5	*La Comédie Politique*	Lyon.
7	*L'Illustration*	Paris.
8	*Le Haut-Rhin*	Belfort.
8	*Der Bund*	Berne.
8	*Fremdenblatt*	Vienne.
9	*Le Stamboul*	Constantinople.
10	*La Justice Sociale*	Paris.
10	*Le Droit du Peuple*	Grenoble.
10	*Le Progrès de Saône-et-Loire*	Chalon-sur-Saône.
11	*L'Express*	Lyon.
12	*La Comédie Politique*	Lyon.
12	*L'Avvenire d'Italia*	Bologne.
15	*La Renaissance Latine*	Paris.
15	*L'Université catholique*	Lyon.
16	*La Quinzaine*	Paris.
16	*Le Morning Advertiser*	Londres.
17	*Le Genevois*	Genève.
18	*L'Osservatore Cattolico*	Milan.
19	*La Fronde*	Paris.
19	*Le Lyon Républicain*	Lyon.
19	*Le Progrès de Lyon*	Lyon.
20	*Le Francfurter Zeitung*	Francfort.
21	*Le Phare de la Loire*	Nantes.
21	*Le Tintamarre Lyonnais et Parisien*	Lyon.
21	*Le Ralliement*	Abbeville.
22	*L'observateur Français*	Paris.
22	*Le Ralliement*	Abbeville.
23	*Le Ralliement*	Abbeville.
25	*Le Moniteur Bibliographique*	Lyon.
26	*L'Instituteur Républicain*	Lyon.
26	*Le Journal de Saint-Pétersbourg*	Saint-Pétersbourg.
27	*L'Univers Israélite*	Paris.

27	*Le Christianisme*	**Paris.**
27	*Le Petit Var*	**Toulon.**
28	*Le Peuple Français*	**Paris.**
28	*La Croix du Var*	**Toulon.**

MARS

1er	*Le Journal des Débats*	**Paris.**
1er	*La Revue Chrétienne*	**Paris.**
1er	*La Revista Moderna Politica e Littéraria* ..	**Rome.**
1er	*La Revue Universelle*	**Paris.**
2	*Le Siècle*	**Paris.**
2	*L'opinion Nationale*	**Paris.**
3	*Le Courrier du Soir*	**Paris.**
5	*Les Archives israélites*	**Paris.**
5	*Le Mémorial de la Librairie*	**Paris.**
8	*Le Monde Lyonnais*	**Lyon.**
8	*Le Journal de Genève*	**Genève.**
8	*Le Risveglio Italiano*	**Paris.**
9	*La République Française*	**Paris.**
10	*Le Réveil du Beaujolais*	**Villefranche-s.-Saône.**
10	*Le Paris*	**Paris.**
10	*La Vie Mondaine*	**Nice.**
12	*Le Chrétien Français*	**Paris.**
12	*La Flandre Libérale*	**Gand.**
13	*La Gazette de France*	**Paris.**
13	*Le Stéphanois*	**Saint-Etienne.**
14	*Le Signal*	**Paris.**
14	*Le Stéphanois*	**Saint-Etienne.**
14	*Le Journal de Vernon*	**Vernon.**
14	*Le National Zeitung*	**Bâle.**
15	*Le Triboulet*	**Paris.**
15	*Le Tout Lyon*	**Lyon.**
15	*La Gazette des Etrangers*	**Genève.**
15	*Neue Freie Presse*	**Vienne.**
17	*La Gazette du Palais*	**Paris.**
17	*Le Journal Officiel*	**Paris.**
18	*Le Siècle*	**Paris.**
18	*Le Moniteur d'Issoire*	**Issoire.**
19	*Le Petit Bleu de Paris*	**Paris.**
23	*Le Réveil Républicain*	**Lyon.**
25	*Le Progrès de Lyon*	**Lyon.**
27	*La Gazette de France*	**Paris.**
27	*L'Univers Israélite*	**Paris.**
28	*Le Protestant*	**Paris.**
30	*Le Beaujolais*	**Villefranche-s.-Saône.**

1er	*L*[illegible]	[illegible]n.
1er	*K*[illegible]	[illegible]ris.
1er	*N*[illegible]	[illegible]ris.
1er	*M*[illegible]	[illegible]ris.
2	*L'*[illegible]	Paris.
3	*L*[illegible]	Paris.
3	*L*[illegible]	Paris.
3	*S*[illegible]	Paris.
4	*L*[illegible]	Madrid.
4	*I*[illegible]	
4	*I*[illegible]	
4	*I*[illegible]	Paris.
4	*I*[illegible]	Liège.
5	*I*[illegible]	Paris.
5	*I*[illegible]	Lyon.
7	*I*[illegible]	Anvers.
8	*I*[illegible]	Gand.
8	[illegible]	Paris.
8	[illegible]	Anvers.
9	[illegible]	Prague.
10	[illegible]	Paris.
10	[illegible]	Bordeaux.
10	[illegible]	Rome.
11	[illegible]	Gand.
12	[illegible]	Saint-Etienne.
12	[illegible]	Saint-Etienne.
15	[illegible]	Cologne.
15	[illegible]	Paris.
16	[illegible]	Copenhague.
16	[illegible]	Charleroi.
17	[illegible]	Paris.
18	[illegible]	Lille.
19	[illegible]	Saint-Etienne.
19	[illegible]	Bruxelles.
19	[illegible]	Paris.
20	[illegible]	Lyon.
21	[illegible]	Milan.
21	[illegible]	Pau.
21	[illegible]	Paris.
2[illegible]	[illegible]	
2[illegible]	[illegible]	Nîmes.
2[illegible]	[illegible]	Gisors.
[illegible]	[illegible]	Genève.

8	*Le Matin*	Anvers.
9	*La Petite République*	Paris.
9	*La Gazette de Voss*	Berlin.
14	*L'Ami du Clergé*	Langres.
16	*La Cronaca Novaresse*	Novare.
20	*L'Indépendance Belge*	Bruxelles.
30	*Kœlnische Zeitung*	Cologne.
31	*L'Art et l'Autel*	Paris.
31	*Le Mercure de France*	Paris.
31	*La Grande Revue*	Paris.

JUIN

1er	*La Revue* (ancienne *Revue des Revues*)	Paris.
17	*The Daily News*	Londres.
27	*Le Gil Blas*	Paris.
30	*Les Cahiers de la Quinzaine*	Paris.
30	*La Revue d'Histoire de Lyon*	Lyon.

JUILLET

4	*Le Socialiste Ardennais*	Charleville.
5	*Le Signal*	Paris.
8	*Les Annales Politiques et Littéraires*	Paris.
20	*Les Etudes*	Paris.
20	*Le XIXe Siècle.*	Paris.
20	*Le Rappel*	Paris.
21	*Le XIXe Siècle*	Paris.
21	*L'Opinion Nationale*	Paris.
23	*Le Libéral de l'Oise*	Noyon.
24	*Le Droit*	Paris.
27	*Le Volks Zeitung*	Berlin.
31	*L'Humanité Nouvelle*	Paris.
31	*La Revue générale de Bibliographie Française*	Paris.
31	*L'Eclaireur de l'Est*	Reims.
31	*La Revue socialiste*	Paris.

AOUT

1er	*Le Républicain de Largentière*	Largentière.
2	*Le Rappel*	Paris.
3	*L'Eclair*	Paris.
7	*Le Républicain Landais*	Mont-de-Marsan.
10	*La Revue Politique et Parlementaire*	Paris.
15	*La Renaissance Latine*	Paris.

23	*Les Annales Politiques et Littéraires*	Paris.
31	*L'Acacia*	Paris.
31	*In Cammino*	Milan.

SEPTEMBRE

5	*La Bourgogne*	Auxerre.
9	*La Bourgogne*	Auxerre.
18	*La Bourgogne*	Auxerre.
21	*La Tribune Française*	Paris.

OCTOBRE

1er	*L'Avenir*	Arras.
6	*L'Avenir*	Arras.
27	*Le Radical*	Paris.
27	*Le Petit Saint-Polois*	Saint-Pol.
27	*Le Petit Bourguignon*	Dijon.
27	*Le Télégramme*	Toulouse.
31	*Le Patriote Républicain de la Savoie*	Chambéry.
31	*The Atlantic Monthly*	Boston.

NOVEMBRE

7	*Allgemeine Zeitung*	Munich.
8	*Le Siècle*	Paris.
8	*L'Etoile Belge*	Bruxelles.
10	*Le Courrier de l'Ain*	Bourg.
11	*La Dépêche*	Toulouse.
12	*La Liberté*	Montauban.
12	*Le Beaujolais*	Villefranche-s.-Saône.
12	*Le Petit Temps*	Paris.
13	*Le Franco-Californien*	San-Francisco.
13	*Le Briard*	Provins.
14	*L'Avenir Républicain*	Granville.
14	*Le Hamburger Fremdenblatt*	Hambourg.
16	*Le Beaujolais*	Villefranche-s.-Saône.
17	*L'Action*	Paris.
17	*Le Journal de Marseille*	Marseille.
17	*L'Action Démocratique*	Villefranche-s.-Saône.
19	*Le Journal de Caen*	Caen.
23	*L'Union Républicaine de la Marne*	Châlons-sur-Marne.
27	*Le Pilote de la Somme*	Abbeville.
29	*Le Salut Public*	Lyon.
29	*Le Petit Rennais*	Rennes.

DÉCEMBRE

1er	*La Correspondance Politique et Agricole*	Paris.
1er	*Le Temps*	Paris.
1er	*Le Flambeau*	Marseille.
2	*Le Petit Marseillais*	Marseille.
5	*Le Patriote*	Angers.
6	*Les Alpes Républicaines*	Gap.
6	*Le Paysan de France*	Paris.
6	*L'Avenir de l'Orne*	Alençon.
8	*Le Pilote de la Somme*	Abbeville.
8	*Le Courrier de l'Aveyron*	Rodez.
10	*Les Alpes d'Annecy*	Annecy.
12	*Le Journal de Vernon*	Vernon.
23	*Le Spectateur de la Haute-Saône*	Vesoul.
27	*L'Ardèche*	Privas.
31	*Le Matin*	Anvers.

1904

JANVIER

1er	*Le Femme Contemporaine*	Besançon.
3	*La Presse Associée*	Paris.
3	*La Gironde*	Bordeaux.
3	*Le Monde Lyonnais*	Lyon.
4	*La Petite Gironde*	Bordeaux.
4	*Le Républicain Orléanais*	Orléans.
5	*De Nieue Courant Dagblad Voor Nederland*	La Haye.
7	*La Correspondance de la Presse*	Paris.
8	*Die Welt*	Vienne.
9	*L'Ardèche Républicaine*	Privas.
13	*Le Spectateur de la Haute-Saône*	Vesoul.
15	*Le Mouvement Socialiste*	Paris.
15	*Le Journal de Cette*	Cette.
22	*Le Franco-Californien*	San-Francisco.
24	*Le Petit Monégasque*	Monte-Carlo.
28	*Le Petit Centre*	Limoges.
31	*Cultura Sociale*	Rome.

FÉVRIER

1er	*La Houle*	Lyon.
7	*Le Journal de Merlerault*	Flers.
7	*Le Patriote Normand*	Flers.

12	*Le Lyon Universitaire*	Lyon.
14	*Le Courrier d'Argentan*	Argentan.
15	*La Bretagne Nouvelle*	Paris.
15	*La Revue Universelle*	Paris.
15	*Le Mouvement Socialiste*	Paris.
19	*L'Avenir de l'Orne*	Alençon.
19	*Le Clairon de l'Ardèche*	Privas.
20	*L'Indépendance Bretonne*	Saint-Brieuc.
21	*Le National*	Aix-en-Provence.
23	*Le Journal de l'Ain*	Bourg.
27	*La Semaine Religieuse d'Albi*	Albi.
27	*Le Courrier de l'Ain*	Bourg.
28	*L'Evènement*	Paris.
28	*Le Progrès de Coutances*	Coutances.
28	*Le Jour*	Paris.

MARS

1er	*Le Bulletin Religieux du Diocèse de Tarentaise*	Moutiers.
1er	*La Cocarde*	Paris.
1er	*Le Grand National*	Paris.
1er	*Le Courrier de l'Ain*	Bourg.
5	*Les Coulisses*	Nice.
6	*La Royauté Nationale*	Paris.
9	*La Dépêche*	Liège.
9	*Le Courrier de l'Aveyron*	Rodez.
11	*La Correspondance Politique*	Paris.
13	*L'Alliance Républicaine Démocratique*....	Paris.
13	*Le Paysan de France*	Paris.
13	*Le Progrès de Chartres*	Chartres.
14	*Le Petit Troyen*	Troyes.
15	*La Dépêche de Rouen*	Rouen.
16	*Le Rappel*	Paris.
16	*L'Avenir d'Alençon*	Alençon.
16	*Le XIXe Siècle*	Paris.
16	*L'Yvonne*	Auxerre.
17	*Le Progrès de Lyon*	Lyon.
18	*Le Patriote de la Savoie*	Chambéry.
18	*L'Avenir de la Vienne*	Poitiers.
18	*La Journée*	Paris.
19	*Le Matin*	Anvers.
19	*L'Ardèche*	Privas.
20	*Floréal*	Paris.
20	*Le Spectateur de la Haute-Saône*	Vesoul.
20	*L'Echo des Cévennes*	Le Vigan.

22	*Les Dernières Nouvelles*	Amiens.
26	*L'Extrême-Gauche*	Lyon.
27	*Le Siècle*	Paris.
29	*Le Réveil*	Bruges.
30	*Le Lyon Républicain*	Lyon.
30	*Le Journal de Laval*	Laval.
31	*Le Rappel Républicain*	Lyon.

AVRIL

1er	*Revue de Métaphysique*	Paris.
4	*Le Matin*	Anvers.
7	*L'Avenir de Rennes*	Rennes.
9	*Le Journal de Vernon*	Vernon.
10	*Le Signal*	Paris.
11	*Le Journal de Genève*	Genève.
14	*Gazetta del Popolo*	Turin.
16	*Le Chrétien Français*	Paris.
17	*L'Eclaireur de l'Est*	Reims.
23	*La Justice Sociale*	Paris.
23	*Le Courrier de l'Aveyron*	Rodez.
23	*Les Dernières Nouvelles*	Amiens.
24	*The Observer*	Londres.
24	*L'Evénement*	Paris.
30	*L'Extrême-Gauche*	Lyon.
30	*Le Paris*	Paris.

MAI

1er	*La Bibliothèque Universelle*	Lausanne.
1er	*Le Jour*	Paris.
1er	*Le National*	Paris.
3	*The Daily Messenger*	Paris.
3	*L'Etendard*	Paris.
7	*Le Chrétien*	Paris.
11	*Le Voltaire*	Paris.
12	*Le Salut Public*	Lyon.
13	*Le Petit Provençal*	Marseille.
13	*The Catholic Times*	Liverpool.
15	*Le Petit Messager de France et des Colonies*	Lyon.
16	*Le Matin*	Anvers.
18	*Le Spectateur de la Haute-Saône*.........	Vesoul.
22	*Le Journal de Genève*	Genève.
22	*L'Ambert Républicain*	Ambert.
27	*L'Avenir de l'Orne*	Alençon.
28	*Le Signal*	Paris.

JUIN

1er	*La Jeune Parole*	Paris.
2	*The Catholic Times*	Liverpool.
4	*Le Chrétien Français*	Paris.
4	*The Pilot*	Boston.
5	*L'Avenir de l'Orne*	Alençon.
11	*La Démocratie de la Guadeloupe*	Pointe-à-Pitre.
11	*Osservatore cattolico*	Milan.
12	*L'Abeille de la Nouvelle-Orléans*	Nouvelle-Orléans.
15	*Le Petit Méridional*	Montpellier.
18	*L'Abeille de la Nouvelle-Orléans*	Nouvelle-Orléans.
29	*L'Action*	Paris.

JUILLET

1er	*Le Réveil du Beaujolais et du Sud-Est*	Villefranche-s.-Saône.
2	*Le Chrétien Français*	Paris.
4	*L'Express Républicain de Lyon*	Lyon.
6	*Le Petit Montagnard*	Tarare.
21	*Western Watchmann*	Saint-Louis
22	*Catholic Times*	Liverpool.
28	*Le Matin*	Anvers.

AOUT

4	*Le Libéral de l'Oise*	Noyon.
18	*Archives Israélites*	Paris.
18	*Le Christianisme*	Paris.
25	*L'Univers*	Paris.
26	*Catholic Times*	Liverpool.
29	*Freemans Journal*	Dublin.

SEPTEMBRE

1er	*Rassegna Nazionale*	Milan.
4	*Le Patriote Républicain*	Chambéry.
21	*Le Figaro*	Paris.
24	*Hamburger Fremdenblatt*	

OCTOBRE

1er	*Le Matin*	Anvers.
4	*Kœlnische Zeintung*	Cologne.
5	*Le Courrier de l'Ain*	Bourg.
30	*Brookly Daily Eagle*	New-York.

NOVEMBRE

1er *Revue des Revues* .... Paris.
1er *Les Annales de la Philosophie chrétienne* Paris.
6 *Daily Mail* .... Londres.
15 *Le Siècle*............................... Paris.
15 *L'Université Catholique* .... Lyon.
15 *Le Lyon Républicain* .... Lyon.
19 *Le Lyon Mondain* .... Lyon.
27 *Le Réveil du Gard* .... Nimes.

DÉCEMBRE

1er *Revue d'histoire et de littérature religieuse* Paris.
1er *Bibliothèque Universelle* ..... Lausanne, Paris, Londres, Leipzig.
10 *La Démocratie* .... Guadeloupe, Pointe à Pitre.
13 *Le Matin* .... Anvers.
13 *L'Univers* .... Paris.
17 *La Démocratie* .... Guadeloupe, Pointe à Pitre.
21 *La Sentinelle* .... Chaux-de-Fonds.
24 *Les Vosges Républicaines* .... Epinal.
24 *La Démocratie* .... Guadeloupe, Pointe à Pitre.
25 *La Croix de Lorraine* ....

1905

JANVIER

6 *Germania* .... Berlin.
7 *Le Protestant* .... Paris.
15 *La Liberté* .... Fribourg.
15 *La Bretagne Nouvelle* .... Paris.

FÉVRIER

2 *Germania* .... Berlin.
4 *Le Protestant* .... Paris.
17 *Le Times* .... Londres.
23 *Germania* .... Berlin.
24 *Le Matin* .... Anvers.

MARS

2 *Germania* .... Berlin.
16 *Le Rappel* .... Paris.

16	*Le XIXe Siècle*	**Paris.**
17	*La Meuse*	**Liège.**
22	*La Flandre Libérale*	**Gand.**

AVRIL

6	*L'Union Libérale*	**Dinan.**
16	*L'Union Libérale*	**Dinan.**
26	*Le Matin*	**Anvers.**
29	*Les Temps Nouveaux*	**Paris.**
29	*La Justice Sociale*	**Paris.**
30	*L'Etincelle*	**Paris.**

MAI

2	*L'Action*	**Paris.**
4	*Le Matin*	**Anvers.**
9	*Le Matin*	**Anvers.**
21	*Le Salut Public*	**Lyon.**
24	*Correspondance Helvétique*	**Paris.**

JUIN

2	*L'Action*	**Paris.**
18	*Le Triboulet*	**Paris.**
21	*La Croix du Pas-de-Calais*	**Arras.**
30	*Revue de Fribourg*	**Fribourg.**

JUILLET

11	*La Epoca*	**Madrid.**
15	*La Semaine Religieuse d'Avignon*	**Avignon.**
15	*Le Mercure de France*	**Paris.**
16	*La République Française*	**Paris.**
16	*Le Mémorial de la Loire*	**Saint-Etienne.**
30	*La Croix de l'Orne*	**Alençon.**

AOUT

5	*Le Siècle*	**Paris.**

SEPTEMBRE

12	*La Epoca*	**Madrid.**
15	*L'Echo de France*	**Paris.**
15	*Le Voltaire*	**Paris.**
15	*La Politique Coloniale*	

17	*Union Républicaine de Lons-le-Saunier* ...	Lons-le-Saunier.
21	*Tribune de Nevers*	Nevers.
25	*Chronique Picarde*	Amiens.

OCTOBRE

8	*Le Petit Comtois*	Besançon.

NOVEMBRE

1	*La Quinzaine*	Paris.
2	*L'Echo du IXe arrondissement*	Paris.
24	*Demain*	Lyon.

DÉCEMBRE

1er	*Revue du Monde Catholique*	Paris.
1er	*Concordia*	Paris.
3	*L'Action*	Paris.
4	*Le Siècle*	Paris.
13	*Le Lyon Républicain*	Lyon.
16	*L'Européen*	Paris.
27	*Le Lotus Bleu*	Paris.
29	*Demain*	Lyon.
31	*O Seculo*	Lisbonne.
31	*L'Acacia*	Paris.

1906

JANVIER

1er	*Les Annales de la Jeunesse Laïque*	Poligny.
5	*L'Univers Israélite*	Paris.
5	*La Vérité Française*	Paris.
8	*La Gazette de Lausanne*	Lausanne.
11	*Le Matin*	Anvers.
28	*L'Union Libérale*	Dinan.
28	*La Gazette de France*	Paris.
31	*Le Catholique Français*	Paris.

FÉVRIER

1er	*The Guardian*	Londres.
20	*Bulletin de Littérature Ecclésiastique*	Paris.
25	*L'Union Libérale*	Dinan.
28	*Le Catholique Français*	Paris.

MARS

2	*The Bombay Gazette*	Bombay.
2	*Le Temps*	Paris.
3	*L'Action*	Paris.
3	*The Tablet*	Londres.
6	*Le Voltaire*	Paris.
10	*Le Siècle*	Paris.
31	*Le Catholique Français*	Paris.

AVRIL

1er	*Le Polybiblion.*	Paris.
15	*Le Républicain du Gard*	Nîmes.
24	*Le Républicain du Gard*	Nimes.

MAI

1er	*The Catholic World*	New-York.
4	*The Church Times*	Londres.
24	*Les Archives Israélites*	Paris.
30	*Durandal*	Bruxelles.

JUIN

6	*L'Action*	Paris.
6	*Le Républicain du Gard*	Nîmes.
18	*Le Républicain de Nouméa*	Nouméa.

JUILLET

8	*Annales de la Jeunesse Laïque*	
10	*Le Phare de Calais*	Calais.
14	*Le Temps*	Paris.
15	*La Petite Gironde*	Bordeaux.
21	*La Justice Sociale*	Paris.
21	*Le Chrétien Français*	Paris.
21	*Le Réveil d'Yvetot*	Yvetot.
21	*Le Protestant*	Paris.
22	*L'Avvenire del Popolo*	Gènes
29	*Le Lyon Républicain*	Lyon.
29	*Le Journal de Tournon*	Tournon.

AOUT

1er	*Le Polybiblion*	Paris.
1er	*Romanul Literar*	Bucharest.
7	*Le Voltaire*	Paris.
16	*Le Soir*	Paris.

SEPTEMBRE

1er	*L'Allobroge*	Bonneville.
2	*Le Soir*	Paris.
13	*La Gazette de France*	Paris.
14	*L'Autorité*	Paris.
15	*Athenoeum*	Londres.
20	*L'Action*	Paris.

OCTOBRE

1er	*Les Annales de la Jeunesse Laïque*	Paris.
7	*La Cravache*	Lyon.
7	*Lo Spettatore*	Rome.
21	*L'Avenir Bourguignon*	Beaune.
25	*Osservatore cattolico*	Milan.
28	*L'Avenir Bourguignon*	Beaune.

NOVEMBRE

4	*L'Avenir du Tonkin*	Hanoï.
8	*La Dépêche de Lyon*	Lyon.
16	*L'Avenir Bourguignon*	Beaune.
25	*Le Salut Public*	Lyon.
30	*Demain*	Lyon.

DÉCEMBRE

1er	*Le Peuple*	Lille.
1er	*Rivista di Cultura*	Rome.
7	*Le Matin*	Anvers.
8	*La Vera Roma*	Rome.
9	*L'Uunion Libérale*	Dinan.
16	*Le Temps*	Paris.
20	*L'Avenir du Tonkin*	Hanoï.
27	*La Justice*	Paris.
28	*Le Journal de Genève*	Genève.
28	*Le Voltaire*	Paris.
28	*Le National*	Paris.
28	*Le Petit National*	Paris.
28	*Le Jour*	Paris.
30	*L'Avenir du Tonkin*	Hanoï.

1907

JANVIER

9	*Le Républicain du Gard*	Nîmes.
18	*Revue des Poètes*	Paris.
23	*L'Avenir du Puy-de-Dôme*	Clermont-Ferrand.
26	*La Petite Gironde*	Bordeaux.
30	*Le Républicain d'Orléans*	Orléans.
31	*Le Siècle*	Paris.

FÉVRIER

3	*Les Dimanches*	
3	*Dernière Heure*	Bruxelles.
5	*Le Soir*	Paris.
6	*Journal de Laval*	Laval.
9	*Bulletin du Parti Radical et Radical Socialiste*	Paris.
12	*Le Progrès de la Somme*	Amiens.
13	*L'Avenir de l'Orne*	Alençon.
14	*Le Petit Méridional*	Montpellier.
16	*L'Avenir Bourguignon*	Beaune.
16	*Journal de Seez*	Séez.
17	*Courrier Normand*	
17	*Echo des Cévennes*	
20	*Echo de Bougie*	Bougie.
20	*Le Petit Troyen*	Troyes.
22	*Le Phare du Littoral*	Nice.
23	*Le Républicain du Gard*	Nîmes.
27	*Le Patriote de l'Ouest*	Angers.
27	*L'Echo d'Annecy*	Annecy.
28	*La Revue Catholique des Eglises*	Paris.
28	*La Petite République*	Paris.

MARS

2	*L'Action*	Paris.
8	*Le Soir*	Paris.
16	*Le Lyon Républicain*	Lyon.

AVRIL

12	*L'Univers Israélite*	Paris.
13	*Le Journal de l'Ile de la Réunion*	
15	*L'Italie*	Rome.

21	*L'Action*	Paris.
24	*Le Journal de Laval*	Laval.
27	*Le Démocrate de Marseille*	Marseille.
30	*L'Italie*	Rome.

MAI

4	*L'Avenir Socialiste*	Lyon.
7	*L'Italie*	Rome.
23	*Le Siècle*	Paris.
30	*L'Union Républicaine*	Libourne.

JUIN

25	*La Revue Latine*	Paris.

JUILLET

1er	*Les Annales de la Jeunesse Laïque*	Poligny.
1er	*Les Annales de la Jeunesse Laïque*	Poligny.
5	*Le Républicain du Gard*	Nimes.
6	*Le Monde Lyonnais*	Lyon.
9	*L'Italie*	Rome.
16	*Le Matin*	Anvers.
18	*La Petite République*	Paris.
19	*La Dépêche de Rouen*	Rouen.
29	*Le Matin*	Anvers.

AOUT

1er	*La Province*	Le Havre.
15	*Le Petit Démocrate*	Limoges.
15	*La Nouvelle Revue*	Paris.
20	*Le Peuple Français*	Paris.

SEPTEMBRE

1er	*La Province*	Le Havre.
17	*Le Républicain du Gard*	Nîmes.

OCTOBRE

16	*Le Progrès*	Lyon.
17	*La Dépêche de Lyon*	Lyon.
31	*L'Italie*	Rome.

NOVEMBRE

21	*Il Gironala d'Italia*	Rome.
24	*Le Cri du Peuple*	Lyon.
28	*L'Italie*	Rome.

DÉCEMBRE

8	*Le Messager de Lyon et du Rhône*	Lyon.

PIÈCES ANNEXES

I

Loi sur les associations.

(1er juillet 1901).

TITRE PREMIER

Article premier. — L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leur activité, dans un but autre que de partager des bénéfices.

Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit, applicables aux contrats et obligations.

Art. 2. — Les associations de personnes autres que les associations religieuses pourront se former librement sans autorisation ni déclaration préalable, mais elles ne jouiront de la capacité juridique que si elles se sont conformées aux dispositions de l'article 5.

Art. 3. — Toute association fondée sur une cause ou en vue d'un objet illicite, contraire aux lois, aux bonnes mœurs, ou qui aurait pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national et à la forme républicaine du gouvernement est nulle et de nul effet.

Art. 4. — Tout membre d'une association qui n'est pas formée pour un temps déterminé peut s'en retirer en tout temps, après payement des cotisations échues et de l'année courante, nonobstant toute clause contraire.

Art. 5. — Toute convention d'association devra être rendue publique par les soins de ses fondateurs.

La déclaration préalable en sera faite à la préfecture du département et à la sous-préfecture de l'arrondissement où l'association aura son siège social. Elle fera connaître le titre et l'objet de l'association, le siège de ses établissements et les noms, professions et domiciles de ceux qui, à un titre quelconque, sont chargés de son administration ou de sa direction. Il en sera donné récépissé. Deux exemplaires des statuts seront joints à la déclaration.

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts.

Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés.

Les modifications et changements seront, en outre, consignés sur un registre spécial qui devra être présenté aux autorités administratives ou judiciaires chaque fois qu'elles en feront la demande.

Art. 6. — Toute association régulièrement déclarée peut, sans aucune autorisation spéciale, ester en justice, acquérir à titre onéreux, posséder et administrer, en dehors des subventions de l'Etat, des départements et des communes :

1° Les cotisations de ses membres ou les sommes au moyen desquelles ces cotisations ont été rédimées, ces sommes ne pouvant être supérieures à 500 francs.

2° Le local destiné à l'administration de l'association et à la réunion de ses membres ;

3° Les immeubles strictement nécessaires à l'accomplissement du but qu'elle se propose.

Art. 7. — En cas de nullité prévue par l'article 3, la dissolution de l'association sera prononcée par le tribunal civil, soit à la requête de tout intéressé, soit à la diligence du ministère public.

En cas d'infraction aux dispositions de l'article 5, la dissolution pourra être prononcée à la requête de tout intéressé ou du ministère public.

Art. 8. — Seront punis d'une amende de 16 à 200 francs et, en cas de récidive, d'une amende double, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.

Seront punis d'une amende de 16 à 5.000 francs et d'un emprisonnement de six jours à un an, les fondateurs, directeurs ou administrateurs de l'association qui se seraient maintenus illégalement après le jugement de dissolution.

Seront punis de la même peine, toutes les personnes qui auront favorisé la réunion des membres de l'association dissoute, en consentant l'usage d'un local dont ils disposent.

Art. 9. — En cas de dissolution volontaire, statuaire ou prononcée par justice, les biens de l'association seront dévolus conformément aux statuts, ou à défaut de disposition statuaire, suivant les règles déterminées en assemblée générale.

. . . .

. . . .

Paris, le 1er juillet 1901.

Emile Loubet, Waldeck-Rousseau.

II

Loi concernant la séparation des Eglises et de l'Etat.

(9 décembre 1905).

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté ;

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

TITRE PREMIER

PRINCIPES

Article premier. — La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

Art. 2. — La République ne reconnaît, ni salarie, ni ne subventionne aucun

culte. En conséquence, à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimées des budgets de l'Etat, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes. Pourront toutefois être inscrites aux dits budgets les dépenses relatives à des services d'aumônerie et destinées à assurer le libre exercice des cultes dans les établissements publics, tels que lycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons.

Les établissements publics du culte sont supprimés, sous réserve des dispositions énoncées à l'article 3.

. . . .

. . . .

Paris, le 9 décembre 1905.

Emile Loubet, Rouvier, Bienvenu-Martin, F. Dubief, G. Merlou, Clémentel.

III

Arrêt rendu par la Cour de Cassation.

(12 juillet 1906).

Présidence de M. le Premier-Président Ballot-Beaupré.

La Cour, Chambres réunies.

Ouï aux audiences publiques des 18, 19, 20, 21, 22, 25, 26, 27, 28, 30 juin, 2, 3, 5, 6, 7 juillet, M. le conseiller Moras en son rapport, M. le procureur général Baudoin en ses réquisitions et Me Mornard, avocat d'Alfred Dreyfus, intervenant, dans ses conclusions :

Vu la lettre du 25 décembre 1903, par laquelle le garde des sceaux, ministre de la justice, a, en vertu des articles 443 § 4 et 444 du Code d'instruction criminelle, chargé le procureur général près la Cour de déférer à la Chambre criminelle le jugement du Conseil de guerre de Rennes qui, le 9 septembre 1899, a condamné Alfred Dreyfus à dix ans de détention et à la dégradation militaire par application des articles 76 et 463 du Code pénal et premier de la loi du 8 juin 1850.

Vu l'arrêt de la Chambre criminelle du 5 mars 1904 qui a déclaré la demande recevable en la forme et a ordonné une enquête supplémentaire; vu les procès-verbaux de ladite enquête et les pièces jointes; vu le réquisitoire écrit du procureur général et le mémoire de Me Mornard; vu l'article 445 et la loi du 1er mars 1889; après avoir, dans la chambre du Conseil, délibéré conformément à la loi.

Sur le moyen de revision pris de la falsification de la pièce n° 371 du dossier secret :

Attendu que, parmi les pièces du dossier secret produites devant le Conseil de guerre de Rennes, figurait sous le n° 371 une lettre que le ministre de la guerre Cavaignac affirmant la culpabilité de Dreyfus avait lue à la tribune de la Chambre des députés le 7 juillet 1898, ladite lettre écrite au crayon noir sur papier quadrillé blanc adressée par l'agent B à un collaborateur de l'agent A et

contenant ce membre de phrase : Je vous prie de venir chez moi dans la matinée, car A m'a apporté beaucoup de choses très intéressantes et il faut partager le travail, ayant seulement dix jours de temps »

Attendu que l'initiale D paraissant recouvrir une autre initiale qui aurait été grattée ou effacée à la gomme, son authenticité avait fait l'objet en janvier 1899 d'expresses réserves devant la chambre criminelle qui avait commis l'expert Bertillon pour procéder à l'examen du document; que l'expert Bertillon y avait, en effet, reconnu un grattage ou gommage suivi de retouches, mais avait émis l'avis que sous l'initiale D se trouvait déjà un autre D.

Attendu que s'il en était ainsi, l'on ne pouvait s'expliquer ni dans quel but l'initiale avait subi cette altération, ni pourquoi en décembre 1894 on s'était abstenu de soumettre la pièce 371 au Conseil de guerre de Paris, alors qu'on lui communiquait d'autres documents secrets, notamment la pièce 25 dite : « Ce canaille de D. » qui fut également lue à la Chambre des députés le 7 juillet 1898, mais qui plus tard a été, après enquête, déclarée inapplicable à Dreyfus par l'arrêt des chambres réunies du 3 juin 1899.

Attendu néanmoins que, devant le Conseil de guerre de Rennes, il a été fait état contre l'accusé de la pièce 371 par le commissaire du gouvernement Carrière et par le général Mercier qui en a même tiré argument pour prétendre, contrairement à l'arrêt des chambres réunies, que la pièce 25 : « Ce canaille de D. », relative aux plans directeurs de Nice, pouvait, elle aussi, s'appliquer à Dreyfus.

Mais attendu qu'il est aujourd'hui certain que de 1894 à 1898, dans la période où fut fabriquée la pièce 374, dite le faux Weyler, et la pièce 375, dite le faux Henry, l'initiale D de la pièce 371 a été frauduleusement substituée à l'initiale P qui existait auparavant.

Attendu que la falsification est démontrée par deux procès-verbaux, l'un du 30 juillet 1903, l'autre du 6 octobre suivant ; qu'aux termes du premier, le général Zimmer, sous-chef d'état-major général, et le capitaine Targe, officier d'ordonnance du ministre de la guerre, avaient trouvé dans un coffre-fort du ministère une copie faite à la machine à écrire de la pièce 371 avec l'initiale P au lieu de D ; que pour en contrôler l'exactitude des recherches furent opérées dans la collection des copies authentiques des documents secrets communiqués au cabinet du ministre et que le second procès-verbal, signé du capitaine Targe et des officiers d'administration Gribelin et Dautriche, constate qu'aux archives de la section de statistique, dans un cartonnier portant l'indication : « 1894, bordereaux du ministre numéros 1 à 48 », ils ont trouvé un bordereau n° 33, daté du 21 mars 1894 signé du lieutenant-colonel Sandherr renfermant deux documents secrets, dont l'un est la copie faite à la machine à écrire de la pièce 371 avec cette différence qu'au lieu de D on lit P, le même procès-verbal énonçant, à la demande de l'archiviste Gribelin, que les deux documents secrets énumérés sur le bordereau signé du colonel Sandherr sont contenus dans une chemise portant leur analyse et la date du 21 mars 1894, le tout de la main de Gribelin lui-même.

Attendu que cette falsification, dont la découverte est postérieure au jugement du Conseil de guerre de Rennes, avait eu pour but de créer contre Dreyfus une présomption de culpabilité qui doit, au contraire, faire place à une présomption

d'innocence puisque, la pièce 371 ainsi rétablie, il appert que, pendant l'année 1894 où a été écrit le bordereau incriminé, l'agent B recevait beaucoup de choses très intéressantes d'un informateur qui n'était pas Dreyfus.

Sur le moyen tiré de la falsification de la pièce 26 :

Attendu que devant le Conseil de guerre de Rennes a été produite une lettre de l'agent B à l'agent A portant à l'angle inférieur gauche de la main du lieutenant-colonel Henry la mention « avril 1894 » et se terminant par ces mots : « Je vous annonce que j'aurai l'organisation des chemins de fer ».

Attendu qu'il a été fait usage de cette pièce pour soutenir que l'accusé était l'auteur du bordereau incriminé par le double motif que d'une part le texte de ce document décélait un officier d'artillerie stagiaire à l'état-major de l'armée et que, d'autre part, le service des chemins de fer dépend du 4e bureau où Dreyfus, attaché à la section technique la plus importante au point de vue des transports stratégiques, avait passé de juillet 1893 à janvier 1894, six mois pendant lesquels, au dire de plusieurs de ses camarades, il s'était efforcé d'acquérir et avait en effet acquis une connaissance approfondie de l'organisation militaire des chemins de fer français.

Attendu qu'aux yeux de l'accusation cette pièce avait une telle importance qu'entendu comme témoin à Rennes le général Mercier avait été logiquement amené à déclarer qu'elle avait, en décembre 1894, figuré dans le dossier secrètement communiqué au Conseil de guerre de Paris.

Mais attendu qu'en s'exprimant ainsi, il avait commis une erreur qu'a fait ressortir la nouvelle enquête de la Chambre criminelle et que lui-même a reconnue dans une déposition du 26 mars 1904 ; qu'il est constant que la pièce 26 n'a pas été présentée au Conseil de guerre de Paris; qu'aucun des officiers du service des renseignements ne s'est rappelé l'avoir vue à cette époque; qu'elle n'est pas mentionnée dans un rapport d'octobre 1897 écrit de la main du général Gonse et intitulé : « bordereau des pièces secrètes établissant la culpabilité de Dreyfus en dehors de la procédure suivie devant le premier conseil de guerre du gouvernement militaire de Paris » ; qu'elle n'est pas mentionnée non plus dans trois rapports complémentaires du même officier général datés de janvier, de mars et d'avril 1898; que pour la première fois, elle est citée avec des indications incomplètes dans un cinquième rapport également daté d'avril 1898 et qu'elle n'apparaît comme accusatrice de Dreyfus à raison de la phrase finale concernant l'organisation des chemins de fer que dans le rapport du 1er juin 1898 dressé par le général Gonse et le lieutenant de réserve Wattine.

Attendu que ces diverses circonstances suffiraient, à elles seules, pour faire révoquer en doute la sincérité de la date « avril 1894 » apposée par Henry ; mais que la fausseté en est démontrée par des documents nouvellement découverts.

Attendu, en effet, que, suivant procès-verbal du 17 octobre 1903, le capitaine Targe et les officiers d'administration Dautriche et Gribelin ont retiré d'un classeur, enfermé dans une armoire à archives du service des renseignements et contenant des bordereaux ou documents communiqués en avril 1895 au ministre de la guerre et au chef d'état-major, un bordereau du 1er avril 1896 signé du lieutenant-colonel Sandherr et auquel étaient jointes les copies des deux documents secrets placés dans une chemise qui porte la date du 1er avril 1895, écrite de la main de l'archiviste Gribelin.

Attendu que ces copies sont celles de deux lettres adressées par l'agent B à l'agent A, que la première lettre se terminant par la phrase relative à l'organisation des chemins de fer (c'est la pièce 26) est dans son entier ainsi conçue: « 28 mars, 3 heures du soir. Mon cher, j'ai reçu. Merci. Il faut que vous ayez l'obligeance de m'envoyer ce que vous avez copié, car il est nécessaire que je finisse parce que pour le 31 je dois envoyer à R et, avant ce temps, vous avez encore à copier la partie copiée par moi. Je vous annonce que j'aurai l'organisation des chemins de fer » ; que la seconde lettre (pièce n° 267) porte : « 28 mars, 6 heures du soir. Je vous prie, mon cher ami, de m'envoyer ce que vous avez copié du télémètre, car, comme, je vous le disais dans la lettre que mon domestique vous a apportée aujourd'hui à 3 heures, j'en ai besoin, devant envoyer le tout à R et remarquant que dans ce temps vous avez aussi à copier les parties que j'aurai copiées moi-même. Si à 9 heures, demain matin, Charles n'est pas venu, j'enverrai le mien chez vous. Tout à vous. »

Attendu que ces deux lettres, écrites le même jour à trois heures d'intervalle, sont l'une et l'autre copiées de la main de l'archiviste Gribelin qui a affirmé avoir fait lui-même les copies, soit le 1er avril 1895, date du bordereau qui les contenait, soit peut-être la veille.

Attendu que la pièce 267 sur laquelle ont été apposées à l'angle supérieur gauche de la mention : « Ministre état-major, 1er avril 1895 », et à l'angle inférieur gauche la date : « 28 mars 1895 », est expressément désignée dans le rapport Gonse-Wattine comme reçue en avril 1895 et que, dans le dossier secret, elle est, selon l'ordre chronologique, comprise parmi les pièces numéros 264 à 268 classées de janvier à mai 1895.

Attendu qu'il est impossible d'admettre que la pièce 26 soit, dès le mois d'avril 1894, parvenue au service des renseignements qui l'aurait, malgré son importance, retenue pendant plus d'une année avant d'en donner connaissance au ministre et au chef d'état-major général.

Qu'il est manifeste que toutes deux ont été reçues à la même époque, c'est-à-dire à l'époque où elles ont été copiées, en 1895, D'où la conséquence que toutes deux ont été le 28 mars écrites, non en 1894, mais en 1895 ; qu'en effet, dans une note d'avril 1898, le lieutenant-colonel Henry, répondant à une question du général Gonse sur la date des pièces arrivées par la voie ordinaire, disait : « D'une manière générale les pièces ne dataient que d'un mois ou cinq semaines au plus, quelquefois de deux ou trois jours seulement. »

Attendu que de l'examen de la pièce n° 26, il ressort que celle-ci, après la copie faite au service des renseignements, a été matériellement altérée ; qu'en effet l'angle gauche de sa partie supérieure où dans la copie sont les mots « 28 mars, 3 heures du soir » a été arraché, de même que sur la pièce n° 2.671, dont la copie porte « 28 mars, 6 heures du soir » l'enlèvement d'un fragment du bord supérieur a fait disparaître « 28 mars », pour ne laisser subsister que « 6 heures du soir ».

Attendu, en outre, que, suivant les dépositions recueillies dans l'enquête, c'est seulement après le procès Zola qu'a commencé au service des renseignements l'usage d'apposer sur les pièces arrivées par la voie ordinaire la date de leur récep-

tion que tout concourt donc à établir, non seulement que la date « avril 1894 » a été inscrite par Henry sur la pièce 26, après la copie faite par Gribelin le 31 mars ou le 1er avril 1895, mais que pour constituer rétroactivement une charge contre Dreyfus incarcéré depuis le 15 octobre 1894, l'inscription a eu lieu après le procès Zola en 1898, dans l'intervalle entre les premiers rapports du général Gonse qui passaient la pièce 26 sous silence et celui dans lequel elle est indiquée pour la première fois.

Sur le moyen pris de la découverte de la minute du commandant Bayle, concernant l'attribution de l'artillerie lourde aux armées.

Attendu que le dossier secret produit devant le conseil de guerre de Rennes renfermait, sous le numéro 83, un memento de l'agent A..., écrit partie en français, partie en langue étrangère, parvenue au service des renseignements le 28 décembre 1895 et ainsi traduit : « Lettre troisième. Direction au sujet de 120 affecté à l'artillerie de la 9e armée. Débrouillez pourquoi la 9e armée n'en a pas jusqu'à présent. Une année doit manquer pour tromper Angleterre, Torpilleurs ».

Attendu que ce document était accompagné dans le dossier secret d'un commentaire daté du 2 octobre 1897, classé sous le numéro 84, suivant lequel les recherches effectuées après la réception de la pièce numéro 83, avaient établi que les renseignements fournis à l'agent A .. avaient dû être tirés d'une note émanée de la 3e direction et adressée le 23 mars 1893 au premier bureau de l'état-major général, qui l'avait ensuite transmise au 3e bureau, après avoir lui-même, le 27 mars, rédigé sur la question une autre note dont la copie existait encore, mais dont la minute avait disparu ; que la minute ne pouvait être l'œuvre que du commandant Bayle ou de son stagiaire le capitaine Dreyfus.

Attendu qu'on a conclu de là, devant le conseil de Rennes, que le commandant Bayle étant au-dessus de tout soupçon, la disparition devait être imputée à Dreyfus ; que cette circonstance a été retenue contre lui par les généraux Mercier, de Boisdeffre et Gonse comme une présomption de la culpabilité.

Mais, attendu que, le 12 mars 1904, aux archives du premier bureau de l'Etat-major général dans un carton portant la suscription : « Rapports au ministre. Notes au chef d'état-major », il a été trouvé par le lieutenant-colonel Fournier et le capitaine Hallouin, en présence du commandant Hélie et du capitaine de Lacombe, une copie de la note du 27 mars sur laquelle le mot « minute » est écrit au crayon incontestablement de la main du commandant Bayle qui a quitté l'état-major le 3 juillet 1895 et est mort le 20 novembre suivant.

Attendu que si cette pièce avait été soumise au conseil de guerre de Rennes, l'imputation dirigée contre Dreyfus aurait été détruite et que rien n'aurait alors ébranlé la présomption d'innocence résultant pour lui de la date même (28 décembre 1895) à laquelle le memento de l'argent était arrivé au service des renseignements.

Attendu que de l'ensemble des moyens de revision qui précèdent et sans qu'il soit besoin de statuer sur les autres moyens proposés, il résulte que des faits nouveaux ou des pièces inconnues du Conseil de guerre de Rennes sont de nature à établir l'innocence du condamné ; qu'ils rentrent dans le cas prévu par le quatrième paragraphe de l'article 443 du Code d'instruction criminelle et doivent

entraîner l'annulation du jugement de condamnation rendu contre Dreyfus et qu'il y a lieu de rechercher au fond s'il faut dans la cause appliquer le paragraphe final de l'article 445 aux termes duquel, si l'annulation prononcée à l'égard d'un condamné vivant ne laisse rien subsister qui puisse être qualifié crime ou délit, aucun renvoi ne sera prononcé.

Au fond :

Le bordereau.

Attendu que, devant le Conseil de guerre de Rennes, la base essentielle de l'accusation était la lettre missive dite bordereau dont l'écriture et dont le texte formaient au début de la procédure les deux principales charges contre Dreyfus, qu'il importe tout d'abord de les examiner successivement.

En ce qui concerne l'écriture du bordereau.

Attendu, d'une part, que dans l'enquête de 1899, les professeurs de l'Ecole des Chartres, Meyer, Molinier, Giry, commis en qualité d'experts, ont été unanimes à déclarer que ce document est de la main, non de Dreyfus, mais de l'ancien chef de bataillon Esterhazy.

Attendu, d'autre part, que le bordereau est écrit sur un papier pelure filigrane au canevas après fabrication de rayures en quadrillage de 4 millimètres sur chaque sens, qu'Esterhazy, lors des poursuites intentées contre lui sur la plainte de Mathieu Dreyfus, avait, le 7 décembre 1897, affirmé ne s'être jamais servi du papier calque, mais qu'en novembre 1898 deux lettres de lui furent saisies, l'une du 17 avril 1892 adressée de Courbevoie au tailleur militaire Rieu, l'autre du 17 août 1894 adressée de Rouen à l'huissier Calle, toutes deux d'une authenticité indiscutable, puisqu'elles ont été reconnues, non par Esterhazy seulement, mais par les destinataires entendus sous la foi du serment et toutes deux écrites sur un papier pelure filigrane et quadrillé.

Attendu que ce papier n'était pas d'un usage courant dans le commerce et que selon les constatations d'une expertise suivie d'une contre-expertise à laquelle il a été soumis, il présentait les caractères de la plus grande similitude avec celui du bordereau comme mesures extérieures du quadrillage, comme nuance, épaisseur, transparence, poids et collage, comme matière première employée à la fabrication.

Attendu au surplus qu'à diverses reprises, notamment en 1899, dans des lettres au commissaire du gouvernement Carrière et au général Roget, puis dans une déposition reçue en 1900 par le consul général de France à Londres, Esterhazy a avoué formellement avoir lui-même écrit le bordereau.

Attendu sans doute que, s'ils étaient isolés, les aveux d'Esterhazy ne suffiraient pas pour constituer une preuve décisive, mais que, rapprochés de tous les éléments de l'information, ils doivent être tenus pour véridiques sur ce point, quels que soient les commentaires dont il les a accompagnés sous prétexte d'expliquer sa conduite.

Attendu toutefois qu'à l'appui de l'accusation, les principaux témoins à charge se sont fondés sur un travail de l'expert Bertillon prétendant démontrer géométriquement et à l'aide du calcul des probabilités que le bordereau était un document truqué, forgé par Dreyfus, que celui-ci, usant d'un gabarit placé sous le papier pelure, aurait tracé, comme le révèleraient des coïncidences et des repérages, une

autre officier, le commandant Cors, qui, dans un travail publié plus tard, a proposé un autre système en désaccord du reste avec celui de Bertillon.

Attendu que, par ordonnance du 18 avril 1904, le président de la Chambre criminelle a commis les membres de l'Institut Darboux, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences : Appell, doyen de la Faculté des sciences de Paris, et Poincaré, professeur à la même Faculté, pour examiner, en provoquant toutes précisions et explications de la part de leurs auteurs, les études graphologiques de Bertillon, Valério et Cors, ainsi qu'une brochure dénommée « La Brochure verte », dont l'auteur se disant ancien élève de l'Ecole polytechnique, ne s'est pas fait connaître et n'a pu être retrouvé.

Attendu que les trois experts ont dressé à l'unanimité un rapport dans lequel ils établissent que la reconstitution du bordereau effectuée par Bertillon est fausse, que ces planches sont le résultat d'un traitement compliqué infligé au document primitif et d'où celui-ci est sorti altéré, après avoir subi une série d'agrandissements et de réductions photographiques et même des calcages, recalcages, découpages, collages, gouachages, badigeonnages et retouches ; que le rapport aboutit aux conclusions suivantes : Tous ces systèmes sont absolument dépourvus de toute valeur scientifique : 1° parce que l'application du calcul des probabilités à ces matières n'est pas légitime ; 2° parce que la reconstitution du bordereau est fausse ; 3° parce que les règles de calcul des probabilités n'ont pas été correctement appliquées ; en un mot, parce que leurs auteurs ont raisonné mal sur des documents faux.

Attendu encore que les mêmes experts ont prouvé que les deux encoches entre lesquelles on cherchait à établir une corrélation, avaient été faites l'une et l'autre postérieurement à la saisie des deux pièces, que « l'encoche du bordereau » n'existait pas auparavant sur le document original et que l'encoche de la lettre du buvard provient de ce que celle-ci a figuré dans un scellé ouvert dont les pièces étaient maintenues à l'aide d'une ficelle passant dans une encoche au bas du scellé.

Attendu que les études graphologiques de Bertillon et d'autres devant par suite être éliminées du débat, il reste acquis que le bordereau a été écrit par Esterhazy et non par Dreyfus.

Attendu que le bordereau ayant été écrit par Esterhazy, on ne comprend pas en l'état de la procédure comment les pièces dont il annonçait l'envoi auraient été fournies par Dreyfus, puisqu'on n'allègue même pas qu'ils se soient connus.

Mais attendu que, pour l'accusation, le texte seul de cette lettre missive, quelle que soit l'écriture impliquerait par lui-même un acte de trahison imputable à un officier d'artillerie ayant passé par les quatre bureaux de l'état-major général, conséquemment stagiaire de deux années, lequel ne pourrait être que Dreyfus ; qu'il est donc indispensable de se prononcer à cet égard.

En ce qui concerne le texte du borderau :

Attendu qu'aux termes de l'arrêt des chambres réunies du 3 juin 1898, Dreyfus était accusé en 1894 d'avoir pratiqué des machinations ou entretenu des intelligences avec une puissance étrangère ou un de ses agents pour l'engager à commettre des hostilités ou entreprendre la guerre contre la France ou lui en procurer les moyens en lui livrant les notes et documents mentionnés dans la lettre-missive, non datée,

écriture géométrique dont la clef serait le mot « intérêt », qu'il aurait pris dans une lettre dite « du buvard », saisie à son domicile le 15 octobre 1894, émanée de son frère Mathieu Dreyfus et présentant une encoche qui serait, selon le lieutenant-colonel du Paty de Clam, mathématiquement superposable à une encoche du bordereau lui-même.

Attendu que Bertillon a édifié son système, non d'après l'original du bordereau, mais d'après un document artificiel, le bordereau reconstitué par lui : que c'est cette reconstitution qui a servi de base à l'argumentation du capitaine Valério parlant dans le même sens devant le conseil de guerre de Rennes et à celle d'un non signée, adressé à l'agent A. et ainsi conçue : « Sans nouvelles m'indiquant que vous désirez me voir, je vous adresse cependant, Monsieur, quelques renseignements intéressants : 1° une note sur le frein hydraulique du 120 et la manière dont s'est conduite cette pièce ; 2° une note sur les troupes de couverture (quelques modifications seront apportées par le nouveau plan) ; 3° une note sur une modification aux formations de l'artillerie ; 4° une note relative à Madagascar ; 5° le projet de manuel de tir de l'artillerie de campagne 13 mars 1894. Ce dernier document est extrêmement difficile à se procurer et je ne puis l'avoir à ma disposition que très peu de jours. Le ministre de la guerre en a envoyé un nombre fixe dans les corps et ces corps en sont responsables. Chaque officier détenteur doit remettre le sien après les manœuvres. Si donc vous voulez y prendre ce qui vous intéresse et le tenir à ma disposition après, je le reprendrai. A moins que vous ne vouliez que je le fasse copier *in extenso* et ne vous en adresse la copie. Je vais partir en manœuvres ».

Attendu que cette pièce non datée se terminant par ces mots : « Je vais partir en manœuvres » et Dreyfus étant allé, non aux manœuvres de septembre, mais à un voyage d'état-major en juin, l'accusation en 1894 avait supposé que le bordereau devait être du mois d'avril ou mai et que les pièces livrées étaient toutes antérieures à cette date.

Attendu que plus tard, à l'époque où l'on prévoyait que la revision du procès serait demandée, on s'aperçut que les documents pour la livraison desquels Dreyfus avait été condamné ne pouvaient sérieusement être considérés comme ayant un caractère confidentiel ou secret ; que du reste une note ministérielle du 28 mai 1898 déclarait : « Il n'y a pas un officier de l'armée française qui, partant pour les écoles à feu ou pour un voyage d'état-major dirait : « Je vais partir aux manœuvres »,

Attendu que l'accusation alors, changeant de système, reporta vers la fin d'août la date présumée du bordereau et soutint que Dreyfus avait dû fournir des renseignements secrets ou confidentiels sur des travaux de l'état-major postérieurs au mois de juillet ; qu'elle ajouta que si, en réalité, il n'était pas allé aux manœuvres de septembre, il avait pu jusqu'à la fin d'août croire qu'il y irait.

Attendu qu'ainsi l'accusation reposait sur des hypothèses et des conjectures nécessairement contestables, puisque, dans l'ignorance où l'on était de la teneur des notes envoyées à l'agent A, on n'était pas à même d'en apprécier la valeur ni d'en déterminer avec certitude la provenance.

Attendu d'ailleurs que le bordereau commençait par ces mots ; « sans nouvelles m'indiquant que vous désirez me voir, je vous adresse cependant, monsieur,

quelques renseignements intéressants »; mais que si l'auteur était un capitaine d'artillerie breveté, stagiaire de deuxième année à l'état-major général, on ne concevait pas que l'agent A fut si peu empressé à lui donner de ses nouvelles; que la phrase s'expliquait, au contraire, si elle émanait d'un simple officier d'infanterie répondant au signalement de celui qui plus tard, à Bâle, fut, d'après l'enquête de 1899, dénoncé au commandant Henry comme ayant en 1893 ou 1894 fourni à l'étranger des renseignements de si peu d'importance qu'on avait fini par le remercier.

Attendu en outre qu'il est incontestable qu'avant l'arrestation de Dreytus avaient été commis des actes de trahison ou d'espionnage dont on ne peut le rendre responsable, que deux employés civils, Boutonnet et Greiner, avaient été condamnés, l'un à cinq ans de prison en 1890, l'autre à vingt ans de travaux forcés en 1892; que, d'un autre côté, d'après la pièce 371 du dossier secret, l'agent B en 1894 recevait d'un informateur dont le nom commence par la lettre P, beaucoup de choses très intéressantes; que, d'après la pièce 83, l'agent A, en décembre 1895, était renseigné sur l'attribution de l'artillerie lourde aux armées, Dreyfus étant alors incarcéré depuis plus d'une année et que, d'après la pièce 26, l'agent B écrivait le 28 mars 1895 à l'agent A qu'il aurait l'organisation des chemins de fer.

Attendu que cette organisation, préparée dans le 4e bureau dont Dreyfus avait fait partie, ne fut certainement pas livrée par lui, puisque cinq mois après son incarcération, elle n'était pas encore en possession de l'agent B...; qu'une personne autre que lui la promettait donc en mars 1895 et qu'aucun autre officier du 4e bureau n'étant soupçonné, l'on est bien forcé d'admettre que le traître n'appartenait pas à l'état-major général de l'armée : d'où il suit que les notes, dont le bordereau annonçait l'envoi et dont la teneur reste ignorée pouvaient également n'être pas l'œuvre d'un officier d'artillerie stagiaire à l'état-major, comme on le prétendait.

Attendu que le doute sur ce point ne saurait subsister en présence de la nouvelle enquête de la Chambre criminelle, que l'examen du dossier de Greiner, condamné le 6 septembre 1892 à vingt ans de travaux forcés pour espionnage et vol qualifié, a permis de constater que cet employé civil du ministère de la marine, avait livré des documents parmi lesquels figuraient deux rapports de la commission d'expérience de Calais sur le canon de 120 court.

Attendu qu'une commission composée de quatre généraux désignés par le ministre de la gnerre, le 5 mai 1904, le général de division Balaman, du cadre de réserve, ancien président du comité technique de l'artillerie; le général de division Villien, inspecteur permanent des fabrications de l'artillerie; le général de brigade Brun, commandant l'école supérieure de guerre; le général de brigade Seard du cadre de réserve, ancien directeur de l'école de pyrotechnique, a rédigé un rapport dans lequel, à l'unanimité ils déclarent : 1° Qu'un officier d'artillerie commettant un acte de trahison n'aurait pas, dans un écrit, en 1894, présenté comme « intéressants » des renseignements sur le canon de 120 court et le frein hydraulique universellement connus depuis longtemps, mais qu'il aurait pris soin de spécifier comme faisant l'objet de sa « note » le canon de 120 court et le frein hydropneumatique dont la création était récente. Que du reste il était possible et on peut le dire facile pour un grand nombre d'officiers artilleurs ou non de se procurer les moyens de

fournir sur le canon de 120 court et sur son frein hydropneumatique une note donnant des renseignements intéressants « sans être pourtant » assez complets et assez précis pour permettre la construction d'un frein hydropneumatique pareil à celui du 120 court,

2° Qu'un officier d'artillerie n'aurait pas, dans un écrit, employé cette expression insolite et anormale sous sa plume, la manière dont la pièce s'est conduite.

3° Qu'un officier d'artillerie n'aurait pas dit ne pouvoir qu'avec une extrême difficulté se procurer le projet de manuel de tir du 14 mars 1894, puisque ce projet de manuel dont plus de 2.000 exemplaires avaient été envoyés par la 3e direction ne pouvait être confidentiel, mais devait servir aux écoles à feu et être par suite l'objet d'instructions faites non seulement aux officiers de l'armée active et aussi à ceux de la réserve, mais même aux sous-officiers que l'on doit exercer à remplir les fonctions de chef de section ;

4° Que si la note sur une modification aux formations de l'artillerie visait les dispositions prises de juin à août 1894 pour la mobilisation des régiments d'artillerie, le traitre n'aurait pas employé le mot « formation » qui ne sert de titre à aucune des pièces du volumineux dossier existant à la troisième direction, pièces intitulées, tantôt « mobilisation des régiments d'artillerie », tantôt « organisation de l'artillerie dans le plan de 1895 » qu'il aurait fait usage, de ces mots importants et que, en dévoilant une partie si importante de la mobilisation générale, il aurait fourni un renseignement d'une importance telle qu'il n'eut pas un seul instant senti le besoin de corser son envoi, de battre les buissons pour réunir un assemblage disparate de documents quelconques comme l'a fait l'auteur du bordereau visiblement, de remplacer la qualité par la quantité.

Qu'au contraire, en s'exprimant comme il l'a fait, il a du avoir simplement en vue le projet de revision du règlement sur les manœuvres de batteries attelées dans lequel le mot « formations » constituait le titre vingt fois répété de tous les paragraphes : que les régiments de la 3e brigade d'artillerie étaient chargés d'essayer pendant leur séjour au camp de Châlons en juillet et août 1894, ce projet de règlement; qu'il était entre les mains des officiers et que si l'on suppose la présence au camp de Châlons d'un officier en quête de documents à livrer, il a pu même n'appartenant pas à l'artillerie l'avoir pendant le temps nécessaire pour y copier la partie réellement intéressante, c'est-à-dire les formations de guerre.

Que sur ce point la commission des généraux experts conclut dans les termes suivants : « On reconnaîtra que cette hypothèse prend un singulier caractère de probabilité, si l'on veut bien remarquer que les trois nouveautés essayées au camp de Châlons en 1894 étaient le manuel de tir, le canon de 120 court, le canon de 120 long qui a été aussi tiré avec son frein hydraulique et le projet de règlement sur les batteries attelées, nouveautés qui se trouveraient ainsi faire justement l'objet des trois notes du bordereau se rapportant à l'artillerie ».

Or attendu qu'au camp de Châlons où Dreyfus n'était pas en août 1894 était Esterhazy qui, d'après l'enquête de 1899, se tenait à l'affût d'informations relatives aux choses de l'armée et surtout à l'artillerie: que précisément le journal « *La France militaire* », dans ses numéros des 11 et 15 août, appelait l'attention sur les expériences du camp de Châlons concernant les trois nouveautés dont parlent les

généraux experts et que le même journal dans le numéro du 15 entreprenait au sujet de l'expédition de Madagascar qui fait l'objet de la quatrième note du bordereau une série d'articles dans lesquels des renseignements avaient pu être visés.

Attendu, quant au manuel de tir qu'il convient d'ajouter qu'Esterhazy dans la fin d'août 1894 avait cherché à l'avoir en communication du lieutenant d'artillerie Berkheim qui lui avait remis sans parvenir ensuite à se les faire restituer, le règlement sur les bouches à feu de siège et une réglette de correspondance et que vainement on a invoqué contre Dreyfus la déposition du colonel Jannal déclarant lui avoir prêté en juillet pendant quarante-huit heures un des trois exemplaires du manuel de tir déposé à la section technique du 2e bureau. Que Dreyfus expliquant par une confusion involontaire cette déclaration a affirmé avoir emprunté seulement le manuel de tir allemand dont il avait besoin pour un travail sur l'artillerie de l'armée allemande.

Que du reste dans l'hypothèse même où les souvenirs du colonel ne seraient pas erronés, Dreyfus ayant dès le mois de juillet rendu l'exemplaire emprunté ne l'aurait pas à la fin d'août offert à l'agent A et que, stagiaire à l'état-major, il n'aurait pas écrit : « Je ne puis l'avoir à ma disposition que très peu de jours, le ministre de la guerre en a envoyé un nombre fixe dans les corps et les corps en sont responsables ».

Attendu, quant à la note sur les troupes de couverture et au membre de phrase traditionnel « quelques modifications seront apportées par le nouveau plan », que d'une part le « *Journal des Sciences militaires* » dans un numéro de mai 1894, publiait une étude sur le 6e corps et les troupes de couverture, que d'autre part, au 3e bureau, d'après l'enquête de 1899, des documents très importants et secrets étaient copiés, non pas uniquement par des officiers, mais contrairement aux règlements par des secrétaires (sous-officiers, caporaux ou soldats) ; que des indiscrétions ont pu de bonne foi être commises, qu'elles ont pu l'être même par des stagiaires causant avec des camarades de l'armée ; que l'article du journal et les conversations entendues au camp de Châlons ou ailleurs étaient de nature à fournir pour la rédaction d'une note dont le texte demeure inconnu des informations plus ou moins précises ou plus ou moins exactes sur les troupes de couvertures et les modifications arrêtées déjà pour entrer en vigueur avec le nouveau plan.

Attendu enfin que le bordereau se termine par ces mots : « Je vais partir en manœuvres », mais que Dreyfus en 1894 n'est pas allé aux manœuvres de septembre et n'a pu écrire au mois d'août qu'il y irait. Qu'en effet une circulaire ministérielle du 17 mai, mise à exécution en juillet par l'envoi dans les régiments des stagiaires de première année, excluait pour eux comme pour les stagiaires de seconde année toute participation aux manœuvres de septembre, et qu'entendu comme témoin dans la nouvelle enquête le capitaine de Puydraguin a déclaré qu'ayant été plus tard interrogé sur ce point par le lieutenant-colonel Henry, il avait remis à celui-ci une note non retrouvée depuis lors portant que dès le printemps de 1894 les stagiaires avaient été avertis et savaient qu'ils ne devaient pas aller aux manœuvres cette année-là.

Attendu au contraire qu'Esterhazy dont le régiment, le 74e d'infanterie, assiste aux manœuvres de forteresse de Vaujours, a pu, bien que dispensé en sa qualité de

major, avoir l'intention de s'y rendre à titre individuel, et que l'expression incorrecte « partir en manœuvres » se rencontre sous sa plume dans des lettres dont une remontrant à 1886 et une autre datée du 17 août 1894 contemporaine par conséquent du bordereau.

Attendu qu'ainsi au point de vue, soit de l'écriture, soit du texte l'accusation dont le bordereau était la base légale est entièrement injustifiée et que l'on s'est trouvé dans l'impossibilité absolue d'indiquer d'une façon plausible à quel mobile Dreyfus, riche et parvenu jeune à une situation brillante dans l'armée, aurait obéi pour commettre un si grand crime.

Autres accusations.

Attendu pourtant que l'on a soulevé contre lui diverses accusations accessoires dont le Conseil de guerre de Rennes n'était pas régulièrement saisi, mais qu'il faut d'abord écarter celles dont l'inanité a été prouvée par la découverte de la minute du commandant Bayle (attribution de l'artillerie lourde aux armées) et par la falsification de la pièce 26 (organisation des chemins de fer). Que l'on a accusé Dreyfus (pièces 76 à 82 du dossier secret) d'avoir en 1889, 1890, quand il était à l'Ecole de pyrotechnie de Bourges, livré sur un papier pelure que l'on prétendait analogue à celui du bordereau, la copie d'une instruction relative au chargement des obus en mélinite.

Mais attendu que, suivant l'expert Bertillon lui-même, l'écriture ne pouvait lui être attribuée, que pour le papier aucune analogie n'existait, et que cette instruction avait était élaborée à la section technique de la direction de l'artillerie où était employé aux archives Boutonnet, condamné pour espionnage à cinq années d'emprisonnement le 20 août 1890.

Attendu que l'on a aussi accusé Dreyfus (pièce 67 à 75), d'avoir révélé le secret de la fabrication de l'obus Robin qui était étudié à l'Ecole de pyrotechnie de Bourges, mais que rien dans la cause n'autorise de tels soupçons ; que le rapport des généraux experts déclare : « On ne cherchait pas à tenir secret le principe de cet obus » ; que le bulletin n° 8 (questions à l'étude) en date du 1er juillet 1888, bulletin non confidentiel qui était en permanence sur toutes les tables des bibliothèques de toutes les écoles d'artillerie, faisait connaître ce principe et donnait même le dessin d'un obus de 57 millimètres qui en constituait une première application. Quelques mois après (1er janvier 1890) le bulletin n° 2, toujours non confidentiel, donnait non seulement le dessin d'un obus Robin de 80, mais encore une description complète du chargement. Et plus loin : « Aucun des dispositifs employés par les Allemands ne concordent ni avec ceux de l'obus Robin, ni même avec aucun de ceux qui ont été essayés en divers moments à l'Ecole de pyrotechnie. Du reste leur obus est de 1891, tandis que le nôtre n'a été adopté qu'en 1895 ».

Attendu en outre qu'au nombre des documents livrés par l'espion Greiner se trouvait un rapport de la commission d'expériences de Bourges contenant non seulement des renseignements très détaillés sur l'obus Robin et sur son chargement, mais aussi le plan à grande échelle de cet obus.

Attendu que l'on a encore accusé Dreyfus (pièce 27 à 32) d'avoir livré à l'agent A des cours confidentiels de l'Ecole de guerre professés en 1893, 1894, alors qu'il n'était plus à cette école ; que l'accusation se fondait sur ce qu'un fragment de la troisième partie des cours, à peu près semblables de 1890-1892, manquait dans la collection saisie chez lui et que le que le manquant était constaté dans un procès-verbal du 20 novembre 1998 signé par le chef de bataillon Rollin et le capitaine Cuignet. Mais attendu que la constatation faite par ces deux officiers était inexacte, qu'ils se sont aperçus peu de temps après de leur erreur, qu'ils ne l'ont pourtant pas rectifiée dans un second procès-verbal et que le commandant Rollin bien qu'interpellé par l'un des juges, s'est abstenu au Conseil de guerre de Rennes.

Attendu que les charges accessoires ainsi accumulées disparaissent donc et que ne pouvant s'appuyer sérieusement ni sur les déclarations attribuées au témoin Valcarlos par un agent suspect, ni sur les dépositions évidemment mensongères comme celles du témoin Cernusky, l'accusation a en définitive invoqué contre Dreyfus : 1° ses prétendus aveux ; 2° le dossier secret.

Les aveux.

En ce qui concerne les prétendus aveux :

Attendu qu'avant comme après sa condamnation du 22 novembre 1894 Dreyfus n'a jamais cessé de se proclamer innocent, qu'il l'a crié à plusieurs reprises en passant devant le front des troupes le jour où il a été dégradé (5 janvier 1895).

Attendu toutefois que le capitaine de la garde républicaine Lebrun-Renault qui, avant la dégradation se trouvait avec lui dans une salle de l'Ecole militaire, a affirmé l'avoir entendu prononcer certaines paroles qu'on a prétendu être des aveux, mais au sujet desquelles lui-même a dit, en 1899, devant la Chambre criminelle : « On peut très bien ne pas considérer la déclaration de Dreyfus comme des aveux. Si on m'a parlé d'aveux j'ai pu dire qu'il ne m'en a pas été fait ».

Attendu qu'après enquête, l'arrêt des Chambres réunies du 3 juin 1899 a refusé de voir dans ces propos tels qu'ils étaient relaté un aveu de culpabilité parce que, non seulement ils débutaient par une protestation d'innocence, mais parce qu'il n'était pas possible d'en fixer le sens exact ou complet, à raison des différences existant entre les déclarations successives du capitaine Lebrun-Renault et celles des autres témoins.

Attendu que si le général Mercier, alors ministre de la guerre, avait pris un seul instant ces propos au sérieux quand ils lui firent répétés, il n'aurait pas manqué d'en faire dresser procès-verbal et surtout de faire interroger Dreyfus sur la naturel et l'importance des documents livrés, puisque tel avait été le but de l'entretien que, par son ordre, le commandant du Paty de Clam, chargé de provoquer des aveux, avait eu avec le condamné le 31 décembre précédent.

Le dossier secret.

En ce qui concerne le dossier secret :

Attendu que la Cour ne peut passer successivement en revue toutes les pièces de ce dossier dont un très grand nombre sont sans intérêt et sans portée dans la

cause ; que pour les motifs exprimés déjà il est inutile de revenir sur les pièces 25, 26, 27 à 32, 67 à 82, 83 et 84, 267 et 371, ci-dessus examinées, et qu'il n'y a pas lieu de s'arrêter aux pièces 14 et 14 *bis*, 22 à 24, 40 et 41, 45 et 45 *bis*, 48 à 60, etc., qui ne sauraient, dans les termes où elles sont conçues, incriminer Dreyfus.

Attendu que les pièces 44 et 44 *bis* sont la prétendue reconstitution d'une dépêche chiffrée adressée le 2 novembre 1894 par l'agent B... ou en son nom à son gouvernement le lendemain du jour où l'arrestation de Dreyfus était annoncée par la presse.

Attendu que cette reconstitution qui aurait été de mémoire faite au service des renseignements en 1898 est inexacte. Qu'en effet, lors de l'enquête de 1899, l'administration des télégraphes a produit le décalque officiel qui, immédiatement pris sur papier mince (tandis qu'une copie conforme était envoyée au ministère des affaires étrangères), reproduisait et devait remplacer l'original destiné à être l'année suivante détruit en exécution des règlements.

Attendu que le 27 avril 1899 a été dressé un procès-verbal constatant que le général Chamoin et le capitaine Cuignet, délégués du ministre de la guerre, et le secrétaire d'ambassade Paléologue, délégué du ministre des affaires étrangères, se sont réunis dans le cabinet du premier président à l'effet de procéder au déchiffrement du décalque du télégramme du 2 novembre 1894, tel qu'il a été remis au premier président par l'administration des postes et télégraphes avec les explications contenues dans la lettre du chef du cabinet du sous-secrétaire d'Etat de cette administration en date du 22 avril 1899. La traduction opérée de concert avec les trois délégués a fait ressortir la version suivante : « Si le capitaine Dreyfus n'a pas eu des relations avec vous, il serait bon de charger l'ambassadeur de publier un démenti officiel afin d'éviter les commentaires de la presse. »

Attendu qu'on ne peut opposer à Dreyfus comme une preuve de culpabilité cette dépêche, puisqu'elle fait présumer au contraire que l'agent B n'avait pas de relations avec lui.

Attendu que les pièces 66 et 66 *bis* concernent un brouillon de rapport non signé d'un attaché militaire appartenant à une nationalité autre que celle des agents A et B, qu'il en résulte que cet officier en 1897 ne pensant pas que Dreyfus eût été condamné sans preuve le tenait pour coupable, mais qu'en 1899 il a changé d'avis : que l'accusation d'ailleurs, si elle voulait faire appel aux déclarations des étrangers, devait forcément reconnaître, qu'officielles ou non, elles étaient formelles et nombreuses à la décharge de Dreyfus.

Attendu sans doute que sinon devant le Conseil de guerre de Rennes, du moins autour de lui dans la presse et dans le public un bruit avait été répandu d'après lequel la pièce présentée comme étant le bordereau saisi ne serait que la copie du papier pelure du bordereau original portant de la main d'un souverain étranger une annotation accusatrice contre Dreyfus. Mais attendu que dans leurs dépositions reçues sous la foi du serment en 1894, cette allégation (ainsi que celle d'une prétendue lettre du même souverain) a été absolument démentie par le président Casimir Perrier, les généraux Mercier, Billot, Zurlinden, de Boisdeffre, Gonse, Roget ; les lieutenants-colonels Picquart, du Paty de Clam, Rollin et les autres

officiers du service des renseignements ; que le général Mercier a dit notamment : « C'est une légende complètement inexacte. Rien, rien, rien n'a pu y donner lieu ».

Attendu en dernière analyse que de l'accusation portée contre Dreyfus rien ne reste debout et que l'annulation du jugement du Conseil de guerre ne laisse rien subsister qui puisse à sa charge être qualifié crime ou délit.

Attendu que dès lors et par application du paragraphe final de l'article 445 aucun renvoi ne doit être prononcé.

L'arrêt.

Par ces motifs :

Annule le jugement du Conseil de guerre de Rennes qui, le 9 septembre 1899, a condamné Dreyfus à dix ans de détention et à la dégradation militaire par application des articles 76 et 463 du Code pénal et l'article premier de la loi du 8 juin 1850.

Dit que c'est par erreur et à tort que cette condamnation a été prononcée.

Donne acte à Dreyfus de ce qu'il déclare renoncer à demander l'indemnité pécuniaire que l'article 446 du Code d'instruction criminelle permettait de lui allouer.

Ordonne qu'en conformité de cet article le présent arrêt sera affiché à Paris et à Rennes et sera inséré au « Journal Officiel » ainsi que dans cinq journaux au choix de Dreyfus.

Autorise Dreyfus à le faire publier aux frais du Trésor et aux taux des insertions légales dans cinquante journaux de Paris et de province à son choix.

Ordonne que l'arrêt sera transcrit sur les registres du Conseil de guerre de Rennes et que mention en sera faite en marge de la décision annulée.

IV

Loi concernant l'exercice public des cultes.

(2 janvier 1907).

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article premier. — Dès la promulgation de la présente loi, l'Etat, les départements et *les communes recouvreront à titre définitif la libre disposition des archevêchés, évêchés, presbytères et séminaires qui sont leur propriété et dont la jouissance n'a pas été réclamée par une association constituée dans l'année qui a suivi la promulgation de la loi du 9 décembre 1905*, conformément aux dispositions de ladite loi.

Cesseront de même, s'il n'a pas été établi d'associations de cette nature, les indemnités de logement incombant aux communes, à défaut de presbytère.

La location des édifices ci-dessus dont les départements ou *les communes sont propriétaires devra être approuvée par l'Administration préfectorale.* En cas d'aliénation par le département, il sera procédé comme dans les cas prévus par l'article 48, paragraphe 1er, de la loi du 10 août 1871.

Art. 2. — *Les biens des établissements ecclésiastiques qui n'ont pas été réclamés par des associations constituées dans l'année qui a suivi la promulgation de la loi du 9 décembre 1905*, conformément aux dispositions de ladite loi, *seront attribués à titre définitif, dès la promulgation de la présente loi, aux établissements communaux d'assistance ou de bienfaisauce dans les conditions déterminées par l'article 9, premier paragraphe de ladite loi*, sans préjudice des attributions à opérer par application des articles 7 et 8, en ce qui concerne les biens grevés d'une affectation étrangère à l'exercice du culte.

Art. 3. — A l'expiration du délai d'un mois à partir de la promulgation de la présente loi, seront de plein droit supprimées les allocations concédées, par application de l'article 11 de la loi du 9 décembre 1905, aux ministres du culte qui continueront à exercer leurs fonctions dans les circonscriptions ecclésiastiques ou n'auront pas été remplies les conditions prévues, soit par la loi du 9 décembre 1905, soit par la présente loi, pour l'exercice public du culte, après infraction dûment réprimée.

La déchéance sera constatée par arrêté du ministre des finances, rendu sur le vu d'un extrait du jugement ou de l'arrêt qui lui est adressé par les soins du ministre de la justice.

Art. 4. — Indépendamment des associations soumises aux dispositions du titre IV de la loi du 9 décembre 1905, l'exercice public d'un culte peut être assuré tant au moyen d'associations régies par la loi du 1er juillet 1901 (art. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 12 et 17) que par voie de réunions tenues sur initiatives individuelles en vertu de la loi du 30 juin 1881 et selon les prescriptions de l'article 25 de la loi du 9 décembre 1905.

Art. 5. — A défaut d'associations cultuelles, les édifices affectés à l'exercice du culte, ainsi que les meubles les garnissant, continueront, sauf désaffectation dans les cas prévus par la loi du 9 décembre 1905, à être laissés à la disposition des fidèles et des ministres du culte pour la pratique de leur religion.

La jouissance gratuite en pourra être accordée soit à des associations cultuelles constituées conformément aux articles 18 et 19 de la loi du 9 décembre 1905, soit à des associations formées en vertu des dispositions précitées de la loi du 1er juillet 1901 pour assurer la continuation de l'exercice public du culte, soit aux ministres du culte dont les noms devront être indiqués dans les déclarations prescrites par l'article 25 de la loi du 9 décembre 1905.

La jouissance ci-dessus prévue desdits édifices et des meubles les garnissant sera attribuée, sous réserve des obligations énoncées par l'article 13 de la loi du 9 décembre 1905, au moyen d'un acte administratif dressé par le préfet pour les immeubles placés sous séquestre et ceux qui appartiennent à l'Etat et aux départements, par le maire, pour les immeubles qui sont la propriété des communes.

Les règles sus énoncées s'appliqueront aux édifices affectés au culte qui, ayant appartenu aux établissements ecclésiastiques, auront été attribués par décret aux

établissements communaux d'assistance ou de bienfaisance par application de l'article 9, paragraphe premier de la loi du 9 décembre 1905.

ART. 6. — Les dispositions de la loi du 9 décembre 1905 et des décrets portant règlement d'administration publique pour son exécution sont maintenues en tout ce qu'elles n'ont pas de contraire à la présente loi.

La présente loi délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés sera exécutée comme loi de l'Etat.

Paris, le 2 janvier 1907

A. FALLIÈRES

G. CLEMENCEAU.
Aristide BRIAND.

ED. GUYOT-DESSAIGNE.
J. CAILLAUX.



Si le présent volume avait tardé un peu plus longtemps à voir le jour, il aurait probablement eu à enregistrer dans cette annexe une autre loi résultant aussi des mêmes événements qui provoquèrent les précédentes.

On connaît le rapport de M. Alfred Massé sur le projet de loi proposé par le Ministre de l'Instruction publique touchant l'enseignement secondaire. Le député de la Nièvre conclut à l'abolition de la loi Falloux.

TABLE DES MATIÈRES

NOTES DE L'AUTEUR ET REPRODUCTION DE DOCUMENTS

NOTES

DOCUMENTS

LYON
IMPRIMERIE A. STORCK & Cie
8, Rue de la Méditerranée, 8